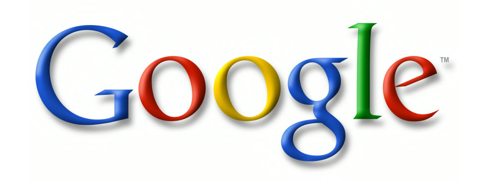
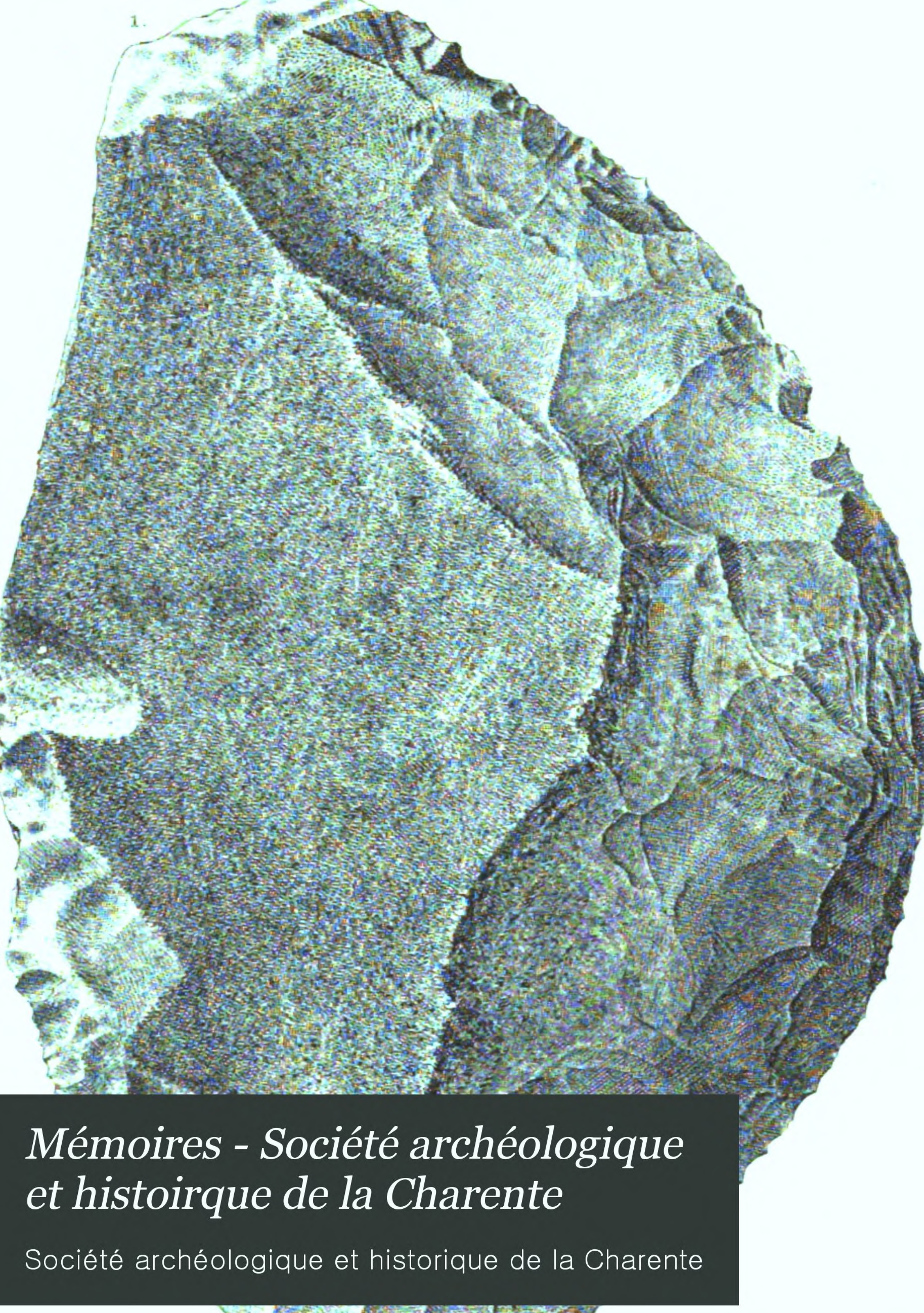
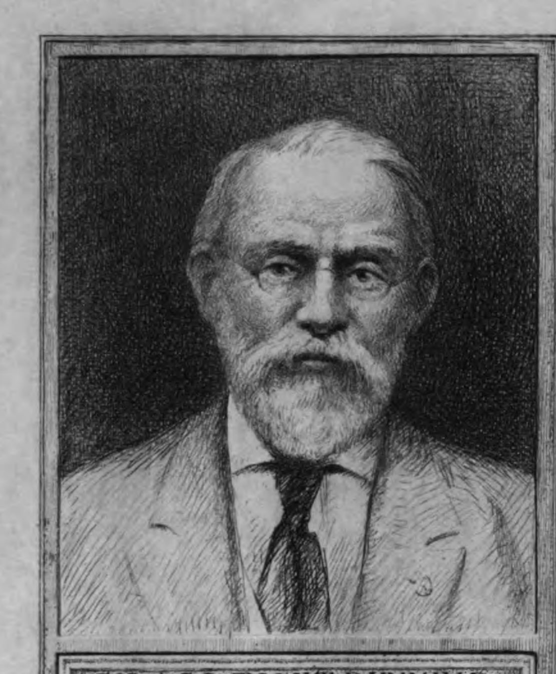




Mémoires - Société archéologique et histoirque de la Charente

Société archéologique et historique de la Charente


SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY



BULLETIN ET MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE LA CHARENTE

Angoulême, Imprimerie Charentaise de G. Chasseignac,
rempart Desaix, 26.

BULLETIN

ET

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

ET HISTORIQUE

DE LA CHARENTE

ANNÉE 1896

SIXIÈME SÉRIE — TOME VI



CHEZ L. COQUEMARD

Libraire de la Société archéologique et historique de la Charente

RUE DU MARCHÉ, N° 9

M DCCC XCVII

La Société n'accepte en aucune manière la solidarité des opinions émises dans les travaux insérés au *Bulletin*.

(Article 21 du Règlement.)



AVANT-PROPOS

ÉTAT

DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE LA CHARENTE

AU 31 DÉCEMBRE 1896

BUREAU

MM.

Président. — Paul de Fleury.

Vice-Président. — Malard.

Secrétaire. — J. George.

Secrétaire adjoint. — M. Mouchère.

Trésorier. — F.-G. Bastier.

Conservateur du Musée. — Émile Biais.

Conservateur adjoint et Bibliothécaire. — P. Mourrier.

— II —

ÉTAT DES PRÉCÉDENTS BUREAUX
DE LA SOCIÉTÉ.

PRÉSIDENTS.

22 août 1844 — 22 décembre 1861....... Ch. de Chancel, ✻.
8 janvier 1862 — 2 octobre 1868........ Ernest Gellibert des Seguins, ✻, O. I.
16 décembre 1868 — 11 août 1877....... Gustave Babinet de Rencogne.
12 décembre 1877 — 10 décembre 1879... Joseph Castaigne.
10 décembre 1879 — 14 décembre 1881... A.-F. Lièvre, ✻, O. I.
14 décembre 1881 — 12 décembre 1883... Paul de Fleury.
12 décembre 1883 — 9 décembre 1885.... G. Chauvet, O. I.
9 décembre 1885 — 8 décembre 1886.... A.-F. Lièvre, ✻, O. I.
8 décembre 1886 — 10 décembre 1890... Paul de Fleury.
10 décembre 1890 — 12 décembre 1894... Daniel Touzaud.
12 décembre 1894 — 9 décembre 1896.... G. Chauvet, O. I.
9 décembre 1896 — .... Paul de Fleury.

VICE-PRÉSIDENTS.

22 août 1844 — 13 août 1853 .... Jean - Claude - Zadig Rivaud, ✻.
7 janvier 1859 — 8 janvier 1862......... François Marvaud.
8 janvier 1862 — 14 décembre 1864...... Eusèbe Castaigne.
14 décembre 1864 — 18 décembre 1867.... Claude Gigon.
18 décembre 1867 — 29 décembre 1874.... Amédée Callandreau
17 février 1875 — 12 décembre 1877...... Joseph Castaigne.
12 décembre 1877 — 10 décembre 1879.... A.-F. Lièvre, ✻, O. I.
10 décembre 1879 — 14 décembre 1881... Paul de Fleury.
14 décembre 1881 — 12 décembre 1883.... G. Chauvet, O. I.
12 décembre 1883 — 9 décembre 1885..... Joseph Castaigne.
9 décembre 1885 — 8 décembre 1886..... Paul de Fleury.
8 décembre 1886 — 12 décembre 1888... Daniel Touzaud.
12 décembre 1888 — 10 décembre 1890... Malard, O. I.
10 décembre 1890 — 14 décembre 1892... G. Chauvet, O. I.
14 décembre 1892 — 12 décembre 1894... Boissonnade.
12 décembre 1894 — 9 décembre 1896.... Paul de Fleury.
9 décembre 1896 — .... Malard.

PRÉSIDENT HONORAIRE.

12 janvier 1887 — .... A.-F. Lièvre, ✻, O. I.

VICE-PRÉSIDENT HONORAIRE.

14 décembre 1864 — 26 novembre 1866.... Eusèbe CASTAIGNE.

SECRÉTAIRES.

22 août 1844 — 7 janvier 1859........... Eusèbe CASTAIGNE.
7 janvier 1859 — 5 novembre 1862...... Edmond SÉNEMAUD.
28 janvier 1863 — 16 décembre 1868..... Gustave BABINET DE RENCOGNE.
16 décembre 1868 — 8 novembre 1871..... A. TRÉMEAU DE ROCHEBRUNE.
13 décembre 1871 — 11 décembre 1872..... Eugène CARISSAN.
8 janvier 1873 — 13 octobre 1874........ L'abbé Jules DENISE.
22 décembre 1874 — 12 décembre 1877... A.-F. LIÈVRE.
12 décembre 1877 — 10 décembre 1884... Abel SAZERAC DE FORGE.
10 décembre 1884 — 10 juin 1885........ PUYMOYEN.
9 décembre 1885 — 12 décembre 1894 .. WARISSE, O. A.
12 décembre 1894 — .... J. GEORGE.

SECRÉTAIRES ADJOINTS.

22 août 1844 — décembre 1858........... Paul SAZERAC DE FORGE.
Décembre 1858 — 8 août 1860............ Alexis DE JUSSIEU.
5 décembre 1860 — 14 décembre 1864.... Claude GIGON.
14 décembre 1864 — 4 février 1867....... Henri LÉRIDON.
18 décembre 1867 — 16 décembre 1868.... A. TRÉMEAU DE ROCHEBRUNE.
16 décembre 1868 — 12 décembre 1877... Émile BIAIS.
12 décembre 1877 — 13 novembre 1878... A. PICHON.
11 décembre 1878 — 14 décembre 1881... G. CHAUVET.
14 décembre 1881 — 13 décembre 1882... SARDOU.
13 décembre 1882 — 10 décembre 1884... É. PUYMOYEN.
10 décembre 1884 — 9 décembre 1885.... WARISSE, O. A.
9 décembre 1885 — 12 décembre 1888... MALARD, O. A.
12 décembre 1888 — 12 décembre 1894... DESERCES.
12 décembre 1894 — 8 janvier 1896....... Léon TRIOU.
12 février 1896 — .... M. MOUCHÈRE.

TRÉSORIERS.

22 août 1844 — 29 décembre 1853........ Alexis CALLAUD.
Mars 1854 — 4 février 1867.............. Adhémar SAZERAC DE FORGE.

18 décembre 1867 — 17 mars 1874....... Georges Mathé-Dumaine.

Une commission, composée de MM. Briand, du Maroussem et Joseph Castaigne, a administré les finances de la Société depuis le 22 avril 1874 jusqu'au 23 décembre même année.

23 décembre 1874 — 9 décembre 1896 .... J. Callaud.
9 décembre 1896 — .... F.-G. Bastier.

CONSERVATEURS DU MUSÉE ET BIBLIOTHÉCAIRES.

22 août 1844 — 20 mai 1856............. John Bolle.
Janvier 1857 — 14 novembre 1864........ Trémeau de Rochebrune père.
14 novembre 1864 — 26 novembre 1866.... Eusèbe Castaigne.
17 décembre 1866 — 12 décembre 1877... Joseph Castaigne.
12 décembre 1877 — .... Émile Biais.

CONSERVATEURS ADJOINTS DU MUSÉE ET BIBLIOTHÉCAIRES.

2 août 1844 — janvier 1857............. Trémeau de Rochebrune père.

Il n'y a pas eu de conservateur adjoint depuis 1857 jusqu'en 1866.

17 décembre 1866 — 31 décembre 1874... Frédéric de Chergé.
14 avril 1875 — 14 décembre 1881....... V. Sauquet.
14 décembre 1881 — 10 décembre 1884... Warisse, O. A.
10 décembre 1884 — 11 décembre 1895... Albert Cochot.
11 décembre 1895 — 9 décembre 1896.... Maurice d'Auteville.
9 décembre 1896 — .... P. Mourrier.

MEMBRES HONORAIRES.

MM.

Le Ministre de l'instruction publique.
Le Ministre de l'intérieur.
L'Inspecteur des monuments historiques de France.
Le Secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
} En vertu de l'article 5 du réglement.

1865. Delisle (Léopold), C. ✻, O. I., membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, administrateur général directeur de la Bibliothèque nationale, 8, rue Neuve-des-Petits-Champs, à Paris.

(*) Les dates placées en avant des noms des sociétaires indiquent l'année de leur admission.

1890. Castaigne (Joseph), O. A., ancien président du tribunal de commerce, à Fromonger, sous Angoulême.

1890. Ouvaroff (la comtesse), née princesse Scherbatoff, président de la Société impériale archéologique de Moscou, à Moscou.

1891. Lasteyrie (comte Robert de), membre de l'Institut, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis*, à Paris.

MEMBRES TITULAIRES.

MM.

Le Préfet de la Charente.
L'Évêque d'Angoulême.
Le Maire de la ville d'Angoulême.
Le Président du Consistoire de l'Église réformée.
L'Architecte diocésain.

} En vertu de l'article 4 du règlement.

1890. Apcher (l'abbé Maurice), curé de Gourville (Charente).

1876. Archambaud (Daniel), négociant, à Châteauneuf (Charente).

1889. Arnous (Louis-Eugène), député de la Charente, 56, avenue Montaigne, à Paris.

1869. Augeraud (l'abbé), O. A., aumônier du lycée, à Angoulême.

1886. Auteville (Maurice d'), ancien bibliothécaire de la Société, 41, rue Louis-Desbrandes, à Angoulême.

1877. Babinet de Rencogne fils (Pierre), 47, rue du Minage, à Angoulême.

1896. Baillé (frère Laurentinus), directeur du pensionnat de Saint-Joseph, 26, rue Froide, à Angoulême.

1896. Barraud (Pierre), comptable, 186, rue Saint-Roch, à Angoulême.

1889. Bastide (Paul de La), ✱, ancien conseiller général, au château de Pressac, commune de Saint-Quentin de Chabanais (Charente).

1890. Bastier (François-Gustave), ancien notaire, maire d'Édon, trésorier de la Société, 6, rue du Petit-Saint-Cybard, à Angoulême.

1866. Bénard (Ernest), ✱, ancien président du tribunal civil, 37, rue Louis-Desbrandes, à Angoulême.

1892. Bérauld (Gustave), directeur-gérant de l'*Ère nouvelle*, 31, rue de l'Ile-d'Or, à Cognac.

1890. Bermond (Alexandre), négociant, boulevard Caudéran, à Bordeaux (Gironde).

MM.

1872. Bessette (le docteur Edmond), ❄, 23, place du Parc, à Angoulême.

1863. Biais (Émile), O. I., archiviste de la mairie, conservateur du Musée, 34, rempart de l'Est, à Angoulême.

1887. Blanchet (l'abbé J.-P.-G.), chanoine honoraire, supérieur honoraire de l'École Saint-Paul, aumônier de l'asile Sainte-Anne de la Providence, commune de L'Houmeau-Pontouvre.

1891. Boilevin (Abel), 29, rue du Minage, à Angoulême.

1887. Boiteau (Léonce), négociant, 25, place de la Commune, à Angoulême.

1889. Bonhomme de Montégut (Henri), ancien magistrat, au château des Ombrais, par La Rochefoucauld (Charente).

1889. Bourdier (l'abbé), curé doyen de Saint-Jacques de L'Houmeau, à Angoulême.

1878. Bourdin (Marcel), avocat, 41, rue d'Iéna, à Angoulême.

1879. Bourdin (Henri), greffier en chef du tribunal civil, 10, rue de la Préfecture, à Angoulême.

1891. Boyer (l'abbé Henri), curé de Verdille (Charente).

1867. Bremond d'Ars (le comte Anatole de), ❄, Chevalier de Malte et de Saint-Sylvestre, conseiller général du Finistère, ancien président de la Société archéologique de la Loire-Inférieure, associé correspondant de la Société des Antiquaires de France, au château de La Porte-Neuve, par Riec (Finistère).

1890. Buirette de Verrières (Maximilien), à Chartres (Eure-et-Loir).

1893. Cagnion (Adolphe), négociant, conseiller général de la Charente, à Blanzac (Charente).

1887. Callandreau (Amédée), notaire, 45, boulevard Denfert-Rochereau, à Cognac.

1867. Callaud (Jules), ancien trésorier de la Société, 6, place de la Gendarmerie, à Angoulême.

1896. Callaud (Georges), 34, rue Saint-Gelais, à Angoulême.

1888. Chaillot (Élie), pharmacien, adjoint au maire, 37, rue du Minage, à Angoulême.

1879. Chasseignac (Georges), 28, rue d'Iéna, à Angoulême.

MM.

1878. Chauveau aîné, président de la chambre de commerce, à Maumont (Magnac-sur-Touvre, par Ruelle, Charente).

1869. Chauvet (Gustave), O. I., lauréat de l'Institut, ancien président de la Société, notaire, à Ruffec (Charente).

1890. Chergé (Ferdinand de), à La Fayolle, par Nanteuil-en-Vallée (Charente).

1896. Chevrou (Gaston), banquier, conseiller d'arrondissement, à Barbezieux (Charente).

1890. Choime (l'abbé), curé-doyen de Segonzac (Charente).

1882. Cochot (Albert), architecte de la ville, ancien bibliothécaire de la Société, 75, rempart du Nord, à Angoulême.

1883. Coquemard (Louis), libraire de la Société, 9, rue du Marché, à Angoulême.

1888. Courivault de La Vilatte (l'abbé), vicaire général de l'Évêché, 109, rue de Beaulieu, à Angoulême.

1869. Débouchaud (Alexandre), docteur en droit, conseiller d'arrondissement, à Pombreton, par Nersac.

1877. Débouchaud (Georges), négociant, à Pombreton, par Nersac (Charente).

1889. Decescaud (Louis), agent général d'assurances, 60, rue de l'Arsenal, à Angoulême.

1893. Delalande (Louis), docteur en droit, ancien magistrat, 8, rue de Constantinople, à Paris.

1865. Delamain père (Henri), négociant, à Jarnac (Charente).

1868. Delamain (Philippe), O. I., négociant, à Jarnac (Charente).

1877. Delamain (Louis), ✱, négociant, à Jarnac (Charente).

1883. Delavergne (François), notaire, à Aigre (Charente).

1869. Denise (l'abbé Jules), curé-doyen de Rouillac (Charente).

1886. Deserces (Henri), avoué, docteur en droit, 14, rue de l'Évêché, à Angoulême.

1890. Desjoncherets (Jules), 51, rue Basse-de-l'Hémicycle, à Angoulême.

1887. Desmazeaud (Marcel), avoué, 11, rue du Soleil, à Angoulême.

1889. Desmiers de Chenon (comte Eugène), au château de Chenon, par Aunac (Charente).

1890. Desmiers de Chenon (marquis René), château du Terrier, commune d'Allouis, par Mehun-sur-Yèvre (Cher).

1888. Dufourneau (Alexandre), constructeur-mécanicien, rue de La Rochefoucauld, à Angoulême.

MM.

1892. Durand (l'abbé Marcel), ancien aumônier de l'Hôtel-Dieu d'Angoulême.

1888. Durandeau (Georges), banquier, 31, rue de l'Arsenal, à Angoulême.

1893. Durandeau (Jules), directeur de la maison Léonide Lacroix fils, 83, rue de Beaulieu, à Angoulême.

1886. Favraud, (A.) ancien inspecteur de l'instruction primaire, 120, rue de Périgueux, à Angoulême.

1890. Feuillet (l'abbé François), curé de Saint-Genis d'Hiersac (Charente).

1877. Fleury (Paul de), archiviste de la Charente, lauréat de l'Institut, correspondant du Ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, président de la Société, 25, rue du Minage, à Angoulême.

1887. Fourgeaud (l'abbé Louis), curé-doyen de Saint-Amant-de-Boixe (Charente).

1877. Fournier (le docteur Louis), ✻, O. I., 19, rue de Bélat, à Angoulême.

1879. Fragonard (Paul), négociant, à Cognac (Charente).

1890. Furaud (Ludovic), avocat, à Ruffec.

1889. Fusil (Théophile), négociant, 4, rue de l'Arsenal, à Angoulême.

1888. Gautier (Étienne), à Germeville, commune d'Oradour d'Aigre (Charente).

1869. Gellibert des Seguins (Étienne), député, membre du Conseil général de la Charente, à Champrose, commune de Saint-Laurent-de-Belzagot, par Montmoreau (Charente).

1887. George (Jean), docteur en droit, lauréat de l'Institut, receveur municipal, secrétaire de la Société, 44, rue de Montmoreau, à Angoulême.

1882. Germain (Henri), négociant, à Cognac (Charente).

1893. Gignat (Émile), négociant au Pontouvre (Charente).

1887. Gigou (Adrien de), au château de Nanteuil, par Dignac (Charente).

1891. Guérin-Boutaud, notaire, 2, rue de la Gendarmerie, à Angoulême.

1880. Guimberteau (Léonce), ancien magistrat, à La Dourville, près Blanzac (Charente).

MM.

1879. Hedde (Ivan), directeur de la compagnie du gaz, 5, rue de Bordeaux, à Angoulême.
1889. Hémery (Pol d'), conseiller général, à Bioussac (Charente).
1890. Hériard (Maurice), 19, rue d'Iéna, à Angoulême.
1869. Hine (Frank), négociant, à Jarnac (Charente).
1889. Horric de La Motte-Saint-Genis (marquis Anatole), docteur en droit, château de Goursac, par Chasseneuil (Charente).
1888. Hubt (l'abbé Eugène), curé d'Esse (Charente).
1879. Jarnac-Gardépée (Maurice de), propriétaire, à Cognac (Charente).
1886. Javanaud (F.), lithographe, 64, avenue Gambetta, à Angoulême.
1892. Jeansoulin (Ulysse), ancien négociant, 10, rampe des Bezines, à Angoulême.
1887. Labrousse (l'abbé), curé de Saint-Ausone, 4, rue de l'Église, à Angoulême.
1867. Lacroix (Paul de), propriétaire, bibliothécaire de la ville de Cognac.
1876. Lafitte (Hilaire), au château de Chalais, à Chalais (Charente).
1888. Laforge (l'abbé), curé de Saint-Barthélemy de Confolens (Charente).
1889. Lajeunie (François), conseiller général, à Saint-Quentin de Chalais (Charente).
1891. Lameth (comte Alfred de), au château de Londigny, près Ruffec (Charente).
1886. Laporte, négociant, sénateur de la Charente, maire de Jarnac, à Jarnac (Charente).
1891. Laroche-Joubert (Edgard), député, conseiller général manufacturier, 5, place du Parc, à Angoulême.
1878. Lecler (le docteur Alfred), médecin, à Rouillac (Charente).
1887. Legrand (l'abbé), curé de Bouteville (Charente).
1890. Léridon (Georges), propriétaire, pavillon de Port-Neuf, à La Rochelle.
1887. Lescure (Léon), 33, rue d'Iéna, à Angoulême.
1874. Lièvre (Auguste), ✻, O. I., président honoraire de la Société, membre non résidant du Comité des travaux historiques du Ministère de l'instruction publique, associé-correspondant de la Société des Antiquaires de France, bibliothécaire de la ville de Poitiers.

MM.

1875. Luneau (Achille), négociant, à Châteauneuf (Charente).

1868. Lurat (Aristide), percepteur des contributions directes, à Châteauroux (Indre).

1879. Lussaud (Alexis), docteur en droit, 47, rue de l'Arsenal, à Angoulême.

1887. Maistre du Chambon (Anatole), 25, rampe des Bezines, à Angoulême.

1885. Malard (Georges), O. I., vice-président de la Société, professeur d'histoire au lycée, 19, chemin du Secours, à Angoulême.

1889. Maratu (l'abbé Henri-Guillaume), chanoine honoraire, curé-doyen de Montmoreau (Charente).

1894. Marchadier (René), propriétaire, à Châteauneuf (Charente).

1887. Marchais (Henri), avocat, à La Rochefoucauld (Charente).

1887. Marot (J.-G.), négociant, ancien président du tribunal de commerce, 13, rue du Marché, à Angoulême.

1896. Marot (le docteur Félix), 21, rue du Mont-Thabor, à Paris.

1866. Martell (Édouard), sénateur, membre du Conseil général, à Cognac (Charente).

1889. Martin (l'abbé Édouard-Charles), curé-doyen de Châteauneuf (Charente).

1892. Martin (Paul-Rémy), négociant, à Lignières de Rouillac (Charente).

1896. Massougnes (vicomte Jean de), 21, avenue de Tourville, à Paris.

1867. Mathieu-Bodet, ✳, ancien ministre des finances, ancien député, 1, rue de la Ville-l'Évêque, à Paris.

1876. Maurin, conseiller municipal, à Fouqueure, par Luxé (Charente).

1894. Maurin (Ernest), 35, rue de la Fontaine-du-Lizier, à Angoulême.

1887. Méaudre-Dassit (Joseph), à Confolens (Charente).

1889. Meilhaud (l'abbé François-Xavier), curé de Bors de Montmoreau (Charente).

1861. Mercier (Paul), ancien juge au tribunal civil, à Cognac (Charente).

1889. Mesnard (l'abbé Marcellin), chanoine honoraire, 28, rue Froide, à Angoulême.

MM.

1877. Mignon (Alexandre), architecte, 71, rue de Périgueux, à Angoulême.

1887. Mimaud (Jules), juge au tribunal civil de Ruffec (Charente).

1888. Mondon (l'abbé A.-D.), curé de Chazelles (Charente).

1890. Morel (Maurice de), secrétaire à la direction du Crédit Lyonnais, 34, rue des Moissons, Bruxelles (Belgique).

1892. Morichaud (l'abbé), pro-secrétaire de l'Évêché, 41, rue du Minage, à Angoulême.

1893. Moro (Louis-Emmanuel), artiste peintre, professeur de dessin, 30, rue Basse-de-l'Hémicycle, à Angoulême.

1895. Mouchère (Maurice), avocat, secrétaire-adjoint de la Société, 26, rue de la Corderie, à Angoulême.

1890. Mourou (Eugène), avoué, à Ruffec (Charente).

1888. Mourrier (Paul), bibliothécaire de la Société, 46, avenue Gambetta, à Angoulême.

1888. Nanglard (l'abbé), vicaire général, 22, rue d'Épernon, à Angoulême.

1879. Parenteau-Lameulière (Édouard), 18, rue Vauban, à Angoulême.

1887. Pautier (le docteur Nelson), à Aigre (Charente).

1874. Pellisson (Jules), juge au tribunal civil, à Périgueux (Dordogne).

1887. Plauchut, négociant, à Fléac (Charente).

1891. Poute de Puybaudet (Guy), licencié en droit, ancien élève de l'École des Chartes, membre do l'École française de Rome, palais Farnèse, à Rome.

1887. Pouzet (Raoul), notaire, à Confolens (Charente).

1872. Préponnier, architecte du département, 56, rue de l'Arsenal, à Angoulême.

1893. Préville (Armand de), château de Bonétève, par Chabanais (Charente).

1879. Prieur (Clément), maire d'Anais, conseiller général, secrétaire général de la Société d'agriculture, à Anais, par Saint-Amant-de-Boixe (Charente).

1896. Puygauthier (Gaston), négociant, 3, rne des Arceaux, à Angoulême.

1879. Puymoyen (Émile), avoué-licencié, 10, place de la Gendarmerie, à Angoulême.

1892. Puymoyen (Nicolas-Émile), géomètre, aux Blanchettes, près Angoulême.

MM.

1891. Raballet (Ferdinand), agrégé de l'Université, chef d'institution, 36, rue du Minage, à Angoulême.

1893. Raballet (Daniel), avocat, juge suppléant au tribunal civil, conseiller d'arrondissement, 1, rue d'Iéna, à Angoulême.

1883. Rabec, avocat, juge suppléant au tribunal civil, à Cognac.

1862. Rambaud de Larocque, O. ✻, président du Conseil général de la Charente, 19, rue d'Iéna, à Angoulême.

1896. Renoleau (Alfred), céramiste, 163, rue Basse-de-l'Hémicycle, à Angoulême.

1887. Ribérolle (baron de), au château de Ribérolle, commune de Rivières (Charente).

1886. Richard (Léon), propriétaire, à Segonzac (Charente).

1879. Richard (Pierre-Aimé), négociant, à Segonzac (Charente).

1891. Richard (Jules), propriétaire, à Châteauneuf (Charente).

1889. Riffaud (l'abbé), curé de Saint-Martial, 9, rue Fanfrelin, à Angoulême.

1886. Rochefoucauld (comte Aymery de La), 93, rue de l'Université, à Paris, au château de Verteuil (Charente).

1894. Rochefoucauld (duc de La), ✻, capitaine au 4e hussards, à Meaux (Seine-et-Marne).

1887. Roffignac (comte Jules de), à La Rochefoucauld (Charente).

1883. Rouziers (Paul de), au château du Rhus, par Confolens (Charente).

1887. Rousselot (l'abbé), lauréat de l'Institut, professeur à l'Institut catholique, 11, rue Littré, à Paris.

1875. Sardou (Fernand), négociant, à Pons (Charente-Inférieure).

1883. Sazerac de Forge (Albert), négociant, 27, rue d'Iéna, à Angoulême.

1875. Sevenet (Paul), avoué-licencié, 4, rue d'Iéna, à Angoulême.

1887. Sochal (l'abbé Antoine), curé de Saint-André, rue Taillefer, à Angoulême.

1891. Souchet (Joseph), bijoutier, 7, rue du Marché, à Angoulême.

1875. Touchimbert (le marquis de), maire de Londigny, au château de Londigny, par Ruffec (Charente).

1883. Touzaud (Daniel), lauréat de l'Institut, docteur en droit, avocat, ancien président de la Société, 16, rempart de l'Est, à Angoulême.

1888. Tricoire (l'abbé), curé-doyen d'Hiersac (Charente).

MM.

1891. Triou (Léon), licencié en droit, ancien secrétaire-adjoint de la Société, au logis du Haut-Pérat, commune des Gonds, par Saintes (Charente-Inférieure).

1890. Veillon (Pierre), avocat, 8, rue Tison-d'Argence, à Angoulême.

1887. Vergnaud, négociant, rue de La Rochefoucauld, à Angoulême.

1878. Vigneron (René), ancien secrétaire général, 8, place du Marché-Neuf, à Angoulême.

1863. Warin (Édouard), architecte, inspecteur des édifices diocésains, à La Faurie, commune de Rioux-Martin (Charente).

1880. Warisse, O. A., professeur de dessin au lycée, ancien secrétaire de la Société, 11, rue Buffechauve, à Angoulême.

1890. Werner (le docteur Auguste), 12, place de la Gendarmerie, à Angoulême.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM.

1865. Arbellot (l'abbé), O. A., chanoine, 11, rue de la Corderie, à Limoges.

1869. Audiat (Louis), O. A., bibliothécaire, à Saintes.

1855. Auriac (Eugène d'), ✻, conservateur honoraire à la Bibliothèque nationale, 217, rue Saint-Honoré, à Paris.

1859. Barbier de Montault (Mgr Xavier), G. C. ✻, O. I., chanoine de l'église d'Agnani, camérier d'honneur de Sa Sainteté, à Poitiers.

1889. Baye (baron J. de), 58, avenue de la Grande-Armée, à Paris.

1895. Boissonnade, agrégé d'histoire, docteur ès lettres, maître de conférences à la faculté des lettres de Poitiers, lauréat de l'Institut, à Poitiers.

1866. Boreau-Lajanadie, ✻, ancien conseiller à la Cour de Bordeaux, ancien député de la Charente.

1879. Chabaneau (Camille), ✻, correspondant de l'Institut, professeur de langue romane à la Faculté de Montpellier.

1844. Chasteigner (le comte Alexis de), 7, rue de Grassi, à Bordeaux.

1890. Croix (le R. P. Camille de La), à Poitiers.

MM.

1875. Dujarric-Descombes, O. I., vice-président de la Société historique et archéologique du Périgord, correspondant du Ministère de l'instruction publique, 9, rue de Paris, à Périgueux.

1876. Dulignon des Granges, rue de Cheverus, à Bordeaux.

1886. Fleury (Louis de), à Lomza (Pologne).

1894. Hyrvoix (Albert), ancien sous-préfet, 19, Grand'Rue, à Fribourg (Suisse).

1855. Jussieu (Alexis de), ❄, O. I., ancien secrétaire adjoint de la Société, archiviste de la Savoie, à Chambéry.

1869. Lucas, O. I., architecte, 23, rue de Dunkerque, à Paris.

1868. Meschinet de Richemond, O. I., O. ✠, archiviste de la Charente-Inférieure, correspondant du Ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, à La Rochelle.

1878. Millien (Achille), lauréat de l'Institut, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).

1883. Moreau (Frédéric) père, ancien membre du Conseil général, à Fère-en-Tardenois (Aisne).

1879. Pichon (Adolphe), O. A., professeur au lycée Saint-Louis, 18, rue Soufflot, à Paris.

1873. Sadoux (Eugène), ❄, dessinateur, rue des Martyrs, à Paris.

1886. Testut (le docteur), professeur à la Faculté de médecine de Lyon.

RÉCAPITULATION.

Membres honoraires....................	8
Membres titulaires.....................	172
Membres correspondants................	22
Total..............	202

OUVRAGES REÇUS.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES DE FRANCE.

AISNE................ Société archéologique de Saint-Quentin.
Société historique et archéologique de Château-Thierry.

ALLIER................ Société d'émulation.

ALPES-MARITIMES...... Société des lettres, sciences et arts de Nice.

AVEYRON.............. Société des lettres, sciences et arts.

BOUCHES-DU-RHÔNE.... Société de statistique de Marseille.

CHARENTE-INFÉRIEURE. Revue de Saintonge et d'Aunis.
Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et Société d'archéologie de Saintes.

CHER................. Société archéologique des antiquaires du Centre, à Bourges.

CONSTANTINE .... Société archéologique.
Académie d'Hippone, à Bône. *Bulletin.*

CORRÈZE.............. Société historique et archéologique de la Corrèze, à Brive.

CÔTE-D'OR............ Académie des sciences de Dijon.
Société d'archéologie, d'histoire et de littérature de Beaune.
Société d'histoire et d'archéologie religieuse du diocèse de Dijon.

CREUSE............... Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, à Guéret.

DORDOGNE............	Société historique et archéologique de Périgueux.
DOUBS................	Société d'émulation.
	Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.
DRÔME................	Société d'archéologie et de statistique.
EURE..................	Société normande d'études préhistoriques.
EURE-ET-LOIR........	Société dunoise.
	Société archéologique d'Eure-et-Loir.
	Monographie de la cathédrale de Chartres.
FINISTÈRE............	Société académique de Brest.
GARD..................	Académie de Nîmes.
	Société scientifique et littéraire d'Alais.
GARONNE (HAUTE-)....	Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.
	Société archéologique du midi de la France.
GIRONDE..............	Société archéologique de Bordeaux.
HÉRAULT..............	Sociétés des langues romanes.
	Revue des langues romanes.
ILLE-ET-VILAINE.......	Société archéologique.
INDRE-ET-LOIRE.......	Société archéologique de Touraine.
ISÈRE..................	Académie delphinale de Grenoble.
LANDES................	Société de Borda, à Dax.
LOIRE-INFÉRIEURE.....	Société archéologique de Nantes.
LOIRET.................	Société archéologique de l'Orléanais.
MAINE-ET-LOIRE......	Société d'agriculture d'Angers.
MANCHE................	Société académique de Cherbourg.
MARNE.................	Société d'agriculture, sciences et arts de la Marne.
MARNE (HAUTE-).......	Société historique et archéologique, à Langres.
MORBIHAN............	Société polymathique.
NORD..................	Société dunkerquoise.
OISE...................	Société académique d'archéologie.
ORNE..................	Société historique et archéologique de l'Orne.

Pas-de-Calais........ Société académique de Boulogne.
Commission des monuments historiques du Pas-de-Calais.

Pyrénées (Basses-).... Société des sciences de Pau.
Société des sciences et arts de Bayonne.

Rhône................ Académie de Lyon.
Société littéraire, artistique et archéologique de Lyon.
Annales du Musée Guimet, à Lyon.

Saône-et-Loire....... Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.
Société éduenne.

Sarthe............... Société d'agriculture, sciences et arts.
Revue historique et archéologique du Maine, au Mans.

Savoie................ Académie des sciences, belles-lettres et arts.
Société savoisienne d'histoire.

Seine................. Société des antiquaires de France.
Société de numismatique.

Seine-et-Oise......... Société des sciences morales, lettres et arts.
Société archéologique de Rambouillet.

Somme................ Société des antiquaires de Picardie.
Société d'émulation d'Abbeville.
Académie des sciences, lettres et arts d'Amiens.

Tarn-et-Garonne..... Société archéologique.

Var.................. Société académique du Var.
Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan.

Vendée.............. Société d'émulation.

Vienne............... Société des antiquaires de l'Ouest.

Vienne (Haute-)...... Société historique et archéologique du Limousin.
Société des amis des sciences, à Rochechouart.

Yonne............... Société des sciences historiques et naturelles.
Société archéologique de Sens.

PUBLICATIONS DU MINISTÈRE.

Journal des Savants.
Bulletin du Comité des Travaux historiques et scientifiques :
Histoire et Philologie.
Archéologie.
Bibliographie des Sociétés savantes.
Bibliographie des Travaux historiques.
Répertoires des Travaux historiques.
Congrès des Sociétés savantes. Discours prononcés.

SOCIÉTÉS ÉTRANGERES.

AUTRICHE... Société de géographie de Vienne.
BELGIQUE.... Bibliothèque royale de Belgique.
Société archéologique de Bruxelles.
BRÉSIL..... Archives du Musée national de Rio-de-Janeiro.
DANEMARK... Société royale des antiquaires du Nord, à Copenhague.
ÉTATS-UNIS. Smithsonian Institution, Washington.
Davenport Academy.
SUÈDE...... Académie royale des belles-lettres, d'histoire et d'antiquités, à Stockholm.
SUISSE...... Société de géographie de Genève.

Libraire de la Société, M. L. COQUEMARD
Lithographe id., M. JAVANAUD.



PROCÈS-VERBAUX

BULLETIN ET MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE LA CHARENTE

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU MERCREDI 8 JANVIER 1896.

PRÉSIDENCE DE M. CHAUVET,
PRÉSIDENT.

Membres présents :

MM. D'AUTEVILLE, BOILEVIN, CALLAUD, FAVRAUD, DE FLEURY, JEANSOULIN, MARTIN (Henri), MORO, l'abbé SOCHAL, TOUZAUD.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. LE PRÉSIDENT donne lecture de deux lettres, l'une de M. Triou qui, ayant quitté Angoulême, ne peut plus continuer ses fonctions de secrétaire adjoint et demande à être remplacé ; l'autre de M. Léon Dubois, d'Angoulême, qui donne sa démission de membre de la Société.

Il dépose sur le bureau les ouvrages reçus depuis la dernière séance et signale à l'attention de la compagnie :

1° Dans le *Bulletin de la Société académique de Bordeaux,* le compte-rendu de la découverte d'un atelier monétaire gaulois dans lequel ont été trouvés : un torque brisé ; un fil d'or ; 325 statères, dont les uns sont frappés d'un seul côté et les autres simplement préparés pour la frappe ; une série de lingots d'or. Les monnaies appartiennent aux peuplades gauloises des Arvernes et des Bellovaques ;

2° Dans la *Revue Tunisienne,* un article de M. Médina sur les sépultures découvertes à Carthage par suite des fouilles exécutées postérieurement à celles du P. Delattrè.

Il rend compte, d'après les journaux et les renseignements verbaux qui lui ont été fournis, de la découverte de sépultures, faite par M. Poux à Saint-Front, dans sa propriété. Ces sépultures sont au nombre de 22, et plusieurs d'entre elles ont renfermé deux cadavres. On y a trouvé quelques objets en fer, mélangés aux ossements. M. Chauvet a l'intention de se transporter sur les lieux ; il fera connaître les résultats de sa visite, lors de la prochaine réunion de la Société.

M. le Président entretient ensuite l'assemblée d'une découverte d'une toute autre nature faite récemment dans le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Il s'agit de deux volumes manuscrits, oubliés depuis des siècles et dans lesquels M. Abel Lefranc, secrétaire du Collège de France, a reconnu un recueil de compositions inédites de la reine Marguerite de Navarre, plus exactement Marguerite d'Angoulême.

Ces compositions, les unes dramatiques, d'autres littéraires ou philosophiques, ne forment pas moins de douze mille vers, et, nous dit M. Abel Lefranc, aucune main ne semble avoir feuilleté ces pages précieuses entre toutes, depuis le jour où, obéissant à un scrupule facile à comprendre, Jeanne d'Albret enferma dans un coffret de fer, muni de solides serrures, le manuscrit qu'elle voulait dérober à tous les regards indiscrets et qu'elle considérait comme le testament et comme renfermant les confessions de sa mère. Ce manuscrit, qui se compose de deux cents feuillets de papier, est tout entier de la même main, qui, à n'en pas douter, n'est pas celle de *la Marguerite des Marguerites,* et date évidemment des quatre ou cinq dernières années de la vie de cette princesse. On y trouve deux compositions dramatiques, dix épîtres en vers dont trois de Jeanne d'Albret, deux grands poèmes, le *Navire* et les *Prisons,* plus un certain nombre de dialogues, de poésies lyriques d'un genre léger, de chansons spirituelles, et ces pièces sont toutes empreintes des chagrins et des désillusions qui marquèrent la fin d'une existence dont l'aurore avait été si brillante et si heureuse.

Après la mort de François Ier (1547), elle s'enferma, plusieurs mois durant, dans le monastère de Tusson et y composa la plupart de ses *Chansons spirituelles,* le poème du *Navire* et le dernier livre des *Prisons.*

Le titre du *Navire* est emprunté au premier vers du poëme. Marguerite s'y compare à un « navire loin du vray port assablé ». François Ier lui apparaît en songe et essaie de consoler sa douleur ; mais sa douleur est trop grande pour pouvoir être apaisée, et, dans des vers où éclate l'ardeur de ses sentiments pour son frère, elle chante ses mérites et les regrets qu'elle a maintenant de ne les avoir pas assez prisés :

Si trop aimer est pécher, las ! pardon !
Je te requiers, car en ce j'ai péché.

Des deux comédies jusqu'ici inconnues, l'une est encore inspirée par la mort de son frère et a pour titre *Le Trespas du Roy;* l'autre est d'une haute portée philosophique et a pour titre : *La Mondaine, la Superstitieuse, la Sage et la Reine de l'amour de Dieu, bergère.* Dans cette composition bizarre, Marguerite a essayé de mettre en présence les diverses opinions qui s'agitaient autour d'elle touchant la direction morale à imprimer et le but final à assigner à l'existence humaine. Enfin, le poème des *Prisons* est une sorte d'autobiographie.

M. le Président donne ensuite lecture par extrait d'un document historique envoyé par notre zélé correspondant M. Dujarric-Descombes. C'est un récolement des inventaires des meubles renfermés dans le château d'Angoulême, de 1526 à 1538. (Voir annexe I.)

M. Favraud entretient la Société de la découverte faite il y a quelques mois, non pas à Barbezières, comme l'avaient prétendu les journaux, mais dans la commune de Chives (Charente-Inférieure), confinant à celle de Barbezières. (Voir annexe II.)

La Société normande d'études préhistoriques ayant demandé l'échange de ses publications avec la Société archéologique de la Charente, il est décidé que cet échange aura lieu.

Il est procédé à la nomination de la commission de publication pour l'année 1896. MM. l'abbé Blanchet, Malard, Touzaud et Boilevin, membres de ladite commission en 1895, sont maintenus dans leurs fonctions.

Il est ensuite voté sur les présentations de membres faites dans la séance précédente. Sont élus membres titulaires :

MM. BAILLÉ (en religion frère Laurentinus), directeur du pensionnat de Saint-Joseph à Angoulême ; — Félix MAROT, docteur en médecine à Paris ; — Gaston PUY-GAUTHIER, négociant à Angoulême.

Demande à faire partie de la Société en qualité de membre titulaire, M. Jean, vicomte de Massougnes, demeurant à Paris, présenté par MM. l'abbé COURIVAULT DE LA VILLATE, DE FLEURY et CALLAUD.

La séance est levée à dix heures.

Le Secrétaire,
J. GEORGE.

ANNEXES AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 JANVIER 1896.

I.

RÉCOLEMENT D'INVENTAIRES AU CHATEAU D'ANGOULÊME (1529-1538).

(*Archives de la Dordogne.* Fonds Cescaut de Saint-Just.)

Invantaire des meubles trouvéz on chasteau d'Angoulesme faict par auctorité de Monsieur le gouverneur et de Messieurs de la chambre des comptes par Bertrand de Marcilhac, escuier, Jehan Normand, greffier desd. comptes le dixiesme jour du moys de juilhet mil cinq cens vingt et six.

Ond. chasteau tant on logis vieulx que neuf, chambres, gardes-robes, cuisines, salles que cabinetz c'est trouvé, scavoir, est :

Neuf lictz garnitz de traverciers d'ouvraige plaignier de plume, poisantz en tout........................ v^c xj^L.

Item trente et ung chaslit dont il y en y a vingt de menuzerie et huict abatutz et deffectz, et treze chaslitz de tables cousues.

Item trois grandz tables de menuzerie, garnies de tretteaulx, quatre bancz tournés et douzes tables communes garnies de tretteaulx, le tout de grosserie.

Item dix huict buffectz.

Item dix petitz banctz apuyes de tables.

Item deux vieulx coffres.

Item deux grandz cables pour le puis du chasteau avec les menues cordes pour tirer l'eau dud. puys.

Item une chesne de fer.

Les fuz de quarante troys fenestres avec leurs ussetz faictz en menuzerie.

Item soixante dix landiers grandz et petitz.

Reste à inventorizer l'artilherie et ce quy est en la grand salle.

Ainsi signé : Normand, de Morel, de Marcilhac.

Item six pièces de tappicerie contenant chescune troys aulnes de long et deux aulnes de large, deux figurees à bestions et le surplus de verdure, deux desd. pièces percees en plusieurs endroictz.

Ung tappis figuré a bestions contenant troys aulnes de long et une aulne et demye de large. C.

Plus six piéces de tappiceries contenant trois aulnes en carré chescune pièce deux figurées à bestions, le surplus verdure, dont les troys sont percées en plusieurs endroictz lad. tapicerie par mons^r le Président de.....

Item en la grande salle entienne y a quatorze pièces d'artilherie montées à chevallet et rouhes, dont il en y a une rompue. C.

Item en la tour tenant a lad. salle y a quatre petites quacques de poudre, dont il sen fault de l'un demy pied et des aultres chescun troys doibtz et en lad. tour y a vingt quatre aquebutes à crochetz.

Plus y a grodz bouletz de canons qui ne servent a rien.. XXXIIIj

Aultres bouletz de couleuvrine qui ne servent a rien... CXV

Bouletz de couleuvrines bastardes qui ne servent a rien.. IIc XXXVI

Bouletz pour servir aux fauconneaulx............ C

Bouletz pour les couleuvrines moiennes........ CLXX

Item en lad. tour LXXIIIL. de ploier vieulx en deux pièces.

Ainsi signé : Jouachin de Morel et de Marcilhac.

Plus troys mantes blanches de cathelougnes rec. par led. monsieur le greffier, tous lesquelz meubles jouste l'invantaire cy-dessus ont estéz vériffiéz par le sr de Bouilhac et le greffier, et ont estéz mis ce jourd'huy vingt troisiesme novembre mil cinq cens vingt neuf ès mains de noble homme Thoumas de Sescault, escuier (1), premier consierge on lieu dud. feu de Morel. Ce que de Sescault ce jourd'huy a esté receu aud. office. C.

Plus a déclaré led. De Sescault avoyr trouvé on chastel oultre les dessusd. meubles deux tappis vellutz de couleur de la longueur lun de cinq aulnes ou envyron et l'aultre de troys aulnes qu'il nous a représentés, non comprins aud. invantaire.

Faict à Angoulesme le vingt deuxiesme jour d'aougst mil cinq cens trente huict.

Ainsi signé : Thoumas de Cescault.

Vériffié le pnt invantaire par nous soubz scriptz, sauf de quatre pièces de tappicerie, ung lict, deux traversiers que led. de Sescault dict lung avoyr esté dérobé et desqueulx il demeure chargé comme dessus.

Faict les jour et an susd.

Ainsi signé : F. Debard, F. Arnauld. C. H.

Pour copie conforme :

A. DUJARRIC-DESCOMBES.

(1) Thomas de Cescaut, auteur des Cescaut, seigneurs de St-Just en Périgord.

II.

ÉTABLISSEMENT GALLO-ROMAIN DE BELLEVUE.

A l'extrémité orientale de la commune de Chives se trouve un quadrilatère, d'une superficie de trois à quatre hectares, limité sur trois côtés par des fossés profonds et des jetées puissantes ; entouré, au sud et à l'est, de chemins qui séparent le département de la Charente-Inférieure de celui de la Charente (communes de Barbezières et de Lupsault), et à l'ouest, d'une voie romaine de troisième ordre qui reliait Ranville, le camp d'Orfeuille, etc., à la voie de Charroux à Aulnay. Le quatrième côté du rectangle est formé de *chirons*, débris d'anciens murs et de constructions.

Le sol, de ce côté, est jonché de débris de tuiles à rebord.

Dans le courant de l'hiver dernier, un propriétaire, voulant enlever les débris de murailles qui gênaient sa culture, entreprit des fouilles et mit à découvert une construction intéressante. Un édifice de 20 mètres de long sur 20 mètres de large s'étend sur un terrain offrant une pente du nord au sud de 2 m. 50, soit 0,125 par mètre ; il est formé de salles oblongues dont le pavé est entièrement formé de ciment ; les salles sont séparées par des murs. Comme la pente générale était trop considérable, chaque salle est en contre-bas de celle qui la précède de 0^{m} 15 environ, de sorte que la pente des salles se trouve réduite à environ 0^{m} 045 par mètre.

Les murs extérieurs, dont il ne reste que les fondations de 0^{m} 50 à 1 mètre, sont formés d'assises, tantôt horizontales, tantôt en feuilles de fougère ; le pavé consiste en un enduit d'un centimètre environ de ciment très dur de chaux et de brique pilée reposant sur une couche de pierres imbriquées posées elles-mêmes sur un lit de pierrailles.

Les parties est et nord de la construction ont seules été mises à jour ; la partie est comprend quatre salles cimentées ; deux rigoles ménagées dans le ciment, de 0^{m} 02 de large sur autant de profondeur, les parcourent sur toute leur longueur. La partie nord est plus intéressante ; là aussi

le sol est pavé en ciment et creusé de rigoles, mais il offre encore quatre bassins communiquant aux rigoles longitudinales par une autre rigole transversale. Le premier bassin se trouve à 5 mètres du mur ouest et à 2 mètres du mur nord; il est hémisphérique, avec un diamètre de 0^m 60 sur 0^m 25 de profondeur; les parois en sont encore très lisses, comme celles de tout le pavage des salles; à 10 mètres du mur ouest se trouve une légère éminence de ciment formant muraille, de 0^m 10 de haut sur 0^m 50 de large, et immédiatement à côté, à 0^m 35 du mur nord, existe un bassin rectangulaire, de 1^m 70 de long, 1^m 10 de large et 0^m 90 de profondeur, dont tous les angles sont protégés par un cordon circulaire d'un décimètre de diamètre. L'enduit de ce bassin est usé et rugueux, aussi a-t-il été abandonné dans une réparation et remplacé par un autre qui en emprunte un coin de 0^m 60 sur 0^m 90. Ce nouveau bassin a 1^m 70 de long, une largeur de 1^m 72 sur un côté et 1^m 60 sur l'autre, et une profondeur de 1^m 30; comme pour le précédent, les angles sont soutenus par un cordon de ciment. Au centre de ce bassin se trouve une cuvette hémisphérique, de 0^m 30 de diamètre sur 0^m 15 de profondeur, dans laquelle se trouvait un vase qui a été brisé. A 2^m 50 vers l'est se trouve un autre bassin rectangulaire de 2^m 55 de long, 1^m 42 de large et 1^m de profondeur. Il se trouve à 3 mètres de l'extrémité est et à 5^m 37 de celle du nord. Les murs ont 0^m 50 d'épaisseur.

Toute cette partie de la construction était couverte de pierres de démolition, de sable, de plaques de ciment et de débris de tuiles à rebord, quelques-unes en très grands fragments, mais sans débris de poteries. Ce n'est que dans la partie sud, à côté d'un mur intérieur, que j'ai pu découvrir une couche de cendres d'une grande puissance, mélangées de tessons de poteries rouges, noires et grises, avec ou sans dessins, de coquilles d'huîtres et de moules, d'os de bœuf, de mouton, de porc et de volaille, et une belle aiguille en bronze, malheureusement perdue.

Sur d'autres points isolés de la fouille, on a découvert un couteau à lame droite et à soie, un couteau de sacrificateur, de 0^m 20 de long sur 0^m 04 de large au bas de la lame, avec

manche également en fer, un rasoir analogue aux rasoirs chinois actuels, une bélière de coffret, une petite clef de coffret, des ferrures de portes, des clous en grande quantité, des débris de fer d'un usage indéterminé et des fragments de poterie.

Nous nous proposons de suivre ces fouilles, qui offrent une grande analogie avec celles que nous avons décrites à la Sorbonne, en 1889, sous le titre : *La fabrication du vin en Angoumois sous les Romains*.

A. FAVRAUD.

SÉANCE DU MERCREDI 12 FÉVRIER 1896

PRÉSIDENCE DE M. CHAUVET,

PRÉSIDENT.

Membres présents :

MM. D'AUTEVILLE, BASTIER, BIAIS, BOILEVIN, CALLAUD, DUFOURNEAU, FAVRAUD, DE FLEURY, JEANSOULIN, MORO, MOUCHÈRE, MOURRIER, l'abbé SOCHAL, TOUZAUD et GEORGE, secrétaire.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. LE PRÉSIDENT donne lecture d'une lettre de M. Debect qui signale, dans l'église de Blanzaguet, une litre funèbre qui va être détruite et il demande à la Société d'intervenir pour en obtenir la conservation.

La Société remercie M. Debect de sa communication et décide de prêter son concours en vue du résultat demandé dans le cas où la litre de Blanzaguet présenterait quelque intérêt.

M. le Président dépose sur le bureau les ouvrages reçus depuis la dernière réunion de la Société.

Il signale à l'attention de ses collègues une plaquette de M. Ed. Piette, *Hiatus et lacune; Vestiges de la période de transition dans la grotte du Mas-d'Azil.* L'auteur démontre par des observations nouvelles qu'une transformation lente s'est opérée dans l'industrie entre l'époque quaternaire et l'époque néolithique.

Cette question intéresse tout particulièrement notre Société qui, une des premières, a soutenu contre les théories courantes l'absence d'hiatus dans l'industrie préhistorique (1).

Il rappelle ensuite qu'un de nos compatriotes, Arthur Amiaud, avait inauguré il y a quelques années, à l'École des Hautes Études, des leçons d'assyriologie dans lesquelles il traça la méthode du déchiffrement des inscriptions cunéiformes.

Depuis sa mort (1889), sa chaire était restée vacante, faute de candidat; c'est en janvier dernier seulement qu'on put lui trouver un successeur. Le R. P. Scheil, choisi par les directeurs de l'École, a publié des mémoires de premier ordre, il a fait partie de l'École des Hautes Études et de l'École du Caire. C'est un des meilleurs élèves d'Arthur Amiaud et il continuera son œuvre en utilisant la méthode précise qu'il employait dans l'étude difficile des textes assyriens.

Ces vieilles écritures, en caractères inconnus il y a quelques années, prennent une importance croissante à mesure que les fouilles en Orient se développent d'avantage.

Voir G. Chauvet, *Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences,* Nantes 1875, page 852 et suivantes.

Tout récemment M. E. Chantre étendait encore l'importance de ces textes mystérieux en recueillant dix nouvelles tablettes écrites sur les deux faces dans le tumulus de Bogha-Keni (*Acad. des Inscriptions*, 23 août 1895).

Ces découvertes, quoique étrangères à nos études, ne nous sont pas indifférentes ; elles jettent un jour nouveau sur l'archéologie classique et c'est un Charentais qui a été dans ce genre de recherches l'un des travailleurs, ou pour mieux dire l'un des maîtres de la première heure.

M. Moro présente un silex taillé sur les deux faces rappelant un peu les flèches en losange de l'époque salutréenne, mais taillé beaucoup plus grossièrement, à la façon des pièces néolithiques des plateaux. Il a recueilli cette pièce sur la commune de Nersac, entre le Grand-Maine et le Peux.

M. de Fleury dépose, au nom de M. de Puybaudet, les positions de la thèse que notre confrère a soutenue, le 27 janvier dernier, devant le conseil de perfectionnement de l'École des Chartes, et qui a mérité à son auteur le n° 1 de sortie, comme il avait obtenu le n° 1 d'entrée.

Ce travail qui a pour titre : *Étude sur les sires de Lusignan, de Hugues 1er à Hugues VIII*, se rattache par plusieurs points à l'histoire de l'Angoumois. On y trouve relatée, par exemple, la guerre que Guillaume Taillefer III, comte d'Angoulême, eut à soutenir contre Hugues VI de Lusignan auquel il infligea plusieurs échecs, battant ses alliés Audouin de Barbezieux, Aimard d'Archiac et Baudouin de Cognac, ainsi que celle qui eut lieu plus tard entre Vulgrain Taillefer et Giraud de Blaye. Dans les notes qui sont données en

appendices, il y a lieu de signaler celle qui est relative à la date de la mort de Grimoard, évêque d'Angoulême, entre mars 1017 et novembre 1018.

Le même dépose également les statuts de l'*Association des photographies documentaires* qui vient d'être fondée à Paris, dans le but de réunir en un musée toutes les épreuves photographiques pouvant présenter quelque intérêt pour l'histoire, les arts et les sciences.

M. Biais rappelle à ses collègues un bas relief de l'église abbatiale de La Couronne représentant un chameau et signalé par l'abbé Michon dans sa *Statistique monumentale de la Charente* (p. 303). Il combat les explications données par cet auteur sur le symbolisme de ce bas relief.

M. Favraud entretient ses collègues de l'excursion qu'il a faite dans la grotte du Luquet, près du Quéroy. (Voir annexe).

M. Delavalle donne par lettre sa démission de membre titulaire.

M. Mouchère est élu secrétaire-adjoint en remplacement de M. Triou démissionnaire.

M. Jean, vicomte de Massougnes, demeurant à Paris, est nommé membre titulaire.

Demande à faire partie de la Société, en qualité de membre titulaire, M. Barraud, comptable, 186, rue Saint-Roch, à Angoulême, présenté par MM. Deserces, Barraud (Léopold) et George.

La séance est levée à dix heures.

Le Secrétaire,

J. George.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU 12 FÉVRIER 1896.

LES GROTTES DE LA CHAUME DU LUQUET.

Je me suis rendu récemment, avec M. Ramonet, de Ruelle, au Quéroy, pour y visiter les grottes récemment découvertes sur la Chaume du Luquet. C'est au mois de septembre dernier que l'ouverture de ces grottes eut lieu, mais on les connaissait depuis longtemps sans y attacher d'importance ; les bergères s'y réfugiaient en temps de pluie et les travailleurs des environs s'y mettaient à l'abri et y faisaient même, dit-on, leur cuisine.

Un maître d'hôtel du Quéroy eut l'idée de déblayer l'entrée de ces grottes et il s'aperçut qu'elles se prolongeaient fort avant sous le coteau, si avant même que tout le coteau semble percé comme une éponge. Il vit là matière à attirer les curieux et déblaya de plus en plus, nivelant salles et couloirs, abattant les stalactites et les rochers qui auraient pu gêner la circulation des visiteurs ; il rendit, en un mot, les grottes accessibles.

Nombre de personnes sont allées visiter ces excavations, qui sont réellement curieuses, tant par leur disposition que par les stalactites qui tapissent les parois des rochers ou pendent en festons des voûtes ; et le bruit ne tarda pas à se répandre qu'on y avait découvert des ossements humains.

C'est pour vérifier cette assertion que je me suis rendu à la Chaume du Luquet.

Le sol de la grotte suit une pente rapide dans toute son étendue et atteint, à la fin, une profondeur qui nous a paru au moins de cinquante mètres. Dans deux ou trois passages, on doit circuler, pendant quatre à cinq mètres, entre deux parois de rochers dont la distance n'est guère que de trente centimètres, ce qui a difficilement permis à l'homme d'habiter, même temporairement, ces excavations et ce qui a été

un obstacle insurmontable pour les animaux d'un certain volume. Nous avions donc de fortes raisons de croire que les grottes n'ont pas été habitées. On nous a montré cependant trois fragments de crâne humain, des débris de poteries faites au tour ou ornées de dessins gaulois et des ossements de cheval qu'on nous a dit avoir été trouvés dans la grotte.

Tout cela était à vérifier.

Nous avons fouillé sous la stalagmite et nous n'avons trouvé que de l'argile pure et du sable sans mélange, nulle trace d'ossements, de silex ou de poteries; pas la moindre trace de remaniement. On nous a cependant montré des os manifestement anciens.

Dans un petit réduit presque inaccessible, nous sommes parvenus à nous introduire en rampant dans la boue liquide qui forme le fond de la grotte, et là nous avons vu, bien en place, enchâssés à demi dans la stalagmite, des dents de cheval et divers ossements. Nous en avons dégagé quelques-uns que nous mettons sous les yeux de la Société. Le sol au-dessous de la stalagmite était vierge, et une anfractuosité du rocher s'élevait au-dessus de cette petite station jusqu'à perte de vue, probablement jusqu'au niveau du sol.

Nous nous sommes fait montrer la place où les débris de crâne avaient été trouvés; là encore une large fissure s'élève perpendiculairement sans qu'on puisse en apercevoir le terme. Nous avons soigneusement fouillé et remué le sol avec les mains; nous n'avons pas trouvé le moindre ossement, pas même une dent.

Quant aux poteries, les carriers ne se rappellent pas exactement où ils les ont trouvées et nous n'en avons pas découvert la moindre trace.

Nous sommes loin toutefois de suspecter la bonne foi de ces braves gens; nous sommes persuadés, au contraire, que poteries, crâne et ossements divers ont bien été trouvés dans les grottes; mais nous sommes persuadés tout aussi intimement que jamais l'homme ni les animaux n'y ont pénétré vivants.

Voici ce qui a dû se passer : Ces cavernes ont eu autrefois des fissures aboutissant au sol naturel, fissures fermées aujourd'hui par la végétation et une très mince couche de terre ; les eaux ont entraîné à l'intérieur les ossements des animaux morts sur la chaume ou déposés là (il n'y a pas longtemps encore) par les habitants des hameaux voisins ; les débris de crâne humain et les poteries ont suivi la même voie.

On peut donc visiter les grottes de la Chaume du Luquet pour leur curiosité naturelle, et elles le méritent assurément ; mais on ne doit pas s'attendre à y trouver une station humaine ou même un repaire d'animaux.

A. FAVRAUD.

SÉANCE DU MERCREDI 11 MARS 1896

PRÉSIDENCE DE M. CHAUVET
PRÉSIDENT.

Membres présents :

MM. BASTIER, BIAIS, BOILEVIN, CALLAUD, FAVRAUD, DE FLEURY, FURAUD, MORO, MOUCHÈRE, MOURRIER, TOUZAUD et GEORGE, secrétaire.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. LE PRÉSIDENT dépose sur le bureau des exemplaires du volume de 1895, à la disposition des sociétaires.

Il dépose également les ouvrages reçus depuis la dernière réunion de la Société.

Il signale à l'attention de ses collègues, dans le *Bulletin* de la Société archéologique du Limousin une étude de M. l'abbé Arbellot : *Observations critiques à M. l'abbé Duchesne sur les origines chrétiennes de la Gaule et sur l'apostolat de saint Martial.*

Dans ce travail, qui est la réunion de treize articles extraits de *L'Univers*, de *La Vérité* et de la *Semaine religieuse* de Limoges, l'auteur fait remonter, avec l'école traditionaliste, les origines chrétiennes du Limousin au Ier siècle, contre l'opinion de l'école historique qui, avec Grégoire de Tours, place vers l'an 250 la fondation de nos principales églises.

M. l'abbé Arbellot présente à l'appui de sa thèse un nouveau document, une *Vie de saint Martial* remontant à la première moitié du IXe siècle, découverte à la bibliothèque de Carlsruhe.

Dans cette étude se trouvent, çà et là, quelques notes intéressant la Charente : un fragment d'une lettre inédite de Mgr Cousseau et, à propos du concile de Limoges (1028), la défense du chroniqueur Adhémar de Chabannes que l'abbé Duchesne traite de faussaire, etc.

M. le Président rend compte d'une fouille à laquelle il a assisté dans le cimetière barbare de Saint-Germain, commune de Saint-Front, arrondissement de Ruffec. (Voir annexe.)

M. Biais dépose, pour le musée d'Angoulême, au nom de M. Billaud, propriétaire, une hachette en pierre découverte dans les environs de Sireuil.

Il informe la Société que, dans le courant de l'année 1895, le musée archéologique d'Angoulême a reçu 4,392 visiteurs.

M. Boilevin, au nom de la commission des finances, donne lecture de son rapport dont les conclusions sont adoptées et à l'unanimité des remerciements sont adressés à M. le Trésorier.

M. Barraud, rue Saint-Roch à Angoulême, est nommé membre titulaire.

La séance est levée à dix heures et demie.

Le Secrétaire,

J. George.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE

DU 11 MARS 1896.

CIMETIÈRE BARBARE DE SAINT-GERMAIN,

COMMUNE DE SAINT-FRONT.

M. Poux, propriétaire à Saint-Germain, près Saint-Front, arrondissement de Ruffec, vient de découvrir et de fouiller dans sa propriété, entre Saint-Germain et Bourdelais, un ancien cimetière barbare que j'ai pu visiter, grâce à son obligeance, le 27 février dernier.

Nous y avons fouillé, ce jour-là, deux tombes d'enfants et deux tombes d'adultes dépourvues de couvercles; d'an-

ciens travaux de culture ou des fouilles antérieures les avaient déjà mises en désordre; elles ne contenaient que des ossements.

M. Poux avait déjà exploré à plusieurs reprises quarante-quatre sarcophages et avait soigneusement noté pour chacun d'eux les dimensions, les objets recueillis et les diverses particularités observées. Je reproduis ci-après la note très précise qu'il a bien voulu me fournir à ce sujet.

D'après les renseignements complémentaires recueillis sur place, les sarcophages, tous taillés dans des blocs de pierres tendres, quelques-uns en pierre d'Angoulême, sont orientés de l'Est à l'Ouest; ils ont la forme de longues auges plus larges à la tête qu'aux pieds et sont (quand ils n'ont pas été dérangés) couverts d'une longue pierre plate en dessous et bombée dans la partie supérieure. Quelques-uns portent à l'extérieur des croix à branches égales grossièrement tracées à la pointe; sur l'un j'ai relevé une étoile à six branches égales. Des signes analogues ont été constatés sur les tombes franco-mérovingiennes de l'Aisne (1).

La couche de terre qui recouvre ces sépultures varie entre $0^{m}25$ et $0^{m}35$; cette faible profondeur est probablement la cause du désordre constaté dans ce cimetière; à Herpes où tout était en place au moment de la découverte, il fallait souvent creuser jusqu'à deux mètres pour trouver les corps.

A Saint-Germain les ossements sont souvent en désordre, la tête n'est plus en place, on la trouve au milieu du sarcophage; il est vrai que l'abbé Cochet dans des sépultures non remaniées de la Seine-Inférieure, datant aussi de l'époque barbare, a constaté des squelettes accroupis ou repliés sur eux-mêmes (2); semblable observation a été faite en Bourgogne (3).

(1) Édouard Fleury. *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, t. II, fig. 237, 239.

(2) Abbé Cochet. *La Normandie souterraine*. Paris, 1885, p. 214.

(3) Baudot (Henri). *Mémoire sur les sépultures barbares de l'époque mérovingienne en Bourgogne*. Dijon, 1860, p. 18, 136.

Quelquefois deux ou plusieurs corps sont réunis dans la même tombe.

Vers le milieu du cimetière, M. Poux à constaté les traces d'un foyer avec cendres, charbons, ossements brûlés et débris de poteries : probablement les restes d'une sépulture à incinération, survivance d'une ancienne coutume conservée par quelque famille gallo-romaine au milieu des nouvelles mœurs adoptées par les barbares.

Aucune monnaie, aucun vase entier. Les débris de poterie recueillis çà et là indiquent des vases communs à pâte bien cuite mais sans les ornements si fréquents à Herpes.

Notes prises par M. Poux au moment des fouilles.

	DIMENSION DES SARCOPHAGES			
	Longueur.	Largeur aux deux bouts.		Profondeur.
Sépultures nos 1 à 8. — Aucune dimension n'a été prise ; elles ne contenaient rien d'intéressant.				
N° 9. — Le couvercle porte quatre croix ; en dessous une cavité contenait un débris hémisphérique ferrugineux, fragment de poterie ou de casque ?	2,05	0,45	0,23	0,40
Une boucle en fer avec appliques en argent et deux plaques en fer paraissant dépendre de boucles.				
N° 10. — Pas de renseignements.				
N° 11. — Couvercle brisé ; pas de terre ; sur la poitrine du squelette deux boucles en bronze et sur les tibias deux lames de bronze et une agrafe en bronze	1,75	0,40	0,22	0,35

	DIMENSION DES SARCOPHAGES			
	Longueur.	Largeur aux deux bouts.		Profondeur.
N° 12 — Pas de renseignements.				
N° 13. — Pas de couvercle, saillie ménagée dans le sarcophage pour placer la tête (0m03)...............	1,87	0,46	0,23	0,37
N° 14. — Pas de couvercle, deux corps étendus superposés	1,75	0,45	0,25	0,35
N° 15. — Couvercle brisé; pas de terre; os mal conservés ; pas de saillie sous la tête..........................	1,95	0,42	0,25	0,38
Débris de tuiles entre les n°s 14 et 15.				
N° 16 — Un couvercle; un peu de terre; deux corps; os mal conservés; fémur de 0m50, tibia de 0m45, débris de charbons; saillie de 0m05 sous la tête.............................	1,82	0,48	0,24	0,35
N° 17. — Pas de couvercle; terre et pierres; sur la poitrine une agrafe en bronze; une plaque en bronze et fer rouillé tombée en poussière au moment de la fouille; un bijou en bronze orné de verre de couleur; saillie de 0m04 sous la tête.........	1,76	0,45	0,23	0,30
N° 18. — Couvercle brisé; un squelette étendu placé de façon normale; autres os dispersés; un crâne au milieu du cercueil; pas de saillie....	1,62	0,40	0,20	0,40
N°s 19, 20, 21. — Pas de renseignements.				
N° 22. — Pas de couvercle; sarcophage entier en pierre à grains fins, plein de terre; os assez bien conservés; fémur 0m48, tibia 0m39; saillie de 0m07 sous la tête.................	1,70	0,40	0,25	0,45

	DIMENSION DES SARCOPHAGES			
	Longueur.	Largeur aux deux bouts.		Profondeur.
N° 23. — Pas de couvercle; un squelette étendu et d'autres os dispersés; deux crânes placés au milieu du cercueil	1,81	0,51	0,23	0,33
N° 24. — Pas de couvercle; un seul squelette bien conservé; pas de saillie sous la tête	1,83	0,41	0,17	0,42
N° 25. — Pas de couvercle; os brisés; trois crânes, deux au milieu, l'autre à sa place habituelle	1,92	0,54	0,23	0,35
N° 26. — Sarcophage entier; squelette bien conservé; pas de saillie sous la tête	1,65	0,46	0,17	0,29
N°s 27 et 28. — Pas de renseignements.				
N° 29. — Pas de couvercle; deux corps bien conservés	2,04	0,58	0,39	0,25
N° 30. — Un couvercle; plein de terre; à la hauteur des épaules un collier en bronze avec stylet (?) et fermoirs; terre cuite peinte et deux attaches en bronze	1,82	0,45	0,23	0,40
N° 31. — Pas de couvercle; un seul corps	1,78	0,55	0,36	0,40
N° 32. — Un couvercle; une petite boule creuse en bronze	»	»	»	»
N° 33. — Tibia de 0m39, fémur de 0m49.	1,79	0,50	0,22	0,38
N° 34. — Pas de couvercle, deux corps dont les os occupent des positions anormales	»	»	»	»
N° 35. — Pas de couvercle; petits os; en dehors du cercueil une plaque en cuivre	1,20	0,37	0,17	0,20

	DIMENSION DES SARCOPHAGES			
	Longueur.	Largeur aux deux bouts.		Profondeur.
N° 36. — Pas de couvercle; deux corps.	1,75	0,40	0,22	0,35
N°s 37 et 37 *bis*. — Deux petits cercueils non couverts; os très petits ..	0,67	»	»	»
N° 38. — Pas de couvercle; fémur de 0m53, tibia de 0m42; une boucle en fer; une plaque en fer et une attache en fer avec appliques (probablement en argent)........................	1,96	0,46	0,39	0,38
N° 39. — Pas de couvercle; deux morceaux de fer informes.............	1,79	0,44	0,18	0,35
N° 40. — Pas de couvercle; nombreux ossements et deux crânes au milieu.	1,79	0,35	0,24	0,33
N° 41. — Énorme cercueil; couvercle de 2m32 de long; saillie de 0m03 sous la tête; très gros os; fémur de 0m53; un sabre pointe à hauteur du crâne; boucle en fer et débris de fer; pas de terre.........................	2,16	0,60	0,40	0,45
N° 42. — Couvercle bien tailllé de 2m de long; deux squelettes dont l'un dans sa position naturelle..........	1,80	0,54	0,30	0,43
N°s 43 et 44. — Deux petits cercueils bombés mesurant 1m et 1m20 de long.				

Examen des objets recueillis par M. Poux.

Voici les divers objets recueillis jusqu'à ce jour dans le cimetière de Saint-Germain :

1° Un coutelas *(scramasaxe)* à tranchant unique muni d'une rainure sur l'un des côtés du dos; la lame est longue

de $0^{m}35$, la soie plate de $0^{m}15$. Il était placé à gauche du squelette, la poignée à la hauteur de la hanche, la pointe vers l'épaule.

L'abbé Cochet figure une tombe barbare trouvée en Allemagne, dans laquelle le coutelas est placé dans la même position mais la pointe en bas et la poignée à l'épaule (1).

Ces armes assez fréquentes dans les tombes barbares varient beaucoup de longueur. H. Baudot en a recueilli en Bourgogne mesurant $0^{m}70$ (2).

Comparer avec le coutelas trouvé à Salles-Lavalette (Charente) (3).

2° Une boucle en fer longue de $0^{m}07$ large de $0^{m}04$ avec ardillon à base massive long de $0^{m}065$; c'est le type commun des boucles barbares.

Ces deux objets ont été trouvés dans la même tombe portant le n° 41 de la liste donnée par M. Poux.

3° Un couteau en fer, à lame pointue et à soie plate, long de $0^{m}19$; c'est le diminutif du scramasaxe, analogue à ceux figurés par H. Baudot (4) et par l'abbé Cochet (5).

4° Deux petites appliques en bronze analogues à celles reproduites par H. Baudot, *loc. cit.* pl. XV, fig. 19.

5° Une chaine en bronze longue de $1^{m}25$ formée de maillons en forme d'S, longs chacun de $0^{m}022$ environ : elle est terminée par une petite aiguillette plate en bronze longue de $0^{m}06$, large de $0^{m}01$ qui s'y trouve jointe par une bélière; cette pièce se trouvait sur la poitrine; elle rappelle les petites chaînes trouvées en Bourgogne (6).

6° Boule creuse formée de deux feuilles de bronze et munie d'une tige en fer; analogue à nos épingles à cheveux

(1) Abbé Cochet. *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes.* Paris. 1857, p. 220.

(2) Baudot (Henri). *loc. cit.*, p. 20.

(3) *Bulletin* de la Société archéologique et historique de la Charente, 1884-85, p. LXII.

(4) Baudot (Henri). *loc. cit.*, p. 21.

(5) Abbé Cochet. « Sépultures gauloises », *loc. cit.*, p. 148, 212.

(6) Baudot (Henri). *loc. cit.*, pl. XV, f. I. — F. Moreau. *Album Caranda,* nouvelle série, pl. XLI; pl. LVI, f. 2.

modernes à tête de verre; grosse comme une noisette moyenne.

Cette pièce trouvée près de la tête d'un squelette suppose une grande habileté chez les bijoutiers mérovingiens; il ne devait pas leur être facile de souder deux demi-sphères en feuille de bronze pour en faire une boule... et munir cette boule d'une tige...

Des analogues ont été recueillies en Bourgogne (1), mais il n'en a pas été signalé à Herpes.

7° Deux aiguillettes plates, ou terminaison de courroie, trouvées dans une tombe, sur les tibias; elles sont formées d'une lame de bronze longue de 0^{m}068, large de 0^{m}017; l'une des extrémités est mince, coupante et arrondie comme le bout d'un couteau de table; à l'autre extrémité, la feuille de bronze est double, comme une large pince; elle est coupée carrément et percée dans chacun des deux angles d'un trou pour fixer le cuir ou l'étoffe qui devait se placer dans la fente produite par la double lame terminale.

Des objets analogues ont été recueillis dans les sépultures barbares :

En Bourgogne (2); en Savoie, par M. Gosse de Genève qui en a reproduit plusieurs dans les premières planches de sa notice sur d'anciens cimetières trouvés en Savoie.

8° Un petit crochet de sûreté en bronze dont les semblables se trouvent assez fréquemment dans les stations gallo-romaines et qui sont demeurés en usage très longtemps (3).

9° Une petite broche discoïdale montée en bronze; divisée en cinq compartiments formant une sorte de croix; la partie centrale est un carré garni d'une plaque de verroterie verte; à chaque angle de carré, est fixée une petite tige en bronze rejoignant le bord extérieur du cercle qui se trouve

(1) Baudot (Henri). *loc. cit.*, pl. XV, fig, 14 à 17. — *Album Caranda*, nouvelle série, pl. XXV, fig. 6.

(2) H. Baudot. *loc. cit.*, pl. XVIII, fig. 9 à 12.

(3) H. Baudot. *loc. cit.*, pl. XV, fig. 3. — F. Moreau. *Album Caranda*, nouvelle série, pl. LVII, fig. 15.

ainsi divisé en quatre cases garnies de verroterie rouge, avec un carré vert au milieu.

Le tout est fixé par du mastic, encore visible sur une plaque inférieure de même métal et de même grandeur qui est munie d'une tige destinée à fixer le bijou.

10° Une feuille de bronze formant un carré (0m043 de côté) à angles arrondis; avec une pointe triangulaire peu accentuée au milieu de chaque côté ; les quatres angles sont percés d'un trou, ce qui permettait de fixer l'objet, comme ornement... peut-être sur un baudrier ?

11° Trois grains de collier réunis; celui du milieu de forme allongée rappelle vaguement une dent de carnassier percée au bout de la racine ; mais ce n'est pas une dent ni de l'ambre; c'est une substance brune assez difficile à déterminer; les deux autres, d'égale grandeur, sont de petits cylindres (0m015 de diamètre, 0m012 d'épaisseur) en pâte de verre percés dans le sens de l'axe: ils sont ornés de lignes brisées; l'un est à fond blanc bordé de jaune, avec lignes brisées noires; l'autre à fond gris orné de lignes rouge-brique formant dents de loup.

Les trois grains réunis semblent former une amulette analogue à celle trouvée dans l'une des sépultures gauloises de Caranda (1).

Ces perles semblent être d'un autre type que celles d'Herpes ; ce dernier cimetière en a donné très peu de forme cylindrique.

12° Deux boucles de ceinture en fer avec deux contre-plaques analogues à celles figurées par H. Baudot dans sa planche IV.

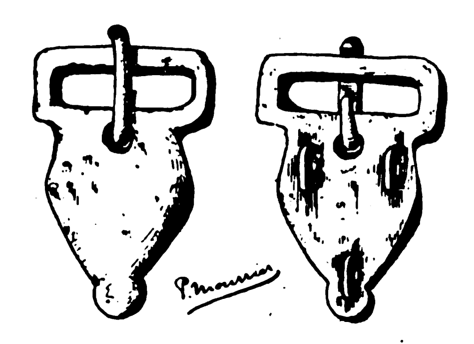
L'une de ces boucles porte encore la trace d'une mince feuille d'argent, finement découpée, comme du tulle, et qui a été fixée sur le fer, non par un travail de damasquinure, c'est-à-dire en incrustant un fil d'argent dans une rainure faite dans le fer au moyen d'un burin, mais en fixant par un procédé spécial, sur le fer, une mince feuille d'argent qui était découpée après sa mise en place.

(1) F. Moreau. *Album Caranda*, nouvelle série, pl. XXX, fig 2.

Ce curieux mode de travail a été constaté dans plusieurs cimetières barbares, notamment en Bourgogne (1).

M. Ph. Delamain n'a signalé à Herpes que des damasquinures; il serait intéressant de savoir si le placage était aussi employé.

13° Deux petites boucles en métal longues de 0m035 formées chacune d'une plaque triangulaire dont le plus petit côté se termine par une boucle quadrangulaire munie d'un ardillon ; l'angle opposé se termine par un petit disque.



La plaque est munie à la partie inférieure, près de chacun des trois angles, d'une bélière servant à fixer la boucle sur de l'étoffe ou sur du cuir.

Ces deux pièces trouvées dans le même tombeau sont formées d'un métal blanc portant çà et là de longues taches de vert-de-gris. Sont elles en argent ? ou en bronze étamé !?

L'ensemble de cette industrie indique l'époque barbare ... mérovingienne.

L'absence de monnaies, de poteries ornées permet de croire que c'est vers la fin de cette époque qu'il faut placer le cimetière de Saint-Germain... Il serait donc moins ancien que le cimetière d'Herpes.

(1) H. Baudot, *loc. cit.*, p. 32.

SÉANCE DU MERCREDI 15 AVRIL 1896.

PRÉSIDENCE DE M. CHAUVET,
PRÉSIDENT.

Membres présents :

MM. P. BARRAUD, CALLAUD, FAVRAUD, DE FLEURY, JEANSOULIN, DE MASSOUGNES, MORO, MOUCHÈRE, MOURRIER et GEORGE, secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. LE PRÉSIDENT dépose sur le bureau les ouvrages reçus depuis la dernière réunion de la Société.

Il rend compte du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne auquel il vient d'assister et signale quelques communications se rattachant à l'archéologie de nos régions notamment :

Deux mémoires de M. Lièvre;

Le premier sur l'évolution du menhir considéré comme un fétiche, débutant par une simple pierre longue plantée debout, transformée plus tard en une pile pleine, comme celle de Pire Longe, et devenant enfin la tour aveugle gallo-romaine comme celle de Vesone ou un temple analogue à ceux de Sanxay ou de Chassenon.

Cette dernière assimilation a été généralement accueillie avec des réserves.

Le deuxième sur les Taïfales du Poitou qu'il place à Celle l'Evecault, près Poitiers.

Deux mémoires, l'un de M. l'abbé Bosseboeuf, l'autre du P. de La Croix, sur les restes d'un temple de Minerve trouvé à Izeures (Indre-et-Loire), remplacé au Ve siècle par une chapelle chrétienne dont les fondations furent construites avec des blocs sculptés provenant de l'édifice païen.

M. Chauvet lit un rapport de M. R. du Vignaud sur les fouilles faites au nom de la Société dans le cimetière de Chez-Chante, commune de Messeux. (Voir annexe.)

Ce cimetière est daté de la fin du IIe siècle et ne paraît pas avoir contenu de sépultures chrétiennes, toutes sont à incinération; nous sommes donc à Messeux en plein paganisme, à la fin du IIe siècle.

C'est en multipliant les observations analogues à celles d'Izeures et de Chez-Chante qu'on éclairera d'un jour spécial la difficile question de nos origines chrétiennes, dont les savants mémoires de M. l'abbé Arbellot et de M. l'abbé Duchesne nous ont fourni un intéressant chapitre à propos de saint Martial.

M. le Président donne ensuite lecture d'une lettre de M. l'abbé Legrand relative à la découverte faite le 28 décembre 1895, par le sieur Léon Souchet, au hameau de Chez-Rivière, commune de Saint-Preuil, de divers vases et fragments de poterie : cette découverte a eu lieu en travaillant à l'extraction de cailloux. Les vases sont au nombre de sept. Ils sont présentés aux membres de la Société qui remarquent surtout une amphore, un vase à verser et une coupe.

D'après M. Legrand, ces objets paraissent remonter à l'époque gallo-romaine et constituent chacun un type spécial de fabrication. Ils peuvent être d'un secours utile pour l'histoire de l'art de la poterie dans la Charente et M. Legrand y voit la confirmation décisive de

l'opinion par lui émise lors de la découverte de fragments semblables dans la commune de Bouteville (1).

M. GEORGE commence la lecture de notes relatives à la topographie du vieil Angoulême. Il détermine l'emplacement des principales *Croix-divises*, qui étaient les bornes de l'ancienne banlieue ou *Franchises* et il énumère les cinq faubourgs et les cinq paroisses situés sous les murs de la ville. Il décrit ensuite la paroisse Saint-Yrieix et communique divers renseignements relatifs à l'abbaye, aux fortifications et aux *ponts* Saint-Cybard.

M. Sémoret donne par lettre sa démission de membre titulaire.

La séance est levée à dix heures.

Le Secrétaire,

J. GEORGE.

(1) *Bulletin* de la Société archéologique de la Charente, 1889, page LXI.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 AVRIL 1896.

CIMETIÈRE GALLO-ROMAIN DE CHEZ-CHANTE, COMMUNE DE MESSEUX.

Fouilles exécutées en 1894 par MM. G. Chauvet et R. du Vignaud.

RAPPORT DE M. R. DU VIGNAUD

Situation. — Ce cimetière est situé dans le jardin du sieur Blanchard, au village de Chez-Chante (commune de Messeux, n° 27, section C. du plan cadastral), à 400 m. ouest de l'Église paroissiale et à 1,100 m. environ, au nord, de l'ancien chemin de Ruffec à Confolens, qui suivait l'assiette d'une voie antique d'ordre secondaire, jalonnée par des lieux dits caractéristiques.

Une monnaie de Marc-Aurèle-Antonin (empereur 161-180 après J. C.) recueillie dans une des urnes funéraires, date les sépultures de la fin du paganisme dans notre pays.

Disposition des sépultures. — Les sépultures fouillées en 1894 étaient placées en ligne droite, orientées N-O. S-E. sur 15 mètres de longueur. Déjà en 1874 le propriétaire avait fouillé une ligne parallèle très voisine qui lui avait donné, à son dire, 22 urnes de terre cuite et 12 de verre, quelques-unes brisées, (les autres sont actuellement dispercées dans des collections particulières). Une autre urne de terre avait été découverte par MM. de Fleury et R. du Vignaud, en décembre 1886, dans le prolongement de la ligne fouillée cette année (voir *Bulletin* de la Société, 1887). Des recherches exécutées méthodiquement dans le même jardin

pour retrouver quelques autres lignes de sépultures n'ont donné que des débris assez nombreux de poteries répandus sur place dans le terrain évidemment remanié.

Aucun signe extérieur ne trahissait la tranchée funéraire au fond de laquelle les urnes étaient enfouies à 1^m ou 1^m50 les unes des autres, à une profondeur uniforme de 0^m70, reposant sur l'argile rouge très compacte qui forme le sous-sol. Quelques-unes étaient calées par des pierres, toutes étaient recouvertes d'une couche de terre noirâtre de 0^m10 d'épaisseur mélangée de débris de charbon, restes de bûcher d'incinération; enfin le trou avait été comblé avec la terre qu'on en avait retirée.

Des tessons de terre cuite et de verre, dont un porte la marque du potier, recueillis dans les couches supérieures, montrent que sur certains points il y avait eu des remaniements.

Outre les objets usuels de fer (clefs, pioches, haches, etc.) qui accompagnaient certaines sépultures, des clous en assez grand nombre témoignent que plusieurs urnes étaient primitivement protégées par des cercueils en bois, protection insuffisante car quelques-unes ont été retrouvées complètement écrasées par le poids des terres; deux étaient renfermées dans des auges en pierre, les autres simplement recouvertes soit de tuiles à rebords, de pierres plates, etc.

Toutes contenaient des cendres et des ossements calcinés habituellement mêlés à des argiles et infiltration.

Inventaire des Sépultures. — (Les lettres correspondent aux étiquettes collées sur les objets adressés à la Société.)

R. — Vase en terre grossière à panse rebondie.

H. — Débris de vase brisé.

G. — Vase en terre, exhumé par le propriétaire, antérieurement au marché passé avec lui. — Ce vase qui était accompagné d'une pioche en fer est à Cognac (chez M. X... où le fils de Blanchard travaille).

F. — Vase de terre, calé avec des pierres, accompagné d'une petite urne à anse en terre rouge, d'une petite hache de fer et d'un débris de même métal très oxydé qui paraît avoir été une lame quelconque. L'urne funéraire contenait la seule monnaie (M. ANTONINUS-AUG) qui ait été trouvée. Le contenu d'autres urnes n'a pas été visité par crainte d'avaries; peut-être trouverait-on d'autres monnaies.

E. — Débris de plusieurs vases en verre écrasés par les terres et agglutinés par les argiles et infiltration sur un disque de terre cuite (couverture de pot ?) qui leur servait évidemment de support.

Au-dessus, autres débris de verre protégés par une tuile à rebords — clef, ferrailles.

D. — Fine poterie de terre noire recouverte d'une pierre plate.

C. — Vase à anse en verre, en forme de pot à eau recouvert d'une auge en pierre cubique.

B. — Vase en verre à deux anses, contenu dans une auge cylindrique en pierre à couvercle en forme de dôme surmontée d'un fleuron.

A. — Poterie de terre brune à panse godronnée, recouverte d'une petite soucoupe creuse en terre rouge, renversée.

P. — Petite urne en verre.

O. — Débris informes.

N, — Vase de terre couvert d'une tuile à rebords. Verre fondu dans les déblais.

K et L. — Vases de terre brisés par le poids du terrain.

M. — Vase en verre couvert de plusieurs rognons de silex avec des fragments d'un autre vase en verre par-dessus,

et au-dessous des tessons de poteries de verre fondu et des clous.

(C'est à l'extrême obligeance et à l'habileté de M. F. Dubois, de Nanteuil, qu'est due la restauration d'une partie des vases retrouvés brisés.)

R. DU VIGNAUD.

SÉANCE DU MERCREDI 13 MAI 1896.

PRÉSIDENCE DE M. CHAUVET,
PRÉSIDENT.

Membres présents :

MM. D'AUTEVILLE, BOILEVIN, CALLAUD, FAVRAUD, JEANSOULIN, MOUCHÈRE, MOURRIER, TOUZAUD et GEORGE, secrétaire.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. LE PRÉSIDENT dépose sur le bureau les ouvrages reçus depuis la dernière réunion de la Société.

Il signale à l'attention de ses collègues :

1° Une étude de M. DUJARRIC-DESCOMBES, membre correspondant, *Le Présidial de Périgueux érigé en cour souveraine (1590)*, offerte à la Société. — Des remerciements sont adressés à l'auteur.

2° Dans le *Bulletin départemental de l'instruction primaire (15 mars 1896)*, une circulaire relative à

la participation des instituteurs aux recherches historiques et archéologiques, suivie d'une note pour aider à la découverte de stations et d'instruments préhistoriques.

Il donne ensuite lecture d'une nouvelle lettre de M. Debect, propriétaire au logis du Peyrat, canton de Villebois-Lavalette, relative à la litre de l'église de Blanzaguet.

M. Favraud, qui est allé la voir, informe ses collègues qu'elle est en très mauvais état et qu'il est fort difficile d'en lire les armes. Il en présente un croquis dû à M. l'instituteur de la commune.

M. le Président propose à la Société de souscrire aux deux ouvrages que notre collègue M. l'abbé Blanchet va faire paraître prochainement : *Le Clergé de la Charente pendant la Révolution* et *M. le chanoine Descordes*. — Cette proposition est acceptée.

M. Chauvet lit une lettre de M. Philippe Delamain relative au cimetière barbare de Saint-Germain, commune de Saint-Front. Dans cette lettre se trouvent plusieurs détails intéressants, relatifs à des objets provenant du cimetière d'Herpes. Le paragraphe relatif aux boucles en bronze blanc, contient une importante observation sur les procédés de fonte des barbares (voir annexe).

M. Chauvet signale en outre un rapport de M. Tarnaud paru dans le *Bulletin de la Société des amis des sciences et arts de Rochechouart,* t. V. nº VI, sous ce titre « Fouilles de sépultures mérovingiennes à Saint-Germain, commune de Saint-Front (Charente) », pages 157 à 166. Ce travail qui contient des observations soigneusement analysées est la reproduction des notes

communiquées par M. Poux et prises au moment des fouilles par lui et par M. Tarnaud.

Parmi ces observations il convient de signaler les suivantes, qui n'ont pas été insérées dans nos bulletins (1).

Les cercueils sont creusés dans un seul bloc de pierre calcaire tendre, ressemblant à celle des environs d'Angoulême ; cependant quelques-uns sont faits avec un calcaire plus fin mais plus dur, qui proviendrait, au dire des gens du pays, d'une carrière située à quelques kilomètres.

L'intérieur en est grossièrement taillé, l'outil a laissé des traces semblables à celle que laisse une bèche sur du bois. A la tête, sur toute la largeur du cercueil, le fond présente une saillie de 3 à 5 centimètres d'élévation et de 20 centimètres de longueur environ. Quelques-unes de ces saillies ont, en leur milieu, une entaille rectangulaire à fond plat ou concave. Dans le fond du cercueil ont voit deux rigoles grossièrement creusées convergeant vers un trou percé sous la saillie.

Un certain nombre de cercueils renfermaient un ou deux squelettes dans la position naturelle ; d'autres contenaient des os placés dans toutes les positions autour de ces squelettes et l'un d'eux était plein d'ossements.

La chaine décrite sous le n° 5, a été trouvée dans la tombe n° 30 à hauteur des épaules, elle était engagée en partie dans les vertèbres cervicales.

Tous les sarcophages découverts, si l'on tient compte de ceux, en petit nombre, qui étaient dispersés, formaient cinq rangées parallèles comprises dans une

(1) *Bulletin* de la Société archéologique de la Charente, séance du 11 mars 1896.

surface d'un are environ ayant la forme d'un rectangle de 12 mètres de long sur 9 à 10 mètres de large.

M. GEORGE continue la lecture des notes qu'il a recueillies sur le vieil Angoulême. Il détermine les limites des paroisses Saint-Jacques de L'Houmeau, Saint-Martial, Saint-Martin et Saint-Ausone, qui avec la paroisse Saint-Yrieix entouraient la ville de toutes parts. Il donne ensuite quelques détails relatifs à chacune de ces paroisses.

M. G. CHAUVET, à propos des poteries anciennes trouvées à Bouteville par M. l'abbé Legrand, communique à la Société une série de dessins et de photographies représentant les divers types de céramique ancienne trouvés en Gaule.

Les poteries de l'antiquité classique (grecques, étrusques, romaines, etc.) ont toujours été l'objet de sérieuses recherches archéologiques; mais les produits d'industries locales (préhistoriques, celtiques, gauloises ou barbares) ont été, jusqu'au commencement de ce siècle, complètement négligés et considérés comme sans intérêt.

Brongniart et Riocreux ont à peine aperçu le véritable classement de nos poteries françaises de la première époque (1).

C'est l'abbé Cochet qui l'un des premiers commença à jeter un peu de lumière sur la question (2).

En ce qui touche plus particulièrement nos régions, Benjamin Fillon a consacré un court chapitre à la

(1) Alex. Brongniart. *Traité des arts céramiques ou des poteries*, t. I. p. 480 et suiv. XXV, XXVI, XXVII. — 1854.

(2) Abbé Cochet. *Archéologie céramique et sépulcrale* ou l'art de classer les sépultures anciennes à l'aide de la céramique, 1860.

céramique primitive du Poitou, dans son livre : *L'art de terre chez les Poitevins*, 1864.

M. Chauvet a réuni sur ce sujet de nombreux documents qui lui permettent de classer nos poteries charentaises de la manière suivante :

1° Les hommes des temps quaternaires de nos régions semblent avoir complètement ignoré l'art du potier, si l'on en juge par les fouilles faites dans les grottes, abris sous roches et alluvions.

2° Les premières poteries charentaises apparaissent dans les dolmens.

Elles sont généralement mates, faites sans l'aide du tour et leur pâte tendre et peu cuite est mêlée de grains de quartz; leur fond est le plus souvent rond, plus rarement plat et les côtés sont fréquemment munis de boutons percés pour faciliter la suspension. De curieux échantillons ont été recueillis dans les dolmens de Barro, de La Mouline, etc., dans le tumulus de Saint-Georges (Collection G. Chauvet), dans la Motte de La Garde (Collection Lièvre), dans les tumulus de la Boixe (Musée d'Angoulême).

Ces monuments ont fourni les divers types de poteries funéraires. Les types usuels ont été recueillis en abondance par M. le baron Eschassériaux dans la curieuse station du Peu-Richard (près Saintes).

Les vases, souvent très grands, en forme de jarres, sont munis d'anses variées ornées de cercles, demi-cercles et grecques (1). Ces types du Peu-Richard sont bien néolithiques, ils ont été trouvés dans les tumulus de cette époque d'Availles-sur-Chizé (Deux-Sèvres) (2).

3° Vers la fin de l'époque néolithique, l'industrie du

(1) Baron Eschassériaux. Le camp néolithique du Peu-Richard, (Charente-Inférieure). *Matériaux pour l'histoire primitive de l'homme*, 2e série, t. XIII.

(2) B. Fillon. *L'art de terre chez les Poitevins*, p. 8, fig.

potier prend un grand développement ; l'ornementation se perfectionne (Camp du Recoux), pour arriver à créer un art véritable à l'âge du bronze comme en témoigne la belle série recueillie au Bois-du-Roc, commune de Vilhonneur (1).

Les nouveaux décors sont surtout caractérisés par des ornements faits à la pointe sur une poterie à pâte noire ou très foncée ; les creux étaient ensuite remplis d'une substance blanche, chaux ou étain, comme dans les spécimens du lac du Bourget (Savoie).

4° Entre l'âge du bronze et l'invasion romaine les documents sont rares pour nos régions, probablement parce que les recherches n'ont pas été dirigées dans ce sens. Les quelques trouvailles faites dans les tumulus de l'âge du fer permettent cependant de penser qu'il existe chez nous une série de poteries gauloises, analogues à celles trouvées dans l'est et notamment dans les riches cimetières du département de la Marne (2).

5° Les poteries gallo-romaines, si communes partout, sont trop connues des archéologues pour qu'il y ait lieu d'insister sur elles.

6° Quant à la céramique barbare, les fouilles de M. Ph. Delamain dans le cimetière d'Herpes en ont fourni les principaux spécimens (3).

La séance est levée à dix heures et demie.

Le Secrétaire,
J. GEORGE.

(1) Musée de Sèvres. — Collection G. Chauvet.

(2) G. Chauvet. *Le Gros Guignon;* Tumulus de la commune de Savigné (Vienne).

A. Masfrand. *Le Limousin préhistorique*. Rochechouart 1895. p. 96 et suiv.

(3) Philippe Delamain. *Le cimetière d'Herpes*, pl. XVII et XVIII.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 MAI 1896.

LES CIMETIÈRES DE SAINT-GERMAIN ET D'HERPES.

Jarnac, 11 mai 1896.

MON CHER PRÉSIDENT,

J'ai lu avec intérêt votre intéressante notice sur le cimetière barbare de Saint-Germain, près Ruffec.

Je suis persuadé comme vous que ce cimetière appartient à l'époque barbare.

Les coutelas sont bien semblables à ceux d'Herpes, la chaine en bronze formée de maillons en forme d'S, existe aussi à Herpes, en bronze et en *argent*.

Je n'ai point trouvé à Herpes de boules creuses, mais j'y ai trouvé très souvent la preuve de l'adresse des hommes de ce temps à travailler tous les métaux et à faire d'étonnantes soudures.

Pour les perles, les dernières fouilles d'Herpes en ont donné un grand nombre de cylindriques et même de quadrangulaires allongées, du même type que celles que vous décrivez.

J'ai aussi trouvé une plaque de bronze carrée et percée aux quatre angles, qui semble exactement pareille à celle que vous indiquez.

Quant aux placages, j'en ai trouvé de très nombreux : placages de feuilles d'argent sur fer et sur bronze, et d'or sur fer et bronze également.

Ces minces plaques étaient ornées de dessins au repoussé puis plaquées sur l'autre métal par un procédé très habile.

J'avais omis d'en faire une mention particulière dans ma notice sur Herpes, mais la fibule perroquet n° 97, figurée sur l'album est une plaque d'argent sur fer.

Une monnaie de Anastasius (440 à 518), imitation barbare fort habile d'une monnaie romaine impériale, et trouvée à Herpes dans la bouche d'un des squelettes, est un très habile placage d'or sur bronze, et je croyais tellement avoir affaire à une monnaie d'or pur, que pour la nettoyer je l'avais de suite plongée dans de l'acide chlorhydrique, mais l'acide agissant par des fissures invisibles sur le bronze et faisant se boursoufler l'enveloppe d'or me fit découvrir la fraude.

Les placages ont donc été très fréquents à Herpes et fort bien exécutés. J'en possède *au moins* 12 à 15 exemples.

Quant aux boucles en métal blanc auxquelles vous faites allusion, j'en possède aussi de nombreux spécimens. C'est une sorte de bronze imitant très bien l'argent, mais un peu gris. — Ce métal est très dur, très cassant, et était très employé à Herpes pour les boucles d'équipement masculin, pour soutenir les couteaux et scramasaxes.

Je l'ai fait analyser soigneusement : il se compose de cuivre, de plomb, d'étain et d'un peu d'antimoine. Le plomb domine et est dans une proportion de plus de 40 0/0.

Veuillez, etc...

PHILIPPE DELAMAIN.

Extrait d'une deuxième lettre :

En outre, j'ai omis un fait de la plus haute importance relativement au bronze blanc mérovingien, fait qui, je crois, a été passé sous silence ou a échappé jusqu'ici aux chercheurs, et ce fait, le voici :

Le bronze blanc est extrêmement dur, mais aussi *extrêmement cassant*. — Je me suis demandé comment des boucles offrant et devant offrir une grande résistance, avaient été faites avec ce métal ; — de plus, sur des boucles massives

et sans fissures, j'avais remarqué dans les sépultures humides, de fortes boursouflures de rouille que rien ne justifiait.

J'en ai été amené à briser des boucles, à les faire soigneusement limer, et j'ai observé que *toujours* le centre du métal blanc était formé d'une forte tige de *fer* faisant corps avec le métal blanc, et *lui servant d'armature.*

Quel procédé employaient les barbares ? Il est difficile de le préciser. Ou bien ils introduisaient dans le moule, avant la fonte, l'armature en fer, ou bien ils l'y mettaient quand le bronze blanc était encore en fusion, ou bien ils plongeaient l'armature dans le métal *en fusion,* le réunissaient par couches successives autour du fer et lui donnaient le fini et le poli ensuite.

Je laisse cela à vos réflexions.

Par ce même courrier, je vous envoie trois petits fragments de métal blanc, limés et prouvant le bien fondé de nos remarques. J'ai même des boucles plates et des agrafes grossières, où une mince plaque de fer forme le centre de l'objet. — Connaissant la fragilité cassante de leur bronze blanc, ces gens le rendaient *toujours* résistant et incassable par une tige ou une plaque centrale de fer.

SÉANCE DU MERCREDI 7 JUIN 1896

PRÉSIDENCE DE M. CHAUVET,
PRÉSIDENT.

Membres présents :

MM. D'AUTEVILLE, BOILEVIN, CALLAUD, COQUEMARD, DESMAZEAUD, FAVRAUD, DE FLEURY, JEANSOULIN, MOURRIER, TOUZAUD et MOUCHÈRE, secrétaire-adjoint.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président dépose sur le bureau les ouvrages reçus depuis la dernière réunion.

Il signale particulièrement les ouvrages offerts par Madame la comtesse Ouvaroff, membre honoraire de notre société qui continue en Russie les magnifiques travaux d'archéologie auxquels le comte Ouvaroff, son mari, avait consacré la meilleure partie de sa vie :

I. *Matériaux pour l'archéologie du Caucase* :

T. 1, Description des antiquités de la grande chaîne du Caucase, par le professeur Miller.

T. 2, Description des bords de la Mer Noire, par M. Sisow (1889).

T. 3, Description des églises du Caucase, par l'architecte Parolinow.

Description des manuscrits arméniens, par Kouchouk-Joanessow.

Un ancien monument chrétien osseth, par le professeur Miller (1893).

T. 4, Description des églises du Caucase, par la comtesse Ouvaroff (1894).

Ce dernier volume orné de nombreuses héliogravures est particulièrement intéressant au point de vue de l'architecture chrétienne et de l'influence exercée par l'Inde et la Perse, notamment quant à certains motifs d'ornementation et à la forme des colonnes.

II. *Travaux du VIIe Congrès d'archéologie russe à Jaroslaw :*

T. 1 (1890). Les fresques décrites par M. Pokrowski à la fin de ce volume sont particulièrement intéressantes.

T. 2 (1891).

T. 3 (1893). Le second article du volume contient la description des églises de Jaroslaw et de Rastow,

par M. Parolinow. Ces églises sont du XVII[e] siècle, époque la plus florissante de la Russie.

III. *Journal de la société archéologique de Moscou*, par Drewnosti (2 vol. in-f°).

La Société exprime tous ses remercîments à Madame la comtesse Ouvaroff pour son précieux envoi.

M. LE PRÉSIDENT résume, en s'appuyant sur les illustrations, les principaux travaux contenus dans ces volumes; ils prouvent le grand développemeut qu'ont prises en Russie les études archéologiques; malheureusement ces publications en langue russe ne peuvent nous servir que par les nombreux et bons dessins qu'elles contiennent; elles nous donnent aussi le désir de connaître ces vieilles choses lointaines dont quelques unes ressemblent aux nôtres.

Aussi n'est-il peut-être pas inutile de signaler quelques bons travaux d'archéologie russe écrits en français et dont la connaissance aiderait à résoudre certaines questions de notre archéologie française :

A. Les quatre volumes du Congrès international d'archéologie préhistorique et d'anthropologie, XI[e] session, Moscou 1892, dont il a déjà été question dans nos bulletins à propos des découvertes de M. J. Savenkov en Sibérie (1).

1° Les mémoires de MM. S. Nikitine, Th. Tschernyschev, B. Pérédolsky, sur le quaternaire russe, les phénomènes glaciaires et leurs relations avec l'homme préhistorique et l'existence du mammouth.

Il semble résulter de ces études que la Russie garde les traces de deux périodes glaciaires, la première beaucoup plus considérable que la seconde. Pendant la première partie des temps quaternaires un grand

(1) *Bulletin* de la Société archéologique et historique de la Charente 1893, p. LXXIV etc.

désert de glaces privé de vie végétale et animale descendait du nord dans les vallées du Dnieper et du Don dans le sud des gouvernements d'Orel et de Koursk, formant une barrière entre l'Europe et l'Asie, qui ne pouvaient communiquer que par le sud vers les bords de la mer noire.

D'après M. S. Nikitine, le mammouth, le rhinocéros et les autres grands animaux que nous trouvons dans les alluvions de la Charente habitaient en grand nombre la Russie méridionale et orientale. A mesure que le glacier se retirait, ces animaux avançaient vers le nord et le nord-ouest; vers la fin du pleistocène, ils atteignirent la Finlande pour très peu de temps; puis disparurent bientôt dans toute l'élendue de la Russie d'Europe, mais probablement plus tard dans sa partie nord-est et dans la Sibérie occidendale.

L'homme habitait simultanément avec le mammouth pendant la *seconde moitié* de l'époque glaciaire le long de la limite des grands glaciers; il possédait une industrie assez avancée, mais fabriquait tous ses outils en silex taillé à éclats.

A mesure que le glacier se retirait, l'homme avançait vers le nord et le nord-ouest; il parvint jusqu'en Finlande et dans la région Baltique après la fin de l'époque glaciaire et la disparition du mammouth; mais l'homme lui même possédait déjà la culture plus avancée de l'époque néolithique et, outre les outils en silex taillés, il savait fabriquer des outils en pierre polie, de la poterie, etc.

La Russie d'Europe ne pouvait pas avoir fourni de traces certaines de l'homme pendant la première moitié du pleistocène (1),

(1) S. Nikitine. Sur la constitution des dépôts quaternaires en Russie et leurs relations aux trouvailles résultant de l'activité de l'homme préhistorique. Congrès de Moscou 1892, p. 34.

2° Kollmann. *Les races humaines de l'Europe et la question arienne.*

3° Dokoutchaïev. *Les steppes russes autrefois et aujourd'hui.* Contenant la description de leur sol, de leur végétation et de leur faune que quelques paléontologistes croient retrouver dans certaines stations humaines du quaternaire supérieur, en Allemagne et dans le midi de la France.

A l'exposition organisée par le Congrès une armoire spéciale contenait les objets d'archéologie française adressés par deux membres de notre Société MM. de Baye et G. Chauvet pour les musées de Moscou.

B. *Antiquités de la Russie méridionale,* édition française, par le professeur N. Kondakof, le comte J. Tolstoï, et S. Reinach, in-4°, 1892.

Ce volume bien illustré contient d'importants chapitres sur les tumulus et nécropoles de Kertch et du Bosphore cimmérien. Il y avait là à partir du VIe siècle avant J.-C. d'importantes colonies grecques faisant avec la mère-patrie un grand commerce de grains, de poissons et de tous les produits descendant vers la mer noire par le Volga et le Tanaïs.

Les restes de cette ancienne civilisation d'une incomparable richesse ont été soigneusemeut recueillis aux musées de Kertch et de Saint-Pétersbourg (1).

Plusieurs bijoux d'or et des vases d'argent reproduisent les types des anciens Scythes, qui sont peut-être les premiers émigrants d'Asie en Europe.

C'est dans cette région de la Russie méridionale qu'il faut chercher l'une des étapes de l'art barbare, représentée chez nous par les cimetières d'Herpes, de Saint-Germain, etc., — l'origine en sera peut-être retrouvée

(1) Ollivier Rayet. Études d'archéologie et d'art, Paris 1888, chap. xiv. Les antiquités de l'ermitage impérial à Saint-Pétersbourg.

plus loin encore, vers le Pamir, par la route des vastes steppes qui relient, au nord de la Caspienne, l'Asie et l'Europe.

Ces difficiles problèmes sont utiles à connaître parce qu'ils sont intimement liés aux recherches de nos origines. Quelques savants veulent placer dans la Russie méridionale la patrie des Aryas, cette race hypothétique imaginée par les linguistes, mais que les anthropologistes n'ont pu encore retrouver.

M. Touzaud estime que l'enchaînement linguistique, si bien mis en lumière par Pictet, dans son livre sur *les Origines Indo-Européennes*, s'oppose à toute théorie qui donnerait pour berceau aux Aryas la Russie méridionale : du sanscrit au grec et au latin la relation est certaine, et il en résulte manifestement un courant de civilisation qui commence dans l'Asie et se poursuit jusque dans l'extrême Occident. Les plaines de la Russie méridionale ont servi dans les temps historiques de lieu de passage, de même qu'à leur suite les rives du Danube, aux invasions dites *barbares*, il est à présumer qu'il en fut de même dans les âges antérieurs.

M. G. Chauvet dit qu'il a parlé des Aryas d'une façon incidente sans vouloir traiter ce difficile sujet; mais à l'heure actuelle la théorie d'A. Pictet, bonne dans ses grandes lignes au point de vue linguistique, a perdu beaucoup de son prestige au point de vue anthropologique.

Il est toujours dangereux de conclure de la similitude du langage à l'identité de la race.

M. de Fleury dépose, au nom de M. de Puybaudet, archiviste-paléographe, les documents suivants transcrits par celui-ci sur les originaux conservés aux archives nationales :

1° *Avril 1528.* — Ordonnance de François 1er érigeant en comté de La Rochefoucauld la baronnie de Marthon et les châtellenies de Verteuil, Saint-Laurent-de-Céris et Cellefrouin, en favenr de François II de La Rochefoucauld, chambellan et parrain du Roi.

2° *Novembre 1531.* — Ordonnance du même roi confirmant la création faite en 1516, par la reine, sa mère, d'un lieutenant du sénéchal d'Angoumois, siégeant à Cognac.

3° *Mars 1536.* — Ordonnance du même roi établissant quatre foires annuelles à Bonnes, en faveur de Robert de la Marthonie, son maître d'hôtel, seigneur de Bonnes.

4° *Mars 1536.* — Ordonnance du même roi permettant au même Robert de la Marthonie, seigneur de Bonnes, d'établir un sceau aux contrats et un notaire dans sa seigneurie, et d'augmenter d'un pilier sa justice patibulaire.

5° *13 Avril 1546.* — Ordonnance du même roi portant que la juridiction ordinaire et privilégiée du duché d'Angoumois, éteinte dans la personne de Charles de France, duc d'Orléans, sera exercée désormais par le sénéchal d'Angoumois.

M. G. Chauvet signale deux découvertes qui à des titres différents se rattachent à nos études :

1° L'une vient d'être faite à Biarge, commune de Chassiecq, entre Ruffec et Confolens ; c'est une cachette de haches en bronze contenant vingt-deux haches rangées soigneusement dans le sol, et recueillies il y a quelques jours sous la souche d'un vieux chataignier.

a) 17 haches à talon analogues à celles trouvées à Chebrac ; elles ne sont pas toutes fondues dans le même moule et n'ont pas d'anneau.

b) deux haches à talon, avec anneau latéral.

c) trois haches à rebords, analogues à celles de la Gironde. C'est une nouvelle confirmation de la classification de M. G. de Mortillet; les trois types appartiennent au *Morgien*. Aucunes des haches du type *Larnaudien* ne s'y rencontrent : haches à ailerons et haches à douille, qui ont cependant été très en usage dans la Charente, mais seulement dans la dixième partie de l'âge de bronze (Larnaudien — Cachette de Vénat).

2° L'autre découverte est signalée par M. S. Reinach dans son intéressante chronique d'Orient (Revue archéologique, mars-avril 1896, p. 230-231).

M. Pétrie a trouvé en Egypte une antique nécropole comprenant plus de deux mille tombes. Ces tombes ne contenaient pas un seul objet spécifiquement Egyptien, pas une seule momie, mais des corps accroupis — comme ceux de nos dolmens — avec des instruments très simples en cuivre, des couteaux en silex d'un travail admirable, des perles de pierre, des vases faits à la main.

Au sommet du plateau exploré par M. Pétrie se sont rencontrés de nombreux vestiges paléolithiques, grands silex massifs de type chelléen, recouverts d'une épaisse patine brune, qui atteste leur énorme antiquité, car des silex vieux de 5,000 ans, qu'on a trouvés tout près, présentent à peine une altération superficielle D'autres silex d'un type paléolithique plus récent ont été recueillis dans les alluvions anciennes du Nil, remontant à une époque où le fleuve était cinquante fois plus puissant qu'aujourd'hui.

Si ces découvertes sont sérieusement confirmées elles auront une importance capitale au point de vue de la chronologie préhistorique.

M. G. Chauvet résume ensuite son mémoire sur la statistique des stations humaines quaternaires de la Charente, et sur ses fouilles au Menieux et à la Quina, qui doit paraître dans le prochain volume du Bulletin.

Une demande d'échange du Bulletin de la société avec celui de la société archéologique de Bruxelles est acceptée.

M. le Président donne connaissance d'une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts relative à la 21e session des Sociétés des Beaux-Arts des départements en 1897.

MM. Aulard, Chauvin et Gallot donnent leur démission de membres titulaires.

La séance est levée à dix heures et demie.

Le Secrétaire-Adjoint,
Mouchère.

Extrait du programme du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne en 1897.

SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE.

1° Déterminer les systèmes suivis dans les différentes provinces pour le changement de millésime de l'année de l'incarnation ; s'attacher à l'examen des séries d'actes émanés d'une même chancellerie ou d'une même juridiction. Indiquer autant que possible l'époque à laquelle chaque usage a disparu.

2° Établir la chronologie des fonctionnaires ou dignitaires civils ou ecclésiastiques, dont il n'existe pas de listes suffisamment exactes.

3° Signaler, dans les archives et bibliothèques, les pièces manuscrites ou les imprimés rares qui contiennent des textes inédits ou peu connus de chartes de communes ou de coutumes.

4° Indiquer les archives particulières renfermant des correspondances ou des documents relatifs à l'histoire politique, administrative, diplomatique ou militaire de la France.

5° Rechercher à quelle époque, selon les lieux, les idiomes vulgaires se sont substitués au latin dans la rédaction des documents administratifs.

6° Faire connaître les divertissements publics ayant un caractère de périodicité régulière et se rattachant à des coutumes anciennes, religieuses ou profanes; rechercher de préférence ceux qui sont particuliers à une région, et indiquer quelles différences ou quelles analogies ils présentent avec les jeux ayant existé ou subsistant encore dans d'autres parties de la France.

7° Étudier quels ont été les noms de baptême usités suivant les époques dans une localité ou dans une région; en donner, autant que possible, la forme exacte; rechercher quelles peuvent avoir été l'origine et la cause de la vogue plus ou moins longue de ces différents noms.

8° Étudier les origines et l'histoire des anciens ateliers typographiques en France.

9° Rechercher les documents relatifs à l'histoire de la marine française.

10° Recueillir les renseignements qui peuvent jeter de la lumière sur l'état du théâtre et sur la vie des comédiens en province depuis la Renaissance.

11° Établir comment se faisait le transport des correspondances avant le règne de Louis XIV et comment les nouvelles politiques et autres, de la France et de l'étranger se répandaient dans les différentes parties du royaume du xve au xviie siècle.

12° Discuter les éléments de contrôle nécessaires pour employer les mémoires historiques composés par différents personnages ou attribués à ces personnages.

13° Recueillir les indications sur les mesures prises avant le XVIIIe siècle pour la construction et l'entretien des routes.

14° Rechercher, d'après un ou plusieurs exemples particuliers, comment furent organisées et comment fonctionnèrent les assemblées municipales établies conformément à l'édit de juin 1787.

15° Étudier, dans une circonscription électorale de 1789, bailliage, sénéchaussée ou ville, la convocation des États généraux, les élections et les cahiers.

16° Étudier les délibérations d'une ou de plusieurs municipalités rurales pendant la Révolution, en mettant particulièrement en lumière ce qui intéresse l'histoire générale.

17° Étudier, dans un département, dans un district ou dans une commune, le fonctionnement du gouvernement révolutionnaire institué par la loi du 14 frimaire an II.

18° Étudier, dans un département ou dans un canton, le fonctionnement du régime de la séparation de l'Église et de l'État sous le Directoire et sous le Consulat jusqu'au Concordat.

SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

1° Compléter la liste des monuments mégalithiques relevés dans chaque département.

2° Dresser entièrement la liste des monuments mégalithiques, par régions, pour les colonies françaises, en particulier pour l'Afrique et Madagascar.

3° Faire, pour chaque département, un relevé des sépultures préromaines en les divisant en deux catégories : sépultures par inhumation, sépultures par incinération.

4° Signaler dans chaque arrondissement les monnaies gauloises qu'on y recueille dispersées isolément sur le sol.

5° Rechercher les sarcophages ou fragments de sarcophages sculptés, d'origine chrétienne ou païenne, non encore

signalés, qui peuvent exister dans des collections publiques ou dans des propriétés particulières.

6° Signaler en France et dans l'Afrique française les mosaïques antiques ou du moyen âge non relevées jusqu'à cette heure et dont on possède soit les originaux, soit d'anciens dessins.

7° Relever les documents épigraphiques ou archéologiques (statues, statuettes, bas-reliefs, bronzes, ustensiles, etc.) qui sont signalés dans des livres ou des manuscrits comme existant dans une collection publique ou privée et dont la trace est aujourd'hui perdue

8° Signaler en France ou en Afrique les découvertes récentes de constructions d'époque romaine (temples, théâtres, villas, fermes, édifices militaires, etc.).

9° Rechercher les centres de fabrication de la céramique dans la Gaule et dans l'Afrique ancienne ; voir si les anciens établissements de potiers n'ont pas survécu à l'époque antique et persisté à travers le moyen âge.

10° Étudier les pierres gravées inédites qui se trouvent, en France, dans les musées ou les collections particulières. En faire connaître les sujets, les inscriptions, les dimensions et la matière. Comprendre dans ces relevés les pâtes de verre antique, qui étaient des reproductions des pierres gravées. Étendre cette recherche au moyen âge et à la renaissance.

11° Signaler, par département, les sources ou les fontaines qui ont été au moyen âge ou sont encore de nos jours un objet de dévotion ou un lieu de pèlerinage. Indiquer le saint sous le vocable duquel elles sont placées, les jours et les cérémonies du culte qui s'y pratique, etc. Examiner si ces coutumes pieuses ne sont pas des survivances antiques.

12° Étudier les monnaies françaises inédites récemment découvertes qui appartiennent à la période comprise entre les temps mérovingiens et le XVIe siècle. S'attacher surtout aux monnaies féodales.

13° Dresser la liste, avec plans et dessins à l'appui, des édifices chrétiens et des monuments sculptés d'une province ou d'un département réputés antérieurs à l'an 1000.

14° Rechercher les documents concernant les ateliers monétaires de province, leur fonctionnement, leur organisation ; recueillir les souvenirs archéologiques relatifs aux hôtels où ils étaient installés.

15° Étudier les caractères qui distinguent les diverses écoles d'architecture religieuse à l'époque romane en s'attachant à mettre en relief les éléments constitutifs des monuments (plans, voûtes, etc.).

16° Rechercher, dans chaque département ou arrondissement, les monuments de l'architecture militaire en France aux diverses époques du moyen âge. Signaler les documents historiques qui peuvent servir à en déterminer la date. Accompagner les communications de ce genre de dessins et de plans.

17° Signaler, dans chaque région de la France, les centres de fabrication de l'orfévrerie pendant le moyen âge. Indiquer les caractères et tout spécialement les marques et poinçons qui permettent d'en distinguer les produits.

18° Recueillir des documents écrits ou figurés intéressant l'histoire du costume dans une région déterminée.

19° Dresser, pour un département, un arrondissement ou un canton, la liste des objets intéressant l'histoire ou l'archéologie qu'il conviendrait de mettre sous la sauvegarde de la loi du 30 mars 1887.

SÉANCE DU MERCREDI 8 JUILLET 1896.

PRÉSIDENCE DE M. CHAUVET,
PRÉSIDENT.

Membres présents :

MM. Biais, Boilevin, Callaud, Desmazeaud, Favraud, de Fleury, Fusil, Jeansoulin, Mouchère, Mourrier, Touzaud et George, secrétaire.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. LE PRÉSIDENT dépose sur le bureau les ouvrages reçus depuis la dernière réunion de la Société.

Il signale dans la *Revue d'Aunis et Saintonge*, de juillet 1896 :

1° La découverte dans un silos de la commune de Salignac-en-Pons, de haches polies mélangées à des objets gallo-romains.

2° Une note relative à Melin de Saint-Gelais;

3° Une étude sur Bernard Palissy et les faïences de Saint-Porchaire.

M. BIAIS fait remarquer que les faïences de Saint-Porchaire qui étaient classées précédemment comme faïences d'Oiron, sont toutes classées maintenant sous leur nom véritable, grâce aux travaux de M. de Bonnaffée.

M. LE PRÉSIDENT informe ses collègues que la bibliothèque de notre Société vient de s'enrichir de la collection complète des Mémoires et Procès-verbaux de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

M. TOUZAUD signale la récompense accordée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres à nos collègues MM. CHAUVET et GEORGE, pour leur travail : *Une cachette d'objets en bronze découverte à Vénat.* Une mention honorable vient de leur être décernée.

M. BIAIS rappelle à ses collègues que M. CHABANEAU, membre correspondant de notre Société, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Il signale une note, parue dans le journal *Le Matin charentais*, relative aux tapisseries du château de Chalais, vendues récemment à Paris.

Sur la demande de plusieurs de ses collègues, il promet de rédiger sur ces tapisseries une note, dont il donnera lecture dans la séance de novembre.

M. Biais propose, en outre, la célébration du cinquantenaire de notre Société.

M. le Président, qui a déjà examiné la question, pense qu'il est trop tard pour la réaliser en 1896. Il serait préférable, suivant lui, de l'ajourner en 1897; d'autant plus que son intention étant de se retirer de la présidence, un nouveau président aura la mission d'en assurer l'exécution.

Cette manière de voir est approuvée par la majorité des membres présents.

M. Touzaud revenant sur les observations échangées à la précédente séance, entre M. Chauvet et lui, au sujet des *Aryas*, demande à compléter sa pensée sur une question très intéressante en elle-même et qui n'est point étrangère aux études habituelles de notre Société.

Cette question se rattache à celles qui tendent à déterminer les sources du *peuplement* de l'Occident : l'archéologie préhistorique a précisément pour objet d'éclairer le grave problème de nos origines. Or les populations actuelles qui habitent notre pays ne dérivent-elles pas d'une race *indo-européenne*, et plus spécialement d'une race qui porterait le nom d'Aryas? Telle est la difficulté que M. Touzaud n'a pas assurément la prétention de résoudre, ni même d'étudier à fond; il voudrait seulement appeler l'attention de la Société sur ce débat anté-historique, afin de recher-

cher quel est, sur ce point, l'état actuel de la science.

Notre confrère fait, d'abord, la part de la certitude et la part de l'hypothèse dans la solution fournie par Pictet. Il est acquis à la science que les langues connues depuis la Perse jusqu'à l'extrême Occident occupé par les Celtes, ont des caractères communs et qu'elles se rattachent à une langue originaire. Pictet, et après lui Hovelacque (1), considèrent comme certaine l'*origine asiatique* de la famille linguistique indo-européenne. Cependant, il y a divergence sur ce point : « L'Anglais Latham fut le premier, semble-t-il, écrit Hovelacque (2), qui opina pour une origine européenne. Quelques auteurs l'ont suivi... Certaines personnes, par exemple, voyant les mots celtiques plus courts que les mots sanscrits, en ont inféré qu'ils étaient plus simples, partant plus primitifs, et s'éloignaient moins du type commun. C'est de la linguistique au millimètre. Avec ce procédé l'anglo-saxon proviendrait de l'anglais, le latin du français, le vieux perse du persan. D'autres personnes, arguant de ce fait que le type blond aux yeux bleus se présente plus particulièrement dans les pays de la langue allemande, en concluent, on ne sait trop pourquoi, que l'indo-européen commun a été parlé en Germanie. »

Quoi qu'il en soit, Pictet ne s'est pas contenté de la découverte faite, ou plutôt mise en lumière par lui, et, quittant le terrain des faits acquis à la linguistique, il a formulé une *hypothèse*, ce qui était assurément son droit, à la condition de reconnaître ce caractère aux vues qu'il exposait. *De la communauté d'origine linguistique, il a conclu à une communauté d'origine au point de vue du peuplement* ; partant de cette idée, il a *créé* un nom applicable *à cette race originaire sup-*

(1) *La Linguistique*, p. 407. Paris, 1881

(2) *Loc. cit.*

posée, et il l'a désignée d'un mot fréquemment rencontré dans la langue primitive, lequel signifie « noble », c'est le mot *aria*.

En conséquence, prétendre que la race aryenne (ou *arienne*) a existé, c'est mettre au jour une hypothèse, qu'aucun monument connu ne justifie. Mais dans la terminologie scientifique, origine arienne est synonyme d'indo-européenne : Hovelacque se refuse à employer le premier terme, qui a sur le second l'avantage d'être plus concis. Mais qui dit *arien*, doit n'entendre viser par un terme imaginé pour la commodité du langage, que la communauté d'origine existant entre l'Orient et l'Occident.

Cette communauté d'origine est certaine, au point de vue linguistique. En peut-on légitimement conclure à une communauté de race? L'affirmative enseignée par Pictet ne constitue qu'une hypothèse : M. Touzaud juge cette hypothèse vraisemblable. Reste à savoir si elle est contredite ou, au contraire, confirmée par les données des autres sciences.

L'allemand Karl Penka, à l'aide de faits tirés d'une source surtout anthropologique (1), reprend la thèse de l'anglais Latham, dont Hovelacque a fait justice au point de vue linguistique, et, renversant la théorie de Pictet, cherche « l'origine commune » chez les Scandinaves. De son côté, en France, Quatrefages (2) plaçait cette origine au nord de l'Asie, en Sibérie, à l'aide de considérations empruntées à la géologie et à l'anthropologie.

Il est incontestable que les faits invoqués par ces auteurs sont dignes d'attention ; mais, ils ne paraissent

(1) *Die Herkunft der Arier. — Neue beitrage zur historischen Anthropologie der Europæischen Volker. Wien*, 1886.
(2) *Introduction à l'étude des races humaines*, 1887.

pas faire la lumière : l'examen des *Kjækenmœddings*, invoqué par Penka, révèle un état social fort intéressant à connaître et qu'on a appelé « l'âge du chien », semblant combler l'hiatus entre les hommes de la pierre taillée et ceux de la pierre polie. Mais les conséquences à tirer de pareils faits, au point de vue du peuplement, ne s'imposent pas d'elles-mêmes. En définitive, les anthropologistes et les préhistoriens admettent généralement, depuis Quatrefages (1) jusqu'à Cartailhac (2), que « l'homme a débuté par l'état sauvage » : c'est là encore une *hypothèse*, mais qui, d'abord née du raisonnement, et paraissant confirmée par les découvertes de l'archéologie préhistorique, ne saurait être considérée comme une vérité démontrée, d'après notre confrère. M. Touzaud n'admet pas que ce seul fait, savoir : qu'en Europe on retrouve toutes les étapes de la civilisation, depuis les sauvages de la pierre taillée, en passant par l'homme entouré des premiers animaux domestiques (« l'âge du chien ») jusqu'à l'homme initié à l'usage des métaux, suffise à détruire l'hypothèse de Pictet, par ce motif que Penka ne peut lui-même formuler qu'une hypothèse.

Mais, la science expérimentale revêt bien des formes, et, pour connaître les Sociétés humaines, il paraît nécessaire de les observer directement. Un fait semble résulter de l'observation des peuples, c'est que les *sauvages* ne sont pas susceptibles de se transformer, du moins spontanément : l'exemple de l'Amérique est démonstratif à cet égard, puisque les indigènes de ce territoire ont vécu de la chasse jusqu'à l'arrivée des Européens, bien qu'ils eussent autour d'eux de vastes steppes et des animaux domesticables à leur disposi-

(1) *Op. cit.*, p. 135.
(2) *La France préhistorique*, p. 1.

tion. Au contraire, le type, rudimentaire lui aussi, *le pasteur,* plus élevé que celui du chasseur, dégénère facilement et descend au degré inférieur, au contact des pays forestiers, de même qu'il est susceptible de grandir par la culture du sol. Or il existe une région éminemment et exclusivement propre à la vie pastorale, c'est le *plateau central* de l'Asie.

Ce plateau, par son altitude et par le vent glacial qui y souffle, est impropre à la culture, mais il y pousse une herbe qui ne le cède en rien aux pampas d'Amérique (1), car le sol est formé d'une « terre noire » analogue à celle de la Russie méridionale, et dont la richesse est comparable à la « terre jaune » de Chine (2). C'est la grande steppe, le pays de l'*art pastoral :* « La Tartarie ne ressemble en rien à nos pays. Point de villes, point d'édifices, point d'art, point d'industrie, point de culture, point de forêts; toujours et partout c'est une prairie (3). » De là sont venues les grandes invasions : les Tartares-Mongols de Gengiskhan avaient une route toute tracée par les steppes basses qui s'étendent jusqu'aux rives du Danube. Mais, outre les invasions historiques, il s'en est fait d'insensibles par les infiltrations qui se produisent toujours. D'autres migrations avaient lieu *par la Sibérie, qui est un pays forestier,* et où, par conséquent, la chasse succédait à l'art pastoral.

Que si on rapproche ces faits de ceux qui servent de base à l'hypothèse de la linguistique et à celle de l'anthropologie, notre confrère estime qu'il y a concordance.

Les chasseurs sont arrivés en Europe avant les pas-

(1) Il s'agit plus particulièrement de la partie orientale : la Mongolie ou Tartarie, appelée aussi « terre des herbes ».

(2) Prjevalski, *Mongolie et pays des Tangoutes,* p. 7.

(3) P. Huc, *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie et le Thibet,* II, p. 58.

teurs, parce qu'ayant besoin de *plus d'espace* que ceux-ci, et étant exposés à plus d'aléa, ils sont plus portés à se répandre au loin. Ils se disséminent de proche en proche par *petits groupes* isolés, comme font tous chasseurs entraînés à la poursuite du gibier. Si les chasseurs ne sont pas capables comme les pasteurs d'envahir *par la force* et par grandes masses des territoires peuplés qu'on leur dispute, ils sont éminemment susceptibles de cet éparpillement qui est une des conséquences de leur état social.

Ainsi est justifié le rôle joué par la Sibérie, dans le peuplement de l'Europe, d'après Quatrefages ; ainsi est expliquée la série, plus ou moins coupée de hiatus, des hommes de la pierre taillée rencontrés d'abord, auxquels succède une nouvelle race entourée des animaux domestiques, susceptible de s'adonner à la culture et de s'avancer dans la voie de la civilisation.

L'*hypothèse* exposée par notre confrère lui paraît tenir compte des faits qui soutiennent les précédentes, et, en écartant la seconde par des faits contradictoires avec elle, confirmer la première d'après laquelle l'Asie serait la source du peuplement de l'Europe.

M. G. Chauvet répond que pour bien voir le point sur lequel porte la différence de vues entre M. Touzaud et lui il faut le préciser et le débarrasser des questions accessoires sous lesquelles il tendrait à disparaître : *Il s'agit de Pictet et de ses Aryas.*

Tout le monde est d'accord pour reconnaître les grands services que le savant génevois a rendus à l'étude de l'homme préhistorique par ses découvertes linguistiques ; mais son œuvre a deux parties distinctes :

Dans la première — la bonne — il prouve par des observations précises que *presque toutes* les langues

d'Europe et *quelques* langues d'Asie ont une base commune; qu'elles forment un groupe nettement séparé des idiomes syro-arabes et font supposer un peuple antérieur ayant parlé une ancienne langue analogue au sanscrit et absolument différente de l'hébreu;

Dans la seconde partie, Pictet présente des hypothèses très séduisantes mais qui ne résultent pas nettement de ses observations, comme il le reconnaît lui-même (1). On peut les résumer ainsi :

a) L'ancienne race qu'il baptise aryenne habitait primitivement la Bactriane ou ses environs.

b) Entre 3,000 et 2,000 ans avant notre ère elle était pastorale et agricole; elle connaissait les principaux métaux.

c) A cette époque elle se divisa en deux groupes : l'un oriental d'où sont sortis les Aryas de la Perse et de l'Inde; l'autre occidental d'où sont sortis les peuples européens (2).

Ces conclusions qui datent de 35 ans, comment sont-elles jugées aujourd'hui?

La première partie – communauté d'origine de certaines langues d'Europe et d'Asie – est toujours acceptée dans ses grandes lignes. C'est l'œuvre capitale du maître, « avant lui, comme il le fait justement remar-
« quer (3) les influences théologiques qui portaient à
« voir dans l'hébreu la langue primitive du genre
« humain, conduisaient les chercheurs vers des voies
« sans issues. »

(1) Adolphe Pictet. *Les origines indo-européennes*, 2e édition, Paris, t. I, p. 676.

(2) Adolphe Pictet. *Les origines indo-européennes*, 2e édition, t. I, p. 678; t. III, p. 515; t. III, p. 519.

(3) A. Pictet, *loc. cit.*, t. I, p. 11.

Les linguistes font cependant des réserves de détail et reconnaissent notamment que le sanscrit n'est pas la plus ancienne forme des langues indo-européennes ; ce qui enlève à M. Touzaud son principal argument pour défendre le courant aryen d'Asie en Europe.

La seconde partie — l'hypothèse géographique — a été énergiquement défendue par Max Müller, F. Lenormant, etc. Virchow semble depuis 1893 avoir une attitude un peu hésitante. L'un des meilleurs plaidoyers en sa faveur est celui fait par le R. P. Van den Gheyn, en 1888, au Congrès international des Catholiques tenu à Paris (1). Son mémoire est à lire par ceux qui voudront être mis au courant de la question. Voici quelques-unes de ses conclusions : « Depuis cinq ans, « surtout en Allemagne et en Angleterre, l'hypothèse « de l'origine asiatique des Aryas a perdu beaucoup de « terrain (p. 719). — Nous croyons avoir démontré que « la question du berceau des Aryas n'est rien moins « que tranchée en faveur de l'Europe (p. 756). — Au « sens strict du mot, *il n'y a pas de race aryenne*, *il « n'y a que des langues aryennes* (p. 757). — Si l'hypo- « thèse de l'origine asiatique n'est pas péremptoire- « ment prouvée, d'autre part, rien ne s'oppose à ce « qu'on y souscrive... elle est plus plausible et moins « fantaisiste que l'hypothèse européenne (p. 760) ».

Mais, d'un autre côté, de nombreux linguistes et anthropologistes, repoussant l'hypothèse bactrienne, croient trouver en Europe plus qu'en Asie les traces de cette langue primitive d'où sont sortis les idiomes indo-européens.

Cette hypothèse de l'origine européenne, émise par

(1) *Congrès* scientifique international des catholiques, Paris, 1889, t. II. : *L'origine européenne des Aryas*, par le R. P. van den Gheyn, S. J., p. 718 à 760.

Latham vers 1851, favorisée dans une certaine mesure par les découvertes de Lartet et des préhistoriens, fut acceptée par quelques savants, longuement discutée à la Société d'Anthropologie de Paris (1), au Congrès international d'archéologie et d'anthropologie préhistorique de Bruxelles; et depuis lors elle n'a fait que gagner du terrain. Pour indiquer, même sommairement, l'évolution de cette intéressante question il faudrait plus de place que celle donnée dans un procès-verbal de nos séances. Il suffit de citer quelques-uns des tra vaux publiés à ce sujet :

En 1878, M Poesche place la patrie primitive des Aryens dans la Russie méridionale.

En 1879, un compatriote de Pictet, M. de Saussure, publie son important mémoire sur le système primitif des voyelles indo-européennes qui enleva au sanscrit son auréole de langue primitive et mit en relief le lithuanien — langue d'Europe — comme ayant conservé un caractère plus archaïque que les langues d'Asie (2).

Puis vinrent les divers travaux de M. Penka, professeur au gymnase impérial de Vienne, signalés par M. Touzaud, publiés en allemand, mais dont des analyses ont été faites dans nos revues françaises (3).

En 1887, l'origine européenne est acclamée au Congrès de la Britishe Association à Manchester, et acceptée par les savants anglais, notamment par MM. Isaac Taylor, J. Rhys, Sayce que notre compatriote Arthur Amiaud avait en grande estime comme orientaliste et qui s'était rangé à la nouvelle hypothèse dès 1883.

(1) *Bulletin* de la Société d'anthropologie de Paris, 1864 t. V.

(2) Voir S. Reinach. « Le Mirage oriental » dans l'*Anthropologie*, 1893, p. 541.

(3) L'*Anthropologie,* 1890, p. 132 ; 1892, p. 745 ; 1893, p. 546. *Revue scientifique,* 1887, t. I, p. 483.

Depuis lors les divers travaux publiés sur ce sujet ne sont pas favorables à la théorie géographique de Pictet (1); et M. S. Reinach a cru pouvoir conclure ainsi dans une étude récente : « On peut encore dis-« cuter sur le centre européen de la diffusion des « langues aryennes (Russie méridionale, Pologne, Alle-« magne du Nord, Scandinavie, vallée du Danube), « mais aucune personne bien informée et sans idées « préconçues ne s'avisera plus de le chercher en « Asie » (2).

M. Chauvet croit les considérations qui précèdent suffisantes pour justifier ces deux idées par lui émises d'une façon incidente, à la séance de juin :

1° *La théorie bactrienne de Pictet est très contestée.*

2° *Il n'y a pas, à proprement parler, de race aryenne.*

Questions accessoires. — A propos de Pictet et des Aryas, M. Touzaud a jeté un regard — à côté — sur diverses questions d'un haut intérêt; il est utile de dire quelques mots sur chacunes d'elles :

(1) O. Schrader. *Comparaison des langues et histoire primitive* (en allemand), 1889. Il place la première patrie des Aryas dans la Russie méridionale.

Taylor (Isaac). *L'origine des Aryens et l'homme préhistorique.* Analysé dans l'*Anthropologie* 1895, p. 199; il indique le finnois comme l'un des plus anciens types des langues aryennes.

Salomon Reinach. *L'origine des Aryens,* Paris, Leroux, 1892. Analysé dans l'*Anthropologie* 1893, p. 379.

Voir aussi : *La Gaule avant les Gaulois*, de M. A. Bertrand, deuxième édition, annexe F; M. S. Reinach y donne la conclusion suivante : « En somme, sans porter avec elle un caractère d'évidence, l'hypothèse scythique est bien préférable à l'hypothèse bactrienne de A. Pictet.

M. Zaborowski disait dans la *Revue Rose* du 9 novembre 1895 : La race aryenne venant de Bactriane en Europe... c'est une pure légende, p. 593.

(2) L'*Anthropologie*, 1893, p. 547.

1° Il pense que les populations d'Europe dérivent d'une race d'Asie et plus spécialement des Aryas.

M. G. Chauvet dit qu'aucun fait, aucune observation ne viennent justifier cette hypothèse. L'archéologie n'a pas encore de matériaux suffisants pour parler utilement des premiers hommes et de leur patrie d'origine.

Pictet lui-même a bien senti que ses travaux n'apportaient aucune lumière sur cette question, voici comment il s'exprime : « Il faut bien le dire cependant, « pour ne pas éveiller des espérances exagérées : ces « recherches, si haut qu'elles puissent nous porter, « vers les origines humaines, laissent intactes, jusqu'à « présent, toute la question de l'existence de l'homme, « lors de sa première apparition sur la terre, car elles « ne concernent encore que l'un des rameaux de la « race humaine, et ne sauraient nous éclairer sur « l'histoire primitive des autres. Encore bien moins « peuvent-elles jeter quelque jour sur l'époque anté- « rieure de la séparation des races. » (1).

Les Aryas de Pictet sont bien jeunes dans l'histoire du monde : à leur époque la civilisation égyptienne était déjà vieille; plus vieux encore étaient les Charentais de Tilloux et des grottes de la Tardoire, dont les races nous sont inconnues.

Quant à de Quatrefages dont l'autorité est invoquée, il essaie bien de faire peupler l'Europe par des Sibériens... mais des Sibériens hypothétiques de l'époque tertiaire que personne assurément ne voudra identifier avec les Aryas de Pictet. Pour bien saisir sa pensée il suffit de citer quelques lignes du volume indiqué par M. Touzaud : « Une multitude de faits chaque jour plus « nombreux... permettent aujourd'hui d'affirmer que, « dès les temps quaternaires, l'homme occupait les

(1) *Loc. cit.*, p. 15.

« quatre parties du monde (p. 64)... avec des armes et « outils grossièrement façonnés (p. 65). Ainsi à l'époque « géologique qui a précédé la nôtre, plusieurs races « humaines, parfaitement distinctes, ont habité l'Eu-« rope occidentale (p. 76). »

M. d'Arbois de Jubainville reconnaît formellement que les hommes des cavernes sont étrangers à ce qu'il appelle la race indo-européenne (1).

2° M. Touzaud n'admet pas l'hypothèse des préhistoriens, suivant laquelle l'humanité a débuté par un état analogue à celui des sauvages.

Encore une de ces questions où les théories préconçues, les conceptions générales, nuisent souvent à la libre interprétation des faits observés. Dans l'état de nos connaissances il semble permis d'affirmer ceci :

a) En Europe l'humanité a commencé par un état industriel rudimentaire qui, avec quelques oscillations, s'est développé, peu à peu, jusqu'à nos jours (2).

b) Les observations faites dans les autres contrées du monde ont confirmé celles d'Europe (3). Si contrairement aux prévisions de la préhistoire, on trouve en Asie... ou ailleurs, dans les terrains quaternaires, une industrie humaine avancée, contemporaine d'une faune éteinte... alors il faudra donner à l'homme des débuts moins modestes. Jusqu'à ce jour, si l'on veut rester dans le domaine des sciences d'observation, il faut

(1) *Les premiers habitants de l'Europe*, Paris, Ernest Thorin, 1889.

(2) G. de Mortillet. *Le Préhistorique*, Paris, Reinwald, 1883.

A. Bertrand. *La Gaule avant les Gaulois*, Paris, Le Roux, 1891.

Mgr Meignan. *Le Monde et l'homme primitif selon la Bible*, Paris, Victor Palmé, 1869.

(3) G. Chauvet. *Comparaison des Industries primitives de France et d'Asie*. Congrès international d'archéologie préhistorique et d'anthropologie, Moscou, 1892.

penser que l'humanité a débuté par une industrie extrêmement simple (1).

3° M. Touzaud pense, avec Le Play, que les sauvages ne sont pas susceptibles d'évolution et de progrès.

C'est possible, mais peut-on bien établir une comparaison utile entre les populations primitives qui se développaient lentement, sur place, et les sauvages modernes, vieilles races dégénérées ou atrophiées qui disparaissent peu à peu lorsqu'elles sont mises en contact brusque avec des races supérieures arrivées à un haut degré de civilisation.

M. Chauvet ne le pense pas. Souvent il est dangereux de conclure du sauvage moderne à l'homme primitif; les conditions de vie ne sont pas les mêmes (2).

Il ajoute que Pictet a cru reconnaître par la linguistique la transformation des pasteurs en agriculteurs (quelques noms du pâturage devenus des noms du champ cultivé?) (3).

Toutes ces questions ont certainement le plus haut intérêt, et chacun, dans ses recherches, les a présentes à l'esprit, mais avons-nous, actuellement, les documents suffisants pour les résoudre? Elles ne seront pas tranchées par des raisonnements ou des textes d'érudits, mais par une longue série d'observations faites avec patience et sans parti pris.

(1) Dès 1861, dans ses cours de la Sorbonne, Mgr Meignan avait reconnu l'exactitude des faits principaux constatés par les préhistoriens; il reproduit son interprétation dans son livre *loc. cit.* : « Le « premier homme, dans l'Eden, avait ignoré les arts nécessaires à « notre laborieuse existence (p. 135). — Les débris divers retrouvés « dans les couches supérieures terrestres témoignent de ce progrès de « l'humanité; mais le point de départ dans cette marche ascendante, « nous montre l'extrême misère des premiers hommes après le péché. » (p. 138).

(2) W. Bagehot. *Lois scientifiques du développement des nations*, Paris, Félix Alcan, 1873, p. 131.

(3) *Loc. cit.*, t. III, p. 521.

Il est bon d'en parler quelquefois, pour se rendre compte de ce qui nous reste à apprendre... la sagesse est, peut-être, de consacrer nos efforts, notre attention, à l'étude de notre histoire charentaise, en augmentant le plus possible la série des bonnes monographies locales et des *petites* observations scrupuleusement décrites. C'est grâce à elles, plus tard, que ces *gros* points d'interrogations recevront, peut être, des réponses précises.

Sur la proposition de M. le Président il est décidé que le procès-verbal de la présente séance sera approuvé par le bureau et adressé à MM. les membres de la société pendant la période des vacances.

La séance est levée à dix heures et demie.

Le Secrétaire,
J. GEORGE.

SÉANCE DU MERCREDI 11 NOVEMBRE 1896.

PRÉSIDENCE DE M. CHAUVET,
PRÉSIDENT.

Membres présents : MM. D'AUTEVILLE, BIAIS, BOILEVIN, CALLAUD, COQUEMARD, DESJONCHERETS, FAVRAUD, GEORGE, JEANSOULIN, MALARD, MOURRIER, SOCHAL, TOUZAUD et MOUCHÈRE, secrétaire-adjoint.

M. LE PRÉSIDENT mentionne les récompenses obtenues par nos collègues :

M. CASTAIGNE, ancien président de la Société, a été nommé officier d'académie.

M. l'abbé ROUSSELOT a reçu de l'Institut le prix Volney pour son ouvrage intitulé : *Principes de phonétique expérimentale.*

M. le président dépose sur le bureau les ouvrages reçus depuis la dernière réunion.

Il signale les dons suivants de nos collègues :

1° De M. l'abbé BLANCHET, *Biographie anecdotique de M. le chanoine Descordes, doyen du chapitre de la cathédrale d'Angoulême ;*

2° De M. COQUEMARD, éditeur, *En Charente,* plaquette due à son intelligente initiative, au succès de laquelle ont contribué, tant pour les illustrations que pour le texte, plusieurs de nos collègues ;

3° De M. G. de Mortillet, un Mémoire sur les monuments mégalithiques classés de la Charente.

M. le Président dit qu'il a visité avec l'auteur les monuments faisant l'objet de ce travail et fait mouler pour la sous-Commission des monuments mégalithiques : la crosse du Gros Dognon, la crosse du musée, la hache de la Pérotte et la sculpture d'un dolmen qui rappelle celle de Gav'rinis.

Un exemplaire de chacun de ces ouvrages sera offert au musée d'Angoulême, par la sous-Commission des monuments mégalithiques.

M. le Président signale en outre le premier fascicule d'un ouvrage d'ordre général entrepris par la commission des monuments mégalithiques. M. CHAUVET, membre correspondant, est chargé d'un travail analogue pour la Charente; il accueillera avec

plaisir tous les renseignements intéressant le sujet. Il prie d'indiquer pour chaque monument l'origine des renseignements.

M. Chauvet dépose pour la bibliothèque la communication faite par M. Rivière et lui sur la station quaternaire de la Micoque, à l'Académie des Sciences.

Il donne à ce sujet divers renseignements. (Voir annexe I.)

Dans un rapport présenté par M. A. de Barthélemy à l'Académie des inscriptions et belles-lettres (séance du 27 septembre 1896), M. Biais relève une troisième mention obtenue par nos collègues MM. George et Chauvet, pour leur étude sur la cachette de Vénat. (Voir *Bulletin* de la Société, 1894.)

M. Biais donne ensuite lecture de notes relatives à la vente des tapisseries du château de Chalais à l'hôtel Drouot. (Voir annexe II.)

M. Favraud présente à la réunion des fragments de poterie paraissant dater du IX[e] au XII[e] siècles, et un fer à mule, le tout trouvé ensemble dans la forêt de la Braconne.

Il signale dans cette forêt (coupe S, n° 1, canton du Gros-Fayan) le Roc Grizou, pierre de plus de trois mètres cubes, qui, dit-on, danse au son du gros bourdon de La Rochefoucauld.

M. le Président fait part à la Société du décès de M. le comte de Poncins, président de la Société de la Diana.

Donnent leur démission de membres titulaires, MM. l'abbé Beauregard et Jouzier.

Demandent à faire partie de la Société comme membres titulaires :

M. Gaston Chevrou, banquier à Barbezieux, conseiller d'arrondissement, présenté par MM. Touzaud, l'abbé Courivault de La Vilatte et l'abbé Blanchet.

M. Callaud, à Angoulême, présenté par MM. Favraud, Callaud et Chauvet.

M. Renoleau, céramiste à Angoulême, présenté par MM. Mouchère, Mourrier et George.

La séance est levée à dix heures et demie.

Le Secrétaire-adjoint,
Mouchère.

ANNEXES AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 1896.

I.

STATION QUATERNAIRE DE LA MICOQUE (DORDOGNE).

M. G. Chauvet dépose pour la bibliothèque une note présentée par lui et le Dr Rivière à l'Académie des sciences, le 24 août 1896, sur le *gisement quaternaire de la Micoque* (Dordogne), près des Eyzies.

Il donne à ce sujet les renseignements complémentaires suivants :

Cette petite station est d'une importance capitale pour l'étude des temps quaternaires et spécialement pour le classement de nos stations charentaises.

Dès le mois de juin dernier elle commençait à être exploitée par les chercheurs de silex qui, dans cette région, récoltent les pierres taillées pour les vendre aux étrangers. Il était urgent de faire des fouilles attentives pour établir, d'une façon certaine, la faune et la vraie proportion des formes industrielles, armes, outils, etc., de façon à bien établir les différences existant entre la nouvelle station et les stations voisines.

Aux Eyzies, cette terre classique de la préhistoire, les magnifiques gisements que l'on connaît, Laugerie haute, Gorge-d'Enfer, Laugerie basse..., sont situés au pied des grandes falaises, sur le bord de la prairie et à un niveau peu élevé au-dessus de la Vézère. A l'époque où ils se sont formés le régime des eaux n'était pas très différent du régime actuel et l'abondance du renne indique une période froide.

La station de la *Micoque* est bien différente ; elle est éloignée du cours d'eau et à 30 mètres environ au-dessus de la vallée. La rivière, alors beaucoup plus importante, s'élevait probablement à mi-flanc de coteau ; au moins pendant les grandes crues, elle venait jusqu'au près du campement.

La faune ne contient pas le renne si abondant dans les couches archéologiques de la vallée. On peut dire qu'à la Micoque il n'y a *que du cheval;* le sol est pétri de ses ossements brisés.

Il faut y ajouter quelques traces extrêmement rares d'un bœuf, d'un cerf et d'un carnassier représenté par une seule dent en mauvais état de conservation.

L'industrie ne présente aucun os taillé, ni ces fins silex (pointes, flèches, burins, poinçons, grattoirs, etc.), si communs à Laugerie. J'ai établi, avec grand soin, la statistique des silex taillés d'après ceux recueillis *par moi* ou *devant moi* les 11 et 12 août 1896, de midi à six heures; les autres pièces que je possède, trouvées à d'autres moments ou en dehors de ma surveillance immédiate, ne sont pas entrées en ligne de compte :

1° Haches en amande finement taillées, à pointe généralement effilée, longues de 0,15 à 0,09	20
2° Haches en amande, longues de 0,09 à 0,07	51
3° Même type de 0,07 à 0,05	40
4° Fragments à pointes brisées	22
TOTAL des types en amande	123
5° Pointes analogues au type qui précède, mais plates sur l'une des faces; les plus grandes, qui sont très rares, ne dépassent pas 0,10 de long. La face plate porte quelques fois de légères retouches	100
6° Racloirs, types du Moustier	62
7° Silex taillés à facettes ou en boules irrégulières	8
8° Disques plus ou moins épais	9
9° Formes diverses sans caractères précis	37
10° Lames minces allongées, rappelant les formes magdaleniennes	9
TOTAL	348

Types absolument étrangers à ceux trouvés, tout près, à Laugerie haute, Gorge-d'Enfer, etc... C'est une industrie intermédiaire entre le Chelléen et le Moustérien : l'*Acheuléen* de M. G. de Mortillet et de M. d'Ault-Dumesnil. Nous la retrouvons dans les couches supérieure et moyenne de Tilloux et à ce titre elle nous intéresse tout particulièrement.

Les formes caractéristiques de la Micoque sont les grandes haches en amande de 0,15 à 0,09. Mais plus spécialement celles de 0,09 à 0,06, soit quelles aient les deux faces bombées comme dans la figure I, grandeur naturelle. soit qu'elles aient une face plate, comme dans la figure II, grandeur naturelle.

Nous prenons là, sur le vif, une évolution de l'industrie quaternaire : la transformation de la hache chelléenne en pointe du Moustier. La grande hache primitive a, peu à peu, diminué de volume; quand elle a été réduite à 0,10 de lon-

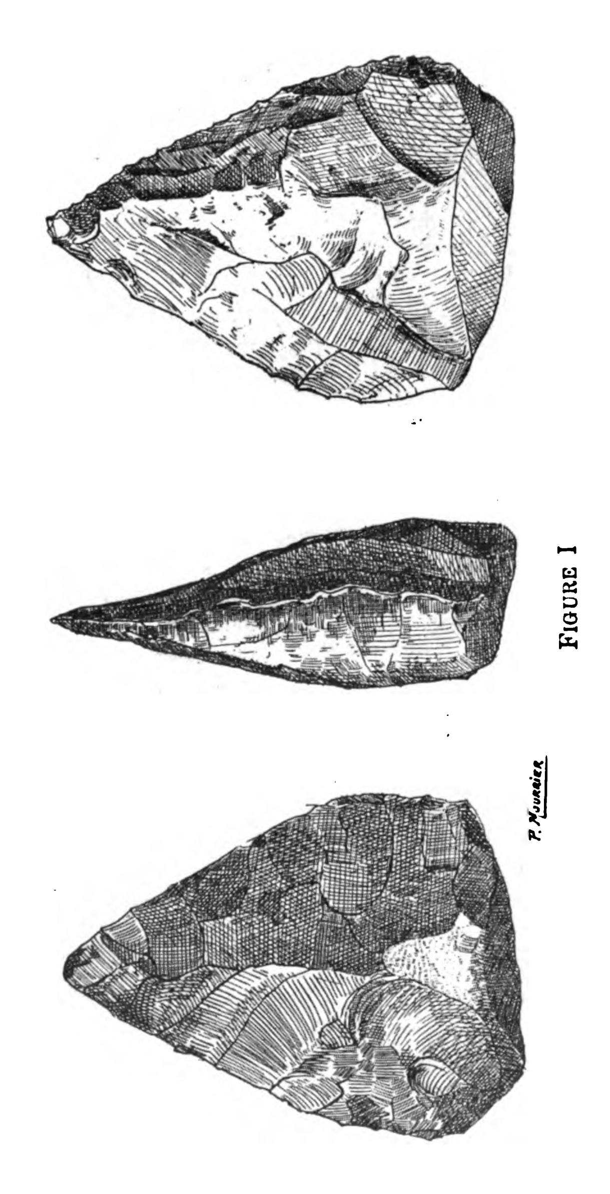


FIGURE I

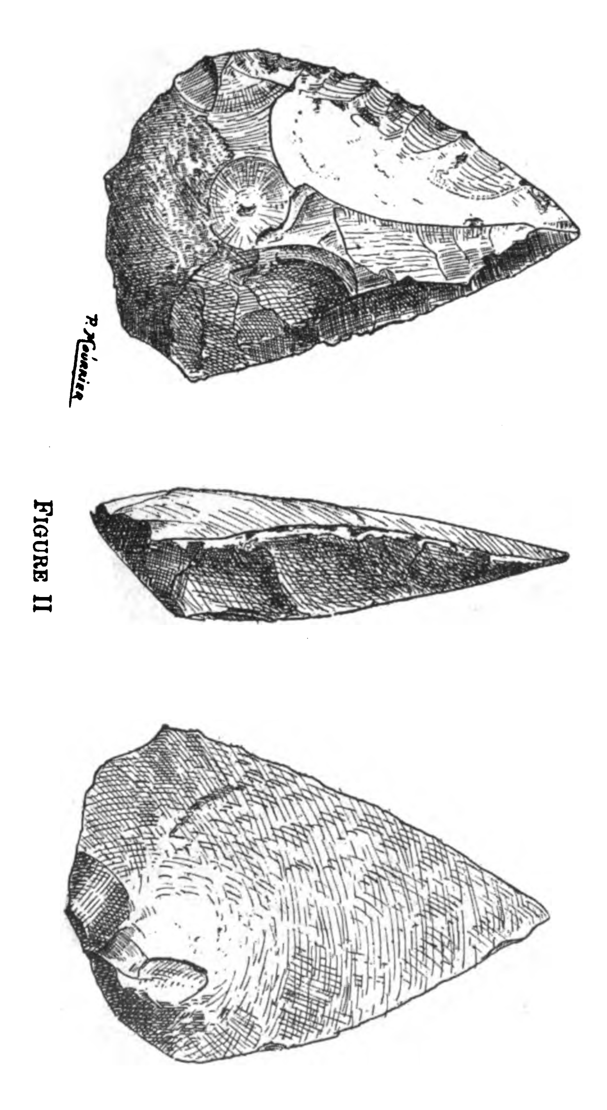


FIGURE II

gueur et au-dessous, il était plus facile de se servir d'un éclat plat d'un côté que d'un bloc entier pour opérer la taille.

C'est, semble-t-il, à l'époque acheuléenne que les pointes moyennes analogues aux deux figures précédentes ont été le plus fréquemment en usage.

A la fin de l'époque du Moustier elles deviennent plus rares ; le racloir est l'outil le plus employé (du moins dans notre belle station de la Quina).

Les haches bombées sur les deux faces rappelant celles ci-dessus décrites n'avaient pas encore complètement disparu dans la station classique du Moustier (1).

Il sera bon de comparer attentivement l'industrie de la Micoque avec celles de quelques stations anciennes prises sur divers points éloignés, notamment celles ci-après :

La station de Combe-Capelle (Dordogne), dont les silex un peu plus finement taillés sont associés à une faune dans laquelle le renne apparaît à peine (2).

Les limons anciens du nord de la France (3).

Les couches primitives de Solutré qui, d'après M. Adrien Arcelin, semblent formées d'ossements de chevaux avec silex chelléens et sont surmontées par des foyers de l'âge du renne (4).

Les ateliers préhistoriques de la Sénétrière en Maconnais (5).

(1) Édouard Lartet and Henry Christy. — *Reliquiæ aquitanicæ*, 1875. A. pl. III, XII, XVII.

(2) Abbé Landesque. Excursion à la station préhistorique de Combe-Capelle. *Bulletin de la Société géologique de France*, 1887, pages 866 à 869, une coupe. — Analysé dans l'*Anthropologie*, 1890, page 750, par M. Boule.

De Mensignac et P. Cabanne. La station chelléo-moustérienne de Combe-Capelle (Dordogne). — *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bordeaux et du Sud-Ouest*, T. V. 1890, pages 38 à 47.

(3) N. de Mercey. Observations... sur le quaternaire ancien, *Annales de la Société géologique du Nord*, 1880, pages 250 et suivantes.

(4) Adrien Arcelin. Les nouvelles fouilles de Solutré. *L'Anthropologie*, 1890, pages 297, 308, 312.

(5) Gilbert Lafay. Les ateliers préhistoriques de la Sénétrière en Maconnais; *L'Anthropologie*, 1891, pages 289 à 296, 16 figures.

Les stations de Keramouster en-Guengat (Finistère), contenant des quartzites taillées aux formes de Saint-Acheul et du Moustier (1).

Les stations paléolithiques de Saint-Julien de la Liégue (Eure), situées également au-dessus de la vallée et dont les couches affleurent le sol, le long des pentes, comme à la Micoque (2).

Les tufs de la Celle-sous-Moret donnant des haches identiques à celles qui viennent d'être décrites (3).

Il est bon de faire ici une observation importante : A la Micoque, en remuant une couche archéologique de 60 mètres carrés, il n'a pas été trouvé traces de foyer, pas un charbon, pas un os brûlé.

Jusqu'à ce jour *aucune trace de feu* n'a été constatée dans les stations du quaternaire inférieur. Cette absence à la Micoque doit-elle être attribuée à la douceur du climat?

L'homme de cette époque ignorait-il l'usage du feu?

Ne s'est-il plus tard aventuré dans les grottes que lorsqu'il a pu en éclairer l'entrée par la flamme?

Questions obscures, pour lesquelles il ne semble pas y avoir de solution certaine dans l'état de nos connaissances, mais qu'il n'est peut-être pas inutile de poser d'une façon précise.

G. CHAUVET.

(1) Halna du Fretay. La Bretagne antédiluvienne. Silex quaternaires de Guengat (Finistère), *Bulletin de la Société polym. du Morbihan*, annalysé par M. Boule dans *L'Anthropologie*, 1890, page 750.

(2) L. Coutil, *Dictionnaire paléoethnologique du département de l'Eure;* Louviers, 1894, pages 27 à 32. Deux planches doubles contiennent à demi-grandeur 48 silex taillés sur deux faces et 64 taillés sur une seule face.

L. Coutil, stations paléolithiques de Saint-Julien de la Liègue (Eure). *Revue mensuelle de l'École d'anthropologie de Paris*, 1894, pages 260 à 262, 3 figures.

(3) Emile Collin, Reynier et A. de Mortillet. Silex taillés des Tufs de la Celle-sous-Moret (Seine-et-Oise); *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, 1895, pages 520 à 522.

II.

LES TAPISSERIES DU CHATEAU DE CHALAIS.

On sait que le château de Chalais fut légué, avec ses nombreuses dépendances, à l'hospice de cette dite ville par le duc de Talleyrand-Périgord, prince de Chalais, « à la condition d'y installer un asile de vieillards. »

Au décès du généreux testateur, les héritiers revendiquèrent les tapisseries, mais à la suite d'un long procès, la Cour d'appel de Paris rejeta leurs prétentions.

Ces tapisseries, dont quelques-unes paraient, il n'y a pas longtemps, diverses salles du château de Chalais, ont été vendues à Paris, en l'hôtel des commissaires-priseurs, rue Drouot, le 10 du mois de juin dernier (1896).

Ces tentures des XVe, XVIe et XVIIe siècles, composant 48 numéros du Catalogue dressé par M. B. Lasquin, expert, ont été rapidement adjugées par Me Trouillet, commissaire-priseur, au milieu d'un nombreux public d'amateurs éclairés, de curieux, — dont quelques-uns Charentais — et de marchands.

Plusieurs de ces tapisseries avaient des trous importants; d'autres, rongées d'humidité, étaient fâcheusement loquetées; la plupart manquaient d'une partie ou de la totalité de leur bordure.

Pourtant l'ensemble des panneaux parait s'être bien vendu, mais au dire des fins connaisseurs que la fortune m'avait donné pour voisins à cette séance, certaines pièces n'ont obtenu qu'un prix relativement restreint.

Il a paru intéressant, au point de vue de la curiosité, de reproduire ici le Catalogue de ces tapisseries — catalogue devenu rare; on y a consigné aussi des observations et des renseignements qui me sont personnels et que j'avais notés soit durant la dite vente soit la veille — lors de l'exposition publique de ces mêmes tapisseries.

De plus, on trouvera indiqués les prix d'adjudication relevés avec exactitude.

DÉSIGNATION

1. — Tapisserie du XVe siècle, de travail francais. — *Le Parc aux Cerfs.* — Enceinte de palissade, dont la porte est gardée par un dragon. Sur chacune des colonnes qui l'encadrent, un lion portant un pennon « écartelé d'argent et de gueules ». — Dans l'enceinte une fontaine et des cerfs. A gauche, dans le bas : un ouvrier aiguisant des piquets et des enfants nus jouant avec des canards; dans le haut : deux bergers, dont un tient une cornemuse, et une femme. — « *Avant avaul que nul ne rousse,* [*Faitte voir à la cornemuse.* » — A droite, dans le bas : Femme attisant du feu et un enfant nu avec un lapin. — Dans le haut : Berger avec Bergère. — *Aller à Gaultier car ce mestier n'ad plus convenance.* — Fond de terrain et d'arbres.

H. 3^{m}20. L. 3^{m}85. — 4,075 fr.

2. — Tapisserie du XVe siècle, de travail français. — Même sujet que la précédente, avec cette différence que, dans le bas à gauche, un homme donne un pomme à un enfant. — *Mon ami tenez ce pumelet,* [*Metelle en vous...* — Et que dans le bas, à droite, une femme donne des fleurs à un enfant. — *Ma mie tenez ce bottlet,* [*Donne le à votre ami Mrquet.*

H. 3^{m}20. L. 3^{m}90. — 4,125 fr.

(Exposition de l'Art Français au Trocadéro, en 1889).

Non piquée d'humidité mais moins vive de ton qué la précédente. On estime que'lle « n'a pas été vendue cher ».

3. — Fragment de Tapisserie du XVe siècle, de travail français, de la même suite que la précédente. — Dans une enceinte de palissades avec riche portique, un lion, un cerf et un hippogriffe; autour de l'enceinte, des paysans gardant des moutons, un arbre chargé de fruits sur lequel sont perchés des oiseaux. — Au premier plan, à la

porte de l'enclos, un animal enchaîné qu'une femme vient combattre.

H. 3m15. L. 2m13.

4. — Fragment de Tapisserie de la même suite. — Enclos renfermant divers animaux et un coq. — Autour de l'enclos, deux bergers dont l'un porte un agneau sur ses épaules.

H. 2m00. — L. 1m68. — Les nos 3 et 4 réunis. — 1,045 fr.

5. — Tapisserie du XVe siècle, travail français — *Le Berger*. — Berger debout au milieu de son troupeau, montrant du doigt une banderole qui porte cette inscription : *Intelligar quantum sit ingressus naturae fibilis, progressus debilis, regressus horribilis.* — Dans le haut, une autre inscription : « Vous qui regardez cette chasse, un exemple vous apprendra c'est..... que Mort vous chasse. Mais nul ne scet quand vous prendra. » A l'extrême droite, un second berger jouant de la cornemuse. Fond de terrain, de plantes et d'arbres.

H. 3m20. L. 4m85. — 2,305 fr.

(A figuré à l'Exposition rétrospective de l'Art Français au Trocadéro, en 1889. N° 683 du Catalogue.)

Vive de couleur; curieuse et rare.

6. — Tapisserie du XVe siècle, travail français. — *Les Bûcherons*. — A gauche, le maître accompagné d'un ouvrier appuyé sur une hache. Au second plan, deux ouvriers sciant un arbre qu'un autre ébranche. Au milieu, deux ouvriers chargent des bûches sur une charrette. A droite, un ouvrier lie des fagots, et deux femmes. — Fond d'arbres, un moulin à eau et une ville.

H. 3m45. L. 5m70. — 2,325 fr.

(Exposition de l'Art Français au Trocadéro, en 1889. N° 685.)

Déchirée dans sa partie droite au moins d'un quart. Ce manque est fort regrettable.

7. — Panneau en tapisserie de la même suite que la précédente. — A droite, un bûcheron lie un fagot pendant qu'un autre souhaite la bienvenue à une demoiselle qui cueille des fleurs, plus haut un troisième bûcheron courtise une jeune femme.

H. 3m40. L. 3m20. — 3,500 fr.

Figures très intéressantes.

8. — Panneau en tapisserie de la même suite. — Quatre chasseurs dont l'un sonne du cor, et un bûcheron occupé à couper des arbres dans un bois.

H. 3m15. L. 3m50. — 4,010

Il manque un morceau à gauche, environ 0,45 de large sur 1m60 de haut. Personnages bien campés et dessinés d'une allure très vivante.

9. — Petit Fragment de même tapisserie représentant un animal dans un bois.

(Dimensions non indiquées) Avec le n° 48 : 595 fr.

Suite de trois très belles Tapisseries de Bruxelles, de la première moitié du XVIe siècle :

10. — 1° *Le Triomphe de la Prudence.* — Un nombreux cortège de cavaliers et d'hommes d'armes en riches costumes au milieu desquels *Titus* accompagne le char de la *Prudence* traîné par deux dragons fantastiques, conduits par un Héraut portant un étendard. Un personnage, *David,* précède le cortège. Près du char, marche *Cassandra.* — Au premier plan, *Gédéon* et *Abigael* sont agenouillés. — A gauche, près d'une fontaine, *Cadmus* combat une hydre. — Au second plan, à droite, *Assuérus* sur un trône ; *Persée,* vainqueur de *Méduse,* et *Pégase.* — A gauche, *Prometheus* et une partie du Zodiaque. — Cette riche composition est entourée d'une

bordure de fruits, raisins, grenades, fleurs et feuillages; dans le haut, sur un listel à fond rouge se lit une inscription. — Au bas, la marque B B avec un écusson et un monogramme.

H. 4m45. L. 5m70.

Demandé : 15,000 fr., adjugé : 8,300 fr.

11. — 2° *Le Triomphe de la Charité.* — Le char portant la figure allégorique de la Charité est suivi par des cavaliers au nombre desquels on remarque *Brutus*; il est précédé d'un personnage, *Godefrid* et accompagné de *David* et d'une femme, *Pietas.* — Au premier plan, à droite, *Thiberius* et *Placella* agenouillés et une autre femme, *Thobias.* A gauche, Madeleine lavant les pieds de Jésus. — En haut, à gauche, le Sacrifice d'Abraham.

H. 4m35. L. 5m55. — 4,600 fr.

12. — *Le Triomphe du Courage.* — Sur un char traîné par deux lions, accompagné de *David*, d'hommes d'armes et de différents personnages. — A droite, Judith tuant *Holopherne.* — A gauche, *Mucius Scævola.* — En haut, à gauche, Judith tranchant la tête d'Holopherne et la défense d'une ville : *Alexander;* à droite, la construction d'une citadelle : N*eemitas.*

H. 4m30. L. 5m65. — 1,900.

Cette pièce avait des trous nombreux : au centre et dans les têtes de ses figures.

13. — Fragment d'une Tapisserie de la même suite que la précédente, offrant, à gauche, le Triomphe de la Foi, surmonté de la figure du Père Eternel dans sa gloire; à droite, les figures de Charlemagne, Roland et Olivier à Roncevaux, ainsi que d'autres figures et la statuette de la Foi sur une colonne.

H. 2m10. L. 3m25. — 605 fr.

Suite de neuf belles Tapisseries de Bruxelles, du XVIIe siècle, de la fabrique de *Marcus de Vos*, dont elles portent la marque. Elles représentent divers sujets tirés de l'Histoire de Cérès et de Proserpine, avec jolies bordures formées par des groupes de fruits et de fleurs s'échappant de deux cornes d'abondance placées à la partie supérieure :

14. — 1° *Cérès présidant aux travaux de la Terre.* — Au premier plan, un homme présente à Cérès, assise, une grande corbeille de fruits; un autre, à droite, charge des récoltes sur un chameau. — Le deuxième plan est occupé par un riche palais avec parterre et tonnelles, où des femmes cultivent et arrosent des fleurs. — Au fond, à gauche, dans le paysage, des chasseurs et des pêcheurs.

H. 3m35. L. 5m65. — 5,150 fr.

15. — 2° *Cérès accompagnée d'un enfant retient un dragon par un lien.* — Au deuxième plan à gauche sont raprésentés divers travaux d'Hercule. — A droite un homme semant du grain, un monarque et sa cour près d'une tente où un festin est préparé.

H. 3m40. L. 4m14. — 3,500 fr.

16. — 3° *Cérès debout tenant une corne d'abondance.* — A droite un lion couché au pied d'un arbre après lequel grimpe un chat tigre. — Au second plan des cavaliers chassent des animaux féroces.

H. 3m35. L. 4m35. — 2,800 fr.

17. — 4° *Proserpine cueillant des grenades, à ses pieds un lion ailé.* — Au deuxième plan, un palais en flammes, un satyre, un centaure et l'hydre à trois têtes.

H. 3m35. L. 3m35. — 2,680 fr.

18. — 5° A gauche, deux femmes dont l'une verse de l'eau sur un dragon pendant que l'autre se sauve effrayée. — A droite, deux hommes labourent la terre à l'aide d'une pioche et d'une bêche, d'autres extraient des pierres d'une carrière, plus loin deux éléphants traînent une herse dans un champ.

H. 3m35. L. 3m 65. – 2,800 fr.

19. — *Cérès approche d'un arbre une torche allumée.* — A gauche des hommes transportent des ballots, plus loin des bateliers sur une rivière et un port près d'une ville.

H. 3m35. L. 3m. — 2,060 fr.

20. — 7° *Cérès retrouvant Proserpine.* — Au deuxième plan une bacchanale et le triomphe de Bacchus. — Au bas de cette tapisserie se trouve le nom de *Marcus de Vos.*

H. 3m35. — L. 3m93. — 2,720 fr.

21. — 8° *L'enlèvement de Proserpine par Pluton.* — A droite sur la mer, des naïades, des sirènes, des tritons autour du char, au large plusieurs galères.

H. 3m35. L. 5m. — 3,600 fr.

22. — 9° Un Port où des personnages viennent embarquer des fûts et des ballots de marchandises.

H. 3m35. L. 2m05. — 2,550 fr.

23. — Fragment de tapisserie de Bruxelles, du XVIIe siècle, représentant un monarque commandant l'assaut d'une forteresse. — A droite deux navires. — Partie de bordure en haut et du côté gauche, à trophées, figures d'amours, fleurs et fruits.

H. 2m28. L. 2m55. — 235 fr.

Tenture en tapisserie de la fin du XVI[e] siècle, représentant un semis de fleurs très finement exécuté, sur lequel sont réservés des médaillons ronds à encadrements formés de cartouches, de mufles de lions et de fruits. Ceux-ci offrent des sujets de chasse, des vues de châteaux et des réunions de petites figures sous des tonnelles. Bordures de fleurs et de fruits avec enroulements de rubans. — Cette tenture est composée de :

24. — Un grand Panneau à deux médaillons.
H. 2m10. L. 5m40.

25. — Un deuxième grand Panneau à deux médaillons.
H. 2m10. L. 5m32.

26. — Un petit Panneau à médaillon.
H. 1m80. L. 2m55.

27. — Un petit Panneau à médaillon.
H. 1m95. L. 2m75.

28. — Et de deux Fragments à un Médaillon.
H. 1m40. L. 1m72.
H. 1m40. L. 1m55.

Les nos 24, 25, 26, 27 et 28, ensemble : 10,950 fr.

Tapisserie « points à jour ». Pièces de Musée.

Suite de treize tapisseries d'Aubusson du XVII[e] siècle, représentant divers sujets et figures tirés de l'histoire de Psyché. Elles sont encadrées de bordures à larges rinceaux en camaïeu jaune sur fond bleu, offrant à la partie supérieure un écusson armorié soutenu par deux sirènes :

29. — 1° *L'Hymen de l'Amour et de Psyché.* — Jupiter, Vénus, Junon, Apollon assistent au festin.
H. 3m17. L. 6m20. — 530 fr.

30. — 2° *Le Sommeil de l'Amour et de Psyché.*
H. $3^{m}80$. L. $4^{m}70$. — 530 fr.

31. — 3° *Psyché emportée sur le rocher en présence de son père et de ses quatre sœurs.*
H. $3^{m}35$. L. $6^{m}20$. — 605 fr.

32. — 4° *Psyché implorant la clémence de Junon.*
H. $3^{m}90$. — L. $2^{m}90$. — 530 fr.

33. — 5° *Femme assise devant un miroir.*
H. 3^{m} L. 2^{m}. — 190 fr.

34. — 6° *Flore.* — Assise dans un palais, à ses pieds deux corbeilles de fleurs et fruits.
H. $3^{m}45$. L. $2^{m}30$. — 380 fr.

35. — 7° *Psyché assise reçoit des présents :* Vases, Brûle-parfums, Couronnes, etc.
H. $3^{m}25$. L. $3^{m}90$. — 500 fr.

36. — *Un Festin.* — Psyché et deux personnages attablés, un serviteur prépare des boissons, une servante apporte des plats.
H. $3^{m}20$. L. $3^{m}70$. — 390 fr.

37. — 9° *L'Amour déclare sa flamme à Psyché.*
H. $3^{m}25$. L. $1^{m}40$. — 125 fr.

38. — 10° *Psyché, assise avec deux de ses compagnes, reçoit des présents et des couronnes.*
H. $3^{m}80$. L. $3^{m}90$. — 555 fr.

39. — 11° *Le Sommeil de l'Amour.*
H. $3^{m}80$. L. $2^{m}95$. — 300 fr.

40. — 12° *Médée rapportant la Toison d'or.*
H. $3^{m}38$. L. $2^{m}05$. — 465 fr.

41. — 13° Un Monarque tenant son sceptre.
H. 3m38. L. 1m62. — 235 fr.

Suite de trois tapisseries de l'époque Louis XIII à sujets bibliques avec bordures à fleurs alternées par des cartouches :

42. — 1° *Moïse présentant les Tables de la Loi.*
H. 2m95. L. 4m70. — 210 fr.

43. — *Le Buisson ardent.*
H. 3m70. L. 2m92. — 325 fr.

44. — 3° Fragment représentant des figures agenouillées.
H. 3m70. L. 2m70. — 160 fr.

45. — Panneau de tapisserie de l'époque Henri IV : Scène de l'histoire de Mardochée.
H. 2m20. L. 1m90. — 110 fr.

46-47. — Deux Panneaux de tapisserie ancienne, l'un entouré d'une bordure à fleurs. Ils représentent deux sujets tirés de l'histoire d'Esther et Assuérus.
H. 2m82. L. 1m82.
H. 2m25. L. 1m85.
Les deux nos ensemble : 220 fr.

48. — Deux fragments de tapisserie « gothique » à sujets de figures.
H. 3m00. L. 2m50.
H. 2m38. L. 1m55.
Les deux fragments, avec le n° 9, 595 fr.

Commencée à deux heures et demie de relevée, la vente s'est terminée à cinq heures et demie. Elle a produit la somme totale de 81,990 fr., dont profitera la caisse des vieillards.

ÉMILE BIAIS.

SÉANCE DU MERCREDI 9 DÉCEMBRE 1896

PRÉSIDENCE DE M. CHAUVET,
PRÉSIDENT.

Membres présents :

MM. D'AUTEVILLE, BAILLÉ (frère Laurentinus), BASTIER, BÉNARD, BIAIS, BOILEVIN, COCHOT, COQUEMARD, DESERCES, FAVRAUD, DE FLEURY, FUSIL, GEORGE, JEAN-SOULIN, MORO, MOURRIER, l'abbé SOCHAL et MOUCHÈRE, secrétaire adjoint.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. LE PRÉSIDENT communique à la Société deux circulaires de M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts;

La première informant que le Congrès des Sociétés Savantes pour 1897 sera ouvert à la Sorbonne le 20 avril.

La seconde relative à la 21me session de la Société des beaux-arts des départements qui s'ouvrira à Paris le 20 avril 1897.

M. le Président dépose sur le bureau les ouvrages reçus depuis la dernière réunion.

M. DE FLEURY donne lecture d'une étude de M. l'abbé FOURGEAUD sur la chapelle et le tombeau d'Ansac.

M. BIAIS appelle l'attention de la Société sur le mauvais état de la chapelle du Château de Montmoreau qui contient de très remarquables chapiteaux romans.

Le compte des recettes et dépenses de la Société pour l'année 1896 est déposé par M. CALLAUD.

MM. BOILEVIN, GUÉRIN-BOUTAUD et PUYMOYEN sont nommés membres de la commission des finances.

Sont élus en qualité de membres titulaires: MM. CALLAUD, CHEVROU et RENOLEAU.

Donnent leur démission de membres titulaires: MM. HENRI-MARTIN, DYKE-GAUTIER, PICAT, REMPNOULX DU VIGNAUD et BARRAUD.

Il est procédé au renouvellement du bureau pour l'année 1897.

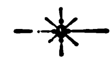
Sont élus :

Président : M. DE FLEURY ;
Vice-Président : M. MALARD;
Secrétaire : M. GEORGE;
Secrétaire-Adjoint : M. MOUCHÈRE ;
Trésorier : M. BASTIER;
Conservateur du Musée : M. BIAIS;
Conservateur-adjoint et bibliothécaire : M. MOURRIER.

La séance est levée à 10 h. 1/2.

Le Secrétaire,

MOUCHÈRE.



MÉMOIRES

ET DOCUMENTS

NOTES HISTORIQUES

SUR LA

BARONNIE DE MARTHON

EN ANGOUMOIS

Par M. l'Abbé Ad. MONDON

curé de Chazelles

FAMILLES (1).

ABZAC (d'), seigneurs de Reilhac, La Douze, Mayac, Vouzan, Bouex, etc. (Cette famille étant fort répandue, nous ne pouvons donner que les branches qui se rattachent à notre contrée.)

Branche de Mayac et de Bouex :

I. Guillaume d'Abzac, écuyer, seigneur de Mayac, fils de Guy et d'Anne de Montlouis, épousa, le 3 septembre 1476, Antoinette de La Cropte.

II. François d'Abzac épousa Suzanne de Paleyrac.

III. Pierre d'Abzac épousa Marguerite de Salignac de Rochefort, dont : 1° *François,* qui suit ; 2° *Guy-Pierre,* qui suivra.

IV. François d'Abzac épousa, après contrat du 23 juin 1577, Bonne de Heu.

(1) Nous donnons dans cette deuxième partie, par lettre alphabétique, des notes généalogiques sur les familles importantes ayant vécu dans l'étendue de la baronnie de Marthon, ou y ayant eu de grands intérêts. Étant obligé d'abréger le plus possible, nous supprimons les titres de messire, dame, etc., et nous évitons de répéter les noms des fiefs des familles.

V. Isaac d'Abzac épousa : *I°*, après contrat du 15 mai 1608, Marie Couraudin, dont *Jacques,* qui suit; épousa : *II°*, le 20 mai 1629, Esther de Livenne, veuve d'Isaac du Lau, fille de Gabriel de Livenne, écuyer, seigneur de Bouex, et de Suzanne de Sainte-Maure, dont : 1° *François,* mort sans postérité; 2° *François,* écuyer, seigneur de Maleray, demeurant au Portail en Vouthon, qui épousa à Paris, le 15 novembre 1661, Béatrix d'Araupré, dont il eut Louise, née le 12 décembre 1665, baptisée à Bouex le 3 août 1666; 3° *Henriette;* 4° *Marie.* Esther de Livenne se remaria en troisièmes noces à François d'Abzac, écuyer, seigneur de Martron.

VI. Jacques d'Abzac, premier chambellan du duc d'Orléans, épousa : *I°* Marie Estourneau, fille de François, baron de Riz ; *II°*, après contrat du 20 juin 1639, Anne de Rabayne, fille de Paul, seigneur d'Usson en Saintonge, et *III°*, après contrat du 17 juillet 1654, Louise de Brémont d'Ars, fille de feu Jean-Louis et de Marie Verdelin.

Branche de Pressac et Vouzan :

IV *bis*. Guy-Pierre d'Abzac, fils de Pierre et de Marguerite de Salignac, épousa Louise Brun de La Vallade, dont : 1° *Raymond,* qui suit ; 2° *Jacques,* qui a fait la branche du Tufas en Rancogne.

V. Raymond d'Abzac épousa : *I°*, après contrat du 5 janvier 1613, Guionne de Singarreau, fille et héritière de Jean, écuyer, seigneur de Pressac en Saint-Quentin de Chabanais : *II°*, après contrat du 17 février 1629, Anne d'Alloue, dont : 1° *Jacques,* qui suit; 2° *Anne,* baptisée à Saint-Quentin le 2 janvier 1639.

X. JACQUES D'ABZAC épousa à Vouzan, le 3 juillet 1655, MARIE RAOUL, fille de Samuel, seigneur de Vouzan, et de Claude Guérin, dont : 1° *Antoine,* mort sans enfant et inhumé dans l'église de Vouzan le 2 mai 1706 ; 2° *Jacques*, baptisé à Saint-Quentin de Chabanais le 24 juin 1661 ; 3° *Marie*, baptisée au même lieu le 31 mai 1667 ; 4° *Gabriel,* baptisé le 10 juillet 1667, marié à *Marie-Anne de Nesmond* et qui vendit, le 30 janvier 1722, les terres de Vouzan et La Bergerie à Noël Arnaud, moyennant 140,000 #; 5° *Louis,* chevalier de Saint-Louis, baptisé le 19 août 1668, capitaine des grenadiers au régiment de Navarre, mort sans enfant en 1709, au siège de Candie ; 6° *Julie,* mariée, après contrat du 9 janvier 1694, à *Jean de La Breuille,* seigneur de Chantrezac, fils de Jean et de Marie Taveau.

(Sources : Registres paroissiaux de Bouex, Vouzan et Saint-Quentin de Chabanais ; *Nobiliaire du Diocèse et de la Généralité de Limoges,* par l'abbé Joseph Nadaud, curé de Teyjat, publié par M. l'abbé Lecler.)

MICHEL ALLENET, sergent royal de Chazelles, épousa TOINETTE BRUNELIÈRE, dont : 1° *Catherine,* baptisée à Saint-Germain le 7 avril 1611, nommée par Blaise Brunelière, curé de Saint-Germain, et Catherine Brunelière ; 2° *Marguerite ;* 3° *Jacquette.*

D'ALOIGNY, Famille du Poitou, venue en Périgord par le mariage (22 octobre 1605) de FRANÇOIS D'ALOIGNY, seigneur du Puy-Saint-Astier, fils d'autre François et de Jacquette du Plessis, avec JACQUETTE DE LA PORTE, dont : 1° *Claude ;* 2° *Charles,* qui de son mariage avec *Marie Arlot* eut *Charlotte,* mariée à Feuillade, en 1672, à *Gédéon de Roffignac.*

AMIGON, varlets de Marthon, dont un faubourg porte le nom. Gérald Amigon vivait en 1212 et Guillaume Amigon en 1308.

ARNAUD ou ARNAULD, seigneurs des Goufflers (ou Malatret en Péreuil), Bouex, Vouzan, Ronsenac, etc.

I. JEAN ARNAUD, lieutenant général, conseiller en 1558, étranglé en 1568 dans sa maison d'Angoulême par les calvinistes, épousa GEORGETTE BRICQ, dont : 1° *Philippe*, qui suit; 2° *Alain*, qui suivra ; 3° *Charles*, religieux à St-Cybard d'Angoulême; 4° *Suzanne*.

II. PHILIPPE ARNAUD eut : 1° *François*, qui suit; 2° une fille mariée dans la maison de Lageard.

III. FRANÇOIS ARNAUD épousa GABRIELLE FÉDIC dont il n'eut qu'une fille mariée à Paul Damas, seigneur d'Anlésy et de Montigny.

II *bis*. ALAIN ARNAUD eut : 1° *Pierre*, qui suit; 2° *Constantin*, religieux Récollet qui prononça à Bordeaux l'oraison funèbre de Marie-Thérèze d'Autriche; 3° *Philippe*, sieur de Chalonne, avocat du roi, maire d'Angoulême en 1639.

III. PIERRE ARNAUD, avocat du roi, conseiller de la maison de ville en 1653, eut d'une première femme : 1° *Hélie*, avocat du roi; 2° *Jean*, qui suit; et d'une seconde femme *Jacques*, qui suivra.

IV. JEAN ARNAUD, né le 10 octobre 1632, élu maire d'Angoulême le 15 mars 1682, inhumé cette même année dans l'église des Jacobins d'Angoulême, avait épousé, le 1er février 1656, à St-Martial d'Angoulême,

LOUISE VALLETEAU, dont : 1° *Jean,* qui suit ; 2° *François,* qui suivra.

Branche de Bouex :

V. JEAN ARNAUD, conseiller du roi, lieutenant particulier au présidial d'Angoumois, maire d'Angoulême à la mort de son père, fut assassiné près d'Orléans par le sieur Raimond. Il avait épousé JEANNE DEXMIER, fille de Noël et d'Anne Bigot, inhumée à 62 ans dans le chœur de l'église de Vouzan, le 15 juin 1732, dont : 1° *Noël,* qui suit ; 2° *Anne,* mariée à *Bertrand de La Laurencie,* seigneur de Charras ; 3° *Madeleine,* mariée à Bouex en 1711 à *Charles-César Dexmier,* marquis de Chenon, général d'épée d'Angoumois, de la paroisse de St-Cybard d'Angoulême ; 4° *Pierre,* chevalier, seigneur de Méré, inhumé dans l'église de Bouex le 9 janvier 1719, à l'âge de 26 ans.

VI. NOEL ARNAUD, appelé M. DE BOUEX, chevalier, maître des requêtes, deuxième président au présidial, rapporteur dans l'affaire de Cartouche, lié avec Mme de Prie dont il partagea la mauvaise fortune, mourut exilé à Bouex et criblé de dettes. Sa succession ayant été abandonnée, ses terres de Bouex et Vouzan furent régies pendant un certain temps par Pierre Zain, sieur des Brandes, au nom du curateur des biens François Dubuisson, bourgeois de Paris, puis elles furent rachetées par Jean-Noël Arnaud. Il avait épousé ANGÉLIQUE-CATHERINE GUYOT DE CHENIZOT DE CHESNE, fille de Nicolas, avocat au parlement, et d'Antoinette Pelletier, inhumée à 29 ans, dans l'église de Bouex, le 11 avril 1729, dont : 1° *Jean-Noël,* qui suit ; 2° *François-Léonard,* appelé le chevalier de Méré, baptisé à Bouex le 7 mars 1727, nommé par François Theyrit et sa femme Jeanne Loyer, domestiques, mort non marié ; 3° *Anne-*

Françoise-Catherine-Marie, née et baptisée le 5 mars 1728, tenue sur les fonts baptismaux par Camille Bardelay et Marie Niort, aux noms de François Guyot de Chenizot, écuyer, conseiller-secrétaire du roi, maison, couronne de France et de ses finances, demeurant à Paris, paroisse St-Louis, et Anne-Catherine Pelletier, épouse de Léonard Guyot, écuyer, seigneur de Montchauny, conseiller-secrétaire honoraire du roi, maison, etc., demeurant au même lieu, mariée : 1°, en 1744, à son cousin *Jean-Noël Arnaud,* chevalier, seigneur de Viville, et 2° à *Pierre Regnauld de La Soudière ;* 3° *Nicolas-Noël,* qui suivra.

VII. JEAN-NOEL-ARNAUD, appelé M. DE CHESNE, chevalier, seigneur de Bouex, Méré, enclave de Garat, lieutenant des maréchaux de France, racheta Bouex le 26 mai 1756, n'émigra pas, épousa THÉRÈZE-VICTOIRE-PULLEU, et mourut sans enfant un an après sa femme le 1er prairial an VIII, laissant sa fortune à son neveu Louis Arnaud de Viville.

VII *bis.* NICOLAS-NOEL ARNAUD, chevalier, seigneur de Vouzan, frère du précédent, né et baptisé à Bouex le 1er avril 1729, inhumé dans le chœur de l'église de Vouzan le 22 février 1761, épousa à St-André d'Angoulême, le 9 juin 1756, sa cousine MARIE DE LA LAURENCIE, fille de Noël Bertrand, marquis de Charras, et de Marie Paulte, inhumée dans le chœur de l'église de Vouzan le 13 juillet 1763, dont : 1° *Bertrand,* né et ondoyé le 11 janvier 1758, tenu sur les fonts baptismaux le 18 septembre 1759 par Bertrand de La Laurencie et Thérèze-Victoire Pulleu Arnaud de Chesne, mort à Paris en 1771 ; 2° *Marie,* née et ondoyée le 4 juillet 1759, morte à Paris en 1779 et inhumée avec son frère dans le caveau de la nef de l'église St-Paul.

Branche de Champniers et Viville :

V *bis*. François Arnaud, fils de Jean et de Louise Valleteau, lieutenant particulier à la mort de son frère, premier président au présidial d'Angoumois, nommé maire d'Angoulême par le roi en 1724, lieutenant général de police, acheta 500,000 # les terres de Viville, Puy-de-Nelle, Le Breuil, etc., en Champniers, épousa Marie-Louise-Rachel Birot, dont : 1° *Louis-François,* lieutenant de police en 1738, marié à *Marie-Élisabeth Guillot de Goulard,* mort sans enfant en 1764 ; 2° *Jean-Noël,* qui suit.

VI. Jean-Noel Arnaud, chevalier, seigneur de Viville, capitaine au régiment du Roi-infanterie, inhumé à 40 ans dans l'église de Bouex, le 29 octobre 1747, épousa sa cousine *Françoise-Catherine-Marie-Arnaud de Bouex,* dont : 1° *Louis,* qui suit ; 2° *Marie-Anne,* mariée à *François-Antoine de Jean de Jovelle,* d'où vinrent : *a) Jean-Noël,* héritier de Bouex ; *b) Marie-Françoise-Catherine ; c) Marie-Victoire ; d) Marie-Joséphine.* Madame de Viville se remaria à *Pierre Regnauld de La Soudière,* dont elle était veuve en 1783 et dont elle eut : *a) Françoise-Jeanne,* née en 1755, mariée le 6 Janvier 1787 à *Louis-François-Joseph de Tryon-Montalembert,* décédée peu après laissant deux enfants ; *b) Thérèze-Anne Regnauld de Goué,* née en 1756, religieuse.

VII. Louis Arnaud de Viville, président de la cour des Monnaies de Paris, lieutenant criminel au présidial d'Angoumois, né le 15 décembre 1746, épousa à Paris, le 25 juillet 1782, Françoise-Julie de Lignac, dont il n'eut pas d'enfant. Celle-ci a fondé à Bouex une école gratuite de filles, sous la direction des Filles de

la Croix, (1). Ils eurent pour héritier leur neveu Jean-Noël de Jean de Jovelle.

Branche de Ronsenac et Nanclas :

IV *bis*. JACQUES ARNAUD, fils de Pierre, épousa JEANNE SAUMESTRE, dont : 1° *Thérèze*, religieuse à Saint-Ausone; 2° *Pierre*, qui suit; 3° *N...*, mariée en 1680 à *N... de Montargis de La Groue*.

V. PIERRE ARNAUD, né en 1662, conseiller au présidial, maire d'Angoulême de 1721 à 1723, épousa à Paris, en 1694, MARGUERITE-CATHERINE DE VOUGES, dont : 1° *André*, qui suit; 2° *Jeanne*, mariée en 1736 à *Périet de Grézignac*, conseiller au présidial; des filles mortes jeunes.

VI. ANDRÉ ARNAUD, écuyer, seigneur de Ronsenac, conseiller au présidial, né en 1700, mort en 1782, épousa ANNE NAVARRE DU CLUSEAU, dont : 1° *Pierre*, qui suit; 2° *Clément-Charles*, chanoine théologal et vicaire général d'Angoulême, mort en 1772; 3° *Thérèze-Anne*, mariée le 22 décembre 1760 à *Cyprien-Gabriel de Terrasson*, chevalier, seigneur du Maine-Michaud, chevau-léger de la garde du roi; 4° *François*, capitaine aux régiments d'Aunis puis de Bassigny; deux fils morts jeunes.

VII. PIERRE ARNAUD, chevalier, seigneur de Ronsenac, Malberchie et Nanclas, conseiller du roi, procureur au présidial, épousa ANNE DE LA SARLANDIE, fille de Pierre, écuyer, seigneur de Nanclas, et de Marie Gervais. Il mourut à Angoulême à 82 ans en

(1) La famille Arnaud possédait à Bouex une magnifique orangerie, vendue en 1894 à la ville de Bordeaux, et qui avait plusieurs siècles d'existence. Dès le milieu du siècle dernier elle était en plein rapport.

1813 et sa femme à 72 ans en 1827. Un de leur fils épousa *Marie-Aimée-Éléonore de Plas ;* un autre, *André,* épousa *Élisabeth-Constance Navarre.*

(Sources : A. D. ; arch. du château de Bouex ; reg. de Bouex et Vouzan ; Nadaud, *Nobiliaire,* etc.; Tricoire, *Le Château d'Ardenne ;* Vigier de La Pile.)

1332. PIERRE ARNULPHE, clerc, aumônier de Marthon, ancien receveur de la châtellenie.

ANTOINE ARTAUD, notaire à Sers, mort le 1er décembre 1765, fils de Jean et d'Antoinette Devige, épouse à Bouex, le 6 février 1751, FRANÇOISE JAMAIN, fille de François et de Catherine Desvergnes, de Bouex, dont : 1° *Marie,* morte à Charras en 1762 ; 2° *Marie,* mariée à Marthon, en 1777, à *Louis Garaud,* fils de Louis et de Jeanne Daire.

ANTOINE AUGERAUD, fermier de Marthon de 1725 à 1735, épousa CATHERINE GUIMARD, dont *Marie-Anne,* mariée en 1728 à Guillaume Mathé, notaire à Marthon.

NICOLAS BAILLY, juge assesseur de Vouzan et notaire royal, mort au Mas, à 55 ans, le 5 février 1718.

1533. PIERRE BARBOT, prêtre, demeurant à Sers, fils de Colas et de Jacquette Guyot.

JACQUES BAREIRON, régisseur de Marthon, épousa JEANNE DEVILLEMANDY, dont : 1° *Pierre,* 1688 ; 2° *Jeanne,* 1693 ; 3° *Jacques.*

HÉLIE BARRAUD, écuyer, seigneur de L'Agerie en La Rochette, fils de Daniel et de Catherine de Magnac,

épousa à Marthon, le 14 février 1730, MARTHE DU SOLIER, fille de feu Jean, écuyer, seigneur de La Côte, et de Jeanne de Voisin, dont *Daniel,* qui vendit L'Agerie à Louis-Joseph de Fornel, son cousin germain. Marthe du Solier se remaria à Pierre-Paul de Fornel.

I. PIERRE-MATHIEU BARRAUD, notaire royal à Chazelles, neveu du curé de Chazelles, épousa, après contrat du 23 juillet 1574, GABRIELLE ROBIN, fille d'Hector, bourgeois d'Angoulême, et de Marie Rambaud.

II. ANDRÉ BARRAUD, de Chazelles, épousa ÉLÉONORE CROIZAN, dont :

III. ANTOINE BARRAUD, sieur de La Faureille, y demeurant, épousa à Angoulême, le 19 août 1652, FRANÇOISE CAMBOIS, fille de François et de Marguerite Vaslet.

IV. JEAN BARRAUD, sieur de La Faureille, y demeurant en 1685.

DANIEL BARRAUD, notaire à Chazelles, devait être fils de Pierre-Mathieu.

JEAN BARREAU (1), maître fondeur de cloches aux Coussadeaux en Sers, épousa CATHERINE LAMOUREUX, dont : 1° *Étienne,* baptisé le 20 mars 1672 ; 2° *Jean,* 1676, nommé par Nicolas Barreau. maître fondeur de cloches ; 3° *Pierre,* 1695.

NICOLAS BARREAU, fondeur pour le roi, épousa en secondes noces, en 1683, FRANÇOISE CONDAT ; et *Pierre*

(1) A la liste des cloches fondues par les Barreau, donnée dans notre première partie, on peut ajouter celle de Vaux-Rouillac, faite par Louis Barraud, mars 1744, et celle de St-Maurice de Montbron, fondue en 1719 par le même.

Condat épousa en même temps *Marguerite Barreau,* fille dudit Nicolas.

NICOLAS BARREAU, fondeur pour le roi, demeurant à Charbontière, épousa MARIE NIVET, dont : 1° *Marie ;* 2° *Marie,* baptisée le 6 février 1685.

NICOLAS BARREAU, mort le 20 mars 1695.

RENÉ BARREAU, fondeur de cloches aux Coussadeaux, 1717.

PHILIPPE BARREAU, maître fondeur de cloches, épousa CATHERINE DE LESMERIE, dont : 1° *Jean,* baptisé le 5 juin 1741 ; 2° *Louis,* marié en 1782 à *Françoise Truffier.*

JEAN BARRET, notaire de Château-Geoffroy, demeurant à Javerlhac (Dordogne), en 1613.

JACQUES BARRET, praticien à Tourtazeau en Saint-Germain, fils de feu Mathurin, marchand, et de Philippe Bonin, épouse en 1672 PHILIPPE DESMAZEAUD, fille de Pierre, notaire, et de Philippe Gignac.

PIERRE BARRET, sieur de Tourtazeau, défunt en 1733, avait épousé ANNE DROUET.

LÉONARD BARRET, notaire et procureur au comté de La Vauguyon, baronnie des Étangs, demeurant au bourg de Saint-Germain, fait son testament le 5 décembre 1764 en faveur de sa femme MARIE DESMAZEAUD, demande deux prêtres à son enterrement, donne 10 # à son église de Saint-Germain pour l'ouverture de sa fosse et 60 # aux pauvres.

JEAN BARRET, notaire des juridictions de Marthon, Feuillade et Varaignes, demeurant à Tourtazeau, fils

de Louis, sieur de La Courrière, et d'Élizabeth Garraud, âgé de 25 ans, épouse, le 17 juin 1771, ANGÉLIQUE CHABOSSANT, âgée de 22 ans, veuve de Jacques Jappie, officier de marine, fille de Pierre, ancien capitaine de marine, et d'Anne-Louise Aubin, dont : 1° *Élizabeth,* 1731, mariée à *Étienne Delagarde ;* 2° *Léonard-Hilaire,* 1775 ; 3° *Pierre-Germain,* 1776 ; 4° *Marie,* 1777 ; 5° *Étienne,* 1778.

JEAN BARRET, maître chirurgien, fils de Jean, aussi maître chirurgien, et d'Élisabeth Frémiaud, de Saint-Germain, épouse, le 22 novembre 1784, MARIE ANDRIEUX, fille de Pierre, bourgeois, et de Marie David, de Saint-Germain, dont *Marie-Angélique,* née le 19 avril 1792.

1550. BARUTEAU, notaire seigneurial de Marthon. Sa famille acquit des rentes en Charras.

JEAN BAYNAUD, sieur de La Combe, épousa MADELEINE TABOURIN, dont *Jean,* 1717.

JACQUES BAYNAUD, sieur des Ménissons, mort à 60 ans, en 1735.

I. MATHIEU BAYNAUD, sieur de Fontmerle, mort en 1747, épousa MARIE-ANNE LONLAIGNE, dont : 1° *Louis,* 1726, qui suit; 2° *Guillaume,* 1730; 3° *Jacques,* 1731; 4° *Antoine ;* 5° *Jacques ;* 6° *Martial ;* 7° et 8° *Jean* et *Michel ;* 9° *Jacques,* 1742 ; 10° *Jean,* 1745.

II. LOUIS BAYNAUD, régisseur de la baronnie de Marthon, épousa JEANNE DEREIX, morte en 1763, dont : 1° *Mathieu,* baptisé le 1er décembre 1752, nommé par Mathieu Baynaud et Marie Duriou; 2° *Marie,* baptisée le 16 janvier 1754; 3° *N...;* 4° *Françoise-Madeleine ;* 5° *Françoise ;* 6° *Jean-Louis,* 1762.

Mathieu Baynaud, maître de forges, fournisseur de canons pour le roi, demeurant aux forges de Ruelle en 1780.

PIERRE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, écuyer, capitaine au régiment de Berry-cavalerie, fils de feu Jean et de Catherine de La..., de Condac en Périgord, épouse à Bouex, le 23 mars 1777, Marie-Pasquet de Saint-Mémy, veuve de Pierre de Saint-Mémy, ancien capitaine de vaisseau, fille de feu Élie Pasquet de Briefac et de Catherine de Green de Saint-Marsaux, de la paroisse de N.-D de La Paine d'Angoulême.

PIERRE BÉCHADE, prêtre et notaire seigneurial de Marthon.

I. Jean Béchade, notaire seigneurial de Marthon, neveu et successeur du précédent, épousa Marguerite Chapiteau, dont : 1° *Jean,* qui suit; 2° *Marguerite;* 3° *Catherine.*

II. Jean Béchade, notaire et juge, acheta Limérac en 1585, mourut peu après, laissant : 1° *Etienne,* notaire seigneurial, sieur de Limérac, mort à Rochepine, inhumé dans l'église de Saint-Germain le 13 décembre 1630, marié à *Anne de Villars;* 2° *Jean,* qui suit; 3° *Jean,* sieur de Birac; 4° *Anne-Marie,* mariée à Léon de Montargis.

III. Jean Béchade, sieur de Rochepine, inhumé dans l'église de Saint-Germain devant l'autel de N.-D. le 29 mai 1649, épousa Marthe de Hautmont, morte le 29 décembre 1624, dont : 1° *Henriette,* née en 1614, mariée en 1653 à *Annet de Saint-Laurent,* sieur du Petit-Maine; 2° *Antoinette;* 3° *Léonard,* 1618; 4° *Jean,* mort jeune; 5° *Jean,* qui suit.

IV. JEAN BÉCHADE, demeurant à Rochepine puis aux Barbiers, épousa, le 25 février 1653, ANNE DE SAINT-LAURENT, morte à 60 ans, le 27 mars 1694, dont : 1° *Marie,* baptisée le 25 octobre 1656, nommée par Jean Chaigneau et Marie Hastelet, femme de François de Saint-Laurent, qui déclare ne savoir signer; 2° *Jacques;* 3° *Henriette,* morte en 1732, mariée en 1674 à *Pierre de Mergey,* sieur du Châtelard en Bunzac; 4° *Françoise;* 5° *Pierre.*

FRANÇOIS BÉCHADE, praticien à Rochepine épousa JEANNE DE VERNEUIL, qui testa le 6 juin 1658.

I. CLÉMENT BERNARD, sieur de La Giraudière, licencié en droit, avocat au siège présidial d'Angoumois, du Châtelard de Vouzan, épousa le 25 août 1663 ANTOINETTE DUCLAUD, dont : 1° *François,* 1645, nommé par vénérable et dévote personne François Bernard, prêtre, chanoine d'Angoulême et Antoinette Marquet, femme de Mathieu Delâge, qui suit; 2° *François,* sieur de La Chapelle, marié à *Catherine Truffandier,* en 1693.

II. FRANÇOIS BERNARD, sieur de Lalande, bourgeois, demeurant au logis de La Motte en Chazelles, inhumé dans l'église de Chazelles le 18 mai 1713, épousa LOUISE MARQUET, morte au Grand-Maine à 60 ans, en 1725, dont : 1° *Louise,* 1688; 2° *Marie,* 1690, nommée par Pierre Descrachats, sieur des Vergnes, et Marie Duriou, mariée en 1719 à *Jacques Duriou,* sieur du Châtelard; 3° *Guillaume,* 1692, qui suit; 4° *Marie,* 1693; 5° *Jeanne,* 1699; 6° *François,* 1701. D'un premier mariage, François Bernard avait eu *Clément.*

III. GUILLAUME BERNARD, demeurant à La Chambaudie, puis aux Deux-Lacs, mort en 1758, épousa :

I° ANTOINETTE TOURETTE; *II°* à Chazelles, le 16 août 1733, MARIE GIGNAC, fille de Léonard et de Louise de Bazille, dont : 1° *Léonard,* 1735; 2° *Léonard,* 1738; 3° *Suzanne,* née à Vouthon en 1737, mariée à *Léonard Blanchard du Peyrat,* de Vilhonneur; trois enfants nés en même temps et morts peu après; *III°* MARIE BLANCHIER, qui se remaria le 1er mai 1771 à Pierre Cambois de la paroisse Saint-Pierre de La Rochefoucauld, veuf de Marie Dussoulier. De ce dernier mariage, Guillaume Bernard eut *Anne* et *Léonard.*

ÉTIENNE BERNIER, receveur de Marthon, originaire de La Valette, épousa à Marthon, le 27 février 1737, CHARLOTTE GIGNAC, dont : 1° *Marguerite,* mariée en 1775 à *Jean Cultal,* sieur du Repaire, mort en 1778, fils de Jean et de Marie Blanchon; 2° *Marie,* mariée en 1756 à *Jacques Quentin,* de Roussines.

LÉONARD BIARD, notaire et procureur de Marthon, lègue par testament à St-Germain une rente de 20 #, à charge d'un service annuel avec vingt prêtres assistants « disant messe », legs refusé par les habitants le 20 septembre 1733, comme trop onéreux.

JOSEPH BINAUT abjure à St-Paul l'hérésie de Calvin, le 11 juin 1720.

PIERRE BINAUT, bourgeois à St-Paul, épousa CATHERINE URTELLE, dont : 1° *Marie,* née en 1755; 2° *Catherine;* 3° autre *Marie;* 4° *Louise.*

BINET, famille originaire de Saint-Laurent-de-Céris, représentée en 1777 par : 1° *François,* curé de Saint-Germain; 2° *Louis,* dit Américain, qui se fixa à Angoulême; 3° *Jean-Baptiste,* dit Moulin-Neuf, fixé à La

Rochefoucauld, dont il fut syndic du district, laissa une fille *Louise,* mariée en 1790 à *Joseph-Gabriel de Barbarin* (1); 4° *Marie,* demeurant à St-Jean-d'Angély; 5° *Louise,* mariée à *Jean Fin de Piégut,* dont elle eut *Louise,* qui épousa à St-Germain, le 14 janvier 1777, *Léonard Marcillaud,* sieur de Bussac, fils de Jérôme, ancien lieutenant de cavalerie, et de défunte Catherine Cholet, de Nontron.

I. JEAN BLANCHIER, maître apothicaire, aux Deux-Lacs, épousa LOUISE DUPUY, dont : 1° *Marguerite,* née en 1665; 2° *Léonard,* 1678, qui suit; 3° autre *Marguerite,* 1681, mariée en 1696 à *François Brunelière,* maître chirurgien à Mornac, fils de Pierre, sieur de Combenoire, et de feu Françoise Gauvry; 3° *Léonard,* maître chirurgien aux Deux-Lacs.

II. LÉONARD BLANCHIER, maître apothicaire, épousa à Vouzan, en 1711, HÉLÈNE GIGNAC, fille d'André, notaire à Sers, et d'Hélène Guerry, dont : 1° *Pierre,* né en 1711, légitimé le jour du mariage « après que ledit enfant a été mis sous le poelle de l'église »; 2° *Pierre,* 1717, qui suit; 3° *Marie.*

(1) On peut voir dans le *Dictionnaire historique et généalogique de l'ancien Poitou,* de M. Beauchet-Filleau, une généalogie de la famille de Barbarin. D'après l'auteur, le premier connu serait Guillaume Barbarini, gentilhomme vénitien, qui s'établit en Angoumois vers 1500 et s'attacha à Jacques de Vendôme, prince de Chabanais. Il laissa des filles et quatre fils : *Jean,* qui forma la branche du Bost; *Jacques,* auteur de la branche du Chambon; autre *Jean,* auteur de la branche de La Garde, et *François.* De la branche du Chambon sortit celle de La Borderie, dont l'auteur indique les degrés suivants : I. *Jacques,* marié à *Marie Dassier Desbrosses,* dont : II. *Jean,* seigneur de La Borderie, marié, après contrat du 2 mars 1758, à *Louise de Tryon,* dont : III. *Joseph-Gabriel,* marié le 10 novembre 1790 à *Louise Binet de Moulin-Neuf,* dont deux filles, l'une mariée à *N... Berthomé,* l'autre religieuse et deux fils jumeaux *Gustave,* marié à *Anne Rousseau de Magnac* et *François-Casimir,* marié à *Anatolie-Laurent de Reyrac.*

III. Pierre Blanchier, sieur de Terrière, maître chirurgien à Vouzan, mort en 1766, épousa Françoise Durand, fille de Léonard, sieur des Pendants, et de Marie Texier, dont *Élisabeth,* née en 1746.

Léonard Blanchier épousa Jeanne Martinon, dont *Jeanne,* mariée, en 1633, à *Aymard Dumas,* sieur des Dumas de Chazelles.

Jean Blanchier, notaire à Saint-Germain, épousa Catherine Doussinet, dont : 1° *Henriette,* mariée à *Pierre Desmazeaud,* juge assesseur de Pranzac; 2° *Marie,* née en 1651.

Jean Blanchier, notaire aux Jards, épousa en 1691 Sébastienne Lacaton, dont *Jean,* né en 1692.

François Blanchier, marchand à La Garenne, en 1738.

Marguerite Blanchier, demeurant à Birac, épousa Jean Chauvineau, dont *Marie,* 1788.

I. PIERRE BONIN, sieur de La Brande, demeurant à Angoulême, épousa Françoise Sauvo, dont : 1° *Suzanne,* 1636, mariée à Marthon en 1651 à *Jean des Ages,* bourgeois de Nontron, fils de François et de Marie Eyriaud; 2° *Jean*; 3° *Philippe;* 4° *Pierre,* 1642, qui suit; 5° *Joseph,* baptisé à Marthon le 12 septembre 1646, prêtre, inhumé le 13 décembre 1673 dans l'église de Saint-Germain; 6° *Anne,* mariée en 1656 à *Daniel Seguin,* avocat au parlement de Bordeaux, fils de Jean, notaire royal, et de Marie Desages, de Cherval; 7° *Catherine,* mariée en 1667 à *Pierre Quéroix,* maître de forges.

II. Piere Bonin (1), sieur de La Grange et de La Brande, avocat en la cour, juge assesseur de Marthon, demeurant à Angoulême où il était un des pairs du Corps de Ville, figure au ban et arrière-ban de 1689, épousa Marie de La Touche, inhumée à 70 ans dans l'église de Saint-Germain, le 7 février 1715, dont : 1° *Marie*, 1672; 2° *Jeanne;* 3° *Pierre,* 1677, mort en 1747, qui suit : 4° *Madeleine;* 5° *Marie;* 6° *Pierre,* 1680.

III. Pierre Bonin, sieur de La Grange, juge sénéchal de Marthon, conseiller du roi et son procureur en l'élection d'Angoulême, épousa : *I*° Marie de Brognac, dont *Joseph,* 1705; *II*° Marie de Cuiville, fille de N... et de Marie de La Brousse, morte en 1755.

N. Bonin, épousa Philippe Vaulvé, dont : 1° *François,* marchand à La Brande, mort en 1639, marié à *Marguerite Andrault;* 2° *Martial,* fabriqueur de l'église Saint-Georges de Saint-Germain, mort en 1625, marié à *Catherine de Piis.*

Jean Bonin, du bourg de Saint-Germain, épousa Jeanne de Piis, dont : 1° *Philippe,* 1648; 2° *Léonarde;* 3° *François;* 4° *Pierre;* 5° *Mathieu,* 1658.

Pierre Bonin, maître apothicaire au bourg de Saint-Germain, épousa Marie Cambois, dont : 1° *Marie;* 2° *Jeanne,* 1679; 3° *François,* 1686.

(1) Le 7 septembre 1716, Marie de Bersac, veuve d'Hélie de Montsalard, sieur de La Forest, cède, par devant P. Jeheu, notaire royal, moyennant 5,000 #, à Léonard Desmazeaud, sieur de Beaulieu, les droits qu'elle peut prétendre contre Pierre Bonin, juge sénéchal de Marthon, à l'occasion de l'homicide commis en la personne dudit feu Hélie de Montsalard, et voies de fait contre ledit sieur de Beaulieu par ledit Pierre Bonin et autres accusés.

Françoise Bonin, épousa en 1693 Daniel Brunelière, trésorier de la marine, en présence de messire Brunelière, curé de Lichère.

Marie-Anne Bonin épousa en 1693 Jacques Guiton, bourgeois de Bonneuil, dont elle eut *François Guiton,* mort en 1750, marié en 1735 à *Renée Houlier,* fille de feu Gaston, sieur de Plassac, et de Jeanne Vigier, des Forges de Mouthiers. De ce mariage vinrent : 1° *Anne,* mariée à *Jean-Baptiste Dupuy,* sieur des Gatineaux; 2° *François,* sieur de La Grange, mort en 1709; 3° *Marie,* mariée en 1787 à *Louis Dumontet,* gendarme, fils de feu Guillaume-Thomas, conseiller du roi, contrôleur ordinaire des guerres, ancien lieutenant, assesseur de La Valette, et de Catherine Dexmier, en présence de Raymond Dumontet, avocat au parlement, juge sénéchal de La Valette, Philippe Dumontet, ancien gendarme, tous deux frères germains du marié, et de *Pierre Guiton,* frère germain de la mariée. Renée Houlier se remaria à *Thibaut de Lapeyre.*

Martin Bonin, épousa Léonarde Auger, dont Jeanne, morte en 1763.

1701. JEAN BOUCHAUD, maître chirurgien à Bouex, marié à Catherine Massé.

FRANÇOIS BOUILLAUD, bourgeois de Vouzan, épousa Élisabeth Sarrazin, dont : 1° *Marguerite,* 1707; 2° *Léonard,* 1709; 3° *Marie,* 1710; 4° *Raymond,* 1712.

1598. FRANÇOIS BOURDEAU, prêtre, curé d'Éraville, demeurant de présent au bourg de Chazelles.

ANDRÉ BOURRU, reçu maître chirurgien pour Charras le 31 mai 1774.

YTHIER BROUILLET, paroissien de Saint-Germain, vend, en 1418, à Bertrand Grand, paroissien de Marthon, une maison ayant une voûte, située en la ville de Marthon, devant l'hôtel de Jean Chapiteau.

GUILLAUME BROUILLET, sieur de La Forêt, notaire, épousa LOUISE POULIOUX, dont *Marguerite,* baptisée à Grassac le 18 mai 1673.

GILLES BROUILLET, notaire à Saint-Germain, épousa en secondes noces, le 10 juin 1676, MADELEINE RAGOT, veuve de N... Roux, de La Rochefoucauld, et le même jour, *Étienne Brouillet,* fils dudit Gilles, épousa *Jeanne Roux*, fille de ladite Madeleine Ragot.

MADELEINE BROUILLET épousa le 2 janvier 1694, PIERRE DESRIVAUX, praticien à Marthon.

JEAN BROUILLET, notaire royal et procureur à Grassac, 1750.

JEAN BRUN, clerc de Vouzan, achète des rentes en cette paroisse le 29 mars 1274.

GUILLAUME BRUN, damoiseau, seigneur de Vouzan, en 1310.

HUGUES BRUN, damoiseau, seigneur de La Faye en Vouzan achète, le 14 avril 1323, de Robert de La Faye, moyennant 66 sols, une rente de 3 boisseaux de froment, 2 sols et 6 deniers.

AIMERY BRUN, damoiseau, seigneur de Vouzan.

PIERRE BRUN, damoiseau, seigneur de Vouzan, fils dudit Aimery, arrente à Guillaume Robert, de Dignac, et à Giraud Brandet, de Lunesse, près Angoulême, l'hébergement de Douyac en Dignac, moyennant 6 sous

de rente ou pension annuelle, le 22 mai 1398 (des Ages, notaire à Angoulême).

FRANÇOIS BRUINAUD, maître chirurgien à Sers, marié à JEANNE VIGNAUD, vivait en 1717.

NOEL BRUINAUD, praticien à Sers, épousa le 3 novembre 1768 PÉTRONILLE BROUILLET, en présence de François Bruinaud, sergent royal.

N... BRUNELIÈRE, notaire à Marthon en 1614.

LOUIS BRUNELIÈRE, sieur du Maine-Blanc en Bouex, et son épouse MARIE VALLETEAU, acquièrent, le 13 juin 1632, de Charles Gombaud, écuyer, seigneur de Méré, les rentes de Méré assises au Maine-Blanc et les revendent, le 26 janvier 1655, à Jean Limousin. Le 4 mai 1664, ils vendent le Maine-Blanc à Jean du Lau, écuyer, seigneur deBouex, qui rétrocède peu après ce domaine audit Jean Limousin.

I. SIMON CHAIGNEAU, sieur de Marillac, praticien, procureur, juge assesseur et régisseur de Marthon, inhumé dans l'église de Marthon le 9 novembre 1611, épousa : *I°* MARIE BONIN, morte en 1632, dont : 1° *Marie,* 1626; 2° *Jean;* 3° *Pierre;* 4° *Philippe,* 1630; 5° *Marguerite; II°* le 1er mai 1633, à Bouex, MARIE DELBORA DE HAUTMONT, dont : 1° *Pierre,* qui suit; 2° *François;* 3° *Marie;* 4° *Pierre;* 5° *Jean,* 1649; 6° *Marie,* 1653. Une de ces Marie épousa *François de Fornel,* écuyer, seigneur de Burignac.

II. PIERRE CHAIGNEAU, sieur de Marillac, épousa MARIE DE CHAMBES, fille unique de François, écuyer, seigneur de La Couronne, et de Marguerite de Labadie, dont : 1° *Pierre,* 1674; 2° *Antoine,* 1675; 3° *Charles,*

qui suit; 4° *Marie,* 1676; 5° *Jean;* 6° *Marie,* inhumée le 24 avril 1765 dans l'église de Marthon, à 79 ans; 7° *Jeanne,* morte en 1765 (1).

III. CHARLES CHAIGNEAU, écuyer, seigneur de La Couronne, brigadier des gardes du corps, compagnie de Charras, chevalier de Saint-Louis, mourut sans enfant à 69 ans, le 9 août 1746.

I. JEAN CHAIGNEAU, notaire royal à Marthon, mort en 1660 à 45 ans, orignaire de Pranzac, épousa en 1648, à Marthon, JEANNE GIRAUD, veuve de François Desrivaud, dont : 1° *Jean,* 1651; 2° *Philippe;* 3° *Jeanne;* 4° *Simon,* qui suit; il eut aussi d'une autre femme *Léonard.*

II. SIMON CHAIGNEAU, notaire et procureur de Marthon, épousa MARGUERITE MOUSNIER, dont :

III. PIERRE CHAIGNEAU, sieur de L'Héraudie en Chazelles, notaire à Pranzac, épousa en 1752 à Chazelles CATHERINE DE LAMBERTIE, fille de Léonard, sieur de Boisraud, et de Jeanne Tourette.

SIMON CHAIGNEAU, sieur des Jaunies, fils de feu Mathieu et de Marie de Londeix, épousa en 1633, à Bouex, MARIE DE MONTARGIS, fille de Léonard, sieur du Maine-Thomas et de feue Anne-Marie Béchade, dont *Marie,* mariée à *Pierre Duriou,* sieur du Laurier.

(1) Le 21 janvier 1750, par acte reçu Leblanc, ces deux sœurs fondent à Marthon six messes pour y être dites « à leur honneur et à perpétuité pendant leur vivant et après leur décès à l'intention de leurs âmes et de celles de leurs père, mère, frères et sœurs en messes de *Requiem,* suivies d'un *De profundis,* avec aspersion d'eau bénite »; une le 4 avril, une autre en avril, une en mai, les autres en août; le curé devait indiquer à l'avance le jour aux fondatrices ou à leurs héritiers; elles cèdent en paiement une rente perpétuelle assise sur la prise de Guillaume Gignac d'un boisseau renturier et trois mesures de froment, un boisseau d'avoine et 2 sols.

MATIEU CHAIGNEAU, de L'Héraudie, épousa MARIE TRONCHÈRE, dont *Anne*, 1782.

PIERRE CHAIGNEAU, médecin, défunt en 1788, avait épousé CATHERINE DAVID DE BOISMORAND.

1576. FRANÇOIS CHAILLAT, praticien aux Chaillats, marié à JEANNE VAUVIELLE.

DE CHAMBES, seigneurs de Vilhonneur, La Couronne, etc., une des plus anciennes familles d'Angoumois. Le musée d'Angoulême possède une pierre tombale du XIIIe siècle, située jadis au dehors de l'abside de Vilhonneur, représentant Pierre de Chambes, chevalier, figuré couché, casque en tête, couvert d'une tunique fleurdelisée, ayant à son côté une large épée à deux tranchants, retenue par un ceinturon. Les jambes sont brisées.

I. GUILLARD DE CHAMBES, écuyer, seigneur de Vilhonneur, vivait en 1459.

II. JEAN DE CHAMBES, écuyer, seigneur de Vilhonneur, 1490.

III. ANTOINE DE CHAMBES, écuyer, épousa BOUNISSEAU DE GAIN, dont : 1° *Mathieu*, qui suit; 2° *Jacques;* 3° *Pierre*.

IV. MATHIEU DE CHAMBES, écuyer, seigneur de Vilhonneur et de La Couronne, épousa, après contrat du 1er février 1563, LOUISE FARINARD, dont :

V. PIERRE DE CHAMBES, écuyer, seigneur de La Couronne, marié le 29 juin 1599 à FRANÇOISE DE PERRY, veuve de Robert Couraudin, écuyer, seigneur de Villautranges, dont : 1° *François*, qui suit; 2° *Louise*, demoiselle de Saint-Sauveur, mariée en 1626 à *Gaston*

Flamenc, écuyer, seigneur de La Rousmie, inhumé dans l'église de Marthon le 8 mars 1668.

VI. François de Chambes, inhumé dans l'église de Marthon le 8 novembre 1661, épousa : *I°* Jeanne de La Doyerie, fille de N... et de Anne Petit qui apporta une dot de 8,000#; *II° Marguerite de Labadie*, inhumée le 4 janvier 1694, dont : 1° *Jacques;* 2° *Marie,* mariée à *Pierre Chaigneau,* sieur de Marillac.

Pierre de Chambes, écuyer, seigneur de Vilhonneur, épousa Catherine Tizon, dont : 1° *Christine*, mariée, après contrat du 12 septembre 1597, à Pierre du Sault, écuyer, seigneur de Villars-Marange et coseigneur de La Couronne; 2° *Jeanne,* mariée à *Thibault du Reclus,* avocat au parlement de Bordeaux.

(Sources : Nadaud, *Nobiliaire,* etc.; A. D., fiches de M. l'archiviste; registres de Marthon. Nous ne donnons pas la branche de Fouquebrune qui n'a rien possédé en Marthon.)

I. PIERRE CHANCEL, sieur de Guillardas, de la paroisse de Mareuil en Périgord, épousa Catherine Pradeau, fille de Jacques, marchand de draps de soie à La Rochefoucauld, et de Marguerite Mayou, dont : 1° *Pierre,* qui suit; 2° *Thérèze.*

II. Pierre Chancel, avocat à Angoulême, secrétaire du roi (1), épousa, après contrat du 14 juillet 1747, reçu G. Jeheu, Jeanne Leblanc, fille de Laurent, lieutenant de premier chirurgien du roi en la province d'Angoumois, et d'Antoinette Fromentin, dont : 1° *Jean-Nestor,* né le 1er mars 1753, qui servit à l'armée et fut décapité, le 4 novembre 1794, accusé injustement

(1) Il avait acheté 80,000# cette charge qui anoblissait.

d'avoir été trop mou devant Maubeuge; 2° *Pierre-Ausone,* né à Angoulême, le 13 mars 1756, avocat distingué, rédigea le cahier de doléances de Chazelles en 1789, nommé secrétaire de l'assemblée de la noblesse, membre du corps législatif, mort en 1849, laissant de son mariage avec *Marie Renard de Cheneuzac, Charles,* président de la Société archéologique de la Charente de 1844 à 1862; 3° *Laurent-Prosper,* marié à *N...* et père de deux enfants nommés *Ausone;* 4° *Pierre-Victor,* d'abord émigré, puis guillotiné à Rochefort en en 1794, à l'âge de 25 ans environ; 5° une fille, mariée à *Pierre Mallet,* avocat à Angoulême.

CHAPITEAU, seigneurs de Rémondias, Guissale, Le Vignaud, L'Isle-d'Espagnac, etc.

Branche de Rémondias :

I. PIERRE CHAPITEAU, avocat au présidial d'Angoumois, échevin de l'Hôtel de Ville en 1570, maire la même année à la place de Jean Girard, puis échevin en 1574, épousa ISABEAU LAMBERT, dont : 1° *Denis,* qui suit; 2° *Antoine,* qui suivra; 3° *Françoise,* mariée, après contrat du 4 mars 1591, à *Léonard Carmagnac,* avocat, morte peu après sans postérité.

II. DENIS CHAPITEAU, écuyer, seigneur de Rémondias et de L'Isle-d'Épagnac, maire d'Angoulême en 1586, conseiller, selon Vigier de La Pile, de 1586 à 1594, et selon d'autres, de 1589 à 1618, fit son testament (1),

(1) Par ce testament il élit sa sépulture dans l'église de N.-D. de Beaulieu d'Angoulême, dans le tombeau de ses prédécesseurs, ordonne que son convoi sera suivi de treize pauvres portant des torches allumées et revêtus de « revesche noire » en la forme accoutumée; veut qu'il soit célébré vingt messes le jour de son enterrement et pareil nombre à la quarantaine; lègue aux pauvres une pipe de méture;

reçu J. Mousnier, le 12 décembre 1602, avait épousé : *I°* après contrat du 11 mars 1582, reçu J. Mousnier, MARGUERITE DE LAGE, fille de François, écuyer, seigneur de Puygasty, et de Marguerite Arnaud, veuve de François de La Vallade, écuyer, seigneur de L'Isle-d'Épagnac; *II°* après contrat du 6 juin 1599, FAVIENNE GUY, fille de Godefroy, écuyer, seigneur du Breuil, Ferrières et Puyrobert; et d'Antoinette Paulte, dont : 1° *Salomon,* qui suit ; 2° *Jeanne,* mariée après contrat du 31 janvier 1620, reçu Rivet, à *Maurice Coquet,* sieur de Souffrignac ; 3° *Françoise.*

III. SALOMON CHAPITEAU, écuyer, seigneur de Rémondias, épousa, après contrat du 19 juin 1647, ISABEAU CHAUVET, fille de Claude, chevalier, seigneur de Fredaignes, et de Suzanne de Roffignac, dont : 1° *Guy,* qui suit ; 2° *Suzanne,* demoiselle du Rocher, mariée, après contrat du 15 juillet 1668, à *Jean Lajamme,* seigneur de Belleville, du bourg de Bussière-Badil, fils de Jean, sieur de La Gorce, et de Radégonde Delagarde. Isabeau Chauvet se remaria à Mainzac, le 24 septembre 1674, à *Jean du Lau,* écuyer, seigneur des Buis.

IV. GUY CHAPITEAU, écuyer, seigneur de Rémondias, épousa, après contrat du 27 mai 1681, CHARLOTTE LURAT, fille d'Arnaud, sieur de La Jomerie, dont : 1° *Salomon,* qui suit; 2° *Françoise,* née en 1686;

laisse à Favienne Guy, sa femme, l'administration de ses biens et de ceux de ses enfants tant qu'elle demeurera en viduité; institue son fils Salomon héritier universel, à charge de donner à Jeanne et Françoise, ses sœurs, 4,000 # de dot et 200 # pour leur accoutrement, à condition que lesdites filles n'épouseront aucun membre de la famille de Villars de Mainzac; si elles enfreignent cette défense, leur frère ne sera tenu à rien envers elles parce que les de Villars sont les « ennemis mortelz et capitaux de leur père qui ont juré sa ruine, voir même voulu attenter à sa personne, lui suscitant des procès civils et criminels »; enfin fait les mêmes défenses à Favienne Guy.

3° *Anne,* 1688; 4° autre *Françoise,* 1693, entrée au couvent des filles de N.-D. à Saint-Junien; 5° *Charlotte,* née en 1694, mariée à *Aimery Hastelet,* écuyer, seigneur de Puygombert, veuf de Marguerite de Borie, morte le 17 avril 1738 « également regrettée non seulement de sa famille et dans sa paroisse, mais même dans tout le voisinage, où ses vertus la rendaient respectable; sa charité et ses aumônes allaient au-delà de ce qu'on pourrait croire. » (Registres paroissiaux de Javerlhac.)

V. Salomon Chapiteau, écuyer, seigneur de Rémondias, né le 28 août 1683, épousa, le 21 mars 1709 Marie-Guillemine des Forges, fille de feu Pierre, écuyer, seigneur du Châtelard, conseiller du roi, dont: 1° *Anne,* morte en bas âge; 2° *Pierre-Jean,* qui suit.

VI. Pierre-Jean Chapiteau, épousa, après contrat du 3 février 1732, *Marie-Anne Hastelet,* fille d'Aimery, écuyer, seigneur de Puygombert, et de Marguerite de Borie, dont: 1° *Salomon,* qui suit; 2° *Catherine,* née en 1737; 3° autre *Salomon,* chevalier, seigneur de Rémondias, né le 15 mars 1741, marié à Grassac le 9 février 1776, à *Élisabeth de Couhé de Lusignan,* fille de Pierre, écuyer, seigneur de Beaulieu et de Françoise de Lubersac, dont : *a) Aimery-Jean,* né en 1781; *b) Edmond-Jacques,* 1783; *c) Marguerite-Olympe,* 1784; *d) Prosper-Joseph,* 1787; *e) Joseph-Amédée,* 1788; 4° autre *Salomon,* baptisé le 28 juin 1782, tonsuré à Angoulême; 5° *Jean,* seigneur du Breuil; 6° *Anne,* mariée, après contrat du 30 avril 1770, reçu Jamain, notaire à Marthon, à *François de La Croix,* écuyer, seigneur de Peyriaud; 7° *Marie-Guillemine;* 8° autre *Anne;* 9° *Marguerite;* 10° *Catherine;* 11° autre *Salomon.* Marie-Anne Hastelet se

remaria le 20 mai 1763, à Charles de Fornel, écuyer, seigneur de Mainzac.

VII. SALOMON CHAPITEAU, chevalier, seigneur de Rémondias, baptisé le 20 mai 1733, épousa à Montbron, le 2 juillet 1763, THÉRÈZE DU ROUSSEAU, fille de Jean-Gabriel, chevalier, seigneur de Chabrot, et de Marie-Bonaventure de La Ramière, inhumée le 18 mars 1785 dans le cimetière de Mainzac, dont *Charles,* qui suit.

VIII. CHARLES CHAPITEAU, chevalier, né le 8 août 1764, épousa, après contrat du 21 février 1786, MARIE GUYOT, fille d'André, marquis d'Asnières et de Charlotte de Pierre-Buffière, dont : 1° *Salomon-Charles,* qui suit ; 2° *Caroline,* mariée à *Henri Lefrançois,* comte des Courtis ; 3° *Andrée-Marie,* née en 1788.

IX. SALOMON-CHARLES CHAPITEAU, chevalier, né le 20 mars 1787, épousa JEANNE-MARIE BLOIN, dont : 1° *Charles-Marie,* qui continue la filiation ; 2° *Marie-Modeste,* mariée à *Jacques-Edmond Malbay de Lavigerie.*

Branche de Guissale :

II *bis*. ANTOINE CHAPITEAU, écuyer, seigneur de Guissale, fils de Pierre et d'Isabeau Lambert, avocat au présidial d'Angoulême, élit sa sépulture le 1er juin 1597 dans la chapelle de la Recouvrance, construite à ses frais dans l'église franciscaine d'Angoulême, épousa MARIE-JEANNE MERCIER, dont : 1° *Guillemine,* baptisée à Beaulieu d'Angoulême le 15 novembre 1591 ; 2° *Denis,* baptisé le 12 septembre 1593, qui suit ; 3° *Françoise.*

III. Denis Chapiteau eut pour fils :

IV. Léonard Chapiteau, écuyer, seigneur de Guissale, mort le 29 novembre 1680 et inhumé dans l'église de Mainzac, épousa Gabrielle Ythier, dont :

V. Salomon Chapiteau, écuyer, seigneur de Guissale, baptisé à Beaulieu le 31 mai 1644.

Pierre Chapiteau, écuyer, seigneur de Guissale, vers 1720.

Antoine Chapiteau, écuyer, seigneur de Guissale, 1700.

N... Chapiteau, écuyer, seigneur de Guissale, figure au ban de la noblesse de Saintonge, 1758.

Salomon Chapiteau, écuyer, seigneur de Guissale, figure dans l'ordre de la noblesse d'Angoumois en 1789.

Notes isolées :

Jean Chapiteau possède un hôtel à Marthon en 1418.

Martial Chapiteau est témoin le 20 janvier 1538.

Léonard Chapiteau, marchand, et Marie Gelibert, sa femme, demeurant à Marthon, consentent, le 13 juin 1556, une obligation de 200# au profit de maître Aimery de La Coste, avocat au présidial d'Angoumois.

Léonard Chapiteau, défunt en 1578, date où sa veuve, Antoinette de Villars, reçoit une donation de Jean de Villars, écuyer, seigneur de La Breuille.

Maître Léonard Chapiteau, sieur de Bélair, demeurant à Marthon, cède, le 26 novembre 1579, pour 7 écus 10 sols, à Pierre Delimur, ses droits sur la succession de messire Pierre Chapiteau, en son vivant prêtre, demeurant à Marthon.

Noël Chapiteau, receveur de Marthon, 1580.

Louis Chapiteau, marié à Jeanne Coucaud, teste le 7 février 1581.

PIERRE CHAPITEAU, défunt en 1582, LOUISE DE MONTFERRAND sa veuve.

Noble homme ANTOINE CHAPITEAU, avocat au présidial, et *Romaine de Bord*, sa femme, font une ferme le 31 octobre 1592.

FRANÇOISE CHAPITEAU, donne, le 15 décembre 1597, à son mari LÉONARD CARMAGNAC, avocat au présidial, un jardin à Beaulieu d'Angoulême.

Messire LOUIS CHAPITEAU, prêtre à Marthon, est témoin en 1579 au contrat de mariage de Jean du Lau et de Marie de La Rochefoucauld.

MARTIN CHAPITEAU, marchand à Marthon, fait un échange avec Denis Chapiteau, écuyer, seigneur de Rémondias, le 20 juin 1598.

LÉONARD CHAPITEAU, prêtre, curé de Marthon, donne procuration à Jean Doucet, procureur au parlement de Paris, à l'effet de le représenter dans un procès en ladite cour, entre lui et les habitants de Marthon, avril 1595.

JEANNE CHAPITEAU, fille de Pierre, épousa JEAN MARQUET, marchand à Marthon, dont : 1° *Thomas*, baptisé à Marthon le 13 novembre 1639; 2° *Pierre;* 3° *Louise;* 4° *Jeanne;* 5° *Guillaume;* 6° *Pierre;* 7° *Marguerite;* 8° *Barthélemy;* 9° *Marie;* 10° *Louise;* 11° *Guillaume.*

Le 3 avril 1646, est inhumée dans l'église de Marthon JEANNE BARUTEAU, veuve de GUY CHAPITEAU, vivant juge sénéchal de Marthon.

PIERRE CHAPITEAU, huissier au présidial d'Angoumois, fils de feu Joseph et de Jeanne Bonin, épouse, après contrat du 9 mai 1657, SUZANNE GILLIBERT, fille de François, archer de la maréchaussée d'Angoumois, et de feue Marie Papot.

(Sources : A. D., fiches de M. l'archiviste; registres de Mainzac et Marthon; *Nobiliaire universel,* par L. de Magny).

JEAN CHARLES, garde des bois et forêts de Marthon en 1616.

JEAN CHARLES, greffier de Charras, épousa JEANNE LÉGIER, dont *Étienne,* né en 1700.

JEAN CHARLES, praticien à Charras, épousa ROSE GODET, morte à 80 ans, en 1787, dont : 1° *Étienne,* né en 1745; 2° autre *Étienne;* 3° *Marguerite,* 1748.

ÉTIENNE CHARLES, huissier à Charras, épousa MARIE PAUTIER, dont : 1° *Étienne,* notaire à Dignac; 2° *Jeanne;* 3° *Anne,* née en 1744; 4° *Michel.*

JOSEPH CHAUVET, écuyer, gruyer des eaux et forêts d'Angoumois, épousa MARGUERITE BOISSET, dont : 1° *François,* en faveur duquel François Boisset, écuyer, seigneur de Denat, testa, à condition que ledit François quitterait le nom de Chauvet et prendrait celui de Boisset; 2° *Jean,* marié en 1606, après contrat reçu Guyot, à *Anne Vabre,* fille de feu François, vivant écuyer, conseiller au présidial, et de feue Marguerite de La Cour, dont : *a) Jacquette,* mariée à *Pierre de Guy; b) Antoinette; c) Jeanne;* 3° et 4° *Judic* et *Anne,* que leur mère étant veuve place en 1581 en pension pour un an, moyennant 100#, chez Pierre Cambois, marchand à Angoulême, pour que Catherine, fille dudit Cambois, leur apprenne à lire et à écrire; Anne épousa *Pierre Ravaillac,* écuyer, fils de François et de Jeanne Cousseau.

I. FRANÇOIS CHAUVET, écuyer, sieur du Querroy, épousa FRANÇOISE AVRIL, dont : 1° *François,* qui suit; 2° *Jean ;* 3° *Jeanne,* mariée à Geoffroy Montjon (1).

II. FRANÇOIS CHAUVET. sieur de Fontbelle, demeurant à L'Échelle en Chazelles, mort le 2 février 1655, épousa, après contrat du 2 février 1628, *Anne du Puy de Brémont,* fille de feu Aimé et d'Anne de Goulard,

(1) *Montjon, Montgeon* ou *Mongeon.* On trouve : *Jean Mongeon,* juge de Chabanais, 1459; *Junien Mongeon,* procureur au présidial et *Micheau Mongeon,* bourgeois d'Angoulême, 1483; *Michel Mongeon,* maire d'Angoulême en 1481, et conseiller en 1488; *Micheau Mongeon,* échevin, 1498; *Louis Mongeon,* fils dudit *Micheau,* est reçu échevin à la place de son père en 1501; *Penot Mongeon,* conseiller, de 1506 à 1516; *Jean Mongcon,* sieur du Petit-Chalonne, maire d'Angoulême en 1536, conseiller en 1544; *Pierre Allain,* marié à *Philippe Mongeon,* dont *Françoise,* mariée à *Raymond Lecomte,* procureur du roi, dont *Marguerite Lecomte,* mariée à *François Ravaillac,* aïeul du régicide.

Pierre Montjon, conseiller, de 1558 à 1586, sieur de Fléac, épousa *Marie Dubois,* dont : 1° *Marguerite,* mariée à *Pierre Arson,* marchand d'Angoulême; 2° *Jean,* marié, après contrat du 29 janvier 1683, à *Françoise du Sault,* fille de Gérard, écuyer, sieur de Birac, et de Marie Méhée, de laquelle il eut *Marie,* mariée à *David Jousset,* écuyer, sieur de Beaulieu; 3° *Jacques,* sieur de Fléac, conseiller à la place de son père, de 1586 à 1626, marié à *Marie Delâge.*

I. *Joseph Montjon,* sieur de Fléac, épousa *Marie Yver,* dont : 1° *Geoffroy,* conseiller du roi, assesseur et lieutenant particulier au présidial de La Rochelle; 2° autre *Geoffroy,* qui suit : 3° *Françoise,* mariée à *Nicolas Bénureau,* avocat à Angoulême.

II. *Geoffroy Montjon,* écuyer, sieur de Grenne, épousa, après contrat du 26 janvier 1586, *Jeanne (alias Charlotte) Chauvet.*

III. *Jean Montjon,* écuyer, sieur de Grenne, mort en 1644, épousa *Marie de Nogérée,* de laquelle il ne paraît pas avoir eu d'enfant.

En 1622, vivaient *Isaac Micheau de Montjon,* écuyer, sieur de Rochefort, *Jacob, Daniel* et *Catherine Micheau de Montjon,* frères et sœur, que M. Callandreau suppose être les enfants de Pierre Ravaillac, l'écuyer, qui aurait changé son nom en celui de *Micheau de Montjon.* Le château de Rochefort appartenait à la fin du XVI° siècle à la famille Montjon qui avait des liens de parenté avec la famille Ravaillac. (Sources : A. D. fiches de M. de Fleury, cfr.; M. Callandreau, *Histoire de Ravaillac,* et plus loin notre notice sur les Ravaillac.)

morte le 7 novembre 1711, dont : 1° *Marie,* née en 1640, mariée à Chazelles le 16 juin 1655 à *François Robin,* écuyer, sieur des Ardillers, à qui elle porte 500 # à elle léguées par son oncle Jean Montjon; 2° *René.*

(Sources : registres paroissiaux de Chazelles; A. D., fiches de M. l'archiviste; Blanchier, notaire.)

CHÉRADE, comtes de Montbron, barons de Marthon, Blanzac. La Rochechandry, Thuré, marquis de Clairvaux, seigneurs des Seguins, Salles et Laumont.

I. JEAN CHÉRADE, épousa FRANÇOISE BONNEAU, dont :

II. ÉLIE CHÉRADE notaire royal à Angoulême, épousa, après contrat du 3 octobre 1622, reçu Prévereau, notaire à Angoulême, FRANÇOISE JARGILLON (1), fille d'Arnaud et de *Françoise Framarais*, dont :

III. CLÉMENT CHÉRADE, fabricien de l'église Saint-André d'Angoulême de 1663 à 1670, épousa, après contrat du 14 novembre 1652, reçu Martin, notaire à Angoulême, MADELEINE CLADIER, fille de Guillaume, seigneur de Chadurie, procureur au présidial d'Angoumois, l'un des pairs de l'Hôtel de Ville d'Angoulême, et de Catherine Dussieux, dont : 1° *Étienne,* qui est peut-être le religieux de Saint-Cybard d'Angoulême mort le 9 janvier 1704; 2° autre *Étienne,* qui suit; 3° *Guillaumeau,* baptisé à Saint-André d'Angoulême le 26 novembre 1654; 4° *Jean-Clément,* baptisé le 8 juin 1660; 5° *Madeleine,* baptisée le 14 novembre 1668, mariée, après contrat du 10 mai 1683, à Jean de Paris,

(1) Sa sœur Catherine Jargillon était mariée à Jean Gandobert. Une branche de cette famille possédait le fief du Las ou Lac en Moulidars. Guillemine Jargillon avait épousé François Redon, écuyer, seigneur de Pranzac.

né le 23 octobre 1657, chevalier, seigneur du Courret, fils de Paul, écuyer, seigneur de L'Épineuil et de Marie Bouquet; 6° *Alexandre,* sieur de Laumont; 7° *Catherine-Rose,* baptisée le 23 novembre 1673; 8° *Clément,* écuyer, seigneur de La Pouyade, lieutenant de maire alternatif, né le 13 septembre 1675, marié à *Marie-Jeanne Sartre,* de laquelle il eut : *a) Madeleine-Thérèze,* baptisée à Saint-André le 19 novembre 1707; *b) Marie-Thérèze,* mariée, après contrat du 27 mai 1730, reçu P. Jeheu, à *Joseph de Jarnac,* bourgeois de Cognac, fils de Joseph, juge des seigneuries de Mazottes et du Fresne, et de Marie Boulanger; *c) Clément,* capitaine au régiment de Rouergue-infanterie.

IV. ÉTIENNE CHÉRADE, comte de Montbron, baron de Marthon, chevalier, baptisé dans l'église Saint-André le 14 janvier 1663 (1), épousa, après contrat du 21 mai 1693, MADELEINE HUSSON, fille de défunt noble

(1) « Le quatorziesme jour du mois de janvier mil six cent soixante et trois, a esté baptisé en leglise de ceans Estienne Chérade, fils de Clément Chérade, marchand de soye, et de Madeleine Cladier. Ont esté parrain et marraine Estienne Chérade et Magdeleine Cladier, frère et tante dudit Estienne Chérade, et ont eu pour répondant Pierre Pradignac et dame Catherine Dussieux, le tout en présence des soubsignés; ainsi signé : Glérignat, F. Jaugran, Chérade, Pradignac, N. de Roullède et P. Loizet, prêtre. » (Certificat de Louis Thénevot, prêtre habitué à Saint-André, A. D. E. 79.)

Doué d'une brillante intelligence et d'une grande activité, Étienne Chérade s'éleva dans les plus hauts rangs de la noblesse angoumoisine où sa famille comptait déjà de belles alliances. Agrégé au barreau d'Angoulême comme avocat le 29 mai 1690, il acquit : 1° le 4 mai 1689, de M. de La Charlonie, sieur de Liniac et des Bretonnières, les offices de lieutenant particulier (charge qu'il revendit 1,200 # à Jean Gervais en 1692) et de premier conseiller du roi au siège présidial d'Angoumois; 2° le 16 avril 1691, de maître Marc-René de Voyon de Paulmy d'Argenson, moyennant 80,000 #, l'état et office de lieutenant général de la sénéchaussée et siège présidial d'Angoumois, les offices de commissaire examinateur audit siège et les immeubles dudit sieur d'Argenson; 3° en 1692, l'office de maître des eaux et forêts de l'Angoumois; 4° en février 1693, la charge de maire perpétuel, mise en adju-

homme Isaac Husson (1), seigneur de La Platterie et de Saint-Xandre, et d'Élisabeth de Pons, dont: 1° *Adrien-Étienne*, qui suit; 2° *Marguerite*, demoiselle de Blanzac, qui épousa en premières noces, le 24 mai 1721,

dication par un édit du mois d'août 1692; 5° le 8 avril 1696, de Jean Thomas, écuyer, seigneur des Bretonnières, l'office d'assesseur criminel; 6° le 5 janvier 1712, de Pierre Hessein, écuyer, secrétaire des dragons de France, fils unique de Pierre Hessein et de Madeleine Loir, l'office de secrétaire du roi, 70,000 #; 7° le 17 septembre 1699, de Charles de Lageard, lieutenant pour le roi de la ville et du château d'Angoulême, la terre des Bauries, en Birac, 25,000 #; 8° le 15 avril 1699, de Henri-Louis Loménie de Brienne et de Louise-Magdeleine Loménie de Brienne, épouse de Claude-Jean-Baptiste-Hyacinthe-Joachim Rouault, comte de Cayieux, mestre de camp au régiment de cavalerie, le comté de Montbron, la baronnie de Manteresse et la seigneurie de La Grelière, par acte reçu Monnerat, notaire de Paris, 150,000 #; 9° le 24 juin 1704, le marquisat de Clairvaux et la baronnie de Thuré, en Poitou; 10° le 14 mai 1710, de Henri de Forgues de Lavedan, la baronnie de La Rochechandry; 11° le 4 février 1712, les baronnies de Marthon et Blanzac, 335,000 #; 12° en 1706, l'office de maire alternatif, que venait de créer le roi.

Le 25 octobre 1705, il vendit 24,700 # payées comptant, son office de maire perpétuel à Jean Mesnard, conseiller du roi, à condition de garder ledit office encore vingt ans; mais en septembre 1707, ayant cédé audit Mesnard l'office de maire alternatif, il résigna en même temps les deux offices dans lesquels M. Mesnard entra en charge en avril 1708 et qu'il garda jusqu'en décembre 1717, date où le roi les supprima pour redonner aux villes le droit d'élire leurs maires.

La moitié de Manteresse et La Grelière furent cédées en 1762 par Étienne-Adrien Chérade à Gabriel-Louis de La Ramière, chevalier, seigneur de Puycharnaud, qui les revendit le 20 octobre 1765, à Mme de La Grève, veuve en premières noces de Charles-Pierre de Ruffray.

A la mort d'Étienne Chérade, la charge de lieutenant général, estimée 70,000 fr., fut confiée à titre provisoire à Jean de Paris, en attendant la majorité d'Étienne-Adrien, qui la prit le 8 janvier 1739 et la garda jusqu'à sa mort. Elle passa ensuite à Adrien-Alexandre-Étienne Chérade qui la céda en 1746 à son beau-frère Louis Le Musnier, lequel la garda jusqu'à la Révolution.

(1) *Isaac Husson*, avocat, conseiller au Parlement de Paris, demeurant à La Rochelle, fils d'autre Isaac, avocat à La Rochelle, puis conseiller au présidial de La Rochelle, avait épousé : *I° Esther d'Argence*, dont *Richard*; *II° Élisabeth de Pons*, fille de Samuel et d'Ève d'Harriette, dont : 1° ladite *Madeleine* née le 3, baptisée le 16

Jacques-Louis Le Musnier, chevalier, seigneur de Raix et Lartige, fils de Louis, chevalier, et de Catherine Le Musnier, à qui elle porta les terres de Blanzac et de La Rochechandry et de qui elle eut : *a) Madeleine,* mariée en premières noces à Marthon, le 1er mai 1747, à Pierre Vantongeren, écuyer, conseiller du roi, ancien président au présidial, dont elle eut trois enfants, et en secondes noces à *Guy-Claude de Balathier,* marquis de Lantage, d'une famille de Bourgogne, dont elle eut aussi trois enfants; *b) Madeleine-Adrienne,* qui doit être celle qui entra en religion; *c) Élisabeth; d) Louis,* qui acquit, en 1746, de son cousin et beau-frère Adrien-Alexandre-Étienne Chérade la charge de lieutenant général, qu'il garda jusqu'à la Révolution; *e)* autre *Élisabeth,* qui épousa en premières noces, en 1751, *Jean de Lageard,* marquis de Cherval, dont elle eut *Louis,* et en deuxièmes noces, en 1759, son cousin *Adrien-Alexandre-Étienne Chérade,* comte de Montbron. Marguerite Chérade épousa, en deuxièmes noces, après contrat du 18 septembre 1751, *Élie des Ruaux,* comte de Rouflac, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel au régiment de Rouergue ; 3° *Madeleine,* ondoyée le 24 juin 1697, tenue sur les fonts baptismaux le 18 septembre 1697 par Jean de Paris, écuyer, seigneur du Courret, et Marianne-Sara de Pons; 4° *Marie-Madeleine,* baptisée à Saint-André le 10 mai 1706, nommée par Étienne de Paris et Madeleine Chérade, professe à l'abbaye de Saint-

février 1677, d'abord protestante, puis catholique; 2° *Isaac,* qui se fit attribuer à la mort de son beau-frère les offices d'enquêteur et commissaire examinateur au présidial d'Angoumois, et les céda à Jean de Paris, capitaine de cavalerie, trésorier de La Rochelle, mort à quarante ans et inhumé à Saint-André d'Angoulême, le 6 décembre 1720, marié à *Marguerite Ricard* de laquelle il avait eu *Bénédictine,* baptisée à Saint-André le 21 mars 1719.

Ausone; 5° *Élisabeth*, baptisée le 14 mars 1710, également professe à Saint-Ausone; 6° *N*... (d'après M. Champeval, peut-être *Josèphe*), appelée Mlle de Saint-Martin, mariée, le 23 mars 1713, à M. de Villerond (1) et dotée de 40,000 #; 7° et 8°, deux filles baptisées après la mort de leur père, le 4 décembre 1714, nommées, l'une par Clément Chérade et Madeleine Chérade; l'autre, par Bertrand de La Laurencie et Madeleine Ricard. Étienne Chérade mourut le 24 octobre 1714 (2) et sa veuve se remaria, vers le commencement d'octobre 1715, à Armand de Saint-Martin, conseiller au Parlement de Paris, qui mourut avant le 28 janvier 1733 (3), date où est célébré à Marthon un service pour le repos de son âme. Mme de Saint-Martin mourut très âgée le 21 novembre 1758 (4).

(1) Ce M. de Villerond était peut-être un fils de M. de Saint-Martin, second mari de Madeleine Husson. Celui-ci, en effet, avait une propriété à Villerond (probablement canton de Luzarches, Seine-et-Oise), où fut inhumée le 16 janvier 1721 une de ses filles, Mme Mérault, née d'un premier lit, ainsi qu'une autre fille et un fils. Ce fils, appelé M. de Saint-Martin de Villerond, aurait pu épouser la fille d'Étienne Chérade. Ainsi s'expliquerait son nom de Mme de Saint-Martin, ou Mme de Villerond.

(2) « Le vingt quatriesme d'octobre mil sept cent quatorze a esté enterré dans l'église St-Maurice de Montbron messire Étienne Chérade, mort le vingt troisième dans sa maison noble du Mas, paroisse de Vouthon, en son vivant chevalier, comte de Montbron, marquis de Clairvaux, baron de Marthon, Blanzac, La Rochandry, Turet, Manteresse et autres lieux, conseiller du roi, lieutenant général d'Angoumois. L'enterrement fait par moi curé soussigné, assisté par messieurs les curés des cures de Montbron, Manteresse et autres. Signé : *Émery*, curé de Montbron ». (A. D. E. 81.)

(3) « Le 28e janvier, nous avons fait le service de feu M. de Saint-Martin. Madame a donné 21 livres pour achepter le luminaire que j'ay fait porter de Montbron. » (Registre de Marthon, note du mois de janvier 1733.)

(4) Mme de Saint-Martin venait souvent à Marthon, où elle se plaisait à rendre des services et à soulager les pauvres. Le 19 février 1750 elle acheta d'Alexandre-Charles-Gabriel de La Place le château et les

V. Étienne-Adrien Chérade chevalier, comte de Montbron, marquis de Clairvaux, etc., né le 13 et ondoyé le 15 juillet 1695, porté sur fonts baptismaux de Saint-André le 16 septembre 1697, épousa le 30 septembre 1725, dans l'église du Petit-Saint-Cybard d'Angoulême, après contrat du 16 août 1720, reçu Boilevin et Porcheron, et sommation respectueuse à sa mère, du 7 septembre 1725, reçue P. Jeheu, Louise-Marie-Anne Deval , fille de Guillaume, écuyer, seigneur de Touvre, et de Marthe Barreau, dont : 1° *Madeleine,* née le 10 septembre 1725, baptisée sous condition à Saint-André, le 12 avril 1738 (Champeval), mariée, après contrat du 24 février 1745, reçu Petit, à *Jean-Henri Fé de Fondenis de Boisragon,* chevalier, seigneur de Boisragon, fils de Jean-Louis et de Madeleine Rambaud de Maumont, et, après contrat du 8 octobre 1747, à Jean de La Rye, chevalier, seigneur de La Côte et Montagrier, fils de Jean et d'Antoinette Pigné de Nouic; 2° *Adrien-Alexandre-Étienne,* qui suit; 3° *Marguerite,* appelée Mme de La Garenne, jumelle du précédent, née et ondoyée le 27 mars 1731; 4° *Pierre-Adrien-Étienne,* né en 1737, appelé d'abord M. de La Rochechandry, puis M. de Montbron de Drouille, marié à *Jeanne de Javion de La Chassagne,* dont *Louis-Jacques,* marié à *Barbe de Nieuil de Fressanges,* qui eurent entre autres enfants, *Félix,* marié à *Adélaïde Beaufort;* 5° *Louise-Antoinette,* née le 7 et ondoyée le 10 octobre 1728, tenue sur les fonts baptismaux de Saint-André le 8 juin 1747, par Juste de Colignon, major au régi-

dépendances de La Forêt-d'Hortes (8 domaines, 3 borderies, plus de 11,000 hectares de bois et terres); les actes furent passés le 17 avril 1752. Elle délaissa alors Marthon. M. de Saint-Martin avait une belle âme, ainsi que l'indique son journalier, dont nous donnons quelques extraits à l'*appendice.*

ment de la couronne, à la place d'Alexandre de Paris, chevalier, seigneur du Courret, et Louise-Antoinette Broussot de Broussonet de Puget, veuve de Guillaume, écuyer, seigneur de Marsay, mariée à *Jean-Gabriel du Chazeau,* écuyer, seigneur de La Reinerie, chevalier de Saint-Louis; 6° *Madeleine,* mariée, après contrat du 9 juin 1753, à *Arnaud Souc de Plancher,* chevalier, seigneur de La Garelie, Beaussac, etc, fils de François et de défunte Madeleine Limouzin; 7° *Élizabeth,* mariée, après contrat du 21 avril 1764, reçu Marchadier, à *Ignace de Maldent,* chevalier, seigneur de Peytiat et Puy-Tizon; 8° *Marie,* mariée le 16 janvier 1770 à *Jean-François Prévost de Sansac de Touchimbert,* écuyer, vicomte de La Roche, morte sans enfant. Louise Deval mourut à 42 ans, le 12 juin 1742, et son mari le 20 septembre 1744 (1).

(1) « Le 20 septembre 1744, est décédé dans cette paroisse en la maison de M. le comte de Jarnac, et a esté enterré dans l'église des Jacobins de ceste ville, M. Étienne-Adrien Chérade, chevalier, seigneur comte de Montbron, La Rochandry et autres lieux, conseiller du roi, lieutenant général en la sénéchaussée et siège présidial d'Angoumois, âgé d'environ cinquante-trois ans. » (Registre de Saint-Paul d'Angoulême.)

A sa mort, les pensions de ses enfants furent ainsi réglées : 1,500# à M. le comte (Adrien-Alexandre); 500 à M. le baron (Pierre-Adrien); 600 à Mme de Boisragon; 600 à Mlle de Clairvaux; 300 à Mlle Charillé; 250 aux deux plus jeunes. Une de ces dernières, dite Mlle de Thuré, fut élevée chez les Ursulines d'Angoulême.

M. de Montbron devait annuellement : 500 livres de rente à sa femme; 680 à l'hôpital général d'Angoulême, récemment construit; 90 à l'Hôtel-Dieu; 6 boisseaux de froment estimés 30# aux moines de La Couronne, à cause de leurs rentes de Marthon; 65# 10 sols au chapitre d'Angoulême; 37# 10 sols aux Minimes de Châteauneuf; 30# à l'hôpital de Montbron; 2 boisseaux de froment et 2 boisseaux de seigle estimés 8# 10 sols et une rente de 15# au curé de Marthon. La rente due à l'hopital général avait été constituée presque entièrement (600 livres), par J. de Paris et sa femme; M. de Montbron la prit à sa charge lorsqu'il racheta la charge de lieutenant général.

VI. Adrien-Alexandre-Étienne Chérade de Montbron, né et ondoyé le 27 mars 1731, porté sur les fonts baptismaux de Saint-André le 11 novembre 1748, mort émigré à Lograno (Espagne), le 7 mai 1795, épousa, le 5 octobre 1759, sa cousine Élisabeth Le Musnier, veuve de Jean de Lageard, fille de Jean-Jacques Louis et de Marguerite Chérade, dont : 1° *Étienne-Pierre,* qui suit; 2° *Louise-Élisabeth,* née et ondoyée le 29 juin 1763, mariée le 2 avril 1780 à *Achin d'Abos,* seigneur de Benauville; 3° et 4°, *Jean-Étienne* et *Pierre,* morts jeunes; 5° N..., mineur en 1782; 6° *Joseph,* né et ondoyé à Marthon le 24 juillet 1768, baptisé le 15 septembre suivant à Grassac, mort à Montagrier en 1852, auteur de plusieurs ouvrages, marié le 28 germinal an X à *Louise-Antoinette de Colignon de Vicq,* petite-fille de Jean de La Rye et de Madeleine Chérade, dont : *a) Théodore-Auguste,* marié à *Lucie-Louise du Burguet de Chauffaille,* qui le rendit père de *Louis-Gabriel-Joseph, Louis-Jean-Henri,* fixé à Chauffaille; *b) Bernard-Lucien-Aimar*; *c) Philippe-Auguste-Robert.*

VII. Étienne-Pierre Chérade de Montbron, né et ondoyé le 24 janvier 1762, baptisé le 7 août 1763, mort à Clairvaux en 1841, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, épousa à La Rochelle, le 14 février 1787, Marie-Louise-Henriette Harouard, fille de Pierre-Étienne-Louis, chevalier, seigneur de La Jarne, et Marie-Agathe Petit du Petit-Val, dont : 1° *Adrien-Marie,* marié à *Alexandrine Drouyn de Lhuys,* fille de François-César et de Catherine Corbier, de qui il eut *Xavier-Marie,* marié à *Laure-Marie Lucas de Bourgerel,* père d'*Édouard-Joseph-Marie,* d'*Édouard-Alexandre-Marie* et *d'Herminie-Laure-Marie,*

2° *Marie-Étienne-Louis,* marié à *Antoinette-Clarisse Personne de Songeons.*

(Sources : A. D. f. Chérade; registres de Grassac, de Saint-André et Saint-Paul d'Angoulême; Archives communales d'Angoulême, registres C, page 196, AA, 7 (communication de M. Émile Biais); *généalogie de la famille de Montbron,* par M. J.-B. Champeval; *Le château d'Ardenne,* par M. l'abbé Tricoire; communication de M. de Montbron de Burzay).

FRANÇOIS CHÉRADE, sieur de Villars, épousa CATHERINE BOUTHINON, dont : *Pierre,* né le 24, baptisé le 30 août 1625 à Marthon.

JOSEPH CHÉRADE, sieur des Iles, épousa à Mainzac, le 3 décembre 1750, ANTOINETTE TRONCHÈRE DE BEAUMONT, dont : 1° *François,* baptisé le 8 novembre 1751; 2° *Jeanne,* baptisée le 27 septembre 1753.

1673. JOSEPH CLADIER, notaire à Marthon.

GUY CLERGEON, maître apothicaire à Marthon, PAULE ROUSSEAU, sa veuve en 1660.

ÉTIENNE COQUET, sieur du Sablon, demeurant à La Balloterie, mort à 72 ans en 1789, avait épousé MARIE GILLIBERT, dont : 1° *Pierre;* 2° *François,* 1742; 3° *Marie,* mariée le 18 décembre 1781 à *Martial Chapelle,* de Montembœuf; 4° *François,* qui suit, baptisé le 16 janvier 1746; 5° et 6°, *Pierre* et *François,* 1750; 7° et 8°, *Pierre* et *François,* 1755; 9° *Hermand,* 10° *Étienne,* baptisé le 7 novembre 1761, nommé par Étienne Coquet, sieur des Places et Marie Custal.

II. FRANÇOIS COQUET, sieur du Sablon, notaire et procureur de Marthon, épousa à Saint-Germain, le 29

janvier 1771, ANNE BARRET, fille de Louis et d'Élisabeth Garraud, dont : 1° *Jean-Baptiste,* né à Rochepine en 1775; 2° *Étienne,* 1778; 3° *Marie;* 4° *Marguerite;* 5° *Marguerite;* 6° *Pierre;* 7° *Étienne-Marcel;* 8° *Marie.*

MAURICE COQUET, sieur de Souffrignac, épousa en 1620 JEANNE CHAPITEAU, fille de Denis, seigneur de Rémondias, et de Favienne Guy.

ÉTIENNE COQUET, sieur de La Peyrière, épousa MARIE GIGNAC, dont *Marguerite,* 1792.

PIERRE COQUET, sieur de La Richardière, demeurant à Puymoisson, épousa CATHERINE CHAMPETY, dont *Catherine.*

JEAN DE CORDOUAN, écuyer, seigneur de La Mothe, demeurant aux Vergerons en Charras, en 1689.

MARTIALLE DE CORDOUAN est enterrée dans le chœur de l'église de Charras le 22 mai 1703.

PIERRE COUHÉ DE LUSIGNAN, écuyer, mort le 2 avril 1777 à l'âge de 55 ans, avait épousé FRANÇOISE DE LUBERSAC, dont : 1° *Jean,* 1757; 2° *Émery,* 1758; 3° *Pierre,* 1759; 4° *Louise-Marie,* 1761; 5° *Élisabeth,* mariée le 9 février 1776 à *Salomon Chapiteau.*

Charlotte de Lusignan est enterrée à Grassac, à 60 ans, le 7 mai 1788.

ARNAUD DALESME, sieur de La Beytour et de La Grande-Forêt, juge de La Chapelle-Saint-Robert, demeurant à Beaulieu en Grassac, teste le 8 juin 1689, laisse 15# à l'église de Grassac pour acheter une bannière, épousa JEANNE DE LAPEYRE, fille de Léonard, dont : 1° *Marie,* mariée à *Léon de La Roussille,* procureur

fiscal de Mareuil; 2° autre *Marie,* mariée à Ausone Marcillaud, sieur du Mas; 3° *Daniel,* mort en 1746.

I. **PIERRE DAVID, sieur de Boismorand, maître** apothicaire, épousa JEANNE PITRE, dont :

II. PIERRE DAVID, écuyer, sieur de Boismorand, baptisé à Saint-André le 1er février 1610, conseiller du roi, ancien premier lieutenant, maître des requêtes de la reine mère, etc., épousa, après contrat du 29 janvier 1634, reçu Vachier, CATHERINE BOIVIN, fille de Nicolas, maître apothicaire d'Angoulême, et de Jeanne Autier, dont : 1° *Anne,* baptisée le 26 décembre 1642; 2° *Catherine,* baptisée le 7 février 1644, mariée, après contrat du 29 janvier 1671, à *Léonard Bouthinon,* avocat au parlement de Bordeaux, juge de Varaignes, Bussière et Busserolles, fils de feu Charles, sieur de Beauséjour et de Jeanne de Verneuil; 3° *Catherine,* née en 1636; 4° *Jeanne,* baptisée le 6 février 1648; 5° *François-Charles,* tenu sur les fonts baptismaux, le 27 novembre 1650, par Mgr de Péricard et Charlotte de Grammont; 6° *Marguerite;* 7° *Henri-Louis;* 8° *Élisabeth;* 9° *Pierre,* qui suit.

III. PIERRE DAVID, écuyer, sieur de Boismorand, conseiller du roi, ancien premier lieutenant, juge magistrat et assesseur criminel en la sénéchaussée d'Angoumois, Aunis, ville et gouvernement de La Rochelle, épousa, après contrat du 4 février 1676, ANNE D'ESCURAS, fille de feu François, écuyer, sieur de Rabion, et de Françoise Lambert, dont 1° *Pierre,* baptisé le 9 décembre 1677; 2° *François-Charles,* qui suit; 3° *Marguerite;* 4° *Élisabeth;* 5° *Catherine,* mariée à *Pierre Chaigneau,* docteur en médecine.

IV. FRANÇOIS-CHARLES DAVID DE BOISMORAND, conseiller du roi, demeurant à La Charbonnière, épousa,

après contrat du 31 décembre 1707, reçu Jeheu, CATHERINE RENARD, fille de François, marchand, et d'Anne Mallat, dont : 1° *Marie,* baptisée à Chazelles le 14 novembre 1716; 2° *Louis,* 1719. François-Charles, fut inhumé à 33 ans dans l'église de Chazelles, le 29 septembre 1718. Sa veuve se remaria le 5 février 1722 à *Jean Millet,* sieur de Villars, et mourut le 10 octobre suivant.

JACQUES DAVID, sieur de Boismorand, notaire à Gardes, épousa MADELEINE GIGNAC, de Sers.

ANDRÉ DAVID, sieur de Vermelie, notaire et procureur d'office de Marthon, Bouex, Vouzan, Pont-Roy, épousa LOUISE DEBECT, dont : 1° *Louis-Noël,* 1738; 2° *André,* 1740, qui succéda à son père.

ANDRÉ DAVID, praticien, frère du précédent, épousa à Sers, le 27 août 1743, en présence de Jacques David, sieur de Boismorand, son autre frère, RENÉE DEVOISIN, dont *Henriette,* mariée le 13 février 1781 à *Charles Thouard,* bourgeois, fils de Philippe et de Catherine Fort, dont *Jean* et *Marguerite.*

JEAN DAVID, maître chirurgien à Grassac, marié à CATHERINE FÉNY, en 1689.

Henriette David épousa à Sers en 1738 *Pierre Descubes,* maître chirurgien de Grassac, sieur du Maine.

I. PIERRE DAYRE, sieur de Beauchamp, demeurant au Maine-Fanty, mort à 76 ans en 1772, épousa MARIE ODON, dont : 1° *Bernard,* 1732, nommé par Bernard de Javerlhac, écuyer, et Anne de La Pisse; 2° *Philippe,* 1734, qui suit; 3° *Joseph;* 4° *Jean,* 1739; 5° *Philippe;* 6° *Suzanne,* 1747, mariée en 1771 à *Martial Dumas,* sieur de La Feuillade, de La Roche-

foucauld; 7° *Jacquette,* mariée à Souffrignac en 1753 à *Louis Garreau,* fils de Charles et de Jeanne Peyraud, de La Vauguyon.

II. PHILIPPE DAYRE, sieur de Beauchamp, mort en 1792, épousa MARIE COUCHET, dont : 1° *Françoise,* 1771; 2° *Jeanne,* 1775; 3° *Louis,* 1776; 4° *Françoise,* 1778; 5° *Louis,* 1781.

BERTHOUMÉ DAYRE, sieur de Gattebourse, d'Angoulême, achète, le 27 janvier 1608, de François de Saint-Laurent, écuyer, seigneur de Feuillade, demeurant aux Cattaforts, plusieurs terres en Grassac.

ÉLIE DAYRE, sieur des Roffiers, juge de Feuillade, Varaignes, Busserolles, Bussière, fut destitué de sa charge pour le Périgord et condamné à une amende de 150# pour le roi et 50# pour les pauvres de Varaignes, à cause d'exactions envers les justiciables, en 1680. (A. D. Dordogne, *Inventaire* tome I.)

JEAN DAYRE, sieur des Roffiers, curé de Saint-Sauveur de 1731 à 1737.

LOUIS DAYRE avait épousé FRANÇOISE COQUET qui, veuve, était remariée en 1740 à Léonard Pautier, sieur des Planes.

Jeanne Dayre épousa, le 13 janvier 1774, *Jean de La Pouraille,* maître chirurgien.

Jeanne Dayre, épousa le 17 janvier 1769, *Pierre Lecoq,* maître chirurgien à Augignac.

Catherine Dayre, fille des susdits Pierre et Marie Odon, épousa, le 18 janvier 1772, *François Giry,* sieur du Cluzeau, veuf d'Anne Lapeyre. Elle se remaria le 9 juin 1773 à *Antoine Beaufort,* notaire, juge du Lindois, veuf de Marie Durousseau (24 signatures à l'acte,

parmi lesquelles celle de Delavaud, curé de Maisonnais.) (Registres de Souffrignac.)

LOUIS DEBECT, notaire à Marthon, mort à 80 ans le 28 avril 1734, épousa ANNE DUSSIEUX, dont : 1° *Louis,* 1706; 2° *Marie,* 1712, et d'autres morts jeunes.

LOUIS DEBECT, notaire et procureur de La Valette, épousa à Sers, le 1er février 1746, MARIE DAVID.

DECESCAUD ou DE SESCAULD. Une branche de cette famille, qualifiée du titre d'écuyer, a fait les seigneurs de Puyrigault et de Saint-Just. Elle fut maintenue dans sa noblesse par arrêt de la cour des aides du 3 février 1599, sur titre remontant à *Arnaud Decescaud,* damoiseau de Charras, vivant en 1462. Les différentes branches avaient leurs sépultures dans la chapelle Saint-Roch, du cimetière de Charras,

Branche de Puyrigault et Saint-Just :

ANTOINE DECESCAUD, écuyer, demeurant à Charras, est témoin à l'attestation nobiliaire de Jean de La Mourine, le jeudi 8 février 1514 (1515). (Archives du château de La Couronne.)

Le 29 mai 1523, en la ville et châtellenie de Marthon, nobles hommes *Pierre, Thomas* et *Léonard de Sescaud,* partagent la succession de leur père *Louis de Sescaud,* écuyer, seigneur de Puyrigault. Thomas a les droits sur Le Breuil en Saint-Séverin et sur Ville-Maine en Paluaud; Pierre a en partage la maison noble de Charras et les rentes sur Puytignou; Léonard a ses droits sur Puytignou et Fontpalais. (Archives de Montardit, communication de M. le comte de Saint-

Saud.) Le dit Pierre, écuyer, seigneur de Thury, épousa Madeleine de Thury, dont : 1° *Marie,* mariée à *Étienne Hastelet,* fils de Pierre, seigneur de Jomelières, et de Paule de Chevreuse; 2° *Louise.* Ledit Thomas eut pour fille *Luce,* mariée à Pierre Hastelet, frère d'Étienne.

Madeleine Decescaud, femme de Jean des Seguins, écuyer, seigneur du Repaire, en 1597.

François Decescaud, écuyer, seigneur de Puyrigault, y demeurant, échange, le 6 avril 1618, avec Mathieu Dumas, des terres à Doumérac contre d'autres, situées sur les rives de la Nisonne. Il laissa un fils, *Étienne,* seigneur de Saint-Just.

Gabriel de Scescaud, écuyer, sieur de Cursac, seigneur-prieur de Saint-Fraigne, figure dans un acte du 20 juillet 1656, aux registres de cette paroisse.

François-Gabriel Decescaud, écuyer, sieur de Cursac, 22 août 1730.

Branche de Vignérias :

I. Jean Decescaud, sieur de La Barrière, épousa Françoise Faurien, morte le 21 novembre 1729, dont : 1° *Jean-François,* qui suit; 2° *Léonarde,* mariée à Léonard Dereix, fils de Martial, assesseur de Charras, et de Jeanne Lacaton.

II. Jean-François Decescaud, sieur de Vignérias, avocat en la cour à Angoulême, juge sénéchal de Marthon, inhumé à Charras le 24 juillet 1773, épousa, après contrat du 10 juillet 1719, reçu P. Jeheu, Gabrielle Valleteau, fille de Jean, conseiller du roi, et de Gabrielle Levêquot, dont : 1° *François,* 1721; 2° *Pierre,* qui suit; 3° *Marie;* 4° *Françoise.*

III. Pierre Decescaud, sieur de Vignérias, avocat à Angoulême, épousa Marie Sauvo, dont : 1° *Charles,* 1779; 2° *Jean,* 1781, qui ont fait chacun un rameau; 3° *Pierre-Alexis,* 1781.

Jean Decescaud, de Vignérias, est inhumé à 85 ans, le 2 novembre 1738.

Jean Decescaud, inhumé à 60 ans, 1737.

Pierre Decescaud, notaire et procureur de Charras en 1656.

Bertrand Decescaud épousa Jeanne Riol, dont *Marie,* en 1664.

Léonard Decescaud, juge de Charras, demeurant à Chevalérias en 1674.

Pierre Decescaud, juge de Charras, demeurant à Vignérias en 1661.

Branche de Besauche :

I. Louis Decescaud, sieur de Besauche, marchand, inhumé à 72 ans le 30 octobre 1772, épousa Isabelle Lassort, inhumée à 68 ans, le 6 mars 1762, dont seize enfants; citons seulement *Marie,* mariée en 1717 à *Louis Pautier,* et :

II. Michel Decescaud, bourgeois, marchand, épousa le 15 février 1746, Marguerite Dereix, fille de Léonard et de Suzanne Chènevière, dont : 1° *Louis,* 1747; 2° *Jean,* mort en 1760; 3° *Léonard,* né en 1754; 4° *Madeleine.*

Branche de La Grange :

PIERRE DECESCAUD, sieur de La Grange, cloutier à La Plaigne, épousa MARIE TABOURIN, dont entre autres enfants, *François,* inhumé le 12 novembre 1742, « dans la chapelle du cimetière, sans pourtant qu'il conste qu'elle appartienne aux sieurs Decescaud, faute par eux avoir produit aucun titre »; *Jean,* marié à Anne *Bouthinon,* et :

II. JEAN DECESCAUD, sieur de La Grange, épousa ANNE BOUYER, dont : 1° *Marguerite,* mariée en 1783 à PIERRE BOFFÉE, d'Angoulême, fils de Pierre, marchand, et de Catherine Aumont; 2° *Catherine;* 3° *Marguerite.*

Branche de Vouzan :

FRANÇOIS DECESCAUD, maître chirurgien à Vouzan, épousa ANTOINETTE TOURETTE, dont : 1° *Hugues,* 1655, qui suit; 2° *François;* 3° *Marguerite;* 4° *Marie;* 5° *Catherine;* 6° *Denis,* marié en premières noces à *Jeanne Hubert* et en deuxièmes noces à *Élisabeth Gibauld,* dont *Antoine, Marie* et *Jacques.*

II. HUGUES DECESCAUD, sergent royal de Marthon, inhumé à Vouzan en 1690, épousa JACQUETTE BALLOTTE, dont : 1° *Marie;* 2° *Joachim,* 1682; 3° *Antoinette,* 1686.

Notes isolées :

LÉONARD DECESCAUD, notaire au bourg de Torsac, met son fils Jacques en apprentissage chez Guillaume Chaigneau, maître chirurgien, le 4 décembre 1678.

GUILLAUME DECESCAUD, sieur de La Courrière, demeurant à Angeac, au nom de *Pierre Decescaud,* son frère, curé de Torsac, vend des terres à Angeac, 1741.

LÉONARD DECESCAUD, notaire et procureur de Marthon et de La Rochebeaucourt, épousa MARIE DEREIX, dont : 1° *Léonard,* 1778; 2° *Pierre,* 1780; 3° et 4° deux *Jacques;* 5° *Madeleine;* 6° *Jean.*

(Registres de Charras, Vouzan et Grassac, papiers de la famille Decescaud de Vignérias).

FRANÇOIS DELABROUSSE, sieur de La Vergne, épousa ANNE GUÉRIN, morte à 45 ans en 1747, dont *Jeanne.*

CHARLES DELABROUSSE, sieur de La Vergne, épousa MARIE HÉRIAUD, dont *Catherine,* mariée en 1780 à *Pierre Chesson,* praticien, fils de Pierre et de Denise Beauchaud, de Montbron.

ANTOINETTE DELABROUSSE, morte à 90 ans, inhumée à Marthon en 1751. (Registres de Souffrignac.)

N... DELACOMBE, notaire à Marthon en 1522.

N... DELAFONTAINE, notaire à Marthon en 1492.

JEAN DELAFONTAINE, notaire et procureur de Marthon, 1533.

I. JEAN DELAGARDE, juge sénéchal de Marthon, épousa N... CHAPITEAU, fille de Guy, sieur de Monplaisir, dont : 1° *Guy,* qui suit; 2° *Nicolas,* procureur fiscal, puis sénéchal de Marthon, marié à *Marie Méjare,* dont : *a) Élie,* 1638; *b) Pierre,* 1640; *c) Marguerite; d) Madeleine; e) Marguerite; f) Marie;*

g) Marie; h) Jean, 1650; 3° *Élie,* curé de Marthon; 4° (?) *Jean,* chanoine et maître-école de Périgueux.

II. GUY DELAGARDE, sieur de Monplaisir, lieutenant et sénéchal de Marthon, épousa MARGUERITE PASTOUREAU, dont : 1° *Élie,* baptisé le 5 novembre 1640, curé de Peyroux, puis de Mainzac, enfin chanoine et maître-école de Périgueux à la place de son oncle; 2° *Jean,* baptisé le 15 avril 1646, nommé par Jean Delagarde, chanoine de Périgueux, fut curé de Mainzac, puis de Connezac et enfin de Marthon; 3° *Marguerite,* 1642; 4° *Julienne,* 1647; 5° *Guy,* 1651; 6° *Thibaud,* baptisé le 7 mars 1653, nommé par *Thibaud Delagarde,* sieur du Cluzeau, curé d'Eyliac en Périgord et Marie Méjare, qui suit; 7° *Jean-Élie,* baptisé le 1er février 1657, curé de Mainzac; 8° *Léonard.*

III. THIBAUD DELAGARDE, sieur de Mirande, mort en 1709, épousa PAULE GIGNAC, dont : 1° *Élie,* baptisé le 23 novembre 1688, nommé par Élie Delagarde, chanoine de Périgueux, représenté par Élie Delagarde, bachelier en théologie, curé de Mainzac, et Léonarde Gillibert, femme de Léonard Gignac; 2° *Jean,* qui suit.

IV. JEAN DELAGARDE, sieur de Mirande, demeurant à Pont-Sec, épousa MARIE BRUNELIÈRE, dont : 1° *Pierre,* mort jeune; 2° *Élie-François,* 1722, nommé par Élie-François Delagarde, chanoine et maître-école de l'église cathédrale Saint-Étienne et Saint-Front de Périgueux, qui suit; 3° *Jeanne,* 1723.

V. ÉLIE DELAGARDE, sieur de Mirande, hérita de son père à charge de donner 1,500# à sa sœur Jeanne et reçut 2,000# de son parrain, épousa SUZANNE DAYRE, dont : 1° *Thérèze,* 1751; 2° *Étienne,* qui suit.

VI. ÉTIENNE DELAGARDE, notaire et procureur fiscal de Marthon, demeurant à Pont-Sec, épousa, le 28 jan-

vier 1777, Élisabeth Barret, morte en 1785, fille de Louis et d'Élisabeth Garreau, dont : 1° *Élie,* 1777; 2° *Louis,* 1779; 3° *François,* 1780; 4° *Étienne,* 1781; 5° *François;* 6° *Pierre-Auguste,* marié à *Marie-Madeleine Durand,* fille de Pierre et de Marie Poitevin.

N... Delagarde, maître de forge à Rozet, 1603.

Jean Delagarde, juge de Charras, 1603.

Radegonde Delagarde, mariée à Jean Lajamme, sieur de Gorce, dont *Michelle,* et *Jeanne,* 1649 et 1650.

Marthe Delagarde, mariée à Jean de Longis, sieur de La Cour, dont *Daniel,* 1666. (Registres de Marthon et Saint-Germain.)

1710. ÉTIENNE DELAGE, reçu greffier pour Nontron et Feuillade.

1734. N... Delage, notaire à Grassac.

1786. Louis Delage, notaire et procureur à Grassac, demeurant à Doumérac.

PIERRE DELALANDE, notaire et procureur à Marthon, fils de feu Pierre et d'Anne Dubreuil, épousa à 37 ans, le 7 février 1664, Anne Gros, fille de feu Martial, procureur au présidial d'Angoumois et de Marie de Montpéroux, dont : *Anne,* 1666; *Pierre,* 1671; *Jean,* 1676.

Pierre Delalande épousa Jeanne Peyraud, dont *Pierre,* 1693.

1696. JEAN DELISSALDE, directeur des forges de Planchemesnier.

I. JEAN DEPIIS, notaire au bourg de Saint-Germain, épousa, le 8 juin 1651 (mariage réhabilité le 1er novembre 1656), MARGUERITE GIGNAC, dont : 1° *Philippe,* 1657 ; 2° *Léonard,* 1661, qui suit ; 3° *Philippe,* 1665 ; 4° *Antoine.*

II. LÉONARD DEPIIS, notaire, épousa MARIE LAUTRETTE, dont : 1° *Charles,* 1693 ; 2° *Léonard,* 1696 ; 3° *Léonard,* 1699.

III. LÉONARD DEPIIS, l'un des fils du précédent, praticien, épousa MARGUERITE GIGNAC, fille de Léonard et de Louise de Bazille.

1495. ANTOINE DEPIIS, de Marthon, et GUILLAUME DEPIIS, prêtre, demeurant à Marthon.

I. PIERRE DEREIX, sieur du Temple, procureur de La Valette, inhumé dans la chapelle de Crognac en Feuillade le 6 août 1744, à 76 ans, épousa à Charras, le 10 février 1705, MARGUERITE DECESCAUD, dont : 1° *Pierre,* qui suit ; 2° autre *Pierre,* sieur des Garennes, qui suivra ; 3° *Jacques* (aliàs *Pierre*), marié après contrat du 8 juin 1740, reçu Thuet, notaire, à *Jeanne Blanchard,* fille de Louis, sieur de Puymartin et de Marguerite Callaud, qui, le 19 avril 1750, achetèrent d'André Dussieux et de Marie Baurie, sa femme, les métairies nobles de La Farinarde et des Moradies, avec droit de sépulture en l'église de Marthon et eurent pour enfants *Pierre, Marguerite* et *Marie,* baptisés à Feuillade ; 4° *Léonard,* qui suivra.

II. PIERRE DEREIX, sieur des Fosses, fournisseur pour le roi des canons, bombes et boulets, maître de forges à Planchemesnier, épousa MARIE DURIOU, fille de Clément, inhumée dans l'église de Sers à 75 ans en

1770, dont : 1° *Geneviève,* 1720; *Françoise,* 1722; 3° *Marie,* 1725; 4° *Jean*, 1726; 5° *Marguerite*, 1728; 6° *Jeanne,* 1729; 7° *Madeleine*, 1730; 8° *Françoise,* 1730, mariée le 10 février 1750 à *Jean de Labrousse,* sieur de Boffrand, de la paroisse Saint-Sauveur de Nontron, avocat en parlement, fils de Jean, aussi avocat, sénéchal de Nontron, sous-délégué de l'intendance de Bordeaux; 9° *Jacques,* mort jeune; 10° *Jacques,* 1734, qui doit être mort à Coromandel; 11° *Jean,* 1735, qui suit; 12 *Jean,* 1736, sieur de Crognac; 13° *Marie,* mariée le 4 décembre 1759 dans la chapelle domestique de Planchemesnier à *François Pautier,* sieur des Ménissons, fils de Raymond et de Marguerite Devars. Une autre fille, Madeleine, épousa, le 8 août 1769, *François Pautier,* sieur du Fouilloux, frère dudit sieur des Ménissons.

III. Jean Dereix, sieur des Fosses, renonça à la succession de ses père et mère, sauf à ce qui lui était dû par contrat de mariage, racheta à sa mère pour 10,000# les métairies du Grand-Picard et Chez-Jamet, épousa, après contrat du 9 octobre 1750, reçu Artaud, Marie Delage, fille de Pierre, sieur de Fontfroide, commissaire pour le haras du roi, et d'Anne-Marie Maret, de La Rochefoucauld, qui testa à Luget, le 3 thermidor an XIII, dont : 1° *Jacques,* qui suit; 2° *Pierre,* marchand à Angoulême, qui eut quatre enfants; 3° *Françoise,* mariée à Saint-Angel; 4° *Marie,* mariée à *Félix Doreau,* instituteur à Montbron; 5° *Pierre,* non marié; 6° *Jacques,* marié à *Marguerite Dussaigne,* de qui il eut deux filles, *Marie,* épouse de *Jean Doussinet,* inhumée à Saint-Paul en 1890, et *Marie-Aimée,* épouse de *Pierre-Emmanuel Robert,* inhumée à Saint-Claud en 1890.

IV. Jacques Dereix, sieur des Fosses, demeurant à

Planchemesnier, épousa ANNE JEHEU, dont : 1° *Philippe-Alexis,* baptisé le 8 juin 1786, nommé par Philippe Montheil, son oncle, procureur au présidial d'Angoumois, et Marie Delage; 2° *Michelle-Jeanne,* morte en 1791; 3° *Marie-Zoé,* mariée à *Guyot Desvarennes,* maître de poste à Angoulême.

II *bis*. PIERRE DEREIX, sieur des Garennes, fils de Pierre et de Marguerite Decescaud, inhumé dans la chapelle de Crognac le 10 mars 1789, épousa ANNE CAMBOIS, dont : 1° *Marie,* 1739; 2° *Pierre,* 1744, marié le 6 pluviôse an III, à *Angélique Col,* fille de Barthélemy, notaire à Chazelles, et de Marie Méturas; 3° autre *Pierre,* 1747, marié à *Anne Lavoix;* 4° *Françoise,* mariée à Feuillade le 11 décembre 1776 à *Charles de Fornel,* écuyer, seigneur de Burignac.

II *ter*. LÉONARD DEREIX, sieur du Temple, de la paroisse Saint-Martial d'Angoulême, épousa à Sers, le 25 octobre 1730, LUCE DE LA GARDE, fille de François, écuyer, seigneur de Nanteuil et de Luce Pasquet, dont; 1° *Laurent,* qui suit; 2° *Jean,* sieur des Roches, demeurant à La Tuilerie; 3° *Jacques,* baptisé à Feuillade le 29 juin 1736, sieur du Maillet, demeurant à Forge-Neuve; 4° *Pierre,* 1733, sieur des Roches et de La Brousse.

III. LAURENT DEREIX, sieur du Temple et de Nanteuil, demeurant à La Chaume, notaire et arpenteur, commis receveur des aides, épousa : *I°* MARIE-ANNE BEIRAND, inhumée devant l'autel de la sainte Vierge à Sers, le 30 septembre 1774, dont : *Anne-Marie,* 1774, mariée à Sers en 1797 à *François Dereix,* fils de Pierre et Anne Monjain, de Garat; épousa : *II°* à Beaulieu, le 21 janvier 1777, JEANNE CHAUTRANT, dont : 1° *Nicolas,* baptisé à Vouzan, 1776, légitimé au mariage, mort

jeune ; 2° *Henriette,* 1780; 3° *Anne,* 1787 ; 4° *Françoise;* 5° *Marie.*

I *bis*. MARTIAL DEREIX, notaire et assesseur de Charras, épousa JEANNE LACATON, dont :

II. LÉONARD DEREIX, sieur de La Croix, épousa en 1700 LÉONARDE DECESCAUD, fille de Jean et de Françoise Faurien, dont : 1° *Jean,* mort jeune ; 2° *Françoise,* 1702 ; 3° *Pierre,* 1704 ; 4° *Jeanne,* 1707 ; 5° *Jean,* 1708 ; 6° *Jean,* 1709.

PIERRE DEREIX, sieur du Temple, demeurant à La Forêt en Feuillade, épousa MARIE DECESCAUD, dont : 1° *Jean,* 1698 ; 2° *Geneviève ;* 3° *Jacques ;* 4° *Anne ;* 5° *Philippe ;* 6° *Marie-Henriette ;* 7° *Élisabeth ;* 8° *Jacques*, 1713.

JEAN DEREIX, notaire et procureur à Rougnac, épousa JEANNE TABOURIN, dont : 1° *Pierre,* procureur au présidial d'Angoumois ; 2° *Jean ;* 3° *Marguerite*, mariée à Charras, le 30 octobre 1752, à *Jean Thomas,* notaire, procureur et receveur de Lavalette, fils de François, sieur de Belleroche, et de Marie Vigneau ; 4° *Marie,* mariée à *Pierre Thenevot La Rente,* notaire à Ruelle.

PIERRE DEREIX, sieur du Temple, demeurant à Rozet, épousa CATHERINE BUISSON, dont : 1° *Marie,* 1741 ; 2° *Simon-Pierre,* 1742.

LÉONARD DEREIX épousa CATHERINE PRÉVÔT, dont : 1° *Pierre,* 1745 ; 2° *Catherine,* 1748.

JEAN DEREIX, sieur du Cluzeau, demeurant à Rozet, procureur de La Rochebeaucourt, épousa VALÉRIE VALLADE.

Jacques Dereix, ecclésiastique du diocèse de Périgueux, signe au registre de Feuillade en 1713.

Jacques Dereix épousa Marie Guillemain de Chaumont, dont : 1° *Jean,* 1785; 2° *Jeanne,* 1789.

Madeleine Dereix, fille de Léonard, sieur du Temple, épousa en 1739 Louis Blanchard, sieur de Sainte-Catherine, dont : 1° *Pierre,* né à Marthon, 1742; 2° *Laurent ;* 3° *Jacques ;* 4° *François.*

1665. PIERRE DESAUNIÈRES, juge sénéchal de Marthon, demeurant à La Rochefoucauld.

1671. Jean Desaunières, sieur de Glory, juge sénéchal de Marthon, y demeurant.

I. PHILIPPE DESBORDES, écuyer, sieur du Maine-Dupuy, conseiller en 1647 jusqu'en 1653, eut pour fils :

II. François I Desbordes, qui laissa :

III. François II Desbordes, écuyer, sieur de Montléry, marié à Marguerite de Montfermy, dont : 1° *François,* qui suit; 2° *Bénigne,* mariée à *Jean-Baptiste Birot,* écuyer, sieur des Bournis; 3° *Jean,* sieur du Maine-Dupuy ; 4° *Thérèze.*

IV. François III Desbordes, écuyer, seigneur de Gensac, Le Teillé, mort à 84 ans, le 17 novembre 1772, épousa Anne de Montalembert, fille de Jean, chevalier, seigneur de Sers, et de Françoise Maulde, dont : 1° *Thérèze,* morte à 28 ans, 1733 ; 2° *Jean-Baptiste-François,* écuyer, seigneur de Sers; 3° autre *Thérèze ;* 4° *Marie,* baptisée à Sers, le 19 août 1726; 5° *Charlotte ;* 6° *Pierre.*

PIERRE DESCRACHATS, maître apothicaire à Marthon, 1646.

Pierre Descrachats, sieur des Vergnes, procureur d'office de Feuillade, inhumé à Marthon en 1713, fils de Michel, marchand, épousa à Marthon, le 26 février 1664, Louise Marquet, fille de Jean et de Jeanne Chapiteau, dont *Louise* et *Marie*.

Jean Descrachats, épousa Louise Desrivaux, dont *Michel*, 1653.

I. PIERRE DESMAZEAUD, maître apothicaire à Marthon, épousa Philippe Gignac, dont :

II. Pierre Desmazeaud, sieur du Maine-Large, juge assesseur de Pranzac, demeurant à Rochepine, épousa à Saint-Germain, le 15 octobre 1669, Henriette Blanchier, fille de Jean, notaire, et de Catherine Doussinet, dont : 1° *Philippe,* 1670; 2° *Pierre,* qui suit; 3° *Jean;* 1681; 4° *Pierre;* 5° *Jean;* 6° *Léonard,* qui suivra.

III. Pierre Desmazeaud, sieur de Birac et du Maine-Large, né en 1670, syndic perpétuel de Marthon, épousa à Saint-Germain, le 22 mai 1703, Françoise Bonin, dont : 1° *Jacques,* qui suit; 2° *Marie,* mariée à *Jacques Marvaud.*

IV. Jacques Desmazeaud, sieur des Deux-Lacs, demeurant à Rochepine, épousa Marguerite Sauvo (remariée à Chazelles en 1744 à Pierre Bardy, veuf d'Henriette David), dont : 1° *Pierre,* qui suit; 2° *Marie,* mariée : 1° à Chazelles en 1770 à *Louis-François Charlet,* bourgeois, fils de Jacques et de Marguerite Lamaire, de Saint-Quentin-de-Magny-Quislard, près Soisson, qui la rendit mère de *Jean Charlet,* marié en

1771, à *Marie Méladrie ; 2°* à *André Grenet,* tailleur d'habits à Angoulême, fils de Pierre et de Rose Sibillotte.

V. Pierre Desmazeaud, maître chirurgien à Chazelles, épousa : *I°* Anne Jeheu, morte à 40 ans en 1785, dont *Marguerite,* 1783, mariée à *Jean-Henri Jamain,* maître chirurgien, époua : *II°* Marie Penot, fille de Louis-Guillaume et de Marie de La Quintinie.

III *bis.* Léonard Desmazeaud, fils de Pierre et d'Henriette Blanchier, sieur de Beaulieu, demeurant au Maine-Large, mort le 23 octobre 1720, épousa, après contrat du 27 novembre 1711, reçu Debect, Catherine de Montsalard, morte à 50 ans en 1737, dont : 1° *Léonard,* né en 1715, à Marthon, entré chez les Jésuites qu'il quitta en 1745 pour raison de santé, mort au Maine-Large en 1772; 2° *Joachim,* qui suit; 3° *Marie,* morte en 1715; 4° *Françoise,* 1714.

IV. Joachim Desmazeaud, sieur du Maine-Large, avocat en la cour, échevin d'Angoulême en 1754, sénéchal de Blanzac, né le 11 mai 1717, mort en 1803, épousa Rose Vallier, fille de Jean, avocat, morte en 1810, dont : 1° *Antoine,* qui suit; 2° *Jean,* docteur en médecine, marié à *Anne Rousseau,* veuve de N... de Chambes. écuyer, sieur du Breuil; 3° *Geneviève,* mariée à *N... Rousseau de Magnac ;* 4° *Antoine,* dit *Moulin-Neuf,* mort sans postérité; 5° *Marie,* mariée à *François Gilbert.*

V. Antoine Desmazeaud, né en 1742, docteur *in utroque jure,* juge au tribunal civil d'Angoulême, épousa, le 19 mars 1776, Anne Briand, dont : 1° *Rose,* religieuse de Sainte-Marthe à Angoulême ; 2° *Joachim,* marié le 19 octobre 1789 à *Marie-Julie Mesneau de Saint-Paul,* dont postérité; 3° *Dutertre,* religieuse.

Notes isolées :

LÉONARD DESMAZEAUD, laboureur à Marthon, 1535.

PIERRE DESMAZEAUD, notaire à Rochepine, épousa à Saint-Germain, le 27 février 1639, PHILIPPE GIGNAC, dont : 1° *Henriette,* 1642 ; 2° *Jean,* 1644 ; 3° *Marie ;* 4° *Philippe,* mariée en 1672 à *Jacques Barret,* sieur de Tourtazeau.

JACQUES DESMAZEAUD, notaire et postulant de Marthon, mort en 1632.

ÉLIE DESMAZEAUD, marchand, fils de Jean et de Marie Alacaton, épousa, le 16 juin 1641, HENRIETTE BLANCHIER, fille de Jean et de Marguerite Rivaud, dont *Pierre.*

PIERRE DESMAZEAUD, notaire et postulant de Marthon, 1649.

PIERRE DESMAZEAUD, assesseur de Vouzan, 1688.

PIERRE DESMAZEAUD, notaire à Rochepine, de 1671 à 1702, dont les minutes sont conservées aux archives départementales.

PIERRE DESMAZEAUD, dit le jeune, praticien au bourg de Saint-Germain, 1679.

CLÉMENT DESMAZEAUD, de Rochepine, épousa MARIE BONIN, dont 1° *François,* 1707 ; 2° *Marie,* 1708 ; 3° *Marie ;* 4° *Pierre ;* 5° *Marie ;* 6° *Jacques.*

MAURICE DESMAZEAUD, de Rochepine, épousa en 1706 LÉONARDE BONIN, dont : *Marie, Félix, Philippe, Marie* et *Philippa.*

MAURICE DESMAZEAUD épousa MARIE FAURE, dont : *Pierre, Félix, Marie, Françoise, Marguerite* et *Félix,* né en 1731.

PIERRE et JEAN DESRIVAUX, marchands, possèdent des rentes aux villages des Beauvais et Brandeau en la châtellenie de Marthon, en 1498.

ANTOINE DESRIVAUX et MARGUERITE DE VIC, sa femme, achètent, le 15 juin 1515, la métairie des Banchereaux, à Louis Pinguet, écuyer, et Catherine de Saint-Maiz, sa femme, de Chasseneuil.

PIERRE DESRIVAUX, notaire, postulant et praticien de Marthon, inhumé devant la porte de l'Église de Marthon, le 12 février 1656, épousa NARDE THOMAS, inhumée au même endroit, à 50 ans, le 9 décembre 1650, dont *Pierre*, 1640.

PIERRE DESRIVAUX, sieur de La Borie, fils de feu François, marchand, et de Marguerite Marié, épousa à 30 ans, le 27 novembre 1651, MARGUERITE DUPUY, fille de feu Pierre et d'Élise Grand, âgée de 15 ans, dont *Pierre,* notaire et postulant de Marthon.

FRANÇOIS DESRIVAUX, épousa SUZANNE CATHERINAULX, dont : *François,* 1643, et *Marguerite.*

SIMON DESRIVAUX, maître tailleur d'habits, fils de feu Charles et de Françoise Marcombe, épousa, à 35 ans, à Marthon, le 23 novembre 1642, MARGUERITE ARNAUDET, âgée de 22 ans, fille de François et de Jeanne Thomas, dont : *François, Louise, Suzanne, Jacques, Jeanne* et *Paule.*

FRANÇOIS DESRIVAUX, notaire et praticien, à La Trappe, épousa MARGUERITE GIGNAC, dont : 1° *François*, baptisé le 5 février 1670, nommé par François Desrivaux, marchand, son grand-père, et Médine Debord, sa grand'mère; 2° *Marie;* 3° *Antoine.*

Guy Desrivaux, marchand, épousa Jeanne Dupuy, dont *Pierre* et *Paule*, 1670.

Jean Desrivaux, sénéchal de Marthon, 1668.

Pierre Desrivaux, praticien à Marthon, épousa, le 12 janvier 1694, Madeleine Brouillet.

Pierre Desrivaux, maître apothicaire à Marthon, épousa Anne Devoisin, dont *Léonard*, 1693.

Noel Desrivaux, maréchal à Marthon, épousa Jeanne Hardy, dont *Guillaume*, 1642.

Noel Desrivaux, notaire et procureur de Marthon, inhumé dans l'Église de Marthon, à 92 ans, le 15 août 1642.

Jean Desrivaux, marchand au faubourg Saint-Martin, épousa en 1724 Jeanne Gandobert, dont *François*, 1726; *François*, 1727; *Jacques* et *Pierre*.

François Desrivaux, fils de Gilles, marchand, épousa en 1721 Jeanne Fédix, fille de feu Léonard, greffier de Pranzac.

François Desrivaux, maître chirurgien, fils de Jean et de Jeanne Gandobert, épousa en 1753 Marguerite Peyraud, dont : 1° *Paule;* 2° *Marguerite,* mariée en 1787 à *Jean Homon,* notaire, fils de Pierre, bourgeois, et de Marguerite Desrivaux, de Montembœuf; 3° *François,* 1758; 4° *Marie-Colette;* 5° et 6° *Marie-Paule* et *Paule-Félicité*.

François Desrivaux, marchand, épousa en 1695 Marie Delavallée, dont : 1° *Pierre;* 2° *François,* marié en 1722 à *Catherine Malibas*, fille de François, sieur de La Coudre, et d'Anne Valette, dont *Pierre* et *François*.

Léonard Desrivaux, épousa Jeanne Duchier, dont *Pierre* et *Simon*, 1634.

Marguerite Desrivaux épousa en 1758 Pierre Homon, de Montembœuf, et, le même jour, Benjamin Homon, sieur des Maisons, épousa Jacquette Delavallée.

JEAN DEVOISIN, sieur de La Bouïlle, épousa Françoise Gabillaud, dont : 1° *Jean-Charles*, curé de Vouzan ; 2° *Catherine*, religieuse des Filles de la Sagesse, à l'hôpital de Vars ; 3° *Élizabeth*, mariée en 1732 à *Jacques Durand*, sieur des Pendants ; 4° *Marie*, mariée en 1749 à *Pierre Delimaigne*, sieur de Villepaneix, mort à 60 ans, en 1784, fils de Jean et de Catherine de Rempnoulx, dont : *a) Catherine*, 1750, mariée à *Martial de Chamboran*, fils de Jacques, écuyer, seigneur de Chamboran, et de Marie La Couture-Renon, de qui elle eut *Marie*, *Françoise* et *Catherine ; b) Françoise*, 1752 ; *c) Françoise ; d) Élizabeth ; e) René ; f) Catherine ; g) Catherine*.

Jean-Baptiste Devoisin, curé de Sers, et Marguerite Devoisin, mariée à *Pierre Vigneron*, étaient frère et sœur du susdit Jean Devoisin.

DEXMIER, seigneurs du Breuil, Mirande, Chenon, Domezac, etc.

Une généalogie de l'abbé Le Laboureur, dressée en 1674, fait remonter cette famille à Foucaud, qui vivait en 1082. Jean Dexmier (Decimarius) figure dans le plus ancien cartulaire de Saint-Cybard comme ayant rendu son hommage aux moines de ce monastère. Pierre Dexmier rend à l'évêque d'Angoulême un hommage lige au devoir de 12^{d} pour sa maison du boug de Feuillade, en 1329.

I. FOUCAUD DEXMIER.

II. ANDRÉ DEXMIER.

III. JEAN Ier DEXMIER, seigneur du Breuil, 1246.

IV. JEAN II DEXMIER, 1260.

V. JEAN III DEXMIER, épousa JEANNE CHENIN, fille de Gauvin, seigneur de La Jarrie, et d'Eustache Chastaignier, dont : 1° *Jean,* qui suit : 2° *Pierre*; 3° *Florence.*

VI. JEAN IV DEXMIER, épousa CATHERINE AUBERT.

VII. JOURDAIN DEXMIER, chevalier, seigneur du Breuil, épousa ÉLÉONORE CHASSEROYE, fille de Guy et d'Éléonore de Maillé.

VIII. JEAN V DEXMIER, damoiseau, seigneur de Domezac, épousa : *I°,* après contrat du 20 août 1406, MARIE DE CHAILLAT, fille de Jean et de Gersinde de Chabannes; *II°,* en 1431, MATHURINE HERBERT, fille de Jean et de Julie La Botvinière. Du premier mariage vinrent : 1° *Louis,* qui suit; 2° *Jean,* auteur de la branche d'Archiac; 3° *Foucaud,* auteur de la branche d'Olbreuse; 4° *Guillaume.*

IX. LOUIS DEXMIER, damoiseau, seigneur du Breuil et de Chenon, épousa, après contrat du 26 juin 1434, MARIE DE SAINT-AMANT, fille de Hugues, écuyer, seigneur du Châtelard, et d'Isabeau de La Rochefoucauld, dont : 1° *Pierre,* qui suit; 2° *Guyot,* auteur de la branche de L'Abrégement, fondue dans la maison de Massacré.

X. PIERRE DEXMIER, écuyer, seigneur de Chenon et de Mirande, épousa, le 1er février 1462, ANTOINETTE

DE COIGNAC, fille de Jean et de Jeanne des Ardents, dont :

XI. FRANÇOIS DEXMIER, chevalier, seigneur de Chenon et de Mirande, capitaine du château de Marthon, épousa CATHERINE DE BARBEZIÈRES, fille de Jean et de Clémence d'Argemont, dont : 1° *Alain,* qui suit ; 2° *Pierre ;* 3° *Antoine.*

XII. ALAIN DEXMIER, écuyer, seigneur de Chenon, épousa, en 1546, ANNE JAY, fille de Philippe, écuyer, seigneur de Boisseguin, et de Charlotte Bontois.

XIII. ALEXANDRE DEXMIER, chevalier, seigneur de Chenon, épousa, en 1581, FRANÇOISE GUYOT, fille de Jean, seigneur d'Asnières, et d'Anne Vigier, dont : 1° *Louis ;* 2° *Antoine,* qui suit ; 3° *François,* prieur de l'Abbaye de Nanteuil-en-Vallée et de Vieux-Ruffec ; 4° *Angélique.*

XIV. ANTOINE DEXMIER, écuyer, seigneur de Chenon, épousa, en 1616, ÉLIZABETH DE FARIN, fille de Louis, écuyer, seigneur de Domezac, et de Marie Le Filleul.

XV. ANTOINE DEXMIER, épousa, en 1641, JEANNE GASCHET, fille de Jean, seigneur de Coulombier, et de Jeanne Préveraud.

XVI. ANTOINE DEXMIER, épousa, en 1667, MARIE-ANTOINETTE GASCHET, fille de François, seigneur des Touches, et de Catherine Ducanoy. (A. D. E, 174.)

PIERRE DUCLAUD, notaire au Châtelard en Vouzan, épousa FRANÇOISE LIGOURE, dont : 1° *Pierre,* 1619, notaire au Châtelard ; 2° *Marie ;* 3° *Antoinette,* mariée en 1663 à *Clément Bernard,* sieur de La Giraudière, avocat.

I. PENOT DULIGNON, teste, en 1538, en faveur de son fils :

II. MATHURIN DULIGNON, messager d'Angoumois, épousa : *I°* CATHERINE CHAUVEAU, dont : 1° *Pierre;* 2° *Nicolas;* 3° *Marie: II°* JEANNE MONNOYER, dont : 1° *Jean;* 2° *Jacques,* qui suit ; 3° *Catherine.*

III. JACQUES DULIGNON, épousa, en 1607, CATHERINE GOIS, fille de Jacques et de Catherine Valette, dont : 1° *Catherine,* mariée en 1636 à *Jean Thibaud,* marchand tanneur; 2° *Suzanne,* mariée en 1646 à *Mathieu Charruau;* 3° *Théodore,* sieur de Mirande, marié en 1655 à *Marthe Pasquet,* fille de Denis, écuyer, seigneur de L'Age-Baston, et de Marie Maragnier; 4° *Jean,* qui suit; 5° *Anne;* 6° *Jeanne,* mariée à Verteuil à Jacques Martin, sieur de Chaulonguet.

IV. JEAN DULIGNON, sieur des Chaumes, receveur de Marthon, épousa en 1658 CATHERINE BERTRAND, dont : 1° *Théodore,* capitaine au régiment Saint-Hermine; 2° *Jean,* et 3° *Élie,* tous deux majors audit régiment; 4° *Daniel,* marié à *Élizabeth Degorce,* dont : *Jeanne,* née protestante, puis religieuse, morte à 40 ans en 1744, et *Catherine,* mariée à Jean Desaunières; 5° *Catherine,* mariée à Charles Maret; 6° *Jacques,* capitaine de cavalerie, mort à Châteauroux en 1707; 7° *Jean;* 8° *Antoine,* qui suit.

V. ANTOINE DULIGNON, sieur des Granges, épousa : *I°,* LOUISE AVRIN, dont : 1° *Jean,* marié à *Jeanne Cornaud;* 2° *Marthe;* 3° *Marie;* 4° *Jean;* 5° *Louise;* 6° *Suzanne; II°,* en 1750, MARIE-ANNE DERASSAC, dont : 1° *Jean-Antoine,* marié en 1784 à *Françoise Lachaise;* 2° *Pierre,* auteur de la branche actuelle.

PENOT DUMAS, sieur des Dumas, épousa MARGUERITE DEVIGNE, veuve en 1483.

ÉLIE DUMAS, prêtre à Chazelles en 1485.

BARTHÉLEMY DUMAS, sieur de La Croix et des Dumas, marié à LÉONARDE CORNU en 1607.

AYMARD DUMAS, marchand, sieur des Dumas, inhumé devant la grande porte de l'église de Chazelles, en 1662, épousa, en 1633, JEANNE BLANCHIER, fille de Léonard et de Jeanne Martinon, dont : 1° *Jean*, 1639; 2° *Jean,* 1651.

JEAN DUMAS, inhumé dans l'église de Chazelles en 1654, épousa ANTOINETTE DE LESTANG, inhumée en 1654 devant l'autel Saint-Fabien et Saint-Sébastien de l'église de Chazelles, dont : 1° *Andrée,* 1640; 2° *Jeanne.*

MARGUERITE DUMAS, morte à 40 ans, en 1693, avait épousé JEAN ROSSIGNOL, sieur de La Tour, de La Rochefoucauld, mort en 1693, dont : 1° *Jean ;* 2° *Marguerite ;* 3° *Élizabeth,* mariée à *Jean Duriou,* procureur fiscal de Marthon; 4° *Marthe;* 5° *Jean,* marié en 1707 à *Jeanne Tourette*, de qui il eut : *Léonard, Jacques* et *Louise.*

JACQUES-PIERRE DUMERGUE, praticien au Grand-Maine de Chazelles, épousa ANTOINETTE GIGNAC, dont : 1° *Louise,* 1708 ; 2° *Jean ;* 3° *Jacques.*

GUILLAUME DUMERGUE, sieur des Limons, épousa MARIE BARREAU, dont treize enfants.

GUILLAUME DUMONTET, praticien et sergent royal à Marthon, fils de Joseph, aussi sergent, et de Catherine Jeannet, épousa : *1°* en 1732, FRANÇOISE DE VER-

NEUIL, d'Eymoutiers, dont : 1° *Lazare*, 1736; 2° *Jean;* 3° *Marie*; épousa : *II°* MARIE DESRIVAUX, morte à 80 ans, en 1776, fille de Pierre, greffier de Marthon, et de Marie-Madeleine Brouillet.

HILAIRET DUPUY, marchand à Marthon, 1545.

JEAN DUPUY, fils de Guillemain, notaire à Busserolles, et de Valérie Aupy, épousa en 1613 MARGUERITE GIGNAC, fille de Noël et de Jeanne Juliard.

LÉONARD DUPUY, fils de Mathieu et de Françoise Gendraud, épousa en 1649 ANNE MOREAU, fille de Guillaume et de Jeanne Arnaudet.

LÉONARD DUPUY, marchand, inhumé devant la porte de l'église Saint-Martin de Marthon, 1647.

PIERRE DUPUY, marchand, épousa ELISE GRAND, inhumée devant la porte de l'église de Marthon en 1668, dont : 1° *Louise*, 1643; 2° *Jeanne*, 1645; 3° *Françoise*, 1647; 4° *Marguerite*, mariée à 15 ans en 1651 à *Pierre Desrivaux*, procureur fiscal de Feuillade, et remariée en 1666 à *Pierre Thomas*, maître apothicaire.

LÉONARD DUPUY, sieur des Ozanets, marchand, épousa MARGUERITE DELAGARDE, dont : 1° *Pierre*, 1665; 2° *Marguerite;* 3° *Léonard;* 4° *Marie;* 5° *Guy*, 1674.

PIERRE DUPUY, marchand au faubourg de l'Aumônerie, épousa MARGUERITE BONIN, dont *Marguerite*, 1687.

GUY DUPUY, sieur des Ozanets, inhumé dans la chapelle Notre-Dame de Marthon, à 48 ans, en 1728, épousa JACQUETTE PARCELIER.

Pierre Dupuy, sieur des Gatineaux, épousa en 1723 Mathurine Millet, inhumée dans la chapelle Notre-Dame, au faubourg des Amigons, en 1679, dont : 1° et 2°, *Léonard* et *Marguerite,* 1724 ; 3° *Jean,* 1729.

Jean-Baptiste Dupuy, sieur des Gatineaux, avocat en parlement, assesseur de Marthon, demeurant à Angoulême, mort en 1784, épousa en 1761 Anne Guiton, âgée de 23 ans, fille de François et de Renée Houlier, dont : 1° *Marie ;* 2° *Pierre-Marc,* 1769 ; 3° *Jean-Marie,* 1770 ; 4° *François ;* 5° *François,* 1779.

Jean Dupuy, sieur de La Renaudie, épousa Anne Dulac, dont : 1° *Jean-Baptiste-Alexandre,* 1776 ; 2° *Marie-Victoire-Pétronille,* 1777, nommée par Pierre-Victoire Sardain de La Soutière, curé de Verneuil, diocèse de Limoges, et Marie Dulac ; 3° *Marie ;* 4° *Anne ;* 5° *Baptiste-Benoît ;* 6° *Jean-François ;* 7° *Jean-Anselme ;* 8° *Pierre-Marc.*

N... Dupuy, sieur des Gatineaux, maître des haras, de 1780 à 1785.

I. FRANÇOIS DURAND, notaire aux Pendants, teste en 1660 en faveur de son fils Léonard, à charge pour celui-ci de doter ses sœurs.

II. Léonard Durand, sieur des Pendants, notaire, épousa Marie Texier, dont : 1° *Jacques,* qui suit ; 2° *Marie,* mariée à *François Rivaud,* huissier royal, de la paroisse Saint-Antonin d'Angoulême, de qui elle eut *Louise,* mariée en 1779 à *François Callandreau,* fermier à L'Age-Martin, veuf d'Élizabeth Pautier, fils de feu Jean, sieur des Rovis, et de feue Marie Jourdain,

de Vouthon ; 3° *Léonard,* 1720 ; 4° *Françoise,* mariée à *Pierre Blanchier,* maître chirurgien ; 5° autre *Françoise,* mariée en 1750 à Jean Garive, praticien de Saint-Yrieix. Marie Texier se remaria en 1723 à *Pierre Audouin,* premier consul de la juridiction consulaire d'Angoulême, dont : *Louise,* 1727 ; *Honorée, Jean* et *Marie.*

II. JACQUES DURAND, sieur des Pendants, notaire, procureur d'office de Marthon, sénéchal de Feuillade, Chazelles, La Tour-du-Luc et Pont-Roy, né en 1714, mort à Chazelles en 1784; épousa en 1732 ÉLIZABETH DEVOISIN, dont : 1° *Jean,* baptisé le 19 février 1735, curé de Grassac ; 2° *Pierre,* 1736 ; 3° *Marie ;* 4° *Jean-Jacques,* 1740, qui suit ; 5° *François,* et deux filles.

III. JEAN-JACQUES DURAND, sénéchal de Feuillade, Chazelles, La Tour-du-Luc et Pont-Roy, procureur de Marthon, épousa MARIE PENOT, morte à 38 ans en 1770, dont : 1° *Jean,* 1768 ; 2° *Étienne,* 1769, 3° *Françoise.*

FRANÇOIS DURAND, marchand, épousa MARIE FAURE, dont *Louise,* 1684.

JEAN DURAND, de Chazelles, épousa MARIE POITEVIN, dont *Marie-Madeleine,* mariée en 1791 à *Pierre Delagarde,* de Pont-Sec.

MADELEINE DURAND épousa HUBERT BENOIT, dont *Jacques,* 1671.

1575. JEAN DURET, sergent de Marthon, à Sers, marié à CATHERINE GIBERT.

PIERRE DURET, sergent royal de Marthon, inhumé à Marthon, à 70 ans en 1743.

I. PIERRE DURIOU, notaire au Coudour.

II. PHILIPPE DURIOU, sieur du Laurier, garde des forêts de Marthon, épousa ANTOINETTE DUCLAUD, dont : 1° *Pierre*, qui suit; 2° *Catherine*, mariée à 18 ans en 1657 à *Léonard de Montargis*.

III. PIERRE DURIOU, sieur du Laurier, avocat au présidial d'Angoumois, demeurant au Châtelard, épousa à 24 ans, en 1652, MARIE CHAIGNEAU, âgée de 18 ans, dont : 1° *Antoinette*, 1653 ; 2° *Marie*; 3° *Pierre*; 4° *Marguerite* ; 5° *Charlotte*; 6° *Jean*, 1665, qui suit; 7° *Antoine*; 8° *Jacques*, 1670, sieur du Laurier, demeurant à Planchemesnier, marié en 1719 à *Marie Bernard*.

III. JEAN DURIOU, sieur du Châtelard, notaire, procureur fiscal de Marthon et régisseur des terres de Marthon, de 1714 à 1724, mort en 1724, épousa : *I°* en 1693, ÉLIZABETH ROSSIGNOL, dont : 1° *Élizabeth ;* 2° *Jean*, 1701, nommé par Jean Asseret « leur valet » et Jeanne Rondeau, « leur chambrière » ; 3° *Marie*; *II°* FRANÇOISE BONIN, dont :

IV. PIERRE DURIOU, sieur de Tourtazeau, demeurant à La Brande, épousa, en 1746, CATHERINE-ANGÉLIQUE-MARGUERITE TIFFON, fille de Clément, procureur à Angoulême, l'un des pairs du Corps de Ville et major de la milice bourgeoise d'Angoulême, juge de Bouex, Méré, enclave de Garat, Vouzan, Roullet et Rochereau, et de feue Marguerite Peynet, dont *Marie*, 1747.

JEAN DURIOU, notaire et procureur de Marthon, épousa MARIE BOUCHERON, dont *Jacques*, 1743.

FRANÇOISE-HENRIETTE DURIOU, mariée à FRANÇOIS DU VERDIER, chevalier, seigneur de Saint-Vallier et

Coyron, capitaine au régiment de Limousin, conseiller du roi, président trésorier en la généralité de Moulins, vend ses biens de Chazelles à Nicolas Pradeau, sieur du Maine-Aumay, le 22 mai 1716.

I. JACQUES DUSSAIGNE, notaire et praticien Chez Jean-de-Sers, mort à 78 ans, en 1699, épousa CATHERINE MARTIN, dont : 1° *Jacques*, 1646 ; 2° *Jean* ; 3° *Marguerite* ; 4° *Antoinette ;* 5° *Marie* ; 6° *Marguerite ;* 7° *Marie ;* 8° *Jacques*, qui suit ; 9° *Léonard*, 1659.

II. JACQUES DUSSAIGNE, sieur de L'Étang, praticien, épousa en 1683 MARGUERITE JABOUIN, dont *Jean*, 1696.

ETIENNE DUSSAIGNE, notaire à Marthon, mort à 60 ans en 1669, épousa : *I°* JEANNE MARTIN, dont : 1° *Jacques*, 1642 ; 2° *Louis*, 1645 ; 3° *Marguerite* ; 4° *Jacques* ; 5° *Antoinette ;* épousa *II°* FRANÇOISE CORBET, dont *Marie*, 1670.

JACQUES DUSSAIGNE, procureur fiscal de Marthon, épousa SÉBASTIENNE MARTIN, dont : 1° *Étienne*, 1665 ; 2° *Pierre ;* 3° *Jean*, sieur de La Croix, demeurant à L'Épaud, marié à SÉBASTIENNE MARTIN.

FRANÇOIS DUSSAIGNE, greffier de Bouex, Chez-Jean-de-Sers, 1729.

1729. JACQUES DUSSAIGNE, sieur de L'Étang, MARIE GUÉRI, sa veuve.

1. ÉLIE DUSSAULT, teste en 1529.

II. GÉRALD DUSSAULT, fils d'Élie, eut : 1° *Jacques*, qui teste le 25 octobre 1598 en faveur de son frère ; 2° *Pierre*, qui suit.

III. PIERRE DUSSAULT, écuyer, épousa, après con-

trat du 12 septembre 1597, CHRISTINE DE CHAMBES, dont : 1° *Geoffroy-Antoine ;* 2° *Anne.*

JEAN DUSSAULT, écuyer, seigneur de Vilhonneur, épousa MARIE DE SAINT-LAURENT, dont *François*, baptisé à Marthon le 11 mars 1674.

CHARLES DUSSAULT, écuyer, seigneur de Vilhonneur, épousa à Montbron, le 16 février 1718, CHARLOTTE DE LA CROIX.

1671. JEAN DUSSAULT, écuyer, seigneur de Vilhonneur, épousa MARGUERITE DE HAUTMONT.

1715. FRANÇOIS DUSSAULT, écuyer, seigneur de Vilhonneur, épousa ANNE SAUVO.

I. PIERRE DUSSIEUX, marchand à Marthon, épousa CATHERINE GANDOBERT, dont : 1° *Bernard*, qui suit; 2° *Charlotte*, 1639; 3° *Marguerite ;* 4° *Pierre.*

II. BERNARD DUSSIEUX, marchand, inhumé dans la chapelle de Marthon à 78 ans, en 1710, épousa MARIE JOYEUX, dont : 1° *Françoise*, 1659; 2° *François*, 1664, qui suit; 3° *Pierre;* 4° *Marie*; 5° *Martial;* 6° *Anne*, mariée en 1693 à *Gilles Tullier*, maître potier d'étain, d'Angoulême, fils de Michel et d'Élizabeth Yrvoix, en présence de P.-G. Tullier, curé de Saint-Martial d'Aubeterre; 7° autre *Anne*, mariée à *Louis Debect*, notaire.

III. FRANÇOIS DUSSIEUX, sieur des Moradies, élu contrôleur en l'élection d'Angoulême, lieutenant des gardes de Mgr le duc d'Uzès, mort en 1725, épousa : *I°* ANNE-MARIE VALLETEAU, dont : *Marie*, 1693; *II°* en 1717 MARIE THEVET, dont *André*, qui suit.

IV. ANDRÉ DUSSIEUX, conseiller du roi, épousa MARIE BAURIE, dont *Louis*, né à Angoulême en 1744,

littérateur distingué, mort en 1805 (1). Ils vendirent les Moradies le 19 février 1750 à Pierre Dereix des Fosses.

1667. JACQUES DUVIGNER, vivant écuyer, sieur de La Fraigne, du bourg de Charras; JACQUETTE DE LUSSAT, sa veuve.

I. LAURENT FABVRE, notaire à Bouex, épousa FRANÇOISE GIGNAC, dont : 1° *Françoise,* 1616; 2° *Raymond,* qui suit.

II. RAYMOND FABVRE, notaire et assesseur de Bouex, demeurant aux Pendants, inhumé à Vouzan en 1683, épousa ANNE DALESME, dont *Françoise,* 1655.

JACQUES FALLIGNIER, sieur de La Verrerie et de La Pierre en Saint-Michel-de-Double, inhumé le 28 février 1628 dans la masure de la chapelle de Saint-Gervais de Grassac.

I. JEAN FARINARD, varlet de Marthon, teste le 10 novembre 1263, épousa PÉTRONILLE, dont : 1° *Pierre,* qui suit; 2° *Guillaume,* marié à *Marguerite.*

II. PIERRE FARINARD, varlet, épousa AMÉLIE, dont : 1° *Jean,* qui suit; 2° *Létice;* 3° *Jacques,* prêtre à Marthon, qui se démit de ses biens en faveur de son frère aîné Jean, le mardi d'après la fête de saint Barnabé (16 juin) 1304. Le même jour, Amélie institue le même Jean son héritier universel.

(1) On a de lui : *Histoire abrégée de la découverte et de la conquête des Indes par les Portugais; Histoire de la littérature française; Traductions de Bocace* et *d'Orlande furioso; Décaméron français.* Il fit jouer au Théâtre-Français l'*Heroïsme français,* ou *le Siège de Saint-Jean-de-Lône;* au Théâtre-Italien, *Gabrielle de Passy.* (V. *Géographie de la Charente, par F. Marvaud,* page 64.)

III. JEAN FARINARD, varlet, épousa AUDOUINE, fille de Guillaume de La Pégerie, qui apporta en dot de nombreuses terres en la châtellenie de Châteauneuf, dont :

IV. JEAN FARINARD, varlet, jurisconsulte, eut : 1° *Raymond,* qui suit ; 2° *Jean,* prêtre.

V. RAYMOND FARINARD, écuyer, rend son hommage à l'évêque d'Angoulême le vendredi d'après la fête de saint Denis (11 octobre) 1364 ; il laissa :

VI. BERTRAND FARINARD, varlet, tenant le sceau du seigneur de Marthon, achète le fief de La Couronne, le 8 mars 1449 (1450).

BERTRAND FARINARD, écuyer, capitaine du château et régisseur des terres de Marthon, figurait à la fin du XVe siècle.

GUILLAUME FARINARD, damoiseau, rend hommage à l'évêque d'Angoulême en 1475 et 1481.

Contrat de mariage de GUILLAUME FARINARD avec NOSENCE DE CORALLE, fille de Geoffroy, 2 février 1457 (1458).

JEAN FARINARD, écuyer, seigneur de La Couronne, transige le 5 novembre 1500, avec Jean Vigier, seigneur de La Motte, au sujet de certaines rentes en Saint-Sauveur.

FRANÇOIS FARINARD, écuyer, mari de JEANNE DE VILLEDON, transige avec François Méhée, écuyer, sieur de Lestang, et Claire de La Guirande, sa femme, le 23..... 15... (le parchemin est déchiré. — Claire de La Guirande épousa François Méhée le 10 juillet 1512, et elle était veuve le 3 mai 1556). La date ci-dessus est entre 1520 et 1530 (communication de M. Tricoire). C'est sans doute le même qu'on trouve en 1539, qualifié de

seigneur de La Couronne en partie, demeurant à Vignolles, près de Barbezieux.

Louise Farinard, demeurant au logis de La Couronne, épousa, après contrat du 12 février 1563 (1564), Mathieu de Chambes, écuyer, seigneur de Vilhonneur.

Pierre Farinard, écuyer, sieur du Bouchet, demeurant au Grand-Arsac, défunt à la date du 16 avril 1629, avait épousé Marie Girard, dont *Jean*, *Anne* et *Marie*. Jean Girard, sieur de La Côte, demeurant à La Morandie, mort en 1645, est probablement leur fils.

Philippe Farinard et sa sœur *Marie*, donnent à moitié fruits leurs héritages de La Morandie, à Jean Chambard, le 15 avril 1631.

Geoffroy Farinard, écuyer, sieur du Bouchet, défunt en 1649, avait légué ses biens à *Jean*, son frère, sieur de La Côte.

François Farinard, sieur de La Côte, demeurant au Lac-du-Four, en 1670.

(Sources : arch. du chât. de La Couronne ; A. D. f. de l'évêché ; reg. de Chazelles.)

PIERRE FAUCONNIER, sieur de Fontgrave, bourgeois d'Angoulême, défunt en 1754, possesseur du Bas-Arsac, épousa Marguerite Delavergne, dont : 1° *N...*, marié à *Renée Rousseau de Magnac* ; 2° *Pierre*, sieur de Fontgrave, bourgeois, l'un des pairs de la Maison de Ville, juge de la juridiction consulaire d'Angoulême ; 3° une fille.

ARMAND DU FAUX, sieur de La Borderie en Mainzac, déclare, à la convocation du ban et arrière-

ban de 1689, qu'il ne possède aucun fief, mais seulement sa légitime dont il ne peut avoir les intérêts.

ALEXANDRE DU FAUX, sieur de Tein, demeure à Ferdinas avec sa sœur Françoise, en 1735.

I. PIERRE FERRET partage avec son frère Antoine le 3 novembre 1497, épousa MARGUERITE DE LAVERGNE.

II. ÉMERY FERRET épousa, le 19 novembre 1512, LUCETTE VIGIER, dont : 1° *Raymond,* qui suit ; 2° *Martial,* qui suivra ; 3° *Pandin,* marié à *Madeleine Maigret.*

III. RAYMOND FERRET épousa, après contrat du 3 février 1544, ANTOINETTE DUPUY.

IV. ÉMERY FERRET épousa, après contrat du 29 avril 1571 passé en présence de ses oncles Pandin et Martial, MARGUERITE DE CATTAFORT.

V. RAYMOND FERRET épousa, le 14 février 1603, MARGUERITE RIOL.

V *bis.* JEAN FERRET, écuyer, sieur de La Verrerie et de L'Ermite, épousa MARIE-ANNE GIRARD, dont : 1° *Jean,* 1609 ; 2° *Jean,* 1611 ; 3° *Charlotte,* baptisée à Sers en 1615, mariée à *Pierre de Livenne,* sieur de L'Isle, inhumée à Sers en 1633, laissant *Françoise ;* 4° *François,* baptisé à Grassac en 1620.

VI. JEAN FERRET, écuyer, sieur de La Font, épousa en 1650 ANNE FUMEL.

III *bis.* MARTIAL FERRET, écuyer, du bourg de Grassac, fils d'Émery et de Lucette Vigier, fut exécuté à Angoulême en 1583. Il avait épousé JACQUETTE MOULINEAU.

IV. JEAN FERRET épousa en 1608 ANNE GÉRAUD, dont : 1° *Jean,* qui suit ; 2° autre *Jean,* qui suivra.

V. JEAN FERRET, écuyer, sieur de Villars et de Barbayou, demeurant à Chaveroche, inhumé dans la chapelle de la sainte Vierge à Sers en 1674, épousa en 1650 CATHERINE SARODE, morte en 1678.

V *bis.* JEAN FERRET, écuyer, sieur de La Grange, demeurant à L'Ermite, épousa CATHERINE DUSSOUCHET.

MICHEL FERRET, épousa, après contrat du 5 février 1608, CATHERINE ROUSSEAU, dont : 1° *Jean,* écuyer, sieur de Beaupré ; et 2° *Élie,* écuyer, sieur de Barbayou, mariés le 11 juillet 1655, le premier à *Marguerite Christophe,* le second à *Marguerite Boissard* ; 3° *Giles,* marié à *Françoise André.*

JEAN FERRET, écuyer, épousa MARGUERITE BOISSON, dont *Gilles,* baptisé à Grassac en 1641.

PIERRE FERRET, écuyer, sieur des Péruges, défunt en 1641, JACQUETTE DUPRÉ, sa veuve.

GILLES FERRET. sieur de La Grange, de L'Ermite, épousa MARIE NALBERT en 1681.

LOUIS FERRET, écuyer, sieur de Barbayou, épousa FRANÇOISE DE PINDRAY, dont *Jeanne,* 1721.

LOUISE FERRET, sœur dudit Louis, épousa FRANÇOIS DE PINDRAY, écuyer, sieur de La Valade. Elle était morte en 1757, date où sa fille N... épouse *Jean-François de La Croix.*

GILLES FERRET, écuyer, sieur de La Vieille-Verrerie, épousa MADELEINE JUGLARD, qui teste le 22 janvier 1688.

(Sources : Nadaud, *Nobiliaire, etc.,* registres de Grassac et Sers : A. D. fiches de M. l'archiviste.)

1738. JEAN FERVAIN, sergent à Chazelles.

GUILLAUME DE FEUILLADE et *David*, son frère, sous Gérard évêque d'Angoulême (1101-1136).

1328. ARNAUD DE FEUILLADE, paroissien de Garat, rend hommage à l'abbé de Saint-Cybard pour ses terres de La Greuse.

1315. ÉLIE DE FEUILLADE.

1410. ARNAUD DE FEUILLADE, chanoine et maître-école d'Angoulême.

1509. JEAN FONCHAIN, prêtre à Sers.

I. SALLIQUE DE FONTLEBON, écuyer, seigneur du Puy et de La Chapelle-Saint-Robert, épousa MARIE DE LA BOISSIÈRE, dont : 1° *Charles*, qui suit ; 2° *Catherine*, mariée, après contrat du 6 juillet 1609, à *Paul Vigier*, écuyer, seigneur de Rémondias, fils d'Émery, seigneur de La Motte, et de Catherine Tizon.

II. CHARLES DE FONTLEBON, écuyer, seigneur de Beaulieu, Souffrignac et La Chapelle-Saint-Robert, mestre de camp d'un régiment de douze enseignes, épousa, après contrat du 31 janvier 1610, MARIE MOREAU, fille de noble Pierre, seigneur de Beaulieu, et de Catherine de La Fontaine, dont : 1° *Marie*, mariée, après contrat du 25 octobre 1644, à *René de Galard de Béarn*, chevalier, seigneur de Laveau, fils de feu Charles et de Marie de Sens ; 2° *Marie*, mariée en 1648 à *Léonard de Lambertie*, écuyer, seigneur de L'Espinasse, à qui elle porta les fiefs de La Chapelle-Saint-Robert et de Souffrignac.

CHARLES DE FONTLEBON, écuyer, prêtre, prieur de Vitrac, 1657.

PIERRE DES FORGES, praticien à La Grange en Souffrignac, et son frère *Étienne* achètent 50 écus, le 10 août 1601, de Méri Vigier, écuyer, une maison à La Grande-Forêt.

DE FORNEL, seigneurs de Limérac, Mainzac, etc.

I. PIERRE DE FORNEL, de la ville d'Assise (Italie), fils d'Alexis, épousa, après contrat du 27 avril 1529, MARIE D'ESTIVAL, dont :

II. PAUL DE FORNEL, venu en France à la suite du prince de Salerne dont il était gentilhomme ordinaire, fixé à Agde, dont il fut viguier, au nom de l'évêque, de qui il reçut, le 15 octobre 1562, l'absolution de l'hérésie protestante suivie pendant deux ans, épousa, après contrat du 22 octobre, ratifié à Bologne (?) le 15 décembre 1562 par Pierre son père, MARIE DE PLUVIERS, fille d'Honorat et d'Agnès de Nevé, parente du prince de Salerne, dont :

III. FRANÇOIS-FERRAND DE FORNEL, écuyer, fait sénateur romain le 10 juin 1588, acheta, le 4 juillet 1605, 12,000 #, la seigneurie de Las-Coux-Botisson en Busserolles, de Diane des Cars, comtesse de La Vauguyon, Varaignes, etc.; épousa à Roussines, le 25 mai 1608, FRANÇOISE DU CROIZET DE BÉLAT, fille de N... et de Françoise de Perry, dont : 1° *Jean,* qui suit ; 2° *Jacques,* qui suivra ; 3° *Marie,* 1612 ; 4° *Charles,* 1615 ; 5° *Marthe,* 1616 ; 6° *Marguerite,* 1620 ; 7° *Paul,* qui suivra; 8° et 9° deux *François,* morts jeunes ; 10° *Françoise,* mariée en 1634 à *François de Mas-Franc,* sieur de La Dumaise en Pluviers, où elle mourut en 1642.

Branche de Mainzac et Coutillas :

IV. Jean de Fornel, écuyer, épousa, le 7 mars 1639, Marie de Villars, fille de feu Guy, seigneur de Mainzac, et de Marguerite de Conan, dont : 1° *Antoine*, qui suit ; 2° *Anne*, 1641, mariée à *Jean de La Romagère*, écuyer, seigneur de La Bruyère ; 3° *François*, qui suivra ; 4° et 5° *Marguerite* et *Marie*, mortes jeunes ; 6° *Jacques*.

V. Antoine de Forñel, écuyer, seigneur de Mainzac, né à Las-Coux-Botisson le 3 février 1640, épousa, après contrat du 5 septembre 1667, reçu Maimain, Marie de La Boissière, fille de Pierre, premier avocat du roi au présidial d'Angoumois, et de Marie Voiron (arch. de La Valouze), dont : 1° *Jean*, qui suit ; 2° *Marie*, 1671 ; 3° *Anne-Marie*, mariée à *Jean-François Viroulaud*, chevalier, seigneur de Marillac.

VI. Jean de Fornel, écuyer, seigneur de Mainzac, mort à 63 ans, le 26 juillet 1734, épousa : *I°* Marie des Chaseaux, morte en 1721, dont : 1° *Marie*, 1706 ; 2° *Marie*, 1710, mariée le 16 février 1732 à *Sicaire-François Prévost*, sieur de La Barbinie ; *II°* le 6 octobre 1723 Jeanne Decescaud, morte à la cure de Mainzac, à 70 ans, le 29 décembre 1761, dont : 1° *Jacques*, 1725 ; 2° *Guillaume* ; 3° *Pierre* ; 4° *Jacques*, 1729 ; 5° *Marie*, 1732 ; 6° *Charles*, qui suit.

VII. Charles de Fornel, écuyer, seigneur de Mainzac, épousa : *I°* le 20 mai 1763 Marie Hastelet, veuve de Pierre-Jean Chapiteau, morte en 1779 ; *II°* Madeleine de La Roussie, dont *Chalres*, 1785.

V *bis*. FRANÇOIS DE FORNEL (1), écuyer, seigneur de Burignac, fils de Jean et de Marie de Villars, né le 1er janvier 1647, mort subitement à Coutillas, le 6 décembre 1713, épousa MARIE CHAIGNEAU, dont : 1° *Jean*, 1674; 2° *Antoine*, 1676; 3° *Pierre*, 1677, qui suit; 4° *Marie*, 1678; 5° *Jacques*, 1680; 6° *Raymond*, 1681; 7° *Jean*, 1682; 8° *Jean*, 1685; 9° *Marie*, 1687; 10° *François*, 1689; 11° *François*, 1693; 12° *Marie*, 1694.

VI. PIERRE DE FORNEL, écuyer, épousa, le 12 octobre 1723, MARIE DECESCAUD, dont : 1° *Jeanne*; 2° *Pierre*, 1726; 3° *Marie*, 1727; 4° *Léonard*, 1729, qui suit; 5° *Pierre*, 1731; 6° *Jean*, 1733; 7° et 8° *Pierre* et *Marie*, 1737; 9° *Jean*, 1740; 10° *Charles*, 1744.

VII. LÉONARD DE FORNEL, écuyer, seigneur de Coutillas, mort en 1782, épousa : *I°* à Feuillade, le 23 février 1754, LÉONARDE FANTY, de Varaignes, qui testa, le 9 octobre suivant, en faveur de son mari « en reconnaissance de la tendre amitié qu'il a toujours eu pour elle et de la tendre jeunesse qu'il a au-dessous d'elle », demande à être inhumée dans l'église de la paroisse où elle décédera et qu'on y fasse célébrer la somme de 100 # de messes; le 24 octobre suivant son mari fit un testament en sa faveur (Leblanc). De ce mariage vinrent : 1° *Pierre*, 1755; 2° *Léonard*, marié à *Marie Dereix des Garennes*, dont *Anne*, *Jeanne* et *Françoise ;* 3° *Jacques*, 1758, marié à *Marie Dereix du Temple*, dont *Pierre*, 1783; 4° *Jeanne ; II° N...*,

(1) François de Fornel, écuyer, seigneur de Burignac, déclare, à la convocation du ban et arrière-ban de 1689, qu'il a 7 enfants vivants; l'aîné n'a que douze ans, que sa femme est enceinte, qu'il ne possède qu'un petit fief en Mainzac donnant au plus 120 # de revenu, et le sixième des dîmes inféodées de Mainzac, valant au plus 6 #, qu'il a quarante et un ans et que, par conséquent, il ne peut aller au service et n'a pas de quoi s'équiper.

dont probablement : 1° *Charles,* marié, 1776, à *Françoise Dereix des Garennes,* dont *Jeanne,* 1778; *Pierre,* 1782, et autre *Pierre.*

Branche de Limérac :

IV *bis.* JACQUES DE FORNEL, écuyer, seigneur de Limérac et de Malègues, fils de François Ferrand et de Françoise du Croizet, maintenu dans sa noblesse, le 11 octobre 1662, malgré les habitants de Marthon, enseigne au régiment de Saint-Breuil en 1639, mort à 82 ans, le 20 janvier 1700, et inhumé dans l'église de Pluviers, épousa, après contrat du 24 juillet 1645, reçu Desaunières, ANNE DE VILLARS, fille de feu Pierre et de Catherine Gaubert, dont : 1° *Françoise,* 1646, mariée, après contrat du 1er juillet 1674, à *François Millet* ; 2° *Catherine,* 1647 ; 3° *Marie,* 1648; 4° *Jean,* qui suit; 5° *François,* sieur des Ostanchies, qui suivra; 6° *Jean-François,* qui suivra; 7° *Marguerite,* 1656, mariée en premières noces à *Jean de Mas-Franc,* sieur de La Grelière, et en deuxièmes noces à *François Bouchaud,* écuyer, sieur de La Gondonnie, fils d'Étienne et de Marguerite de Jarrige (1).

(1) D'après M. l'abbé Lecler, *Jacques de Fornel* épousa : 2° en 1670, *Marthe Chamoulaud,* veuve de Jean Serre, sieur de Chaveyroux, et 3°, à l'âge de cinquante ans, par contrat du 9 juillet et le 20 du même mois 1675, dans l'église de Pluviers, *Janne Saulnier,* âgée de quarante-cinq ans, qui mourut à soixante-dix-huit ans le 29 octobre 1708, après avoir institué, par testament du 29 octobre 1699, son héritière Catherine de La Bidurie, sa nièce. Il doit y avoir quelque erreur de dates, car si ledit Jacques de Fornel avait cinquante ans en 1675, il ne pouvait en avoir quatre-vingt-deux lors de sa mort en 1700.

V. JEAN DE FORNEL (1), baptisé à Marthon le 27 février 1650, mort en 1725, épousa, après contrat du 28 juillet 1685, JEANNE DE MAGNAC, fille de feu Raymond, seigneur de Mazerolles, et de Jacquette Viroulaud, qui reçut 4,000 # pour sa part d'héritage, dont : 1° *Pierre-Paul*, 1687, qui suit; 2° *Marie*, 1688; 3° *Gabriel,* sieur de La Garde-du-Coq, marié à Marthon, le 13 février 1725, à *Marie de Castello de Maillet,* dont il est séparé de biens à la date du 29 décembre 1738, où il demeure aux Barbiers.

VI. PIERRE PAUL DE FORNEL, mort le 29 juillet 1751, épousa JEANNE DE VOISIN, veuve de Jean du Soulier, écuyer, seigneur de La Côte, morte à 58 ans, le 4 septembre 1747, dont : 1° *Françoise-Madeleine*, reçue chez les carmélites d'Angoulême, à la vêture le 24 août 1739, à la profession le 27 août 1740, sous le nom de *Françoise-Madeleine de La Croix,* se fit remarquer par l'admirable résignation avec laquelle elle supporta de longues et cruelles souffrances (2); 2° *Jacques,* qui suit ; 3° *Marie,* morte à 21 ans, en 1747 ; 4° *Jeanne,* 1723 ; 5° *Louis-Joseph,* né le 6 février 1725, mort en 1770, acheta, le 8 septembre 1767, de Daniel Barraud, écuyer, seigneur de L'Agerie, le domaine noble de L'Agerie, 12,000 # et 10 # de pot-de-vin, et de Louis Rossignol de La Combe, seigneur de Suaux, 8,740 #, le tiers de la justice haute, moyenne et basse et les rentes de l'enclave de Montermue, Montgoumard, des Ombrais et Chez-Touchet, épousa à Saint-Martial d'Angoulême

(1) Jean de Fornel, écuyer, seigneur de Limérac, déclare, à la convocation du ban et arrière-ban de 1689, qu'il possède un fief de 200 #, partagé entre six, que depuis deux ans il a été totalement ruiné par la grêle, qui lui a fait perdre plus de 1,000 écus, à cause des bâtiments qui ont été en partie démolis.

(2) Cfr. *Notice historique sur l'ancien carmel d'Angoulême* par M. l'abbé Blanchet, supérieur de l'École Saint-Paul, pages 57 et 58.

Marguerite Chouquet des Sources, d'où *Madeleine-Aimée*; 6° *Marie*, 1726; 7° *Jean*, 1728; 8° *Jeanne*, 1730; 9° *Marie*, 1731; 10° *Jacques*, mort à 10 ans. Une de leurs filles, nommée *Jeanne-Thérèse de Fornel de Rochebrune*, épousa, après contrat du 7 février 1747, reçu Caillaud, *Claude du Verdier*, écuyer, seigneur de Saint-Vallier, chevalier de Saint-Louis. (Communication de M. Vigeau, docteur en médecine à Montlieu.)

VII. JACQUES DE FORNEL, né le 14 août 1722, épousa à Pluviers, le 5 février 1743, ANNE MARCILLAUD, dont : 1° *Pierre*; 2° *Étienne-Roch*, qui suit; 3° *Marie-Anne*, 1754; 4° *Jeanne*, 1755, religieuse à Saint-Ausone; 5° *Aimée*, mariée en 1777 à *Ignace d'Estoupe d'Élo*, de la ville de Cominges, dans l'île de Sainte-Lucie.

VIII. ÉTIENNE-ROCH DE FORNEL, né le 16 août 1752, épousa, après contrat du 16 juillet 1775, à Beaussac, CHARLOTTE DE GALARD DE BÉARN, fille de Philippe-Paul et d'Anne Hastelet, dont : 1° *Zéphirine*, mariée à *Jacques de Fornel, de Reillac*, l'auteur de la branche actuelle de Limérac; 2° *Anne-Rosalie*, mariée à *François de La Croix*, écuyer, seigneur de Peyriaud.

V *bis*. FRANÇOIS DE FORNEL, écuyer, seigneur des Ostanchies, fils de Jacques et d'Anne de Villars, épousa : *I°*, après contrat du 23 novembre 1686, MARGUERITE MILLET, fille de feu Adrien et de feue Léonarde Marcillaud; *II°*, à Dournazac, le 21 octobre 1688, MARIE CARREAU, dont : 1° *Marguerite*, baptisée à Champniers (Dordogne), le 24 août 1689, mariée en premières noces à *Jean de Mas-Franc*, sieur de La Grelière, et en deuxièmes noces, le 30 septembre 1710, à *François Cheyrade*, sieur de Grand-Pré, fils de Jean, écuyer, seigneur de Pontrouchaud, et de Gabrielle de La

Roussie; 2° *Anne,* 1692; *III°*, le 11 août 1694, FRANÇOISE DU RECLUS, de Ferdinas, morte le 27 juin 1700.

V *ter*. JEAN-FRANÇOIS DE FORNEL, écuyer, frère du précédent, demeurant à Saint-Sauveur, épousa, après contrat du 12 avril 1681, CATHERINE DE LA BIDURIE, fille de Jean, du bourg de Reillac, et de feue Marguerite d'Oléron, inhumée à Pluviers en 1697, dont: 1° *Jean*, 1682; 2° *Jacques*, qui suit; 3° *Jean*, qui suivra; 4° François, 1698; 5° *Jeanne*, 1695, mariée à Pluviers le 20 juillet 1732 à *Jean de Mas-Franc,* veuf d'Anne Peyreau.

VI. JACQUES DE FORNEL, seigneur de La Grelière, capitaine au régiment de L'Isle-de-France, puis major de la milice, né à Marthon le 3 novembre 1783, mort à Chabrou le 5 octobre 1736, épousa MARIE VIROULEAU, fille de Jean, écuyer, et d'Hippolyte Pasquet, dont: 1° *Marie-Catherine*, 1718; 2° *Jacques,* 1720; 3° *Charles*, 1721; 4° *Jean-Juste*, 1722; 5° *Léonarde-Ursule,* 1723, mariée, le 4 août 1760, à *Antoine Roux*, seigneur de Lusson; 6° *Cyprien*, 1724; 7° *Pierre*, 1726; 8° *Marguerite*, 1727; 9° *Pierre,* 1728, appelé M. de La Grelière, lieutenant au régiment de L'Isle-de-France; 10° *Nicolas-Maurice*, garde du corps du roi; 11° *Jeanne,* 1733, mariée en 1759 à *François du Lau,* écuyer, seigneur de Solignone; 12° et 13°, *Pierre-Prosper* et *Marie,* morts jeunes. — MARIE VIROULEAU épousa: *II°*, à Pluviers, *François de Hautmont*, et *III° Pierre de Vassal*, écuyer, capitaine au régiment de L'Isle-de-France.

VI *bis*. JEAN DE FORNEL, écuyer, sieur de La Maninie, fils de Jean-François et de Catherine de La Bidurie, né le 20 février 1671, mort à Reillac en 1738, épousa, le 28 juin 1713, MARGUERITE DE MARAVAL,

dont 1° *Marie*; 2° *Jean-Jacob*; 3° *Jacques*; 4° *Jean-Joseph*, marié à Reillac, le 10 février 1744, à *Marie-Fali de Fontendreau*, fille de Jean et de Gabrielle Longeau, dont *Marie*; 5° *Paule*; 6° *Françoise*; 7° *Pierre*; 8° *François*; 9° *Marie*, mariée en 1760 à *Nicolas Gignac*, veuf de Catherine Tardif; 10° *Marie*, mariée en 1762 à *Sicaire Richard*; 11° *Jacques*; 12° *Anne*; 13° *Marguerite*; 14° *Jeanne*; 15° *Marie*.

VII. NICOLAS DE FORNEL, de Pluviers, épousa en 1744 *Marie de Tessières*, de la ville de Bellac.

JACQUES ou JEAN DE FORNEL, du bourg de Reillac, épousa *Suzanne de Sechères*, dont *Jacques*, *Aubin*, *Marie* et autre *Marie*.

Branche de La Laurencie :

IV *ter*. PAUL DE FORNEL, fils de François Ferrand et de Françoise du Croizet, épousa, le 2 septembre 1641, MARIE RAYNAUD, fille de Pierre, écuyer, sieur de La Faucherie, et de feue Anne Troubert, dont :

V. PIERRE DE FORNEL épousa à Pluviers, le 25 août 1671, ANNE DESCUBES, fille de Jean, sieur de La Laurencie, et d'Anne Chauveron.

1714. JEAN DE FORNEL, écuyer, sieur de La Faucherie, mari de JEANNE DE ROCQUARD, 1714.

JEAN DE FORNEL, né en 1734, seigneur de La Laurencie, épousa en 1761 JEANNE DE LA VALLADE, d'Angoisse, dont *Jean-Martial*, marié à *Marie d'Hugonneau de Boyat*, de qui il eut *Virginie*, mariée à *N... Bouton*, à Confolens, et *Jean*, marié à *Jeanne-Françoise-Hélène de Livron*.

(Sources : Nadaud, *Nobiliaire*, etc., généalogie dressée par M. l'abbé Lecler ; reg. de Marthon ; A. D. E., 206, fiches ; arch. du chât. de La Couronne.)

1620. DOMINIQUE FRICAN, curé de Dignac, originaire de Vouzan.

1612. N... FURAUD, prêtre à Chazelles.

I. PIERRE GANDOBERT, marchand à Angoulême, et sa femme CATHERINE DELAFONTAINE, reçoivent en don de Marie de Vassoigne plusieurs terres aux environs de Marthon en 1590.

II. CLAUDE GANDOBERT, sieur de Vaucarte, assesseur de Marthon, épousa LOUISE GIRAUD, morte en 1660, dont : 1° *Marie,* inhumée à 22 ans dans l'église de Marthon le 14 juillet 1647 ; 2° *Pierre,* qui suit.

III. PIERRE GANDOBERT, sieur de Vaucarte, mort à 66 ans en 1688, épousa FRANÇOISE GIGNAC, dont : 1° *François,* 1652, qui suit ; 2° *Paule ;* 3° *Jeanne ;* 4° *Marguerite ;* 5° *Jacques ;* 6° *Léonard ;* 7° *Pierre,* 1672.

IV. FRANÇOIS GANDOBERT, notaire et procureur de Marthon, épousa en 1688 MARGUERITE DUPUY, morte à 80 ans en 1747, dont : 1° *François,* qui suit ; 2° *Paule,* mariée à *François Blanchard,* maître chirurgien à Vilhonneur ; 3° *Jacquette ;* 4° *Marie.*

V. FRANÇOIS GANDOBERT, sieur de Vaucarte, mort en 1751, épousa à Marthon le 6 novembre 1727, à 1 heure du matin, en présence de Jacques Allard, curé de Marthon, oncle maternel de l'épouse, FRANÇOISE VEILLON, morte en 1762.

Jean Gandobert, sieur de Chenaud, ancien fermier des terres de Marthon en 1642.

Louis Gandobert, de Bouex, épousa à Touvre en 1693 Marie Penot, dont *François,* 1702.

Étienne Gandobert, sieur de Chenaud, y demeurant, épousa Marie Fé Magnan, dont : 1° *Françoise,* mariée en 1743 à *Jean de Livron,* écuyer, seigneur de Puyvidal, fils de François et d'Andrée Fé de Boisragon ; 2° *Marie,* mariée en 1752 à *Annet Jaumard Tizon d'Argence.*

I. GUY GAUVRY, notaire royal au Laquet (Mornac), frère de Pierre, notaire royal Chez-Couprie, vivait en 1655; il laissa pour enfants : 1° *Catherine,* mariée à *Louis Devillemandy,* sieur d'Anthieu, de qui elle eut *Pierre-Léon,* marié à *Marguerite de Fornel de La Grelière,* dont la fille *Marie,* épousa *François Ledoux,* sieur du Luquet (Chazelles) ; 2° *Pierre,* qui suit.

II. Pierre Gauvry, sieur de La Chevalerie, conseiller du roi, garde-marteau des eaux et forêts d'Angoumois, demeurant au Maine-Quérand, épousa Marie de Batz, dont : 1° *Marie,* mariée à *Pierre Bordes,* sieur de Maubrard, garde-marteau des eaux et forêts d'Angoumois ; 2° *Guy,* qui suit; 3° *Catherine,* mariée à *Léonard Marginière,* notaire royal à Chazelles.

III. Guy Gauvry, sieur de La Chevalerie, conseiller du roi et son garde-marteau, etc., du Puy-de-Nanteuil, épousa à Mornac Catherine-Élisabeth Naulin, dont *Catherine,* mariée le 25 juin 1748 à *Félix Callandreau,* sieur du Broussard, maître chirurgien.

Jean Gauvry, sieur des Vallons, fils de Pierre et de Marie Barbet, de Mornac, épousa à Chazelles en 1765,

Jeanne de La Quintinie, fille de feu Léonard, bourgeois, et de Marguerite Charretier, dont : 1° *Marguerite,* 1766, mariée en 1791 à *Louis Biget,* âgé de 23 ans, de Ruelle, fils de Jean, meunier, et de Françoise Texier; 2° *Marie-Élizabeth,* 1768, mariée en 1791 à *Pierre Biget,* frère dudit Louis; 3° *Françoise,* 1770; 4° *Anne,* mariée en 1792 à *Jean Mouchère,* cultivateur à Viville.

François-Xavier Gauvry, sieur de La Bruyère, demeurant à La Tour en Chazelles, épousa Anne Durousseau, dont *Catherine,* baptisée à Bouex à cause du débordement des eaux, le 27 novembre 1729.

Jean Gauvry, sieur des Vallons, de Mornac, épousa à Chazelles, le 23 novembre 1735, Catherine Tronchère.

1717. CHARLES GIBAUD, maître chirurgien à Marthon.

I. FRANÇOIS GIGNAC, notaire à Pont-Sec, épousa Marguerite Depiis, morte en 1648, dont : 1° *N...* 1615; 2° *Catherine,* 1617; 3° *Jean,* 1622; 4° *Jean,* 1626; 5° *Léonard,* 1623; 6° *François,* 1624, notaire à Pont-Sec, marié à *Mathurine Depiis;* 7° *Jeanne,* 1632; 8° *Marguerite,* 1635.

II. Jean Gignac, sieur de La Chambaudie, notaire, épousa Marguerite Furaud, morte en 1657, dont : 1° *Laurent-Léonard,* qui suit; 2° *Marguerite,* 1638; 3° *Léonard,* qui suivra; 4° *Antoinette,* 1652, mariée à *Jean Tourette,* maître chirurgien à Pranzac; 5° *Martialle,* mariée en 1679 à Guillaume Cousseau, maître apothicaire d'Angoulême, fils de Gilles et de Jeanne Yrvoix, en présence de N... Cousseau, curé de Bunzac.

III. Laurent-Léonard Gignac, sieur des Limons, épousa Marguerite Béchade, dont : 1° *Laurent,* mort en 1706 à 38 ans, laissant à N.-D. d'Obesine une rente annuelle de 15# pour 20 messes à dire chaque année, en commençant le lendemain de la fête de saint Roch ; 2° *Jean;* 3° *François.*

III *bis.* Léonard Gignac, sieur de La Chambaudie, notaire, fils de Jean et de Marguerite Furaud, né en 1648, mort le 15 juin 1710, épousa : *I°* Jeanne de La Quintinie, dont : 1° (probablement) *Jean-Léonard,* qui suivra; 2° *Philippe,* en 1681; 3° *Marie,* 1683; *II°* Louise de Bazille, fille de Louis, écuyer, sieur de La Prévôterie et de Louise Le Comte, dont : 1° *Louis-Joseph,* qui suit; 2° *Marguerite,* 1700; 3° *Marguerite,* née en 1703, mariée (ou sa sœur) à *Léonard Depiis;* 4° *Pierre,* 1705; 5° *Philippe,* née en 1706. Louise de Bazille se remaria à Chazelles, le 5 octobre 1713, à Élie de Mergey, écuyer, seigneur de Rochepine.

IV. Louis-Joseph Gignac, sieur de La Péladie et de La Chambaudie, mort le 29 juillet 1767 à 72 ans, épousa, le 14 mars 1752, Madeleine Aury (mariage fait à La Chambaudie, le marié étant dangereusement malade), dont : 1° *Catherine,* 1753; 2° *Léonard,* qui suit; 3° *Marie,* 1762, mariée à *Pierre Vallade,* fils de Pierre et de Marie de Lambertie; 4° *Léonard;* 5° *Cybarde;* 6° *Simon,* gendarme, marié à sa cousine *Marguerite Gignac ;* 7° *Marguerite,* mariée en 1786 à *Charles Métadrie,* fils de feu Mathieu et de Jeanne Naud.

V. Léonard Gignac, sieur de La Chambaudie, arpenteur, mort en 1815, épousa à Chazelles en 1776 sa cousine Marie Gignac, fille de Pierre et de Catherine Callandreau, dont : 1° *Madeleine,* 1777, mariée à *Jean*

Talon, garde de Chazelles, Pranzac et Saint-Paul; 2° *Marie,* 1782; 3° *Marguerite,* 1784, mariée à son cousin germain *Léonard Gignac,* dit Minassou, fils de Simon, gendarme; 4° *Françoise,* mariée à Thérèze Nadaud.

IV *bis*. JEAN-LÉONARD GIGNAC, praticien à La Chambaudie, probablement fils de Léonard et de Jeanne de La Quintinie, épousa MARGUERITE BLANCHIER, dont : 1° *Pierre-Léonard,* qui suit; 2° *Louise,* baptisée à Vouzan en 1709.

V. PIERRE-LÉONARD GIGNAC, sieur de Beaupré, arpenteur à La Chambaudie, mort à 80 ans en 1781, épousa à Vouthon, le 7 février 1736, CATHERINE CALLANDREAU, morte en 1767, fille de Léonard, receveur de la commanderie de Vouthon, et de Marie Bessaud, dont : 1° *Pierre,* qui suit; 2° *N...;* 3° *Félix,* chirurgien; 4° *Marie,* mariée à son cousin Léonard Gignac; 5° *Marie;* 6° *Hélène,* 1746; 7° *Marie,* 1750; 8° *Marie,* 1751; 9° *Henri;* 10° *Félix;* 11° et 12° *Joseph* et *Jean,* nés et morts en 1755; 13° *Françoise,* mariée le 14 novembre 1780 à *Jean Faure;* 14° *Jean Guy,* marié à *Madeleine Brillac,* de L'Age-Martin, fille de Guy et d'Anne Béchade; 15° *Marie,* mariée à son cousin Simon Gignac, gendarme; 16° *Marie.*

VI. PIERRE GIGNAC, maître chirurgien à Vouzan, baptisé à Chazelles le 29 janvier 1737, mort au Luquet en 1781, épousa à Saint-Saturnin, le 23 août 1775, MARIE-ANTOINETTE LEDOUX, morte le 25 juin 1780, fille de François et de Marie Devillemandy, dont : 1° *Léonard,* 1776; 2° *Marie,* 1779; 3° *Simon,* 1780.

I. LÉONARD GIGNAC, de la paroisse de Saint-Germain, épousa PAULETTE PRADIGNAC, dont : 1° *François,* qui suit; 2° *Jean-Léonard,* du bourg de Saint-Germain,

marié à *Léonarde Gillibert,* de qui il eut *François,* 1652, *Françoise*, *Paule,* mariée à *Thibaud Delagarde, Pierre* et *Jeanne ;* 3° *François,* 1613; 4° *Jacques.*

II. François Gignac, d'Angoulême, avocat au présidial d'Angoumois et au Parlement de Paris, partage, avec son frère Jean-Léonard, l'héritage paternel le 28 septembre 1657, épousa *Anne* (en blanc), dont : 1° *Léonard,* qui possède à Anais des rentes relevant des Giraudières, avocat au présidial d'Angoumois, marié à *Guillemine Martin.*

I. Léonard Gignac, marchand à Birac, épousa Madeleine Doussinet, dont : 1° *André,* qui suit; 2° *Charles,* qui suivra; 3° *Jean,* 1665; 4° *Marie,* 1668; 5° *Henriette;* 6° *Jacques,* 1672, marié à Marthon, après contrat du 22 janvier 1696, à *Marie Croizet;* 7° autre *Charles,* qui suivra.

II. André Gignac, notaire à Sers, baptisé à Chazelles le 3 septembre 1654, épousa : *I°* à Vouzan, Marie Dussaigne, dont *Jacques,* 1680; *II°* Hélène Guerry, dont : 1° *Hélène,* 1684; 2° *Hélène,* 1687, mariée le 22 août 1711 à *Léonard Blanchier,* maître apothicaire à Saint-Germain; 3° *Martial,* 1688.

II *bis.* Charles Gignac, frère du précédent, sieur de Mas-de-Bost, maître apothicaire, mort à La Coquille à 55 ans en 1718, épousa : *I°* après contrat du 4 mars 1681, reçu Desmazeaud, Marguerite Marié, fille de feu Pierre, sieur de La Chaume et de Catherine Depiis, dont : 1° *Catherine,* 1682; 2° *Jean,* 1684; 3° *André,* 1687; 4° *Jean,* 1688; 5° *Marie;* 6° *Marie; II°* Marguerite Devige, de La Coquille, dont : 1° *Cybard,* qui suit; 2° *Marie,* 1701; 3° *Antoine,* 1704; 4° *Jean;* 5° *Nicolas,* qui suivra.

III. CYBARD GIGNAC, marchand à La Coquille, mort en 1762, épousa ANNE BROSSARD, dont : 1° *Anne,* 1728; 2° *Jeanne,* 1730; 3° *Élisabeth,* 1731; 4° *Jacques,* 1733; 5° *Marie,* 1736; 6° *Marie,* 1738; 7° *Nicolas,* 1741; 8° *Marie;* 9° *Marguerite.*

III *bis.* NICOLAS GIGNAC, frère du précédent, sieur de La Paillerie, épousa ÉLISABETH ALÉLY, dont : 1° *Madeleine,* 1733; 2° *Cybard,* 1736; 3° *François;* 4° *Marguerite,* 1744; 5° *Jeanne,* mariée à Sers à *Martial Marais,* maître-mouleur de canons, 10 janvier 1758.

II *ter.* CHARLES GIGNAC, dernier fils de Léonard et de Madeleine Doussinet, sieur des Combes et de Mas-de-Bost, épousa : *I°* MARIE LEBLANC, morte en 1701, dont : 1° *Madeleine,* 1799; 2° *Marie,* 1702; *II°* MARIE CLOCHARD, dont : 1° *Marguerite,* 1701; 2° *Jacques,* sieur des Combes, marié à Chazelles en 1728 à *Marguerite Marginière;* 3° *Jean,* 1707; 4° *Marie,* 1709; 5° *Marie,* 1712.

RAYMOND GIGNAC, juge de Charras, épousa JEANNE RIVET, dont *Jeanne,* baptisée à Marthon en 1638.

PIERRE GIGNAC, prócureur fiscal de Charras, épousa MÉDINE DEBORD, dont : 1° *Marguerite,* 1640; 2° *Pierre,* 1643; 3° *Antoine,* 1645; 4° *Madeleine,* 1655, mariée à N... *Decoux,* maître tailleur d'habits; 5° *Armand;* 6° *Henriette.*

1668. PIERRE GIGNAC, postulant à Marthon.

1652. PIERRE GIGNAC, greffier de Marthon.

FRANÇOIS GIGNAC, maitre apothicaire à Marthon, épousa FRANÇOISE MOREAU, dont : 1° *Jeanne,* 1659; 2° *Anne;* 3° *Raymond,* 1665, nommé par Raymond Faure et Médine Debord; 4° *Marie;* 5° *Pierre.*

Antoine Gignac, maître apothicaire à Marthon, épousa Antoinette Tourette, dont *Marie*, 1709.

Pierre Gignac, mort à 73 ans, en 1774, notaire et greffier de Marthon, épousa Marguerite Malaval, dont : 1° *Raymond*, 1730, nommé par Raymond Gignac, notaire et procureur de Marthon ; 2° *Étienne ;* 3° *Jeanne ;* 4° *Marie ;* 5° *Charlotte*, mariée en 1771 à *Thibaud Cullal*, sieur de La Lande ; 6° *Simon*, baptisé à Mainzac en 1745.

Raymond Gignac épousa Marguerite Planty, dont : 1° *Jeanne*, 1760 ; 2° *Françoise ;* 3° *Léonard.*

Pierre Gignac, maître chirurgien à Marthon, épousa Catherine Noel, dont : 1° *Louis-Noël*, 1773, nommé par Louis Barret, son grand-oncle et Marie Barret, veuve Gignac, son aïeule ; 2° *Barbe-Marie ;* 3° *François-Benjamin*, 1775, marié à *Henriette Monteilh*, dont *Pierre-Jules*, médecin à Champniers ; 4° *Marie-Angélique ;* 5° *Rosalie ;* 6° *Étienne-Auguste ;* 7° *Barbe-Eulalie ;* 8° *Jeanne.*

Jacques Gignac épousa Françoise Sauvo, dont : 1° *Élizabeth ;* 2° *Anne*, 1788.

Guillaume Gignac, sieur du Coufour, mort à Marthon, en 1655.

Louis Gignac, sieur du Coufour, mort à 72 ans, en 1772, épousa, en 1747, Julie de Maumont, dont *Léon*, soldat au régiment de Poitou, marié à 29 ans, en 1779, à *Catherine Diligent*, fille de *François*, tailleur d'habits à Marthon, et de Marie-Joseph Richard, dont *Pierre*, 1781.

Guillaume Gignac, sieur du Coufour, épousa Ursule du Rousseau de Magnac, morte à 37 ans, à Feuillade, dont *Thibaud*, 1754.

MARIE GIGNAC, du Coufour, épousa, en 1752, THIBAUD GAUTHIER, maître chirurgien du Vieux-Mareuil.

GUILLAUME GIGNAC (1525), NADAUD GIGNAC (1531), ÉTIENNE GIGNAC (1545), tous demeurant à Marthon.

1597. PIERRE GIGNAC, procureur fiscal de Charras.

Marguerite Brousse, veuve de *Charles Gignac*, procureur de Marthon, épouse, en 1633, *Félix Lamoureux,* sieur de La Verrerie.

NICOLAS GIGNAC, fils de feu Noël, procureur de Marthon, et de Jeanne Juliard, épousa LOUISE MARIÉ en 1621.

PIERRE GIGNAC, sieur des Combes, héritier en 1655 de NICOLAS GIGNAC, de La Fromagerie.

LÉONARD GIGNAC, de Birac, épousa ANNE DOUSSINET, dont : 1° *Charles,* 1657 ; 2° *François.*

FRANÇOIS GIGNAC, sieur de La Garenne, épousa à Saint-Germain, en 1694, JEANNE BONIN, de Saint-André d'Angoulême, dont : 1° *Léonard,* 1695 ; 2° *François,* 1696.

1685. FRANÇOIS GIGNAC, marchand à La Chambaudie.

1685. PIERRE GIGNAC, notaire, et ANTOINE GIGNAC, syndic de Marthon, marié à MARIE DELAGARDE.

JEAN GIGNAC, bourgeois, épousa HENRIETTE DELANCHÈRE, dont : 1° *Philippine,* 1688 ; 2° *Françoise.*

ÉLIE GIGNAC, de Combiers, épousa à Vouzan, en 1711, CATHERINE DECESCAUD.

JEAN GIGNAC, notaire et procureur, épousa à Chazelles ANNE DE LAMBERTIE, dont *Marie,* 1730.

1791. SIMON et ÉTIENNE GIGNAC, maitres chirurgiens à Marthon.

JEAN GILLIBERT, sergent royal à Feuillade, épousa JEANNE LONDEIX, dont : 1° *Henriette,* 1666 ; 2° *Jeanne.*

JACQUES GILLIBERT, sieur des Vergnes, de Marthon, épousa MARGUERITE DUROUSSEAU, dont *Élie,* 1773.

1618. PIERRE GIRAUD, notaire et praticien à Marthon, marié à MARIE DESRIVAUX.

1668. N... GLORY, juge de Marthon.

I. GOMBAUD ou GOMBAULT, seigneurs de Bouex en partie, Méré, L'Éguille, Plassac, La Queuille et Montbreuil.

Cette famille, originaire de la Saintonge, vint s'établir au logis de Montbreuil, situé au hameau du Breuil, appelé plus tard Méré, en Bouex, par le mariage, avant le 7 octobre 1563, de JEAN GOMBAULT, écuyer, seigneur de Méré, avec ESTHER DE LIVENNE, fille et unique héritière de François de Livenne, écuyer, seigneur dudit Breuil.

Claude de Livenne, veuve, demeurant au château de Montbreuil, donne procuration, le 9 juin 1597, par-devant J. Mousnier, à noble homme Pierre-Horace Bourgoing, conseiller du roi au présidial de Poitiers, à l'effet de consentir le mariage de Benoît Gombault, « son fils masle seul et son héritier universel », avec demoiselle Françoise de La Tour-Landry, fille unique de feu Paul, en son vivant chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Beaussais, et de dame Françoise de....., sa femme, à présent femme de Fran-

çois de Barbezières, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Chemerauld.

II. Benoît Gombault, écuyer, seigneur de Méré, Montbreuil, La Queuille, L'Éguille, Plassac et Bouex en partie, suivit le parti de la Ligue, vendit, le 8 août 1607, la seigneurie de Cossé-Le-Vivien, sur les marches du pays d'Anjou et du Maine, fut inhumé dans la chapelle de Méré en l'église de Bouex le 19 février 1616, épousa Françoise de La Tour-Landry, dont : 1° *Françoise,* demoiselle de Méré et de Plassac, mariée à Bouex, le 17 décembre 1621, à *Jean Vigier,* écuyer, seigneur de La Court, baron du Son, seigneur de Chasgon ; 2° *Jeanne ;* 3° *Charles,* qualifié de seigneur de Méré dans l'acte de partage de 1632; 4° *Benoît,* baptisé dans l'église de Bouex le 6 novembre 1608, nommé par Claude Vigier, écuyer, seigneur de « Meyray en Holéron », et par Claude de Livenne, mort jeune; 5° *Josias,* appelé Mr de Plassac, qui publia en 1648 un volume intitulé : *Lettres de M. de Plassac,* mort en 1650, non marié ; 6° *Antoine,* appelé le chevalier de Méré, dont il a été suffisamment parlé dans la première partie. Françoise de La Tour-Landry se remaria à N..., dont elle eut *Charles Yonques,* chevalier, seigneur de Sevret. Par acte reçu Tourneur, notaire à Saintes, les enfants de Benoît Gombault partagèrent en 1632 les biens de leurs père et mère, et, le 26 août 1637, vendirent Plassac 10,000# pour payer les dettes paternelles. Les biens de Bouex furent aussi vendus vers cette même époque.

Louise Gombault, religieuse professe de l'abbaye de Saintes, étant au château de Méré, paroisse de Bouex, donne procuration (en blanc), par devant J. Mousnier, le 17 janvier 1614, à l'effet de prendre en son nom possession du monastère des Filles de La Cour-Notre-

Dame, ordre de Saint-Benoît, ou autre, au diocèse de Sens, dont elle a été pourvue par bulle du Pape Paul V, datée du XII des calendes de février (21 janvier) 1612.

(Reg. de Bouex ; A. D. E. 1313, 1350, 1361.)

I. JEAN GOURDIN vivait en 1422.

II. PIERRE GOURDIN épousa, après contrat du 4 mai 1473, ISABEAU DE LA FAYE.

III. ANTOINE GOURDIN épousa, après contrat du 9 janvier 1519, CATHERINE MALLET, dont 1° *Guillaume,* qui suit ; 2° *Lionnet,* qui suivra.

IV. GUILLAUME GOURDIN, laissa *René,* marié à *Françoise de La Romagière* et :

V. FRANÇOIS GOURDIN, écuyer, seigneur de Puygibaud, épousa FRANÇOISE GENVIER OU GRENIER.

VI. JACQUES GOURDIN (1), écuyer, seigneur du Breuil, inhumé le 6 janvier 1695 dans la chapelle de Nanteuil en l'église de Sers, épousa, le 9 octobre 1662, MARIE-CATHERINE DU LAU, fille de François, écuyer, seigneur du Breuil, et de Claire-Esther de Hautmont, veuve de Joseph de Lambertie, écuyer, seigneur de Buis, dont : 1° *François,* 1655 ; 2° *Pierre,* 1666 ; 3° *Nicolas,* baptisé le 15 août 1667, qui suit ; 4° *Jacques,* 1671.

VII. NICOLAS GOURDIN, baptisé à Marthon le 15 août 1667, mort le 7 janvier 1746, épousa, après contrat du 11 décembre 1691, ÉLIZABETH DE VERTHAMON, morte le 15 août 1732, inhumée à Vilhonneur, dont *François,* né le 27, ondoyé le 30 novembre 1710, tenu sur les fonts baptismaux de Marthon le 21 juin 1727 par Fran-

(1) Jacques Gourdin, à la convocation du ban de 1689, déclare que son fief du Breuil vaut 300 #.



çois du Reclus, chanoine d'Angoulême, et Marie Gourdin, qui suit.

VIII. FRANÇOIS GOURDIN, écuyer, seigneur du Breuil et de La Robinière, épousa, après contrat du 21 avril 1731, reçu Blanchier, JEANNE DE SAUZET, fille de Gilbert et de Marie de Maignac, dont : 1° *Marie*, 1733, mariée à *Raymond de Villars*, écuyer, seigneur de Poutignac et du Breuil, dont elle était veuve le 28 juillet, date où elle fait dresser un état des lieux de son fief du Breuil ; 2° *N...*, mort jeune ; 3° *Françoise*, 1737, nommée par François Limousin, laboureur, et Françoise Lapeyre, tous deux du village du Breuil ; 4° *Marie*, 1743.

IV *bis*. LIONNET GOURDIN, fils d'Antoine et de Catherine Mallet, épousa, en 1557, LOUISE DE BOYGES, dont : 1° *Jean*, qui suit ; 2° *Antoine ;* 3° *François ;* 4° *Joachim ;* 5° *Madeleine*.

V. JEAN GOURDIN, écuyer, seigneur de La Barrière, épousa, en 1593, MARIE GRASSIN.

VI. ÉTIENNE GOURDIN, épousa, en 1626, MARGUERITE PRÉVERAUD, dont : 1° *Jean*, qui suit ; 2° *Marc*, sieur de Puygibaud et de La Barrière, chanoine d'Angoulême, mort en 1712.

VII. JEAN GOURDIN, écuyer, seigneur de La Fuye, épousa, en 1664, MADELEINE DE LA SUDRIE, fille de Barthélemy, trésorier général de France au bureau des finances de la généralité de Limoges, et de Marguerite de Barbarin, dont : 1° *Anne-Thérèze*, carmélite à Angoulême, sous le nom d'Anne-Thérèze de Saint-Barthélemy ; 2° *Jean-François*, chanoine à Angoulême, mort en 1753 ; 3° *Marc*, archidiacre de la cathédrale, vicaire général et aumônier du Carmel ; 4° *Jean-André*, officier d'artillerie de marine ; 5° *Anne*,

mariée à *Jean Babaud,* officier de vénerie ; 6° *François,* chevalier de Saint-Denis, commandant au régiment de Bourgogne; 7° *Madeleine ;* 8° *Radegonde ;* 9° *Françoise ;* 10° *Françoise ;* 11° *Marguerite,* toutes religieuses en différents monastères, l'une morte en 1741, au Carmel de Poitiers, sous le nom de Thérèze de Saint-Louis.

JEAN GOURDIN, écuyer, sieur de Montet, épousa LOUISE DE POIX, dont : 1° *Étienne,* baptisé à Beaulieu d'Angoulême, le 10 février 1592; 2° *Marie,* 1594.

ÉTIENNE GOURDIN, écuyer, seigneur de La Barrière, fils de Pierre, écuyer, seigneur de Lage.

(Reg. de Marthon ; A. D., fiches ; cfr. Nadaud, *Nobiliaire du Limousin ;* Blanchet, *Notice sur l'ancien Carmel d'Angoulême,* p. 43 et 44.)

GÉRARD DE GRASSAC, chanoine d'Angoulême, vers 1100.

GÉRARD DE GRASSAC, chevalier du temps de Girard, évêque d'Angoulême (1101-1136), laissa une fille, *Élizabeth.*

1212. FOUCAULD DE GRASSAC fait des dons à l'abbaye de La Couronne.

GUILLAUME DE GRASSAC, curé de Feuillade, le vendredi d'après l'Épiphanie 1285 (13 janvier 1286), rend un hommage plain à Saint-Cybard : 1° pour une rente de 15 boisseaux d'avoine et 3 gelines, dont il jouit sur les terres du Luquet ; 2° pour des rentes sises à La Grosse-Borne ; 3° pour ses brosses et bois situés en Saint-Martin de Marthon et Feuillade, entre les terres de Pierre Odon, varlet, et le chemin de Marthon à la

grange de La Fayolle. — En 1263 et 1269, on trouve *Guillaume de Grassac,* chapelain de la chapelle de Marthon, tenant le bailliage des enfants d'Émery Geoffroy. Il a pour frères *Émery Geoffroy* et *Gérald de Grassac.* Émery, qui est l'aîné, teste en faveur de Pierre Vigier, son fils. Ce testament est ratifié en février 1288 (1289). A cette date Guillaume de Grassac est mort.

(A. D. f. de Saint-Cybard, E, 63; arch. du château de La Couronne.)

1724. JEAN GROLLIER, procureur de Bouex.

ÉMERY DE GUILLEMAIN, écuyer, seigneur de Chaumont, demeurant à Biée, mort à 76 ans, en 1792, épousa, le 29 novembre 1748, JEANNE DELABROUSSE, morte à 70 ans, en 1792, dont : 1° *Marie,* 1749; 2° *Marie;* 3° *Laurence;* 4° et 5° *Pierre* et *Marie,* 1763; 6° *Colette,* 1768.

JOSEPH DE GUILLEMAIN, chevalier de Chaumont, mort à 71 ans, en 1787, épousa, en 1749, MARIE DELABROUSSE, dont : 1° *Marie,* 1751; 2° *François,* 1765.

PIERRE DE GUILLEMAIN, sieur de La Chassagne, épousa ANNE DE DAVID, dont : 1° *Joseph,* 1779, nommé par Joseph de Guillemain, son grand-père paternel, et Anne de Coué (morte en 1792), veuve de David, sa grand'mère maternelle; 2° *Marie,* 1780; 3° *Guy;* 4° *Jean;* 5° *Jean;* 6° *Marie-Anne;* 7° *Charles,* 1791.

(Souffrignac.)

1554. JEAN HALÉLIS, prêtre à Mainzac.

I. COLIN HASTELET, maître de forges à Jomelières, épousa MARGUERITE MASCULARD, dont : 1° *Pierre*, qui suit; 2° *Dauphin;* 3° *Jeanne.*

II. PIERRE HASTELET, écuyer, seigneur de Jomelières, épousa PAULE DE CHEVREUSE, dont, entre autres enfants : 1° *Vincent*, qui suit; 2° *Pierre*, marié à *Luce Decescaud*, fille de Thomas, écuyer, seigneur de Puyrigault; 3° *Étienne*, marié à *Marie Decescaud*, fille de Pierre, écuyer, seigneur de Thury, du bourg de Charras.

III. VINCENT HASTELET épousa : *I°* MARGUERITE BAUDOIN, dont plusieurs enfants; *II°* JEANNE DE REZ, dont, entre autres enfants, *François*, qui suit; *III°* JEANNE RAYNAUD, dont il n'eut pas d'enfant.

IV. FRANÇOIS HASTELET épousa JEANNE DECESCAUD, dont, entre autres enfants :

V. FRANÇOIS HASTELET épousa JEANNE DE NAVAL, dont :

VI. EMERY HASTELET, écuyer, seigneur de Puygombert, baptisé le 2 décembre 1621, épousa, en 1653, ANNE DU BOSCHAUD, dont :

VII. ARMAND HASTELET épousa, en 1683, MARGUERITE GAUTHIER DE PUYMOGER, dont :

VIII. ÉMERY HASTELET épousa : *I°* en 1707, MARGUERITE DE BORIE, dont : 1° *Marie-Anne*, mariée le 21 février 1732 à *Pierre Chapiteau de Rémondias*, et remariée le 20 mai 1763 à *Charles de Fornel de Mainzac*, inhumée dans la crypte de l'église de Mainzac le 30 avril 1779; 2° *Anne*, mariée le 12 octobre 1733 à *Paul de Galard de Béarn*, chevalier, seigneur d'Argentin et de

Bellevue ; *II°* CHARLOTTE CHAPITEAU, dont plusieurs enfants.

I *bis*. Noble homme VINCENT HASTELET, écuyer, maitre de forges à Planchemesnier, épousa JEANNE COURAUDIN, dont : 1° *François,* qui suit ; 2° *Marguerite ;* 3° *Catherine ;* 4° *Paule,* mariée à *Guy de Villars,* fils de Pierre et de Marguerite de Barbezières, de l'hôtel noble de Mainzac.

II. FRANÇOIS HASTELET, écuyer, seigneur de Limérac et de Planchemesnier, épousa MARGUERITE DE LA FAYE.

III. GUY HASTELET, écuyer, seigneur de Planchemesnier, mort à 69 ans, en 1633.

IV. JEAN HASTELET, mort à 44 ans, en 1654, inhumé dans la chapelle Saint-François de l'église de Sers.

MARIE HASTELET épousa à Sers, le 5 novembre 1754, FRANÇOIS DE SAINT-LAURENT, écuyer, seigneur du Cluzeau ; elle mourut le 2 mars 1674 et fut inhumée dans ladite chapelle Saint-François.

DE HAUTMONT ou D'AUMONT, famille ducale, originaire de Dun-Le-Palleteau (Creuse).

I. JEAN DE HAUTMONT, écuyer, seigneur du Breuil, épousa HENRIETTE DE LAGEARD, dont : 1° *Moïse,* qui suit ; 2° *Jean,* qui suivra ; 3° *Geoffroy,* écuyer, seigneur de Lavaud, demeurant à Birac, marié à *Madeleine de Montargis,* dont *Charlotte,* 1631, et *Marie,* qui épousa à 18 ans, en 1646, à Marthon, *Jean Raymond,* écuyer, seigneur de La Grange, fils de feu Jean, écuyer, seigneur de Beausoleil, et de Louise de Pindray ; 4° *Marthe,* mariée à *Jean Béchade,* de Rochepine.

II. Moïse de Hautmont, écuyer, seigneur du Breuil, épousa Judith de La Porte, dont: 1° *Claire-Esther,* mariée à *François du Lau,* écuyer, seigneur du Breuil, gouverneur de Marthon, fils de Jean, seigneur de Chaux, et de Françoise de La Rochefoucauld; 2° *Marie,* mariée à *Jean de Laumônerie,* docteur en médecine, fils de Pierre et de Marguerite Barbe.

II *bis.* Jean de Hautmont, seigneur de La Garde, épousa Marie Virouleau, dont :

III. François de Haumont, écuyer, seigneur de La Garde, épousa à Pluviers, en 1741, Marie Virouleau, veuve de Jacques de Fornel, dont *Marie,* 1742. Marie Virouleau se remaria à Pierre de Vassal.

(Reg. de Marthon.)

NICOLAS HAZARD, praticien, fils de feu Jacques, marchand, et de Marie Barboteau, épousa à Sers, en 1781, Françoise Naudon, fille de Pierre, procureur au présidial d'Angoumois, et de Marie Bricq.

JEAN HÉLIE DE COLONGES ou COULONGES (1), protonotaire apostolique, abbé de Dalon, chanoine d'Angoulême, brigua l'évêché d'Angoulême et l'abbaye de Grosbost; prieur de Bussière-Badil (2), où il réside

(1) Une branche de la famille Hélie a formé les marquis de Pompadour. Celle de Colonges n'existait plus en 1699, où personne de cette famille ne se présente pour user du droit qu'elle avait de nommer aux quatre vicairies de Bussière-Badil.

(2) Bussière-Badil, chef-lieu de canton, arrondissement de Nontron. Il y avait en cet endroit une abbaye (de là son nom), transformée vers la fin du XIII° siècle en prieuré. Le cartulaire du XIII° siècle de l'abbaye de Saint-Cybard signale une transaction par laquelle trois borderies situées en Bouex, sur lesquelles les moines de Saint-Michel de Bussière avaient élevé des prétentions, sont attribuées au monastère de Saint-Cybard.

en 1481, obtint du roi de Navarre, le 15 septembre 1510, la permission de bâtir une maison forte à Feuillade; acheta le fief de Belleville dans ce même bourg, en 1514 ; fit, le 14 septembre 1530, devant Lajamme, son testament, par lequel il fonde quatre vicairies dans l'église de Bussière, demande à être enterré dans la chapelle de la sainte Vierge, qu'il a nouvellement fait bâtir dans ladite église, demande qu'on convoque 500 prêtres à son enterrement, 700 à son service de quinzaine ou quarantaine et 1,300 à son service anniversaire, et qu'on donne chaque fois à chaque prêtre 3 sols, fait différents legs aux pauvres et lègue 3 livres tournois de rente annuelle aux vicaires perpétuels de Saint-Maurice de Montbron, dont il était prieur, d'Écuras, de Feuillade et de Teyjat, pour faire, à perpétuité, chaque dimanche, à l'heure des prières générales, commémoraison de son âme et de celles de ses parents et amis trépassés, et dire une « absolution ». Il vivait encore en 1541. Il eut pour coadjuteur et successeur, comme prieur de Bussière-Badil, son neveu, Martial Hélie de Colonges, qui vivait encore en 1575.

Du testament cité ci-dessus il ressort que Jean Hélie de Colonges avait pour frères et sœurs : 1° *Andrée ;* 2° *Jeanne ;* 3° autre *Jeanne,* défunte laissant un fils, *Antoine de Saint-Gelais,* seigneur de Maumont ; 4° *Antoine,* défunt, en son vivant seigneur de Chabraignac, laissant un fils bâtard en faveur duquel le testateur constitue une rente annuelle de 50 # tournois pour lui permettre d'achever ses études et de vivre jusqu'à ce qu'il ait un bénéfice d'au moins pareille somme ; 5° *Guy,* seigneur d'Étouard, chargé de femme et d'enfants « et de plusieurs grands affaires » ; 6° *Gouffier ;* 7° *N...,* marié à *Philippe Viroulaud,* dont : *a) Marguerite,* mariée à *Pierre du Mas,* enquêteur pour le roi en Périgord ; *b) Françoise,* mariée à *Guillaume Le*

Comte, procureur général en la cour du parlement de Bordeaux ; *c) Louise,* mariée à *Jean Eymeric,* seigneur du Deffend ; *d) Margot,* non mariée ; *e) Jean,* qui suit, dont la mère reçut dudit testateur le fief de Maisonnais, acquis de François de Róchechouart et de Jacquette de La Rochefoucauld, sa femme. Le testateur avait encore pour neveux : *Martial,* qui lui succéda, *François, Jean* et *Louis,* tous frères.

JEAN HÉLIE DE COLONGES, écuyer, seigneur de Maisonnais et de Belleville, fils de N... et de Philippe Viroulaud, épousa MARGUERITE DU COURRET, dont : 1° *Jean,* marié, après contrat du 17 décembre 1576, à *Anne Tizon,* fille de Roch Tizon, écuyer, enseigne de la garde française ancienne du corps du roi, maître des eaux et forêts d'Angoumois, sieur de La Rochette, et de N... de La Renaudie ; 2° *Marguerite,* mariée *1°* à *Jacques de Devezeau,* seigneur de Rancogne, et *2°* à *Jean Morin,* écuyer, seigneur de Seignac, qui la rendit mère de *Favienne Morin,* laquelle épousa *Gaspard de Roffignac,* écuyer, seigneur de Quinsac, et lui porta en dot le fief de Belleville en Feuillade ; 3° *Gabrielle,* mariée à *Gauthier de Feydeau,* écuyer, seigneur de La Motte d'Orfont ; 4° *Martial,* écuyer, seigneur de La Jauvigière et de Belleville en Bussière.

(Sources : *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord,* t. XIX, 4e livr., p. 299 et sqs, où se trouve le testament de Jean Hélie ; A. D., fiches, fonds Chérade, de l'évêché et du présidial ; Tricoire, *Le château d'Ardenne,* p. 398 ; *Pouillé du diocèse d'Angoulême,* par M. l'abbé Nanglard, aux articles des évêques d'Angoulême et de l'abbaye de Grosbost.)

JEAN HÉRAUD, sieur du Coudour, procureur au

présidial d'Angoumois, acquit, vers 1727, de François Bouillaud, marchand, des biens au Coudour en Vouzan, pour lesquels il demanda de jouir du privilège de ville franche. Il eut : 1° *Siméon*, qui suit ; 2° *Siméon*, curé de Bouex, qui prêta puis rétracta dès 1792 le serment, émigré en Espagne, mort à 80 ans le 27 janvier 1813 curé de Soyaux ; 3° *Jean-François*, curé de Marthon ; 4° *Jean-François*, curé de Saint-Laurent de Belzagot, qu'il résigna à son frère Siméon, lorsqu'il fut installé chanoine d'Angoulême le 21 juillet 1779, assermenté et sécularisé.

II. SIMÉON HÉRAUD, sieur du Coudour, épousa ANNE-MARIE GEOFFROY DE LA THIBAUDIÈRE, dont : 1° *Siméon-Roch*, 1766 ; 2° *Jean-François*, 1767 ; 3° *Achille-Léonard ;* 4° *Marie ;* 5° *Françoise*, mariée à Vouzan, en 1786, à *Pierre Cheyrade*, sieur de Villars, fils de feu Pierre et de feue Françoise Charron, de Varaignes ; 6° *Louise ;* 7° *Thérèze*, 1781.

JEANNE-ROSE HÉRAUD, épousa JEAN DE LESSAT, procureur au présidial, dont *Pierre*, 1734.

JEAN HÉRAUD épousa MARGUERITE DEPIIS, dont *Martial*, 1675.

1606. HUMBLART, notaire seigneurial de Marthon.

FRANÇOIS JABOUIN, maitre chirurgien à Sers, épousa CATHERINE GRAIN-DE-SEL, dont : 1° *Léonard*, sieur de La Croisade; 2° *Marguerite*, mariée en 1683 à *Jacques Dussaigne*, sieur de L'Étang.

PIERRE JABOUIN, sieur des Fontanes, épousa ANNE SAUVO dont : 1° *Anne*, 1673 ; 2° *Jacques ;* 3° *François*.

Catherine Jabouin épousa à Sers en 1689 Jean Thiéry, maître chirurgien de la paroisse Saint-Cybard de La Rochefoucauld.

François Jabouin, sieur de Charbontière, maître chirurgien, mort à 70 ans en 1720, épousa à Sers en 1692 sa cousine Charlotte Jabouin, dont : 1° *Léonard,* 1693; 2° *Jacques;* 3° *Élie;* 4° *Étienne;* 5° *Catherine;* 6° *Jean;* 7° *Marie;* 8° *Jean;* 9° *Anne,* 1703.

Jean Jabouin, sieur de La Croix, mort à 70 ans, inhumé à Sers à côté de l'autel Saint-François, en 1699.

Guillaume Jabouin, écuyer, sieur du Ranzeuil, marié à Marie-Madeleine Martin, vend, le 25 avril 1709, 6,000#, à François Bourdage, écuyer, seigneur de La Tour-Saint-Jean, les offices de conseiller du roi et d'ancien 1er lieutenant-assesseur en la maréchaussée d'Angoulême, qu'il avait acquis le même prix en 1700, de Pierre David, écuyer, sieur de Boismorand.

I. JACQUES JAMAIN, notaire, fils de François, marchand, et de Catherine Desvergnes, épousa à Bouex en 1746 Jeanne Massé, fille de Simon et de Marie Deseix.

II. François Jamain, né vers 1747, notaire, procureur et juge de paix de Marthon à la Révolution, épousa Thérèze Joubert, dont : 1° *Marie-Thérèze,* 1773, mariée en 1791 à *Jacques-Cyprien Nadaud;* 2° *Pierre-François;* 4° *Jean-Édouard;* 5° *Jean-Henri,* maître chirurgien à Chazelles, marié à *Marguerite Desmazeaud,* fille, de Pierre, maître chirurgien et d'Anne Jeheu; 6° *Thérèze-Eugénie.*

1603-1638. PIERRE JANVIER, sieur du Maine-

Blanc, demeurant à Angoulême, conseiller au parlement.

1584. N... JARRETON, notaire seigneurial à Chazelles.

I. GUILLAUME JEHEU, notaire à Angoulême, de 1662 à 1700.

II. PIERRE JEHEU, notaire à Angoulême, de 1701 à 1735, fait des acquisitions à L'Age-Martin et au Grand-Maine, épousa CATHERINE DUFRESSE, dont : 1° *Guillaume,* qui suit; 2° *Jean,* sieur de Cursac.

III. GUILLAUME JEHEU, notaire à Angoulême, de 1735 à 1771, charge dont il se démit en faveur de la communauté des notaires, le 23 décembre 1771, puis conseiller du roi, receveur des consignations en province d'Angoumois, acquit, le 21 mars 1766, de Pierre de Vassoigne, chevalier, seigneur de La Bréchinie, le fief de Lambraudie ou du Grand-Maine, épousa, après contrat du 17 août 1735, reçu Caillaud, MICHELLE-JEANNE COUTURIER, fille de Jean, conseiller du roi et de Jeanne Martin, dont : 1° *Françoise,* 1735, morte à 72 ans à Saint-Paul en Chazelles; 2° *Jean-Michel,* mort à 26 ans en 1774; 3° *Anne,* morte à 40 ans en 1785, mariée à *Pierre Desmazeaud,* maître chirurgien; 4° *Anne,* mariée à *Jacques Dereix,* sieur des Fosses; 5° *N...,* mariée à *Philippe Montheil.*

PIERRE JEHEU, mort au Luquet à 72 ans en 1792.

GEORGES JUBERT, du Fraisse, épousa FRANÇOISE BESSE, dont *Gabriel,* né en 1745, nommé par Gabriel Thibaut, chevalier, seigneur de La Jouberterie, ancien exempt de garde du roi, mestre de camp de cavalerie, et Françoise Besse.

JEAN DE LABOISSIÈRE, notaire et greffier de Bouex, demeurant « en la Haute-Ville de Boys », de 1580 à 1614.

1651. N. LACATON, notaire de Marthon.

JEAN LACATON, sergent de Marthon, épousa MARGUERITE MICHAUD, dont *François,* 1652.

JEAN LACATON, greffier de Vouzan, épousa MARGUERITE DEVIGE, dont : 1° *Jean,* 1692; 2° *Jean.*

PIERRE LACATON, épousa JEANNE CONGIER, dont : 1° *Julienne,* 1667 ; 2° *Guy ;* 3° *Jeanne.*

JEAN LACATON, notaire et procureur de Marthon, 1672-1702.

HENRIETTE LACATON, de Marthon, laisse en mourant à N.-D. d'Obezine une rente annuelle de 5# pour 10 messes à acquitter à jours libres, à perpétuité; cette rente est acquittée en 1743 par le sieur Leblanc de Puyfouchier.

I. LOUIS DE LA CROIX, écuyer, né vers 1400, épousa MARIE DOMIGUE DE ROCHECHERT, dont :

II. AMBROISE DE LA CROIX, épousa HARDOUINE DE SANZAY, dont : 1° *Guillaume,* qui suit; 2° *Renée,* mariée à *Claude de Clérembault,* écuyer, seigneur de Buffières.

III. GUILLAUME DE LA CROIX, épousa MADELEINE BRUNE, dont :

IV. MARTIN DE LA CROIX, de Poitiers, eut pour fils :

V. GUILLAUME DE LA CROIX, seigneur de La Madeleine et des Bretinières, épousa LOUISE DE MOULINS, dont : 1° *Joachim,* qui suit; 2° *François,* seigneur de

de La Brosse, mariée à *Louise Odon,* dont *Françoise,* mariée à *Pierre Briend;* 3° *Françoise,* mariée à *Charles de La Rebuttière.*

VI. JOACHIM DE LA CROIX, écuyer, seigneur de La Madeleine et des Bretinières, épousa RAYMONDE DE CORLIEU, fille de Robert, écuyer, seigneur de La Chaise et La Fenêtre, et de feue Marguerite Quessarmi, dont : 1° *Émeri,* qui suit; 2° *Claude;* 3° *René,* marié à *Jeanne de Nuchèze,* auteur d'une branche actuellement éteinte; 4° *Louise,* mariée à *Lancelot de Quatrebarbes;* 5° *Anne;* 6° *Madeleine,* religieuse.

VII. EMERY DE LA CROIX, seigneur de La Fenêtre, La Chaise, Les Ombrais, etc., épousa, après contrat du 6 février 1584, reçu Pasquet, ANNE DE CORLIEU, dame des Ombrais, dont :

VIII. JOACHIM DE LA CROIX, seigneur de La Fenêtre, etc., épousa, après contrat du 10 janvier 1600, FRANÇOISE DE LAMBERTIE, fille de Raymond, écuyer, seigneur de Menet et de Louise de La Marthonie, dont : 1° *Gabriel,* qui suit; 2° *Jean.*

IX. GABRIEL DE LA CROIX épousa ISABEAU BERTHOUMÉ, fille de Jacques, écuyer, seigneur de Touret, et de Charlotte Bertrand, dont : 1° *Jacques,* qui suit; 2° *Marguerite.*

X. JACQUES DE LA CROIX, écuyer, seigneur des Ombrais, La Chaise, etc., épousa, le 16 janvier 1653, ANGÉLIQUE DE MASSACRÉ, fille de feu Guillaume, écuyer, seigneur de L'Abrégement, et de Catherine Guy, dont : 1° *François,* qui suit; 2° *Marguerite,* baptisée à Saint-Sornin le 12 août 1659; 3° et 4° *Marguerite* et *Anne,* 1660; 5° *Jean* ou *Jacques,* 1662, qui suivra; 6° *Léon,* 1663, seigneur de La Motte, marié à *Marie*

des Rousses; 7° *Gabrielle-Marie,* 1664; 8° *Charles,* 1667, inhumé dans l'église de Vouthon derrière l'autel de N.-D. en 1723; une des *Marguerite* épousa *Jean Thibaud,* seigneur de Plas.

XI. François de La Croix, seigneur de La Chaise, etc., épousa Marie de Lambertie, dont : 1° *François,* qui suit; 2° *Léon,* qui suivra; 3° *Marie,* mariée à *Pierre d'Abzac,* seigneur des Tuffas.

XII. François de La Croix, mort en 1743, épousa sa cousine Marie de Lambertie, dont : 1° *Jean-François,* marié, après contrat du 2 février 1757, reçu Lhomme-Lalande, à *Marie-Anne-Françoise de Pindray,* fille de feu Jean-François, écuyer, seigneur de La Vallade, et de feue Jeanne-Louise de Ferret, mort sans enfant; 2° *Jean;* 3° *Marguerite,* mariée en 1750 à *François de Maumont,* sieur des Graugilles, fils de François et de Suzanne du Lau.

XI *bis*. Jacques de La Croix, écuyer, seigneur de La Motte et de Lilaud, fils de Jacques et d'Angélique de Massacré, épousa, après contrat du 25 octobre 1684, Philippette Jourdain, dont :

XII. Gabriel de La Croix, écuyer, seigneur de Lilaud, épousa à Marthon, le 12 février 1726, Françoise-Marie Mesnard, dont : 1° *Philippette,* 1727, nommée par messire Mesnard, curé de Saint-Adjutory, et Philippette Jourdain; 2° *Bernard,* 1728; 3° *Marie,* 1730; 4° *Léon,* 1732; 5° *Jeanne,* 1733.

XII *bis*. Léon de La Croix, écuyer, seigneur de Peyriaud, fils de François et de Marie de Lambertie, épousa Françoise de Maumont, fille de Léonard, écuyer, seigneur de Peyriaud, et d'Anne de Masvalier, dont : 1° *Anne,* 1717; 2° *François,* 1719, non marié;

8

3° *Jeanne-Thérèze,* 1721; 4° *Raymond*, 1723; 5° *François,* né le 25, baptisé le 31 janvier 1725, qui suit; 6° *Gabriel,* mort en 1727; 7° *Léon,* 1727; 8° et 9°, *Suzanne* et *Jean,* 1733.

XIII. François de La Croix, chevalier, seigneur de Peyriaud, épousa à Mainzac, le 5 mai 1780, Anne Chapiteau, fille de Pierre, seigneur de Rémondias et de Marie Hastelet, dont : 1° *François,* 1782, marié à *Anne de Fornel,* fille d'Étienne-Roch, seigneur de Limérac, et de Charlotte de Galard de Béarn, dont : 1° *Adamir-François-Martial,* maire de Grassac, marié à *N.. Bertrané;* 2° *Salomon,* 1785; 3° *Pierre,* 1786.

(Sources : Registres de Grassac, Marthon, Saint-Sornin, Vouthon, Mainzac; de Magny, *Généalogie de la famille de La Croix,* à la direction des archives de la noblesse, 46, rue Laffite, Paris.)

I. HECTOR DE LA GARDE, écuyer, seigneur de Nanteuil, épousa, après contrat du 31 juillet 1490, Philippe Chauvin.

II. Jacques de La Garde, écuyer, épousa, après contrat du 9 janvier 1518, Louise de Verneuil.

III. François de La Garde, écuyer, seigneur de Nanteuil, nommé capitaine d'Angoulême le 23 octobre 1568, suivit le parti protestant, épousa : *I°* après contrat du 14 novembre 1547, Louise de Rocquard, dont : 1° *Suzanne,* mariée, après contrat du 5 juin 1595, à *Jean de La Laurencie,* marquis de Charras; *II°* en 1556, Catherine d'Authon, veuve de Charles de Livenne, seigneur de Bouex, dont :

IV. Jean de La Garde, seigneur de Nanteuil et des Deffends en partie, épousa, le 1er mars 1587, Rachelle

du Cruc, qui, veuve, se remarie à *N... de La Roussie*, seigneur des Deffends en Bunzac.

V. Isaac de La Garde épousa, après contrat du 5 février 1619, Suzanne Guitton, dont : 1° *Suzanne ;* 2° :

VI. François de La Garde épousa : *I°* après contrat du 17 décembre 1648, Olympe de Pressat, dont *François,* qui suit ; *II°* Anne de Lartige, dont : 1° *François,* baptisé le 21 août 1662 ; 2° et 3° *Étienne* et *Antoinette*, 1664.

VI. François de La Garde épousa, après contrat du 15 novembre 1678, Luce Pasquet, fille de feu Samuel, seigneur de Piégut, et de Catherine Lambert, dont ; 1° *François*, mort jeune ; 2° *Guillaume,* baptisé le 28 mai 1682 ; 3° *Marguerite*, 1683 ; 4° *Anne*, mariée le 11 février 1710 à *François Cazaud*, sieur de Beaumont ; 5° *Anne*, 1685 ; 6° *Jeanne,* 1686 ; 7° *Jean*, mort jeune ; 8° *Antoine*, 1689, lieutenant au régiment de Bretagne, mort en 1706 et inhumé dans la chapelle Saint-Main de l'église de Sers ; 9° *Alexandre*, 1690, lieutenant de grenadiers au régiment de Bretagne, chevalier de Saint-Louis, mort en 1746 ; 10° *Luce*, 1693, mariée à Sers, le 25 septembre 1731, à *Léonard Dereix ;* 11° *Alexandre-François,* mort en 1699.

Samuel de La Garde, écuyer, seigneur de Bellévau, 1632.

Jacques de La Garde, écuyer, marié à *Marie de Mareuil*, de La Petite-Garde en Bunzac, fait une session à Samuel de La Garde, sieur de Bellévau (31 mars 1647).

Pierre de La Garde, sieur du Maine-Blanc, et Jeanne Duretier, sa femme (26 mai 1652).

Rachelle de La Garde épousa Léonard de La Roussie, dont *Jean*, marié, après contrat du 28 août 1672, à *Anne de Morel*, fille d'Isaac, écuyer, seigneur des Loges, et de Suzanne de La Porte, de L'Age-Baston en Saint-Projet.

(Sources : Reg. par. de Sers; A. D.; Nadaud, *op. cit.*)

I. LOUIS DE LA LAURENCIE, écuyer, seigneur de La Laurencie.

II. François de La Laurencie épousa, après contrat du 25 janvier 1493, Marie de Plouer, fille de Jean, seigneur de Charras et de Claix, dont *René*, protonotaire apostolique, prieur de Charras, curé de Massignac, qui céda son droit d'aînesse à son frère *Christophe* à condition de jouir du tiers des revenus de la terre et seigneurie de La Laurencie (21 février 1536). Marie de Plouer teste, le 22 août 1541, et demande à être enterrée dans l'église de Claix.

III. Christophe de La Laurencie, écuyer, seigneur de Charras, Claix et Villeneuve-La-Comtesse, épousa : *I*°, le 20 juillet 1528, Marie de La Chambre, fille de Jean, seigneur de Villeneuve-La-Comtesse, et de Jacquine ou Franquine de La Rochefoucauld, dont : 1° *François*, qui suit ; 2° *François*, qui suivra ; *II*° Anne de La Rochechandry.

Branche de Villeneuve-La-Comtesse :

IV. François de La Laurencie épousa : *I*° Sidonie de Canquelin, fille de Jean, seigneur de Prahec, et de Catherine Mathefelon, dont *Catherine*, mariée à *Jacques du Nourigier*, seigneur des Granges ; *II*°, après con-

trat du 2 septembre 1573, JEANNE FROTTIER DE LA MESSELIÈRE, dont :

V. GABRIEL DE LA LAURENCIE épousa, le 11 février 1639, CATHERINE CHESNEL, fille de Guy et d'Amice de Polignac.

VI. CHARLES DE LA LAURENCIE épousa LUCE DE MONTBERON, fille de Michel, écuyer, seigneur de Beauregard, et de Françoise Francœur.

VII. HENRI DE LA LAURENCIE épousa, le 3 août 1660, RENÉE DE CASTELLO, fille de Pierre, seigneur de Tesson, et de Claude de Béchillon.

VIII. PIERRE-HENRI DE LA LAURENCIE épousa JEANNE DU LAU, fille d'Armand, seigneur de Champniers, et de Marie-Sibille Jaubert de Saint-Gelais.

IX. CHARLES-HENRI DE LA LAURENCIE, écuyer, seigneur de Villeneuve et des Thibaudières, épousa, le 4 février 1728, MARIE-ANNE DE LA LAURENCIE, de la branche de Charras, dont sept enfants, entre autres *Bertrand*, fixé à Montluçon, et *Charles-Eutrope*, né le 30 avril 1740, vicaire général de Poitiers, évêque de Nantes en 1783, où il fut remplacé par l'intrus Julien Minée en 1791, émigré en Angleterre, où il mourut non concordataire le 13 mai 1816.

Branche de Charras :

IV *bis*. PHILIPPE DE LA LAURENCIE, écuyer, seigneur de Charras, épousa, le 22 décembre 1570, JEANNE DE LÉRISSE, fille et héritière de Claude, seigneur de Las-Coust, et de Louise du Quéroys, qui se remaria avec *Mondot de Blond*, seigneur de Mareuil, puis avec *Arnaud Lespéron*, seigneur des Loges.

V. Jean de La Laurencie, seigneur de Charras, suivit le parti protestant, épousa, le 5 juin 1595, Suzanne de La Garde, fille de François et de Catherine d'Authon, dont : 1° *Bertrand*, qui suit ; 2° *Guy*, seigneur de Montguillard ; 3° *Jérôme*, seigneur de La Plaigne.

VI. Bertrand de La Laurencie, chevalier, seigneur de Charras, épousa, après contrat du 17 décembre 1619, Léonarde Audier, fille de Bertrand, seigneur de Montcheuil, et d'Antoinette Pourtenc de La Barde, dont : 1° *Jean,* marié le 24 juin 1653 à *Marie-Louise de Doucet,* enterré dans l'église de Charras, à 75 ans environ, le 23 avril 1699 ; 2° :

VII. Armand de La Laurencie, seigneur de Charras, Chadurie, Les Thibaudières, Rhodas, épousa, après contrat du 10 mai 1668, Marie Cladier, fille de Guillaume, seigneur de Chadurie, et de Catherine Dussieux, dont : 1° *Bertrand,* qui suit ; 2° *Jean,* baptisé à Grassac le 29 décembre 1671 ; 3° *Louise,* 1673 ; 4° *François,* seigneur de Chadurie, marié le 17 février 1707 à *Anne-Catherine de Forges,* fille de Pierre, sieur du Châtelard, conseiller du roi, et d'Anne Girard, dont : *a) Marie*, baptisée à Saint-André d'Angoulême le 31 mai 1708 ; *b) Bertrand*, 12 janvier 1710, marié à *Marie-Madeleine Challier,* fille de Jean-Jacques, écuyer, seigneur de Vouillac, et de Bénigne-Henriette Laîné ; *c) Armand,* 7 mai 1719.

VIII. Bertrand de La Laurencie, marquis de Charras, Neuvicq, Sonneville, etc., chevalier de Saint-Louis, lieutenant des maréchaux de France et leur subdélégué dans les bailliages de Saint-Jean-d'Angély et de Cognac, né le 22 septembre 1669, mort le 24 septembre 1756, épousa : *I*°, après contrat du 12 février 1700, Anne Arnauld, fille de Jean, seigneur de Bouex, et de

Jeanne Dexmier, dont : 1° *Noël-Bertrand,* qui suit; 2° *François,* capitaine au régiment Saint-Aignan-cavalerie; 3° *Marie-Anne,* mariée à *Charles-Henri de La Laurencie,* écuyer, seigneur de Villeneuve; *II°* MARIE DU CHAZEAU, veuve de Jean Paulte, seigneur des Riffauds, maître particulier des eaux et forêts d'Angoumois, inhumée à 90 ans dans l'église de Charras, le 17 mars 1772.

IX. NOEL-BERTRAND DE LA LAURENCIE, lieutenant des maréchaux de France, mort à 66 ans, le 8 mai 1773, épousa MARIE PAULTE, fille de Jean et de Marie du Chazeau, dont : 1° *François,* baptisé le 11 juin 1741, c'est probablement lui qui fut inspecteur des maréchaux de France et épousa à Asnières, près Paris, *Anne-Jeanne Boëtliers de La Chauvinière,* décapitée comme noble à Paris, le 11 pluviôse an II (30 janvier 1794); 2° *Bertrand,* baptisé à Saint-André le 13 juillet 1742; 3° *Charles-César,* baptisé le 22 septembre 1745; 4° *Anne,* 26 janvier 1747, mariée à Charras, le 9 février 1768, à *Jean-Marie-Joseph Dupuy-Montbrun,* chevalier, seigneur de Moissel, officier d'infanterie, fils de feu Alexandre et de feue Catherine-Gabrielle-Nicolas de Montréal, de Besançon, dont *Jean-Charles,* baptisé à Charras le 17 juin 1770; 5° *Noël-François,* 26 avril 1749; 6° *Marie,* 1750, mariée à *Nicolas-Noël Arnauld,* seigneur de Vouzan; 7° *Bertrand,* 1751; 8° *Marie,* décapitée comme noble à Paris, le 29 germinal an II (12 avril 1794); 9° *Marie-Anne,* baptisée à Saint-André le 10 avril 1753.

FRANÇOIS-RENÉ DE LA LAURENCIE, Charras, mort en 1785, doyen du chapitre d'Angoulême de 1774 à sa mort, fut vicaire capitulaire en 1784.

(Sources : D'Hosier, *Armorial général,* t. IV, p. 697;

Nadaud, *Nobiliaire,* etc. t. III, p. 27 ; registres paroissiaux de Charras, Grassac et Saint-André d'Angoulême ; A. D.)

I. JEAN DE LAMBERTIE, écuyer, seigneur de Pruns, fils puîné de François, seigneur de Menet, et de Jeanne de La Faye, épousa CATHERINE DE MONTFEBŒUF, dame de Marval, dont : 1° *Jean,* qui suit ; 2° *Léonard;* 3° *Jean* ; 4° *Gabriel ;* 5° *Léonard* et plusieurs filles.

II. JEAN DE LAMBERTIE, seigneur de Pruns, L'Espinassie, Marval, épousa JEANNE COUSTIN, dont : 1° *Léonard,* qui suit ; 2° *Anne,* mariée à *François Saulnier ;* 3° *Renée,* mariée à *Jean d'Abzac.*

III. LÉONARD DE LAMBERTIE, écuyer, seigneur de Marval, L'Espinassie, etc., épousa en 1648 MARIE DE FONTLEBON, dame de La Chapelle-Saint-Robert et de Souffrignac, fille de Charles et de Marie Moreau, dont : 1° *Jean,* marié à *Rose Boisson,* fille d'Antoine, seigneur de Roullet, et de Catherine de La Rochefoucauld ; 2° *Jacques,* qui suit ; 3° *Jean ;* 4° *Anne,* mariée à *Pierre de Rocquart,* chevalier, seigneur de Saint-Laurent-de-Céris.

IV. JACQUES DE LAMBERTIE, chevalier, seigneur de La Chapelle-Saint-Robert et Souffrignac, major au régiment de Tulle, épousa MARIE-FRANÇOISE DE LA ROCHEFOUCAULD, fille de Jean-Charles-Casimir, seigneur de Fontpatour, et de Françoise Mazières, dont : 1° *Pierre;* 2° *Jean,* qui suit ; 3° *Emmanuel,* marié à *Marie de Châteauneuf.*

V. JEAN DE LAMBERTIE, chevalier, seigneur de Souffrignac, épousa : 1° FRANÇOISE DE LESTRADE, fille de Jacques, baron d'Arcelet, et d'Élizabeth de Roussy ;

II° Élizabeth-Aimée Alamargot, fille de Guillaume, seigneur de Fontbouillant, et de Madeleine Tissandier, dont : 1° *Claire-Madeleine ;* 2° *Pierre-Michel ;* 3° *Gilbert-Emmanuel.*

Joseph de Lambertie, écuyer, seigneur des Buis en Feuillade, capitaine des fusiliers au régiment de Tessé, tué au siège de Chirac, fils de François, seigneur de Menet, et de Catherine du Vignaud, épousa, après contrat passé à Pérignac, le 1er janvier 1657, Marie-Catherine du Lau, fille de François et de Claire de Hautmont, dont : 1° *Marie,* baptisée à Marthon le 27 janvier 1658; 2° *Jean.* Catherine du Lau se remaria en 1662 à Jacques Gourdin, écuyer, seigneur de Puygibaud.

LÉONARD DE LAMBERTIE, sieur de Boisraud, de Rouzède, épousa à Chazelles, le 30 avril 1712, Jeanne Tourette, dont : 1° *Catherine,* mariée en 1755 à *Pierre Chaigneau,* notaire à Pranzac; 2° *Léonard,* marié en 1743 à *Marie Gauvry,* de Pranzac.

Jean de Lambertie, sieur de Boisraud, de Chazelles, mort en 1772, épousa Marie Adhumeau, morte en 1776, dont : 1° *Marie,* 1762 ; 2° *Marguerite ;* 3° *Jean ;* 4° *Marc ;* 5° *Pierre.*

BERTRAND LANDIEU, prêtre, notaire seigneurial de Marthon, un peu avant 1460.

JEAN DE LAPEYRE, sieur de Bélair, d'Abjat, épousa, le 12 octobre 1705, Marie Bonin, dont *Thibaud,* marié : 1° après contrat du 15 octobre 1742, à *Marie Tamaignon,* fille de maître François, docteur en médecine, et de Louise Duvoisin, de Nontron; 2° à *Renée Houlier.*

Jean-Baptiste de Lapeyre, sieur de Bélair, commissaire du pouvoir exécutif, du bourg de Saint-Germain, épousa Cibille Pastouraud, dont : 1° *Pierre-Thibaud*, 1778; 2° *Anne*, 1780; 3° *Pierre-Benoît*, 1781; 4° *Marie-Cibille*, 1783.

Jacques de Lapeyre, sieur des Forêts, des Châlards, épousa à Grassac, le 7 janvier 1658, Catherine de Saint-Laurent, dont : 1° *Marie*, 1661 ; 2° *Jean*, sieur du Fouilloux ; 3° N..., au service du roi en 1689.

Pierre de Lapeyre, sieur de La Féraudie, de Grassac, épousa à Feuillade, le 18 juillet 1731, Marie Odon, dont : 1° *Philippe ;* 2° *Marie ;* 3° *Pierre*. — *Anne Lapeyre* épousa à Grassac, en 1726, *Pierre Allayraud*, sieur de Sinsac.

I. PIERRE DE LA QUINTINIE, procureur au présidial d'Angoumois, inhumé à 80 ans dans l'église de Chazelles, le 2 novembre 1706, épousa Jeanne Joubert, dont : 1° *Pierre*, qui suit ; 2° *Jeanne*, 1656 ; 3° *Marguerite*, mariée en 1688 à *Jean Ledoux*.

II. Pierre de La Quintinie, sieur du Luquet, avocat au parlement, juge sénéchal de Marthon, premier postulant réservé au présidial d'Angoumois, épousa Marie Roux, fille d'Antoine, maître chirurgien à Marthon, dont : 1° *François*, marié à *Marie Saoul* remariée en 1706 à *Nicolas Pradeau ;* 2° *Léonard*, qui suit ; 3° *Marguerite*, mariée à *Félix Robin*, procureur au présidial d'Angoumois ; 4° *Jeanne*, mariée en 1719 à *Louis-Philippe Mesnadeau*, de Pranzac.

III. Léonard de La Quintinie, praticien, sieur du Luquet, inhumé dans l'église de Chazelles le 15 août 1760, à l'âge de 63 ans, épousa : *1°* à Chazelles, en 1720, Marie-Thérèze Leblanc, morte en 1726, dont

Catherine, 1720 ; *II°* MARGUERITE CHARRETIER, morte en 1779, dont : 1° *Marie,* 1729 ; 2° *Anne ;* 3° *Louis ;* 4° *Jeanne,* 1733, mariée à *Jean Gauvry ;* 5° *Léonard ;* 6° *Pierre ;* 7° *Marguerite,* mariée à *Jacques Desvergnes,* de Bouex, serrurier, dont *Simon,* serrurier, (1) marié à *Jeanne Devige,* fille de Pierre et de Jeanne Desnoyer ; 8° *Marie ;* 9° *Antoine ;* 10° *Anne.*

LA ROCHEFOUCAULD. D'après plusieurs auteurs, cette illustre famille descendrait des de Lusignan, dont elle porte les armes avec une brisure; d'après d'autres, elle descendrait des ducs de Guienne. Nous donnons ici, d'après le P. Anselme, un résumé de sa filiation, jusqu'aux derniers possesseurs de Marthon, en ajoutant quelques détails locaux inédits.

I. FOULCAUD I, seigneur de La Roche, du temps de Robert, roi de France, épousa JARSANDE, dont : 1° *Guy,* qui suit; 2° *Aymard;* 3° *Hugues,* vicomte de Châtellerault; 4° *Foucauld.*

II. GUY I, seigneur de La Rochefoucauld, fonda en 1060 le prieuré de Saint-Florent de La Rochefoucauld, eut : 1° *Guy,* qui suit; 2° *Arnaud.*

III. GUY II DE LA ROCHEFOUCAULD, épousa ÈVE, dont : 1° *Guy,* qui suit; 2° *Aymery ;* 3° *Hugues.*

IV. GUY III, seigneur de La Rochefoucauld, mort en 1120, eut : 1° *Aymar,* qui suit; 2° *N...,* mariée à *Boson de Jarnac.*

V. AYMAR, seigneur de La Rochefoucauld et de Verteuil, mort en 1140, laissant :

(1) Il est l'auteur de la serrure de l'église de Chazelles, remarquable par sa grosseur.

VI. Guy iv, seigneur de La Rochefoucauld, Verteuil, Marthon, Blanzac, etc., épousa probablement une héritière de Marthon, peut-être une fille de Robert de Marthon, dont : 1° *Foucauld,* qui suit; 2° *Aymery.*

VII. Foulcauld ii, seigneur de La Rochefoucauld, Marthon, etc., servit Philippe-Auguste contre les Anglais et fut fait prisonnier à Gisors en 1198, eut : 1° *Guy,* fondateur du couvent des Cordeliers à Angoulême; 2° *Aymery,* qui suit; 3° *Geoffroy,* seigneur de Verteuil; 4° *N...,* mariée à *N. Poitevin;* 5° *Foulques de La Roche,* non mentionné par les auteurs, chapelain de l'église Saint-Martin de Chazelles, qui passe avec son frère Aymery une transaction au sujet de cette église en 1210. (A. D. E., 69.)

VIII. Aymery i épousa Létice, fille de Hugues L'Archevêque, seigneur de Parthenay, dont : 1° *Guy,* qui suit; 2° *Aymery;* 3° *Almodie;* 4° *Mahaud,* mariée à *Robert,* seigneur de Montbron; 5° *Alix,* mariée à *Arnaud,* seigneur de Montausier.

IX. Guy vi, seigneur de La Rochefoucauld, etc., rendit son hommage à l'évêque d'Angoulême le jour des ides de février 1273 (13 février 1274), pour sa baronnie de Marthon, excepté la justice du lieu et les terres situées à gauche du Bandiat; rendit cette même année, conjointement avec son frère Aymery, seigneur de Claix et de Bayers, à l'évêque d'Angoulême, un nouvel hommage de Marthon où il porte les dimes inféodées de Varaignes, d'Eymoutiers, de La Chapelle-Saint-Robert, de Vouzan, de Chazelles, etc.; le dimanche 5 septembre 1288, il reconnaît devoir à Arnaud de Rougnac, seigneur du Repaire, 76# pour achat de blé et d'un cheval gris pommelé et cède en paiement de ces objets diverses rentes en la terre de Marthon;

il teste en 1295 et élit sa sépulture en l'abbaye de Grosbost auprès de ses père et mère et meurt cette même année, épousa : *I*° AGNÈS DE ROCHECHOUART, fille d'Aymery VIII et de Marguerite de Limoges, dont : 1° *Guy;* 2° *Aymery,* qui suit; 3° *Geoffroy,* chanoine d'Angoulême; 4° *Aymar,* doyen de l'église cathédrale de Bordeaux; 5° *Guillaume,* seigneur de Saint-Claud et de Saint-Laurent-de-Céris; 6° *Foulques,* cordelier, archidiacre et enfin évêque d'Angoulême, mort en 1313; 7° *Mahaud,* mariée à *Josselin de Châteauneuf;* 8° *Marguerite,* prieure de Tusson; *II*° N... DE TORS DE FRONSAC, dont : 1° *Fergant;* 2° *Agnès,* mariée à *Foulques de Montausier.*

X. AYMERY II, seigneur de La Rochefoucauld, Marthon, etc., reçoit le 1er mars 1295, une déclaration par laquelle Arnauld Grangier, de Javerlhac, reconnaît devoir aux seigneurs de Marthon un hommage plain au devoir de 16^{s}, à mutation de seigneur et de vassal et dans les quatre cas suivant la coutume d'Angoumois, à cause d'une rente de 10 boisseaux de froment à lui due par Michel Richebœuf, en la paroisse de Vouzan, et d'une autre rente de 7 boisseaux de froment à lui due par Aymery de Roverde en Teyjat; teste en 1297 et élit sa sépulture à Grosbost; épousa en 1280 DAUPHINE DE LA TOUR, veuve de Raynaud d'Aubusson, fille de Bernard, seigneur de La Tour-d'Auvergne, et d'Yolande, dont : 1° *Guy,* qui suit; 2° *Geoffroy,* qui fit la branche de Verteuil; 3° *Aymery;* 4° *Marguerite;* 5° *Agnès,* dame de Bayers, Charras et Claix, qu'elle porta à Hugues, seigneur de Confolens et Chabanais.

XI. GUY VII DE LA ROCHEFOUCAULD confirme, le lundi 12 avril 1316, une donation qu'il avait antérieurement faite à Pierre Tizon, de Dirac, son vassal, fils de

Hugues, d'une rente de 16# à prendre sur les maines de Sougosa (Les Barbiers) et La Peletonia en Saint-Germain et Chazelles, autrefois possédée par Ytier de Villebois. Les barons de Montbron, Montmoreau, La Rochefoucauld et La Rochechandry étant tenus de porter un pied du fauteuil du nouvel évêque d'Angoulême, quand il faisait sa première entrée dans la ville épiscopale, à cause de sa baronnie de La Paine, l'évêque Jean III, par une lettre datée de la Purification de la sainte Vierge 1316 (2 février 1317), convoqua les quatre barons pour remplir cette charge. Le seigneur de La Rochefoucauld répondit, le 7 février suivant, qu'il était obligé d'aller au chevet de sa sœur Agnès, gravement malade à Confolens, et priait l'évêque d'agréer à sa place Fergant, son frère. L'évêque ne protesta pas. En 1328, à la venue d'Ayguelin, Guy de La Rochefoucauld s'excusa encore, sous prétexte d'un pèlerinage qu'il avait vœu de faire ce même jour. Cette fois, l'évêque le somma de venir en personne rendre son hommage, et, après plusieurs jours de vaine attente, par une lettre datée de la Toussaint 1328, lança l'excommunication contre lui et l'interdit sur ses biens. Le seigneur se soumit, offrit de payer 1,000 # d'amende si l'on pouvait prouver qu'il avait perçu les fruits de ses terres après la saisie qui en avait été faite, et l'excommunication fut levée. Il fut tué à la bataille de Poitiers en 1356; il avait épousé en 1309 **Agnès de Culant**, fille de Renoul, seigneur de Culant en Berry et de Châteauneuf-sur-Cher, et de Catherine de Carençie, dont : 1° *Aymery*, qui suit; 2° *Geoffroy*, archidiacre d'Orléans; 3° *Foulques*; 4° *Aymar*; 5° *Guillaume*, évêque de Luçon en 1380, mort évêque de Maillezais; 6° *Guyot*, abbé de Saint-Crespin-le-Grand; 7° *Jean*; 8° *Marguerite*, mariée à *Guillaume Le Paulmier*, seigneur de Nevoy, près de Gien; 9° *Agnès*.

XII. Aymery III de La Rochefoucauld reconnaît, le 5 septembre 1349, que Bernard Raymond et Jean de Maizières, écuyers, lui ont confié le château de La Rochebeaucourt pour le garder au nom du roi de France; il soutint contre les Anglais le roi de France qui lui donna 2,000 #, épousa : *I°* Marguerite de Barbezieux, morte sans enfant; *II°* Rogette de Grailly, fille de Pierre, vicomte de Bessauge et de Castillon, et de Rosamberge de Périgord, dont :

Guy VII de La Rochefoucauld, chevalier, chambellan et conseiller du roi, gouverneur d'Angoumois, acheta 5,400 # Montignac-Charente, épousa : *I°* en 1385, Jeanne de Luxembourg, morte sans enfant; *II°* Marguerite de Craon, fille de Guillaume, vicomte de Châteaudun et de Jeanne de Montbazon, dont : 1° *Foucauld,* qui suit; 2° *Hector;* 3° *Aymard;* 4° *Agnès;* 5° *Jeanne;* 6° *Létice;* 7° *Catherine,* mariée à *François de Chaunay;* 8° *Marguerite,* mariée à *Foulques de La Rochefoucauld,* seigneur de La Boissière.

XIV. Foucauld III ou Foulques de La Rochefoucauld épousa en 1427 Jeanne de Rochechouart, fille de Geoffroy et de Marguerite Chenin, dont : 1° *Jean,* qui suit; 2° *Aymar,* qui fut quelque temps seigneur de Marthon et mourut sans enfant; 3° *Guy.*

XV. Jean de La Rochefoucauld, conseiller et chambellan du roi, sénéchal d'Angoumois et de Périgord, arrenta ses biens de Charras; rendit le 26 octobre 1445, au comte Jean d'Angoulême, un hommage très succinct de Marthon; testa le 2 décembre 1471 et demanda à être inhumé dans l'église des Cordeliers de Verteuil qu'il avait fondée, et mourut peu après; avait épousé Marguerite de La Rochefoucauld, fille de Jean, seigneur de Barbezieux, et de Jeanne Sanglier, dont

François, qui suit. Marguerite de La Rochefoucauld se remaria à Hardouin IX, baron de Maillé, fils d'Hardouin et de Perennelle d'Amboise.

XVI. François i de La Rochefoucauld, parrain du roi François Ier qui érigea en comté sa baronnie de La Rochefoucauld, épousa : *I°* Louise de Crussol, fille de Louis, sénéchal du Poitou, et de Jeanne Lévis, dont : 1° *François,* qui suit; 2° *Antoine,* auteur d'une seconde branche de Barbezieux; 3° *Hubert,* seigneur de Marthon, Bonneuil et Genac, dont il a été longuement parlé dans la première partie de cet ouvrage; 4° *Louis,* baron de Cellefrouin, non marié; 5° *Jacquette,* mariée à *François de Rochechouart;* 6° *Anne,* mariée à *François de Pompadour; II°* Barbe du Bois, dont : 1° *Louis,* marié à *Jacquette de Mortemer,* auteur de la branche de Montendre; 2° *Jean,* évêque de Mendes; 3° *Catherine-Claude,* mariée à *Joachim de Chabannes,* baron de Curton, fils de Jean et de Françoise Blanchefort.

XVII. François ii, comte de La Rochefoucauld, mort en 1533, après avoir ordonné sa sépulture dans l'église Saint-François de Verteuil; fit bâtir le joli château de La Rochefoucauld, épousa en 1518 Anne de Polignac, dame de Randan, veuve de Charles de Bueil, comte de Sancerre, fille unique de Jean et de Jeanne de Chambes, dont : 1° *François,* qui suit; 2° *Jean,* abbé de Marmoutiers; 3° *Charles,* comte de Randan, mort en 1562 âgé de 37 ans, laissant de son mariage avec *Fulvie Pic de La Mirandole,* sœur de la femme de son frère François, *Jean-Louis de La Rochefoucauld,* chevalier de l'ordre du roi, gouverneur d'Auvergne, tué devant Issoire le 10 mars 1590; 4° *Françoise,* mariée en 1540 à *Frédéric de Foix;* 5° *Louise,* abbesse de Saintes; 6° *Françoise,* religieuse à Saint-Louis-de-Poissy,

puis abbesse de Saintes après sa sœur; 7° *Marie,* prieure de Saint-Louis-de-Poissy.

XVIII. François iii de La Rochefoucauld, comte de Roucy, chevalier de Saint-Louis, suivit le parti protestant dans lequel il entraîna une grande partie de la noblesse d'Angoumois; mort en 1572 dans le massacre de la Saint-Barthélemy, épousa : *I°*, en 1552, Silvie Pic de La Mirandole, fille aînée de Galéas et d'Hippolyte de Gonzagues, dont *François IV,* tué à Saint-Yrieix-La-Perche par les ligueurs, laissant de son mariage avec *Françoise d'Estissac, François V,* continuateur de la branche aînée; *II°*, en 1557, Charlotte de Roye, comtesse de Roucy, fille puînée de Charles et de Madeleine de Mailly, dont : 1° *Josué,* mort en 1589; 2° *Henri,* mort en 1576; 3° *Charles,* qui suit; 4° *Benjamin,* seigneur de Montignac, mort en 1596; 5° *Madeleine,* mariée en 1583 à *Juste-Louis de Tournon;* 6° *Isabelle,* mariée à son cousin *Jean-Louis de La Rochefoucauld,* seigneur de Marthon, de qui elle eut *Marie-Catherine,* gouvernante de Louis XIV, dame d'honneur d'Anne d'Autriche, en faveur de qui le roi érigea le comté de Randan en duché-pairie en 1661. *Marie-Catherine de La Rochefoucauld,* épousa *Henri de Beauffremont,* marquis de Sennecey, de qui elle eut *Marie-Claire de Beauffremont,* comtesse de Fleix, qui épousa *Jean-Baptiste-Gaston de Foix.*

XIX. Charles de La Rochefoucauld, dit de Roye, comte de Roucy, mort en 1605, épousa, après contrat du 13 juillet 1600, *Claude de Gontaut-Biron,* fille puînée de Gontaut, seigneur de Biron, et de Jeanne d'Ornesan, dont : 1° *François,* qui suit; 2° *Charlotte,* mariée à Louis de Champagne, comte de Suze.

XX. François de La Rochefoucauld, appelé

Mr DE ROYE, comte de Roucy, baron de Marthon, Blanzac, Pierre-Pont, Chef-Boutonne, Vizy-le-Comte, mort au château de Roucy en 1680, âgé de 77 ans, épousa, après contrat du 13 décembre 1627, JULIENNE-CATHERINE DE LA TOUR, fille d'Henri, duc de Bouillon, et d'Isabelle de Nassau-Orange, dont : 1° *Frédéric-Charles,* qui suit; 2° *Henri,* vidame de Laon, tué au siège de Mouzon en 1652; 3° *Élizabeth,* morte jeune.

XXI. FRÉDÉRIC-CHARLES DE ROYE DE LA ROCHEFOUCAULD, comte de Roucy, vidame de Laon, baron de Marthon, épousa, après contrat du 3 juin 1656, ÉLIZABETH DE DURFORT, sa cousine germaine, fille de Guy-Aldonce, marquis de Duras, et d'Élizabeth de La Tour de Bouillon, morte en 1715 en Angleterre, à 82 ans, protestante, dont : 1° *François de Roye de La Rochefoucauld,* marié à *Catherine d'Arpajon;* 2° *Guy,* mort en 1684; 3° *Charles,* baron de Marthon et de Blanzac, lieutenant des armées du roi, mort à Paris le 4 septembre 1732, marié à *Marie-Henriette d'Aloigny de Rochefort,* veuve de Louis-Fauste de Brichanteau, marquis de Nangis, fille d'Henri, marquis de Rochefort, et de Madeleine de Laval-Boisdauphine, de laquelle il eut entre autres enfants *Louis-François-Armand,* baron de Marthon; 4° *Frédéric-Guillaume,* seigneur de Champagne-Mouton; 5° *Sophie-Charles,* morte jeune; 6° *Louis,* marquis de Roye, marié à *Marthe du Case;* 7° *Barthélemy,* chevalier de Roye, seigneur de Chef-Boutonne, mort en 1724, marié à *Pauline de Pronde;* 8° *Charlotte,* émigrée en Angleterre, gouvernante des enfants du roi Georges II; 9° *Henriette,* mariée en Angleterre à *Guillaume Howart;* 10° *Isabelle,* abbesse de Saint-Pierre de Reims; 11° *Marie,* abbesse du Paraclet; 12° *Éléonore-Christine,* morte en 1708, mariée à *Jérome Phelipeaux,* comte de Pont-Chartrain.

François de Roye et ses frères Louis et Barthélemy vendirent, le 4 février 1712, les terres de Marthon et Blanzac 33,500# à Étienne Chérade, comte de Montbron. (A. D. E., 60 et 338.)

GELIBERT DE LARTIMACHE, notaire seigneurial de Marthon en 1460, successeur de son oncle Jean de Lartimache, prêtre et notaire.

I. MICHEL LARUE, marchand à Charras, épousa MARGUERITE DECESCAUD, dont : 1° *Michel,* 1706; 2° *Jean,* qui suit; 3° *Pierre;* 4° *Marguerite;* 5° *Élizabeth;* 6° *Antoinette;* 7° *Michel,* marié en 1759 à *Catherine Lermat,* fille de François et de Jeanne Joly; 8° *Marie-Madeleine,* mariée en 1754 à *Armand Lavoix,* fils de feu François et de Catherine Pautier.

II. JEAN LARUE, maître chirurgien, syndic fabricien de Charras, né en 1707, mort en 1775, épousa : *I°* JEANNE POINTET, dont : 1° *Pierre;* 2° *Marthe,* 1743; *II°* MARIE-ANNE CHAUVIN, morte en 1779, dont : 1° *Marthe;* 2° *Pierre,* 1747; 3° *Pierre;* 4° *Bertrand;* 5° *Jean,* 1753, prêtre; 6° *Madeleine;* 7° *Marguerite;* 8° *Marguerite;* 9° *Jeanne;* 10° *Marie;* 11° *Jeanne;* 12° *Jacques.*

DU LAU, seigneurs de La Côte, Le Breuil, La Charbonnière, Bouex, Méré, Allemans, L'Age-Baston, Celettes, etc.

Cette famille étant autrefois fort répandue, nous ne pouvons donner ici que les branches se rattachant à notre contrée.

ARNAUD-SEGUIN DU LAU rend en 1274, au roi d'Angleterre, un hommage par lequel il se reconnaît obligé de servir en personne dans les armées du roi, avec

un chevalier, et s'il ne peut servir il doit fournir deux chevaliers; et déclare que quand le roi passe sur ses terres il lui doit un repas au château de Badessan, avec une vache farcie.

I. AMANIEU DU LAU, venu en Périgord avec Alain d'Albret, épousa en 1440 HENRIETTE SAULNIER, dont : 1° *Arnaud,* qui suit; 2° *Jean,* prêtre.

II. ARNAUD DU LAU, écuyer, épousa JEANNE ROYÈRE, dont entre autres enfants *Arnaud,* qui suit.

III. ARNAUD DU LAU, épousa MARIE DE LIVENNE, fille de Pierre, seigneur de Vouzan, et de Jeanne Tizon, dont entre autres enfants *François,* qui suit.

IV. FRANÇOIS DU LAU, écuyer, épousa, après contrat du 9 janvier 1510, JEANNE PRÉVOST DE SANSAC DE TOUCHIMBERT, fille de Rolland et de feue Guillemine de La Haye, dont entre autres enfants *François,* qui suit; et *Bernard* qui suivra.

V. FRANÇOIS DU LAU, écuyer, seigneur de La Côte, La Roche, etc., épousa, après contrat du 9 janvier 1542, MARGUERITE DE LA FILLOLIE, fille de Jean et de Gabrielle d'Aubusson, dont entre autres enfants *Gaston,* auteur de la branche actuelle des marquis d'Allemans, et *Jean,* qui suit.

VI. JEAN DU LAU, écuyer, seigneur du Breuil en Marthon, épousa, après contrat du 5 octobre 1579, passé au château de Marthon, en présence de Jeanne de Chaze, dame de Marthon, FRANÇOISE DE LA ROCHEFOUCAULD, fille naturelle de François III (A. D. Insinuations, année 1580, folio 23, verso), dont : 1° *Jean,* qui suit; 2° *François,* qui suivra.

VII. Jean du Lau, écuyer, seigneur de Landrodie, épousa le 7 décembre 1625 Jeanne Rousseau, fille de Gilles, seigneur de La Mercerie, et de Barbe de Massacré, dont : 1° *Élie,* né le 15 novembre 1533, marié à *Anne Texier,* d'Hautefaye; 2° *François,* seigneur de Landrodie, marié à *Isabeau de Bertrand;* 3° *François,* qui suit.

VIII. François du Lau, chevalier d'Ambérat, épousa, après contrat du 31 octobre 1683, Marie de Juglard, fille de feu Henri, seigneur de Lage, et de Madeleine de Chazelles, dont *François,* qui suit.

IX. François du Lau, chevalier de La Grange, se distingua à la bataille de Malplaquet en 1707, épousa en 1722 sa parente Madeleine de Chazelles, fille de Jean, seigneur de La Bouège, et de Jeanne Dosmenge, dont : 1° *Léonard,* marié après contrat du 15 octobre 1750 à *Madeleine de L'Astre,* veuve de Joseph Cadiot, écuyer, seigneur de Pontenier, fille de feu Charles et de Marie de Cursay; 2° *Marguerite,* mariée après contrat du 21 janvier 1754 à *Joseph de Viaud,* écuyer, seigneur de La Charbonnière en Chazelles.

VII *bis.* François du Lau, écuyer, seigneur du Breuil et des Champs, gentilhomme ordinaire du duc de La Rochefoucauld, gouverneur de Marthon, fils de Jean et de Françoise de La Rochefoucauld, épousa : *I°,* après contrat du 28 avril 1634, Claire de Hautmont, fille de Moïse, seigneur du Breuil, et de Judith de La Porte, dont *Marie-Catherine,* mariée d'abord à *Joseph de Lambertie,* puis à *Jacques Gourdin; II°,* après contrat du 18 octobre 1638, Jeanne Thomas, morte à 34 ans le 29 mai 1653, fille de Michel, seigneur de Peyriaud et de Jeanne Chapiteau, dont : 1° *Jeanne,* baptisée à Marthon le 1er janvier 1640, mariée en 1665

à *François du Reclus ;* 2° *Marie,* baptisée le 15 février 1643; 3° *Jean* (1), baptisé le 15 février 1643, seigneur des Buis en Feuillade, marié à Mainzac le 24 septembre 1674 à *Isabeau Chauvet,* veuve de Salomon Chapiteau, de qui elle eut *Jean,* seigneur des Buis, mort sans enfant; 4° *Laurent,* baptisé le 21 mai 1645; 5° *Michelle,* baptisée le 6 février 1648; 6° *Jean,* mort en 1725, non marié.

V *bis.* BERNARD DU LAU, écuyer, seigneur de Celettes et Vouthon, fils de François et de Jeanne Prévost de Sansac, épousa, après contrat du 18 mai 1557, ANNE DE BRISEUR, fille de Jacques et de feue Bénigne de Lauransane, de La Champagne, dont : 1° *Josias,* qui suit; 2° *Isaac ;* 3° *Marthe,* mariée à *François Saulnier,* sieur de Montplaisir; 4° *Marie.*

VI. JOSIAS DU LAU, écuyer, seigneur de Celettes et La Vouture, suivit avec ardeur le parti d'Henri de Navarre qui parvenu au trône lui donna le prieuré de Celettes, membre de l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe, dont son père s'était rendu acquéreur en 1569, mais qui lui avait été retiré après remboursement des frais d'acquisition; il épousa, après contrat du 7 août 1588, ESTHER DE GOUMARD, fille de Guy, seigneur d'Agennay, et de Jeanne de Mortagne, dont : 1° *Henri,* auteur de la branche de Celettes ; 2° *Isaac,*qui suit.

VII. ISAAC DU LAU, écuyer, seigneur de La Vouture, mort en 1621, épousa, après contrat du 21 décembre 1614, ESTHER DE LIVENNE, fille de Gabriel, seigneur de Bouex, et de Suzanne de Sainte-Maure, dont *François,*

(1) Jean du Lau, seigneur des Buis, déclare en 1689 qu'il ne possède que trois métairies roturières, chargées de tailles et de rentes, pouvant valoir 350#, et qu'il est chargé de tutelle.

écuyer, seigneur de Bouex, né posthume en 1622, marié à *Marie de La Cropte.*

(Sources : registres de Marthon, Bouex et Chazelles A. D.; généalogie manuscrite de la famille du Lau, écrite vers 1750, conservée au château de L'Age-Baston.)

FRANÇOIS LAVIALLE, de la ville d'Angoulême, mort à La Combe en Chazelles le 7 juin 1758, fils de Jean, bourgeois de Brive, et de Marguerite Bousquet, épousa, après contrat du 16 janvier 1734, MARIE GALLIOT, fille de feu Mathieu, conseiller du roi, et de Jeanne Cazeau, morte à 55 ans le 1er novembre 1762, dont : 1° *Jean-Baptiste*, trésorier du chapitre d'Angoulême, curé primitif de Chazelles; 2° *Alexis*, marié à *Louise-Constantin de Villars;* 3° *Jean-Baptiste,* commis à la recette des tailles d'Angoulême, marié à *Rosalie Faure.*

1471. PIERRE DE LAVILLE, prêtre, garde du scel de Marthon.

I. ANTOINE LAVOIX, notaire à Confolens, épousa MARIE DE MORAT, dont : 1° *Léonard,* qui suit; 2° *Mathurin*, demeurant aux Barbiers en Saint-Germain, qui servit dans le régiment de Monsieur.

II. LÉONARD LAVOIX, mort aux Buis en Feuillade à 75 ans, le 24 mai 1733, épousa N... DE LACROZE, dont :

III. FRANÇOIS LAVOIX épousa CATHERINE PAUTIER, dont : 1° *Pierre,* qui suit; 2° *Armand,* qui suivra; 3° *Anne*, mariée à *Martial Champety;* 4° *Antoine,* secrétaire de Mr Bertin, ministre d'État sous Louis XVI.

IV. Pierre Lavoix, bourgeois, syndic fabricien de Charras, épousa à Grassac, le 11 février 1747, Anne Delage, dont : 1° *Anne*, mariée à Charras, le 17 février 1776, à *Léonard Giboin*, marchand, fils de feu Mathieu et de Marguerite Péricard ; 2° *François*, marié à Charras, le 25 janvier 1777, à *Marie Baruteau*, fille de Jean, marchand, et de Marguerite Texier ; 3° *Louis*, sergent royal de Charras, marié à *Léonarde Martin*, fille de Pierre, marchand, et d'Anne Lagarde.

IV *bis*. Armand Lavoix, bourgeois des Buis, épousa à Charras, le 10 octobre 1754, Marie-Madeleine Larue, fille de Michel, marchand, et de feue Marguerite Decescaud, dont : 1° *Antoine*, baptisé le 19 janvier 1764 ; 2° *Michel*, qui suit ; 3° *Pierre*, maître chirurgien, marié au Pellerin (Loire-Inférieure) à *Marie Gillet* ; 3° *Anne*, mariée à *Étienne Gignac*, maître chirurgien de marine ; 4° *Anne*, mariée à *Pierre Dereix du Temple* ; 5° *Michel*, destiné à l'état ecclésiastique, mais qui prit le parti des armes à la Révolution.

V. Michel Lavoix, baptisé à Feuillade le 5 février 1765, épousa Marie-Jeanne Petit, fille de feu André, maître chirurgien à Angoulême, et d'Anne Texier, dont : 1° *Armand*, 1788, entré dans les contributions indirectes, marié à *Marie-Émilie Savigny*, fille de Pierre Henri, notaire, et de Suzanne Serre, dont *Michel-Henri* ; 2° *Marie-Madeleine*, 1790 ; 3° *Anne*, mariée à *Pierre-Étienne Raynaud* ; 4° *Marie-Louise*, mariée à *Antoine Delage* ; 5° *Anne*.

Jean Lavoix, de la paroisse de Grassac, épousa à Marthon, le 19 février 1743, Marie Varache.

(Sources : Registres de Charras, Grassac et Feuillade ; papiers de famille, d'après une communication de

M. Michel-Henri Lavoix, conservateur à la Bibliothèque nationale, à Paris.)

I. ÉTIENNE LEBLANC, notaire, demeurant à Chazelles, épousa JEANNE DUTHEIL, dont : 1° *Jean,* 1655 ; 2° *Anne ;* 3° *Pierre,* maître chirurgien à Chazelles ; 4° *Jean-Baptiste,* qui suivra.

II. JEAN-GUY LEBLANC, maître chirurgien, peut-être né en 1655, épousa MARIE GIGNAC, dont : 1° *Jeanne,* 1691 ; 2° *Madeleine ;* 3° *Marie ;* 4° *Laurent,* qui suit ; 5° *Jacques,* qui suivra.

III. LAURENT LEBLANC, lieutenant de monsieur le premier chirurgien du roi en la province d'Angoumois, sieur de La Morandie, demeurant à Angoulême, épousa ANTOINETTE FROMENTIN, morte à La Morandie à 85 ans, le 22 février 1784, dont *Jeanne,* mariée en 1747 à *Pierre Chancel,* fils de feu Pierre et de Catherine Pradeau.

III *bis.* JACQUES LEBLANC, sieur de Puyfouchier, notaire, demeurant à Marthon, mort à 77 ans environ en 1772, épousa : *I°* CATHERINE ROUX, dont : 1° *Laurent,* 1731 ; 2° *Thérèze ;* 3° *Anne ;* 4° *Marie ;* 5° *Jeanne ;* 6° et 7° deux *François ;* 8° *Jacques-François ;* 9° *Antoine ;* 10° *Jean ;* 11° *Marguerite,* mariée en 1773 à *Pierre Bouthinon,* sieur des Brousses, de Varaignes, fils de Pierre et de Catherine Léonard ; *II°* à Marthon, en 1753, MARIE VIAUD DE LA CHAVAUDIÈRE, de Marigné (Deux-Sèvres), inhumée dans l'église de Marthon le 28 février 1763, dont *Marie ; III°* THÉRÈZE BOUTHINON.

II *bis.* JEAN-BAPTISTE LEBLANC, procureur fiscal de Vouzan, notaire de Marthon et de Pranzac, demeurant à Chazelles, fit son testament, reçu Chaigneau, notaire

à Pranzac, le 10 décembre 1629, par lequel il lègue à l'église de Chazelles, à perpétuité, 4 #, afin d'avoir pour lui et ses héritiers droit de banc et de sépulture; veut être enterré devant l'autel Saint-Blaise; lègue au curé de Chazelles une maison joignant la maison presbytérale, pour en jouir, lui et ses successeurs, à perpétuité, à partir de la Saint-Michel prochaine, à charge d'un service de huit messes à célébrer chaque année, après la fête de saint Jean-Baptiste, pour le repos de son âme et de celles de ses plus proches parents, après lequel il sera distribué aux pauvres de la paroisse de Chazelles, et non d'autres, deux boisseaux de méture convertis en pain. Il mourut à l'âge d'environ 66 ans, le 27 janvier 1730. Il avait épousé : *I°* MARIE BARREAU, dont : 1° *Pierre,* 1685; 2° *Léonard;* 3° *Marie-Thérèze,* mariée à *Léonard de La Quintinie,* sieur du Luquet ; 4° *Abraham-Louis ; II°* MARIE ROUX.

GUY LEBLANC, notaire, praticien et greffier de Bouex, demeurant au Maine-Gaubrun en Vouzan, fils de Jean, marchand, et d'Anne Devige, épousa en 1667, en présence de Pierre et Étienne Leblanc, ses oncles, de Vouzan, qui déclarent ne pas savoir signer, CATHERINE DUTREUIL, fille de Charles, marchand à Chazelles, et de Jeanne Bertrand, dont : 1° *Pierre ;* 2° *Marie ;* 3° *Guy,* 1686.

Maître GUY LEBLANC, âgé de 66 ans, est inhumé dans l'église de Chazelles le 12 mai 1706.

GUY LEBLANC, maître chirurgien de Chazelles, mort à 33 ans en 1713, épousa JEANNE CHADAILLAC, dont *Guy,* 1705.

MATHIEU LEBLANC, de Marthon, épousa MARIE GIBOIN, dont *Jean,* 1688.

GUILLAUME LECOQ, sieur de Torsac, avocat au présidial d'Angoumois, juge sénéchal de Marthon, passe, le 20 février 1606, devant Fèvre, notaire, un accord avec son fils *Jean,* par lequel ledit Jean sera tenu d'habiter Marthon pour y exercer l'office de sénéchal, s'il parvient à s'en faire pourvoir par haut et puissant seigneur François, comte de La Rochefoucauld, et si ensuite il s'en désiste, il déposera entre les mains de son père les deniers en provenant.

I. GUILLAUME LEDOUX, procureur et substitut du procureur du roi à Châteauneuf, épousa MARIE ORGIBAUD, dont :

II. JEAN LEDOUX, procureur au présidial d'Angoumois, inhumé à 70 ans dans l'église de Chazelles, le 13 décembre 1732, épousa en 1688 MARGUERITE DE LA QUINTINIE, dont :

III. GUILLAUME LEDOUX, sieur du Luquet, épousa MARGUERITE CORLIET, dont : 1° *Marie,* baptisée le 19 avril 1717, nommée par Jean Corliet, sieur du Breuil, chanoine d'Aubeterre, et Marianne Babin ; 2° *François ;* 3° *Guy ;* 4° *François,* qui suit.

IV. FRANÇOIS LEDOUX, sieur du Luquet, garde des haras à Chazelles (1) en 1785, épousa MARIE DEVILLEMANDY, fille de Pierre-Léon, sieur d'Anthieu, et de Marguerite de Fornel de La Grelière, dont *Marie-Antoinette,* mariée, à Saint-Saturnin, à *Pierre Gignac,* maitre chirurgien de Vouzan.

(1) Le dépôt de Chazelles dépendait du Limousin. Cette paroisse était imposée de 50 # à cause de ses haras.

I. JACQUES LÉGERON, marchand, inhumé à 78 ans dans l'église de Vouzan, le 21 décembre 1693, épousa ÉLIZABETH LAURENT, dont : 1° *Pierre,* curé de Vouzan; 2° *Joachim,* qui suit.

II. JOACHIM LÉGERON, notaire et procureur d'office de Vouzan, épousa, après contrat du 9 février 1688, CATHERINE MONTSALARD, fille de François, sieur de La Foucaudie, et de Marie Gillibert, morte à 80 ans, en 1782, dont : 1° *Jacques,* 1690, chirurgien major au régiment de la Couronne; 2° *Marie,* 1692; 3° *Gabrielle;* 4° *Élizabeth ;* 5° *Catherine ;* 6° *Françoise,* mariée en 1719 à *Jean Huguet,* sieur de La Nauve; 7° *Pierre,* 1699, qui suit; 8° *Joachim.*

III. PIERRE LÉGERON, sieur de Beauregard, notaire et procureur d'office de Vouzan et La Bergerie, épousa : *I°* à Charras, en 1721, MARGUERITE LÉGIER, dont : 1° *Jean;* 2° *Pierre,* marié à *Julie Sarte; II°* MARIE SIMON, dont : 1° *François ;* 2° *Françoise ;* 3° *Renée,* mariée en 1759 à *Pierre Vigneron,* sieur de Bellévau.

I. ÉTIENNE LÉGIER, sieur du Bouchet, mort à Charras en 1752, épousa CATHERINE DEVIGE, dont : 1° *Antoinette,* 1704; 2° *Marguerite ;* 3° *Joseph ;* 4° *Françoise ;* 5° *Roger*, 1720, qui suit; 6° *Jeanne,* mariée en 1745 à *Léonard Texier,* cloutier.

II. ROGER LÉGIER, marchand, épousa ANTOINETTE TILLET, dont : 1° *Marguerite,* mariée en 1771 à *Jean-Baptiste Boursac*, bachelier en droit, fils d'Antoine, ancien consul en chef et lieutenant assesseur d'Excideuil, paroisse Saint-Thomas, et de Marie Ventou.

I *bis*. François Légier, marchand à Charras, épousa Jeanne Tabourin, dont : 1° *Marie*, 1715 ; 2° *Raymond*, 1719, qui suit ; 3° *Pierre*.

II. Raymond Légier, cloutier, épousa à Charras, en 1744, Louise Charles, dont : 1° *Anne*, 1746 ; 2° *Madeleine ;* 3° *François ;* 4° *Marie*, et cinq garçons du nom de *Pierre*. L'un d'eux épousa *Marie David*, dont *Louise*, *Marie* et *Pierre*.

I *ter*. Jean Légier, sieur de Réservat et des Places, épousa Anne Légier, dont : 1° *Anne*, 1703 ; 2° *Simon*, qui suit ; 3° *Jeanne*.

II. Simon Légier, sieur des Places et des Vergerons, épousa en 1729 Marie Godet, fille de Jean, bourgeois, et de Marie Mauget, dont : 1° *Anne ;* 2° *Françoise ;* 3° *Émery ;* 4° *Jean*, sieur de La Grange, bourgeois, marié à Charras, en 1769, à *Élizabeth Gibaud*, fille de Léonard, sieur de Boisvallon, et d'Élizabeth Lassort ; 5° *Pierre*, sieur des Vergerons, marié à Souffrignac, en 1785, à *Élizabeth Coquet*, fille de Noël, sieur du Sablon, et de *Marie Gillibert*.

Jean Légier, sieur des Places, épousa Anne Tardy, dont : 1° *Louis*, 1702 ; 2° *Françoise ;* 3° *Émery ;* 4° *Marguerite ;* 5° *Jean ;* 6° *Marie*, mariée à *Léonard Allafort*, veuf de Marie Dubreuil.

Jean Légier, sieur des Places, épousa Angélique Larue, dont : 1° *Marie ;* 2° *Pierre*, 1716.

Noel Légier, maître chirurgien à Charras, en 1659.

Jean-Noel Légier, sieur des Places, notaire, praticien et procureur de Charras, épousa en 1718 Jacquette ou Jeanne Martin, dont : 1° *Anne ;*

2° *Émery;* 3° *Marguerite;* 4° *Simon;* 5° *Marie;* 6° *Pierre.*

MICHEL LÉGIER, greffier de Charras, épousa JACQUETTE DEREIX, dont : 1° *Philippe;* 2° *Jean;* 3° *François.*

SIMON LÉGIER, maître armurier à Charras, épousa FRANÇOISE PIAT, dont : 1° *Jean,* 1702; 2° *Jean;* 3° *Pierre;* 4° *Charles;* 5° *Anne.*

CLÉMENT LÉGIER, maître arquebusier, sieur de Fontpalais, épousa MARGUERITE ROUX, dont : 1° *Antoine,* 1719; 2° *Marguerite;* 3° *Marie;* 4° *Anne;* 5° *Marie;* 6° *Léonarde;* 7° *Anne.*

JEAN LÉGIER, marchand, épousa MARIE LAMEAU, dont *Pierre,* 1719, et sept autres enfants.

PIERRE LÉGIER, marchand aux Vergerons, épousa ANNE MICHAUD, dont : 1° *Louise;* 2° *Pierre,* 1757.

JACQUES LÉGIER, marchand, épousa LÉONARDE PUYRENIER, dont *Raymond.*

ANNE LÉGIER épousa à Vouzan, en 1733, ANTOINE-PIERRE DE BLANCHARDIÈRE, avocat en parlement, de la paroisse de Chadeuil en Périgord.

ÉTIENNE LÉGIER, cloutier, épousa MARIE LÉGIER, dont six enfants, entre autres *Jean,* cloutier, marié en 1785 à *Lucie Pautier,* fille d'Antoine et de Catherine Motte.

PIERRE LÉGIER, maître armurier, épousa en 1748 MARIE GIBAUD.

CHARLES LÉGIER, sieur de Faurias, épousa HÉLÈNE CARRIER.

ÉMERY LÉGIER, sieur des Planes, maître chirurgien, mort à 40 ans en 1751, épousa MARIE ALLAFORT, dont *Léonard,* nommé par Léonard Alafort, procureur d'office du marquisat de Bourdeille, et Marguerite Légier.

FRANÇOIS LHOMME, sieur des Boucherons en Charras, épousa MADELEINE TARDY, dont : 1° *Anne ;* 2° *Louis,* 1701.

PIERRE LHOMME, sieur de Lafont, épousa CATHERINE LESAGE, dont : 1° *Madeleine ;* 2° *Jacques,* 1716.

ÉLIE LHOMME, de Rougnac, épousa en 1706 MARIE CHARLES.

JACQUES LHOMME, sieur de Lalande, juge de Charras, maître des forges de Planchemesnier, épousa MARGUERITE FONCHAIN, dont *Angélique,* 1699.

PIERRE LHOMME, sieur de Lalande, procureur fiscal de Vouzan, épousa en deuxièmes noces JEANNE DE PERVIEUX, inhumée dans l'église de Sers le 6 août 1737.

JACQUES LHOMME, sieur de Lalande, notaire aux Boucherons, acheta, le 16 avril 1755, 360#, de Louis Blanchon, d'Écuras, une étude de notaire, qu'il revendit en 1785 au sieur Naudon, lequel la transporta à Chavenat.

JEAN LHOMME, notaire; CATHERINE MATHIEU, sa veuve, en 1753.

LOUIS LHOMME, sieur du Boucheron, notaire au Picard en Garat, juge de Bouex et Vouzan, épousa FRANÇOISE DE BERTHE, dont *Marie,* mariée en 1758 à *Jean Boulesteix,* sieur des Vigeries, fils de Léonard

et de feue Marie Naud. Ladite de Berthe se remaria en 1766 à *Pierre Veau,* notaire et arpenteur des eaux et forêts à Saint-Genis-les-Meulières, fils de Jean, sieur de La Litre, et de Françoise Girard.

Jean Lhomme, sieur de Veyrat, mort à Sers en 1784.

Jacques Lhomme, procureur aux Fonchains en Sers, épousa Suzanne du Lau, morte en 1777.

I. LOUIS LHUILLIER, écuyer, seigneur de Bellefosse, figure au ban et arrière-ban de 1689; il est originaire de la province du Maine et fixé depuis quinze mois à Angoulême; il épousa Élizabeth Montaigne, dont : 1° *Louis,* écuyer, seigneur des Ballans et du Laquet (1), marié à *Antoinette Dumas;* 2° *François-Antoine,* qui suit.

II. François-Antoine Lhuillier, écuyer, seigneur de Bellefosse, inhumé à 77 ans, le 8 avril 1773, dans l'église de Saint-Germain, épousa, après contrat du 19 février 1732, reçu P. Jeheu, Jeanne Dumas, fille de François, lieutenant assesseur civil et criminel au présidial, et de Marie Florenceau, dont : 1° *François,* qui suit; 2° *Clément-Louis*, chanoine d'Angoulême, mort à L'Échelle en Chazelles (2).

(1) Louis Lhuillier avait acquis Les Ballans et Le Laquet, en Mornac, de dame Marie Salomon, veuve d'Élie La Charlonie. Le Laquet relevait de Pranzac, sous le devoir d'une paire de gants blancs, à muance de seigneur et de vassal. Les Ballans relevaient du roi.

(2) Voici l'inscription relevée par M. l'abbé Legrand, qu'on lisait il y a quelques années sur sa tombe, dans l'ancien cimetière :

Ci-gît Monsieur Lhuillier, qui fut très bon chrétien,
Servant à ses parents du plus noble soutien,
Et par sa chasteté honorant les autels
Et rappelant Caton dans l'esprit des mortels.
Il était chanoine de la cathédrale Saint-Pierre d'Angoulême;
Décédé le 26 décembre 1814, âgé de 77 ans.
Priez pour lui !

III. François Lhuillier, chevalier, seigneur de Rochepine, garde du corps dans la compagnie écossaise, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, épousa Adélaïde Lemercier, dont : 1° *Clémentine-Henriette,* baptisée le 14 janvier 1777 ; 2° *Louise-Élizabeth-Aglaé,* baptisée le 31 mai 1778, nommée par Louis Saulnier de Pierre-Levée, chanoine régulier chambrier de Cellefrouin et prieur de Sainte-Croix de Chaille, et Élizabeth de Lhuillier ; 3° *Sophie-Radegonde-Adélaïde,* 1780.

I. JEAN LIMOUSIN, sieur de La Faye, épousa Jeanne Brunelière, dont : 1° *Louis,* qui suit ; 2° *Madeleine,* 1682, mariée, après contrat du 21 juillet, reçu P. Jeheu, à *François Souc,* écuyer, seigneur de La Garrelie, fils de feu Armand, seigneur du Plancher, et d'Anne Salton, de Périgueux ; 3° *Jean,* 1674 ; 4° *Anne.*

II. Louis Limousin, sieur du Maine-Blanc en Bouex, capitaine d'une compagnie de milice bourgeoise d'Angoulême, épousa, après contrat du 2 mai 1694, reçu Bergeron, notaire, Jeanne Piet (1), fille de Pierre, bourgeois de Châteauneuf, et de feue Marguerite Guillemeteau, dont : 1° *Noël,* qui suit ; 2° *Pierre,*

(1) 2-15 mai 1725, inventaire des objets mobiliers appartenant à demoiselle Jeanne Piet, veuve de Louis Limousin, dressé par P. Jeheu. A remarqner audit inventaire : un grand miroir de glace à cadre de bois doré et à chapiteau ; — un crucifix d'ivoire et un cadre de bois doré garni au fond de velours noir ; — une tenture de tapisserie verdure, laine et soie en six pièces ; — un assortiment d'argenterie comprenant une aiguière, quatre flambeaux, une écuelle à bouillon, une mouchette et son porte-mouchette, deux salières de table, une grande cuiller pour servir soupe, douze autres cuillers et douze fourchettes, le tout d'argent et gravé aux armes dont avait coutume de se servir ledit sieur du Maine-Blanc, qui sont : *un chevron brisé, un lion et deux aiglettes.*

prieur de Saint-Séverin. Jeanne Piet se remaria à Bouex, le 29 mai 1725, à *Jean Birot,* écuyer, seigneur des Bournis, fils de Pascal et de Marie Jameu; elle se remaria plus tard à *Henri du Lau,* chevalier, seigneur de Cellettes.

III. NOEL LIMOUSIN, écuyer, sieur de Hauteville en Bouex, conseiller du roi, juge magistrat au présidial, maire d'Angoulême en 1760, baptisé à Bouex le 19 septembre 1704, épousa FRANÇOISE-SILVIE PRÉVERAUD, dont : 1° *Pierre,* qui suit; 2° *Marguerite-Silvie,* baptisée le 16 septembre 1731 ; 3° *François,* 1732.

IV. PIERRE LIMOUSIN, écuyer, garde du corps du roi, épousa à Bouex, le 15 décembre 1776, MARIE-MADELEINE DE LIGNAC, fille de feu Emmanuel, écuyer, sieur de La Faye, et de Marguerite Peytouraud, d'Excideuil (Dordogne), demeurant à Saint-Jacques de L'Houmeau, dont : 1° *Françoise,* 1779; 2° *Marie-Marguerite,* 1780.

I. PIERROT DE LIVENNE, écuyer, seigneur de Neuillac, Vouzan et Verdille, rendit hommage de Vouzan en 1408 à Guy de La Rochefoucauld; il laissa : 1° *Pierre,* qui suit; 2° *Jean,* qui suivra; 3° autre *Pierre,* qui suivra.

Branche de Vouzan :

II. PIERRE DE LIVENNE, écuyer, seigneur de Vouzan, Verdille, Neuillac, etc., épousa JEANNE TIZON, veuve à la date du 21 avril 1485, où elle arrente à Pierre Richard, curé de Vouzan, Jean Richard, curé de Chazelles, Étienne et Louis Richard, tous frères, moyennant 28^{s} et 2 gelines par an, une vieille et grande maison (qui existe encore), ayant une voûte, dite la

maison des Rampnoulx, située sur le chemin de l'église à la fontaine de Vouzan, dont : 1° *Guyot,* qui suit; 2° *Jean ;* 3° *Marie,* mariée à *Arnaud du Lau.*

III. Guyot de Livenne, écuyer, seigneur de Vouzan.

IV. Étienne de Livenne, écuyer, seigneur de Vouzan.

V. Seguin de Livenne fit son testament, reçu Hélébus, le 13 juin 1553, par lequel il veut être inhumé dans l'église Saint-Étienne de Vouzan et dans le tombeau de son aïeul, épousa Jeanne de Combes, veuve de N... Goumard, fille de N... et d'Isabeau de Pons, dont : 1° *Étienne,* qui suit; 2° *Pierre,* qui suivra; 3° *Jeanne,* mariée, après contrat du 11 août 1540, à *Jean de Saint-Amant,* écuyer, seigneur du Châtelard; 4° *Louise,* mariée à *Louis de Rouziers,* écuyer, seigneur de Chéronnac; 5° et 6° *Isabeau* et *Catherine,* religieuses à Tusson. Par acte de partage du 17 septembre 1557, Étienne eut Vouzan, et Pierre, La Bergerie. Dans cet acte, l'une des religieuses est dite demeurer au couvent de Tusson et l'autre est qualifiée de prieure de Fontaine; de plus lesdits frères et sœurs reconnaissent devoir à leur frère Jean Goumard, écuyer, seigneur de Pouigner, 2,300# tournois.

VI. Étienne de Livenne, l'un des commissaires député par les princes sur le fait des finances, échevin d'Angoulême en 1570, suivit avec son frère Étienne le parti protestant; épousa Marie de Livenne, fille de René, écuyer, seigneur de Saint-Genis, dont : 1° *Jacquette* ou *Jeanne,* mariée, après contrat du 28 juillet 1570, à *Pierre de La Porte,* écuyer, seigneur de Chastillon, gentilhomme ordinaire d'Henri IV, fils de Jean, écuyer, seigneur de La Vallade, et de Marguerite de Polignac; 2° *Anne,* mariée à *Hilairet de Cumont,*

écuyer, seigneur de Chantemerlière, demeurant en 1609 à Fressanges en Vouzan; 3° *Charles*.

VI *bis*. Pierre de Livnene, écuyer. seigneur de La Bergerie, frère du précédent, épousa Françoise de Rouziers, fille de Louis, sieur de Chéronnac, dont *Aaron*, mineur en 1599, où sa mère, veuve alors, justifie la qualité d'écuyer pour son fils, comme étant petit-fils de Seguin de Livenne, dont le père et l'aïeul possédaient Vouzan et étaient qualifiés d'écuyers.

Branche de Bouex :

II *bis*. Jean i de Livenne, écuyer, seigneur de Verdille, Fleurac, Neuillac et Bouex, fils de Pierrot, eut : 1° *Jean*, qui suit; 2° *Charles*, vicaire général de 1527 à 1537 et abbé de Saint-Cybard, charge qu'il résigna à son neveu.

III. Jean ii de Livenne, écuyer, seigneur de Bouex, eut : 1° *Antoine*, qui suit; 2° *Jean*, écuyer, seigneur des Deffends en Bunzac,. maître d'hôtel du seigneur de Mareuil; 3° *François*, seigneur du Breuil en Bouex, l'un des cent gentilshommes du roi, maréchal des logis de la reine, se tenant au service du roi depuis plus de vingt-cinq ans (en 1543), tant au pays de France que d'Italie, qui laissa pour unique héritière *Claude*, mariée à *Jean Gombault*, écuyer, seigneur de Méré; 4° autre *François*, abbé de Saint-Cybard et de Sainte-Croix d'Angle, curé de Brédon, nommé chanoine d'Angoulême en 1539.

IV. Antoine de Livenne, écuyer, seigneur de Bouex, mort avant 1543, laissa sous la tutelle de son frère l'abbé de Saint-Cybard ses enfants, savoir : 1° *Charles*, qui suit; 2° *Gabriel*, abbé de Saint-Cybard, nommé

chanoine d'Angoulême en 1569, diacre le 28 mai 1580, mort en 1587; 3° *Jacques,* seigneur de La Forge, demeurant à La Tuilerie en Garat.

V. CHARLES DE LIVENNE, écuyer, seigneur de Bouex, épousa CATHERINE D'AUTHON, dont *Gabriel*, qui suit. Elle se remaria en 1556 à François de La Garde, écuyer, seigneur de Nanteuil.

VI. GABRIEL DE LIVENNE, écuyer, seigneur de Bouex, épousa SUZANNE DE SAINTE-MAURE, inhumée dans l'église de Bouex le 6 novembre 1648, dont *Esther,* mariée : 1° à *Isaac du Lau;* 2° à *Isaac d'Abzac;* 3°, après contrat du 16 janvier 1659, reçu Filhon, à *François d'Abzac.*

Branche de Laumont en Bignac :

II *ter*. PIERRE DE LIVENNE, écuyer, seigneur de Laumont, fils de Pierrot, épousa ISABEAU DE CHENEST, dont :

III. LOUIS DE LIVENNE épousa, après contrat du 2 septembre 1488, CATHERINE PRÉVOST.

IV. LÉON DE LIVENNE épousa en 1520 RENÉE VIGIER.

V. GEOFFROY DE LIVENNE épousa, le 9 octobre 1564, MARIE OU MARGUERITE DE CHASTEIGNIER, fille de François, seigneur de Cramahé, et de Marie Mesneau, qui se remaria le 21 mai 1576 à Jean du Nourrigier, seigneur de Moulidars, fils de Jean et de Marguerite de Fédic.

VI. JEAN I DE LIVENNE épousa MARIE DE LA FAYE, dont : 1° *Jean,* qui suit; 2° *Marie,* mariée, après contrat du 22 avril 1648, à *Gabriel de Pons,* chevalier, seigneur de La Motte en Loubigné (Deux-Sèvres);

3° *Élizabeth,* mariée, après contrat du 26 juin 1620, à *François de Lescours.*

VII. Jean ii de Livenne épousa, le 20 mai 1629, Charlotte de Brémont, fille de Josias, baron d'Ars, et de Marie de La Rochefoucauld, dont :

VIII. Henri de Livenne, chevalier, épousa : *I°*, aprés contrat du 7 août 1650, Marie du Fossé, dont *Jean-Léon; II°*, après contrat du 14 juillet 1663, Marie de Livenne, dont *Marie,* baptisée à Bignac le 4 juin 1665.

Branche de Saint-Genis-d'Hiersac :

I. Pierre de Livenne, fils de...

II. Jean de Livenne épousa, le 20 août 1481, Marie de Saint-Gelais, dont : 1° *Charles,* qui suit; 2° *René;* 3° *François;* 4° *Jean.*

III. Charles de Livenne épousa Renée de La Faye, dont : 1° *François,* qui suit; 2° *Marguerite.*

IV. François de Livenne épousa Joel de La Roche, dont :

V. Charles de Livenne épousa le 17 juin 1644, Anne de Bourgoin, dont : 1° *René,* 1647; 2° *Charlotte;* 3° *François,* sieur du Cluzeau en Ruelle.

Branche de Grosbost en Saint-Genis-d'Hiersac :

I. Louis de Livenne épousa Jacquette Olidaix.

II. François de Livenne, écuyer, seigneur de Verdille, du Breuil-au-Loup, etc., épousa, après contrat du 9 juin 1547, Marguerite de La Rochechandry,

dont : 1° *Jacques,* qui suit; 2° *Anne,* mariée, après contrat du 12 janvier 1567, à *François Gellinar,* écuyer, seigneur de Malaville, fils de Guillaume et de Marguerite de Pontenier.

III. JACQUES DE LIVENNE épousa le 24 décembre 1581, MARGUERITE DE BARBEZIÈRES.

IV. PIERRE DE LIVENNE épousa le 4 octobre 1623, RENÉE DES MONTIERS.

V. CHARLES DE LIVENNE épousa le 28 décembre 1653, MADELEINE DE LA PORTE.

Notes isolées :

CHARLES DE LIVENNE, écuyer, seigneur de La Chapelle, épousa en 1607 LUCRÈCE DE BEAUMONT, fille de N..., sieur de Gibaud, et de feue Jeanne Vigier, dont *Louis,* marié en 1651 à *Marguerite de Feydeau,* veuve de François de Laumont, fille de Charles et de Louis du Vignaud.

1537. BEAU DE LIVENNE, seigneur de Neuillac.

1543. FRANÇOIS DE LIVENNE, chanoine d'Angoulême.

1579. JACQUES DE LIVENNE, marchand à Cognac.

1525. YTHIER DE LIVENNE, chevalier de Saint-Cybard.

NICOLAS DE LIVENNE, seigneur du Maine-du-Puy, dont la veuve, ANNE DE LESTANG, demeure à Cognac en 1580.

1583. FRANÇOIS DE LIVENNE, seigneur de Neuillac, MARIE DE LA PLACE, sa veuve.

1591. ISABEAU DE LIVENNE, dame de Chamoulard.

Louis de Livenne épousa Marguerite de Blois, veuve d'Isaac de Culant, dont *Françoise,* mariée à *Henri de Culant,* seigneur de Landrais, après 1611.

François de Livenne épousa Marie Girard, dont *Raymond,* baptisé à Ruelle le 2 octobre 1657.

Marie de Livenne, de Chalais, fille de Jean et de Françoise de La Chartrie, épousa à Ruelle le 29 juillet 1717, *Jean Cladier,* écuyer, sieur de Lurat, fils de Gaston.

(Sources : archives du château de Vouzan; A. D. *passim;* Nadaud, *op. cit.*, tome III, page 115 et tome IV, page 586; Tricoire, *Le Château d'Ardenne.*)

1661. JEAN DE LONDEIX, praticien à Feuillade.

Henri de Londeix, notaire et procureur fiscal de Feuillade, épousa Madeleine Fresmont, dont *Pierre,* 1672.

1789. FRANÇOIS MARCHADIER, sieur du Mas, demeurant à Biée en Souffrignac, juge sénéchal de Marthon, avait épousé Anne Durousseau.

1214. RAYMOND DE MAREUIL fut, paraît-il, celui qui fit prisonnier le comte de Flandre à la bataille de Bouvines.

1234. Hélie de Mareuil, petit-fils d'Aimery.

1242. Aimery et Guillaume de Mareuil, frères.

Raymond de Mareuil épousa au XIVe siècle Jovide, fille de Hugues de Montchaude, qui lui porta en dot Vibrac et Angeac-Charente. Il combattit les Anglais et reçut en récompense du roi de France la châtellenie

de Villebois, enlevée à son neveu Guillaume de Mareuil, zélé partisan des Anglais.

Après lui vinrent successivement : *Geoffroy, Guy, Jean* et JEAN-GUY. Celui-ci sénéchal d'Angoumois, mort en 1519, épousa : *I°* PHILIPPE PESNEL, dont : 1° *Marguerite ;* 2° *Françoise ;* 3° *Jeanne ; II°* en juin 1513, CATHERINE DE CLERMONT-DAMPIERRE (qui acquit Pranzac peu de temps après la mort de son mari), fille de François et d'Isabeau Chaudrier, dont : 1° *François,* mort en 1523 ; 2° *Gabrielle,* mariée, après contrat du 29 septembre 1541, à *Nicolas d'Anjou* (1), marquis de

(1) Nicolas d'Anjou était fils de René d'Anjou et d'Antoinette Chabannes. Il naquit à Saint-Fargeau le 29 septembre 1518, demeura orphelin à l'âge de six ans, fut chevalier de l'ordre du roi le 18 septembre 1560 et capitaine de 50 hommes d'armes. Voici dans quelles curieuses circonstances il épousa Gabrielle de Mareuil.

L'amitié la plus sincère unissait les La Trémoille aux Mézières. La tutelle de Nicolas d'Anjou fut confiée à François de La Trémoille, vicomte de Thouars, qui rêva de marier un jour son pupille avec sa propre fille et les fit même fiancer en 1530.

Peu de temps après, le jeune d'Anjou alla à Paris avec son gouverneur pour soutenir un gros procès. Ils descendirent dans un hôtel où se trouvaient déjà Catherine de Clermont et sa fille, toutes deux d'une remarquable beauté. La dame de Pranzac rêva de faire marier sa fille avec René d'Anjou. Fort habile et prévenante, elle l'attira chez elle et le choya si bien qu'elle le fit consentir à ses projets. Un matin donc, vers la fin de l'année 1533, pendant que le gouverneur était à l'audience, elle introduisit le jeune adolescent dans sa chambre, où tout était prêt pour la célébration du mariage. Il y avait un prêtre, Sébastien Grault; deux notaires, Simon Chenu et Ambroise Evyn ; et un procureur au Parlement, Pierre La Nauve. Les notaires se hâtèrent de rédiger le contrat par lequel les parties se donnaient mutuellement l'usufruit de leurs biens et Mézières constituait à sa future une rente de 4,000 # payable après sa mort. Le prêtre reçut le consentement des jeunes mariés.

Cependant, un domestique, Hardouin de Barie, ayant eu quelques soupçons, courut chercher le précepteur, Roussée, qui revint en toute hâte, arracha, non sans peine, son élève des mains de la dame de Pranzac et l'emmena à l'église des Augustins pour y entendre la sainte messe, selon leur habitude journalière. Catherine de Clermont les suivit en criant : « rendez-moi mon gendre ». L'affaire fit grand

Mézières, d'une branche bâtarde des rois de Naples, gouverneur d'Angoulême lors de la seconde prise de cette ville par les protestants, en 1568.

De son mariage avec Nicolas d'Anjou, Gabrielle de Mareuil eut : 1° *Henriette,* 1543, morte jeune ; 2° *Antoinette,* née le 16 août 1544 ; 3° *Nicolas,* né le 9 février 1549, mort jeune ; 4° *Renée,* qui hérita seule de son père et de sa mère ; 5° *Jeanne,* née le 12 décembre 1553, morte jeune.

Renée d'Anjou, née le 21 octobre 1550, épousa en 1566 *François de Bourbon,* duc de Montpensier, et mourut jeune, laissant *Henri de Bourbon,* né en 1573. Celui-ci vendit la seigneurie de Pranzac à François Redon ; celles de Villebois, Angeac et Vibrac à Jean-Louis de Nogaret de La Valette, duc d'Épernon.

(Sources : A. D. f. de Grosbost ; Corlieu, *Recueil,* p. 44 et sqs ; Tricoire, *Le Château d'Ardenne,* p. 230 et sqs ; Legrand, *Bulletin* de 1890-1891, p. 131 et sqs.)

bruit. Le roi en fut fort irrité et Marguerite de Valois encore plus. On en saisit immédiatement le Parlement qui fit arrêter et consigner les délinquants. On consigna la dame de Pranzac chez Louis de Besançon, conseiller au Parlement, et Gabrielle, sa fille, chez Guillemeste de Besançon. La Nauve et Grault furent déposés en la Conciergerie et les deux notaires internés chez eux. Catherine de Clermont se mit aux champs et usa de toutes sortes d'intrigues pour avoir gain de cause. Le procès fut long. Enfin, un arrêt du 3 juin 1535 condamna Catherine à une amende de 1,200 # pour le roi et de 400 # pour Mézières. Le mariage fut annulé par le Parlement et par l'Église. Mais six ans plus tard, de son bon gré et volonté, Nicolas d'Anjou épousa Gabrielle de Mareuil. Elle mourut en 1593, ayant environ soixante-dix-huit ans. Sa mère mourut à l'âge de cent ans, ayant conservé sa fraîcheur et sa beauté. La pauvre Charlotte de La Trémoille, la fiancée évincée de Mézières, entra au couvent de Fontevrault et prit le voile en 1537. (Cfr. *Mariage de Nicolas d'Anjou avec Gabriel de Mareuil,* par Hugues Imbert, Niort, L. Clouzot, 1874).

PIERRE MAREYS, sergent royal au Marais en Vouzan, épousa ANNE GRAGNON, dont : 1° *Léonard,* 1642 ; 2° *François.*

I. JEAN MARGINIÈRE, sieur de La Valière et de La Foreille en Chazelles, épousa CATHERINE BOISSONNET, morte en 1740, dont : 1° *Jean,* ecclésiastique ; 2° *Léonard,* qui suit ; 3° *Marguerite,* 1700 ; 4° *Marie-Rose ;* 5° *François,* 1703, curé de Saint-Sauveur, chanoine de Pranzac ; 6° *Jean ;* 7° *Jean-François ;* 8° *Léonard-Pierre ;* 9° *Jean-François ;* 10° *Léonard ;* 11° *Jean-Noël.*

II. LÉONARD MARGINIÈRE, sieur de La Foreille, notaire et garde des eaux et forêts, demeurant à La Morandie, né en 1699, mort en 1747, épousa CATHERINE GAUVRY, dont : 1° *Pierre,* 1725 ; 2° *François ;* 3° *Catherine ;* 4° *Jean-Joseph,* baptisé le 25 février 1735, nommé par Jean-Joseph Gilbert, écuyer, sieur de Marandat, conseiller du roi et son procureur en la maîtrise des eaux et forêts d'Angoumois, et Anne de Devezeau ; 5° *Pierre-Alexandre ;* 6° *Marguerite ;* 7° *Catherine ;* 8° *Jean,* baptisé le 7 août 1740, nommé par Jean Barbot, écuyer, sieur de Hauteclair, et Jeanne Sauvo, tous deux de Montbron ; 9° *Catherine ;* deux filles et un garçon morts jeunes.

LÉONARD MARGINIÈRE, de La Foreille, mort en 1709 à 72 ans.

1588. JEAN MARIÉ, licencié ès lois, juge assesseur de Marthon.

PIERRE MARIÉ, sieur de La Beytour, épousa ÉLISE GRAND, dont *Marie,* mariée en 1647 à *Durand de Lavallée,* marchand, fils de feu Pierre et de Marie Gaudergue.

1678. Martial Marié, sieur des Durands, juge de Feuillade.

Jean Marié, demeurant à La Chaume en Saint-Germain, teste le 1er décembre 1738 en faveur de Bernard, son fils.

1602. GUILLAUME MARTIN, notaire et praticien de Marthon.

FRANÇOIS MARVAUD, bourgeois, procureur d'office de Feuillade, épousa Françoise Desmazeaud, dont : 1° *Marguerite,* 1734 ; 2° *Jacques,* 1746.

Jean Marvaud, notaire et procureur d'office de Feuillade, mort en 1747 à l'âge de 66 ans, épousa Marie Desmazeaud.

Jacques Marvaud, sieur du Claud, épouza Marie Desmazeaud, dont *Pierre,* 1735.

Guillaume Marvaud, notaire et procureur d'office de Feuillade.

I. ÉTIENNE MASSÉ, maître chirurgien à Bouex, épousa, le 13 octobre 1676, Madeleine Peyronin, dont : 1° *Marie ;* 2° *Jean,* praticien à Bouex ; 3° *Simon,* greffier à Bouex ; 4° *Catherine ;* 5° *Noël,* 1690.

II. Étienne Massé, praticien à Bouex.

III. Étienne Massé, maître chirurgien des armées du roi et son pensionnaire, introduisit la pomme de terre à Bouex et dans les environs, épousa Jeanne Rangier, dont *Jeanne,* mariée en 1779 à *Jacques Joubert,* sieur de Praslin, licencié ès lois, fils de François, juge de Rochefort, et de Marie Gilbert.

Le 21 février 1761, *Françoise Massé* épouse *Antoine Ducoux,* notaire à Cloulas, et *Catherine Massé* épouse *Jean Bouchaud,* maître chirurgien.

GUILLAUME MATHÉ, procureur au présidial d'Angoumois, notaire, procureur et fermier de la baronnie de Marthon, inhumé à Souffrignac le 13 novembre 1782, fils de Siméon, marchand à Saint-Claud, et de feue dame Pascal Delaunay, épousa le 10 octobre 1728 ANNE AUGERAUD, inhumée à 71 ans, le 4 août 1780, à Souffrignac, fille d'Antoine, marchand, et de Catherine Guimard, dont : 1° *Pierre,* baptisé à Marthon le 6 juillet 1730, curé de Souffrignac; 2° *Françoise*, 1731, mariée le 15 mai 1774 à *Pierre Texier,* veuf d'Henriette Pannetier; 3° *Siméon,* 1733; 4° *Jeanne,* 1739; 7° et 8° deux *Pierre,* morts jeunes; 9° *Siméon,* 1740; 10° *Hilaire,* mort jeune; 11° *Alexis-Pierre,* 1745; 12° *Marguerite,* tenue sur les fonts baptismaux le 18 juillet 1747, par Philippe Augeraud, curé d'Expiremont, diocèse de Saintes, et Marguerite Vergnaud; 13° *Madeleine,* 1749, religieuse chez les Filles de la Sagesse à Saint-Laurent-sur-Sèvres; 14° *Siméon-Joseph,* 1753.

JEAN MATHÉ-DUMAINE, notaire à Charras, fils de Siméon, notaire à Angoulême (ledit Siméon était probablement frère du susdit Guillaume), et de Marguerite Vergnaud, de Saint-André d'Angoulême, épousa : *I°* à Sers, le 9 mai 1778, MARIE DECEIX, fille de Jacques et de Catherine Lhomme (ce mariage fut bénit par Pierre Mathé, curé de Souffrignac); *II°* ÉLIZABETH TURCAT, de Blanzac, dont quatre enfants, parmi lesquels *Siméon,* né en 1785, auteur de la branche actuelle des Mathé-Dumaine. Jean Mathé vendit son étude de Charras en 1785 à Jean Chévrier, de Blanzaguet.

MAUMONT. Famille importante du Limousin, qui tire son nom de l'ancienne ville de Maumont, remplacée en 1303 par Chalus. On trouve successivement *Jourdain,* en 1327; *Hélie,* marié à *Dompterie de Brun; Jean,* marié à *Bertrande de Cazeau; Pierre,* marié en 1504 à *Lionne de Roffignac; Geoffroy,* marié en 1539 à *Isabeau de Montfebœuf; Jean,* marié en 1573 à *Jacquette de La Porte,* et en secondes noces à *Renée Périsse.*

VII. JEAN DE MAUMONT épousa le 24 février 1618 HENRIETTE DE LAMBERTIE, dont : 1° *Jean,* marié à *Catherine des Cubes;* 2° *Gabriel,* qui suit.

VIII. GABRIEL DE MAUMONT, écuyer, seigneur du Chadeau en Grassac, capitaine au régiment de Périgord, épousa, après contrat du 26 avril 1656, MARGUERITE THOMAS, fille de Michel, sieur de Peyriaud, et de Jeanne Chapiteau, dont : 1° *Léonard,* qui suit; 2° *François,* sous-lieutenant au régiment de la Couronne; 3° *Françoise;* 4° *Jacques,* 1670, sieur des Graugilles; 5° *François,* qui suivra; 6° *Jeanne;* 7° *Raymond,* inhumé devant l'église de Feuillade, près de la grande porte, le 12 novembre 1743; 8° *Jeanne.* Marguerite Thomas se remaria en 1695 à Eusèbe de Masvalier.

IX. LÉONARD DE MAUMONT, écuyer, seigneur de Peyriaud, né en 1657, épousa, après contrat du 26 octobre 1694, ANNE DE MASVALIER, fille d'Eusèbe, seigneur de La Vallade, et de feue Catherine de Lubersac, dont : 1° *Marie;* 2° *Françoise,* 1698, dame de Peyriaud, mariée à *Léon de La Croix;* 3° *Jeanne-Julie,* mariée à Feuillade le 28 novembre 1744 à *Louis Gignac,* sieur du Coufour.

IX *bis*. François de Maumont, écuyer, seigneur des Graugilles, né en 1666, capitaine, épousa, en 1728, Suzanne du Lau, fille d'Arnaud et de Thérèze de Lage, dont : 1° *François*, sieur des Graugilles, marié en 1750 à *Marguerite de La Croix*, fille de François et de Marie de Lambertie, dont il eut *Marie*, 1745; deux garçons qui servirent dans l'armée et deux filles.

Le 11 septembre 1293, arbitrage passé à Marthon, négocié par *Hélie de Maumont*, doyen d'Angoulême, entre *Gérard* et *Bernard de Maumont*, ses oncles, et Guillaume Pierre, chanoine d'Évreux, fondé des pouvoirs de l'évêque de Périgueux et des moines de Brantôme, relativement à cette abbaye. (Voir *Bulletin* de la Société archéologique du Périgord, 1894, 164.)

(Sources : Nadaud, *op. cit.*, tome IV, page 365; Champeval, *Analyse de papiers de famille*; registres de Grassac).

I. NICOLAS DE MERGEY épousa en 1512 Catherine Interville, dont :

II. Jean de Mergey épousa : *I°*, en 1564, Anne de Courcille, dont *Jean*, qui suit; *II°*, en 1595, Françoise de La Porte.

III. Jean de Mergey épousa en 1595 Catherine de Raymond.

IV. Jacques de Mergey, écuyer, sieur du Châtelard et de Montgoumard, épousa en 1646 Marie Pasquet, fille de Denis, seigneur de L'Age-Baston, et de Marie Maragner.

V. Pierre de Mergey (1), écuyer, seigneur du Châ-

(1) Pierre de Mergey déclare à la convocation du ban de 1689 qu'il ne possède que le fief de Grand-Pré en Chazelles, de la contenance de

telard et de Rochepine, capitaine au régiment de Navarre, mort à 80 ans en 1728, épousa en 1674 HENRIETTE BÉCHADE, fille de Jean, sieur de Rochepine, et d'Anne de Saint-Laurent, morte à 80 ans en 1732, dont : 1° *Anne-Thérèze,* 1674, mariée en 1703 à *François Bouthinon* écuyer, sieur de Beauséjour, conseiller du roi et maire perpétuel de Nontron ; 2° *Pierre,* 1676 ; 3° *Jacques*, 1681 ; 4° *René ;* 5° *Marie,* 1684 ; 6° *Jean-Hélie*, 1686, qui suit ; 7° *Pierre-Nicolas ;* 8° *Pierre*, 1689 ; 9° *Guillaume*, 1692.

VI. JEAN-HÉLIE DE MERGEY, écuyer, seigneur de Rochepine, épousa : *I°*, le 5 octobre 1713 à Chazelles, LOUISE DE BAZILLE, veuve de Léonard Gignac, dont *Pierre*, mort jeune ; *II°*, après contrat du 15 avril 1719, MARIE-MADELEINE DE MONTALEMBERT, fille de Jean, écuyer, seigneur de Saint-Simon, et de Jeanne Laisné, morte en 1751, dont : 1° *Philippe*, née en 1719 ; 2° *Pierre-Philippe*, demeurant aux Deux-Lacs en Saint-Germain, marié le 14 septembre 1785 à *Marie-Prudence Dujardin*, veuve de Louis-Daniel, maréchal des logis de dragons, morte sans enfant ; 3° *Henriette*, 1720 ; 4° *Jacques*, 1726 ; 5° *Jean-Charles*, 1726 ; 6° *Pierre ;* 7° *Jeanne*, 1731 ; 8° *Pierre-Prosper*, appelé Dumergey, né le 28 février 1734, sieur de Beaulieu et de Rochepine, archiprêtre d'Ambérac avant la Révolution, nommé après le Concordat curé de Barbezieux où il ne voulut pas aller, curé de la cathédrale d'Angoulême, mort subitement à Angoulême sur un banc de pierre en 1811 (1) ; 9° *Jacques*, 1736.

4 journaux et donnant 4 # de revenu, qu'il est chargé d'affaires et de quatre enfants, mais que, quoique peu fortuné, il est plein de bonne volonté et se met à la disposition du roi pour le servir.

(1) Notice sur M. l'abbé Descordes, *Semaine religieuse d'Angoulême,* 9 février 1896, par M. l'abbé Blanchet.

NICOLAS MESNARD, avocat en la cour, demeurant à Marthon, mort en 1715, épousa PAULE TACHARD. Il avait pour frère BERNARD MESNARD.

FRANÇOIS MIGNOUNAUD, sieur de La Prade, demeurant à Chazelles, fait son testament, reçu Leblanc, le 28 septembre 1711, par lequel il demande 4 messes le jour de son enterrement; lègue 10# à l'église de Chazelles pour l'ouverture de sa fosse et une rente annuelle et perpétuelle de 3# au curé de Bouex, à charge d'acquitter chaque année 6 messes pour le repos de son âme, le lendemain des fêtes de Notre-Dame. Il avait épousé MARIE LABONNE.

MONTALEMBERT. Famille qui tire son nom du château de Montalembert, canton de Sauzé-Vaussais (Deux-Sèvres). Nous ne pouvons donner ici que la branche de Sers.

I. JEAN DE MONTALEMBERT, chevalier, seigneur de Sers, Chantemerle, Le Plessis, etc., gouverneur d'Angoulême, fils puîné de Robert et de Jeanne de Livenne, épousa CHARLOTTE CHESNEL, fille de Louis, chevalier, seigneur de Sers, et de Catherine de La Tour, dont : 1° *Jean,* appelé *Jean de La Tour de Montalembert,* portait les armes de La Tour, d'après stipulation mise au contrat de mariage de son père, capitaine de cavalerie, inhumé dans la cour de l'église de Sers le 9 novembre 1683, épousa *Charlotte Baussuet,* fille de Sébastien et de Marie Delphy, morte sans enfant à Angoulême et inhumée le 3 septembre 1687 dans la cour de l'église de Sers ; 2° *Jean,* seigneur de Chantemerle, mort en 1665 ; 3° *Jean,* qui suit ; 4° *Jacques,* mort en 1672 ; 5° *Marie,* baptisée le 2 novembre 1622 ;

6° *Jean,* mort à deux ans; 7° *Catherine,* baptisée à Saint-André le 25 mai 1643; 8° *Anne,* demoiselle de Veyrat, morte à 90 ans le 6 octobre 1712; 9° et 10° deux filles, dont l'une religieuse à Perpignan.

II. Jean de Montalembert, chevalier, seigneur de Sers, Moissac, etc., capitaine au régiment d'Estissac, puis d'Angoulême, épousa, après contrat du 14 janvier 1673, reçu Gibaud, et dans l'église de Sers le 2 février 1673, Catherine de La Barrière, d'Angoulême, fille de François, substitut du procureur du roi, et de Jeanne Valette, inhumée le 12 février 1696 dans le sanctuaire de l'église de Sers, dont : 1° *Jean,* baptisé le 27 août 1674, capitaine au régiment d'Angoulême, marié le 13 février 1700 à *Françoise Maulde,* fille de Michel, sieur de La Pontardière, et de Marie Rondrail, dont *Anne,* héritière de Sers, mariée à *François Desbordes,* écuyer, seigneur de Gensac et de Teillet; 2° *Jean,* né le 4, baptisé le 7 novembre 1675, enseigne de vaisseau, tué à la prise de l'île de Vienne; 3° *Jean,* qui suit; 4° *Anne,* née le 6 octobre, baptisée le 12 novembre 1676, inhumée le 10 avril 1762 dans l'église de Sers; 5° et 6° *Jean* et *Charlotte,* nés le 26, baptisés le 30 août 1683; Charlotte, élevée à Saint-Cyr, épousa *Pierre de Nogerée,* chevalier de La Filière, et mourut le 10 octobre 1727; 7° *Anne,* baptisée le 22 mars 1691, religieuse à Périgueux; 8° *Marie,* mariée après contrat du 8 mai 1720, reçu Fillon, à *Antoine Laurent,* chevalier de Lézignac, fille de Paul et de Gabrielle de Montmélion.

III. Jean de Montalembert, écuyer, seigneur de Sers, capitaine au régiment de Beauvoisis, demeurant à Angoulême, mort en 1746, épousa, après contrat du 5 mars 1710, dans l'église de Torsac, le 3 septembre 1710, Marie Broussard, de Cognac, fille de N...,

écuyer, sieur de Pontmarais, gentilhomme de la vénerie du roi, et d'Élizabeth Jansen, dont 18 enfants, entre autres *Jean-Charles,* qui suit; *Pierre*, né le 6, baptisé le 15 février 1714, marié à *Charlotte Chassin de Thierry,* dont postérité.

IV. JEAN-CHARLES DE MONTALEMBERT, chevalier, seigneur de Groc, Fouquebrune, etc., né et ondoyé le 9 décembre 1710, porté sur les fonts baptismaux le 18 septembre 1712, gouverneur d'Angoulême, mort en 1786, épousa, après contrat du 18 novembre 1742, MARIE-SUZANNE HINAULT, fille de Robert, directeur des tabacs à Angoulême, dont : 1° *Jean-Charles,* né le 14 novembre 1753, sous-lieutenant au régiment d'Aquitaine ; 2° *Nicolas-Prosper*, qui suit ; 3° *Casimir*, né le 11 avril 1763 ; 4° *Suzanne-Rosalie*, mariée le 29 juillet 1771 à *Étienne Rousseau*, chevalier, seigneur de La Mercerie et de Magnac ; 5° *Marie-Françoise*, mariée le 23 février 1778 à *Auguste-César de Mastin,* chevalier, seigneur d'Aignes ; 6° *Marie-Madeleine-Dorothée,* mariée le 21 décembre 1773 à *Jean de Many,* sieur du Maine-Grolier en Charmant ; 7° *Dorothée-Euphrasie*.

V. NICOLAS-PROSPER DE MONTALEMBERT, né le 24 mars 1761, servit dans l'armée, épousa N... DE LA LAURENCIE, dont : 1° *Casimir*, né en 1786, prêtre ; 2° *Charles,* qui continue la filiation. Devenu veuf, Nicolas-Prosper se fit prêtre, fut supérieur du petit séminaire de Luçon, puis chanoine et supérieur du grand séminaire de La Rochelle.

(Sources : Reg. de Sers ; *Dictionnaire historique et généalogique du Poitou,* Beauchet-Filleau ; A. D.)

1522. Maître PIERRE DE MONTARGIS.

Noble homme LÉONARD DE MONTARGIS, sieur du Maine-Thomas, receveur de Marthon, épousa MARIE BÉCHADE, dont : 1° *Madeleine,* mariée à *Geoffroy de Hautmont;* 2° *Marie,* mariée à Bouex, le 1er mai 1633, à *Simon Chaigneau,* sieur des Jouanets et de Marillac ; 3° *Charlotte,* mariée à Marthon, le 4 novembre 1639, à *Antoine Texier,* sieur du Chambon, procureur fiscal de Marthon, fils de feu Pierre et de Françoise Babain, 4° *Denis,* licencié ès lois, avocat au présidial, marié, après contrat du 1er février 1623, reçu Martin, à *Marie Descuras,* fille de noble homme André, sieur de Rabion, et de Françoise Ballue, d'Angoulême; 5° *Anne,* mariée à *Marguis Faure,* écuyer, sieur des Moulières.

LÉONARD DE MONTARGIS, sieur de Lajasson, demeurant à Angoulême, y est reçu pair à l'échevinage de la Maison de Ville, sur la démission de Denis, son père, le 31 juillet 1632, puis conseiller par la mort de Guilhem Saunier, sieur de Pierre-Levée, le 3 août 1658 (Nadaud).

LÉONARD DE MONTARGIS, âgé de 29 ans, fils de Denis et de Marie Descuras, épousa à Marthon, le 11 février 1657, CATHERINE DURIOU, âgée de 18 ans, fille de Philippe, sieur du Laurier, et de Catherine Duclaud, dont : 1° *Marie,* 1661 ; 2° *Jean,* 1663 ; 3° *Pierre,* 1665 ; 4° *Marie,* 1676.

DE MONTBRON. Selon Adhémar de Chabanais, cette famille descendrait d'anciens comtes non héréditaires d'Angoulême.

GUILLAUME DE MONTBRON, évêque de Périgueux, mort le 9 février 1081, fut inhumé à Montbron, où son tombeau se voit adossé extérieurement au mur du midi de l'église.

I. ROBERT DE MONTBRON, neveu dudit Guillaume, mort après 1100.

II. ROBERT II DE MONTBRON, frère du précédent, épousa YOLANDE DE MATHA.

III. ROBERT III DE MONTBRON épousa JEANNE DE LA MOTTE, dont : 1° *Robert,* qui suit ; 2° *Robert,* évèque d'Angoulême.

IV. ROBERT IV DE MONTBRON épousa MARGUERITE DE VIEILLEVILLE, dont :

V. ROBERT V DE MONTBRON épousa : *I°* ISABELLE DE VENTADOUR, veuve du seigneur de Montgascon ; *II°* ISABELLE-MAHAUD OU MATHILDE DE LA ROCHEFOUCAULD, fille d'Émery, dont une fille, *Bellotte,* mariée à *Guy Chanac.*

VI. ROBERT VI DE MONTBRON, fils du précédent, épousa : *I°* GALLIENNE DE LA PORTE ; *II°*, peu après 1348, sa cousine YOLANDE DE MONTBRON, qui lui apporta Matha, dont : 1° *Jacques,* qui suit ; 2° *Marie,* mariée au seigneur de Verdon.

VII. JACQUES DE MONTBRON, mort en 1422, épousa : *I°* MARIE MAULÉVRIER, fille aînée de Renaud et de Béatrix de Craon, dont : 1° *Catherine,* mariée à *Renaud de Pons,* vicomte de Turenne ; 2° *Marguerite,* mariée en 1418 à *Savary Bouchard d'Aubetere ;* 3° *Burgondie,* mariée au seigneur de Nanclars ; 4° *Jacques,* marié à *Louise de Clermont,* fille de Jean, vicomte d'Aunay ; 5° *François,* qui suit ; *II°* MARGUERITE DE SANCERRE.

VIII. FRANÇOIS I DE MONTBRON, fils aîné de Jacques, eut : 1° *François,* qui suit ; 2° *Guichard,* qui fit la branche de Mortagne ; 3° *Louis,* auteur de la branche

de Fontaine ; 4° *Savary*, archidiacre de Reims, abbé de N.-D. de La Grande, à Poitiers ; 5° *Brunissende*, mariée à *Arnaud de Bourdeille*, frère du cardinal de Tours.

IX. François II de Montbron vendit la seigneurie de Montbron 1,009 écus à Marguerite de Rohan, duchesse d'Angoulême ; épousa Jeanne de Vendome, dont, entre autres enfants, *Eustache*, qui suit.

X. Eustache de Montbron, seigneur de Matha, épousa Esther de Nieul, dont : 1° *Adrien*, qui suit ; 2° *Christophe*, vicomte d'Aunay ; 3° *Placide*, protonotaire du Saint-Siège ; 4° *Claude ;* 5° *Artus* et des filles.

XI. Adrien de Montbron épousa Marguerite d'Archiac, dont : 1° *François*, qui suit ; 2° *Jean*, seigneur de Thors ; 3° *Agnès*.

XII. François III de Montbron épousa Jeanne de Montpezac, dont : 1° *René*, baron d'Archiac, mort le 14 juillet 1558 ; 2° *Jacquette*, dame d'honneur de Catherine de Médicis, mariée à 14 ans, le 27 juin 1558, à *André de Bourdeille*, écuyer, seigneur de Bourdeille, de La Tour-Blanche et de Feuillade (seigneurie qui est près de La Tour-Blanche).

(Cfr. Marvaud : *Bulletin* de la Société archéologique de la Charente, 1851-1852.)

I. FRANÇOIS DE MONTSALARD, sieur de La Foucaudie, docteur en médecine à la Grande-Forêt en Souffrignac, épousa Marie Gillibert, dont : 1° *Olivier*, qui suit ; 2° *Hélie*, curé de Bouex et de Sers ; 3° *Catherine*, mariée, après contrat du 9 février 1688, à *Jacques Légeron*, procureur d'office de Vouzan.

II. OLIVIER DE MONTSALARD, docteur en médecine à La Grande-Forêt, épousa BERTRANDE FAURIEN, dont *Hélie,* qui fut tué vers 1716 par Pierre Bonin, sieur de La Grange, et qui avait épousé *Marie de Bersac.*

JOACHIM DE MONTSALARD, docteur en médecine à Bussière-Badil, épousa JEANNE DAYRE, de Souffrignac, dont, entre autres enfants, *Marguerite,* née en 1721, mariée, après contrat du 16 juillet 1749, à *Gratien Roux,* ancien lieutenant d'infanterie, fils de Claude, sieur des Ajounières, conseiller aux grandes voiries, juge sénéchal de Pranzac, et de Marie Goursaud.

MATHIEU DE MONTSALARD épousa MARGUERITE SIRET, dont *Marie,* baptisée à Sers en 1740.

MARIE DE MORALIE, de La Rochefoucauld, abjure l'hérésie de Calvin et fait profession de foi catholique dans l'église de Vouzan, le 11 février 1665.

PIERRE MOREAU, d'Angoulême, épousa MARGUERITE MAQUELILON, dont : 1° *Martin,* postulant au présidial ; 2° *Léonard,* demeurant à Angoulême ; 3° *Étienne,* demeurant à Marthon.

PIERRE MOREAU, sieur de Beaulieu en Marthon, eut pour fille *Marie,* mariée en 1610 à *Charles de Fontlebon.*

FRANÇOIS MOREAU, notaire à Marthon, épousa CATHERINE TURCAN, dont : 1° *Marguerite,* 1660 ; 2° *Madeleine,* 1662.

GUILLAUME MOREAU, notaire à Marthon, épousa JEANNE ARNAUDET, dont *Narde,* morte en 1667.

1721. JEAN DE MOREL, sieur du Cluseau, exploite la verrerie de L'Ermite.

JEAN NADAUD, receveur des terres de Marthon, fils de Junien, marchand à Villefagnan, et d'Anne Fruchard, épousa, après contrat du 16 janvier 1757, ANNE TOURANGEAU, gouvernante du comte de Montbron.

JACQUES-CYPRIEN NADAUD, demeurant Chez-Jamet, neveu dudit receveur, épousa MARIE-THÉRÈZE JAMAIN, dont huit enfants.

JEAN NIVART reçoit la procuration de Jean de La Rochefoucauld pour administrer la terre de Marthon le 1er mai 1463.

JEAN NIVART, notaire seigneurial de Marthon, en 1569.

I. JEAN NORMAND, avocat, conseiller d'Angoulême de 1515 à 1539, épousa MARIE DE CUMONT, dont : 1° *Pierre,* marié, après contrat du 16 juillet 1548, à *Mathurine Gillibert ;* 2° *Catherine,* mariée en 1535 à *Jacques Vigier,* avocat à Angoulême ; 3° *François,* qui suit.

II. FRANÇOIS NORMAND, écuyer, seigneur de Puygrelier en Saint-Michel, maire d'Angoulême en 1588 et tué le 10 août de cette même année, épousa LÉTICE DU SOUCHET, dont : 1° *François,* qui suit ; 2° *Marc.*

III. FRANÇOIS NORMAND, écuyer, seigneur des Bournis en Garat, maire d'Angoulême en 1645-1646 et 1653-1654, sous-maire en 1647 et échevin dans les temps intermédiaires, épousa, après contrat du 6 avril 1619, MARIE AIGRON, dont :

IV. FRANÇOIS II NORMAND, seigneur des Bournis, conseiller au présidial, épousa, après contrat du 14 mars

1642, JACQUETTE MARTIN, dont, entre autres enfants, *Jean,* qui suit, et *Louis,* seigneur de Chémand.

V. JEAN NORMAND, de La Tranchade et des Bournis, épousa : *I*°, après contrat du 19 décembre 1678, reçu Renon, notaire à Garat, MARGUERITE DE LAAGE, fille de feu Robert, dont *Suzanne,* mariée à *François de Lubersac,* seigneur de Lerce ; *II*°, après contrat du 9 février 1686, reçu P. Jeheu, MARGUERITE DUBOIS, fille de Jean, seigneur de La Vergne, conseiller au présidial, et d'Anne Barreau.

VI. FRANÇOIS III NORMAND, écuyer, seigneur de Garat et de La Tranchade, épousa, après contrat de 1712, ANTOINETTE FLORENCEAU, fille de feu Jean, conseiller du roi.

1212. GUILLAUME ODON, varlet de Marthon, fait des donations à l'abbaye de La Couronne.

1248. ROBERT ODON, chevalier de Marthon.

1285. PIERRE ODON, varlet de Marthon.

1248. GUILLAUME ODON ou OTHON rend hommage à l'évêque d'Angoulême, pour ses possessions de Marthon, Grassac, Bouex, Garat, Saint-Sauveur.

JACQUES PALLOT, écuyer, seigneur de Mazérac, La Verrière, etc., capitaine au régiment de Cambrésis, chevalier de Saint-Louis, demeurant au logis des Buis en Feuillade, mort à l'abbaye de Grosbost, y est enterré le 9 octobre 1740.

JEAN PARCELIER, sieur de Puymoisson, mort à Marthon en 1767, épousa JEANNE LUSSEAUD, dont *Marguerite,* 1767.

JEAN PARCELIER, sieur de Puymoisson, épousa MARIE-ANNE GANDOBERT, dont *Pierre,* 1735.

LÉONARD PARCELIER épousa MARIE DECESCAUD, dont *Pierre,* 1737.

1581. JEAN PASQUET, notaire seigneurial de Marthon.

PASTOUREAU. *Emery* et *Pierre* vivaient en 1430; *Jean* et *Pierre* en 1470. Jean épousa *Marguerite Pastourelle.* C'est probablement d'eux que naquit *Dauphin Pastoureau,* qui acheta d'Alain d'Albret, vicomte de Limoges, la châtellenie de Nontron, en 1499, et de Jean de Maumont la seigneurie de Javerlhac, le 19 janvier 1499; il mourut en 1505 laissant de *Marion Pastourelle :* 1° *Marguerite,* mariée à *Balthazar Drouhet;* 2° *Marie,* mariée à *Jean de Marcillac ;* 3° *Jeanne,* qui eut le quart de la terre de Javerlhac et des rentes en Feuillade, Charras et Mainzac, et épousa *Barthélemy Texier,* conseiller au présidial de Bordeaux, qui devint seigneur de Javerlhac; 4° *Marguerite,* mariée à *Pierre de La Place,* seigneur de Sallebœuf (Nadaud).

I. JEAN PAULTE, maire et capitaine d'Angoulême en 1562, favorisa les protestants. En 1566 il habitait aux Deffends en Bunzac. Il épousa JEANNE CHAMBAUD, dont :

II. DANIEL PAULTE, écuyer, seigneur des Riffauds en Ruelle, maître particulier des eaux et forêts d'Angoumois, conseiller du roi, épousa, après contrat du 11 février 1608, LUCRÈCE LE MUSNIER, fille de feu François, seigneur de Lartige, et de Charlotte Laisné, dont : 1° *Samuel,* sieur des Riffauds et de La Char-

bonnière en Chazelles, y demeurant, mort sans enfant, marié à *Marguerite de Viaud ;* 2° *Hélie*, qui suit

III. HÉLIE PAULTE, des Riffauds, maître particulier des eaux et forêts d'Angoumois, épousa SUZANNE DU MARIGNON, mariage qui fut réhabilité à Saint-André le 29 juillet 1641, dont : 1° *Jean*, sieur des Riffauds, marié après contrat du 4 décembre 1670, reçu Jeheu, à *Catherine des Forges*, fille de Pierre, seigneur du Châtelard, avocat en Parlement de Paris, et de Geneviève Couturier ; 2° *François*, demeurant au faubourg Saint-Aubin à Pont-de-Cé en Anjou ; 3° *Suzanne*, mariée à *Pierre Rullier*, sieur de Beinoir.

I. DENIS PAUTIER, inhumé dans l'église de Charras le 20 octobre 1733, épousa MARIE DUMAS, morte le 5 novembre 1718, dont : 1° *Raymond*, qui suit ; 2° *François*, 1701 ; 3° *Marie*, 1704 ; 4° *Jeanne*, 1708 ; 5° *Marie ;* 6° *Jean*.

II. RAYMOND PAUTIER, sieur de La Breuille, maître de forges à La Motte de Feuillade, mort en 1761, épousa MARGUERITE DEVARS, dont : 1° *Denis*, 1722, docteur régent de la faculté de Paris, premier médecin de l'hôpital de la Charité, premier médecin de Louis XV et de la Dauphine (Louise de France, qui fut carmélite), homme d'un grand mérite, mort à Paris le 4 février 1807 ; 2° *François*, 1723 ; 3° *François*, 1724, demeurant à Crognac en Feuillade, visiteur des haras de la province de Périgord, marié le 4 décembre 1759 à *Marie Dereix*, fille de Pierre et de Marie Duriou, dont *Marguerite*, mariée le 4 avril 1783 à *Jean Delabrousse*, sieur du Boffrand, guillotiné en 1793, fils de Pierre et de Françoise Dereix, dont les descendants possèdent encore La Breuille ; 4° *Marguerite*, 1725, mariée après contrat du 10 novembre 1772, reçu

Lhomme-Lalande, et dans l'église de Charras le 21 suivant, à *Jean Pabot,* sieur de La Morinie, fils de feu Aubin et de Marie Durand (1), d'Abjat en Périgord; 5° *Étienne,* 1726; 6° *Marie,* 1729; 7° *Marie,* 1733; 8° *François,* 1734; 9° *Pierre;* 10° *Jean,* prêtre, appelé Mr l'abbé de La Breuille, vicaire général de Noyon, mort à Paris le 27 frimaire an XII, chez son frère le médecin.

III. François Pautier, sieur du Fouilloux, épousa à Sers, le 8 août 1769, Madeleine Dereix, fille de Pierre et de Marie Duriou, dont: 1° *Denis,* 1771; 2° *Raymond,* 1773; 3° *Marie,* mariée à *Pierre-Optal Lapeyre,* sieur de Bélair.

(Sources : Reg. de Charras; communication de M. Pastoureau, ingénieur en chef de la marine retraité, descendant par sa mère des sieurs de La Breuille.)

I. Léonard Pautier, bourgeois, marchand à La Plaigne en Charras, épousa Martialle Dereix, dont : 1° *Léonard,* qui suit; 2° *Denis,* 1699; 3° *Pierre,* 1705; 4° *Léonard,* qui suivra.

II. Léonard Pautier, marchand, épousa à Charras, le 1er octobre 1740, Madeleine Decescaud, fille de Louis et d'Élizabeth Lassort, dont : 1° *Léonard,* 1741; 2° *Élizabeth;* 3° *Louis;* 4° *Anne;* 5° *Pierre;* 6° *Madeleine;* 7° *François,* 1753, marié, à Grassac, à *Marie Rivaud,* fille de feu François, huissier, et de Marie Durand, des Pendants en Vouzan; 8° *Élizabeth.*

(1) Lesdits Aubin Pabot et Marie Durand avaient un autre fils *Jean,* sieur de Beauregard, demeurant à Ferdinas en Mainzac, marié à *Anne Mastin des Chaumes,* dont : 1° *Marie,* baptisée à Mainzac le 4 septembre 1767; 2° *Marie,* 1768.

II *bis*. Léonard Pautier, bourgeois, marchand à La Cave, frère du précédent, mort à 64 ans le 12 août 1761, épousa : *I*° Françoise Coquet, dont : 1° *Suzanne ;* 2° *Étienne ; II*°, à Charras en 1741, Anne ou Jeanne Légier, fille de Simon, maître armurier, et de Françoise Piat.

Denis Pautier épousa Anne Joubert, dont : 1° *Anne,* 1720 ; 2° *Cybard ;* 3° *Denis,* 1730.

Pierre Pautier, greffier de Charras, épousa Anne Giboin, dont : 1° *Anne,* 1721 ; 2° *Madeleine ;* 3° *Léonard ;* 4° *Anne*, 1727.

François Pautier, receveur de la marque des eaux et forêts, demeurant à Charras, épousa Catherine Chambon, dont : 1° *Anne,* 1752 ; 2° *Pierre ;* 3° *Jeanne ;* 4° *François ;* 5° *Suzanne ;* 6° *Catherine ;* 7° *Marguerite ;* 8° *Jeanne ;* 9° *Suzanne,* 1773.

Antoine Pautier épousa Catherine Motte, dont : 1° *Luce,* 1764, mariée en 1785 à *Jean Légier,* cloutier ; 2° *Pierre ;* 3° *Charlotte.*

Françoise Pautier épousa à Charras, en 1727, Jean Déroulède, marchand à La Valette.

1672. JEAN PELLETIER, maître chirurgien et praticien à Feuillade.

Antoine Pelletier, mort à Feuillade en 1677.

I. LOUIS PENOT, sieur des Varennes, garde du corps du roi, procureur fiscal de Touvre, épousa, après contrat du 2 février 1696, Jeanne Baron, morte à Chazelles à 81 ans, en 1747, dont : 1° *Louis-Guillaume,* qui suit ; 2° *Louis-Jérôme,* qui suivra ; 3° *Marguerite,*

mariée en 1725 à *Pierre Debect,* fils de Louis, notaire. et d'Anne Dussieux.

II. LOUIS-GUILLAUME PENOT, sieur des Dumas, épousa : *I°*, le 28 août 1725, JEANNE DEBECT, morte en 1729, fille des susdits Louis et Anne Dussieux, dont : 1° *Louis,* 1726; 2° *Louis,* 1727; *II°* MARIE-MARGUERITE DE LA QUINTINIE, morte en 1756, dont : 1° *Marie,* 1731 ; 2° *Marie,* morte en 1801, mariée à *Pierre Desmazeaud,* maître chirurgien à Chazelles ; 3° *Marguerite,* baptisée à Feuillade le 30 novembre 1735 ; 4° *Léonard,* 1739 ; 5° *Louis,* 1740.

II *bis.* LOUIS-JÉRÔME PENOT, notaire et procureur de Marthon, sieur des Dumas, épousa : *I°* MARIE GIGNAC, dont : 1° *Louis,* 1728, curé d'Hiersac, assermenté et retiré pendant la Révolution à Chazelles, où il mourut le 20 thermidor an X ; 2° *Jeanne ;* 3° *Laurent ;* 4° *Marie-Antoinette,* 1732, mariée en 1762 à *Jean Larue,* fils de Jacques et de Françoise de La Croix, de Sigogne ; 5° *Jacques ;* 6° *Catherine ;* 7° *Louis,* né le 28, baptisé le 29 août 1738, curé de Mazerolles, assermenté, retiré à Chazelles ; 8° *Louis-Laurent ;* 9° *François ; II°* à Chazelles, le 19 mars 1759, ANNE-THÉRÈZE BOUTHINON, fille de Pierre, juge de Varaignes, et de Françoise Ravaud, veuve de Jean Poirier, de Magnac-sur-Touvre.

MICHEL PENOT, maître chirurgien à Marthon, mort en 1739, épousa en 1715 ANNE DESRIVAUX, dont *François* et *Françoise.*

MICHEL PEYRAUD, mort à Marthon à 74 ans, en 1712, épousa CHARLOTTE DUSSIEUX, dont : 1° *Pierre,* 1669 ; 2° *Jeanne,* 1673.

PIERRE PEYRAUD, marchand, mort en 1742, épousa GENEVIÈVE DEREIX, dont : 1° *Marguerite,* 1724;

2° *Pierre ;* 3° *Léonard;* 4° *Pierre ;* 5° *Colette ;* 6° *Bernard,* 1734.

BERNARD PEYRAUD, maître chirurgien, épousa MARIE DELABROUSSE, morte en 1761, dont : 1° *Pierre,* 1737 ; 2° *Jeanne ;* 3° *Jean ;* 4° *Marguerite,* mariée le 1er avril 1767 à *Élie de Peyris,* mort à 40 ans en 1772, fils de Lacombe de Peyris, de Biée, dont elle eut : *a) François ; b) Françoise ; c) Pierre ; d) François ;* 5° *Charlotte,* 1744 ; 6° *Marie ;* 7° *Pierre ;* 8° *Léonard ;* 9° *Marguerite,* mariée en 1784 à *Léonard Jalanhiat,* fils de Léonard, sieur de Lafond, et d'Élizabeth de Pransane, de Javerlhac.

N... PEYRONIN, sergent royal à Bouex, eut pour fils *Philippe,* né en 1617.

JEAN PEYRONIN, de Bouex, épousa JEANNE SAUTERAUD, dont : 1° *Françoise,* 1662 ; 2° *Pierre.*

MADELEINE PEYRONIN épousa à Bouex, en 1630, ÉTIENNE BAILLOUX, notaire à Angoulême.

PIERRE PIERRE, praticien, fermier de Vouzan, épousa MARIE BEAUFORT, dont : 1° *Louis,* sieur du Maine, marchand à Vouzan, marié à *Marie Saleton,* dont : *a) Pierre ; b) Jean,* 1778 ; *c) Pierre,* 1787 ; 2° *Jean-Pierre,* marchand à Vouzan, marié à *Marie Martin,* dont : *a) Léonard,* 1778 ; *b) Pierre,* 1780 ; *c) Pierre,* 1782 ; *d) Léonard ;* 3° *Pierre,* mort à 24 ans en 1778.

I. PIERRE DE LA PLACE, écuyer, épousa LIETTE DE CUMONT, dont : 1° *Bertrand ;* 2° *Pierre,* qui suit.

II. PIERRE DE LA PLACE, écuyer, seigneur de La Tour-Garnier, épousa MARGUERITE PASTOUREAU, dont, entre autres enfants, *Élie*, qui suit, et *Pierre,* marié à *Radegonde Chailler*.

III. ÉLIE DE LA PLACE, de La Tour-Garnier, épousa ANNE RAYMOND, dont :

IV. PIERRE DE LA PLACE, de Torsac, épousa GABRIELLE TIZON, fille de Benoît, seigneur d'Argence, et de Françoise Delheur, dont : 1° *François,* qui suit ; 2° *Élie*, marié à *Anne de La Charlonie ;* 3° *Pierre,* marié à *Marguerite de Pindray ;* 4° *Charlotte,* mariée à *René de La Cropte ;* 5° *Luce,* mariée à *François de Vassoigne ;* 6° *Hippolyte,* marié à *Jacques Le Musnier*.

V. FRANÇOIS DE LA PLACE épousa à Grassac, le 23 février 1621, JEANNE DE VASSOIGNE, fille de Philippe et de Charlotte de Lambertie, dont :

VI. CHARLES DE LA PLACE, écuyer, seigneur de La Forêt-d'Hortes, mort à 58 ans en 1704, épousa, le 13 mai 1665, MARIE-JULIE GALARD DE BÉARN, dont : 1° *Jean-Charles,* qui suit ; 2° *Marie-Madeleine,* mariée à Grassac, le 29 novembre 1700, à *Élie de Lageard,* fils de Pierre et de Bonne du Reclus.

VII. JEAN-CHARLES DE LA PLACE, de La Forêt-d'Hortes, épousa : *I°* MARIE-ANNE JANSEN, morte à 55 ans le 6 février 1735, dont *Alexandre-Charles-Gabriel*, chevalier, seigneur de La Forêt-d'Hortes et Torsac, mort le 22 février 1754 laissant son fief de Torsac à *Jean-Charles,* son fils ; *II°* JULIE DE CHASSENEUIL, morte en 1748.

MARIE-ÉLIZABETH DE LA PLACE épousa à Grassac, le 30 novembre 1709, ACHILLE TERRASSON, écuyer, seigneur de Verneuil et de La Pétillerie.

Charles de La Place, de La Forêt-d'Hortes, mort le 9 août 1711.

(Sources : Reg. de Grassac; A. D. Jeheu, notaire, année 1751; Nadaud, *op. ci.*)

I. FRANÇOIS PLANTY, maître apothicaire, fils de feu Guillaume et de [.......], épousa à Marthon Louise Phelipeau.

II. Pierre Planty, cabaretier à La Grange-au-Faure, mort à 65 ans en 1731, épousa Anne Forestal, dont : 1° *François*, qui suit; 2° et 3° *Marie* et autre *Marie*, dont l'une épousa *Pierre Viroulaud*; 4° *Charles*, 1721, qui suivra; 5° *Michel*; 6° *Pierre*; 7° *Jacques*, maître chirurgien, marié à *Marie Delagarde*, inhumée dans l'église de Saint-Germain en 1769; 8° *François*, marié en 1743 à *Charlotte Peyraud*.

III. François Planty, marchand à La Grange-au-Faure, épousa Jeanne Gibaud, dont : 1° *Jeanne*, 1732; 2° *Léonard*, 1734, qui suit; 3° *François*; 4° *François*; 5° *Catherine*; 6° *Marguerite*.

IV. Léonard Planty, marchand à La Grange-au-Faure, épousa en 1762 Marie Malabre, dont *François*, baptisé le 25 mars 1763, nommé par François Malabre, son oncle, praticien, et Jeanne Gibaud.

III *bis*. Charles Planty, maître sergetier à Marthon, épousa en 1742 Marie-Rose Roy, dont : 1° *François*; 2° *Philippe*, 1756, et quatre filles.

François Planty épousa Jeanne Légier, dont : 1° *Élie-Léonard*, qui suit; 2° *Marie*, mariée à Saint-Germain, en 1776, à *François Guimblot*, bourgeois de Chez-Monot, fils de Gabriel et de Madeleine

Labrousse ; 3° *Abraham,* marié en 1778 à *Jeanne Guimblot.*

Élie-Léonard Planty, fils du précédent, marchand, juge de paix en 1790, officier public, épousa Anne Légeron, dont : 1° *Louis,* 1781 ; 2° *Raymond ;* 3° *François.*

François Planty, marchand, épousa à Chazelles, en 1714, Jeanne Chadaillac, dont *Jacques,* 1717.

Pierre Planty, marchand à Marthon, épousa Marguerite Roux.

Charles Planty, maître sergetier, épousa Élizabeth Lassort.

Le 23 septembre 1767 est inhumé dans l'église de Saint-Germain Élie Planty, âgé de 80 ans, se disant frère jésuite, décédé ce même jour à Pont-Sec.

1699. ÉLIE DE LA POUGE, maître apothicaire à Marthon, marié à Marie Tachard.

Léonard de La Pouge épousa à Mainzac, en 1751, Françoise Campot, dont *François.*

Émery de La Pouge épousa à Mainzac, en 1753, Françoise Delacombe, fille de feu Jean et de Martialle Lamoureux.

François de La Pouge, maître de forges à La Motte en Feuillade, en 1748, avait un cachet représentant un haut fourneau accompagné d'obus et de boulets (Comte de Saint-Saud, dans le *Bulletin de la Société archéologique du Périgord.* T. XIV, 2e livr., p. 88).

JEAN POITEVIN, greffier de Marthon, épousa Anne-Marie Grelet, dont : 1° *Jean-Joseph,* 1773 ; 2° *Marguerite,* 1774 (voyez de Villeneuve).

I. NICOLAS PRADEAU, sieur du Maine-Aumay en Saint-Adjutory, marchand à La Rochefoucauld, fils de feu Jacques, marchand de draps de soie, et de Marguerite Mayou, épousa en 1706 MARGUERITE SAOUL, veuve de François de La Quintinie, fille de feu Jean, procureur au présidial, et de Catherine Fabre, dont : 1° *Marc,* qui suit; 2° *Henri;* 3° *Pierre.*

II. MARC PRADEAU, bourgeois, mort à Chazelles à 70 ans, en 1780, épousa CATHERINE DE LAMBERTIE, morte en 1780, dont : 1° *Marie,* 1752; 2° *Marie,* 1755, mariée en 1772 à *Jean Dussoulier,* sieur de Rebières, fils de Jean et de Françoise Bouthinon.

JEAN PRADEAU, avocat à La Rochefoucauld, décédé dans sa maison de campagne de Chazelles en 1782.

ANNE PRADEAU et son mari ANNE CLARS, sieur de La Bastide, exempt de la maréchaussée du Limousin, demeurant à Mansle, vendent, le 28 mars 1752, le moulin de Chazelles à François de Viaud, écuyer, sieur de La Charbonnière, moyennant 1,450 #.

1460. Honorable et sage personne maître JEAN PREST, licencié ès lois, sénéchal de Marthon.

1558. MICHEL PRÉVERAUD, juge de la juridiction de Chazelles pour le curé dudit lieu.

1460. ANTOINE PRÉVOST, licencié ès lois, juge ordinaire de la prévôté et baronnie de Marthon.

1672. MATHURIN RAILLAT, notaire seigneurial, demeurant à La Paillerie en Vouzan; *François,* son fils.

GUILLAUME, PIERRE et ROBERT DU PUY, chevaliers de Bouex, tous frères, transigent avec les religieux de Saint-Cybard en 1229.

ROBERT DU PUY, chevalier, rend hommage auxdits religieux, en 1266, pour sa prévôté de Bouex, tenue desdits religieux sous hommage lige et au devoir de 5 sols, à muance de seigneur et de vassal, et pour ses moulins situés sur la rivière de l'Échelle, tenus d'eux à hommage lige et au devoir de 12 deniers.

ROBERT DU PUY, varlet de Bouex, renouvelle ces hommages en 1277.

ARNAUD DU PUY, varlet de Bouex, et EMA, sa femme, conjointement avec *Pierre du Puy,* varlet de Garat, et *Jeanne*, sa femme, sœur de ladite Ema, vendent des droits à La Greuse le lundi après la Pentecôte (19 mai) 1309,

1328. PIERRE DU PUY, varlet de Bouex.

MARGUERITE DU PUY, fille de Pierre du Puy, rend un hommage lige à Ayguelin, évêque d'Angoulême, pour son hébergement de Bouex, avec verger, appartenances et dépendances, ses deffends, le moulin de Baconnet, ses vignes de Haute-Motte, une portion des dîmes de la paroisse, plusieurs mas et maines, et pour les droits et devoirs que Marguerite, veuve de Bernard des Mottes, sœur de son père, a et tient d'elle en arrière-fief dans la paroisse de Bouex (sans date).

BERNARD RAMNULPHE, chevalier, seigneur de Javerlhac, fit son testament à Angoulême le mercredi dans l'octave de la Purification 1291 (6 février 1292), par lequel il fait de nombreux legs à plusieurs monas-

tères et paroisses et demande qu'on tienne toujours à son hôtel de Javerlhac trois pauvres, auxquels on donnera du pain et du potage une fois le jour, et qu'on donne à la porte l'aumône à tous les pauvres qui passeront, ainsi qu'il est coutume. Il épousa : *I°* JORDANE, fille de Guillaume Robert, chevalier de Marthon, et *II°* AGNÈS, fille d'Audoin Béchade, damoiseau, dont : 1° *Bernard,* mort sans hoirs; 2° *Agnès,* héritière de son père, femme en 1301 de *Radulphe Vigier*, fils de Jean, chevalier de Marthon ; 3° *Marsibilie;* 4° *Almodis ;* 5° *Agnèz-Suffrent,* religieuse à Ligueuil. (Nadaud : *Nobiliaire,* etc., T. IV, p. 5.)

Janvier 1350 (1351). GUILLAUME RAMNULPHE, prêtre, paroissien de Sers.

I. CHARLES RAOUL, écuyer, seigneur de La Fontaine et de Vouzan, maire d'Angoulême (1), épousa MARIE MARTIN, fille de Jean, écuyer, seigneur de Bardine, conseiller, garde des sceaux au palais du roi, et de Marie Préveraud, dont : 1° *Samuel,* qui suit ; 2° *Lucrèce ;* 3° *Françoise,* baptisée à Vouzan le 13 septembre 1618, qui entra comme religieuse à Saint-Ausone en octobre 1636; 4° *Jean*, écuyer, sieur des Planes, qui laissa un fils, *Philippe,* sieur d'Andreville et des Planes, capitaine au régiment de Champagne; 5° *Louis-Antoine*, jésuite; 6° *Charles*, chanoine et maître-école d'Angoulême ; il résigna sa maître-écolie,

(1) D'après Nadaud et Vigier de La Pile, Charles Raoul aurait été reçu conseiller et échevin le 13 octobre 1605, en remplacement de François Le Musnier, décédé, et aurait été remplacé dans cette charge, après son décès, le 14 février 1627, par Jean Thomas, sieur de La Moriange. M. Tricoire dit, dans *Le Château d'Ardenne*, page 291, qu'il a entre les mains des documents établissant que Charles Raoul fut reçu échevin dans la mézée du 11 juin 16:2, en remplacement de François Ruffier, sieur des Grimardières.

où il avait été installé le 14 octobre 1642, à son neveu Antoine Raoul, et sa chanoinie à son frère Jean, sieur des Planes, et mourut le 5 mai 1645; 6° *Jean*, chanoine, mort en septembre 1661.

II. SAMUEL RAOUL, écuyer, seigneur de Vouzan, conseiller du roi et son maître d'hôtel ordinaire, vice-sénéchal d'Angoumois, charge qu'il vendit le 12 mai 1631 à François de Paris, seigneur de L'Épineuil, épousa CLAUDE GUÉRIN, dont *Marie*, qui, à la date du 30 octobre 1646, où elle est marraine à Vouzan de Jean Dussaigne, est dite fille unique. Elle épousa, après contrat du 3 juillet 1655, *Jacques d'Abzac*, chevalier, seigneur de Pressac, fils de Raymond et d'Anne d'Alloue, à qui elle porta Vouzan et La Bergerie.

HÉLIE RAOUL, écuyer, seigneur de Vouzan, est inhumé dans l'église de Vouzan le 15 octobre 1663. C'est peut-être le même que Samuel.

Il y avait aussi la branche des Courances.

(Sources : Reg. de Vouzan; Nadaud, *Nobiliaire*, etc., T. IV; A. D.; Fèvre, Gibaud, Jeheu, Sicard, notaires; arch. du château de Vouzan.)

I. FRANÇOIS RAVAILLAC, procureur du roi, épousa : *I°* MARGUERITE LE COMTE, dont : 1° *Pierre*, mort jeune; 2° *Jean*, qui suit; 3° *N...*, mariée à *Élie Arnaud;* 4° *Catherine* ou *Marguerite*, mariée *1°* à *N... Pichot* et *2°* à *Nicolas Mesnard;* 5° *Michel*, procureur du roi, mort non marié ; *II°* JEANNE COUSSEAU, du village d'Argence en Champniers, dont : 1° *Jacquette*, morte jeune; 2° *Catherine*, mariée à *Jean Graziller ;* 3° *Pierre*, qualifié d'écuyer, marié vers 1600 à *Anne Chauvet*, sœur de François Chauvet, sieur

de Fontbelle : ces deux époux habitaient à La Rochette en Vouzan et ils eurent *Jean-Michel* et *Jean*.

II JEAN RAVAILLAC épousa vers 1572 JEANNE DUBREUIL, dont *Geoffroy,* fort mauvais sujet, accusé en 1606 d'avoir volé les brebis de son père, d'avoir à la même époque, au bourg de Magnac, maltraité son père dans sa maison en lui arrachant les cheveux et la barbe, d'avoir falsifié un arrêt du Parlement de Paris, d'avoir volé un sieur André Rousseau, marchand à Paris, d'avoir étranglé Micheau Soullet, prisonnier à Paris. Après la mort de son frère, il prit le nom de Montalque et se fixa à Marthon où il exerça le métier de barbier. Là il continua ses méfaits. En 1611 il vole dans cette ville une enclume et de grands soufflets de maréchal. A Souffrignac il courtise Catherine Mandat, femme de Jean Fonteneau, et l'on trouve Fonteneau assassiné à Château-L'Évêque en Périgord. Geoffroy de Montalque fut accusé du crime, de complicité avec ladite Catherine, et poursuivi par le siège présidial de Périgueux. On ignore s'il put échapper au juste châtiment de tant de crimes. Jean Ravaillac et Jeanne Dubreuil eurent encore deux filles et *François,* né à Angoulême, qui, le 14 mai 1610, assassina le roi Henri IV. (Cfr. *Ravaillac,* par M. Amédée Callandreau ; *Les Ravaillac d'Angoulême,* par M. P. de Fleury.)

I. FRANÇOIS DU RECLUS, écuyer, seigneur de Puyfeyteau, épousa BONNE DE FERDINAS, dont 1° *François,* qui suit ; 2° *Charlotte-Bonne,* 1650.

II. FRANÇOIS DU RECLUS (1), écuyer, seigneur du

(1) A la convocation du ban de 1689, François du Reclus se déclare exempt du ban et de toute contribution; dit qu'il ne possède aucun fief noble en Angoumois, qu'il a un fils à l'armée depuis quatre ans et que ses affaires sont « en méchant état ».

Breuil en Marthon et de Puyfeyteau, épousa : *I°* FRANÇOISE CHAMBEL, dont *Anne,* baptisée à Saint-Martial-de-Valette le 29 février 1642; *II°* après contrat du 15 juin 1665, JEANNE DU LAU, fille de feu François, écuyer, seigneur du Breuil, et de Jeanne Thomas, dont : 1° *François,* baptisé à Marthon le 24 avril 1666; 2° *François,* 1667 ; 3° *Catherine,* 1669 ; 4° *Jean,* né le 14 novembre 1678, ondoyé à Mainzac, porté sur les fonts baptismaux de Nontronneau le 20 novembre 1679; 5° *Laurent.* Un des François fut curé de Chasseneuil, puis chanoine et chantre à Angoulême et prieur de Mouthiers.

1705. JEAN RENAUD, notaire de Marthon.

JEAN RENOUARD, héritier de feu messire Jourdain de Pranzac, rend hommage à l'évêque d'Angoulême le 1er juillet 1481.

JEAN RENOUARD renouvelle cet hommage le 24 avril 1509. Il eut pour héritier PIERRE RENOUARD, son frère (A. D. évêché, E. 71).

On trouve plus tard cette famille à Rochebertier en Vilhonneur. ANTOINETTE D'AUTHON, veuve d'ANTOINE RENOUARD, seigneur de Rochebertier, épousa le 6 janvier 1578 JEAN DE LIVRON, seigneur de Puyvidal, fils de Geoffroy et de Marie Vigier de La Pile.

JEAN RIOL, écuyer, sieur de La Verrerie et des Essards, épousa FRANÇOISE FERRET, dont : 1° *Anne* ou *Jeanne,* baptisée à Grassac le 26 juin 1611 ; 2° *Jean,* 1621.

MATHIEU RIOL épousa à Grassac, le 9 février 1625, JEANNE GIRAUD, qui se remaria le 5 mai 1633 à Antoine Borniot.

Jean Riol, écuyer, sieur de La Combarade, demeurant à Doumérac, épousa Marie Gervais, dont : 1° *Jean,* baptisé le 20 mai 1625 ; 2° *Jeanne.*

Michel Riol, écuyer, sieur de Pontillon, épousa à Grassac, le 7 novembre 1636, Marie Dupuy, morte en 1651, dont : 1° *Jean,* 1638 ; 2° *Michel,* 1639 ; 3° *François,* 1642 ; 4° *Jean ;* 5° *Léonard,* 1648.

Jean Riol, procureur au présidial, épousa Catherine Gignac, dont *Marguerite,* mariée à Grassac, le 2 octobre 1658, à *Daniel Baruteau,* sieur de La Brousse, demeurant à Rozet en Combiers.

François Riol, écuyer, sieur de Fontpalais, épousa à Grassac, en 1556, Marie Grenier.

Madeleine Riol épousa Jean Renaud, sieur de Combarade, dont *Luce,* 1623.

Marguerite Riol épousa Jean Grenier, sieur de La Prade, dont *Jean,* 1628.

Jeanne Riol épousa à Grassac, le 7 mars 1639, Gérard Sarode, écuyer, sieur de Saint-Cybard en La Chapelle-Bourniquel (Dordogne), dont : 1° *Marie,* 1643; 2° *Jeanne,* 1645; 3° *Catherine,* 1648.

Jean Riol épousa Henriette Dussault, dont : 1° *Madeleine,* 1669 ; 2° *Armand,* 1671.

Pierre, Jacques, François et *Jean Riol,* tous frères, étaient à l'armée en 1689. Leur sœur *Françoise* était mariée à *Jean Delacroze.*

(Reg. de Grassac ; ban et arrière-ban de 1689.)

1649-1664. DENIS RIVET, notaire à Marthon.

JEAN RIVET, notaire, de la paroisse de Feuillade, épouse à Grassac, en 1649, JEANNE RIOL, dont : 1° *Jean ;* 2° *Jeanne.*

1656. ÉTIENNE RIVET, sieur du Portail, demeurant à Charras.

ÉTIENNE RIVET, sieur de La Ferrière, demeurant à Charras, épousa FRANÇOISE BOUCHERON, dont : 1° *Marie,* 1706 ; 2° *Étienne ;* 3° *Léonard ;* 4° *Joachim ;* 5° *Françoise ;* 6° *François,* 1724.

ÉMERY ROBERT *(Aimericus Roberti),* varlet de Marthon, fait des donations à l'abbaye de La Couronne en 1212.

GÉRALD ROBERT et son fils *Pierre Robert,* chevaliers de Marthon, donnent en 1264 le mas de L'Héraudie en Baussac à l'abbaye de Grosbost. Gérald Robert avait encore pour fils *Bertrand,* chevalier, seigneur de Mainzac, qui épousa *Ema,* et *Élie de Mainzac,* qui, en 1295, était curé de Cherves (Châtelard).

Fin du XIIIe siècle. GUILLAUME ROBERT, varlet de Marthon, fils de *Pierre Robert,* eut : 1° *Jeanne,* mariée à *Fouchier de Villebois ;* 2° *Jordane,* mariée à *Ramnulphe,* chevalier, seigneur de Javerlhac. Guillaume Robert fut enterré dans l'église de Feuillade.

1281. PIERRE ROBERT, varlet de Marthon, rend son hommage aux religieux de Saint-Cybard.

HÉLIE ROBERT, varlet, fils de *Pierre,* varlet de Marthon, et d'*Agnès Vigier,* rend hommage pour ses domaines de Bouex et Marthon aux religieux de Saint-Cybard, le samedi d'avant la fête de sainte Marie-Madeleine (16 juillet) 1317. Le 5 octobre 1319, il se dévêt de son fief en faveur d'Ema Girberte, sa femme,

fille de Pierre Girbert, de Saint-Vivien. Il laissa une fille, *Jeanne,* mariée à *Gaillard,* de qui elle eut *Jeanne de Largon.*

Pierre Robert, varlet, paroissien de Sers, fils de feu *Gérald Robert,* chevalier, rend hommage de son fief de Feuillade à l'évêque d'Angoulême, le lundi après la fête de saint Georges (28 avril) 1342.

(Sources : A. D., f. de l'évêché et de Saint-Cybard.)

I. JEAN ROBIN, sieur de La Chapelle, maître apothicaire à Angoulême, reçu conseiller à la Maison de Ville le 24 mai 1574, mort le 2 janvier 1577, avait épousé Martialle de La Touche, dont :

II. Guillaume Robin, écuyer, sieur de Plessac et des Ardillers, avocat en la cour du présidial d'Angoumois, épousa Jeanne Le Comte, fille de Jean, écuyer, maréchal des logis du duc d'Alençon, dont : 1° *Jean* ou *Élie,* cité dans le contrat de mariage de son frère ; 2° *François,* sieur des Ardillers, marié, après contrat du 14 juin 1655, reçu Blanchier, à *Marie Chauvet,* de Chazelles, dont *Anne,* baptisée le 4 juillet 1656, et *François.*

I *bis.* Hector Robin, bourgeois, marchand, demeurant à Angoulême, dans la rue des Trois-Notre-Dame, auprès de Jean l'apothicaire, dont il était probablement le frère, épousa Marie Rambaud, dont : 1° *Étienne,* qui suit ; 2° *Gabrielle,* mariée, après contrat du 23 juillet 1574, à *Mathieu Barraud,* notaire et praticien au bourg de Chazelles ; 3° *Marguerite,* mariée, après contrat du 11 juillet 1574, à *Jean Joly,* licencié ès lois, juge de Tusson et du Vivien-Jussard ; 4° *Pierre,* marié, après contrat du 6 décembre 1581, à *Anne Laisné,* fille de Philippe, avocat à Cognac, et de

Perette Bernard, auteurs des Robin de Cognac; 5° *Denis*.

II, ÉTIENNE ROBIN, marchand à Angoulême, épousa FRANÇOISE TERRASSON, dont : 1° *Jean*, marié en 1604 à *Jeanne Mesnard*; 2° *Ézéchias*, qui suit.

III. ÉZÉCHIAS ROBIN eut pour fils :

IV. PIERRE ROBIN, marchand à Angoulême, épousa JEANNE MERCIER, dont :

V. FÉLIX ROBIN, inhumé dans l'église de Chazelles le 19 mai 1766, à 83 ans, procureur au présidial d'Angoumois à la place de Pierre de La Quintinie, selon la vente que lui fit de cette charge, le 13 juillet 1710, Marie Roux, veuve dudit de La Quintinie, épousa, après contrat du 18 janvier 1713, MARGUERITE DE LA QUINTINIE, fille desdits Pierre et Marie Roux, dont : 1° *Abraham-François*, né le 25 août, baptisé à Chazelles le 1er septembre 1716, imprimeur à Angoulême, premier échevin du Corps de Ville, grand juge de la juridiction consulaire en 1760; 2° *Léonard*, sieur du Terme, né en 1748, mort à Chazelles le 14 novembre 1790; 3° *Andrée-Thérèze*; 4° *Marie*; 5° *Marguerite-Andrée*, née et baptisée le 10 novembre 1736. Une des filles fut baptisée à Saint-André d'Angoulême le 29 mars 1734.

(Sources : Reg. de Chazelles; A. D. fiches; *Ravaillac*, par M. Callandreau, p. 149.)

ANTOINE DE LA ROCHE-AYMOND, écuyer, seigneur de La Rivière, épousa PHILIPPE FLAMEN, dont : 1° *Charlotte*, baptisée à Marthon le 30 janvier 1669; 2° *Élizabeth*; 3° *Marie*, demoiselle de Saint-Sauveur, morte à 50 ou 55 ans le 28 avril 1723.

Pierre-Louis de La Roche-Aymond, écuyer, seigneur de La Roussie, épousa Jacquette Salton, dont *N...*, inhumé dans l'église de Marthon le 1er janvier 1766.

JOACHIM DE ROCQUARD, écuyer, sieur des Châlards en Grassac, épousa Anne Aultier, fille de Philippe, sieur des Châlards, conseiller du roi, juge au présidial, dont : 1° *Philippe,* mort en 1772, officier au régiment d'Artois ; 2° *Jérôme,* lieutenant au régiment de Bourgogne ; 3° *Pierre-Aignan,* officier au régiment d'Artois-infanterie ; 4° *Marie ;* 5° *Marguerite-Estève,* mariée à *François-Joseph de Chasteignier,* écuyer, seigneur d'Esport, La Rochepozay, Les Châlards, etc., officier au régiment d'Artois, dont : *a) Marie-Gabrielle,* baptisée à Grassac le 5 avril 1774 ; *b) François-Auguste,* ué en 1775, baptisé à Grassac le 3 mars 1777 ; *c) Pierre-Aignan,* 1776 ; *d) Pierre.*

DE ROFFIGNAC. Une des plus anciennes familles du Limonsin. Nous ne pouvons donner ici que la branche de Belleville en Feuillade.

I. Gaspard de Roffignac, écuyer, sieur de Quinsac et de Belleville, épousa : *I°* Jeanne Seguin, dont *Marie-Anne-Jacquette,* mariée à Feuillade, le 23 février 1632, à *François du Rousseau,* écuyer, sieur de Sainte-Catherine, et de Jeanne Duruisseau ; *II°* Louise de Marçonnay ; *III°* Favienne Morin, dame de Belleville, fille de Jean et de Marguerite Hélie de Colonges, dont : 1° *Jean-Baptiste,* qui suit ; 2° *Charles,* sieur de La Tour ; 3° *Ysabeau,* qui reçut le supplément des cérémonies du baptême à Feuillade, à 3 ou 4 mois, le 19 février 1645, mariée à Feuillade, le 13 novembre 1674, à *François* ou *Jean de Curtal.*

II. JEAN-BAPTISTE DE ROFFIGNAC, écuyer, seigneur de Belleville, épousa : *I°* MARIE SAUZET, fille de Claude, écuyer, seigneur de La Douhe ; *II°* JEANNE D'EYRIAUD, dont : 1° *Jean ;* 2° *Jean-Baptiste,* 1662, mort en 1720 ; 3° *Nicolas ;* 4° *Jean-Baptiste,* qui suit.

III. JEAN-BAPTISTE DE ROFFIGNAC, écuyer, seigneur de Belleville, épousa ANTOINETTE-RENÉE D'AYDIE DE SAINT-LAURENT, morte en 1735, fille de feu Blaise, chevalier, seigneur de Vaugoubert, et d'Antoinette de La Brousse, dont ; 1° *René,* qui suit ; 2° *Jeanne ;* 3° *Catherine,* baptisée le 24 février 1687 ; 4° *Marie,* 1688, morte à 15 ans ; 5° *Thérèze ;* 6° *Jean,* 1691 ; 7° *Julienne,* 1692 ; 8° *Julie,* 1694 ; 9° *Antoinette ;* 10° *François ;* 11° *Armand,* 1701 ; 12° *Marie,* 1702.

IV. RENÉ DE ROFFIGNAC, chevalier, seigneur de Belleville, inhumé dans l'église de Feuillade le 29 juin 1745, épousa ANNE DE LA PISSE, inhumée dans la chapelle de Belleville le 27 octobre 1740, fille de Gabriel, seigneur de Langlardie, et de Madeleine de Chasteignier, dont : 1° *Madeleine,* 1709 ; 2° *Jean,* 1712, qui suit ; 3° *Françoise.*

V. JEAN DE ROFFIGNAC, chevalier, seigneur de Belleville, lieutenant des maréchaux de France, épousa LOUISE DU FAUX, de Saint-Sulpice de Mareuil (Dordogne), dont : 1° *René-Annibal,* né le 4 décembre 1740, qui suit ; 2° *Gabrielle,* née le 17 juillet 1748, mariée en 1748 à *Pierre-François-Marie Texier de Javerlhac,* et quatre autres enfants morts jeunes.

VI. RENÉ-ANNIBAL DE ROFFIGNAC, chevalier, seigneur de Belleville, La Chapelle-Saint-Robert et Souffrignac, capitaine au régiment de Chartres, épousa MARIE-MADELEINE DE VANTONGEREN, fille de Pierre,

écuyer, conseiller du roi, et de Madeleine Le Musnier, dont : 1° *Louise-Élizabeth*, née le 19, baptisée le 24 novembre 1768 ; 2° *Alexandre-Martial*, né et ondoyé le 10 novembre 1771, porté sur les fonts baptismaux le 22 octobre 1772 ; 3° *Louise-Adélaïde*, née le 22 juillet 1776, qui reçut le supplément des cérémonies du baptême dans la chapelle du château de Belleville le 22 octobre 1783, nommée par Louis-Henri-Joseph, duc de Bourbon, prince du sang, représenté par Léonard de Chasteignier de La Rochepozay, baron du Lindois, seigneur des Deffends, et par Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé, princesse du sang, représentée par Louise-Élizabeth de Roffignac, chanoinesse-comtesse d'Argentière, ladite Louise Adélaïde morte le 25 septembre 1785 et inhumée le lendemain dans la chapelle du château de Belleville ; 3° *Charles-Philippe*, né le 9 novembre 1781, qui reçut le supplément des cérémonies du baptême le 22 octobre 1783, nommé par Mgr Charles d'Artois, frère du roi, représenté par Alexandre-Martial de Roffignac, chambellan en survivance de Monsieur et frère dudit baptisé, et Marie-Thérèze, comtesse d'Artois, représentée par Catherine Balatier, tante de l'enfant, fille de Guy, marquis de Lantage et baron du Dauphiné.

Gédéon de Roffignac, chevalier, seigneur de Saint-Junien, fils de François, écuyer, seigneur de Sannac, et de feue Marie de Bressé, épouse à Feuillade, le 24 février 1672, Charlotte d'Aloigny, fille de Charles, écuyer, seigneur du Puy-Saint-Astier, et de Marie Arlot.

(Sources : Reg. de Feuillade ; Nadaud.)

LÉON DE LA ROUSSILLE, procureur fiscal de Mareuil, épousa Marie Dalesme, fille d'Arnaud, sieur

de La Beytour en Feuillade, et de Jeanne de Lapeyre, dont : 1° *Louis,* sieur de Brognac, docteur en théologie, marchand, qui le 23 avril 1739 arrente en viager sa métairie de La Grande-Forêt à Pierre-Paul de Fornel de Limérac, inhumé à 78 ans dans la chapelle Notre-Dame de Souffrignac, le 6 mars 1759, marié le 31 janvier 1730 à *Élizabeth Sarrazin ;* 2° *Armand* (1), sieur de La Beytour, inhumé au même lieu le 9 mars 1762 ; 3° *Bertrand,* sieur de La Serre.

Louise de La Roussille épousa, le 11 février 1747, Jean Noel, sieur de La Tour.

Antoine de La Roussille, sieur de Laudonie, épousa Louise Agard, donl *Louis,* mort le 5 avril 1745.

(Sources : Reg. de Souffrignac ; A. D., minutes de G. Jeheu, 1670, Desmazeaud, 1689, et Thuet, 1729.)

I. CLAUDE ROUX, sieur des Ajounières, juge de Pranzac, inhumé à l'âge de 45 ans environ, le 28 mars 1727, dans l'église de Saint-Germain, ayant été tué d'un coup d'épée dans cette paroisse, avait épousé Marie Gourseaud, dont :

II. Gratien Roux, lieutenant au régiment de Hainaut-infanterie, épousa, après contrat du 16 juillet 1749, Marguerite de Montsalard, dont : 1° *Jeanne,* 1750 ; 2° *François,* mort jeune ; 3° *Jacques,* baptisé à Pranzac le 21 août 1752, prêtre, chanoine de Pranzac, curé de Varaignes de 1784 à 1789, vicaire d'Ambleville (Charente-Inférieure) en 1790, assermenté, apostat, l'un des gardes qui conduisirent Louis XVI à

(1) Armand de La Roussille ayant demandé en 1752 l'exemption de la taille, les habitants de Souffrignac donnent un avis défavorable, attendu, disent-ils, qu'il possède les plus grands biens de la paroisse.

l'échafaud, se tua, à la chute de la Convention, pour échapper à la guillotine ; 4° *Marie,* 1753 ; 5° *Marie,* 1754 ; 6° *Jacques-Madeleine,* marié à *Thérèze-Élizabeth Caminade ;* 7° *Marie,* 1757 ; 8° *Jacques,* baptisé le 15 juin 1759, marié à *Marguerite Bergeron-Rochat ;* 9° *Michel,* mort jeune ; 10° *Guillaume,* mort en 1783 ; 11° *Louis,* prêtre, chanoine de Pranzac en 1780, curé constitutionnel de Champagne-Mouton, capitaine pendant la Révolution de la 5e compagnie du 1er bataillon le Vengeur ; 12° *Jacques,* mort jeune ; 13° *Marie.* Une des Marie épousa en 1738 *Pierre Eyriaud,* de Saint-Pierre de Frugie (Dordogne).

(Cfr. *L'Église et le Chapitre collégial de Pranzac,* par M. l'abbé Legrand, *Bulletin* de 1890-1891, p. 161.)

ANTOINE ROUX, maître chirurgien à Marthon, inhumé dans l'église de Marthon le 20 février 1693, à 57 ans, épousa en 1657 MARGUERITE DESRIVAUX, fille de feu François et de Jeanne Giraud, dont 1° *Gabriel,* 1666 ; 2° *Pierre,* 1667 ; 3° *Pierre,* 1668 ; 4° *Marie,* 1670, mariée en 1688 à *Pierre de La Quintinie ;* 5° *Marguerite,* 1672 ; 6° *Pierre,* 1676. Le 28 janvier 1670, baptême de Jeanne, née de Marguerite Mombœuf, laquelle déclare en justice que c'est du fait d'Antoine Roux, maître chirurgien.

PIERRE ROUX, notaire, procureur et assesseur de Marthon, mort en 1712, épousa MARIE-MARTHE COLOMBE, dont : 1° *Jean,* 1690 ; 2° *François ;* 3° *Jeanne,* 1694.

FRANÇOIS ROUX, notaire et procureur de Marthon, mort à 35 ans en 1714, épousa SÉBASTIENNE FONTAN, dont *François,* 1715.

François Roux, sieur de La Verrerie, bourgeois de Marthon, épousa Marie Bouthinon, dont *Marie-Rose*, 1739.

N... Roux, greffier de Marthon en 1663.

Adam Roux, sieur de L'Échelle en Chazelles, épousa Marie Mercan, dont *Berthoumé*, praticien à Pranzac en 1632.

CHARLES-PIERRE DE RUFFRAY, écuyer, seigneur de L'Houmeau et du Gond, trésorier des vivres de la marine au département de Rochefort, épousa Marie-Anne de Chalvière, dont : 1° *Jean-Louis-Marie*, baron de Manteresse, seigneur de La Grelière, consul à Andrinople en 1790, marié après contrat du 26 décembre 1770, reçu Caillaud, notaire à Angoulême, et dans l'église de Rancogne le 28 décembre 1770, à *Françoise-Élizabeth de Livron*, fille de Jean, chevalier, seigneur de Salmaze, et de Marie-Anne-Esther Préveraud de Sonneville ; 2° *Étienne-Pierre*, seigneur de Mazerolles. *Marie-Anne de Chalvière* se remaria à *Julien-René de La Grève*, écuyer, seigneur de Porsensal en Bretagne, et fut inhumée dans l'église de Chavagnes d'Angoulême où l'on voit encore son épitaphe : « Ci-git dame Marie-Anne de Chalvière ci-devant veuve de M. Charles-Pierre de Ruffrai, dame du Gon et de Lhoumeau, épouse de M. Julien-René de La Grêve, écuyé, décédée le 19 juillet 1771, âgée de cinquante-cinq ans ». La famille de Ruffray, d'origine irlandaise, dit-on, serait venue en France vers 1688, à la suite de Jacques II, roi d'Angleterre.

1533. JEAN DE SAINT-AMANT, prêtre, demeurant à Sers.

I et II. ÉMERI DE SAINT-LAURENT, chevalier, et son fils *Ythier* font une transaction, le lundi d'après la fête de saint Michel apôtre *(sic)* (6 octobre) 1365, avec Ythier Bernard, mari de Marguerite de Villebois, et Guy de Villebois, seigneur de Rochebon, au sujet de Feuillade.

III. ÉMERY DE SAINT-LAURENT, chevalier, fils d'Ythier, rend hommage, le jeudi d'après la Pentecôte (18 mai) 1391, à Guillaume, évêque d'Angoulême ; il laissa : 1° *Yonet,* qui suit ; 2° *Marguerite,* mariée à *Jean de Tassonnier ;* 3° autre *Marguerite,* mariée 1° le 15 octobre 1430 à *Jean de Vassoigne,* seigneur de La Forêt-d'Hortes, et 2° à *Étienne de Champterre.*

IV. YONET DE SAINT-LAURENT, chevalier, seigneur de Feuillade, rend hommage, le 1er mars 1450 (1451), à Jean de Bretagne, comte de Penthièvre et de Périgord, pour ses terres relevant de Nontron ; il épousa CATHERINE DU BAREUIL, de Saint-Laurent-de-Cheaux, dont : 1° *Jean ;* 2° *Jean ;* 3° *Raynaud,* qui suit ; 4° *Guillaume,* qui suivra ; 5° *Jeanne.* Ces enfants partagent les biens paternels le 27 février 1480 (1481) : Jean l'aîné a l'hôtel noble des Hommes en Saint-Laurent-de-Cheaux ; Guillaume, l'hôtel noble et les domaines du Mas-Dieu ; Raynaud, l'hôtel noble et les domaines de Feuillade ; Jean le jeune est décédé et représenté par son fils, *Jean,* à qui échoit la terre de Seneaux ; Jeanne reçoit de chacun de ses frères une rente annuelle. Ce partage fut fait sous le sceau de Pierre, archiprêtre d'Ambernac, gardien du scel de Champigny.

V. RAYNAUD DE SAINT-LAURENT, chevalier, seigneur de Feuillade, rend hommage à Octavien de Saint-Gelais, évêque d'Angoulême, le 22 septembre 1494.

VI. JEAN DE SAINT-LAURENT, chevalier, seigneur de Feuillade, épousa MARGUERITE GUYMADEAU.

VII. FRANÇOIS I DE SAINT-LAURENT épousa JEANNE DE DEVEZEAU, dont :

VIII. FRANÇOIS II DE SAINT-LAURENT, seigneur de Feuillade et de La Motte, mort à Nontron le 28 juin 1655, épousa MARIE-JACQUETTE VIGIER, fille de Pierre et de Catherine Tizon, morte le 27 octobre 1654, dont : 1° *François,* qui suit; 2° *François,* sieur de Lessartat, baptisé à 5 mois le 24 février 1647, mort en 1679; 3° *Catherine,* aveugle; 4° *Charlotte,* baptisée le 31 mai 1648, mariée le 10 octobre 1666 à *Louis de Pindray,* seigneur des Granges; 5° *Marie,* baptisée le 3 septembre 1651, mariée le 28 mai 1673 à *Jean Dussault,* de Vilhonneur, morte le 3 mai 1674 au logis de La Couronne et inhumée dans l'église de Feuillade; 6° *Jeanne,* mariée à Simon de Lavaud, sieur de Bruzac.

IX. FRANÇOIS III DE SAINT-LAURENT reçut le supplément des cérémonies du baptême à l'âge de 13 ans, le 22 octobre 1662, mort le 19 mai 1689, épousa à Javerlhac, le 2 février 1694, MARIE-HENRIETTE TEXIER DE JAVERLHAC, fille de Jean-François et de Catherine Daguesseau.

VII *bis.* FRANÇOIS DE SAINT-LAURENT, écuyer, seigneur de Feuillade en partie et du Maine-Gay, épousa, après contrat du 22 août 1589, MARTHE DE CHEVREUSE, fille de feu François, écuyer, sieur de Montizon, et de feue Françoise de Lavaud, dont : 1° *Jean,* qui suit; 2° *Catherine,* mariée, après contrat du 18 février 1610, à *Antoine Barbarou,* écuyer, seigneur de Villevialle; 3° *Françoise,* mariée à *Jean de Lavaud,* fils d'Étienne,

lieutenant de Varaignes ; 4° *Madeleine,* mariée, après contrat du 26 mai 1624, à *Henri de La Vergne,* écuyer, sieur des Courasses, du bourg d'Yvrac. Marthe de Chevreuse se remaria à Simonet de Lavaud, son valet, cordonnier, dont elle eut des enfants.

VIII. JEAN DE SAINT-LAURENT, écuyer, sieur du Maine-Gay, né au Châtelard en Teyjat, baptisé à Marthon le 2 février 1591, épousa ISABEAU BERTRAND, dont : 1° *François,* baptisé le 6 avril 1629, mort le 27 mai 1671 ; 2° *Isabeau*, baptisée le 30 mai 1629; 3° *Louise,* 1630 ; 4° *Charles,* 1632 ; 5° *Henri,* 1635, seigneur du Châtelard.

II *bis*. GUILLAUME DE SAINT-LAURENT épousa MARGUERITE DE ROZIERS.

III. FRANÇOIS DE SAINT-LAURENT épousa le 14 décembre 1549 JEANNE DE BEAUVIGIER, dont : 1° *François,* qui suit ; 2° *Étienne.*

IV. FRANÇOIS DE SAINT-LAURENT, écuyer, seigneur de Feuillade, épousa GABRIELLE DU THEIL, dont : 1° *Étienne,* qui suit ; 2° *Henri,* qui suivra ; 3° *François ;* 4° *Claude,* sieur de Lignac ; 5° *François ;* 6° *Étienne ;* 7° *Jacques ;* 8° *Françoise.*

V. ÉTIENNE DE SAINT-LAURENT, écuyer, seigneur de La Salle et de Callières, sénéchal de La Rochefoucauld, épousa le 22 février 1605 MARIE DE LIVRON, dont : 1° *Jean,* qui suit ; 2° *François*, marié à *Suzanne Mascureau ;* 3° *Pierre*, marié à *Anne Préveraud ;* 4° *Suzanne,* mariée à *Jean-Louis de Champelon ;* 5° *Marie ;* 6° *Laurent.*

VI. JEAN DE SAINT-LAURENT, écuyer, seigneur d'Étampes et de Callières, épousa, le 21 janvier 1638, JEANNE DE TOSCANE, dont : 1° *Henri,* baptisé le 3 mai

1640; 2° *François;* 3° *Anne;* 4° *Marie,* mariée à *Jean Desnoyer*.

V *bis*. HENRI DE SAINT-LAURENT, écuyer, sieur du Châlard en Grassac, fils de François et de Gabrielle du Theil, épousa, le 2 décembre 1619, MARIE DE SAINT-LAURENT, dont : 1° *Jeanne,* baptisée à Grassac le 31 octobre 1621 ; 2° *François,* baptisé le 10 décembre 1623, marié à *Marie-Charlotte Hastelet de Planche-mesnier;* 3° *Jérôme,* qui suit ; 4° *Françoise,* 1624, mariée à Pressignac, le 28 septembre 1678, à *Jean de La Faye,* écuyer, sieur de La Borde ; 5° *Françoise,* baptisée le dernier février 1650 à 8 ans, morte le 29 mars 1700 ; 6° *Claude,* sieur de Lignac, baptisé le dernier février 1650 à 14 ans, marié à *Françoise de Barbarin,* mort sans enfant ; 7° *Catherine,* mariée à Grassac, le 7 janvier 1658, à *Jacques de Lapeyre,* sieur des Forêts ; 8° *N...,* mariée à Pressignac, le 17 janvier 1668, à *Jean Périgord,* sieur de Masrocher.

VI. JÉRÔME DE SAINT-LAURENT, écuyer, sieur du Châlard et de Peymie en Pressignac, baptisé à 13 ans le dernier février 1650, mort le 24 juin 1677, épousa SUZANNE DE BARBARIN, de Saint-Maurice-Les-Lions, dont : 1° *Françoise,* baptisée à Grassac le 17 mai 1670 ; 2° *Jérôme,* baptisé le 9 janvier 1673 ; 3° *Françoise,* née le 15 mai 1675. Suzanne de Barbarin se remaria à Jean de Saint-Garaud.

ANNET DE SAINT-LAURENT, écuyer, sieur des Mesnardières, épousa LOUISE VIGIER, dont huit enfants. Il testa en 1616.

ANNET DE SAINT-LAURENT, sieur du Petit-Maine en Feuillade, mort le 13 février 1671, épousa à Saint-Germain, le 23 février 1657, HENRIETTE BÉCHADE.

Henri de Saint-Laurent, écuyer, sieur du Maine-Gay, épousa, le 9 juillet 1695, Marthe Rabit, sa parente.

François de Saint-Laurent, écuyer, seigneur de Feuillade, épousa Jeanne Estourneau, dont *Nicolas,* baptisé le 7 juin 1669.

Pierre de Saint-Laurent, écuyer, seigneur de Feuillade, mort en 1606, épousa Catherine de Lambertie, dont *Louise,* mariée, après contrat du 26 juillet 1606, à *Léonard de Lavaud,* fils de feu Étienne, lieutenant de Varaignes.

(A. D. E, 73; reg. de Feuillade; Nadaud, *op. cit.*, T. III, p. 53 et sqs.)

1212. PIERRE DE SAINT-PAUL.

Guillaume de Saint-Paul, varlet, vend, le 29 mars 1274, à Jean Brun, clerc de Vouzan, une rente consistant en une hémine de froment, une hémine d'orge, à la mesure de Marthon, et deux sols, à lui due sur le mas de La Faye en Vouzan par Guillaume de La Faye et Arnaud Fromager.

LÉONARD TACHARD, maître apothicaire de Marthon, fils de feu (en blanc) et de Paule Rousseau, épousa : *I*° le 4 novembre 1646, Françoise Delagarde ; *II*° Françoise Clergeon, dont : 1° *Guy,* 1648; 2° et 3° *Paule* et *Marguerite,* 1649; 4° *Paule,* 1653, mariée à *Nicolas Mesnard,* avocat à Marthon, morte à 57 ans le 16 juin 1710 ; 5° *François,* 1656; 6° *Catherine;* 7° *Albin ;* 8° *Paule.*

JEAN TARDY, sieur de Laubuge, demeurant à Sers, épousa Françoise Terrasson, dont : 1° *Jean,* 1612; 2° *Catherine.*

PIERRE TARDY, sieur de Fouillouse, de Bouteilles Dordogne), épousa à Charras, en 1730, MARGUERITE PALLET.

BARTHÉLEMY TEXIER, conseiller au présidial de Bordeaux, épousa JEANNE PASTOUREAU, dame de Javerlhac.

I. JEAN-FRANÇOIS TEXIER, marquis de Javerlhac, épousa CATHERINE DAGUESSEAU, dont : 1° *Bernard,* qui suit ; 2° *Marie-Henriette*, mariée en 1694 à *François de Saint-Laurent.*

II. BERNARD TEXIER, marquis de Javerlhac, épousa ANNE-MARGUERITE TOURNIER, dont : 1° *Pierre-François,* qui suit ; 2° *Henriette,* mariée à Feuillade, le 17 juin 1726, à *Jean d'Aydie de Magnac,* écuyer, seigneur de Champaignac.

III. PIERRE-FRANÇOIS TEXIER, chevalier, seigneur de Javerlhac et Feuillade, maréchal de camp de la province de Guyenne, mort à La Motte en Feuillade le 18 octobre 1775, eut pour fils :

IV. PIERRE-FRANÇOIS-MARIE TEXIER DE JAVERLHAC, mort le 19 février 1821, épousa : *I°* en 1766 GABRIELLE DE ROFFIGNAC, dont : 1° *Louise-Victoire,* née et ondoyée le 15 septembre 1767, portée sur les fonts baptismaux de Feuillade le 26 octobre 1767 ; *II°* JEANNE DE COVIGNAC, du Canada, veuve de Pierre Babinet de Ranville, morte à 69 ans le 28 avril 1818.

ANTOINE TEXIER, sieur du Chambon, procureur fiscal de Marthon, épousa CHARLOTTE DE MONTARGIS, dont : 1° *Madeleine ;* 2° *Jacques,* baptisé à Marthon le 16 septembre 1646 ; 3° *Henriette,* 1652.

1517. N... **Texier,** notaire de Marthon.

1645. **Léonard Texier,** praticien à Vouzan.

1630. **Antoine Texier,** greffier de Charras.

I. PIERRE THEVET, sieur de La Combe-Dieu, épousa **Anne Plumet,** dont :

II. **André Thevet,** sieur de la Combe-Dieu, épousa : *I°* **Marie de Villeneuve,** dont *Jean,* qui suit ; *II°* après contrat du 15 avril 1686, **Jacquette Pigornet,** fille de Pierre, l'un des pairs du Corps de Ville d'Angoulême, et de Marie Gervais, dont : 1° *Philippe,* sieur de Lugeat en Fléac, marié, après contrat du 30 août 1722, à *Julie-Thérèze Dexmier,* fille de Jean, sieur de La Groix, conseiller du roi, et de Marguerite Geoffroy ; 2° *Jean,* sieur de Lessert, avocat, marié, après contrat du 9 juin 1736, à *Catherine Renaudière,* fille de Jean, procureur au présidial et pair d'Angoulême ; 3° *André-Guillaume,* écuyer, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de Montboissier-infanterie ; 4° *Marie,* religieuse à Notre-Dame-des-Anges ; 5° *Marguerite ;* 6° *Jacques,* sieur de Marsat, lieutenant des gardes de Mgr le duc d'Uzès, marié, après contrat du 25 septembre 1725, à *Anne Delahaure,* fille d'André, sieur de Chènevière, et de Marguerite Joubert ; 7° *André,* capitaine au régiment de Vaubécourt-infanterie ; 8° *Jacquette,* mariée à *N... Verret,* sieur de Puydegot ; 9° *Marie,* mariée, après contrat du 9 avril 1717, à *François Dussieux,* sieur de La Moradie en Marthon.

III. **Jean Thevet,** sieur de La Combe-Dieu, demeurant au Châtelard en Vouzan, conseiller du roi, lieutenant de la maréchaussée d'Angoulême, fermier de la terre de Vouzan, épousa **Julie Geoffroy,** dont :

1° *Marie,* 1717 ; 2° *Marguerite,* 1719 ; 3° *Marguerite,* 1720.

Pierre Thevet, sergent royal à Vouzan, épousa Jeanne ....., dont *Jacques,* 1663.

Pierre-François Thevet, conseiller au présidial, épousa Mathurine Suraud, dont *Julie*, décédée à 18 mois à L'Échelle en Chazelles, le 3 octobre 1769.

(Sources : A. D. E, 1138 ; reg. de Vouzan et Chazelles.)

1531. PHILIPPE THIBAUD, notaire seigneurial à Marthon.

MICHEL THOMAS, sieur d'Orfont, épousa Catherine Roy, dont : 1° *Catherine,* baptisée à Marthon le 23 septembre 1640 ; 2° *Isabeau,* 1642 ; 3° *Pierre ;* 4° *Guillaume ;* 5° *Marguerite ;* 6° *Léonard,* 1652.

Pierre Thomas, maître apothicaire à Marthon, fils de Michel, sieur d'Orfont, et d'Anne Durand, épousa : *I°* Marguerite Morillet, dont : 1° *Valentin,* 1659 ; 2° *Louise,* 1660 ; 3° *Pierre,* 1662 ; 4° *Marie,* 1663 ; *II°* à Marthon, le 27 février 1666, Marguerite Dupuy, dont : 1° *Marguerite,* 1667 ; 2° *Pierre,* 1669 ; 3° *Marguerite,* 1671.

1649. Léonard Thomas, sieur de Nanteuil, et Pierre Thomas, sieur des Borderies, demeurant à Sers.

Jean Thomas, sieur de L'Héraudie, inhumé dans la chapelle de Marthon le 1er septembre 1651.

Denis Thomas épousa Jeanne Chaigneau, dont : 1° *Pierre,* 1711 ; 2° *Jeanne,* 1715.

Pierre Thomas épousa Marie Chaigneau, dont : 1° *Pierre,* 1715; 2° *Jean,* 1724.

Pierre Thomas, sieur du Genest, demeurant à Marthon.

JEAN THUET, originaire de Dirac, notaire et procureur d'office de Marthon, inhumé dans l'église de Marthon à 44 ans, le 9 avril 1741, fils de Jacques, épousa à Marthon, le 22 février 1724, Marthe-Rose François, fille d'Antoine, sergent royal de Marthon, et de Jeanne Blanchet, dont : 1° *Jeanne,* 1725, inhumée dans la chapelle de N.-D. de Marthon le 29 novembre 1741; 2° *Jeanne,* 1732; 3° *Pierre,* 1734.

JEAN DU TILLET, sieur de La Vigerie, demeurant à La Morandie, puis Chez-Berry en Chazelles, épousa Marie Farinard, dont : 1° *Marguerite,* baptisée le 28 février 1639, nommée par Nicolas du Tillet, écuyer, sieur dudit lieu, et Marguerite Imbert, mariée à *Mathieu Boivin,* sieur du Dauphin, de qui elle eut *Jean;* 2° *Marguerite,* 1638, mariée à *Jean Estève,* marchand tisserand; 3° *Jean;* 4° *Catherine,* 1649; 5° *Jean,* 1652; 6° *Pierre,* 1654.

MÉRIGOT DE LA TOUR, écuyer, seigneur de Sers, figure au ban et arrière-ban de 1467, et rend ses hommages aux évêques d'Angoulême en 1481 et 1495.

1498. Jean de La Tour.

Catherine de La Tour, héritière de Sers, épousa Louis Chesnel, de qui elle eut : 1° *Louise;* 2° *Charlotte,* mariée à *Jean de Montalembert.*

Une branche de La Tour possédait la seigneurie de Saint-Fort.

Maître PIERRE TRIBOUILLARD, notaire à Marthon, signe souvent aux registres paroissiaux de Marthon, en 1640 et années suivantes.

PIERRE TRONCHIÈRE, se rend acquéreur à Chazelles des propriétés de Jean Brun, prêtre, après 1500.

GIRARD TRONCHIÈRE, procureur au présidial, fils de N... et de Jeanne Bodineau, marié à JEANNE VIVANT, prend à moitié fruit les terres de L'Échelle en Chazelles, le 2 décembre 1565.

1601. LÉONARD TRONCHIÈRE, notaire aux Prats en Chazelles.

LÉONARD TRONCHIÈRE, notaire, épousa CATHERINE ROUX, dont *Jean,* 1651.

LÉONARD TRONCHIÈRE, marié à JACQUETTE GUERRY, mourut en 1653, et la tutelle de ses enfants fut confiée à *Jean Tronchière*, son frère.

1618. ANTOINE TRONCHIÈRE, notaire aux Prats.

PIERRE TRONCHIÈRE épousa MARGUERITE DUMAS, dont *Antoinette,* 1639.

PIERRE TRONCHIÈRE, maître apothicaire aux Prats, inhumé dans l'église de Chazelles le même jour que sa femme, tous deux à 55 ans, le 28 avril 1706, épousa ISABEAU ROSSIGNOL, dont : 1° *Pierre,* 1683 ; 2° *Philippe,* 1686 ; 3° *Louis ;* 4° *Marguerite.*

JEAN TRONCHIÈRE, sieur des Prats, notaire, mort à 45 ans en 1725, épousa CATHERINE TOURETTE, morte à 48 ans en 1738, dont : 1° *Pierre,* 1703, nommé par Pierre Tronchière, maître apothicaire, et Jeanne Tou-

rette; 2° *Pierre,* 1704; 3° *Pierre,* 1705; 4° *Élizabeth;* 5° *Catherine;* 6° *Marie;* 7° *Isabeau;* 8° *Antoine;* 9° *Léonard,* 1714.

ANTOINE TRONCHIÈRE, greffier de Pranzac, mort aux Prats en 1706.

LÉONARD TRONCHIÈRE, sergent aux Prats en 1709.

JEAN TRONCHIÈRE épouse à Chazelles, le 8 janvier 1755, ANTOINETTE FAYOU.

NOËL URTELLE, sieur de Saint-Sauveur, y demeurant, figure au ban de 1689.

JEAN URTELLE, sieur de Saint-Sauveur, en 1789.

GILLIBERT DE VARAIGNES (*aliàs* VARENNES), écuyer, seigneur de La Breuille en partie, fils de feu Étienne et de Marie de Chamborant, demeurant à Mainzac, épousa après contrat du 3 octobre 1528, reçu P. Trigeau, MARIE DE MONTAGNEN, fille de feu Jean, en son vivant écuyer, sieur de Puydenelle, et de Matheline Acarie, d'Angoulême.

FRANÇOIS VALLETEAU, bourgeois, marchand à La Croix en Bouex, mort en 1672, épousa MARIE LÉGIER, dont : 1° *Pierre,* 1658; 2° *Jacques,* 1663.

DE VASSOIGNE, seigneurs de La Forêt-d'Hortes, La Bréchinie, Saint-Germain, Saint-Paul, etc. Cette famille, originaire du Soissonnais, compte parmi ses illustrations *Jean de Vassoigne,* chancelier de France, mort en 1300 (Vigier de La Pile), et *Robert de Vassoigne,* grand-officier de la couronne de France, évêque de Tournay, mort en 1357, inscrit sur le martyrologe de Saint-Gervais de Soissons.

I. **Jean de Vassoigne**, écuyer, seigneur de La Forêt, épousa, après contrat du 15 octobre 1430, **Marguerite de Saint-Laurent**, dame de La Forêt de Feuillade, dont : 1° *Jean*, qui suit ; 2° *Héliot ;* 3° *Marguerite*, mariée en 1450 à *Martin de Hautmont.*

II. **Jean de Vassoigne**, écuyer, seigneur de La Forêt, épousa N... **de Sandilhomme**, dont *Héliot*, qui suit.

III. **Héliot de Vassoigne**, écuyer, seigneur de La Forêt-d'Hortes, épousa en 1518, à Saint-Yrieix (Haute-Vienne), **Catherine de Sanzillon** (1), dont : 1° *Philippe*, qui suit ; 2° *Arthus*, marié à *Catherine Dexmier ;* 3° *Isabeau*, mariée à *Antoine Mennet*, écuyer, sieur de Ronfis-Bouzon ; 4° *Jean ;* 5° *Mathieu*, curé de Saint-S... en Périgord ; 6° *Antoinette*, mariée à *Héliot Paillet.*

IV. **Philippe de Vassoigne**, écuyer, seigneur de La Forêt-d'Hortes et de La Bréchinie, épousa : *I*° après contrat du 13 juillet 1537, **Clémence Dexmier**, dont *Mathieu*, qui suit ; *II*° **Louise de Champagny**, dont *Hubert*, qui testa le 15 novembre 1569.

(1) Au château de Marthon en Angoumois, le 17 octobre 1609, eurent lieu les articles de mariage (ratifiés le 17 novembre suivant), de Nicole de Faubournet de Montferrand, dame de Beaulieu et Mensignac, fille unique et héritière de Pierre Faubournet de Montferrand, écuyer, seigneur de Mensignac et Beaulieu (près Périgueux), et de Jeanne Saunier de La Barde (épousée p. c. du 24 mars 1583), avec Jacques de Sanzillon de La Foucaudie, écuyer, seigneur de Marcognac, fils d'autre noble Jacques et de Marguerite de Ranconnet. C'est ainsi que les Sanzillon devinrent seigneurs hauts justiciers de Mensignac, qui leur appartient encore.

Nicole se remaria en 1618 à Antoine de Fayard, écuyer, seigneur des Combes.

(Note de M. le comte de Saint-Saud).

V. MATHIEU DE VASSOIGNE, écuyer, seigneur de La Forêt-d'Hortes et de La Bréchinie, épousa : *I°* en 1561, LOUISE DE LAMBERTIE, dont *Philippe*, marié à *Jeanne-Barbe de Massacré*, fille d'André et de Marguerite de Devezeau ; *II°* ladite MARGUERITE DE DEVEZEAU, morte à 80 ans le 23 avril 1621, dont *François*, qui suit.

VI. FRANÇOIS DE VASSOIGNE, écuyer, seigneur de La Bréchinie et de Saint-Germain, capitaine, mort à 95 ans en 1671, épousa LUCE DE LA PLACE, fille de Pierre, écuyer, seigneur de Torsac, et de Gabrielle Tizon d'Argence, dont : 1° *Philippe*, qui suit ; 2° *François*, capitaine au régiment de la couronne, maintenu dans sa noblesse en 1666, marié à *Françoise Donisan* ; 3° *Francois*, demeurant à Piaquau en Grassac, capitaine ; 4° *Pierre*, baptisé le 14 février 1627, curé de Feuillade.

VII. PHILIPPE DE VASSOIGNE, écuyer, seigneur de La Bréchinie, Chillac et Beauchamp, baptisé le 24 mai 1624, épousa MADELEINE HOULIER, fille de Gabriel, sieur de Beauchamp, dont : 1° *François*, qui suit ; 2° *François*, né le 2 février 1660, capitaine au régiment royal de marine ; 3° *Pierre*, baptisé le 16 février 1662, curé de Feuillade ; 4° *Hélie* ; 5° *Jean*, écuyer, seigneur de La Bréchinie, capitaine au régiment royal de la marine, chevalier de Saint-Louis ; 6° *Louis*, capitaine au régiment d'Orléans-infanterie ; 7° *Jeanne*, appelée Mlle de St-Paul ; 8° *Luce*, appelée Mlle de Beauchamp ; 9° *Mathurine*, mariée en 1694 à *Jacques de Villedon*, d'une famille du Poitou ; 10° *Élizabeth*, baptisée le 19 décembre 1666.

VIII. FRANÇOIS DE VASSOIGNE, écuyer, seigneur de La Bréchinie, épousa, après contrat du 25 juillet 1688, reçu G. Jeheu, PÉTRONILLE DE GALARD DE BÉARN, fille

de Louis, écuyer, seigneur de La Rochebeaucourt, et de Marie Ranconnet, dont : 1° *René,* qui suit ; 2° *Marie-Julie,* mariée le 11 mars 1709 à *Hélie-François de Saint-Hermine,* écuyer, seigneur de La Tour-du-Fa en Sireuil, morte le 17 août 1764. François de Vassoigne mourut vers 1690 ; sa veuve, Pétronille de Galard, se remaria à René de Galard de Béarn et fut inhumée dans l'église de Grassac, près l'autel de Notre-Dame, le 22 août 1728.

IX. René de Vassoigne, chevalier seigneur de La Bréchinie, capitaine au régiment royal de la marine, chevalier de Saint-Louis, fit bâtir le logis actuel de La Bréchinie ; épousa, après contrat du 23 décembre 1715, le lendemain dans l'église de Claix, Marie-Julie de Galard de Béarn, inhumée à 84 ans dans l'église de Feuillade, le 19 janvier 1719, dont : 1° *Pierre,* qui suit ; 2° *François ;* 3° *Hélie,* capitaine d'infanterie, marié à *N... de Frétard d'Écoyeux,* mort à Saintes ; 4° *Jean-Charles,* né le 28 mai, baptisé le 2 juin 1725, prêtre, curé de Saint-Trojan, puis chanoine, après résignation faite en sa faveur, le 30 janvier 1758, par Louis Préveraud ; 5° *Marie-Julie,* né le 6, baptisée le 10 octobre 1717, mariée à *François de Saint-Hermine,* capitaine des vaisseaux du roi, chevalier de Saint-Louis ; 6° *Suzanne,* demoiselle de La Bréchinie.

X. Pierre de Vassoigne (1), chevalier, seigneur de La Bréchinie, épousa Claude Prévost de Touchimbert,

(1) Le 11 avril 1774, Étienne-Alexandre Chérade de Montbron, vendit à Pierre de Vassoigne de La Bréchinie, à Jean-Charles de Vassoigne, à Marie-Julie de Vassoigue, veuve de François de Saint-Hermine, une maison ayant cour et jardin, située à Angoulême, avec façade donnant rue du Soleil, qui va de la halle au Minage, joignant d'une part à la maison du sieur Brun, d'autre part à une maison appartenant à l'hôpital, moyennant 14,000 livres. (Papiers de Montagrier ; communication de M. J.-B. Champval).

dont : 1° *René,* qui suit ; 2° *Marie-Jules-Auguste,* appelé le chevalier de Vassoigne ; 3° *Jean-Baptiste,* qui suivra ; 4° *Hélie,* qui suivra ; 5° *Thérèze,* mariée à *Pierre-Maurice du Lau.*

XI. RENÉ DE VASSOIGNE, chevalier, épousa JULIE-HÉLÈNE BALATIER, dont : 1° *Louise-Marie-Julie,* mariée à *Henri de Roffignac,* de Sannac ; 2° *Thérèze-Antoinette,* mariée à *Michel de Roffignac,* de Belleville ; 3° *Alexandrine,* mariée à *Raymond de Roffignac,* de Belleville.

XI *bis.* JEAN-BAPTISTE DE VASSOIGNE, deuxième fils de Pierre, épousa LOUISE-ÉLIZABETH DE ROFFIGNAC, dont : 1° *Auguste-Timoléon,* qui suit ; 2° *Marie-Carolie ;* 3° *Louise-Victoire.*

XII. AUGUSTE-TIMOLÉON DE VASSOIGNE, de La Bréchinie, épousa MARIE-ARMANDE DE VILLELUME, dont : 1° *Guy ;* 2° *Paul ;* 3° *Gabrielle ;* 4° *Augusta ;* 5° *Berthe ;* 6° *Béatrix ;* 7° *Marie ;* 8° *Alix.*

XI *ter.* HÉLIE DE VASSOIGNE, troisième fils de Pierre, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, épousa à La Martinique N... DE LA BEAUME, dont : 1° *Hélie,* général d'infanterie de marine, marié *1°*, à La Guadeloupe, à *Louise Vergnias,* 2° à *Anaïs Bourgeois,* dont un fils, *Annicet* ; 2° *Jules,* colonel d'artillerie, marié à *Henriette Fischer,* dont *Auguste-Emmanuel ;* 3° *Caroline ;* 4° *Élina ;* 5° *Élize ;* 6° *Charles,* capitaine ; 7° *René-Michel,* capitaine de frégate, marié à *Marie de Pernajon.*

VI *bis.* PHILIPPE DE VASSOIGNE, écuyer, seigneur de La Forêt-d'Hortes, fils de Mathieu, et très probablement le même qui avait épousé Jeanne-Barbe de Massacré, épousa CHARLOTTE DE LAMBERTIE, dont : 1° *Jeanne,*

née le 26 juin 1607, mariée à Grassac, le 23 février 1621, à *François de La Place,* écuyer, seigneur de Torsac ; 2° *François,* écuyer, seigneur de La Forêt-d'Hortes, marié après contrat du 27 juillet 1656, reçu Vachier, à *Louise de Livenne,* morte le 28 octobre 1661, fille de Louis, chevalier, seigneur de La Chapelle et de Rion, et de Marie Le Musnier. François mourut sans enfant en 1675, après avoir fondé dans l'église de Grassac : 1° douze messes à dire annuellement, dont trois devaient être dites à chacune des fêtes de Notre-Dame (son neveu Charles de La Place, à qui il léguait le fief de La Forêt-d'Hortes, était chargé de ces messes) ; 2° douze autres messes à dire chaque année, dont avait la charge Philippe de Vassoigne, sieur de Beauchamp, légataire de son fief de Rion.

MARIE DE VASSOIGNE, défunte en 1578, avait épousé MÉRIC VIGIER, écuyer, seigneur de La Motte en Feuillade. Elle eut pour héritière une autre *Marie de Vassoigne,* mariée à *Martial Lizée,* avocat au présidial d'Angoumois, et qui était veuve en 1544. Celle-ci fit don, le 6 février 1590, à Pierre Gandobert, marchand à Angoulême, de tous les biens de son père et de sa mère, *Louise de Montferrand,* situés en Marthon, Grassac, Chazelles, etc. (Gibaud, notaire royal.)

PIERRE DE VASSOIGNE, écuyer, seigneur de Chillac, défunt en 1713, avait épousé MARIE DE VILLEDON.

(Sources : Archives du château de La Bréchinie; A. D., minutes de Vachier, Audouin, Gibaud ; reg. de Grassac.)

FRANÇOIS-ISAAC DE VERNEUIL, sieur de Saint-Paul, demeurant à La Peyre en Augignac (Dordogne), épousa MARIE GAUTHIER, dont *Marie,* mariée en 1718 à

Jean Mongin, sieur de La Brousse, conseiller du roi, fils de feu Pierre et de Marthe Trigeau. (P. Jeheu.)

Cette famille ayant acquis des biens et des rentes à Saint-Paul, plusieurs membres en portèrent le nom.

JEAN DE VERNEUIL, marié à MARGUERITE MARTIN, fut inhumé dans l'église de Saint-Paul le 7 février 1762.

I. ANTOINE DE VIAUD, écuyer, acquit la seigneurie d'Aignes en 1541 ; il avait épousé, le 1er janvier 1514, MATHURINE CHASTAGNET, dont : 1° *Jacques,* qui suit ; 2° *Marie,* mariée, après contrat du 1er juillet 1561, à *Pierre Bousmard,* de la ville de Guitres (Gironde), fils de Pierre et de Marie Gramonde.

II. JACQUES DE VIAUD, écuyer, seigneur d'Aignes, épousa, le 21 décembre 1542, ODETTE BOUSMARD, dont : 1° *Gaston,* qui suit ; 2° *Anne,* mariée le 21 janvier 1593 à *Jacques Durand,* écuyer, seigneur de La Tour ; 3° *Marie,* mariée à *Jean Joly,* sieur de Bois-Joly, procureur fiscal de Barbezieux ; 4° *Françoise,* mariée à *François de Pontenier,* écuyer, sieur du Maine-Audebert.

III. GASTON DE VIAUD, écuyer, seigneur d'Aignes, épousa : *I°*, le 8 février 1596, N... LE MERCIER, fille de Jacques, écuyer, seigneur de La Borde ; *II°*, le 2 janvier 1606, MARGUERITE LE COMTE, fille de Jean, maréchal des logis de François, duc d'Alençon, frère des rois Charles IX et Henri III, gouverneur de Châteauneuf, et de Louise de Verge, dont : 1° *Galliot,* qui suit ; 2° *Marguerite,* baptisée à Saint-Martial d'Angoulême le 18 novembre 1623, mariée *1°* à *Samuel Paulte,* écuyer, seigneur de La Charbonnière en Chazelles, et 2° à *Jean de Montsérand,* écuyer, sieur des Souches et

de Govalet; 3° *Jean,* baptisé le 30 juillet 1607; 4° *Louise,* baptisée le 23 novembre 1609; 5° *Jean,* baptisé le 27 novembre 1612.

IV. GALLIOT DE VIAUD, écuyer, seigneur d'Aignes, épousa, le 2 juin 1649, MARGUERITE DE CERTAIN (*aliàs* CÉRÉTANI), fille de Pierre, écuyer, seigneur du Breuil, et de Marguerite Rouchau, dont : 1° *Joseph,* qui suit ; 2° *Louise,* baptisée à Aignes le 11 août 1652 ; 3° *Gaston-Pierre,* baptisé le 3 décembre 1657, seigneur de Lavaure et de Barret, capitaine d'un régiment de Navarre, marié à *Élizabeth-Louise de Beaumont,* dont une fille, *Gabrielle-Catherine,* dame d'Aignes, qui épousa *Philippe-Auguste Mastin de Nuaillé,* chevalier, seigneur de Courseau en Aunis; 4° *Jean-Charles,* baptisé le 29 décembre 1657 ; 5° *François,* baptisé le 16 octobre 1659 ; 6° *Marguerite,* baptisée le 22 décembre 1660 ; 7° *Françoise,* baptisée le 16 décembre 1601 ; 8° *Marie,* baptisée le 3 septembre 1665 ; 9° *Jean,* baptisé le 25 mars 1669, mort à l'armée. Marguerite de Certain se remaria le 3 juin 1692 à Jacques Jay, écuyer, seigneur de Saint-Germain.

V. JOSEPH DE VIAUD (1), écuyer, seigneur de La Charbonnière, y demeurant, épousa LOUISE-JULIENNE PICANT, dont : 1° *François,* qui suit; 2° *Jacques-Joseph,* né le 2 août, baptisé le 4 septembre 1703, curé de Sigogne, qu'il résigna le 29 juillet 1765 en faveur de Jacques-Joseph Montanson du Plantier, mort au logis

(1) Joseph de Viaud légua à N.-D. d'Obezine d'Angoulême, une rente annuelle de 2# 10 sols, pour un anniversaire à célébrer, le jour de la Saint-Louis, et de deux messes basses à dire, le lendemain et le surlendemain, pour le repos de son âme. Le 4 décembre 1715, sa veuve fait faire l'inventaire des meubles par P. Jeheu. A signaler audit inventaire : un fusil à giboyer de bonne longueur, sur la platine duquel est gravé : *Nougarède, à Pranzac,* et deux pistolets d'arçon sur les platines desquels est écrit : *Puybareau.*

de La Couronne et inhumé dans le cimetière de Marthon le 17 octobre 1776; 3° *Aimée,* baptisée le 6 mars 1704; 4° *Jean,* baptisé le 2 mars 1708; 5° *Louise,* morte à La Couronne, à 78 ans, le 30 septembre 1787.

VI. FRANÇOIS DE VIAUD, écuyer, seigneur de La Charbonnière, inhumé à Marthon le 4 mars 1785, à 85 ans, épousa après contrat du 21 janvier 1754, reçu G. Jeheu, MARGUERITE DU LAU, fille de François, sieur de La Grange, et de Madeleine de Chazelles, décédée à 37 ans le 9 juin 1756, dont: 1° *Marie-Louise,* mariée à *Louis du Mas,* sieur de La Touche en Ligné; 2° *Laurent* (1), né et baptisé à Chazelles le 22 mai 1756, nommé par Laurent Leblanc, lieutenant des chirurgiens d'Angoulême, et Marie Penot; 3° *Thérèze,* née également le 22 mai 1756, non mariée.

(Sources: A. D. E, 300; archives du château de La Couronne; reg. de Chazelles et d'Aignes.)

ROBERT VIGIER figure dans la donation de l'église de Feuillade à l'abbaye de Baignes en 1075.

YTHIER VIGIER vivait au XII° siècle.

(1) Laurent de Viaud entra au régiment de Bassigny le 15 mai 1772 et devint lieutenant en second le 15 août 1779, lieutenant de chasseurs l'année suivante, premier lieutenant en 1785 et capitaine le 1er janvier 1791. Il était chef de bataillon en 1793 et assistait au siège de Mayence, où fut tué son neveu M. de La Touche. Nommé adjudant général, chef de brigade provisoire le 21 prairial an III, il devint général de brigade provisoire en l'an VIII. Après avoir fait les campagnes du Rhin en 1792 et 1793, il passa à l'armée de l'Ouest où il fut grièvement blessé au siège de Cholet. On le trouve: en l'an IV, dans la 14° division militaire; en l'an VI, à l'armée d'Angleterre; en l'an VII, à celle de Mayence et du Danube. Il servait à l'armée du Rhin quand il fut confirmé dans son grade par le premier consul. Mis en non-activité, il fut employé un an après avec un commandement dans la 9° division militaire. Le 19 frimaire an XII, il fut nommé membre de la Légion d'honneur et commandeur de l'ordre le 25 prai-

ÉLIE, ROBERT et EMERY VIGIER figurent dans une donation à l'abbaye de La Couronne en 1212.

GUILLAUME et PIERRE VIGIER, chevaliers de Feuillade, font des donations à l'abbaye de Saint-Cybard au XIII[e] siècle.

GUILLAUME VIGIER, prêtre, et ARNAUD VIGIER, chevalier, font des donations à Ramnulphe, abbé de Saint-Cybard (1171-1218).

ÉLIE VIGIER, de Chantemerle, chevalier, et GUILLEMINE, sa femme, fille d'Hugues Jourdain de Pranzac, donnent à l'évêque d'Angoulême en franche aumône l'hommage lige que leur doit Guillaume de Charras, varlet, pour ses possessions de Pranzac et Bunzac, en 1280.

PIERRE VIGIER, varlet, fils de Guillaume, rend hommage du fief de La Motte à l'évêque d'Angoulême en 1289.

rial suivant. Le 29 juillet 1806, mis à la disposition du vice-roi par le ministre de la guerre, il fut envoyé par le prince Eugène dans les provinces Illyriennes. Il demanda sa retraite en novembre 1810 et l'obtint le 6 août 1811. Il se retira dans son logis de La Couronne en Marthon, où il mourut le 17 août 1836. (Ed. Sénemaud, *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente*, année 1861, page 78. Cfr., Marvaud, *Géographie du département de la Charente*.)

M. de La Touche eut de son union avec Marie-Louise de Viaud : 1° un fils tué en 1793 au siège de Mayence; 2° *Sophie*, morte jeune; 3° et 4° *Hortense* et *Agathe*, non mariées; 5° *Mélanie*, mariée à *Jean Grand de Nanchat*. M. de La Touche émigra, mais sa femme et ses fils n'émigrèrent pas.

M. Grand de Nanchat eut de son mariage avec Mélanie du Mas de La Touche *Marie-Louise-Clotilde*, mariée à *Pierre-Henri*, comte *de Mondenard*, duc de Roquelaure: dont : 1° *Marie-Alice*, mariée à *Georges de Fornel*, possesseurs actuels du logis de La Couronne; 2° *Marie*, mariée à *N. Lacase*.

RADULPHE ou RAOUL VIGIER, chevalier, marié en 1301 à AGNÈS RAMNULPHE.

1318. GUILLAUME VIGIER, chevalier, fils de Robert, rend hommage de son hébergement de Feuillade à Gaillard, évêque d'Angoulême.

1363. JEAN VIGIER, fils de Gérald.

1337. JEAN VIGIER, damoiseau, seigneur de La Motte, vend des terres à Audouine Farinard.

Le lundi après la fête de saint Urbain 1389 AGNÈS SALOMON, héritière de feu JEAN VIGIER, son mari, et de feu Jean Vigier, son fils, rend un hommage plain à Saint-Cybard pour ses terres de Garat.

1390. PIERRE et JEAN VIGIER rendent leurs hommages à l'évêque d'Angoulême.

PIERRE VIGIER, écuyer, seigneur de La Motte, marié à MARIE FARINARD, et JEAN VIGIER, écuyer, figurent dans des actes de 1458.

JEAN VIGIER, fils de noble homme Vigier et de Jeanne Vigier, épousa, le 28 novembre 1471, MARGUERITE DE LAMBERTIE, fille de Jean. (Nadaud.)

Le 19 septembre 1471, JEAN VIGIER, prêtre, chanoine d'Angoulême; PIERRE VIGIER, écuyer, seigneur de La Motte, et GUILLOT VIGIER, tous trois frères, transigent avec Guillaume Farinard, écuyer, devant Pierre de La Ville, prêtre, garde du scel de Marthon.

Le 20 octobre 1472, JEAN VIGIER, chevalier, rend un hommage semblable à celui de 1363.

Le 2 avril 1475, PIERRE VIGIER, de La Motte, paroissien de Feuillade, rend un hommage lige au devoir de 2 sols à Raoul, évêque d'Angoulême; le 20 juillet 1481,

JEAN VIGIER rend ce même hommage à Robert de Luxembourg.

Le 6 octobre 1488, PIERRE VIGIER, varlet, seigneur de La Motte, rend hommage à Jean de La Rochefoucauld.

Le 21 mai 1509, JEAN VIGIER, écuyer, seigneur de Rouffiac et de Charmant, rend hommage à l'évêque d'Angoulême pour ses possessions de Marthon et des environs.

1530. GUILLAUME VIGIER, témoin au testament de Jean Hélie de Colonges.

PIERRE VIGIER, écuyer, seigneur de Rouffiac, épousa RENÉE DU NOURRIGIER, fille de Jacques, écuyer, seigneur de L'Étang en Moulidars, et de Bertrande des Ages, veuve de Daniel Verdier.

MERI ou EMERI VIGIER, écuyer, seigneur de La Motte, hérita de son frère Étienne d'une portion du fief de Rémondias ; il épousa : *I°* MARIE DE VASSOIGNE, dont il était veuf en 1578 ; *II°* CATHERINE TIZON, veuve de Pierre de Chambes, dont : 1° *Marie-Jacquette,* mariée à *François de Saint-Laurent ;* 2° *Paul,* qui suit ; 3° *Jeanne.*

PAUL VIGIER, écuyer, seigneur de La Motte et de Rémondias, fils d'Émeri, épousa : *I°* MARGUERITE GIGNAC ; *II°* après contrat du 6 juillet 1609, reçu Conget, CATHERINE DE FONTLEBON, fille de Sallique, écuyer, seigneur du Puy, et de Marie de La Boissière.

JEANNE VIGIER épousa GAUTHIER DE SAINT-MAIZ, à qui elle porta la métairie des Banchereaux; ils eurent *Catherine,* mariée à *Louis Pinguet,* de Chasseneuil, qui vendirent 80 # tournois ladite métairie à Antoine Desrivaux et Marguerite Vic, sa femme, en 1515.

En 1749, PIERRE VIGIER, seigneur de La Chapelle, possède des rentes en Marthon.

(Sources : A. D., f. de l'évêché et de Saint-Cybard ; arch. du château de La Couronne.)

1545. PIERRE VIGNAUD, notaire seigneurial de Marthon, demeurant au bourg de Vouzan, marié à SIMONNE MALABRE.

I. PIERRE VIGNERON, sieur de La Vallade en Suris, épousa MARGUERITE DEVOISIN, dont : 1° *Jean*, né le 24 avril 1729, chanoine et vicaire général d'Angoulême, prêta et rétracta le serment schismatique, se réfugia à Vars où il mourut le 7 mai 1803 ; 2° *Jean-Joseph*, curé de Saint-Amant-de-Graves, mort le 8 octobre 1793 ; 3° *Jean-Charles,* curé de Fleurignac, puis de Saint-Simon ; 4° *Jean,* curé de Sers, puis archiprêtre de Garat, émigré, mort le 15 frimaire an VIII ; 5° *Jean-Baptiste,* prieur-curé de Saint-Sornin, déporté ; 6° *Pierre*, qui suit ; 7° *Jeanne,* mariée à *N... Gauthier*, maître chirurgien à Taponnat ; 8° *Marie,* non mariée, morte le 17 octobre 1781 ; 9° *Louise*, morte le 1er germinal an VI ; 10° *Étienne,* sieur de La Vallade, marié à *N... David de Lavaud de Vanteaud ;* 11° *Jean-Joseph,* curé de Châtelard (commune de Cherves).

II. PIERRE VIGNERON, sieur de Bellévau en Sers, épousa RENÉE LÉGERON, fille de Pierre, procureur de Vouzan, et de Marie Légier, dont : 1° *François,* dit Bélair, chevalier de Saint-Louis ; 2° *Jean-Joseph,* 1768, qui suit ; 3° *Marie-Julie*, 1769, mariée à *N... Bonnissou ;* 4° *Jean,* 1771, appelé M. Lamotte, marié à *N... Rambaud ;* 5° *Jean-Esprit-Marie,* 1776, curé de Saint-Amant-de-Graves, émigré en Espagne, puis curé

de Garat ; 6° *Jean-Jacques,* curé de Vouthon et vicaire de Montbron, assermenté.

III. JEAN-JOSEPH VIGNERON, médecin, épousa MARIE-VICTOIRE DE LAGEARD DE GRÉZIGNAC, dont : 1° *Renée-Germaine,* non mariée ; 2° *Jean-Léon,* qui suit ; 3° *Alfred,* avocat, non marié.

IV. LÉON VIGNERON, médecin à Angoulême, épousa JEANNE MATHÉ-DUMAINE, dont : 1° *Berthe,* morte jeune ; 2° *Clotilde*, mariée à *Émile Bellot des Minières ;* 3° *René,* marié à *Lucie Daviaud.*

(Sources : Reg. de Sers ; papiers de famille.)

I. JEAN DE VILLARS, écuyer, seigneur de Mainzac, épousa AGNÈS DE BEAULIEU, dont : 1° *Jeanne,* dame de La Breuille ; 2° *Pierre,* qui suit.

II. PIERRE DE VILLARS, écuyer, seigneur de Mainzac, épousa MARQUISE DE BARBEZIÈRES, dont : 1° *Guy*, qui suit ; 2° *Jean,* prêtre, curé de Péreuil, qui rend hommage à l'évêque d'Angoulême en 1559.

III. GUY DE VILLARS, écuyer, seigneur de Mainzac, épousa après contrat du 11 mars 1541, reçu Delâge, PAULE HASTELET, fille de Vincent, écuyer, seigneur de Planchemesnier, et de Jeanne Couraudin.

I *bis*. JEAN DE VILLARS, frère d'autre Jean mari d'Agnès de Beaulieu, eut *Robert*, marié à *Marie Achardos,* et *Gabriel*, marié à *Jeanne Achardos,* sœur de ladite Marie.

1317. MATHIEU DE VILLARS, capitaine du château d'Angoulême.

1578. ANTOINETTE DE VILLARS, veuve de LÉONARD CHAPITEAU, reçoit une donation de Jean de Villars, écuyer, seigneur de La Breuille.

VINCENT DE VILLARS, écuyer, seigneur de Mainzac, marié à MARIE GIRARD, était défunt en 1601.

LOUIS DE VILLARS, défunt à la date du 16 mai 1595, où sa veuve, MARGUERITE DE SAINT-MATHIEU, réclame à Denis Chapiteau les lods et honneurs pour l'achat du fief de Rémondias.

GUY DE VILLARS, écuyer, seigneur de Mainzac, épousa MARGUERITE DE CONAN, dont *Marie,* mariée le 7 mars 1639 à *Jean de Fornel.*

CATHERINE DE VILLARS, sœur dudit Guy, épousa ÉTIENNE BÉCHADE, sieur de Limérac.

PIERRE DE VILLARS, sieur du Soudet (commune des Pins), épousa CATHERINE GAUBERT, dont : 1° *Anne,* mariée le 24 juillet 1645 à *Jacques de Fornel;* 2° *Marie*, mariée à *Samuel Glatinon*, écuyer, sieur de La Gouffrie ; 3° *Pierre,* écuyer, sieur de Soudet, marié à *Françoise Gauthier*.

CHARLES DE VILLARS, écuyer, sieur de La Barrière, demeurant à Puy-Saint-Jean en Échallat, épousa, après contrat du 24 octobre 1691, MARIE DE MASSOUGNES, fille de Paul et d'Élizabeth de Pindray.

RAYMOND DE VILLARS, écuyer, sieur de Poutignac en La Rochefoucauld et du Grand-Breuil en Marthon, épousa MARIE GOURDIN, dont un fils émigré à la Révolution.

1723. N... DE VILLARS, notaire à Feuillade.

(Sources : A. D. f. de l'évêché, fiches.)

I. JEAN DE VILLENEUVE, avocat et procureur au présidial d'Angoumois, inhumé dans l'église de Chazelles le 5 janvier 1701, à l'âge de 85 ans, épousa MARIE THEVET, dont : 1° *Étienne ;* 2° *Catherine ;* 3° *Pierre*, baptisé à Vouzan le 11 novembre 1663, qui suit.

II. PIERRE DE VILLENEUVE, conseiller du roi, rapporteur des défauts au présidial, sieur de L'Échelle, inhumé à 75 ans, le 8 décembre 1736, dans l'église de Chazelles, épousa MARIE MESNARD, inhumée à 55 ans au même lieu, le 30 avril 1733, dont : 1° *Michel ;* 2° *Michel,* 1701 ; 3° *Pierre,* mort en 1734 ; 4° *Marguerite-Julie,* morte en 1739, mariée le 11 juillet 1735 à *Jean Jourdain,* sieur de La Prèze, originaire de Rouzède, duquel elle eut : *a) Suzanne,* 1736 ; *b) Jean-François,* mort jeune ; 5° *Étienne-François,* 1708 ; 6° *Anne,* mariée à *Jean Poitevin,* duquel elle eut : *a) Anne,* 1742 ; *b) Pierre,* 1743 ; *c) Pierre,* 1745 ; *d) Jean,* 1747 ; *e) Marguerite,* 1750 ; *f) François,* 1752 ; *g) Jean,* 1754 ; *h) François,* 1756 ; 7° *Louis,* 1715 ; 8° *Simon,* 1718.

JACQUES VIROULAUD, notaire de Marthon, demeurant au Maine-Gay en Feuillade, épousa MARGUERITE MARTIN, dont *Jean,* 1660, aussi notaire au même lieu.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE.

STATIONS HUMAINES

QUATERNAIRES

DE LA CHARENTE

PAR

G. CHAUVET

(Bibliographie et Statistiqne. — Fouilles au Ménieux et à la Quina)

NOTE PRÉLIMINAIRE

Les études anthropologiques, depuis cinquante ans, ont grandement modifié nos idées sur les débuts de l'humanité ; elles nous ont appris ceci :

L'homme est beaucoup plus ancien sur la terre que les européens ne le croyaient généralement au début de ce siècle.

Antérieurement à toute histoire il a vécu en Gaule, avec une faune, aujourd'hui éteinte en partie, sous des climats variés et qui, à certaines périodes, ont été très froids : le plateau central de la France, les Pyrénées et les Alpes étaient alors couverts de glaciers parcourus par le renne et les animaux de la faune arctique.

Sur ces questions, très discutées il y a trente ans, tout le monde est aujourd'hui d'accord. Reste à préciser pour chaque région, les diverses phases de cette longue série de siècles, avec les modifications de la faune, du climat et de l'industrie.

Au congrès de Marseille en 1891 (1), j'ai essayé de résumer ce qui me paraissait être l'état de nos connaissances sur l'humanité primitive dans le S.-O. de la Gaule ; m'attachant plus spécialement à déterminer la véritable importance de l'*industrie humaine pour le classement des terrains quaternaires.*

Voici le résumé de mes conclusions que de nouvelles fouilles sont venues confirmer :

I. L'industrie humaine s'est lentement modifiée pendant les temps préhistoriques et l'étude de ces transformations peut donner, comme la stratigraphie et la paléontologie, de bons éléments de classification.

II. Les variations industrielles ne paraissent pas s'être faites uniformément dans le monde entier ; mais elles sont sûrement utilisables, comme éléments de classement, à condition de les appliquer seulement par régions plus ou moins vastes, que l'observation seule peut déterminer.

Il en est, du reste, ainsi de la faune.

III. Dans l'état de nos connaissances, un développement industriel, à peu près uniforme, paraît s'être produit, pendant les temps quaternaires, en France, en Suisse et dans quelques contrées voisines, encore imparfaitement délimitées.

IV. Ce développement est conforme, dans ses grandes lignes, aux divisions généralement admises : chelléen, acheuléen, moustérien, solutréen, magdalénien, à quoi quelques archéologues ajoutent une nouvelle division reliant les temps quaternaires aux temps modernes — le paléolithique

(1) *Ass. Fr. av. Sc. 1891*, t. I, p. 262.

au néolithique — à laquelle M. G. de Mortillet a donné le nom de *tourassien* (1).

Les classifications que nous faisons pour mettre de l'ordre dans nos études sont conventionnelles, elles ne sont pas dans la nature. L'évolution de l'industrie, comme celle de la faune, forme, chez nous, une chaîne continue, dans laquelle il n'y a pas de coupures nettement définies. Aussi chacun a-t-il une tendance à établir des coupures personnelles, un peu plus haut ou un peu plus bas, suivant la tournure de son esprit et les observations qu'il a faites.

Ces subdivisions, souvent exactes au point de vue purement local, ont, peut-être, à l'heure actuelle, l'inconvénient d'apporter, sans grand profit, un peu de confusion dans nos études.

Mais des points importants paraissent être acquis :

a) Apparition des principaux éléments industriels dans l'ordre suivant :

1° Haches chelléennes, qui diminuent peu à peu, et deviennent des pointes (2).

2° Racloirs et pointes, taillés sur une seule face (type du Moustier).

3° Pointes doubles, très plates finement taillées sur les deux faces et pointes à cran (type de Solutré).

4° Burins et industrie de l'os et du bois de renne ; harpons barbelés (3), gravures sur os et sur bois de renne (types de la Madeleine).

(1) Régnault (Félix). L'abri de la Tourasse, à Saint-Martory. *(Revue des Pyrénées et de la France méridionale,* mai-juin 1892.)

G. de Mortillet, tableau de son cours à l'École d'anthropologie de Paris, 1894-95.

Le tourassien comble l'ancien *hiatus* que j'ai toujours énergiquement combattu. *(Soc. arch. Charente.* (Bul. 1877, p. 73 à 78.) — *Ass. Fr. av. Sc.* Congrès de Nantes, 1875, p. 853.

(2) Je viens de constater très nettement cette transformation dans une fouille récente, à la Micoque, près des Eyzies (Dordogne). — G. Chauvet et E. Rivière. *C. R. Ac. Sc.* 24 août 1896. — Cette station me paraît être un exemple parfait du type *acheuléen,* au point de vue industriel.

(3) M. Piette a montré dans une récente étude que les différentes formes de harpons peuvent donner de précieux renseignements chronologiques. (L'*Anthropologie* 1895, p. 283 à 292.)

b) Abandon graduel de ces divers types dans l'ordre de leur apparition.

c) Persistance de certaines formes, comme les poinçons en os et en silex, les grattoirs plus ou moins allongés qui apparaissent, très rares dès le moustérien, pour persister jusqu'à l'âge du bronze.

V. Il n'y a pas, en France, comme le pensent quelques archéologues, deux courants parallèles d'industrie, pendant les temps quaternaires :

L'un, partant du chelléen et arrivant au néolithique en passant par le solutréen ;

L'autre, commençant au moustérien, pour s'éteindre après avoir donné naissance au magdalénien.

Nous avons fréquemment vu chez nous la juxtaposition ou la superposition dans les mêmes stations de ces deux prétendues séries industrielles, notamment au Ménieux, au Placard et à la Quina.

VI. Quant à la durée considérable de ces époques lointaines, il est impossible de la fixer par des chiffres précis.

Dans l'état de nos connaissances, la chronologie préhistorique est comme la perspective dans un tableau : elle donne une idée de la succession des plans, mais elle ne peut indiquer nettement la distance qui les sépare.

J'ajoute : Il est impossible de fixer le nombre de siècles, mais ce nombre est beaucoup plus considérable qu'on ne le croit généralement ; la récente découverte à Tilloux de l'*Élephas meridionalis* avec des haches en silex en est une nouvelle preuve (1).

Pour que ces conclusions ne paraissent pas des affirmations gratuites j'ai pensé qu'il était bon de publier les nom-

(1). G. Chauvet. Le grand éléphant fossile de Tilloux. *Soc. arch. et hist.* Charente, 16 juillet 1895.

— Marcellin Boule. *C. R. Ac. Sc.*, 29 juillet 1895. L'*Anthropologie*, octobre 1895, p. 497-509.

— Dr Capitan. *Rev. mensuelle* de l'École d'anthrop., Paris, 15 novembre 1895, p. 381 à 388.

breuses *fouilles et observations* qui leur servent de base ; faites dans la vallée de la Charente depuis trente ans et dont plusieurs peuvent être encore contrôlées sur place.

Je dirai ce que j'ai vu de mes yeux de façon à faire revivre les couches archéologiques que j'ai été obligé de détruire pour en chercher la signification. Si on relève quelques erreurs dans mes conclusions on trouvera, du moins, une scrupuleuse exactitude dans la description et la constatation des faits.

L'archéologie classique a bien compris l'importance du *document précis*, quelque mince qu'il soit ; à un moment donné ce document joint à d'autres peut faire la lumière sur un point obscur. Une série de lettres gravées... mot incomplet incompréhensible pendant plusieurs années, — peut servir à combler le vide d'une importante inscription.

Il en est de même en préhistoire, nous essayons de lire le grand manuscrit quaternaire et nous y trouvons quelquefois des débris incompréhensibles... Conservons-en toujours une description exacte.

Plus tard, elle aura peut-être une importance capitale pour la solution de questions que nous n'avons même pas songé à poser dans l'état actuel de nos connaissances.

Ce mémoire comprend :

1° L'index par ordre chronologique des principales sources à consulter pour l'étude des stations quaternaires de la Charente ;

2° La statistique de ces stations, par communes, avec les sources à consulter pour chacune d'elles ;

3° Mes fouilles au Ménieux et à La Quina.

Je donnerai ultérieurement la suite de mes recherches dans les autres gisements.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

1844. MICHON (J.-H.). — *Statistique monumentale de la Charente*, in-4°, 336 pages, 40 pl. fig.

1864. VIBRAYE (DE). — Note sur de nouvelles preuves de l'existence de l'homme dans le centre de la France à une époque où s'y trouvaient aussi divers animaux qui de nos jours n'habitent pas cette contrée. *(C. R. Ac. Sc. 29 fév. 1864.)*
Reproduit dans *Matériaux pour l'hist. prim. et nat. de l'homme*, t. I, p. 107 à 114.

1865. TRÉMEAU DE ROCHEBRUNE (Alphonse). — Mémoires sur les restes d'industrie appartenant aux temps primordiaux de la race humaine, recueillis dans le département de la Charente. (Extrait des Mémoires de la Société des *Antiquaires de l'Ouest*, t. XXX, p. 57 à 182, XX pl.). — Tiré à part.
1867. Analysé dans *Matériaux pour l'hist. prim. et nat. de l'homme*, t. III, p. 27 à 31.

(1) Je signale en tête de cette bibliographie l'ouvrage de J. H. Michon, bien qu'il soit muet sur les temps quaternaires, parce qu'il indique l'état des connaissances archéologiques sur la Charente il y a 50 ans : avant l'époque romaine Michon aperçoit vaguement des indigènes... les *Santons*... émigrés d'Orient à une époque indéterminée, des dolmens et tumulus construits par des peuples inconnus. Son regard ne va pas plus loin ; il n'a pas idée des hommes plus anciens dont les traces ont été découvertes depuis par de Vibraye, T. de Rochebrune, etc.

On jugera ainsi l'importance des découvertes faites par les préhistoriens depuis un demi siècle dans nos régions.

1865. Bourgeois et Delaunay. — Notice sur la grotte de la Chaise. *(Revue Archéologique* t. II, p. 90, 94, 1 pl.) — Tiré à part.
1865. Analysé dans *Matériaux pour l'hist. prim. et nat. de l'homme,* t. II, p. 156 à 158.

1867. Trémeau de Rochebrune (A.) — De la distribution des monuments préhistoriques dans le département de la Charente. (*Bull. Soc. arch. et hist. de la Charente)* p. 349 à 370, 1 cart.
1868. Tiré à part à 50 exemplaires 22 p. 1 cart.

1867. Trémeau de Rochebrune (Alphonse). — Nouvelles découvertes dans la Charente. *(Matériaux pour l'hist, prim. et nat. de l'hom.* p. 67, 68.)

1867. Mortillet (Gabriel de). — Promenades préhistoriques à l'Exposition universelle. *(Matériaux pour l'hist. prim. et nat. de l'hom.* p. 181 à 368). — Tiré à part.

1868. Trémeau de Rochebrune (A.). — Silex de Beaulieu, à Angoulême. *(Bull. soc. arch. et hist. de la Charente.* 1868, 1869 p. LXXVII.)

1869. Bourlot (J.). — Histoire de l'homme préhistorique anté et postdiluvien. — Tirage à part de la *Soc. d'histoire naturelle de Colmar,* in 8° 228 pag.

1870. Trémeau de Rochebrune (A.). — *Études préhistoriques anthropologiques et archéologiques dans le département de la Charente.* Paris. Savy. in 8° en 5 livraisons. 190 pag. XII pl. — Reproduction de mémoires publiés dans les Bul. soc. arch. et hist. de la Charente.

1870. Trémeau de Rochebrune (A.). — Sur les scies en silex trouvées dans les alluvions préhistoriques *(Bull. Soc. arch. et hist. de la Charente,* p. 372 à 381. 1 pl.)

1870. — Trémeau de Rochebrune (A.). — L'éclairage pendant les âges préhistoriques. *(Bull. soc. d'anthrop. Paris*, p. 322 à 323.)

1870. Arnauld. — Silex taillés quaternaires *(Matériaux pour l'hist. prim. et nat. de l'homme*, p. 425.)

1872. Chauvet (Gustave). — Découvertes préhistoriques dans la Charente. *(Matériaux pour l'hist. prim. et nat. de l'homme*, p. 466.)

1872. Chauvet (Gustave). — Station de l'époque du renne au Ménieux (Charente). *(Ass. Fr. Av. Sc. Congrès de Bordeaux*, p. 734.)

1873. Chauvet (Gustave). — Sur la grotte sépulcrale de la Gélie (Charente). *Ass. Fr. Av. Sc. Congrès de Lyon* p. 581 à 586.
1873. Dans *Matériaux pour l'hist. prim. et nat. de l'homme*, p. 303. 304 1 pl.)

1873, Fermond (A.). — *Notice sur les âges de la pierre et du bronze dans la vallée de la Tardoire (Charente)* Angoulême 14 pag. 1 carte.
1874. Reproduit dans les *Matériaux pour l'hist. prim. et nat. de l'hom.* p. 5 à 15.

1875. Chauvet (G.). — Discussion sur l'hiatus. *(Ass. Fr. Av. Sc. Congrès de Nantes 1875*, p. 853.)

1875. Bourgeois et Delaunay (abbés). — Grotte de Rocheberthier (Charente). *(Matériaux pour l'hist. prim. et nat. de l'homme*, p. 191 à 192.)

1875. Dr Broca, G. Chauvet et Dr Prunière. — Discussion sur les rondelles crâniennes. *(Matériaux pour l'hist. prim. et nat de l'homme* p, 428 à 430.)

1876. Broca (Paul). — Sur les trépanations préhistoriques *(Bull. soc. d'Anthrop. Paris*, p. 432.)

1876. BROCA (Paul), — Prétendues amulettes crâniennes. (*Bull. Soc. d'anthrop. Paris*, p. 461 à 463.)

1876. CHAUVET (Gustave), — Tumulus de la Charente et hiatus entre le paléolithique et le néolithique. (*Revue d'anthropologie*, p. 104 à 105.)

1876. LATTEUX. — Fragment de carapace de tortue simulant une amulette crânienne. (*Bull. Soc. d'anthrop. Paris*. p. 511 à 512.)

1876. LIÈVRE (A. F.). — Grotte des Eaux-Claires. (*Bull. Soc. arch. et hist. de la Charente*, p. XL.)

1877. BOURGEOIS (l'abbé). — Grotte sépulcrale néolithique de Vilhonneur. (*Matériaux pour l'hist. prim. et nat. de l'homme*, p. 150.)

1877. CHAUVET (Gustave). — Note sur la période néolithique dans la Charente. (*Bull. Soc. arch. et hist. de la Charente*, p. 79 à 103. 3 pl.) — Tiré à part.

1878. BOURGEOIS (l'abbé). — Grotte sépulcrale de Vilhonneur. (*Matériaux pour l'hist. prim. et nat. de l'homme*, p. 49 à 56.)

1878. CHAUVET (Gustave). — Sur le travail de l'os (*Bull. Soc. d'anthrop. Paris*. p. 111 à 113.)

1878. MORTILLET (Gabriel de). — Détermination exacte de la position du solutréen. (*Matér. pour l'hist. prim. et nat. de l'homme*, p. 15 à 17.)

1878. LIÈVRE (A.-F.). — Exploration archéologique du département de la Charente, canton de Saint-Amand-de-Boixe. (*Bull. soc. arch. et hist. de la Charente*, p. 173 à 302, 1 cart. 17 pl.) — Tiré à part.

1879. MARET (Arthur de). — Fouilles de la grotte du Placard, près de Rocheberthier (Charente).

Extrait des *Comptes-rendus du Congrès de Vienne* par la Société française d'archéologie, en septembre 1879.) — Tiré à part, in-8°, 19 p., 2 pl.

Reproduit dans le *Bulletin monumental*, Tours, 1878, n° 1. — Tiré á part.

Analysé dans *Matériaux pour l'hist. prim. et nat. de l'homme*, 1881, p. 229 à 233; 1879, p. 33 à 34, 3 fig.

1880. BAYE (Baron de). — *L'Archéologie préhistorique*, gr. in-8°. Paris, Leroux, 411 p., 55 fig.

1880. GAUDRY (Albert). — *Matériaux pour l'histoire des temps quaternaires. De l'existence des Saïgas en France à l'époque quaternaire*. Paris, Savy, in-4° 82 p., 4 pl.

Analysé dans *Matériaux pour l'hist. prim. et nat. de l'homme*, 1880, p. 112 à 118.

1880. MARET (Arthur de). — Le Placard. (*Bull. soc. d'anthrop*. Paris p. 576.)

1881. CHAUVET (Gustave). — Fouille à la Quina. (*Bull. soc. arch. et hist. de la Charente*, p. XXXVII à XXXIX.)

1881. LIÈVRE (A.-F.). — Exploration archéologique du département de la Charente, canton de Mansle. (*Bull. soc. arch. et hist. de la Charente*, p. 33 à 109, 1 cart., 10 pl.) — Tiré à part.

1882. CHAUVET (Gustave). — Les polissoirs préhistoriques de la Charente. (*Bull. soc. arch. et hist. de la Charente*, p. 127 à 139, 1 pl.) — Tiré à part.

1882. Chauvet (Gustave). — La station moustérienne de la Quina. (*As. Fr. Av. Sc. Congrès de la Rochelle,* p. 601 à 603.) — Tiré à part.

Analysé. (*Matériaux pour l'hist. prim. et nat. de l'homme*, p. 536, 539.)

1883. Chauvet (Gustave). — Lasso préhistorique. (*Bull. soc. d'anthrop.* Paris, p. 390 à 393.) — Tiré à part.

1883. Chauvet (Gustave). — Les boules et pierres de jet de la Quina. (*Bull, soc. arch. et hist. de la Charente,* xxviii à xxx.)

1883. Rivière (Émile). — Le Préhistorique charentais. (*Rev. scientifique 1883*. I, p. 152.)

1883. Mortillet (Gabriel de). — *Le préhistorique, antiquité de l'homme*. Paris, Reinwald, in-12, 642 p. 64 fig.

1883. Lièvre (A.-F.). — Exploration archéologique du département de la Charente. — Canton d'Aigre. (*Bull. Soc. arch. et hist. de la Charente,* p. 91 à 143, 1 cart., 13 pl.). — Tiré à part.

1884. Chauvet (Gustave). — Catalogue du Musée d'Angoulême. Temps préhistoriques. (*Bull. soc. arch. et historique de la Charente* p. 7 et suiv.) — Tiré à part.

1884. Chauvet (Gustave). — Objets charentais des collections Bourgeois et de Vibraye. (*Bull. soc. arch. et hist. de la Charente*, p. xli, xlii.)

1884 Lièvre (A. F.). — Exploration archéologique du département de la Charente. 1 vol. in-8°, Angoulême, Coquemard, 263 p., 49 pl., 3 cartes.

Tiré à part de trois mémoires sur les cantons de Saint-Amant-de-Boixe, Mansle et Aigre, publiés dans les *Bull. de la Soc. arch. et hist. de la Charente*, 1878, 1881, 1883.

1885. Germain (Henri). — Silex taillés des alluvions quaternaires de la vallée de la Charente entre Châteauneuf et Jarnac. (*Bull. soc. d'anthrop.* Paris, p. 351, 352.)

1885. Germain (Henri). — Silex de la Croix-Fringant, près Cognac. (*Bull. soc. d'anthrop.* Paris, p. 735.)

1885. Germain (Henri). — Silex taillés. (*Bull. soc. arch. et hist. de la Charente*, p. LIII.)

1885. Germain (Henri). — Truquages de la Charente. (*L'Homme*, année 1885, p. 572.)

1885. Germain (Henri). — Note sur le dépôt moustérien des Borderies de Cognac, (*L'Homme*, année 1885, p. 742 à 744.)

1886. Rivière (Emile). — Gisement du moulin Quinat. (*Ass. Fr. Av. Sc. Congrès de Nancy*, I, p. 138.)
Découverte d'un gisement quaternaire en Angoumois. Id. t. II, 480.

1886. Chauvet (Gustave). — Bâton de commandement de Montgaudier. (*Bull. Soc. arch. et hist. de la Charente*, p. LV.)

1886. Chauvet (Gustave). — Boules et pierres de jet dans les terrains quaternaires. (*Bull. Soc. arch. et historique de la Charente*, p. 245 à 255, 1 pl.) Tiré à part.

1886. Gaudry (Albert). — La grotte de Montgaudier. (*C. R. Ac. Sc., 22 novembre 1886.*)

1886. Gaudry (Albert). — Sur un bois de renne, orné de gravures, que M. Eugène Paignon a découvert à Montgaudier. (*C. R. Ac. Sc. 19 juillet 1886.*) — *Rev. archéol. 1886*, t. II, p. 249 à 251; p. 363 à 365.

1886. RAMONET (Ph.). — Station moustérienne de la Quina. (*L'Homme*, p. 440 à 443.)

1887. CHAUVET (Gustave). — *Cartons de l'Exposition de Poitiers. Collection G. Chauvet.* Picat, Ruffec, in-8°, 24 p., 1 fig.

1887. CHAUVET (Gustave). — Les débuts de la gravure et de la sculpture. (*Revue Poitevine et Saintongeaise*, 3e année, n° 34. Melle, Lacuve, in-8°, 17 p. 1 fig.) — Tiré à part.

1887. GAUDRY (Albert). — La Grotte de Montgaudier. (*Matériaux pour l'hist. prim. et nat. de l'homme*, p. 57 à 61.)

1887. NADAILLAC (Marquis de). — Le bâton de commandement de Montgaudier. (*Bull. Soc. d'anthrop. Paris, 1887*, p. 7 à 10.)

1887. RIVIÈRE (Emile). — Station quaternaire ou moustérienne de la Quina. (*Ass. Fr. Av. Sc. Congrès de Toulouse*, t. I, p. 237; t. II, p. 501 à 507.)

1888. RIVIÈRE (Emile). — Sur la station quaternaire de la Quina. *(C. R. Ac. Sc., 20 février 1888.)*
Reproduit par les *Matériaux 1888*, p. 145 à 147.

1888. RIVIÈRE (Emile). — Un gisement quaternaire dans l'Angoumois. (*Rev. scientifique, n° du 3 mars 1888*, p. 270 à 273.)

1889. CHAUVET (G.). — Station de la Quina, commune de Gardes (Charente). (*La société l'École et le laboratoire d'anthropologie de Paris à l'Exposition universelle de 1889*. Paris, in-8°, p. 258 à 261, 5 fig.)

1889. Germain (Henri). — Sa collection préhistorique provenant des alluvions quaternaires de la Charente, donnée à la Société archéologique et historique de la Charente (1889). Musée d'Angoulême, à l'Hôtel-de-Ville.

Le catalogue est en préparation.

1889. Lièvre (A.-F.). — *Les temps préhistoriques dans l'ouest. Résumé des conférences faites à la Faculté des lettres de Poitiers en 1889.* Paris, Leroux, 1889, in-8° 40 pages.

Extrait du *Bull. Faculté des lettres de Poitiers* et de la *Revue Poitevine.*

1889. Reinach (Salomon). — *Description raisonnée du Musée de Saint-Germain en Laye, I.* Époque des alluvions et des cavernes. Paris, Firmin Didot, in-8°, 322 p., 136 fig.

1890. Chauvet (Gustave). — Coup d'œil sur les temps quaternaires dans la vallée de la Charente. (*Bull. Soc. arch. et hist. de la Charente,* p. 85 à 98.) — Tiré à part.

1890. Mortillet (Gabriel de). — *Origines de la chasse, de la pêche et de l'agriculture.* Paris, Lecrosnier et Babé, in-8° 516 p., 148 fig.

1891. Chauvet (Gustave). — Quelle est la valeur des objets d'industrie humaine, comme éléments de classification des terrains quaternaires et des époques préhistoriques. (*Ass. Fr. Av. Sc. Congrès de Marseille, 1891,* t. I, p. 255 à 263.) — Tiré à part.

1891. Chauvet (Gustave). — Sur la classification des temps quaternaires dans la Charente. (*Ass. Fr. Av. Sc. Congrès de Marseille,* t. II, p. 613 à 618.) — Tiré à part.

1892. Chauvet (Gustave). — Note sur la classification des temps quaternaires dans la Charente. (*Bull. Soc. arch. et hist. de la Charente*, p. XCV à CI.)

1893. Hervé (Georges). — La race des troglodytes magdaléniens. (*Rev. mensuelle de l'école d'anthropologie de Paris*, 1893, p. 174 à 188.)

1893. Harlé (Édouard). — Restes d'éléphants du S.-O. de la France. (*Soc. d'hist. naturelle de Toulouse*, 5 juillet 1893.) — Tiré à part.
Analysé dans l'*Anthropologie*, 1894, p. 85.

1893. Harlé (Édouard). — Restes de Saïgas du S.-O. de la France. (*Soc. d'hist. naturelle de Toulouse*, 18 janvier 1893.) — Tiré à part.

1894. O. Vauvillé. — Pièces de l'époque solutréenne, pièces du Placard, sur Vilhonneur (Charente). (*Bull. Soc. anthrop. Paris*, 1894, p. 570 à 571.)

1894. Perrier du Carne. — Sablière quaternaire de Saint-Yrieix. (*Bull. Soc. anthrop. Paris*, 1894, p. 25 à 27.)

1895. Chauvet (Gustave). — Le grand éléphant fossile de Tilloux. (*Bull. Soc. arch. Charente, 16 juillet* 1895.) -- Tiré à part. — *L'Observateur de Ruffec* du 21 juillet 1895.

1895. Boule (Marcellin). — Découverte de débris gigantesques d'éléphants fossiles, faite par M. Le Blanc dans la ballastière de Tilloux (Charente). *(C. R. Ac. Sc. 29 juillet 1895.)*
Id. *La Nature*, 17 août 1895.

1895. Boule (Marcellin). — La Ballastière de Tilloux, près de Gensac-la-Pallue (Charente). (*L'Anthropologie*, t. VI, p. 497 à 509.)

1895. CHAUVET (Gustave). — Alluvions quaternaires de la Charente (*Ass. Fr. Av. Sc. Congrès de Bordeaux*, t. I, p. 297 à 299.)

1895. FERMOND (J.). — La Charente préhistorique. Vallées de la Tardoire et du Bandiat. Notes sur les différents âges de la pierre et sur l'âge du bronze dans ces deux vallées. Rochefort, 1895, in-8°, 19 pag.
Extrait du *Bull. de la Soc. de géographie de Rochefort*, année 1894.

1895. Dr CAPITAN. — Une visite à la ballastière de Tilloux (Charente). (*Revue mens. de l'École d'anthrop. Paris*, 15 novembre, p. 380 à 388.)
HAMY. — Nouveaux matériaux pour servir à la paléontologie humaine, p. 31, 35, 36.

NOTE

Les tableaux suivants indiquent les diverses stations humaines de la Charente pouvant se rattacher au quaternaire. Les quatre premières colonnes indiquent la nature des gisements : grottes (G), abris (A), alluvions (S), ateliers et plateaux (P). Les cinq colonnes suivantes indiquent à quelle époque chaque gisement appartient : chelléen (C), acheuléen (Ac), moustérien (Mo), solutréen (So), magdalénien (Mg) ; quelques-uns ont plusieurs couches d'époques différentes.

COMMUNES.	LIEUX-DITS.	Grottes.	Abris.	Alluvions.	Ateliers et Plateaux.	Chelléen.	Acheuléen.	Moustérien.	Solutréen.	Magdalénien.
Angoulême.	L'Arche.	..	..	..	P	..	?	..	..	..
»	Beaulieu.	..	..	..	P	..	?	..	..	..
»	Grelet.	..	..	..	P	..	..	..	..	..
»	La Petite-Garenne.	..	..	..	P	..	..	..	..	..
»	La Tourasse.	..	..	..	P	..	?	..	..	..
Angeac.	»	..	..	S	..	..	?	..	..	..
Balzac.	Sablière des Chabots.	..	..	S	..	..	..	Mo	..	..
Barro.	Pont sur la Charente.	..	..	S	..	..	..	Mo	..	..
Blanzaguet.	»	..	..	S	..	..	..	Mo	..	..
Bourg-Charente.	?	..	..	S	..	..	?	..	..	..
»	Sablières de Tilloux.	..	..	S	..	C	Ac	..	..	..
Chadurie.	»	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Chalais.	»	..	..	..	P	C ?	..	..	..	..
Châteauneuf.	La Pelletrie.	..	A	..	..	..	..	..	..	Mg
Chebrac.	»	..	..	S	..	..	?	..	..	..
Combiers.	Les Forges.	..	..	S	..	..	?	..	..	..
»	Grange-de-la Forêt.	..	..	..	P	..	..	?	..	?

SOURCES A CONSULTER.

Mém. antiquaires de l'Ouest, 1865, p. 116, 118, pl. XII, XIII (T. DE ROCHEBRUNE). — Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1867, p 367, 368. (T. DE ROCHEBRUNE). — Matériaux, 1867, p. 28. (T. DE ROCHEBRUNE). — Musée de Bordeaux (BENOIST). — Dict. arch. de la Gaule, t. I, p. 62.

Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1867, p. 368, 369 (T. DE ROCHEBRUNE), 1868-69, p. LXXVII. p. 745, 765. (T. DE ROCHEBRUNE).

Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1867, p. 367, 368 (T. DE ROCHEBRUNE).

Mém. antiquaires de l'Ouest, 1865, pl. XII, XIII? — Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1867, p. 367, 368 (T. DE ROCHEBRUNE). — Dict. arch. de la Gaule, t. I, p. 62.

Musée d'Angoulême, sér. E. N°s 58 à 73 (DALY); — Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1884-85, p. 19.

Sables et graviers analogues à ceux de Gensac-la-Pallue (G. C.).

Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1867, p. 367 (T. DE ROCHEBRUNE); — Collection MAGNANT, instituteur à Balzac.

Col. G. CHAUVET.

Col. G. CHAUVET.

Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1868-69, p. LXXXI (A. BRIANT).

Musée d'Angoulême, col. H. GERMAIN; — Col. G. CHAUVET; — Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1884, p. XXVI (G. CHAUVET); séance du 16 juillet 1895 (G. CHAUVET). — L'Anthropologie, 1895, p. 85 (HARLÉ); 1895, p. 497 (M. BOULE); — Bul. Soc. hist. nat. Toulouse, 5 juillet 1893 (HARLÉ); — Ass. Fr. av. Sc. Cong. Bordeaux, 1895, t. I, p. 297 (G. CHAUVET); — La Nature, 1895, p. 177 (M. BOULE); — C. R. Ac. Sc., 29 juillet 1895 (M. BOULE), — Revue Mensuelle de l'École d'Anthrop., Paris, 1895, p. 380 à 388 (Dr CAPITAN).

Dict. des Gaules, t. I, 253.

Musée d'Angoulême, sér. A, N° 70 (DALY); — Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1884-85, p. 13.

Col. G. CHAUVET; — Renseignement de M. H. ARNAUD, avocat à Angoulême.

G. C.

G. C.

Bul. S. arch. hist. de la Charente, 1877, p. 83 (G. CHAUVET).

COMMUNES.	LIEUX-DITS.	Grottes.	Abris.	Alluvions.	Ateliers et Plateaux.	Chelléen.	Acheuléen.	Moustérien.	Solutréen.	Magdalénien.
La Couronne.	Breuty.	..	..	..	P	..	?	..	..	..
»	Combe-à-Roland.	..	A	..	..	..	..	..	So	..
»	Mougnac.	..	A	..	..	..	..	..	?	?
»	La Tourette.	..	..	..	P	..	?	..	..	..
»	La Couronne.	..	..	S	P	..	Ac	..	..	..
»	Le Renfermis.	..	..	..	P	..	?	..	..	..
Dirac.	»	..	..	..	P	..	?	..	..	?
Edon.	Ménieux (caves de Gavechou).	G	..	..	..	..	..	Mo	So	Mg
»	Abri de Fieux.	..	A	..	..	..	..	..	..	Mg
»	Abri de Font-Froide.	..	A	..	..	..	..	..	..	Mg

SOURCES A CONSULTER.

Mém. antiquaires de l'Ouest, 1865, p. 95, 106, 119, pl. XII (T. DE ROCHEBRUNE); — Congr. intern. anthrop. et arch. préhistorique, Budapesth, 1876, p. 703; — Copenhague, 1875, p. 40 (WORSAÆ, Philibert LALANDE); — Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1867, p. 368 (T. DE ROCHEBRUNE). — Matériaux, 1867, p. 28 (T. DE ROCHEBRUNE). — Matériaux, 1875, p. 512 (Philibert LALANDE).

Mém. antiquaires de l'Ouest, 1865, p. 82, 95, 106, pl. IX, X, XI (T. DE ROCHEBRUNE); — Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1867, p. 366 (T. DE ROCHEBRUNE); — 1884, p. XLII (G. CHAUVET); — 1890-91, p. 91 (G. CHAUVET); — 1892, p. XCIX (G. CHAUVET). — Matériaux, 1867, p. 28 (T. DE ROCHEBRUNE). — G. DE MORTILLET, Le Préhistorique, 1883, p. 369; col. DE VIBRAYE; col. G. CHAUVET; Musée de Bordeaux. — LIÈVRE, Les temps préhist. dans l'Ouest, 1889, p. 14, 17, 18.

Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1882, p. XXXVII (G. CHAUVET). — Col. G. CHAUVET.

Mém. antiquaires de l'Ouest, 1865, p. 116. — Matériaux, 1867, p. 28 (T. DE ROCHEBRUNE). — Col. G. CHAUVET.

Mém. antiquaires de l'Ouest, 1865, p. 69. — Matériaux, 1867, p. 28 (T. DE ROCHEBRUNE). — Col. G. CHAUVET.

G. C.

Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1884-85, p. 17, 18, 19 (CONDAMY, DALY). — Musée d'Angoulême.

Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1882, p. 127; — 1883, p. XXVII; — 1886, p. 246 255; — 1887, p. XXXIII; — 1892, p. XCIX (G. CHAUVET). — Bul Soc. anthrop. de Paris, 1876, p. 461, 463 (D[r] P. BROCA); p. 511 (LATTEUX); 1883, p. 390 (G. CHAUVET); — 1884, p. 37 à 51 (SANSON); — Matériaux, 1872, p. 466 (G. CHAUVET); — 1875, p. 429 (D[r] P. BROCA); — Ass. Fr. Av. Sc. Cong. de Bordeaux, 1872, p. 734 (G. CHAUVET); — Cong. de Nantes, 1875, p 854 (G. CHAUVET); — S. REINACH, Description raisonnée du Musée de Saint-Germain, t. I. p. 182; — G. DE MORTILLET, Le Préhistorique, 1883, p. 276, 371, 437; — B[on] DE BAYE, Archéologie préhistorique, p. 377; — Musée de Bordeaux; — Col. G. CHAUVET. — (Voir ci-après description des fouilles).

Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1882, p. 127, 129; — Col. G. CHAUVET. — (Voir ci-après description des fouilles).

Col. G. CHAUVET. — (Voir ci-après description des fouilles).

COMMUNES.	LIEUX-DITS.	Grottes.	Abris.	Alluvions.	Ateliers et Plateaux.	Chelléen.	Acheuléen.	Moustérien.	Solutréen.	Magdalénien.
Edon (suite).	La Gélie.	G	..	..	..	..	..	Mo	..	?
»	Grotte de l'Usine.	G	..	..	..	..	..	..	..	?
Fléac.	Touérat.	..	..	S	..	..	?	?	..	..
Fouquebrune.	»	..	..	..	P	..	?	..	..	?
Gardes.	Grottes de la Malsaisie.	G	..	..	..	..	..	..	..	Mg
»	La Quina.	..	A	S	..	..	..	Mo	..	Mg
Gensac-la-Pallue.	Grévières entre Gensac et Mainxe.	..	..	S	..	?	?	..	..	..
»	Soubérac.	..	..	..	P	..	..	..	..	?
Isle d'Espagnac	Entre-roche.	..	..	..	P	?	..	..	..	?
Jarnac.	»	..	..	S	..	..	?	..	..	..
Javrezac.	»	..	..	..	P	..	Ac	Mo	..	..
L'Houmeau-Pontouvre.	Roffit.	..	..	S	..	..	Ac	?	..	..

SOURCES A CONSULTER.

Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1877, p. 90 à 94 (G. Chauvet). — Matériaux, 1873, p. 304, 305 (E. Cartailhac); — G. de Mortillet, Le Préhistorique, 1883, p. 276; — Ass. Fr. av. Sc. Cong. de Lyon, 1873, p. 581 (G. Chauvet).

Col. G. Chauvet.

Mém. antiquaires de l'Ouest, 1865, p. 68, pl. VII, VIII (T. de Rochebrune).

Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1877, p. 82, 95 (G. Chauvet).

Col. G. Chauvet. — L'Homme, 1886, p. 442 (Ph. Ramonet).

Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1877, p. 82, 95 (G. Chauvet); 1881, p. XXVI (Condamy); XXXVII, XXXIX (Chauvet et Vergnaud); 1882, p. 129; 1883, p. XXVII à XXX; 1884-85, p. 13, 14 (G. Chauvet); 1886, p. LX, (Fournier); p. 246, 249, 255 (G. Chauvet); 1887, p. LIX, LX; 1888, p. XXXVIII; 1890-91, p. 95 (G. Chauvet, E. Rivière, Ramonet, de Laurière); 1892, p. XCIX (G. Chauvet). — Le Journal l'Homme, 1886, p. 440-443 (Ramonet). — Matériaux, 1888, p. 145 (E. Rivière); — C. R. Ac. Sc. 20 fév. 1888 (E. Rivière); — Ass. Fr. Av. Sc., La Rochelle, 1882, p. 601 (G. Chauvet); Nancy, 1886, t. I, p. 138; t. II, p. 480 (E. Rivière): — Ass. Fr. Av. Sc. 1887, Toulouse, t. II, p. 501-507 (E. Rivière); — Revue scientifique 1883, t. I, p. 152; 1888, 3 mars, p. 270-272 (E. Rivière); — Bul. Soc. anthrop., Paris, 1883, p. 390 (G. Chauvet); — S. Reinach, description raisonnée du Musée de Saint-Germain, t. I, p. 182; — La Soc. l'Ecole et le Laboratoire d'anthropologie, Paris, p. 259-261; — G. de Mortillet, Origines de la chasse, de la pêche et de l'agriculture, p. 168.

Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1884-85, p. 8 (G. Chauvet); — Musée d'Angoulême; col. H. Germain; — Mém. antiquaires de l'Ouest, 1865, p. 64 (T. de Rochebrune). — Matériaux, 1870, p. 425 (Arnauld).

Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1884-85, p. LIII (H. Germain).

Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1867, p. 367 (T. de Rochebrune; — Bul. Soc. anthrop., Paris, 1876, p. 432 (Dr P. Broca). — Dict. arch. des Gaules, t. II, p. 43 (Lièvre).

Mém. antiquaires de l'Ouest, 1865, p. 64 (T. de Rochebrune).

Dict. arch. des Gaules, t. II, p. 51 (Luguet). — L'Homme, 1885, p. 742 (H. Germain); — Musée d'Angoulême, col. H. Germain; col. Cor; col. G. Chauvet.

Mém. antiquaires de l'Ouest, 1865, p. 65, 67, pl. VII, VIII (T. de Rochebrune); — Musée de Bordeaux; — col. G. Chauvet.

COMMUNES.	LIEUX-DITS.	Grottes.	Abris.	Alluvions.	Ateliers et Plateaux.	Chelléen.	Acheuléen.	Moustérien.	Solutréen.	Magdalénien.
L'Houmeau-Pontouvre (suite).	Les 4 Chemins (près le Gond).	..	..	S	..	..	Ac	..	..	..
»	Le Gond.	..	..	S	..	..	Ac	..	..	..
Lichères.	»	..	..	..	P	..	..	..	..	..
Louzac.	La Croix-Fringant.	..	..	..	P	..	..	Mo	..	..
Mainxe.	Entre Mainxe et Gensac.	..	..	S	..	?	?	..	..	..
Montbron.	Montgaudier.	G	..	..	..	..	..	Mo	..	Mg
Mouthiers.	Les Martins, La Justice, Jarsac.	..	..	..	P	?	?	..	..	..
»	La Gare.	..	..	..	P	C	..	..	..	..

SOURCES A CONSULTER.

G. DE MORTILLET, Le Préhistorique, 1883, p. 167, 275; — Mém. antiquaires de l'Ouest, 1865, p. 66, pl. VII, VIII. (T. DE ROCHEBRUNE). — Dict. arch. de la Gaule, t. I, p. 63.

G. DE MORTILLET, Le Préhistorique, 1883, p. 275; — C. R. Ac. Sc., 29 février 1864 (DE VIBRAYE). — Matériaux, 1864, p. 113 (T. DE ROCHEBRUNE).

Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1881, p. 62 (LIÈVRE).

Bul. Soc. anthrop. Paris, 1885, p. 735 (H. GERMAIN); col. G. CHAUVET; col. COR; — Musée d'Angoulême, col. H. GERMAIN.

G. DE MORTILLET, Le Préhistorique, 1883, p. 167; — Matériaux, 1870, p. 425 (ARNAULT).

Rev. archéologique, 1865, t. II, p. 90-4 (BOURGEOIS et DELAUNAY); — Id. 1886, t. II, p. 249 et 363; — C. R. Ac. Sc., 19 juillet 1886 (A. GAUDRY); 29 février 1864 (DE VIBRAYE); — Mém. antiquaires de l'Ouest, 1865, p. 93, 89, 90, 106, pl. IX, XI (T. DE ROCHEBRUNE); — Matériaux, 1864, p. 109 (DE VIBRAYE); 1867, p. 28 (T. DE ROCHEBRUNE); 1875, p. 192; 1880, p. 113 (A. GAUDRY); 1886, p. 407 (A. GAUDRY); 1887, p. 57 (A. GAUDRY); — Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1867, p. 366 (T. DE ROCHEBRUNE); 1871-72, p. LI (FERMOND); 1878-79, p. LXXXIII (PAIGNON); 1886, p. LV (PAIGNON); 1887, p. LI (G. CHAUVET); — Bul. Soc. anthrop. Paris, 1887, p. 7 (DE NADAILLAC); — S. REINACH, Description raisonnée du Musée de Saint-Germain, t. I, p. 46, 174, 226, 229, 232, 265, 266, 294; — FERMOND, La Charente préhistorique, p. 15; — FERMOND, Notice sur les âges de la pierre et du bronze..., p. 4; — Bul. Soc. géol. France, 20 avril 1891, p. LXXV (A. GAUDRY); Rev. d'Anthrop., t. XVII, p. 355 (DE NADAILLAC); — Mœurs et monuments des peuples préhistoriques, p. 96, fig. 35 (DE NADAILLAC); — L'anthropologie, 1894, p. 5 (BOULE); — G. DE MORTILLET, Origines de la chasse, de la pêche et de l'agriculture, p. 57, 223; — LIÈVRE, Les temps préhist. dans l'ouest, 1889, p 17; — Col. FERMOND; col. DE MARET; col. PAIGNON; col. DE FERRIÈRE.

Mém. antiquaires de l'Ouest, 1865, p. 116, 119, 126, 128, pl. XIV, XV (T. DE ROCHEBRUNE); — Matériaux, 1867, p. 28, 67 (T. DE ROCHEBRUNE); — Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1867, p. 367, 368 (T. DE ROCHEBRUNE); — Musée de Bordeaux, Musée d'Angoulême; col. G. CHAUVET.

Mém. antiquaires de l'Ouest, 1865 (T. DE ROCHEBRUNE), pl. VII., f. 3; — Col. G. CHAUVET.

COMMUNES.	LIEUX-DITS.	Grottes.	Abris.	Alluvions.	Ateliers et Plateaux.	Chelléen.	Acheuléen.	Moustérien.	Solutréen.	Magdalénien.
Mouthiers (suite).	Vallée en face Rochandry, rive droite.	G	..	..	..	..	..	..	..	..
»	Rochandry.	G	..	..	..	..	..	..	So	..
»	La Péruse.	..	..	?	..	..	..	..	?	..
»	Le Menadeau.	..	..	..	P	..	..	..	..	..
»	Divers.	..	..	S	..	C	..	..	..	..
Nersac.	Le Peux, Le Brandard, Pontbreton.	..	..	..	P	..	..	..	..	..
Puymoyen.	Chamoulard, Clergon, Petit-Rochefort.	..	..	..	P	..	..	..	..	..
»	Chaume de Crage.	..	..	..	P	..	..	..	..	..
»	Le Verger.	G	..	..	..	..	..	Mo	..	..
»	La Papeterie.	G	..	..	..	..	..	Mo	..	..
Rancogne.	»	G	..	..	..	..	..	..	..	..
St-Amand de-Graves.	Champ Morisset, etc , etc.	..	..	S	..	C	Ac	Mo	..	..
St-André-des-Combes	»	..	..	..	P	..	..	Mo	..	?

SOURCES A CONSULTER.

G. C.

Mém. antiquaires de l'Ouest, 1865, p. 76, 82, 100, 106, pl. IX, X, XI (T. de Rochebrune); Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1867, p. 366 (T. de Rochebrune); 1884-85, p. 14 (Daly); 1890-91, p. 91; 1892, p. XCIX; — Bul. Soc. anthrop. Paris, 1870, p. 322 (T. de Rochebrune); C. R. Ac. Sc., 29 février 1864 (de Vibraye); — Matériaux, 1864, p. 109 (de Vibraye); 1867, p. 28, 67 (T. de Rochebrune); — G. de Mortillet, Le Préhistorique, 1883, p. 369, 437; — Musée d'Angoulême.

G. de Mortillet, Le Préhistorique, 1883, p. 369; — Mém. antiquaires de l'Ouest, 1865, pl. XVI (T. de Rochebrune).

Mém. antiquaires de l'Ouest, 1865, pl. XVI (T. de Rochebrune).

Mém. antiquaires de l'Ouest, 1865, p. 69 (T. de Rochebrune).

Renseignement de M. Débouchaud.

Mém antiquaires de l'Ouest, 1865, p. 110, 116, pl. XII (T. de Rochebrune); — Matériaux, 1867, p. 28 (T. de Rochebrune); — Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1867, p. 367, 368 (T. de Rochebrune).

Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1884-85, p. 17 (Condamy); — Musée d'Angoulême.

Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1883, p. XXX (Lièvre); 1886, p. 246 (G. Chauvet); — Lièvre, Les temps préhist. dans l'ouest, 1889, p. 12.

Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1876, p. XL (Lièvre).

Ann. Soc. géol. France, 1831, t. I, 1re série, p. 200 (Roulland); — Mém. antiquaires de l'ouest, 1865, p. 93, 106 (T. de Rochebrune); — Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1867, p. 366 (T. de Rochebrune); — Desbrandes, Hist. de l'Angoumois, t. I, livre I; m-ss. de la Bibliothèque d'Angoulême; — Michon, Statistique monumentale, p. 20, 21; — Fermond, Notice sur les différents âges de la pierre et du bronze, p. 3; La Charente préhistorique, p. 4.

Bul. Soc. anthrop. Paris, 1885, p. 351, 735 (H. Germain); — Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1886, p. XXIV (H. Germain); — Bul. Soc. hist. nat. de Toulouse, 5 juillet 1893 (Harlé); — L'anthropologie, 1894, p. 85 (Harlé); col. G. Chauvet, Musée d'Angoulême, nombreuses pièces données par M. H. Germain.

Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1882, p. XLV (Cor); — Musée d'Angoulême.

STATISTIQUE DES STATIONS HUMAINES

COMMUNES.	LIEUX-DITS.	Grottes.	Abris.	Alluvions.	Ateliers et Plateaux.	Chelléen.	Acheuléen.	Moustérien.	Solutréen.	Magdalénien.
Saint-Angeau.	»	G	..	..	..	..	..	..	..	Mg
Saint-Même.	Anqueville.	G	..	..	..	..	..	..	..	Mg
Saint-Yrieix.	Les Planes.	..	..	S	..	..	Ac	..	..	..
Sers.	Le Parc.	G	..	..	..	..	..	..	..	Mg
Touvre.	»	..	..	..	P	..	?	..	..	..
Vilhonneur.	Bois du Roc ; grotte des Fadets n° 1.	G	..	..	..	..	..	..	..	Mg
»	Grotte des Fadets n° 2.	G	..	..	..	..	..	..	..	?
»	Grotte n° 1 de l'abri du Bronze.	G	..	..	..	..	..	..	..	?
»	Grotte n° 2 de l'abri du Bronze.	G	..	..	..	..	..	..	..	..
»	Trois autres, ne paraissant pas avoir été habitées.	G	..	..	..	..	..	..	..	..
»	Chez-Nadaud, Le Pinier.	..	..	..	P	..	..	Mo	..	..
»	Le Placard.	G	..	..	..	..	..	Mo	So	Mg

SOURCES A CONSULTER.

Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1867, p. 366 (T. de Rochebrune); 1881, p. 80 (Lièvre); — G. de Mortillet, Le Préhistorique, p. 437; — Col. de Maret.

Musée d'Angoulême, produit des fouilles de M. H. Germain.

Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1887, p. XL, XLIX (E. Biais, G. Chauvet); — Bul. Soc. anthrop. Paris, 1894, p. 25 à 27 (Perrier du Carne); — Musée d'Angoulême, Défense de Mammouth.

Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1882, p. 129; 1892, p. XCIX (G. Chauvet); — Col. G. Chauvet; — Lièvre, Les temps préhist. dans l'ouest, 1889, p. 18.

Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1867, p. 367 (T. de Rochebrune).

Matériaux, 1874, p. 10 (Fermond); 1877, p. 150 (Abbé Bourgeois); 1878, p. 49 à 56 (Abbé Bourgeois); 1880, p. 113, etc. (A. Gaudry). — G. de Mortillet, Le Préhistorique, p. 369, 437; — Fermond, notice sur les différents âges de la pierre et du bronze, p. 11; — Fermond, La Charente préhistorique, p. 11, 13. . (Delaunay).

Matériaux, 1874, p. 12 (Fermond); — G. de Mortillet, Le Préhistorique, p. 275; — Fermond, Notice sur les différents âges de la pierre et du bronze, p. 13; — Fermond, La Charente préhistorique, p. 6. 13.

Matériaux 1874, p. 6 à 10 (Fermond); La grotte est dite Caverne de Rocheberthier, 1875, p, 191 (Bourgeois et Delaunay); — 1878, p. 17 (de Maret); 1879, p. 33 (de Maret); 1880, p. 113 etc. (A. Gaudry); 1881, p. 229 à 233 (A. de Maret); — Bul. Soc. hist. nat. Toulouse, 1893 (Harlé); — G. de Mortillet, Origines de la chasse, de la pêche et de l'agriculture, p. 20, 41, 51; — La Nature, 1875; 2e sem., p. 272 (Abbé Bourgeois); — Bulletin monumental, N° 1, de 1878, p. 46 (de Maret); — Comptes rendus du Congrès de Vienne, Soc. franç. d'arch., septembre 1879; — G. et A. de Mortillet, Le Musée préhistorique, fig. 111, 179, 199,

COMMUNES.	LIEUX-DITS.	Grottes.	Abris.	Alluvions.	Ateliers et Plateaux.	Chelléen.	Acheuléen.	Moustérien.	Solutréen.	Magdalénien.
Vilhonneur (suite).	La Robinière.	..	..	..	P	..	..	..	..	?
»	Vilhonneur : grotte du Moulin, n° 1.	G	..	..	..	..	..	Mo	..	..
»	Vilhonneur : grotte au bord du chemin, n° 2.	G	..	..	..	..	..	?	..	..
»	Vilhonneur : grotte à flanc de coteau.	G	..	..	..	..	..	..	..	..
»	Le Brûlé.	..	..	..	P	..	..	..	..	?
»	La Combe.	..	..	..	P	..	?	?	..	..
Voulgézac.	Dalignac.	G	A	..	..	..	..	..	So	..
Vouthon.	La Chaise (grotte sud).	G	..	..	..	..	..	..	So	Mg
»	La Chaise (grotte nord).	G	..	..	..	..	..	Mo	..	..

SOURCES A CONSULTER.

213, 214, coupe, 215 à 218. — G. de Mortillet, Le Préhistorique, p. 276, 360, 369, 365, 399, 401, 403, 408, 412, 422, 437, 473; — Fermond, La Charente préhistorique, p. 5, 13; — Bul. Soc. anthrop. Paris, 1878, p. 111 (G. Chauvet); 1880, p. 576 (de Maret); — 1894, p. 570, 571 (O. Vauvillé); — S. Reinach, Description raisonnée du Musée de Saint-Germain, t. I, p. 174, 208, 211, 223, 232, 266, 277. — Revue mensuelle de l'Ecole d'anthrop. Paris, 1893, p. 178 (G. Hervé); — Dr Hamy, Nouv. mat. pour servir à la paléont. humaine, p. 31, 35, 36; — Lièvre, Les temps préhist. dans l'ouest, p. 15, 16, 20.

Fermond, La Charente préhistorique, p. 17.

Matériaux, 1874, p. 11. (Fermond); — Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1871-72, p. LI (Fermond); — Fermond, La Charente préhistorique, p. 13.

Fermond, La Charente préhistorique, 13.

Fermond, La Charente préhistorique, p. 10.

Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1867, p. 366 (T. de Rochebrune); — J. Bourlot, Hist. de l'homme préhist., 1869, p. 204; — Matériaux, 1867, p. 67 (T. de Rochebrune; — Musée de Bordeaux.

Bul. Soc. arch. hist. de la Charente, 1867, p. 366 (T. de Rochebrune); — Mém. antiquaires de l'Ouest, 1865, p. 82, 85, 106, pl. IX, XI (T. de Rochebrune); — C. R. Ac. Sc. 29 fév. 1864 (de Vibraye); — Matériaux, 1864, p. 109 (de Vibraye); 1866, p. 156 (Bourgeois et Delaunay); 1867. p. 28 (T. de Rochebrune); 191 à 192 (G. de Mortillet); 1868, p. 460 (G. de Mortillet); 1875, p. 192 (Bourgeois et Delaunay); 1880, p. 113, 114 (A. Gaudry); 1887, p. 60 (A. Gaudry); — Rev. archéol. II, 1865, p. 90 à 94 (Bourgeois et Delaunay); — G. de Mortillet, Le Préhistorique, p. 402, 403, 412, 437; — G. et A. de Mortillet, Le Musée préhistorique, fig. 152; — La Pensée nouvelle, 29 septembre 1867; — S. Reinach, Description raisonnée du Musée Saint-Germain, t. I, p. 174; — G. de Mortillet, Origines de la chasse, de la pêche et de l'agriculture, p. 47, 76; — Musée de Vendôme; Col. Fermond; col. de Ferrière; — Lièvre, Les temps préhist. dans l'ouest, 1889, p. 17.

STATION DU MÉNIEUX

(Commune d'Édon (Charente).

Au nord de la papeterie du Ménieux, la Nizonne forme un grand arc de cercle ouvert au S. E., dominé par des roches abruptes, au pied desquelles s'étend une étroite bande de prairie marécageuse, inondée pendant l'hiver.

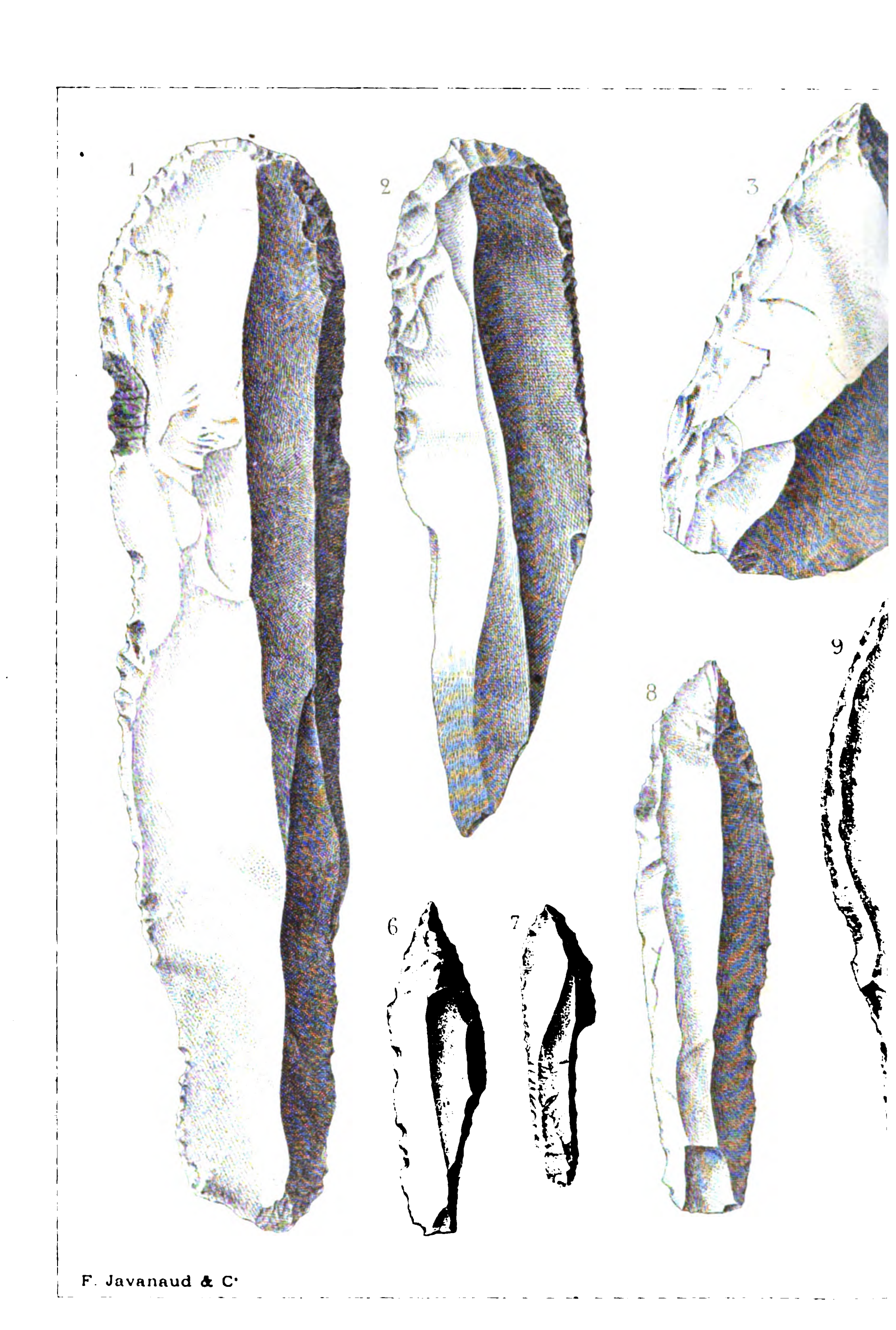
Cette falaise abritée des vents froids et humides, protégée par une forte rivière, pourvue d'abondantes sources, est taillée dans la craie supérieure dont les bancs, de résistances inégales, sont creusés, çà et là, sur les pentes, d'excavations toujours recherchées, comme abri, par les populations primitives.

Quand, pour la première fois, en 1869, j'explorai cette région, c'est là, sur la rive droite de la Nizonne, près de La Rochebeaucourt, que je découvris toute une station préhistorique, composée de grottes et d'abris sous roches, s'échelonnant sur une longueur d'un kilomètre environ.

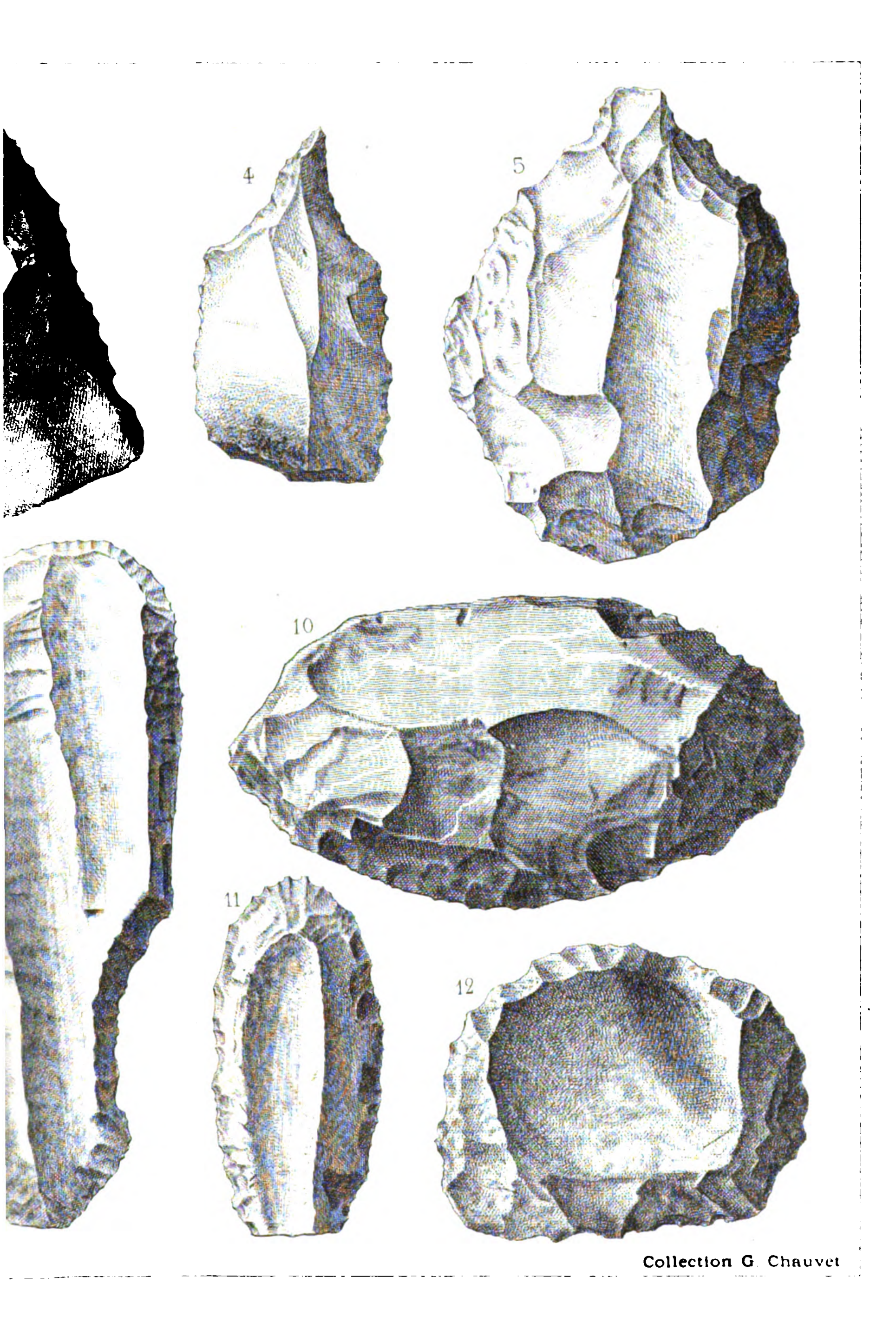
Voici le résumé des fouilles que j'y ai faites depuis lors :

GROTTE DE GAVECHOU.

La plus importante des grottes, située au sud des bois de la Cassine, porte, dans le pays le nom de Grotte de Gavechou ou grotte du Ménieux; elle s'ouvre au midi par un grand portique large de 12 mètres, à voûte surbaissée; sa profondeur est d'environ 15 mètres.



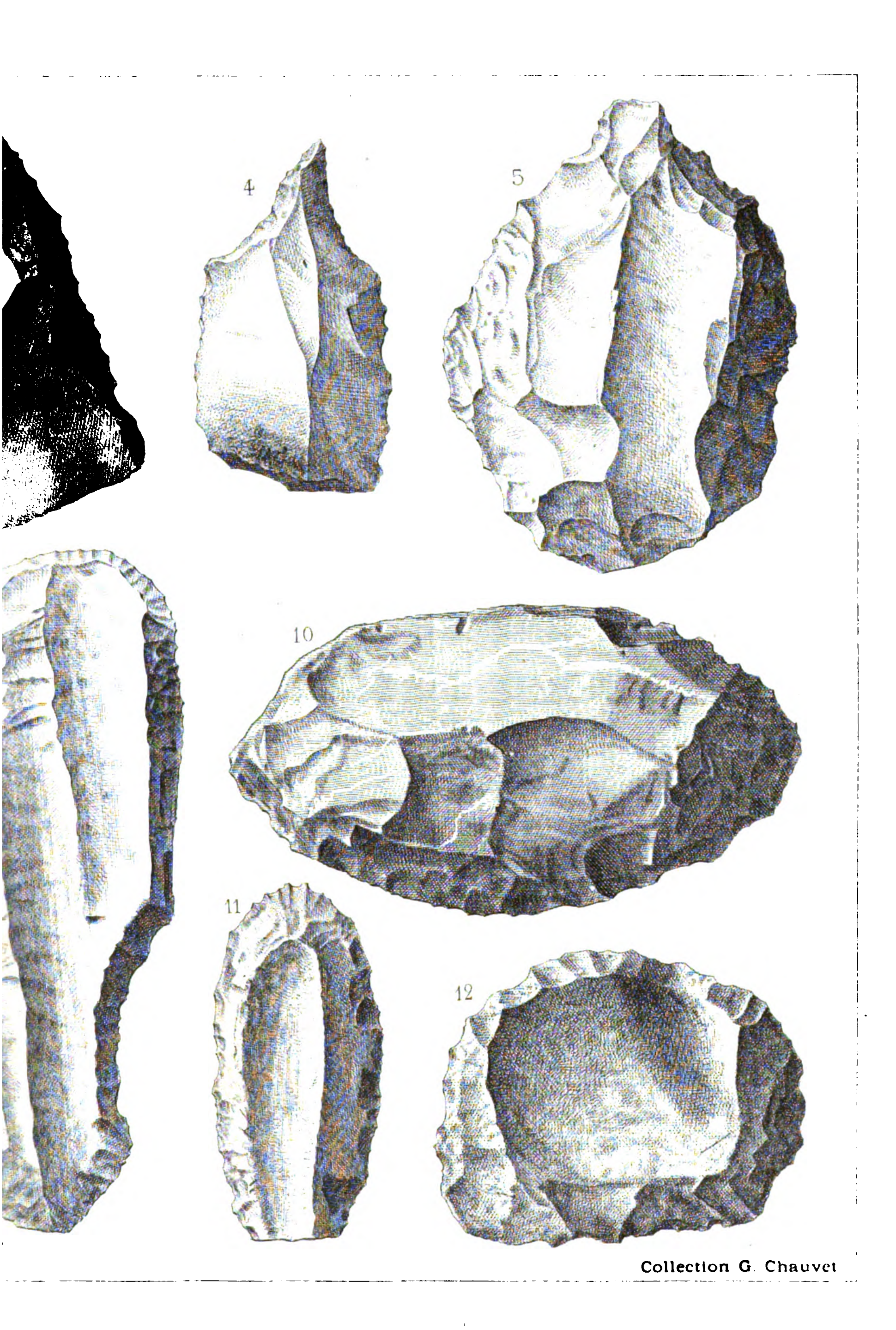
STATION DU ME



:UX (Grotte de Gavechou)



STATION DU MEN



EUX (Grotte de Gavechou)

Un gros banc de rocher, peut-être tombé de la voûte, creusé de larges trous et de fortes dépressions, sert de plancher à la plus grande partie de la caverne.

Vers l'est, une *fosse* profonde coupait la grotte depuis le fond jusqu'à la prairie; c'est dans cette dépression que les habitants successifs ont jeté les débris de leur cuisine et de leur industrie; c'est là, que j'ai pu retrouver intactes les couches archéologiques.

Dans la paroi de l'est, perpendiculairement à la fosse, s'ouvre un couloir latéral obscur long de trente mètres sur trois ou quatre mètres de large, qui s'enfonce dans le rocher pour communiquer avec l'extérieur au niveau de la prairie, par une ouverture basse et étroite complètement submergée pendant les hautes eaux.

STRATIGRAPHIE. — INDUSTRIE.

J'ai exploré cette caverne à diverses reprises pendant cinq années; avec un seul ouvrier, c'est-à-dire que tous les objets recueillis me sont passés dans les mains au moment où ils ont été trouvés et que j'ai pu en fixer la position exacte; j'y ai constaté les traces d'habitations successives depuis l'époque du Moustier j'usqu'à l'âge du fer: chacun des occupants a dû modifier et remanier le sol suivant ses besoins ou ses fantaisies, mêlant sur certains points les argiles profondes aux poteries de l'âge du bronze.

En dehors de la fosse, les couches intactes ne se sont rencontrées que par lambeaux, quelquefois difficiles à déterminer.

Terrasse.

Ma première fouille a porté sur un amas de terre, formant une grande terrasse extérieure, le long des prés, et qui servait de seuil à l'entrée de la grotte.

Presque partout le remaniement était évident, la pioche rencontrait pêle-mêle, au milieu d'unet erre noirâtre, silex taillés, ossements brisés, mêlés à des poteries dont quelques-unes étaient faites au tour, d'autres rappelaient la céramique des dolmens et de l'âge du bronze.

A première vue on pouvait se demander si tous ces objets n'étaient pas contemporains; mais un examen attentif montrait que les poteries et certains ossements (bœuf, mouton, etc.) étaient immédiatement en contact avec la terre noire, tandis que beaucoup de silex taillés et certains ossements (notamment ceux d'hyène et de renne) étaient recouverts sous la couche noire, d'une mince pellicule d'argile jaune, témoin irrécusable de leur présence antérieure dans une gangue argileuse, où ils étaient primitivement enfouis, avant d'avoir été déposés à leur dernière place, à coté de poteries et de divers objets modernes. Cette enveloppe primitive d'argile était surtout très visible sur les dents de renne à cause de leurs cavités.

Pour tout observateur attentif et habitué aux fouilles, cette terrasse contenait des objets d'âges différents, provenant de couches diverses ; elle avait été formée d'une partie du sol intérieur de la grotte déblayée à une époque relativement récente.

Afin de donner une idée précise de l'industrie trouvée dans ces terrains remaniés j'indique ici le résultat de deux fouilles :

L'une, à l'entrée de la grotte, a fourni :

Un silex solutréen (flèche à cran fig. 7).

Dix silex moustériens, surtout des racloirs et cinq lames retouchées pouvant être rattachées soit au magdalénien soit au solutréen, des éclats de silex sans caractères précis et quelques poteries.

L'autre, sur le bord de la prairie, a fourni :

Une petite hachette rappelant le type acheuléen, longue de $0^{m}06$;

Soixante-douze silex, types du Moustier ;

Soixante et onze lames retouchées, types de Solutré ou de la Magdeleine ;

Et des éclats sans caractère.

Malgré leur défaut de symétrie je suis porté à croire que les fig. 6 et 7 sont des flèches ; elles sont trop petites pour être des pointes de javelot. J'en possède de moitié moins longues venant de la Dordogne.

L'existence de l'arc à l'époque quaternaire est très contestée, les uns disent « non » (1) les autres penchent vers l'affirmative (2), mais la question n'est pas complètement résolue. Si les arcs quaternaires étaient en bois comme la plupart de ceux des sauvages modernes il sera bien difficile d'en constater les traces ; mais cette raison négative n'est pas concluante. M. Perrier du Carne croit en avoir trouvé l'empreinte dans la station magdalénienne de Teyjat (Dordogne) (3).

Peut-être ces pointes étaient-elles lancées avec cet instrument spécial que M. A. de Mortillet a décrit sous le nom de propulseur à crochet et dont un échantillon a été trouvé à Laugerie-Basse (4).

La Grotte.

La fosse intérieure devait donner de meilleurs résultats. Je l'ai déblayée dans toute sa longueur,

(1) G. de Mortillet, *Origines de la chasse, de la pêche et de l'agriculture*, t. I, p. 74.

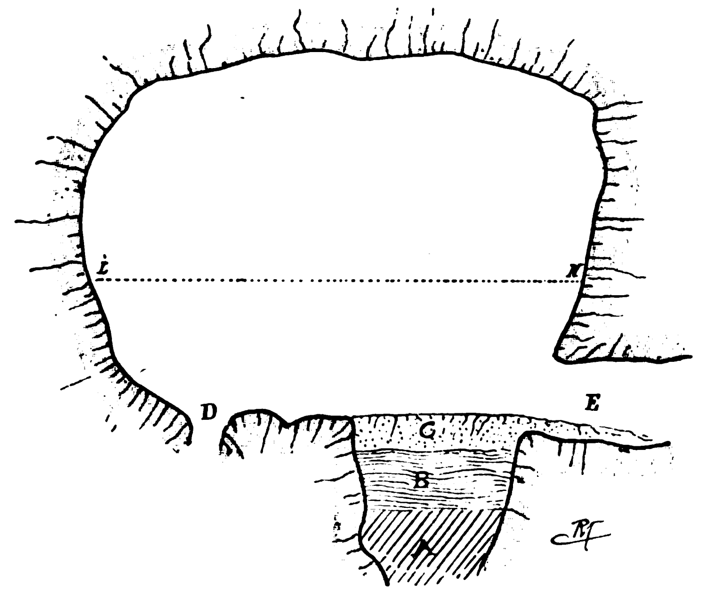
(2) E. Cartaillac. *L'anthropologie*, 1896, p. 312.

(3) Perrier du Carne. *La grotte de Teyjat*, Paris, Reinwald, 1889, pl. III.

(4) A. de Mortillet. « Les propulseurs à crochet modernes et préhistoriques, » dans *Rev. mensuelle de l'Ecole d'anthropologie de Paris*, 1891, p. 241, f. 58.

depuis le fond de la grotte jusqu'à la prairie en coupant la terrasse du devant par une grande tranchée de quinze mètres de long sur plus de deux mètres de profondeur moyenne.

Voici les couches traversées en commençant par le haut :



Coupe N° 1. Grotte de Gavechou (vue de face).

1° A la surface, 0m20 de terre grisâtre, remaniée récemment, contenant des silex taillés, des pierres et des poteries;

2° Au-dessous, 0m30 de terre meuble rouge brique (C), avec poteries faites au tour et silex taillés, de formes diverses, types de la Madeleine, de Solutré et du Moustier;

3° Plus bas 0m50 d'argile sableuse jaune (B), empâtant de nombreux ossements brisés de bovidés, équidés,

rennes, etc., moitié d'une mâchoire inférieure et dents éparses d'hyènes, deux dents de castor, etc., des fragments de stalactites ou de stalagmites; des boules en grès et en calcaire, de la grosseur d'une orange moyenne ; 48 silex taillés *tous* types du Moustier, surtout des racloirs et quelques pointes ; déchets de fabrication se rapportant aux mêmes types ; sans traces de poteries.

En certains endroits, les os de cette couche sont brisés en nombreux morceaux, très petits ; ils n'ont certainement pas été traités ainsi seulement pour en extraire la moelle, il était inutile pour cela de les réduire en esquilles. Peut-être ces mêmes morceaux, presque tous pointus, étaient-ils destinés à faire des pointes de dards grossières, analogues aux fig. 11 et 12 (Planche des os) qui portent à l'extrémité des traces certaines de polissage. J'ai recueilli plusieurs fragments de ce type dans la couche B (Coupe n° 1).

Sur la paroi de cette tranchée, dans le sable argileux non remanié, se trouvait une boule calcaire touchant une mâchoire d'équidé encore munie de trois molaires.

4° Au-dessous, épaisse couche (A) d'argile jaune contenant à sa partie supérieure des ossements entiers de bovidés ; pas de silex ni traces de travail humain.

5° La partie inférieure est formée d'argile tout à fait pure sans ossements.

A l'intérieur de la grotte, sur divers points, notamment dans les creux et les dépressions du rocher formant le plancher, restaient encore quelques traces de l'ancien sol, formé d'une gangue argileuse empâtant des silex de divers types (moustériens, solutréens, magdaléniens).

Un peu au-dessous de la ligne L N, à $0^{m}80$ au-dessus de la surface D E, dans une crevasse de la paroi, tapissée d'argile jaune, semblable à celle de la couche A

(coupe n° 1), il restait encore des os brisés de rennes et de bovidés.

Enfin, vers le fond, dans le couloir latéral E, à un mètre environ au-dessus du sol moderne, j'ai pu constater des silex taillés, fortement empâtés dans un ciment calcaire, sur la paroi latérale de la grotte. C'étaient des lames retouchées appartenant au magdalénien ou au solutréen; il est difficile de les classer nettement dans l'une ou l'autre de ces deux époques faute de pointes à cran ou de pièces caractéristiques; cependant il est permis d'affirmer que ces silex ne sont pas moustériens.

Malgré le désordre général du sol, il est possible de reconstituer, avec une très grande probabilité, l'état primitif de la caverne principale :

Au début, elle n'est pas habitée, et les animaux même n'y cherchent point de refuge, probablement à cause de l'humidité.

Les premiers hommes qui en prennent possession, après l'avoir déblayée en partie, taillent leurs silex suivant les types du Moustier ; ils s'installent sur le gros rocher du milieu et jettent leurs débris de repas sur l'argile A de la fosse (coupe n° 1) ; c'est cette couche que nous avons retrouvée intacte.

Ces premiers habitants perfectionnèrent leur outillage ou bien furent plus tard remplacés par d'autres qui taillaient leurs silex à la façon de la Madeleine ou de Solutré. Les traces de ce changement d'industrie se retrouvent à un niveau supérieur, un peu au-dessous de la ligne L N, incrustées dans les parois du couloir latéral.

Toute la partie, aujourd'hui vide, située au-dessous de cette ligne, contenait autrefois une épaisse couche archéologique formée par les populations qui se sont succédé là depuis l'époque du Moustier.

Cet ancien sol a laissé des traces visibles sur les parois en plusieurs points ; il a été déblayé pendant l'âge du bronze ou du fer et jeté pêle-mêle devant la caverne pour former la grande terrasse qui m'a fourni, dans une terre noirâtre, silex taillés, ossements, poteries et divers objets modernes.

Le long couloir obscur de l'est (E) ne paraît pas avoir été occupé pendant les périodes anciennes. J'y ai recueilli des poteries et un squelette humain auquel il manquait la tête et les bras ; déposée dans la couche remaniée, cette sépulture ne doit pas être ancienne. Le Dr Manouvrier, qui a bien voulu examiner les ossements à l'Ecole d'anthropologie, n'y a constaté rien de particulier ; il les croit modernes.

Tous les silex de ce gisement sont patinés, mais souvent d'une façon différente, les uns en blanc, d'autres en gris, etc.

L'un d'eux, racloir plat, analogue à la figure 12, présente une curieuse particularité : la face supérieure formée par l'enlèvement d'un grand éclat, est fortement patinée en brun ferrugineux, tandis que les retailles du pourtour sont à peine teintées, et cependant la pièce est ancienne, de l'époque du Moustier. La même chose s'est produite sur un grattoir analogue à la fig. 11.

Ces observations tendraient à faire supposer que les surfaces de certains silex se décomposent de façons différentes suivant leur mode de cassure.

Petite Grotte.

Au-dessous de ce couloir, on arrive, par une fissure, à une petite grotte oblongue, étroite et basse, formant, au niveau de la prairie, une sorte de rez-de-chaussée plein d'eau à l'époque des grandes crues.

Cependant elle a été habitée à une époque où l'homme taillait les grandes lames en forme de burins (fig. 2), types solutréens ou magdaléniens.

Son sol peut être divisé en deux zones :

1° La couche supérieure remaniée m'a fourni :

Un racloir moustérien analogue à la fig. 10;

Quelques poteries de l'âge du bronze, analogues à celles du Bois du Roc, près Vilhonneur;

Soixante-cinq lames, grattoirs ou burins; il est bon d'observer que les burins se trouvent ici dans une grotte qui n'a donné aucune trace non seulement de gravures, mais de bois de rennes ou d'os taillés. Ces pièces servaient donc à d'autres usages qu'à ceux indiqués par les palethnologues (1).

2° La couche inférieure m'a fourni, avec quelques éclats allongés, vingt lames, grattoirs et burins, types de la Madeleine ou de Solutré; une flèche à cran des ossements divers : bœuf, cheval, renne, etc., sans traces de poteries ni de silex taillés suivant les formes du Moustier.

FAUNE

J'ai recueilli avec grand soin la faune de la couche moustérienne (B. coupe n° 1), et M. Edouard Harlé a bien voulu l'étudier. Voici textuellement la note qu'il a rédigée à ce sujet :

« Les ossements que M. Chauvet a recueillis dans la grotte du Ménieux ou grotte de Gavechou (couche moustérienne) appartiennent aux animaux suivants :

« *Canis :* quelques restes, les uns de la taille du loup, les autres moins grands (planche des os, fig. 1, 2, 4, 5).

(1) Comparer : A. de Mortillet *As. Fr. Av. Sc.* 1886, Nancy, t. I, p. 179.

« *Renard :* quelques restes.

« *Hyæna spelæa :* assez commune (fig. 13, 14, 15).

« *Panthère :* une canine supérieure, un deuxième métacarpien et une première phalange de grande taille et de forme massive (fig. 7, 8, 9).

« *Chat :* de la taille d'un chat domestique ; un radius.

« *Castor :* deux molaires (fig. 3, 6) et un quatrième métatarsien d'un sujet adulte de moyenne taille.

« *Lepus :* un fragment de mandibule.

« *Grand bovidé :* très abondant.

« *Cerf élaphe :* une arrière molaire supérieure; une extrémité inférieure de métacarpien.

« *Renne :* très abondant; les ossements de sujets adultes montrent que la taille de cet animal variait beaucoup.

« *Petit ruminant :* rare et difficile à déterminer.

« *Cheval de taille ordinaire :* abondant.

« *Petit équidé :* la partie inférieure d'un canon (Planche de La Tour-Blanche fig. 4). E. H. ».

Aucunes traces d'éléphant, de rhinocéros, d'ours, de saïgas, très abondantes au Placard.

Il faut y ajouter un morceau d'écaille de tortue (fig. 10, planche des os), et un fragment de mâchoire inférieure d'enfant.

C'est une portion de la série ordinaire des stations moustériennes, avec abondance toute spéciale de renne.

Au Ménieux, la faune est, en réalité, composée de quatre animaux : le renne, un équidé de la taille du cheval, très probablement le cheval, un grand bovidé et l'hyène des cavernes. Les autres espèces sont exceptionnelles et à peine représentées, quelquefois par un ou deux os, comme la panthère, le chat, le cerf élaphe, le petit équidé, etc.

Quelques-uns de ces ossements méritent un examen spécial.

La présence du chat n'a rien d'anormal malgré l'ancienneté de ce gisement, car M. E. Harlé l'a trouvé dans le gisement plus ancien de Montsaunès, avec le macaque et l'hyène rayée (1).

Schmerling a, depuis longtemps, signalé en Belgique des variétés identiques à nos plus petites espèces actuelles (2).

Faut-il compter l'hyène au nombre des animaux, dont les hommes quaternaires faisaient leur nourriture? C'est douteux. Il n'y a pas d'ossement de cette espèce dans le vaste dépôt de La Quina.

Cependant il est bon de ne rien affirmer sur ce point... les mœurs de ces hommes sont si étrangères aux nôtres!... M. de Morgan a fait à ce sujet une curieuse observation. Les peintures murales qu'il vient de découvrir à Memphis, dans l'une des vingt et une chambres formant les appartements funéraires de Merru-Ka, représentent diverses scènes de la vie domestique; dans l'un de ces tableaux, on distribue la nourriture aux animaux de boucherie : bœuf, chèvre, gazelle. Des *hyènes* sont même mises à l'engraissement : on leur lie les pattes et on les renverse sur le dos pour leur faire avaler des morceaux de viande et des débris de volailles (3).

La *mâchoire d'enfant* a été recueillie en deux morceaux : le menton qui rappelle le type de la Naulette,

(1) E. Harlé. *C. R. Ac. Sc.* Paris, 9 avril 1894.

(2) P. C. Schmerling. *Recherches sur les ossements fossiles découverts dans les cavernes de la province de Liège,* 1833, t. II, p. 88, 89, 94.

(3) G. Daressy. Mastabas de Merru-Ka et de Ka-Bi-N. *Rev. archéologique 1896,* t. II, p. 326. 330.

doit être au musée de Toulouse. J'ai adressé l'autre partie, munie de deux molaires, au Muséum, à Paris.

Je regrette vivement de ne pouvoir donner de plus amples renseignements sur ces os; ils sont certainement ceux de la race d'hommes qui taillait les racloirs du Ménieux.

La dentition ne paraît pas très différente de celle des enfants actuels, et ressemble à celle de la mâchoire trouvée par M. Félix Régnault, à Malarnaud (1), qui fait aussi partie des collections du Muséum.

Mais les spécialistes ont seuls qualité pour donner un avis sérieux sur ces matières difficiles.

. . . .

Je ne veux pas insister actuellement sur ce point.

Il est bien curieux cependant de voir, dans la plupart des stations quaternaires, les os humains tous brisés, comme ceux des animaux.

M. Piette, à Goudan, en a recueilli de nombreux spécimens, surtout des fragments de tête, ce qui le porte à penser que ce sont les restes de trophées de guerre (2).

Ici le trophée de guerre serait un tout jeune enfant?

Encore une question à l'étude et difficile à résoudre :

Sépultures, disent quelques-uns. Mais alors que serait notre sépulture dans laquelle il ne resterait qu'un fragment de mâchoire? Où seraient passés les autres os? Car, dans l'étroite fosse du Ménieux, il n'y a pas

(1) *Ass. Fr. Av. Sc.* Limoges, 1889, t. II, p. 411, fig. 2.

(2) Dr E.-T. Hamy. Étude sur les ossements humains trouvés par M. Piette dans la grotte murée de Gourdan. (*Rev. d'anthrop.*, 1889, p. 257 à 271.)

Piette, *Bull. soc. d'anthrop.* Paris, 1871, p. 247-263.

apparence de remaniements depuis les temps quaternaires (1).

Sacrifices humains, Anthropophagie, disent les autres... (2).

Disons que nous ne savons pas... et contentons-nous de décrire sans prendre parti.

(1) Comparer de Quatrefages, *Préface des âges préhistoriques de l'Espagne et du Portugal*, par E. Cartailhac, p. XXIV, p. 58.

Les Mincopies, après avoir nettoyé les os de leurs morts, les cassaient pour servir de collier aux survivants.

(2) Sur l'anthropophagie chez quelques peuples modernes, voir :

— Aux îles Viti. *Tour du Monde*, 1er sem., 1860, p. 198-204.

— Afrique centrale. Les Grands lacs. *Tour du Monde*, id. p. 346.

— Nouvelle Calédonie. *Tour du Monde*, 1er sem., 1861, p. 134, et t. XVIII, p. 31, 42, 46.

— Mahométans cannibales sur le Nil. *Tour du Monde*, t. IX, p. 295-371 ; t. XVI, p. 181.

— Nouvelle Zélande. *Tour du Monde*, t. XI, p. 306.

— Gabon. *Tour du Monde*, t. XII, p. 308.

— Congo. L'*Anthropologie*, 1896, p. 119.

Les Votiaks. L'*Anthropologie*, 1892, p. 502.

Les Androphages (rive gauche du Dnieper), d'après Herodote. *Antiquités de la Russie méridionale*, trad. par Salomon Reinach, p. 142.

Iles Gambier : Dressoir de chair humaine de l'Ile Mangareva. (*Revue d'Ethnographie*, 1884, p. 548.)

La Légende des boucheries de chair humaine. (*Rev. mensuelle de l'École d'anthrop.*, Paris, 1891, p. 375.)

Le cannibalisme et les sacrifices humains chez les ancêtres des Finois orientaux, par J. Smirnov. *Congrès internat. préhist.* Moscou, 1892, t. II, p. 315.

Sur l'anthropophagie quaternaire :

– G. de Mortillet. *Dictionnaire des Sc. anthropologiques*, p. 104.

— J.-F. Delgado. Anthropophagie dans les grottes du Portugal. *Mat.*, 1880, p. 242.

— *Congrès intern. préhist. Lisbonne*, 1880, p. 215, 266, 269, 270 et suivantes.

— Régnault. *Bull. soc. d'anthrop.* Paris, 17 juin 1869.

— Girard de Rialle. *Ass. Fr. Av. Sc.* Lille 1874, p. 648 à 676.

— Prince P. Poutiatine. Les traces de morsures sur les ossements des périodes paléolithiques et néolithiques. *Congrès intern. préhist. de Moscou*, 1892, p. 132 à 138.

Voir aux tables annuelles les nombreux articles publiés sur cette question dans les *Matériaux pour l'hist. prim. et nat. de l'homme* — et les *Bull. de la Soc. d'anthrop.*, Paris.

Chien.

La grotte de Gavechou a fourni quelques ossements de canidés, comme presque toutes les stations quaternaires, à partir du Moustérien; ils ont une importance particulière parce qu'à leur sujet se présentent les difficiles questions : Chien ou Loup? (1) domestique (2) ou sauvage? (3).

(1) Boule (Marcellin). *Congrès intern. d'anthrop. et d'arch. préhistoriques.* Paris, 1889, p. 171.

A. Gaudry et M. Boule. *Matériaux pour l'histoire des temps quaternaires*, 4e fasc., p. 1, 4.

Nehring (A.). L'*Anthropologie*, 1892, p. 71.

F. Régnault. *As. Fr. Av. Sc. Toulouse.* 1887, t. I., p. 242.

Zaborowski a publié de nombreux travaux sur les canidés :

Les chiens quaternaires. *Mat.*, 1885, p. 146 à 162, 263 à 272.

Analysé dans *Rev. d'anthrop.*, 1887, p. 217.

Bull. soc. anthrop. Paris, 1892, p. 646.

Les chiens tertiaires de l'Europe. *Bull. soc. anthrop.* Paris, 1883. p. 870 à 889. [Difficultés, p. 884.]

Tournal signale deux espèces. (Schmerling, t. II, p. 19.)

(2) Steenstrup. *Congrès intern. préhist. Bruxelles*, 1873, p. 212, etc.

— *Mat.*, 1874, p. 87, 418 ; 1877, p. 192 ; 1879, p. 227.

— De Quatrefages. *Introd. à l'étude des races humaines*, 1887, p. 140.

— F. Lenormant. *Les Premières civilisations*, t. I, p. 343. Analysé dans *Rev. d'anthrop.*, 1874, p. 508.

Dr Gosse. *As. Fr. Av. Sc.* Nancy, 1886, t. I, p. 171.

— Piètrement. Origine du chien d'arrêt. *Bull. soc. anthrop.* Paris, 1888, p 320.

— X. Raspail. *Rev. scientifique*, mars 1896, p. 410.

— *Congrès intern. préhist.* Paris, 1889, p. 168, etc.

— Les Indiens vont à la chasse avec des loups apprivoisés. *Mat.* 1881, p. 376).

(3) G. de Mortillet. *Bull. soc. anthrop.* 1879, p. 233 ; 1889, p. 425 à 452.

— G. de Mortillet. *Origines de la chasse*, etc., p. 325.

S. Reinach. *Descrip. raisonnée du Musée de Saint-Germain*, t. I, p. 62, 63.

Dict. des sc. anthrop. G. de Mortillet, t. I, p. 388.

Questions obscures sur lesquelles l'accord n'est pas complètement fait et qui ne seront résolues définitivement que par des documents précis.

Il y a plus de soixante ans P.-C. Schmerling écrivait dans ses *Recherches sur les ossements fossiles découverts dans les cavernes de la province de Liège* (1833) :

« Il est bien difficile et en quelque sorte impossible
« de distinguer les os du chien d'une forte taille de
« ceux du loup. Daubenton et Cuvier n'ont pas hésité
« à renoncer à l'établissement des caractères spécifi-
« ques de ces animaux ; ils regardent le premier comme
« étant une variété du dernier.

« Néanmoins les ossements que nous allons énumé-
« rer ici ont une taille trop forte pour avoir appartenu
« à une espèce de renard, et ils sont trop petits pour
« qu'ils puissent provenir de celles d'un loup ou d'un
« grand chien (p. 19). »

Aujourd'hui, en présence d'os isolés, les paléontologistes sont presque aussi embarrassés : MM. Gaudry et Boule ne peuvent trouver de caractères différents entre les deux espèces qu'en étudiant les rapports de longueur entre les carnassières et les tuberculeuses ; comparaisons impossibles dans la plupart des cas, les mâchoires se trouvant presque toujours brisées.

S'il est difficile de distinguer les os du chien de ceux du loup, il est encore bien plus malaisé de trouver dans leur étude des caractères relatifs à la domestication (1).

Aussi les nombreuses indications données dans les listes de faunes des stations quaternaires sont-elles quelquefois très hypothétiques.

Le *chien* a été souvent indiqué, depuis quelques

(1) Steentrup. *Congrès intern. préhist. de Bruxelles*, p. 211, 213.

années surtout.., mais d'après des ossements isolés, notamment dans les stations suivantes :

Grotte des Gerbai, près du village de Grimaldi, commune de Ventimiglia (Italie), contenant l'ursus spelæus, le felis antiqua, etc..., un loup, le renard, le chacal et un *canis* d'une taille intermédiaire entre le loup et le chacal (1), que M. E. Rivière rapproche du chien sauvage de l'Hymalaya (2).

Grotte de Furnina, à Péniche, au nord de Lisbonne, avec la faune quaternaire, M. Delgado a cru pouvoir y indiquer 4 espèces différentes de canidés (3).

Grotte d'Albaréa (Alpes-Maritimes), avec l'ursus spelæus, l'hyæna spelæa, le felis spelæa, le rhinocéros, — un grand loup, le renard, le chacal et un *canis* plus grand que le chacal et plus petit que le loup ordinaire (4).

Cavernes de Néron, à Soyons (Ardèche), avec l'hyæna spelæa, le rhinocéros, le mammouth, — le loup et le chien (5), industrie du Moustier.

Station de Saint-Martory (Haute-Garonne), avec le lion, l'élan..., le renne (?) — le loup et un canis de la taille du chien ordinaire (6).

(1) Emile Rivière. La grotte des Gerbai. *As. Fr. Av. Sc. Nancy*, 1836, p. 477.

(2) E. Rivière. Grotte de Grimaldi, en Italie. *Ass. Fr. Av. Sc. Paris*, 1878, p. 634.

(3) Joaquim F.-N. Delgado. La grotte de Furninha, à Péniche. *Congrès intern. d'anthrop. et d'arch. préhistoriques, Lisbonne*, 1880, p. 239 à 241.

(4) Emile Rivière. La grotte d'Albaréa. *Ass. Fr. Av. Sc. Reims*, 1880, p. 630.

(5) Vicomte Lepic et Jules de Lubac. *Stations préhistoriques de la vallée du Rhône, en Vivarais. — Châteaubourg et Soyons*. Chambéry, 1872, in-4°, p. 23, 25.

— De Lubac. Étude sur l'époque du Moustier, d'après les fouilles faites dans les cavernes de Soyons (Ardèche). *Ass. Fr. Av. Sc. Lyon*, 1873, p. 663.

(6) Édouard Harlé. : Restes d'élan et de lion dans une station préhistorique de transition entre le quaternaire et les temps actuels, à Saint-Martory (Haute-Garonne). L'*Anthropologie*, 1894, p. 403.

Grotte de Lourdes, le chien avec la faune quaternaire (Magdalénien).

Même observation dans la grotte d'Aurensan, près Bagnères-de-Bigorre (1).

La station du Ménieux vient s'ajouter aux précédentes.

Les dents (Planche des os, fig. 1 et 2) ont été recueillies dans la même couche que des os non rongés de bovidés, équidés, rennes, etc., cet argument est considéré à juste titre comme d'une très grande importance pour prouver la non domestication du chien (2). Cependant il ne constitue pas à lui seul une preuve absolue ; au Bois-du-Roc, commune de Vilhonneur, dans une station de l'âge du bronze, j'ai recueilli de nombreux ossements de bœuf, cerf, porc, mouton, aucun d'eux n'avait été rongé Le chien était pourtant domestiqué à cette époque.

Il y a, dans les mœurs des anciens peuples, des détails qui nous échappent, ce qui nous oblige à être très prudents dans le choix des arguments qui servent de base à nos conclusions. J. Lubbock cite à ce propos un curieux exemple :

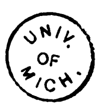
Les Indiens de la Russie américaine, près du fleuve Jukon, ont une certaine superstition par rapport aux ossements d'animaux qu'ils ne veulent ni jeter au feu, *ni donner aux chiens;* ils les conservent dans leurs maisons; le contraire leur porterait malheur à la chasse (3).

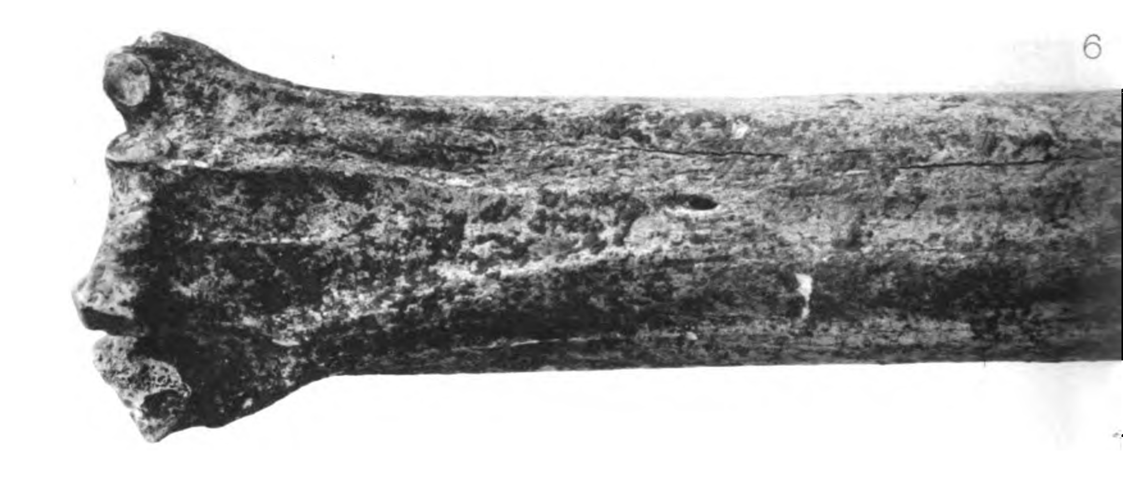
(1) Ch.-L. Frossard. *La Grotte de Lourdes, dite de l'Espelungue*, 1885, p. 9 et 11. Extrait du *Bulletin de la société Ramond.*

(2) *Congr. intern. préhist. Bruxelles*, 1873, p. 206, 207, 231.

— De Quatrefages. Préface des *Ages préhistoriques de l'Espagne et du Portugal*, par E. Cartailhac, p. XXI, p. 48.

(3) J. Lubbock. *Les Origines de la civilisation*, p. 442.


UNIV.
OF
MICH.







Dr G. Pilarski, 15, rue Morère. Paris.

La Tour-Blanche - La





4



.íén:eux (Grandeur naturelle) Collection G. Chauvet

Dans mon enfance j'ai vécu au milieu de chasseurs et il était absolument recommandé de ne jamais laisser ronger aux chiens d'arrêt les os de gibier.

Pour rester dans le domaine des faits observés, il faut donc se contenter de dire que la grotte de Gavechou contenait des os *de canidés,* les uns de la taille du loup, d'autres de la taille d'un chien ordinaire.

Ces animaux n'étaient *probablement* pas domestiqués.

Deux équidés ?

Dans la couche moustérienne, j'ai recueilli la partie inférieure d'un petit canon d'équidé (Planche de La Tour-Blanche et du Ménieux, fig. 4) beaucoup moins gros que ceux trouvés habituellement. Mon attention n'avait pas été particulièrement attirée sur les dimensions spéciales de cette pièce, lorsqu'en en 1871, une brèche de La Tour-Blanche (Dordogne), me donna, avec des restes du cheval ordinaire le canon mince (fig. 5) avec les phalanges et le sabot (fig. 1, 2, 3), pièces me paraissant indiquer, au milieu de chevaux ordinaires, un type très élancé; espèce ou variété à déterminer par les paléontologistes.

M. Piétrement, un spécialiste en matière chevaline (1), qui avait examiné ces ossements, me conseilla de consulter à leur sujet M. Sanson qui voulut bien les étudier d'abord à Ruffec et plus longuement à Paris, où je lui avais adressé les principaux échantillons qui vont être décrits dans ce chapitre :

1° Quarante-deux pièces de la Tour-Blanche, comprenant notamment la fig. 5 que je pensais être le

(1) C.-A. Piétrement. *Les chevaux dans les temps préhistoriques,* 1883, in-8°, 776 p.

pied d'un grand âne, et la fig. 6 trouvée à côté appartenant probablement au cheval ordinaire. Les deux canons devant indiquer, à mon sens, la coexistence en Dordogne de deux équidés différents.

2° Une série d'ossements trouvés dans la grotte de Gavechou (station du Ménieux), comprenant de très petites dents d'équidés (le fragment de canon, fig. 4, de même provenance, n'était pas compris dans mon envoi).

Opinion de M. Sanson : M. Sanson a bien voulu étudier, avec grand soin, les fossiles du Ménieux et de la Tour-Blanche. Voici le résumé de son étude publiée dans les *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris,* 1884, *sur les équidés quaternaires*, p. 37 à 51.

Les fig. 5 et 6 ont des proportions très différentes, et jusqu'à présent toutes les personnes étrangères aux études ostéologiques qui se sont trouvées dans un cas analogue, ont conclu à deux variétés ou espèces d'équidés, certains naturalistes même s'y sont laissé prendre.

En s'en tenant aux comparaisons de dimension. et en admettant, avec la plupart des auteurs, qu'elles ont une valeur absolue, et surtout qu'elles peuvent donner une juste idée de la taille des sujets, on serait conduit à conclure que l'âne de la Tour-Blanche était plus grand que le cheval, et que celui-ci avait seulement les membres plus forts et plus épais.

Ce n'est certes point là une chose impossible. Mais nous n'en sommes pas réduits aux conjectures... avec les os du pied de l'âne supposé, le gisement contenait la plus grande partie d'un de ses tibias.... Son extrémité supérieure est brisée récemment, ce qui permet de voir qu'il n'avait pas encore de canal médullaire

formé. Sa masse est spongieuse, avec une couche osseuse compacte, très mince.

L'épiphyse inférieure, dont le cartilage de conjugaison s'ossifie le premier, n'était pas encore soudé.

Ces caractères sont ceux d'un os très jeune. L'individu auquel il a appartenu était assurément âgé de moins d'une année, car c'est vers l'âge d'un an que commence chez les équidés la soudure de l'épiphyse inférieure du tibia.

Les différences de dimensions entre la fig. 5 et la fig. 6, perdent tout de suite leur importance au point de vue des différences spécifiques, si l'on songe au *mode d'accroissement* des os longs; quand les deux épiphyses sont complètement soudées, l'os ne s'accroît plus en longueur. Tel il est sous ce rapport, tel il restera durant toute la vie de l'individu. Mais il n'en est pas de même quant à son épaisseur. De nouvelles couches osseuses, provenant de l'ossification des cellules sous-périostiques, s'ajoutent jusqu'à ce que l'animal soit arrivé à l'âge adulte.

L'os figuré (fig. 5), appartient à un animal jeune... et arrivé à l'âge adulte, son épaisseur eût été égale ou supérieure à celle de la fig. 6.

Cependant M. Sanson reconnaît que le métatarsien (fig. 5) est exceptionnellement *gracile,* car un autre métatarsien du même gisement et dont l'épiphyse inférieure n'est pas encore soudée, a un diamètre plus fort de cinq millimètres. J'ajoute : il n'est pas certain que le tibia de poulain servant d'argument principal et le canon (fig. 5) appartiennent au même individu.

Ces conclusions sont très nettes. D'après M. Sanson, les équidés de la Tour-Blanche appartiennent à une seule espèce; avec les os des membres, les vertèbres isolées, les fragments de mâchoires et les dents

recueillis dans ce gisement, il est impossible de dire si cette espèce est l'âne ou le cheval.

Dents du Ménieux. — Quant aux petites dents d'équidés trouvées au Ménieux, ce sont des molaires caduques. Entre les molaires de cheval et celles d'âne, il n'y a aucune différence caractéristique.

Chez les équidés, en général, la direction des plis de l'émail qui forment en quelque sorte la charpente de la dent molaire varie selon la hauteur considérée. Il suffit donc que deux dents n'aient pas le même degré d'usure pour que leurs tables diffèrent d'aspect.

Il est impossible, d'après M. Sanson, de déterminer l'espèce des équidés sans les os de la tête. Ce sont les formes de chacun de ces os en particulier et non les dimensions générales qui sont caractéristiques de l'espèce.

M. Sanson croit cependant qu'une différence peut être constatée dans les *incisives inférieures ;* chez l'âne, le cornet dentaire est plus long; quand la dent est très usée il n'y a plus trace de cornet, pour le cheval; il persiste toujours chez l'âne.

Après avoir examiné les incisives du Ménieux, il concluait ainsi : « Il y a quatre-vingt-dix-huit chances sur cent qu'elles appartiennent au grand âne du Poitou. »

M. Harlé, qui étudie tout spécialement la faune de nos gisements quaternaires du Sud-Ouest, a examiné les pièces de ma collection provenant de la Tour-Blanche et de la grotte du Ménieux ou de Gavechou, et je publie ci-après le texte de la note qu'il a bien voulu m'adresser à ce sujet :

OBSERVATIONS

sur les restes du petit équidé quaternaire de la Tour-Blanche et du Ménieux,

Par M. Edouard HARLÉ.

« M. Chauvet a découvert des restes fort curieux de petits équidés et les a fait représenter sur la planche ci-jointe. Il a recueilli à la Tour-Blanche un canon postérieur (fig. 5) avec ses phalanges (fig. 1, 2, 3), et, au Ménieux, une portion de canon (fig. 4).

« Le canon postérieur de la Tour-Blanche a été présenté à la Société d'anthropologie de Paris, dans la séance du 17 janvier 1884, au nom de M. Chauvet, qui l'attribuait à un âne, bien différent du cheval que l'on rencontre en abondance dans nos gisements. Mais cette opinion fut vivement combattue, dans la même séance, par M. Sanson, qui soutint que cet échantillon et, d'une manière générale tous les restes quaternaires attribués à l'âne, proviennent, en réalité, de jeunes chevaux.

« Pour essayer de me faire une opinion sur cette question, il m'a semblé utile d'étendre mon examen au plus grand nombre possible de canons de petits équidés provenant du quaternaire de cette même région. Voici la liste de tous ceux que j'ai vus dans les trente et quelques collections publiques et privées du sud-ouest de la France, que j'ai visitées. J'ai noté, en millimètres, les principales dimensions que l'état de ces échantillons m'a permis de mesurer.

	Longueur totale.	LARGEUR de l'extrémité supérieure.	LARGEUR du Corps	LARGEUR de l'extrémité inférieure.
	m/m	m/m	m/m	m/m
CANONS POSTÉRIEURS :				
1. Brèche de la Tour-Blanche (Dordogne), (Collection Chauvet), représenté pl. fig. 5....................	265	39 1/2	26	37
2. Grottes de la Chaise (Charente) à *Hyæna spelæa* et *Rhinocéros tichorinus* (ma collection)........	»	»	26	35
3. Grotte de Pair-non-Pair, près de Bourg (Gironde), avec industrie moustérienne (Collection Daleau).	254	37	26	36
CANON ANTÉRIEUR :				
4. Grotte de Pair-non-Pair, partie supérieure de la couche à industrie moustérienne (Collection Daleau).	221	40	28	39
PORTIONS DE CANONS :				
5. Grotte du Ménieux (Charente), avec industrie moustérienne (Coll. Chauvet), représenté pl. fig. 4.....	»	»	28	38
6. Grotte de Pair-non-Pair, avec industrie moustérienne (Collection Daleau)..........................	»	»	26	35
7. Grotte de Pair-non-Pair, partie inférieure de la couche à industrie magdalénienne (collection Daleau).	»	»	29	38

« L'examen de la surface et des cassures de ces échantillons montre que l'os y est partout très compact (sauf, dans une certaine mesure, à l'échantillon n° 6) et ne présente aucune trace de passage du corps à l'extrémité articulaire inférieure. Le canal médullaire, visible aux cassures, est normalement développé. Ce sont des raisons de conclure que tous ces échantillons

proviennent, non de jeunes chevaux, mais de sujets complètement développés.

« La concordance des dimensions de ces divers échantillons est remarquable. La largeur de l'extrémité inférieure est 35 millimètres au moins large de ces sept canons et 39 au plus large : le moins large est donc inférieur au plus large de 4 millimètres ; c'est-à-dire d'un dixième seulement. De même la largenr du corps du canon ne varie que d'un dixième ; celle de l'extrémité supérieure, aussi d'un dixième ; la longueur des deux canons postérieurs où cette dimension a pu être mesurée ne diffère que d'un vingt-quatrième. Ce sont des différences insignifiantes. Si ces petits équidés étaient de jeunes chevaux, on devrait admettre que les jeunes chevaux quaternaires mouraient tous exactement au même âge, ce qui est improbable.

« A l'échantillon n° 4, le métacarpien latéral intérieur est soudé sur toute sa longueur au canon. C'est une preuve que cet échantillon provient d'un sujet d'âge avancé.

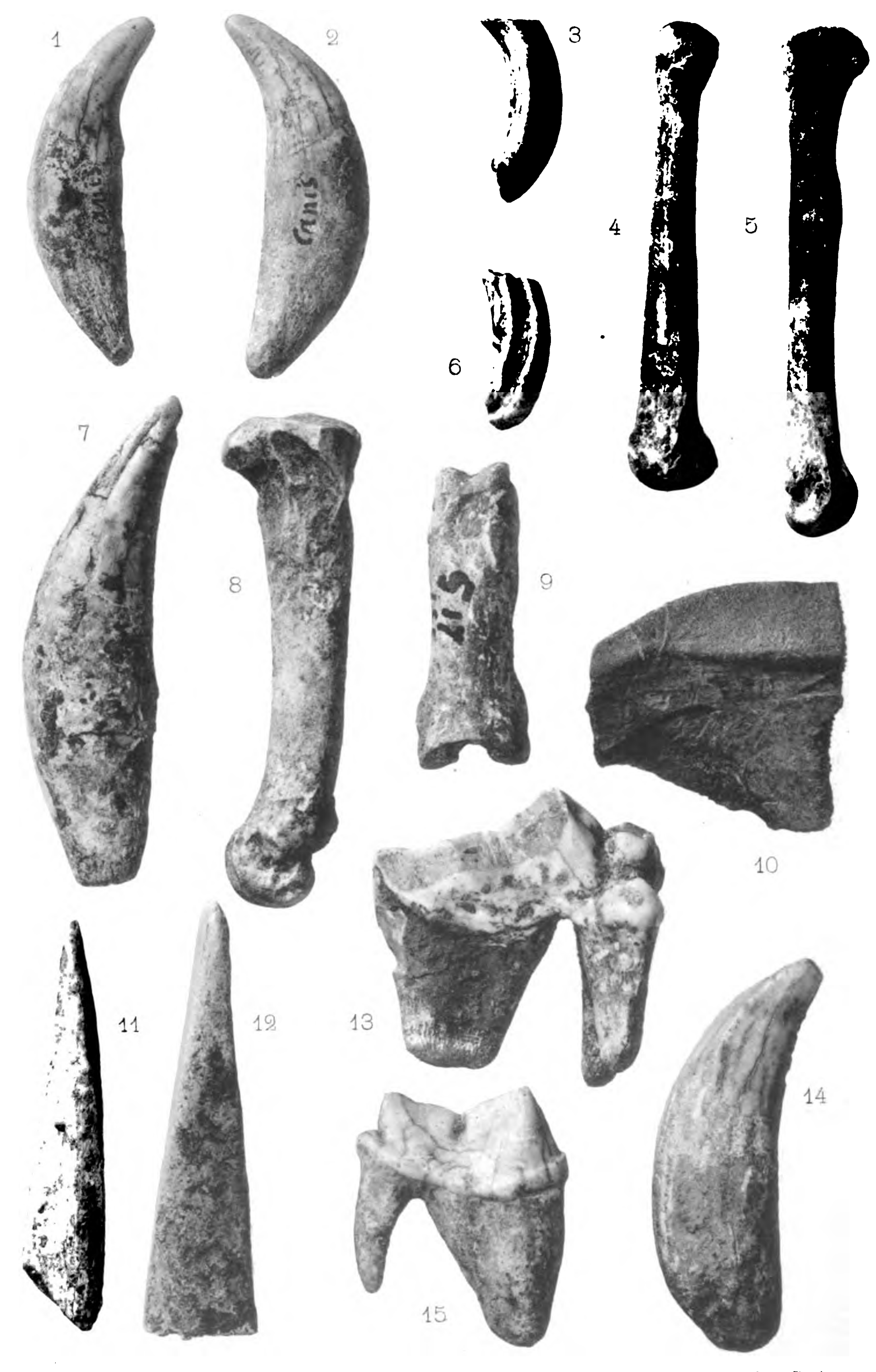
« Ces canons proviennent donc de sujets adultes, tous de même taille et de même espèce. Les dimensions des pièces entières montrent que cette espèce d'équidé était de forme très élancée et de taille assez élevée, ainsi d'ailleurs que M. Chauvet l'avait déjà remarqué pour son échantillon de la Tour-Blanche. Ses canons, très étroits, sont aussi longs et même plus longs que ceux de bien des chevaux ordinaires. La comparaison des figures 5 et 6, qui représentent le canon postérieur de petit équidé de la Tour-Blanche et un canon postérieur de cheval du même gisement, le fait parfaitement sentir, mais il n'est pas inutile de le préciser par quelques cotes. Tandis que les deux canons postérieurs entiers de petit équidé, que j'ai cités, ont respectivement 265 et 254 millimètres de longueur et tous deux 26 milli-

mètres de largeur au milieu, un canon postérieur de cheval de Solutré (au muséum de Toulouse) a la même longueur, 254 millimètres, que le plus court, avec une largeur au milieu moitié plus grande, 38 millimètres, — tandis que le canon antérieur de petit équidé que j'ai cité a 221 millimètres de longueur et 28 millimètres de largeur au milieu, un canon antérieur de cheval des grottes de la Chaise (Charente) (ma collection) a une longueur notablement inférieure, 213 millimètres, avec une largeur bien supérieure, 41 millimètres. La taille du petit équidé ne devait pas différer beaucoup de celle de certains chevaux ordinaires.

« Sommes-nous en mesure d'identifier ce petit équidê avec l'une des espèces actuelles ?

« On a conclu des dimensions des restes de petits équidés quaternaires, tantôt qu'ils appartiennent à l'âne, tantôt qu'ils appartiennent à l'hémione. M. Nehring, qui a soutenu cette seconde assimilation, a publié, à l'appui, les dimensions des canons de nombreux équidés (*Landwirthschaftliche Jahrbuecher,* 1884). En comparant avec ces dimensions celles que j'ai données dans le tableau ci-dessus, je trouve que les canons de notre petit équidé ressemblent, en effet, à ceux de l'hémione. Mais ils ressemblent autant à des canons d'âne et de cheval adultes que j'ai eu occasion de mesurer dans la collection de l'Ecole vétérinaire de Toulouse (1). Les dimensions de nos échantillons ne me suffisent donc pas à les déterminer. Aussi, en l'absence d'autres caractères, je me bornerai à conclure qu'ils appartiennent à une *espèce d'équidé dont les jambes étaient très élancées et dont la taille atteignait à peu près celle des chevaux ordinaires les moins grands.*

(1) Voir le tableau comparatif à la page suivante.



Collection G. Chauvet

Dr G. Pilarski, 15, rue Morère. Paris.

Grotte du Ménieux (Grandeur naturelle)

	Longueur totale.	LARGEUR		
		de l'extrémité supérieure.	du Corps	de l'extrémité inférieure.
	m/m	m/m	m/m	m/m
CANONS POSTÉRIEURS :				
Notre petit Équidé	265	39 1/2	26	37
Id.	254	37	26	36
Hémione du Thibet (d'après Nehring).	276	40	28	40
Ane de Toulouse	247	42	25	40
Cheval	245	39	26	40
CANONS ANTÉRIEURS :				
Notre petit Équidé	221	40	28	39
Hémione du Thibet (d'après Nehring).	232	46	28	42
Ane de Toulouse	207	44	28	42
Cheval	205	41	28	42
J'y ajoute, de ma collection : Canon antérieur d'âne (?) trouvé dans les alluvions modernes de la Garonne.	215	43	28	43

« L'on pourra, sans doute, arriver dans l'avenir à une détermination plus satisfaisante. Il est vrai qu'un os isolé d'équidé de l'une des espèces possibles n'a guère de caractères qui permettent de l'attribuer, avec certitude, à telle espèce. Ainsi Chauveau et Arloing, dans leur excellent *Traité d'anatomie comparée des animaux domestiques,* 1879, décrivent, pour chaque os, des différences entre l'âne et le cheval qui sont tellement faibles et fugaces, que j'ai eu peine à les constater. Mais, lorsqu'on examine un squelette ou un lot considérable d'ossements, ces différences forment un ensemble qui doit, je pense, permettre d'affirmer que l'équidé auquel appartiennent ces restes est un âne, ou d'affirmer qu'il est un cheval. Les chercheurs devront donc recueillir soigneusement tous les restes de petit équidé quaternaire, afin d'augmenter beaucoup

le nombre si restreint des documents que l'on possède actuellement.

« Les échantillons de petit équidé que j'ai énumérés dans le tableau ci-dessus se trouvaient presque tous avec des silex du type moustérien de M. Mortillet, industrie qui a été surtout en usage pendant une période où le climat était froid et humide. Mais on a trouvé aussi, dans le sud-ouest de la France, quelques restes de petit équidé avec industries solutréenne et magdalénienne, qui sont plus récentes et qui seules, dans cette région, accompagnent les ossements de Saïga et ceux de Spermophile, c'est-à-dire la faune des steppes à climat sec. Dans la même région, plusieurs gisements de l'extrême fin du quaternaire, période où le climat différait peu de celui que nous avons maintenant, ont aussi donné de rares débris de petit équidé. Il n'est pas certain que tous ces restes, datant d'époques si différentes, appartiennent à une seule espèce. E. H.

Question difficile.

La question semble particulièrement difficile :

Cuvier avoue que l'anatomie comparée est peu en état de dire si les chevaux quaternaires étaient semblables aux nôtres (1).

Schmerling, se posait comme nous la question des grands et des petits... de l'âne et du cheval (2).

(1) G. Cuvier. *Recherches sur les ossements fossiles*, 4e édit., t. III, p. 217.

(2) P.-C. Shmerling. *Recherches sur les ossements fossiles découverts dans les cavernes de la province de Liège*, in-4°. Liège, 1833, t. II, p. 143.

P. Gervais ne pouvait distinguer plus que ses devanciers... pas de caractères spécifiques (1).

MM. Gaudry et Boule paraissent être dans le même cas (2).

Cependant la plupart des paléontologistes, reconnaissent au moins deux séries d'équidés dans les gisements quaternaires d'Europe, une grande espèce et une petite; les préhistoriens les ont signalées bien souvent, surtout dans les gisements moustériens et notamment, MM. :

Beaudouin (Jules), dans une caverne de la Côte-d'Or, avec l'*ursus spelæus* et le renne (3).

Depéret, dans le lehm des environs de Villefranche-sur-Saône, un petit cheval avec le renne (4).

Dr E.-T. Hamy (5) et E. Lartet (6), dans la faune des environs de Paris.

Le vicomte Lepic et Jules de Lubac, dans la grotte de Néron, à Soyons (Ardèche), époque du Moustier, a trouvé un cheval plus grand que celui de Solutré et un autre très petit qu'il compare au poney des Orcades (7).

(1) Paul Gervais. *Nouvelles recherches sur les animaux vertébrés dont on trouve les ossements enfouis dans le sol de la France*, in-4°, 2e édition, 1859, p. 77, 78.

(2) L'*Anthropologie*, 1891, p. 391.

E. Cartailhac et Marcellin Boule. *La Grotte de Reilhac*, 1889, p. 22.

(3) Jules Beaudouin. *Notice géologique sur une caverne à ossements des environs de Châtillon* (*Côte-d'Or*). — Châtillon-sur-Seine, in-8°, 1843, p. 6.

(4) *Bull. soc. anthrop. Paris*, 1896, p. 44.

(5) Sir Charles Lyell. *L'Ancienneté de l'homme prouvée par la géologie*, trad. par M. Chaper, 3e édit., 1891 (notes du Dr E.-T. Hamy), p. 165, 204.

(6) E. Lartet. Nouvelles recherches sur la coexistence de l'homme et des grands mammifères fossiles réputés caractéristiques de la dernière période géologique. (*Annales sc. nat.*, 4e série, t. XV, p. 195.)

(7) *Stations préhistoriques de la vallée du Rhône, en Vivarais. — Châteaubourg et Soyons.* Chambéry, 1872, p. 16, 22.

— *Mat. pour l'hist. prim. et nat. de l'Homme*, 1872, p. 431.

— De Lubac. Étude sur l'époque du Moustier. *Ass. Fr. Av. Sc.* Lyon, 1873, p. 663.

J. Lubbock, et quelques autres naturalistes, sont disposés à admettre en l'Europe *deux espèces* sauvages du genre *equus*, pendant l'époque quaternaire... Cependant il paraît croire que ces différences tiennent simplement à la variation de taille d'une espèce unique (1).

G. de Mortillet indique dans les stations moustériennes le cheval ordinaire, très abondant, et un second équidé, beaucoup plus petit, très rare..., âne ou cheval ? (2).

Alf. Nehring signale l'âne et l'hémione (3) dans le quaternaire de l'Europe centrale, notamment dans la caverne des Hyènes, du Lindenthal, près Gera.

Dr Pommerol a cru pouvoir indiquer un nouveau petit équidé, l'*equus limanensis,* cheval de la Limagne, dont il aurait retrouvé les restes à Joze, avec l'*elephas primigenius,* le *rhinoceros tichorinus* et un très fort cheval (4).

E. Rivière, a trouvé dans la grotte de Grimaldi (Italie), deux chevaux de tailles différentes, *quoique adultes tous deux,* l'un très grand, l'autre de taille moyenne, supérieure cependant à celle de l'âne, avec une faune plus ancienne que celle des Baoussé-Rousse (5).

Roujou a signalé dans les sablières de Levallois, près Paris, un petit métacarpien qu'il rapporte à l'*e. asinus* (6) et dans le *diluvium* gris du bassin de la Seine au moins deux races de chevaux (7).

(1) L'*Homme préhistorique*, Paris, Alcan, 1888, t. I., p. 284.
(2) *Le Préhistorique*, édit. de 1883, p. 319, 379, 383, 462.
— *Origines de la chasse, de la pêche et de l'agriculture*, 1890. p. 41,
(3) *Mat. pour l'hist. prim. et nat. de l'Homme*, 1880, p. 27; 1882, p. 279.
(4) Dr Pommerol. Sur les variations du cheval quaternaire en Limagne. *Ass. Fr. Av. Sc. Limoges*, 1890, t. I, p. 222; t. II, p. 567 à 573.
(5) E. Rivière. Grotte de Grimaldi, en Italie. *Ass. Fr. Av. Sc. Paris*, 1878, p. 628.
(6) *Matériaux loc. cit.*, 1880, p. 27.
(7) *Bull. soc. anthrop. Paris,* 1872, p. 705.

Sirodot a trouvé au Mont-Dol le cheval ordinaire et un petit équidé de la taille de l'âne (1), que Sanson croit être l'un le poney, *equus hibernicus*, l'autre l'*equus caballus britannicus* (2).

A. Vauvillé a trouvé l'âne et le cheval à Cœuvres. (3).

En Belgique, M. Mourlon reconnait dans l'ossuaire d'Ixelles-lez-Bruxelles, trois variétés d'*equus* dont une de petite taille, avec le mammouth (4).

M. Piette en s'appuyant sur l'étude des gravures en reconnait bien davantage : le cheval ordinaire, le cheval à crinière droite, l'hémione, l'âne, le zèbre, un équidé à formes grêles dont la queue aurait été terminée par un bouquet de poils, une variété à grosse tête...? etc....

Les riches matériaux possédés par M. Piette justifient probablement ces déterminations, et la publication des curieuses séries d'os gravés de sa collection serait un service inappréciable rendu à la préhistoire.

L'étude de ces dessins primitifs jetterait un jour nouveau sur la question des divers équidés quaternaires que la paléontologie est actuellement impuissante à résoudre.

Dès 1864 un savant naturaliste Milne Edwards avait donné l'exemple en présentant à l'Académie des sciences (5) les gravures de Laugerie-Basse ; il se posait

(1) Sirodot. Fouilles exécutées au Mont-Dol (Ille-et-Vilaine) en 1872. Conférence faite à la *Soc. d'émul. Côtes-du-Nord*. – Mém. 1872, p. 67.

(2) *Bull. soc. anthrop. Paris*, 1873, p. 459.

(3) *Congrès intern. d'anthrop. et d'arch. préhistoriques*, *Paris*, 1889, p. 191.

(4) Mourlon. Sur la découverte à Ixelles-lès-Bruxelles d'un ossuaire de mammifères antérieur au *diluvium*. (*Bull. de l'Acad. royale de Belgique*, 1889, 3e série, t. XVII, n° 3, p. 139.)

(5) *C. R. Ac. Sc.*, 29 février 1864. *Mat. pour l'hist prim. et nat. de l'Homme*, t. I, p. 71.

devant ces dessins la même question que Schmerling devant les os : âne..? ou cheval? — Depuis, les documents sont devenus plus nombreux, chaque gravure a été étudiée avec soin. MM. Piette, E. Cartailhac, E. Lartet, et Christy, E. Massénat, Mlle Mestorff, ont apporté des clartés nouvelles dans la discussion (1).

Mais que de difficultés encore, de ce côté : nous n'avons pas un *corpus* de toutes les gravures trouvées ; beaucoup de pièces sont inédites et parmi celles publiées, avec plus ou moins d'exactitude, il y en a de très belles, dont l'origine est douteuse.

A un autre point de vue, pour un naturaliste étudiant un animal vivant, la crinière droite et la queue sans crins sont réellement des caractères spécifiques... En est-il de même pour un archéologue étudiant une gravure sur os? ... Sommes-nous bien certains que ces mêmes caractères, reproduits dans les croquis imparfaits des troglodytes, ne sont pas simplement le résultat d'une technique primitive imparfaite... et de procédés que nous retrouvons presque partout aux origines de l'art : en Grèce (2), en Asie-Mineure (3), en Italie,

(1) E. Cartailhac. Œuvres inédites des artistes chasseurs de rennes. *Mat.* 1885, p. 63 à 75.

Lartet et Christy. *Reliquiæ aquitanicæ*, B. pl. IX, X, XX, XXIV, XXX.

J. Mestorf. La caverne ossifère dite Kesserloch, à Thayngen, près Schaffouse. (*Mat. pour l'hist. prim. et nat. de l'Homme*, 1876, p. 97 à 114).

— Dr Paul Girod et Elie Massenat. *Les Stations de l'âge du renne dans les vallées de la Vézère et de la Corrèze.* Paris, J.-B. Baillère et fils, in-4°, 1888, pl. II, XIV, XXXVI.

— Piette (Éd.). Équidés de la période quaternaire, — d'après les gravures de ce temps. *Matériaux*, 1887, p. 359 à 366.

(2) Georges Perrot et Charles Chipiez. *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. VI, p. 845, fig. 2.

H. Schliemann. *Tirynthe*, pl. XVIII.

W. Helbig. *L'Épopée homérique*, fig. 41, 42. Chevaux représentés sur un vase du Dypilon d'Athènes.

(3) Georges Perrot et Charles Chipiez. *loc. cit*, t. III, p. 703, f. 514 amphore de Curium).

et dans l'Europe centrale à l'époque du bronze et au premier âge du fer (1).

On arrive cependant, avec ces vieux dessins imparfaits, à une conclusion plus précise qu'avec les ossements et on peut reconnaitre :

1° Le cheval ordinaire (2);

2° Un équidé à longues oreilles (3);

3° Un zèbre (4).

Tous ces travaux préparatoires montrent l'extrême difficulté de la question, mais laissent entrevoir des solutions prochaines à condition que les chercheurs recueillent des *documents précis* :

Les paléontologistes, des mensurations méticuleuses, comme les désire M. Nehring, et des croquis d'ensemble comme les demande M. Sanson;

Les palethnologues, des os gravés authentiques exactement reproduits...

C'est pour répondre à ce désir que j'ai mesuré et photographié les ossements de la Tour-Blanche et du Ménieux.

De ce qui précède je ne veux retenir que deux points :

1° Il n'est pas certain que la fig. 5, appartienne à un animal jeune.

2° La fig. 4, est un os d'adulte; il a à peu près les mêmes dimensions générales que ceux indiqués dans le tableau de M. Harlé pag. 274.

(1) *Atlas de l'archéologie du nord représentant des échantillons de l'âge du bronze et de l'âge du fer. Copenhague.* 1857, pl. XIII.

(2) E Massenat. Objets gravés et sculptés de Laugerie-Basse. *Mat.*, 1869, p. 348 à 356 ; pl. XX, f. 4 (?)

E. Massenat et Girod. *loc. cit.*, pl. XXXVI.

Mat. 1865, p. 64, fig. 47. Laugerie ; coll. Marty (?)

(3) *Mat.* 1887, p. 359, fig. 44. (Grotte du Pont du Gard. — Fouilles Cazalis de Fondouce ; et *Mat.* 1872, pl. XI, f. 1.

— E. Massenat et Girod. *loc. cit.*, pl. XIV, f. 3 ; Laugerie-Basse. Fouilles E. Massenat.

(4). *Mat.*, 1887, p. 363, fig. 51. (Grotte d'Arudy. — Fouilles Piette). L'*Anthropologie*, 1893, p. 466.

3° Il semble donc possible d'admettre au Ménieux deux équidés à peu près de même taille ; mais l'un beaucoup plus grêle et élancé que l'autre.

Tortue.

La couche moustérienne m'a fourni une plaque d'apparence osseuse qui semble avoir, sur l'un des bords, les traces d'un trou de suspension.

La nature de cet objet était difficile à déterminer à première vue. Au congrès de l'Association française à Nantes (1876), je présentai à la Section d'anthropologie une série de silex venant des tumulus de la Boixe, parmi lesquels se trouvait une plaque presque semblable. Plusieurs archéologues crurent y voir une amulette crânienne, Broca et Prunières, après un rapide examen, s'y trompèrent eux-mêmes et crurent reconnaître un fragment d'écaille temporale prise sur un crâne humain.

Cependant Broca considérait comme difficile à expliquer le sillon existant sur l'une des faces (ce côté n'est pas représenté dans la fig. 10, planche des os), aussi me demanda-t-il de lui confier les deux pièces de la Boixe et du Ménieux pour les étudier plus à loisir. Il les présenta à la Société d'anthropologie de Paris (19 décembre 1876, p. 461) sans pouvoir en déterminer la nature exacte.

La vérité ne fut réellement connue, à ce sujet, que par l'analyse microscopique faite par M. Latteux ; il put constater que la plaque du Ménieux (grotte de Gavechou) avait été prise dans le bord d'une carapace de tortue (1).

(1) *Bull. soc. anthrop.* Paris, 1876, p. 512.

C'était probablement un bijou ou une amulette qui doit prendre place à côté des dents et coquilles percées et des perles de collier.

M. Leguay a rencontré dans un dolmen des pièces analogues.

M. le baron de Baye cite un fragment semblable provenant d'une grotte de la station d'Oyes (1).

Ce genre d'ornement est encore en usage de nos jours ; le lieutenant Wheiler, dans sa deuxième expédition au Nouveau Mexique et au Colorado, a vu des sauvages qui, le jour des grandes fêtes, fixent à leurs mollets des écailles de tortue, et aux chevilles des chaînes de coquillages (2).

ABRI DE FONT-FROIDE.

L'abri de Font-Froide, exposé à l'est, n'a que quelques mètres carrés de superficie ; il se trouve à mi-côte au-dessus de la grande courbe formée par la rivière, au point où elle prend sa direction vers le sud.

En cet endroit, les pluies et les gelées ont désagrégé l'une des couches du coteau et creusé un petit abri dont le sol est formé par une couche plus résistante; c'est sur cette étroite plate-forme, au-dessus de la belle fontaine de Font-Froide, que vint autrefois s'établir, pour très peu de temps sans doute, une famille de « Primitifs ». Elle n'y a laissé que bien peu de traces, mais elles ne sont pas sans intérêt.

Au commencement de mes fouilles, la surface du sol, en cet endroit, était couverte par trois gros blocs

(1) L'*Archéologie préhistorique*, p. 376.
(2) *Revue d'anthropologie*, 1877, t. VI, p. 352.

de rocher qu'il me fallut briser pour arriver à une couche archéologique composée d'un conglomérat calcaire terreux, au-dessous duquel était un mince foyer, avec beaux silex taillés, analogues à ceux de Gorge-d'Enfer *(Reliquiæ aquitanicæ,* pl. A. IX), et de rares ossements brisés... indéterminables; quelques-uns avaient la taille de ceux du bœuf ou du cheval ordinaires. Plus bas, le sol formé d'éboulis calcaires ne contenait plus trace du séjour de l'homme.

Tous les objets de cet abri sont de grandes lames et des grattoirs en silex noirs et jaunes, peu cacholonnés; aucun ne rappelle les types du Moustier, si communs dans la grotte voisine (grotte de Gavechou).

Ici on ne trouve pas, non plus, les os ou les bois de renne taillés, ni les pointes à cran ou les doubles pointes plates finement retouchées sur les deux faces. Aussi, faute de pièces caractéristiques, est-il difficile de dire si cette station doit être classée dans le solutréen ou dans le magdalénien.

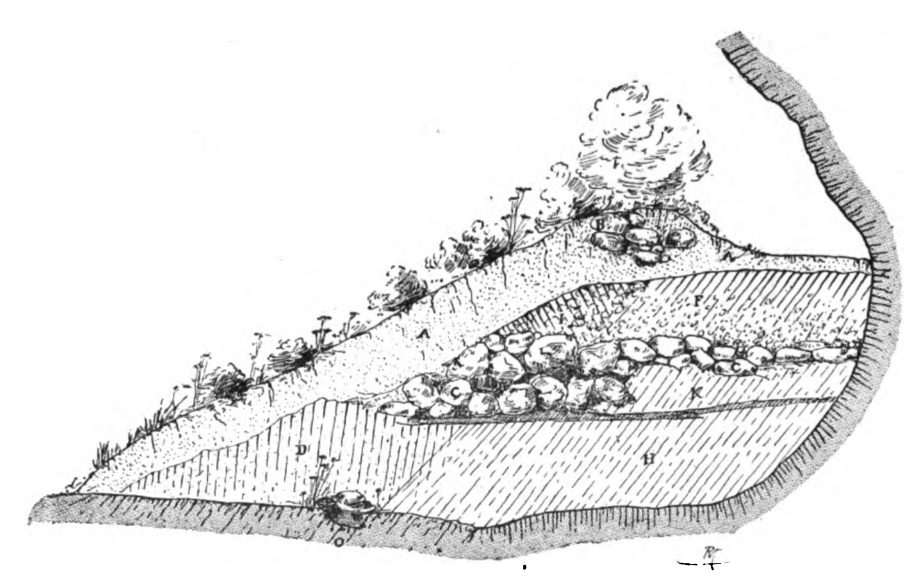
Certainement son industrie ne présente aucune analogie avec celle des alluvions ou avec celle des stations moustériennes.

ABRI EN FACE DE FIEUX.

L'abri en face de Fieux est situé au bas du rocher qui forme la limite sud des bois de la Cassine; les couches inférieures sont au niveau de la prairie, c'est-à-dire qu'elles sont baignées, pendant les crues, par les eaux de la Nizonne qui coule à une cinquantaine de mètres au midi.

La couche superficielle A, dont l'épaisseur varie de 0^m10 à 0^m50, est composée de terre végétale et de pierrailles tombées du plateau.

Au-dessous vient un lit (F) de terre, cendres et charbons mêlés à des parcelles calcaires ; c'est un foyer nettement déterminé dans lequel abondent les silex taillés et les ossements.



Coupe n° 2. — Abri de Fieux.

Il est assis sur de grosses pierres (C) empâtées dans une couche d'argile et de terre marneuse qui semble avoir été déposée pour servir d'aire au foyer. Quelques-unes des pierres ont subi l'action du feu et portent, à leur surface, des débris de charbons et d'os calcinés.

Plus bas, la couche K est un conglomérat formé d'une masse de petites pierres, variant de la grosseur du poing à celle d'un œuf de poule, à peine reliées entre elles par un ciment calcaire terreux.

Enfin, à la base, au niveau de l'eau, on rencontre le rocher sur la surface duquel, dans une couche d'argile

terreuse, j'ai recueilli quelques charbons, des os brisés d'animaux et quelques silex taillés.

En O, des traces de mousses et de plantes aquatiques indiquent l'ancien œil d'une fontaine qui sort de terre, aujourd'hui, à quelques mètres plus loin, du côté de la prairie.

A une époque ancienne, un groupe d'hommes est venu s'établir autour de la fontaine O, presque *au niveau des eaux actuelles*; les diverses couches que je viens de décrire n'existaient pas; la couche K a été probablement apportée alors pour servir de base au foyer et le mettre à l'abri de l'humidité.

Les couches supérieures se sont formées avec les débris de cuisine et les apports journaliers inséparables d'un campement.

INDUSTRIE.

Tous les objets trouvés dans cet abri ont un cachet particulier; ils sont remarquables surtout par leurs petites dimensions, et diffèrent de ceux trouvés à la Quina et dans la grotte de Gavechou; aucuns fragments de poteries n'y étaient mêlés; ils se rattachent à six types principaux :

a) Les *petits nucléus* prismatiques analogues à la fig. 7, qui peuvent se classer eux-mêmes en trois séries :

Les uns sont de véritables nucléus sur lesquels on a enlevé de petites lames; les autres ont servi de percuteurs, leurs arêtes sont émoussées par un usage prolongé; d'autres ont les faces trop étroites et trop irrégulières pour qu'on ait pu en détacher des éclats utilisables; ils ne portent pas traces de coups, et ont servi probablement de pierres de jet.

Les Dené de l'Amérique arctique ont, pour lancer ces sortes de pierres, un instrument nommé *sumpitan ;* c'est une hampe de bois fendue en trois, à l'une de ses extrémités, pour y recevoir un caillou... instrument primitif que tous les enfants ont fabriqué (1).

b) Les grattoirs doubles (fig. 9).

c) Les grattoirs simples (fig. 12, 14).

d) Les grattoirs-burins que l'on trouve dans les stations solutréennes et magdaléniennes (fig. 16).

e) Les petits grattoirs arrondis que M. Piette a recueillis dans la couche à galets coloriés du Mas-d'Azil, et qu'il qualifie justement de précurseurs des temps nouveaux (2).

f) Les petits poinçons finement retaillés à la pointe (fig. 4, 17).

Petites lames à dos rabattu :

g) Enfin de nombreuses petites lames à dos rabattu, les unes formant un croissant (fig. 3), les plus nombreuses affectant la forme d'une lame de canif (fig. 1, 2, 5, 6, 10, 11, 13). Ce sont ces petites lames qui, au point de vue industriel, caractérisent la station.

Comparaisons

Ces petits outils ne sont pas une exception propre à la Charente; ils semblent représenter une phase de l'industrie primitive, et vont nous servir à fixer la place de l'abri de Fieux dans la série des couches quaternaires.

(1) Le R. P. Petitot : *Les missions catholiques,* 1879. p. 54.

(2) Ed. Piette : Études d'ethnographie préhistorique. (*L'Anthropologie,* 1895, p. 278, 279.)

Ils ont été constatés, soit ensemble, soit séparément, dans de nombreuses stations, notamment :

Aisne. A la Fère, en Tardenois, par M. Edmond Vieille qui en avait une série à l'Exposition universelle de Paris, 1889 (1). — A Coincy-l'Abbaye, par M. Emile Taté (2), surface du sol.

Allier. Dans la grotte des Fées de Chatelperron, par le Dr Bailleau : pièces identiques à nos fig. 1, 2 ; avec le renne, la marmotte, le rhinocéros tichorinus et des poinçons en os (3).

Alpes maritimes. Le Dr E. Rivière a recueilli aux Baoussé-Roussé de petites lames analogues aux fig. 1, 10, 17, etc., avec la faune magdalénienne ; et au Cap Roux des pointeroles semblables aux fig. 10, 17, avec une faune qui lui a paru plus récente que celle de Menton (4).

Ariège. Au Mas-d'Azil, MM. Piette et Boule ont trouvé la même industrie, avec la faune actuelle, dans la couche à galets coloriés qui semble combler le fameux hiatus séparant le poléolithique du néolithique. L'album des galets coloriés publié dans l'*Anthropologie*, n° 4 de 1896, figure dans la pl. XXIII des types analogues à nos petites lames, fig. 9, 10, 11, et à nos grattoirs arrondis, fig. 8 (5).

(1) Edmond Vieille : Pointes de flèches typiques en silex. (*Bull. soc. d'anthrop.* Paris, 18 décembre, 1890, p. 959). — *Congrès inter. préhistorique*, Paris, 1889, p. 196.

(2) Emile Taté : Petits silex taillés trouvés près Coincy-l'Abbaye. (*L'Homme*, année 1885, p. 689.)

(3) Dr Bailleau : *L'Homme pendant la période quaternaire dans le Bourbonnais*, Moulins, 1872, p. 31, pl. II.

(4) Rivière (Emile) : *De l'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes*, Paris, 1887. pl. IV et VI, p. 298 ; pl. XIX, p. 73, 77, 78.

(5) Piette : Transition du paléolithique au néolithique. (*L'Anthropologie*, 1890, p. 252.)

Le Dr Garrigou a constaté le même outillage dans plusieurs stations du quaternaire supérieur (1).

Basses-Alpes. Le musée Broca (École d'anthropologie de Paris) possède plusieurs pointes analogues à la fig. 5 et moitié moins grandes, recueillies par Fortoul dans le dolmen de Saint-Laurent (2).

Bouches-du-Rhône. M. F. Farnarier, au congrès de Marseille, 1891, a présenté à la section d'anthropologie de petites lames en silex trouvées à Sainte-Catherine, rappelant celles de Fieux, et recueillies dans une station néolithique (3).

Dordogne. Laugerie Basse a fourni (?) quelques lames à dos rabattu (4). — La station de Chez-Pigeassou, commnne de Chancelade, dans une couche magdalénienne, passant au néolithique dans la partie supérieure, a donné à Michel Hardy de nombreux exemplaires de notre fig. 1, etc. (5). — Le foyer du Petit Puyrousseau, fin du magdalénien, a donné en abondance les mêmes types à M. Maurice Féaux (6).

Gard. M. J. de Saint-Venant signale la même industrie dans les stations et ateliers néolithiques de la Bastide d'Engras ; dans la grotte de la Salpêtrière (collections Cazalis de Fondouce et Ollier de Marichard) ; dans

(1) De Saint-Venant : Station avec ateliers de l'époque de la pierre polie à la Bastide-d'Engras (Gard). (Extr. *Bull. Soc. d'étude des sc. nat. de Nimes,* 1894, p. 12, pl. I et II.)

(2) *L'Homme,* année 1885, p. 507.

(3) *As. Fr. Av. Sc. :* Marseille, 1891, t. I. p. 270.

(4) Edouard Lartet And Henry Christy : *Reliquiæ Aquitanicæ,* 1865-75.; A. pl. II, Description, p. 2.

Maurice Féaux : Étude sur les armes de jet préhistoriques du Périgord. Extr. *Bull. Soc. hist. et arch. Périgord,* 1883, p. 20, pl. I, f. 16 *bis.* (Analogue à notre fig. 1.)

(5) Michel Hardy : *Bull. Soc. hist. et arch. du Périgord,* 1877, fig. 12 à 20, p. 4. (Tiré à part.)

(6) Maurice Féaux : *Bull. Soc. hist. et arch. du Périgord,* t. V, 1878, p. 38, pl. — Étude sur les armes de jet, *loc cit.,* p. 20.

la grotte de Roquemaure (collection Léonce Granet (1).

Isère. La grotte de la Balme, avec le renne et l'industrie magdalénienne, a fourni à M. E. Chantre de petites lames analogues à celles de Fieux; cependant elles ne sont pas identiques (2).

Landes. Les petits silex, types de Lacanau (néolithiques?), bien connus des archéologues, sont de la même famille que les nôtres (3), quoique plus récents.

Lot. MM. E. Cartailhac et Marcellin Boule ont signalé dans la couche supérieure de la grotte de Reilhac les petites lames pointues, à dos rabattu, en faisant remarquer « que cette couche représentait les temps les plus « récents de l'époque paléolithique... C'était l'hiatus « réduit à son minimum » (4).

Marne. M. Auguste Nicaise a décrit la station de Saint-Martin-sur-le-Pré, formant, dit-il, une sorte de transition entre l'époque paléolithique et l'époque néolithique; il y a recueilli des pièces semblables à nos fig. 1, 2, 7, 8, 9, 10, 16 (5).

(1) J. de Saint-Venant : *Stations avec ateliers de l'époque de la pierre polie à la Bastide-d'Engras* (Gard); pl. I et II, p. 11.

(2) E. Chantre : *Études paléoethnologiques ou recherches géologico-archéologiques* sur l'industrie et les mœurs de l'homme des temps antéhistoriques dans le nord du Dauphiné et les environs de Lyon, 1867, pl. I, f. 2, 3.

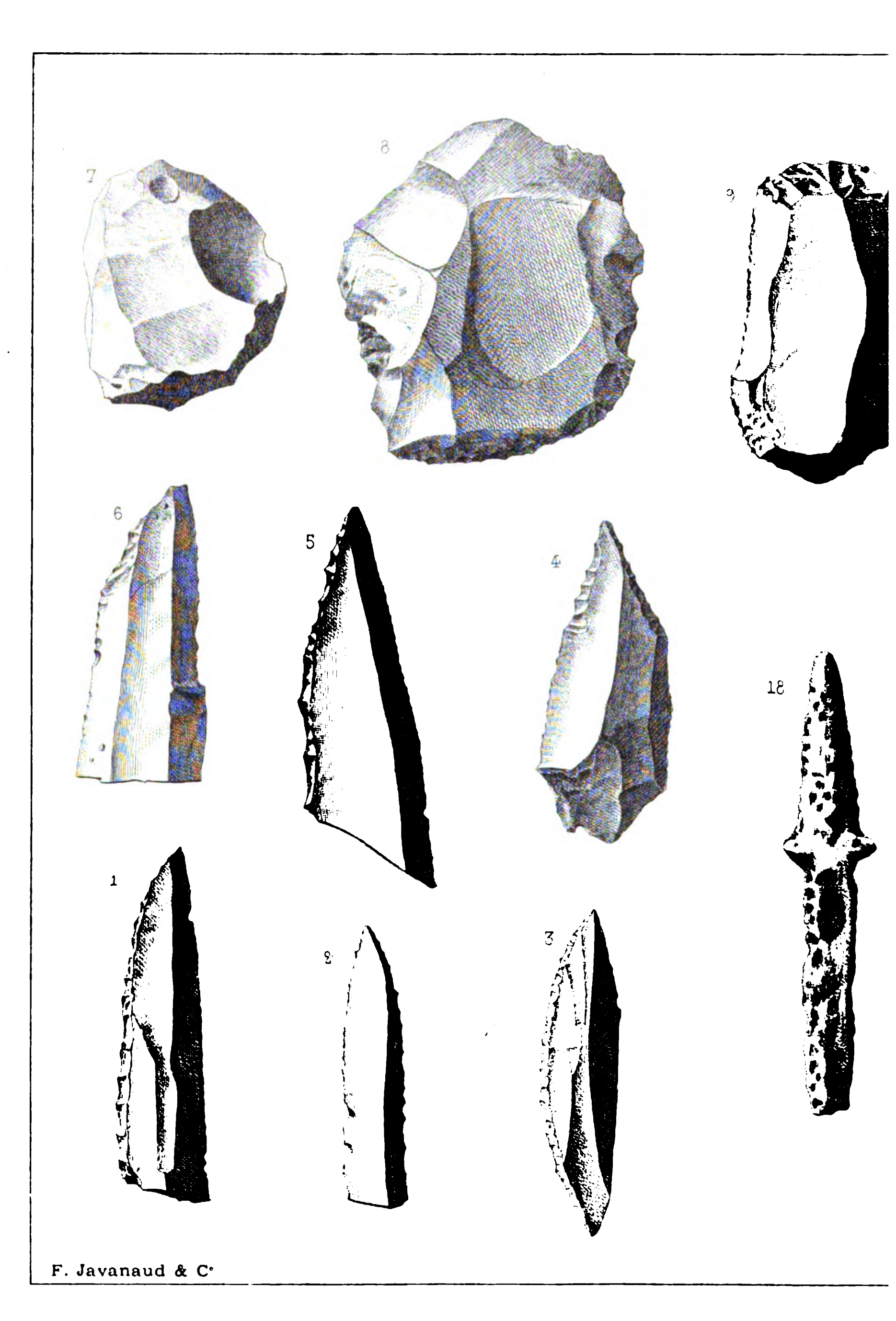
(3) François Daleau : Notice sur les stations préhistoriques de l'étang de Lacanau (Gironde). (Ext. *Congrès intern. des sciences préhistoriques*, Paris, 1878, p. 351 à 354.)

Les stations préhistoriques des étangs d'Hourtin et de Lacanau Gironde). Extr. *Ass. Fr. Av. Sc.*, Montpellier, 1879, p. 809.

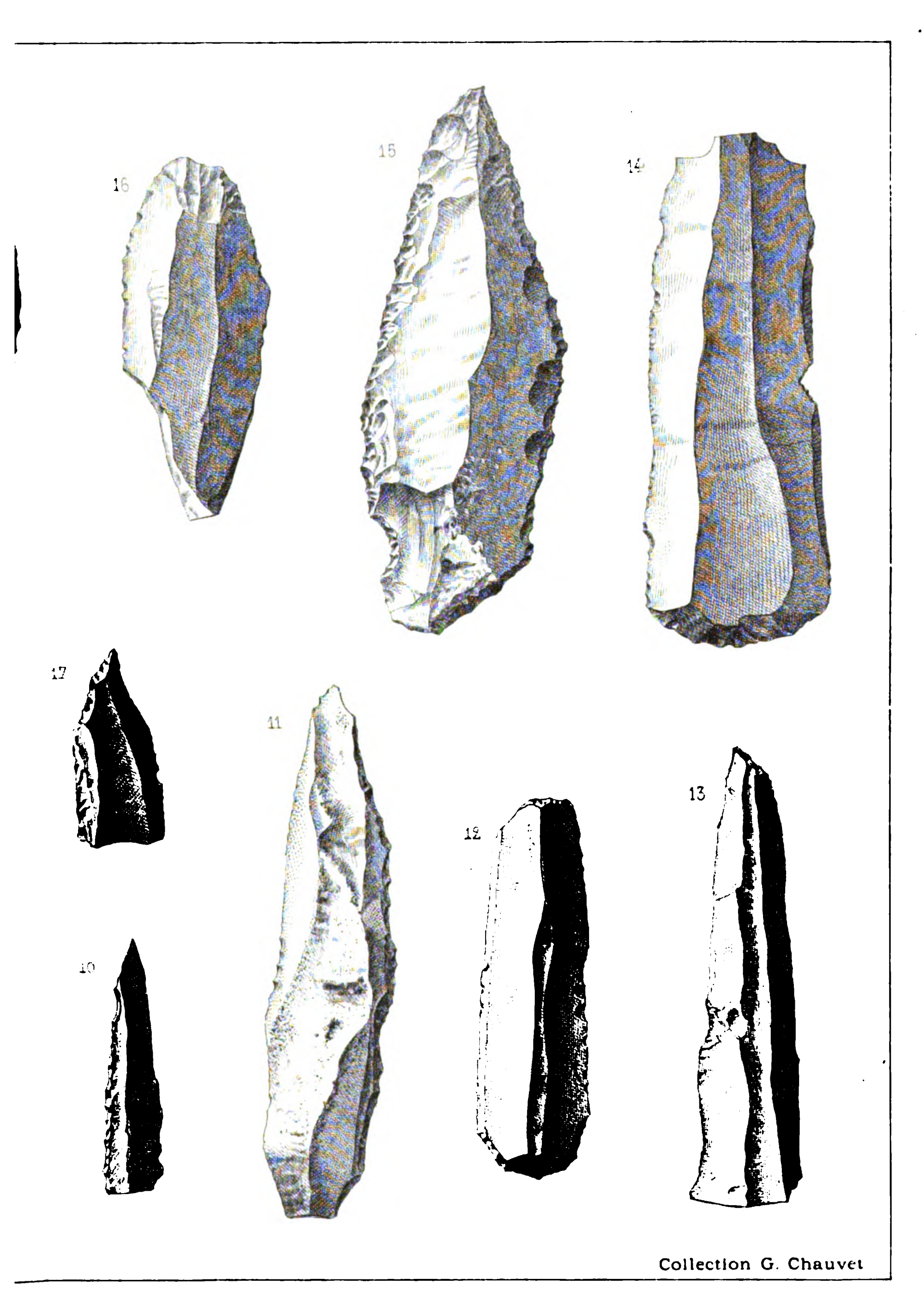
(4) Emile Cartailhac et Marcellin Boule : *La grotte de Reilhac* (causses du Lot). Lyon, 1889. p. 27, f. 18 à 22.

(5) Auguste Nicaise : La station préhistorique de Saint-Martin-sur-le-Pré. — Mémoire présenté au Congrès des Sociétés savantes, 1877. — Extr. *Mém. de la Soc. d'agric. com. Sc. et Arts* du département de a Marne, 1876-1877. (Tiré à part, p. 5, pl. I et II.)


UNIV.
OF
MICH.



ABRI I



FIEUX


UNIV.
OF
MICH.

Seine-et-Marne. M. E. Doigneau a trouvé une industrie analogue à Montigny-sur-Loing.

Seine-et-Oise. A Hédouville, canton de l'Isle-Adam, M. Denise a découvert une station néolithique contenant de petites pièces analogues aux nôtres (1).

Tarn-et-Garonne. La station de Bruniquel (2) a également donné les petites lames, avec la faune magdalénienne, et les harpons en bois de renne dont la base est identique à notre fig. 18.

A l'étranger, la même industrie se retrouve :

Angleterre. M. Lewis Abbott a spécialement étudié les petits silex lancéolés ou en forme de croissant à dos retaillé, qu'il croit être des hameçons ; il pense même que ces formes si spécialisées, rencontrées sur de nombreux points de l'Europe, se rapportent à une seule race dont on pourrait suivre la migration en notant les restes de leurs stations (3).

Belgique. M. Marcel de Puydt a recueilli dans la station de Latinne, dite cité Davin, de nombreuses lames retouchées sur les bords, avec des poteries néolithiques. (Je n'ai pas vu les dessins de ces silex, peut-être diffèrent-ils des nôtres par certains points (4).

Nos formes charentaises ont été signalées, en Belgique, par MM. J. Steenstrup et Dupont, notamment au

(1) *L'Homme*, année 1885, p. 507.

(2) Ph. Salmon : *L'âge de la pierre à l'Exposition universelle de 1889*, f. 62.

Victor Brun : *Notice sur les fouilles paléontologiques de l'âge de pierre exécutées à Bruniquel et à Saint-Antonin*, Montauban, 1867, in-8°, 46 pages, 7 pl.

(3) Abbott (W.-J. Lewis) : Notes sur quelques instruments de petite taille et de forme spéciale des Kjœkkenmœdings d'Hastings et de Sevenoaks. (*L'Anthropologie*, 1896, p. 343.)

(Voir aussi J. Evans : *Les âges de la pierre*, 1878, fig. 400.)

(4) Marcel de Puydt. (*Bull. Soc. d'anthrop. de Bruxelles*, 1889-90, t. VIII. — *L'Anthropologie*, 1891, p. 625.

trou du Chaleux (1), et par M. Julien Fraipont dans la vallée de la Méhaigne, grotte du Docteur, à la surface, *sur le magdalénien* (2).

Crimée. M. C. de Mérejkowski signale dans les grottes, abris et ateliers de Crimée, de petits instruments en demi-cercle, ayant la courbe retailléeen grattoir, et le bord droit tranchant... (peut-être des pierres à briquet?) mais aussi de petites lames comparables à celles de Fieux (3).

Des découvertes analogues ont été faites en Allemagne et en Italie par MM. J. Bellucci, E. Krause, etc.

Espagne. Les anciens habitants des provinces de Murcie et d'Almérie ont aussi laissé, dans leurs stations néolithiques, les petites lames de silex que MM. H. et L. Siret indiquent comme des pointes de flèches (4).

Portugal. Les petits silex rhomboïdaux ont été signalés dans les Kjokkenmœddings du Tage et dans diverses stations néolithiques par MM. C. Ribeiro et E. Cartailhac (5).

(1) J. Steenstrup. (*Congrès intern. préhist. Bruxelles,* 1872, p. 249.)

(2) Julien Fraipont et F. Thion : Grotte du Docteur; Vallée de la Méhaigne. (*L'Anthropologie,* 1891, p. 52.)

— Voir pour la Belgique, E. de Pierrepont : Observations sur de très petits instruments en silex provenant de plusieurs stations néolithiques de la région de la Meuse. (*Bull. Soc. anthrop.* Bruxelles, t. XIII, 1894-1895, pl. XVIII.)

(3) C. de Mérejkowski : Recherches préliminaires sur l'âge de pierre en Crimée. (*Revue d'ethnographie,* 1882, p. 64. — *L'Anthropologie,* 1896, p. 64.)

(4) H. et L. Siret : Les premiers babitants des provinces de Murcie et d'Almérie. (*Revue d'ethnographie,* 1889, p. 185.)

(5) E. Cartailhac : *Les âges préhistoriques de l'Espagne et du Portugal,* 1886, p. 173, f. 252.

J. Delgado : La grotte de Furninha, à Péniche. — *Congrès intern. préhist.,* Lisbonne, 1880, pl. III, f. 15, 21.

C. Ribeiro : Époque paléolitbique : Les Kjœkkenmœddings de la vallée du Tage. (*Congrès intern. préhist. Lisbonne,* 1880, pl. IV, f. 16, 26). — E. Cartailhac les dit *néolitiques,* p. 290.

En Russie, mêmes observations. Le prince Poutjatine a fait au *Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de Paris, 1889*, p. 220, une intéressante commmunication sur ses fouilles dans la station de Bologoje (Russie centrale) ; il a signalé, sur ce point, divers types de silex, depuis les racloirs moustériens jusqu'aux petites lames à dos rabattu.

Il a eu l'obligeance de m'envoyer récemment les dessins des objets trouvés dans ses fouilles, plusieurs sont analogues à nos fig. 1, 2, 10, 12, 13, 14. — Il est bon d'ajouter que dans le gisement de Bologoje les couches paléolithiques passent au néolithique à la surface (1).

Industrie analogue en Tunisie (2), en Algérie (3), en Égypte (4).

Je n'ose pas rapprocher nos types français des petits silex provenant de la province de Banda (N.-O. de l'Inde), que M. J.-H. Rivett-Carnac a donnés au Musée de Saint-Germain (5). Ils sont un peu différents des nôtres et se rapprochent davantage, par leur forme curviligne, des types de Crimée.

On comprend quelquefois toutes les petites pièces à dos rabattu dans une même série ; il faut cependant établir entre elles des distinctions pour le S.-O. de la France.

C'est à l'époque solutréenne que ce genre de travail commence par le cran des pointes ; ce cran, poursuivi sur toute la longueur de la lame, donne le type primitif complet ; c'est-à-dire une petite lame étroite, longue

(1) Lettre du 4 novembre 1896.

(2) De Nadaillac : Silex taillés trouvés à Gabès. (*Bull. Soc. d'anthrop.* Paris, 1884, p. 7 et 316.)

(3) Paul Pallary et Paul Tommasini : La grotte des troglodytes, Oran. (*Ass. Fr. Av. Sc.*, Marseille, 1891, t. II, p. 633.)

(4) E. Cartailhac : *L'Anthropologie*, 1892, p. 417, 419.

(5) *L'Homme*, 1884, p. 145.

de trois à cinq millimètres, finement retouchée sur toute sa longueur et nettement coupée aux deux extrémités (1).

Les véritables lames de canif (fig. 1, 10) se développent surtout à la fin du magdalénien et continuent, un certain temps, pendant le néolithique.

Dans la couche F j'ai recueilli, côte à côte, la base d'un harpon en os poli (fig. 18) et une plaque schisteuse quadrangulaire, apportée du plateau central, qui porte sur l'une de ses faces et deux de ses arêtes des traces incontestables de polissage. C'est une des pierres à polir les plus anciennes recueillies dans la Charente. L'homme commençait à faire des armes en os poli... Nous sommes probablement vers la fin de l'époque magdalénienne... A l'époque suivante il polira la pierre.

E. Lartet a recueilli à La Madeleine un polissoir conservé au musée de Saint-Germain (vitrine XXVIII).

La fig. 18 représente la base du harpon en os, pièce importante pour le classement qui nous occupe. On n'en trouve pas d'analogues dans les stations néolithiques. M. Piette, qui a étudié avec grand soin l'évolution des harpons, dit, à propos de cette forme dont la base est en saillie : « c'est l'idéal de l'arme à l'époque du renne « (2). Aussi la trouve-t-on dans de nombreuses sta- « tions de la fin du magdalénien. »

Toute cette industrie nous indique l'âge de l'abri de Fieux : Les petites lames faisaient pressentir la fin de la dernière moitié des temps quaternaires, le harpon à base renflée ne permet pas de doutes... Nous sommes

(1) J'ai une série de petits silex, à dos rabattu, provenant des stations paléolithiques de la Gravette et de Badegoule (Dordogne). Cette dernière est l'un des types les plus complets des gisements solutréens.

(2) L'*Anthropologie*, 1895, p. 287.

bien à la fin du magdalénien...; pas encore au néolithique.

FAUNE.

Voyons les indications données par la faune : l'abri de Fieux contenait des débris d'ossements de bovidés, équidés, petits rongeurs; aucunes traces des animaux quaternaires éteints ou émigrés, éléphants, rhinocéros, ours, rennes, hyènes, etc. Par contre on y trouve le porc, le lapin, le chevreuil..., animaux de la faune actuelle, indiquant une température relativement douce.

C'est l'aurore des temps nouveaux indiqués déjà d'une façon précise par l'industrie.

On croit en général que le lapin ne se trouve pas dans le quaternaire, et sa présence dans les gisements paléolithiques n'est admise qu'avec réserve, parce que sa qualité de fouisseur lui permet de s'introduire dans d'anciennes couches, très vieilles par rapport à lui.

Cependant il paraît bien remonter, dans le S.-O. de la Gaule, à l'époque magdalénienne ; il a été signalé plusieurs fois dans des gisements qui semblent antérieurs au néolithique (1).

(1) Harlé : Les Brèches d'ossements de Montoussé. (*Soc. d'hist. nat. de Toulouse,* 6 juillet 1892.) — (*Rev. mensuelle de l'École d'anthrop.,* 1893, p. 25.)

Emile Rivière : Grotte de Lympia; *Ass. Fr. Av. Sc.,* Alger, 1881, p. 579. — Grotte des Deux-Goules, id. Paris, 1889, t. II, p. 462. — Abri Pageyral..., id., Marseille, 1891, t. II, p. 375.

E. Cartailhac et M. Boule, *La grotte de Reilhac...,* p. 21. Ici les lapins semblent être morts sur place; les os sont intacts.

Émile Arnaud : *Études préhistoriques sur les premiers vestiges de l'industrie humaine* à la fin de la période quaternaire dans le sud-ouest de Vaucluse, Paris, Savy, 1868, p. 7.

Voir aussi :

— Schmerling : *Recherches sur les ossements fossiles,* t. II, p. 114, 119, 120. (Caverne d'Engis.)

Pour le classement de notre abri la faune seule eût été insuffisante : c'est grâce aux petits silex, et particulièrement au harpon en os poli, qu'il a été possible d'arriver à une détermination relativement précise.

PETITES GROTTES ET ABRIS.

Divers gisements moins importants se rencontrent, çà et là, aux environs de la grande grotte ; je vais les décrire sommairement en commençant par le sud :

PETITE GROTTE DU MÉNIEUX.

Dans le jardin de M. de Saint-Gresse, une petite grotte déblayée depuis longtemps conservait encore, dans une poche d'argile jaune, les traces d'une ancienne occupation; j'y ai recueilli une dent de castor, un petit nucléus et de petites lames de silex d'apparence magdalénienne.

GROTTES ET ABRIS DE LA PAPETERIE.

La falaise exposée au levant, qui domine la papeterie, recèle, à mi-côte et dans sa partie supérieure, divers abris et trois grottes dont l'une, surtout, est considérable, plus grande que celle de Gavechou; elles ont été habitées à plusieurs époques, et l'entrée porte des entailles carrées qui ont servi à fixer de fortes poutres... indication d'anciennes fermetures.

Lors de ma première visite, 14 avril 1870, je recueillis à la surface des éclats de silex, des ossements d'animaux et deux poinçons en corne ; le sol semblait formé par la voûte éboulée d'une vaste grotte s'étendant à droite et à gauche du couloir d'entrée.

Les fouilles que j'ai faites sur ces divers points n'ont pas donné les résultats que j'espérais ; le terrain superficiel, sur une épaisseur de un à deux mètres, a été souvent remanié; on y trouve des ossements d'animaux domestiques, des poteries de divers âges et quelques silex magdaléniens qui, je pense, ont été retirés du fond de la caverne par les renards.

Au-dessous, et à la profondeur de deux mètres environ, on trouve un lit de sable fin et de limon, sans traces d'ossements ou de silex taillés. Pour rencontrer la couche archéologique indiquée par les débris retirés sur le devant de la grotte, il faudrait exécuter des travaux importants qui découvriraient, très probablement, une station magdalénienne.

LA VALLÉE.

La Nizonne avait complètement creusé son lit à l'époque où les grottes et abris du Ménieux étaient habités par les tailleurs de silex dont nous venons de décrire les traces. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur la coupe de la vallée (n° 3), prise à quelques centaines de mètres en amont des stations, sur une ligne passant par Argentine et au sud de Chez-Français.

A Terre végétale de la prairie.

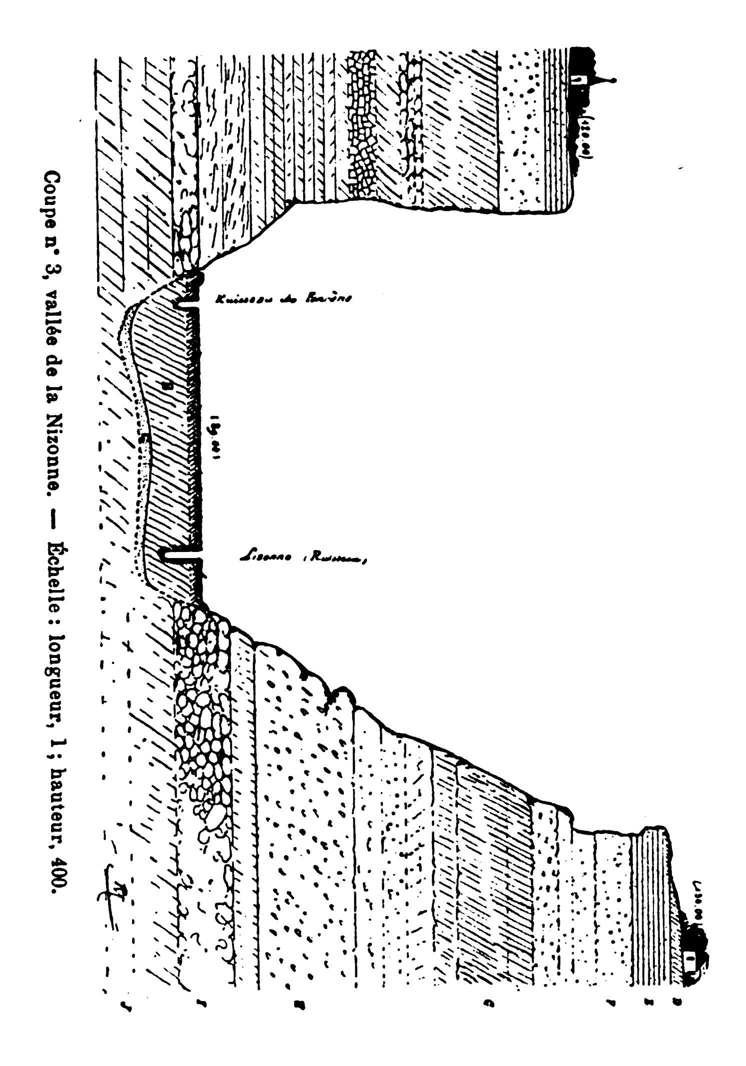
B Couche de tourbe argileuse.

C Graviers anciens reposant sur le calcaire grossier, très dur.

D Couche tertiaire argilo-siliceuse.

E F Calcaire marneux micacé à hippurites et à ammonites.

G Tuffeau, pierre tendre à bâtir, avec radiolithes et scaphites.



Coupe n° 3, vallée de la Nizonne. — Échelle : longueur, 1 ; hauteur, 400.

H Couches à agrégats calcaires que l'on retrouve dans le parc de Larochebeaucourt; calcaires à caprinelles.

I Calcaire grossier, craie marneuse.

J Calcaire dur.

Les couches A B C ont été sondées soigneusement, en 1881, avec l'appareil Lipmann, et reconnues pendant les travaux exécutés pour la construction du chemin de fer d'Angoulême à Marmande. L'épais lit de gravier déposé par la Nizonne quaternaire, et formant sous la tourbe une nappe continue, a été nettement constaté.

La grotte de Gavechou est creusée dans la couche I de calcaire grossier (coupe n° 3), peu au-dessus du niveau de la rivière; la base de l'argile A (coupe n° 1) est baignée par les eaux actuelles qui, dans les crues, atteignent souvent l'entrée de la grotte et en rendent l'abord difficile.

Aussi, à première vue, son séjour semble incompatible avec des pluies abondantes, et on serait porté à croire que le régime des eaux, à l'époque du Moustier, était à peu près le même qu'aujourd'hui.

Cette présomption, tirée du niveau peu élevé de certaines cavernes au-dessus de leur *vallée actuelle,* n'a qu'une valeur relative et n'est souvent qu'un trompe-l'œil, comme dans le cas présent. Le niveau des inondations est aujourd'hui très élevé, parce que l'eau des pluies coule à la surface d'épaisses couches modernes A B C (coupe n° 3), qui ont comblé l'ancien lit du cours d'eau quaternaire.

Pour la Nizonne, ces trois couches ont huit mètres de puissance, et l'épais banc de tourbe argileuse B (coupe n° 3) dans lequel abondent le cerf et la faune actuelle, sans traces d'animaux quaternaires, s'est certainement formé depuis la couche B (coupe n° 1) où le renne est commun

C'est dans cet ancien lit, aujourd'hui comblé, que coulaient les eaux quaternaires, et même au Ménieux, malgré les apparences, l'habitation de la grotte de Gavechou pouvait coïncider autrefois, avant le remblayage de la vallée, avec des pluies extrêmement abondantes. Et c'est ce qui existait réellement. Nous verrons, en effet, ci-après, en étudiant la coupe de La Quina (couche n° 1, coupe n° 4) que la couche supérieure des graviers de fond servant de base à la tourbe s'est en partie déposée à l'époque où les « Primitifs » taillaient leurs silex suivant les types du Moustier.

REMPLISSAGE DES CAVERNES.

Il ne semble pas que le sol de la grotte de Gavechou ait de rapport avec les couches C et B de la vallée (coupe n° 3) ; je n'y ai trouvé ni gravier ni tourbe. L'argile des couches A et B (coupe n° 1) a une grande analogie avec celle des couches tertiaires du plateau voisin, et celle que l'on voit affleurer, en haut de la falaise, sous le village de Fieux. Il y a cependant une différence en ce que l'argile de la grotte est beaucoup plus fine ; elle ressemble à de la boue séchée.

La couche C (coupe n° 1) et tous les matériaux trouvés dans le couloir E, long de trente mètres, que j'ai fouillé sur plusieurs points, sont exclusivement composés de débris apportés du dehors par l'homme, de terre végétale et de pierrailles provenant de la désagrégation des parois, et, très probablement, d'apports du plateau par les fissures de la roche.

La grande grotte de la Papeterie a peut-être eu un mode de remplissage différent, mais ce n'est pas certain. J'y ai trouvé une couche de sable fin formé de

petits graviers siliceux, contenant très peu d'argile. Cette formation est difficile à expliquer. Peut-être résulte-elle du lavage des terrains superficiels par les pluies qui arrivaient dans la caverne par des crevasses; l'eau retombait en cascade dans la vallée, mais son courant souterrain avait été assez rapide pour entraîner l'argile; le sable fin s'était seul déposé.

Il n'est donc pas impossible que ces sables de la grotte supérieure soient de même âge que les argiles A B (coupe n° 1) de la grotte de Gavechou.

STATION DE LA QUINA

VALLÉE DU VOULTRON.

Le petit ruisseau Le Voultron coule sur un plateau formant la ligne de faîte qui sépare la vallée de la Charente de celle de la Dordogne. Ce ruisselet est très favorable pour étudier le régime de nos cours d'eau quaternaires, et ses alluvions se prêtent mieux aux observations précises que celles des fleuves ou des grandes rivières dont les graviers ont été souvent remaniés. Sa source part de la commune de Dignac, et il rejoint la Nizonne à une douzaine de kilomètres plus loin, sans sortir du canton de Lavalette. Les eaux qui le forment, et l'ont formé aux époques anciennes, proviennent d'une surface très restreinte qui ne porte aucune trace de glaciers. Il semble donc que le grand développement de nos rivières charentaises à l'époque

quaternaire, provient uniquement du régime des pluies, et que la fonte des glaces n'y a joué aucun rôle.

L'examen attentif de ses rives permet de faire d'intéressantes constatations : après avoir traversé, au Pontaroux, la route d'Angoulême à Périgueux, il coule dans une petite vallée limitée des deux côtés, tantôt par des talus cultivés, tantôt par des rochers creusés d'abris et de cavernes utilisés par l'homme aux époques anciennes.

De 1870 à 1875 j'ai exploré souvent la vallée du Voultron, tantôt seul, tantôt avec mon ami M. Vergnaud qui m'a fourni de nombreux et intéressants renseignements sur cette région.

J'y ai constaté les stations suivantes :

GROTTE SÉPULCRALE DU PONTAROUX.

Entre le Pontaroux et la Malsaisie (n° 699, sect. A, plan de la commune de Gardes), rive droite de Voultron, M. Lambert, en faisant extraire d'une grotte de la terre pour améliorer ses prairies, a recueilli les restes d'une sépulture néolithique, contenant :

1° Un squelette non incinéré, à crâne très épais ;

2° Une hachette polie en silex, brisée au talon et émoussée par éclats au tranchant, comme si on avait voulu la mettre hors d'usage avant de la déposer auprès du mort ;

3° Nombreuses lames de silex, types des couteaux magdaléniens, mais sans aucunes retouches ni aux extrémités, ni sur les bords ;

4° Une large plaque de grès gris, à gros grains, dont la matière ne se trouve pas dans le pays.

J'ai constaté moi-même la trouvaille, examiné les objets et fouillé la grotte en juillet 1872.

PETITES GROTTES DE LA MALSAISIE.

En face de la Malsaisie, rive droite, le rocher qui borde la prairie est très résistant et creusé de beaux abris dont le sol, en roche dure, n'a conservé aucun débris. Près de la jolie fontaine (n° 743, sect. A, commune de Gardes), se trouvent quatre petites grottes.

Les trois premières sont étroites et peu profondes ; les fouilles que j'y ai faites ne m'ont donné aucunes traces d'outils en silex, mais des poteries, des tuiles romaines et le quart d'une meule en grès. Autour de leurs entrées, la falaise est creusée de trous carrés destinés probablement à fixer les poutres d'un abri établi à l'est, sur la prairie.

Ces grottes sont au niveau actuel de l'eau ; on y a recueilli une sorte de colonne quadrangulaire, haute de 0m80, et portant à sa partie supérieure une cuvette de 0m20 de diamètre sur 0m40 de profondeur. Elle a été employée comme pierre à bâtir dans un mur de la Malsaisie.

La quatrième grotte est un peu plus grande ; son ouverture, très basse, n'a que 1m50 de hauteur au-dessus de la prairie qui, elle-même, est couverte d'eau pendant la saison des pluies. Quelques mètres plus loin, la voûte s'élève, et avant le point où la caverne se rétrécit pour se diriger vers la gauche, la voûte est à 3m70 de hauteur, au-dessus de la couche de glaise.

A l'entrée, le sol est formé de cendres mêlées de terre, et à l'intérieur, de terre mêlée à des débris de stalagmites.

Au-dessous, la couche archéologique, de 0m20 à peine, contient des lames de silex analogues aux grattoirs magdaléniens, mais très peu retouchées ; des poteries et quelques fragments d'ossements indéterminés.

La base, au niveau des basses eaux, repose sur un lit d'argile jaune, sans ossements ni silex.

En suivant le cours du ruisseau, vers le sud, on arrive au moulin de La Quina qui sépare un atelier néolithique, situé sur la rive droite (1), et la belle station paléolithique située au bas de la falaise, rive gauche.

Un peu plus bas, se trouve « *le Champignon* », camp-tumulus de l'âge du fer, avec souterrain, que j'ai fouillé en 1871-72, et dont je donnerai ultérieurement la description.

ABRIS DE LA QUINA.

J'ai découvert la station de La Quina, peu après celle du Ménieux, pendant une course archéologique, avec mon ami M. Vergnaud, le 23 décembre 1872. Nous reconnûmes à cette époque la station néolithique située au sud du moulin, sur la rive droite, et une petite grotte située sur la rive gauche, au-dessus de la station moustérienne, cachée alors sous les broussailles.

Ce petit refuge-abri, situé dans la partie supérieure du coteau, a la forme d'un four mesurant $2^{m}40$ de l'entrée au fond et $3^{m}30$ de diamètre. Les fouilles que j'y pratiquai le 13 octobre 1873 mirent à jour :

1° A la surface, une couche de $0^{m}30$ de terre noirâtre chargée d'humus, contenant quelques silex taillés.

2° Au-dessous, jusqu'au rocher, $0^{m}70$ de terre argileuse jaunâtre contenant de nombreux os brisés d'équidés mêlés à des éclats de silex; quelques pointes retouchées finement, et des racloirs, dont l'un, de

(1) M. Chauvet. Note sur la période néolithique dans la Charente, 1878, p. 4. (Extr. *Bull. Soc. arch, et hist. de la Charente*, 1877.)

grande dimension, est un des plus beaux recueillis dans la station.

Toute cette industrie, franchement moustérienne.

Quelques silex du même type se rencontrèrent sur les talus voisins, mais rien ne faisait prévoir, alors, que tout le bas du coteau, couvert de ronces et de noisetiers, cachait un magnifique gisement quaternaire.

Nos explorations suivantes donnèrent des résultats analogues.

La véritable importance de la station ne fut réellement connue qu'après les travaux nécessités par la nouvelle route du Pontaroux à Villebois-Lavalette. Toute la base du talus fut coupée, et deux stations distinctes mises à jour :

L'une, au midi du moulin, vers Lavalette, était nettement magdalénienne; sa partie principale se trouvant dans l'axe de la route, les couches les plus riches furent jetées au remblai, à quelques centaines de mètres au nord vers le Pontaroux; les lambeaux restant des couches archéologiques, beaucoup moins riches en silex que ceux de la station moustérienne, furent négligés et passèrent inaperçus.

L'autre station, au nord, vers le Pontaroux, d'une importance considérable, nettement moustérienne, fournit de nombreuses charretées de silex et d'ossements qui allèrent rejoindre ceux de la station sud dans le remblai où se trouvent aujourd'hui confondus l'industrie et la faune des deux gisements; c'est sur ce point que les collectionneurs ont fait leurs plus belles récoltes.

Voici ce qui a été dit à ce sujet depuis cette époque :

M. Condamy, en 1881, nous donna pour le Musée de la Société archéologique une série de silex et d'osse-

ments pris sur ces déblais, et provenant presque tous de la partie nord (1).

Lors de l'excursion que j'y fis au commencement de 1881, je ne constatai que le plus important des deux gisements; mais, dans les premiers jours de juin, de nouvelles fouilles me permirent de reconnaitre les deux stations paléolithiques voisines: l'une avec l'industrie moustérienne, l'autre avec l'industrie magdalénienne.

1881. — Le 8 juin 1881 en rentrant, le soir, à Angoulême après une journée de fouilles, j'apportai une portion de ma récolte à la Société archéologique et donnai les résultats de mes recherches: insistant peu sur la partie sud que j'avais incomplètement étudiée, je décrivis les couches supérieures de la partie nord. Mes tranchées n'avaient pas alors atteint la couche N° 1, — les graviers de fond (voir coupe N° 4).

Parmi mes nombreux silex se trouvait une grande pièce, longue de 0m17, large de 0m11, recueillie dans la couche N° 2, teintée d'une nuance jaune, avec plaques brunes, comme la plupart des pierres provenant des alluvions de la Charente; ses deux faces, légèrement bombées, étaient taillées à grands éclats, retaillées sur le pourtour, mais plus finement sur l'un des grands côtés; une couche adhérente de gravier la recouvrait en partie. Son aspect général était celui d'une hache chelléenne, et il fut jugé tel par tous les membres présents à la séance. Je crus pouvoir conclure ainsi:

« Cette découverte a une importance spéciale, dans
« la controverse pendante sur les rapports stratigra-
« phiques entre l'époque du Moustier et l'époque
« chelléenne. Nous avons à La Quina une réponse
« précise à cette question, puisque l'ancien lit du Voul-
« tron divise la station en deux couches bien nettes:

(1) *Bull. Soc. arch. et hist. de la Charente*, 1881, p. XXVI.

« l'inférieure, contenant le type de Chelles, la supé-
« rieure, ne contenant que des types purs du Moustier..
« (1). »

J'étais content de cette constatation stratigraphique. Mais quelques semaines après, en classant difinitivement les objets provenant des fouilles de La Quina, nettoyant ma précieuse pièce, j'enlevai peu à peu l'épaisse couche de gravier qui la recouvrait, en partie, et faisait corps avec elle...; son aspect changea; je n'avais plus le vrai type de la hache de Chelles mais une hache de forme spéciale qui devait avoir été taillée en vue d'utiliser l'un des plus grands cotés... En somme un grand racloir bombé sur les deux faces, il est vrai, mais dont le type se trouve quelquefois dans les stations moustériennes.

Je tiens à rectifier mon affirmation trop hâtive de 1881, car il faut surtout, en ces matières, une scrupuleuse exactitude dans la constatation des faits.

Les fouilles de M. Ph. Ramonet, en 1886, sont venues, du reste, confirmer en partie l'observation qui précède.

1882. — Les comptes-rendus du congrès de La Rochelle contiennent un résumé de mes recherches dans la station nord, et une discussion sur les boules en calcaire (2). J'insistai particulièrement sur l'énorme développement du Voultron au début de l'époque du Moustier.

1883. — M. E. Rivière rendit compte de cette communication dans la Revue Scientifique (3), résumant la discussion relative aux boules dont il sera question ci-après.

(1) *Bull. Soc. arch. et hist. de la Charente*, 1881, p. XXXIX.
(2) *Ass. Fr. Av. Sc.*, 1882, La Rochelle, p. 601-603.
(3) *Revue scientifique*, 1883, t. I, p. 152.

Le 3 mai 1883, à la Société d'anthropologie de Paris, je fis une communication sur le lasso préhistorique, à l'occasion des pierres rondes recueillies au Ménieux et à La Quina.

Le 11 avril 1883, la question des boules fut discutée à la Société archéologique de la Charente, et M. Lièvre rendit compte d'une découverte semblable faite par lui dans la grotte du Verger, vallée des Eaux-Claires.

1886. — Le 25 juillet 1886, dans « *l'Homme* » M. Ph. Ramonet signale les fouilles qu'il a faites avec M. Fournier, et publie un dessin (fig. 156) de la plus belle pièce provenant de la station nord : un grand racloir finement retaillé, long de $0^{m}17$ sur $0^{m}11$ de large. Il constate que certains silex taillés se rapprochent des coups de poings chelléens, à la base du gisement, et que les boules en calcaire et en silex se rencontrent dans toute l'épaisseur des couches (1).

Depuis 1883 tous les collectionneurs de la région vinrent à La Quina chercher des pierres taillées, sur les talus de la route ; quelques-uns firent eux-mêmes des fouilles dans la riche couche moustérienne... Personne, je crois, ne fit grande attention au reste de la station sud... parce que la récolte était moins facile et moins abondante.

Les dernières fouilles avaient cependant attiré l'attention, et M. de Laurière adressa à M. Emile Rivière, l'explorateur bien connu des grottes de Menton, une caisse d'ossements et de silex trouvés sur les talus et le remblai de la route du Pontaroux ; cette caisse portait comme étiquette d'origine : Le *Moulin Quinat* (Charente). Une fouille fut faite dans le talus, après cet envoi, par le neveu de M. de Laurière.

(1) L'*Homme*, 1886, p. 441.

M. Emile Rivière trompé par la fausse indication : *Moulin Quinat*, signala de très bonne foi au congrès de Nancy (1) la découverte d'un nouveau gisement quaternaire dans l'Angoumois, époque moustérienne, avec racloirs « *grattoirs*, » pointes.

1887. — En se rendant au Congrès de Toulouse M. E. Rivière eut l'amabilité de s'arrêter à Ruffec pour examiner mes collections charentaises et je lui fournis les renseignements que j'avais sur nos diverses stations quaternaires... ce qui lui permit d'identifier le *Moulin Quinat* avec *La Quina,* qui sont en résumé la même station (2).

1888. — L'année suivante, il donna d'intéressants détails sur la faune, et signala diverses espèces que je n'avais pas encore recueillies (3); elles appartiennent probablement à la station nord, la seule qu'il paraît avoir connue.

M. Perrier du Carne recueillait, la même année, dans la couche inférieure (coupe N° 4) une pointe de trait (?) portant des traces de travail (4).

1889. — A l'Exposition universelle de 1889, La Quina était représentée par deux séries de cartons :

Ceux de M. E. Rivière contenaient des silex moustériens et magdaléniens provenant, en partie, de l'envoi fait par M. de Laurière : mélange de l'industrie nord et de l'industrie sud.

J'avais, de mon côté, envoyé quatre cartons, contenant :

Le premier : cinq grands racloirs bombés sur une face, plats sur l'autre, et soigneusement retaillés sur le plus grand côté (pl. I, fig. 1, 3).

(1) *Ass. Fr. Av. Sc.*, 1886, Nancy, t. I, p. 138; t. II, p. 480.
(2) *Ass. Fr. Av. Sc.*, 1887, Toulouse, t. I, p. 237; t. II, p. 501.
(3) *Rev. Scientifique* du 3 mars 1888.
(4) *Mat. pour l'hist. prim. et nat. de l'homme,* 1888, p. 572.

Le second : quatre racloirs plus petits (fig. 4, 6) dont l'un, cassé en deux morceaux, laissait voir une couche superficielle blanche cacholonnée, épaisse comme une pièce de cinq francs d'argent ;

Deux pièces d'un type rare, représentant un racloir double taillé sur les deux grands bords et qui, vu du côté bombé, ressemblait vaguement à une pièce solutréenne ;

Deux pointes d'un type très rare : racloirs longs finement retaillés sur toutes les faces et dont les extrémités rappelaient les grattoirs ;

Ces deux cartons représentaient l'industrie moustérienne, station nord.

Le troisième : cinq grattoirs doubles (pl. II, fig. 3, 6, 7), cinq grattoirs simples (fig. 1, 4, 5) et quatre lames de formes diverses.

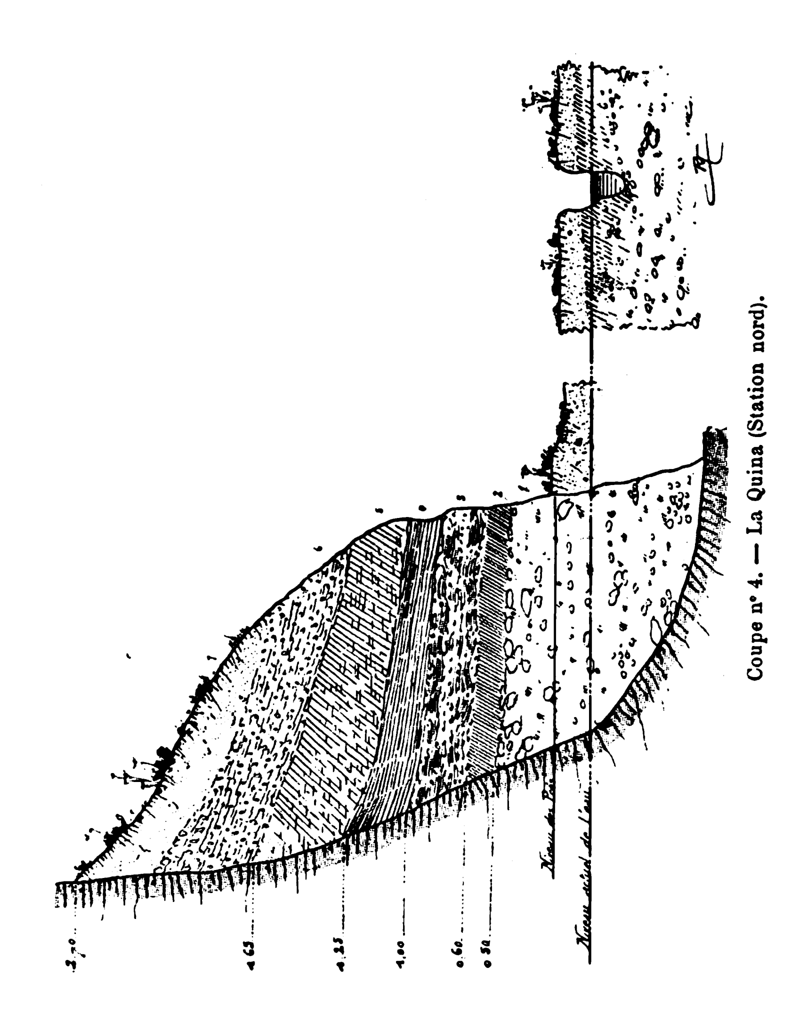
Le quatrième : dents de rennes et d'équidés, deux pierres de jet prismatiques en silex, dents d'ours, de canidés, et trois pendeloques (fig. 8, 9, 10).

Ces deux derniers représentant l'industrie magdalénienne, station sud ; ils étaient destinés à montrer nettement un exemple, vérifiable sur place, de deux industries quaternaires, complètement différentes, juxtaposées... avec l'industrie néolithique 200 mètres plus loin.

Cette juxtaposition a été nettement exprimée dans le volume publié alors par la Société d'anthropologie de Paris (1).

Depuis cette époque, rien d'important n'a été dit, à ma connaissance, sur La Quina.

(1) *La Société, l'école et le laboratoire d'anthropologie de Paris à l'Exposition universelle de 1889*, p. 258.



Coupe n° 4. — La Quina (Station nord).

DESCRIPTION.

Les fouilles et observations faites depuis vingt-cinq ans à La Quina permettent d'en donner la description suivante :

STATION NORD (*Moustérienne*).

Stratigraphie. La station nord peut se diviser en sept couches distinctes de $2^{m}70$ environ de puissance; toutes contiennent à peu près même faune et même industrie, s'appuient au coteau, et s'inclinent vers la vallée.

Voici leur composition en commençant par la surface, coupe n° 4 :

Une couche de sables calcaires, épaisse d'un mètre environ (n° 6), provenant de l'effritement de la falaise; elle se transforme insensiblement en terre végétale dans sa partie supérieure (n° 7).

Au-dessous, la véritable couche archéologique (n° 5), épaisse d'environ $0^{m}40$, formée d'argile grise empâtant de nombreux silex et ossements brisés qui s'y trouvent en grande quantité.

Plus bas, un dépôt argileux, passant sur certains points au sable fin (n° 4), épais de $0^{m}25$, contenant de très rares silex taillés et ossements brisés.

Il repose sur un lit de graviers à gros grains, épais de $0^{m}40$ (n° 3), analogue à ceux de Tilloux et de Saint-Amand-de-Graves. C'est un ancien dépôt du Voultron, un peu au-dessus du niveau de la prairie actuelle. La faune et l'industrie sont les mêmes que dans la couche n° 5.

A la base, en partie au-dessous de la prairie et au-dessous du niveau des basses eaux, un lit jaunâtre

de graviers, calcaires roulés (n° 1), à gros éléments, empâtés dans une argile sableuse.

La partie supérieure (n° 2) est, çà et là, teintée de brun par des sels de fer ou de manganèse qui forment des bandes noirâtres ; on les prendrait à première vue pour des restes de foyers, ce qui n'est pas.

Cette couche profonde contient la même faune que les autres et la même industrie. Cependant, M. Ramonet y a remarqué la présence de grands racloirs bombés de deux côtés, et j'y ai recueilli moi-même une belle pièce de cette forme.

INDUSTRIE.

L'industrie est composée exclusivement de silex taillés, types du Moustier. Voici les proportions constatées pour chaque forme sur 220 objets pris au hasard, les simples éclats étant mis à part :

Grands racloirs bombés sur les deux faces, retaillés sur les deux faces et l'un des grands côtés.......	2
Grands racloirs (fig. 1), longs de 0m10 à 0m15.	13
Racloirs à bec, ayant l'un des bouts terminé par un angle aigu..........................	5
Racloirs moyens, ayant moins de 0m10 de long et plus de 0m07............................	45
Petits racloirs au-dessous de 0m07 de long.....	92
Racloirs allongés, retaillés sur tous les bords, plus massifs que les grattoirs magdaléniens......	9
Pointes doubles..........................	5
Pointes massives, d'apparence solutréenne, mais taillées à grands éclats..................	4
Pointes ayant plus de 0m08 de long..........	6
A reporter.........	181

Report............	181
Pointes plus petites (fig. 2, 5, 7).............	30
Pointes-racloirs analogues à la fig. ci-contre, page 317..................................	4
Grattoirs courts, massifs, grossièrement retaillés, premiers essais des types magdaléniens......	2
Grattoir court, mince, finement taillé........	1
Grattoirs longs............................	2
Ensemble..............	220

Sur deux cent vingt pièces, il y en aurait donc trois seulement qui pourraient être confondues avec celles de la station sud, et deux autres ayant avec elles de l'analogie.

FAUNE.

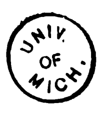
La faune comprend :

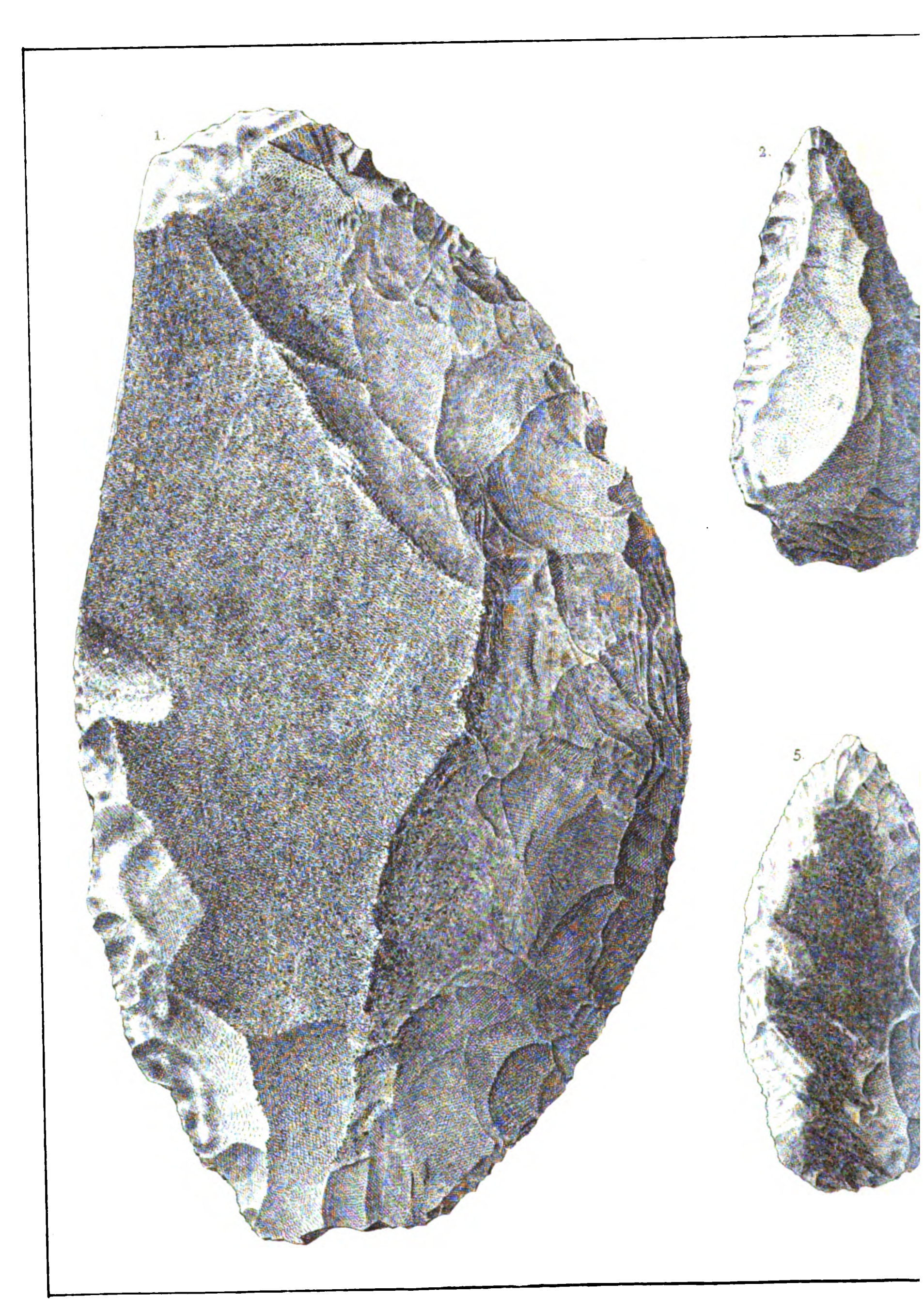
Un grand bovidé, commun ; les ossements du Ménieux et ceux de La Quina indiquent un grand bovidé; appartiennent-ils au bison (aurochs) ou au bœuf primitif... ? Il paraît difficile de se prononcer, faute de fragments caractéristiques. Je n'ai rencontré dans ma région qu'un ossement de ce genre nettement déterminable, c'est la partie supérieure d'une tête d'aurochs provenant des graviers de La Vergne, près Poitiers (1).

Un équidé de la taille du cheval commun.

Le renne, très commun. Il est bon d'observer que les ossements d'adultes indiquent des rennes de tailles fort diverses.

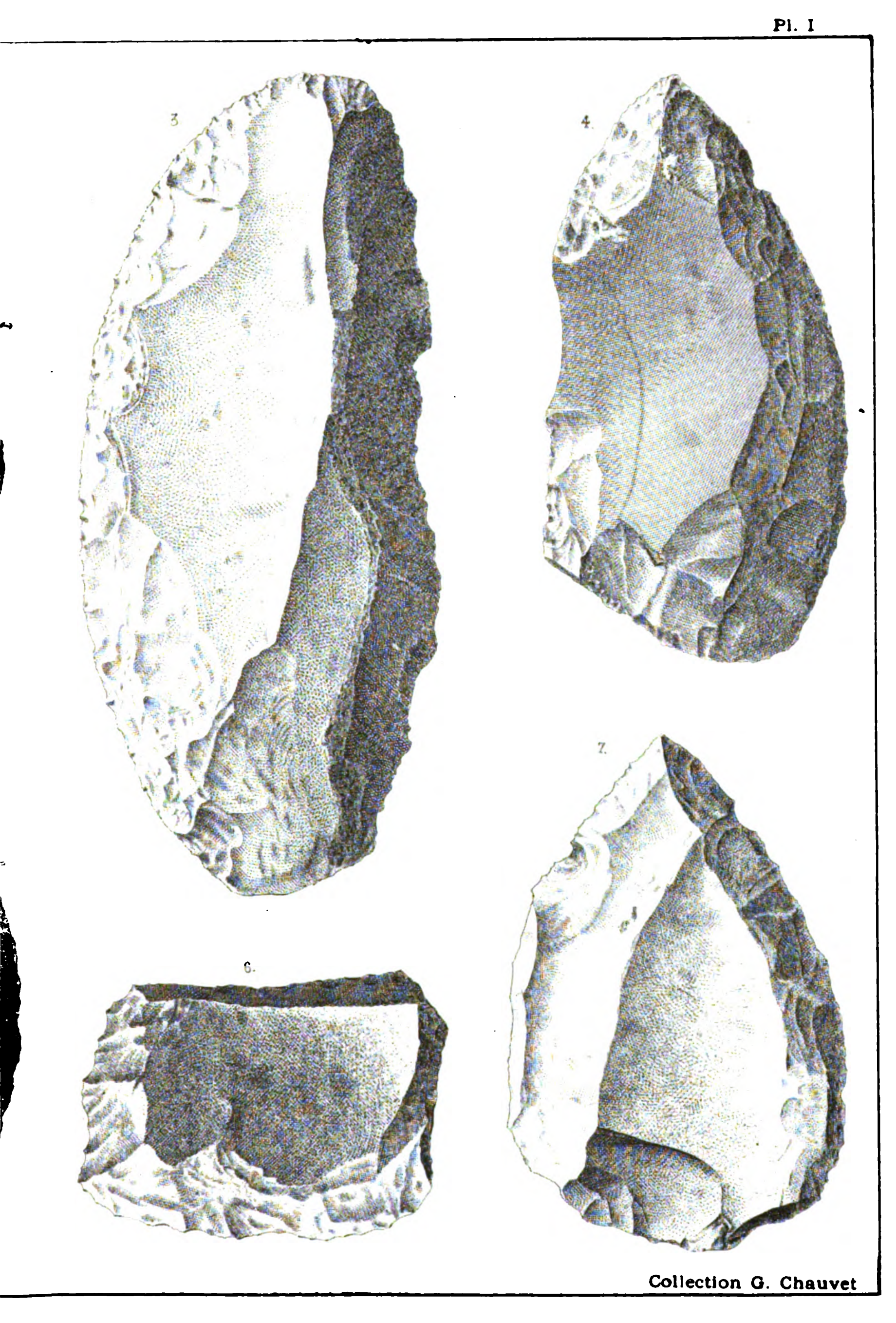
(1) Ed. Harlé. *Soc. Histoire nat. de Toulouse,* 6 juin 1892. Tiré à part, p. 14.


UNIV.
OF
MICH.



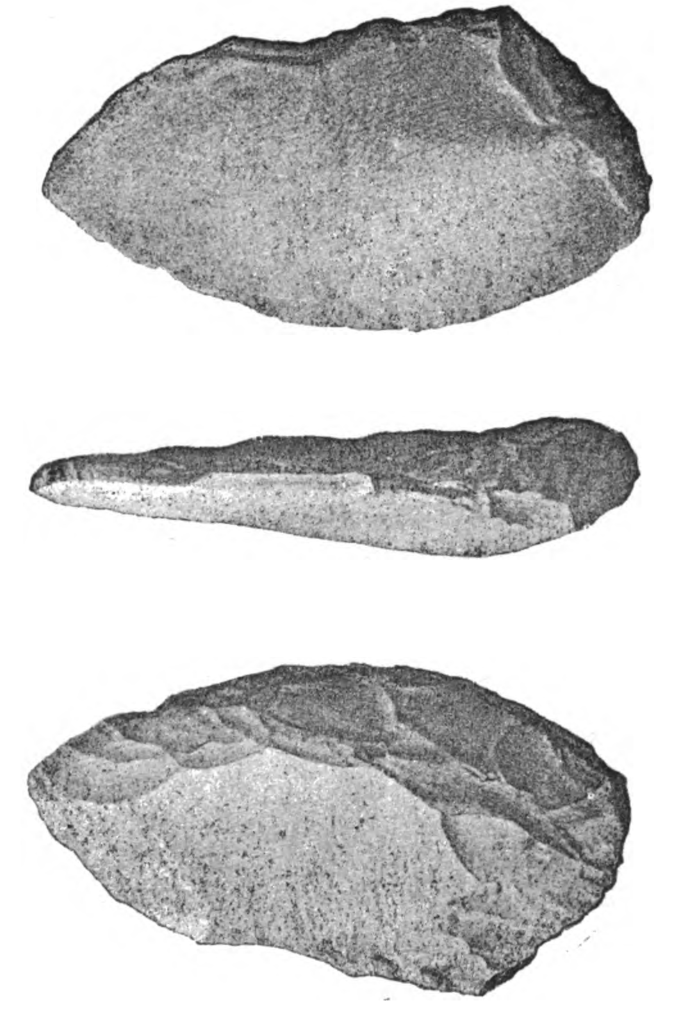
STATION DE LA QU

Pl. I



INA (Station Nord)





Un racloir-pointe de La Quina, vu sur un côté et sur les deux faces.

A ces animaux, représentés par des milliers d'ossements, il faut ajouter les espèces suivantes dont M. E. Rivière a signalé un ou deux os :

Le chacal, une incisive supérieure.

Le chat sauvage, un métacarpien.

Le chevreuil, trois dents.

L'ours, un fragment de côte.

Boules.

Je ne veux pas revenir sur ce que j'ai déjà dit (1) à l'occasion des boules en calcaires et en grès de La Quina, dont j'ai recueilli dix-sept exemplaires; plussieur autres ont été trouvés par MM. Ramonet, Fournier, Vergnaud, etc.

Cette constatation est certaine; mais leur présence paraît se répartir inégalement sur divers points du gisement; ainsi le Dr Rivière n'en a trouvé aucune dans la fouille qu'il fit en 1888.

Dans mes dernières fouilles, où j'avais surtout pour but d'en recueillir, je n'ai pu mettre à jour aucune de ces pierres.

Elles sont souvent négligées par les collectionneurs; cependant on en signale sur divers points. M. Edouard Fleury en a dessiné trois de forme à peu près sphérique, provenant des sables de Cologne, près Hargicourt, canton de Châtel (Aisne); le même gisement contenait des haches, type de Chelles et des racloirs moustériens (2).

Audierne fait une constatation analogue en Dordogne (3).

(1) *Bull. Soc. arch. et hist. Charente,* 1886, p. 245 à 255.

(2) Édouard Fleury. *Antiquités et monuments du département de l'Aisne,* 1877, t. I, p. 25, 73.

(3) Abbé Audierne. *De l'origine et de l'enfance des Arts en Périgord.* Périgueux, 1863, p. 40, pl. III, f. 4.

STATION SUD.

La station sud a été presque complètement détruite par les travaux de la route, mais il est encore possible de l'étudier le long du coteau, à un ou deux mètres au-dessus du niveau de la chaussée. Elle semble n'avoir qu'une couche archéologique, mêlée de pierrailles descendues du coteau.

Les objets, situés généralement auprès de foyers et de débris charbonneux, sont rouge-brique et peuvent, indépendamment de leur type, se distinguer de ceux trouvés dans la station nord dont la teinte est grise.

INDUSTRIE.

Ici, l'industrie, absolument différente de celle trouvée à côté, comprend trois séries principales :

1° Des silex taillés :

Percuteurs, pierres de jet en boules prismatiques, grosses, en moyenne, comme un œuf de poule ;

Débris nombreux de lames minces ;

Grattoirs doubles ou simples (pl. II, fig. 1, 3, 4, 5, 7), finement taillés aux extrémités ; quelques-uns ont une échancrure latérale (fig. 6) rappelant les types de Solutré.

Pas un seul racloir ; pas une seule pointe, type du Moustier.

2° Quelques os et bois de renne taillés, soit en spatules (fig. 11), soit en bâtonnets un peu aplatis, analogues à ceux trouvés dans la vallée de la Tardoire.

Les morceaux de bois de renne, assez rares, du reste, ne portent pas, en général, traces de travail ; l'un d'eux est cependant fortement entaillé sur deux côtés, mais le

mode de taille n'est pas le même que celui employé, au Placard, pendant la belle époque magdalénienne : l'outil en usage n'était pas manœuvré comme un tranchet (1), mais comme une gouge ; ce qui me porterait à croire que nous sommes au début de l'époque magdalénienne.

3° Des pendeloques ou ornements percés pour être suspendus : une petite canine de renard (pl. II, fig. 8), un cornillon de renne (fig. 10), une plaquette ovale en os poli, ornée de lignes sur les bords et percée d'un trou à chaque extrémité (fig. 9).

Les os de renne sont toujours brisés au même endroit; plusieurs palethnologues pensent qu'ils étaient ainsi traités pour enlever les tendons qui servaient de fil à coudre les peaux.

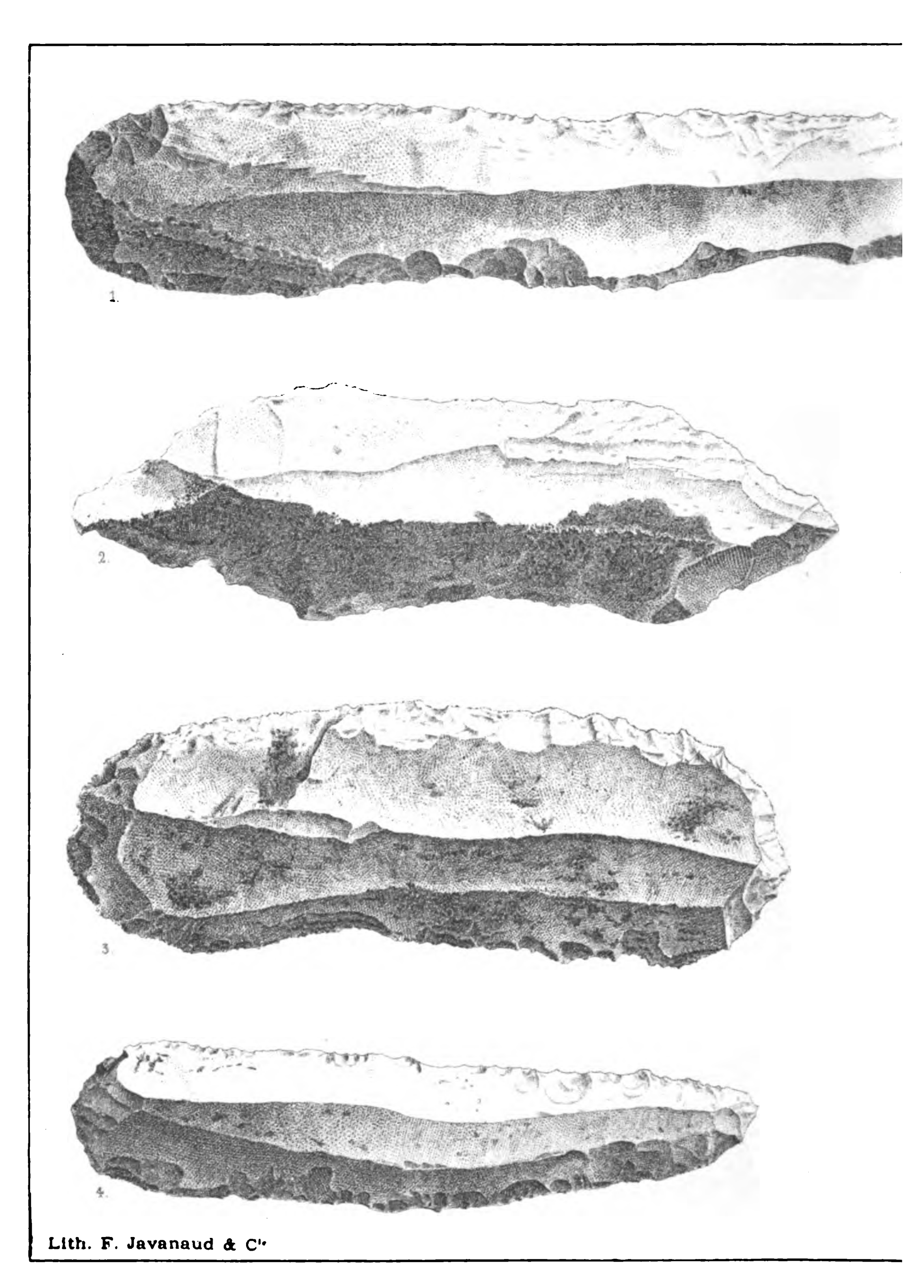
Cette hypothèse est admissible pour l'époque magdalénienne, puisque nous trouvons dans l'outillage des aiguilles et des poinçons... Mais il y a une objection grave : les os sont traités de la même façon à l'époque du Moustier (station nord), et, avec cette industrie, on ne trouve ni aiguilles, ni poinçons... à moins que l'on veuille considérer comme telles les grossières ébauches trouvées au Ménieux (planche des os, fig. 11, 12).

FAUNE.

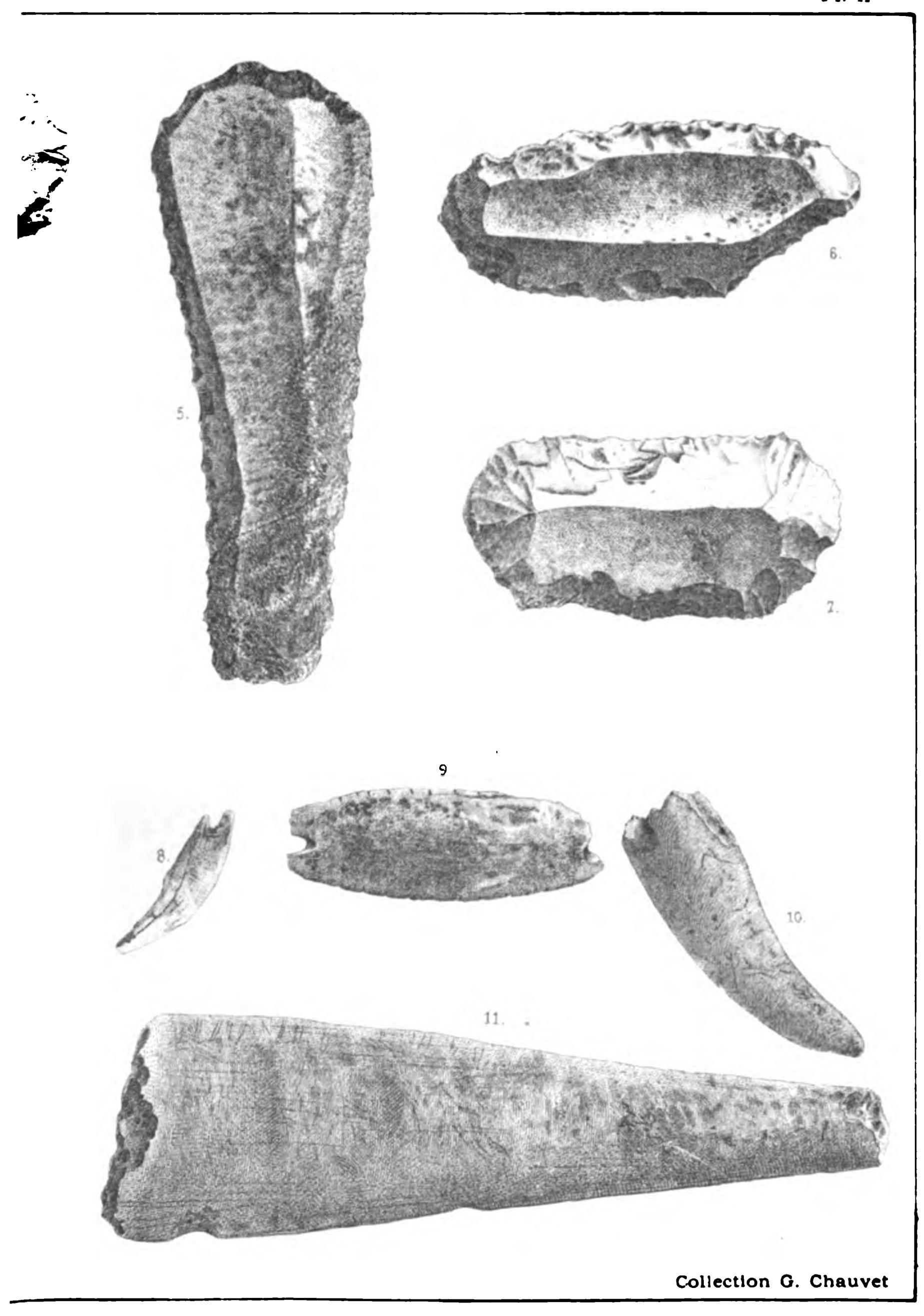
La faune comprend :
Grand bovidé, commun ;
Équidé de la taille du cheval, commun ;
Renne, très commun ;
Ours, une canine ;
Petit renard, très rare ;
Lièvre, très rare.

(1) G. Chauvet. Sur le travail de l'os. (*Bull. Soc. anthrop. Paris*, 1878, p. 111 à 113.)


UNIV.
OF
MICH.

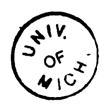


STATION DE LA Q



Collection G. Chauvet

[INA (Station Sud)


UNIV.
OF
MICH.

Pas un seul fragment de poterie n'a été trouvé dans les couches archéologiques de La Quina.

JUXTAPOSITION.

Le résultat le plus important des recherches faites dans la vallée du Voultron n'est pas tant d'y avoir signalé de nouvelles stations paléolithiquès, que de les avoir trouvées — côte à côte — *juxtaposées* — avec des *industries différentes*.

C'est une preuve nouvelle que ces industries ne doivent pas être considérées comme contemporaines.

Si l'on examine deux caisses d'objets ramassés tels qu'on les trouve, sans en rien distraire : pièces entières, morceaux ébauchés, déchets de fabrications et ossements, l'une provenant de la partie nord, l'autre provenant de la partie sud,.. on trouvera deux faunes à peu près identiques;.. mais la différence dans la forme des armes et outils est tellement frappante, que le moindre doute n'est pas possible; il y a eu là deux groupes d'hommes... de mœurs différentes, qui ont habité La Quina à des dates diverses : au nord, les uns taillaient des milliers de racloirs et de pointes ; au sud, les autres fabriquaient des grattoirs, de longues lames de silex, des os polis, des pendeloques.

En cherchant bien parmi les innombrables éclats, on a signalé cependant, dans la partie moustérienne, quelques rares pièces pouvant se rapporter aux types du sud.

J'ai suivi avec grand soin ce qui a été dit et montré à ce sujet : il n'est pas inutile d'en donner un résumé avec quelques observations.

Les collectionneurs qui ont fait leur récolte le long des talus et du remblai, où tout est mêlé, ont généralement recueilli une grande quantité de types du Moustier venant de la station nord, et de rares lames et grattoirs venant de la station sud; mais quelques-uns ont fouillé eux-mêmes un point précis du talus :

MM. Ph. Ramonet, Fournier, ont étudié notamment la partie nord et recueilli des boules calcaires et de nombreux racloirs passant aux types de Chelles vers la base; ils n'ont pas rencontré un os taillé.

MM. Lièvre, Vergnaud, etc., ont fait des observations analogues.

A la Société archéologique de la Charente il nous a été présenté quelquefois, comme venant des couches de gravier (N° 1 de la coupe N° 4), de prétendus poinçons magdaléniens en os; mais, après examen, ces pièces ont été toujours reconnues comme étant des métacarpiens latéraux d'équidés, ne portant aucune trace de polissage ou de travail humain.

Les seuls fragments d'os présentant une apparence de travail sont, à ma connaissance, deux petites esquilles signalées dans les Matériaux (1888. p. 512) par M. Perrier du Carne. — D'après les renseignements qu'il a bien voulu me fournir, ces pièces proviendraient de la couche de gravier N° 1; elles semblent avoir subi un commencement de polissage.

Voici donc, sur des milliers d'objets, deux petits morceaux d'os travaillés sans forme bien précise; j'ai pu les examiner quelques jours après leur découverte.

Il n'y a rien là de nature à modifier le caractère général de l'industrie.

J'incline, du reste, à penser que, vers la fin de l'époque du Moustier, on a commencé à se servir, pour des usages difficiles à déterminer, d'esquilles polies à la pointe comme celles du Ménieux (planche des os, fig. 11, 12).

De son côté, M. E. Rivière signale quelques grattoirs et des pièces d'apparence magdaléniennes, sans préciser le point où la récolte a été faite (1). Cette constatation, très exacte dans les termes où elle est faite, est toute naturelle, les pièces lui servant de base, provenant :

1° Du premier envoi fait par M. de Laurière et recueilli à la surface du sol au moment des travaux de construction de la route.

2° Des objets trouvés par M. Rivière lui-même, en se rendant au congrès de Toulouse, recueillis dans une tranchée et *sur les talus* (2).

Il est très probable que des lames et grattoirs doivent avoir été trouvés mêlés dans ces conditions.

Encore faut-il s'entendre sur le sens des mots et je ne suis pas sûr que tous les archéologues mettent la même forme sous le mot : *grattoir*.

La pièce de la Quina indiquée sous ce nom (fig. 25, pl. XIV, congrès de Toulouse) est à mon sens un *racloir* de forme tout à fait moustérienne : c'est-à-dire un instrument destiné à servir par le côté le plus large. Le grattoir type de la Madeleine est un outil destiné à servir par le bout étroit ; c'est cette partie qui a surtout des traces de travail.

A la Quina, il y a bien *juxtaposition*, sans mélange, de deux *types* d'industrie, caractérisant deux *époques*.

Classification industrielle.

Il n'est pas inutile de faire, à ce sujet, quelques observations sur la classification industrielle des temps quaternaires.

Quand on étudie la faune, on constate la lente évolution des formes animales se transformant, peu à peu,

(1) Exposition universelle de Paris 1889.
(2) *Ass. Fr. Av. Sc.* 1887. Toulouse t. II, p. 502.

sous l'action prolongée de lois obscures soumises aux influences générales du climat, du sol,... du milieu.

M. Albert Gaudry a magistralement montré quel merveilleux instrument était l'échelle des êtres, pour mesurer et limiter les diverses périodes de l'histoire terrestre. Mais, quand les grandes divisions sont établies, si l'on veut étudier en détail l'une d'elles, les terrains quaternaires, par exemple, l'instrument devient moins bon; il est fait surtout pour mesurer les très grandes distances.

Un moyen d'investigation plus précis est nécessaire pour établir les subdivisions. Heureusement, dans les couches relativement récentes qui nous occupent, apparaît un être nouveau... l'homme; ce faiseur d'outils laisse, partout où il va, trace de son passage, et l'industrie devient un précieux moyen d'étude;... elle crée partout des fossiles d'un nouveau genre.

La main humaine imprime aux choses un caractère spécial, un cachet particulier,... quelquefois indéfinissable, mais qui permet à un œil habitué de reconnaitre l'époque de fabrication d'un objet, et quelquefois son lieu d'origine.

Dans cette voie où paléontologistes et archéologues marchent en s'appuyant sur la même méthode, l'observation méticuleuse peut arriver à des résultats surprenants... M. Ed. Le Blant nous dira l'âge d'une inscription romaine à la forme des lettres qui la composent (1),... aussi bien que Cuvier aurait indiqué la différence entre une dent de chevreuil et une dent de renne.

En fouillant une ancienne habitation, un archéologue distinguera nettement, aux objets qui s'y trouvent, si

(1) Ed. Le Blant. Paléographie des inscriptions latines du III[e] à la fin du VII[e] siècle. (*Rev. archéologique*). 1896. Septembre à décembre.

elle a été occupée par d'anciens constructeurs de dolmens, par des Gaulois, par des Gallo-romains, par des barbares du temps de Clovis, ou par des hommes du moyen âge.

La faune serait impuissante à nous renseigner, parce qu'elle varie beaucoup plus lentement que l'industrie, ses indications ne sont pas toujours précises pour les subdivisions rapprochées; ainsi, à Tilloux, la même gravière a donné *l'elephas meridionalis, l'elephas antiquus et l'elephas primigenius*, qui semblaient devoir caractériser trois époques différentes. Les géologues anglais disent avoir trouvé ces trois espèces dans les couches préglaciaires de leur pays.

. . . .

Il faut évidement se servir des indications industrielles avec une grande prudence, pour la classification des temps quaternaires; ne reconnaitre, comme formes typiques — et *seulement pour une région déterminée* — que celles sanctionnées par des observations stratigraphiques concordantes. Mais quand ces observations ont été faites, *les silex types* sont un guide aussi sûr que la faune.

En Charente, par exemple, je ne crois pas qu'on ait jamais trouvé, dans la même couche, les grandes haches chelléennes taillées à grands éclats, caractérisant le quaternaire inférieur, avec les objets communs dans le quaternaire supérieur : flèches à cran, burins, harpons et flèches en os ou en bois de renne. De même qu'avec chacune de ces deux séries on ne trouvera pas de flèches à ailerons et de haches polies.

L'évolution industrielle est tout ausi apparente que celle de la faune, mais elle est moins lente et aussi moins régulière, moins uniforme, parce qu'elle est incessamment modifiée par la volonté humaine,... le

caprice individuel,... *l'effort vers le mieux* de l'homme, dont les innombrables essais avortent souvent sans laisser de traces durables. Il se rencontre ainsi quelquefois des types *hors série,...* inventions hâtives venues avant leur heure et qui disparaissent momentanément, ... comme cette fameuse lampe de l'antiquité classique — brûlant sans mèche — ; essai prématuré d'un objet qui, plus de vingt siècles après seulement, prendra rang parmi les types industriels d'une époque, sous forme de notre moderne lampe à gaz.

Il ne faut pas, du reste, demander à nos classifications une précision qui n'existe pas dans la réalité des choses.

Comme le faisait judicieusement remarquer Broca, au début de nos études, dans les sciences d'observations, la conception des groupes précède toujours l'exacte connaissance de tous les éléments qui les composent.

Résignons-nous donc, en attendant des noms collectifs exacts et méthodiques, appelés à devenir définitifs, à employer des noms de convention qu'on met à l'épreuve jusqu'au jour où il devient nécessaire de les remplacer.

Mais il serait puéril de vouloir les changer sans nécessité, simplement parce qu'on s'aperçoit qu'ils ne sont pas parfaits.

J'ai mis à l'épreuve... sur place, dans la vallée de la Charente, depuis bien des années, la classification industrielle proposée par M. G. de Mortillet, au congrès de Bruxelles (1).

J'estime que, dans ses grandes lignes, elle répond à la réalité des choses *au point de vue de l'évolution industrielle*. La changer, à l'heure actuelle, serait apporter dans nos études une confusion inutile. Des mots

(1) Gabriel de Mortillet, Classification des âges de la pierre. *Congrès intern. d'anthrop. et d'arch. préhistoriques 1873*, Bruxelles p. 432 à 459.

nouveaux ne représenteraient pas des idées plus justes que les anciens.

Mais il faut toujours se rappeler que nos divisions sont conventionnelles.

En réalité le développement industriel n'est pas coupé en tranches précises, comme nous les représentons, et si les époques sont nettement séparées dans nos livres et dans nos musées,... c'est que, par un besoin de classement, nous avons supprimé les phases intermédiaires pour n'envisager que les phases extrêmes.

Personne ne prétend que cette évolution soit identique dans tout l'univers. Mais elle est nettement constatée pour la Charente et semble s'être produite d'une façon analogue dans un rayon assez étendu comprenant la France, la Belgique, la Suisse, l'Angleterre, la région du Rhin.

Il faut aujourd'hui en déterminer, par l'observation, les limites exactes, avec les modifications locales et régionales inséparables du developpement industriel. Le solutréen, par exemple, si bien caractérisé dans le sud-ouest de la France, se confond avec le magdalénien dans le nord.

. . . .

Les lois du progrès humain sont complexes, et nous ne les enfermerons jamais complètement dans une formule simple.

RÉSUMÉ

Les observations contenues dans ce premier mémoire sont trop peu nombreuses pour être suivies de conclusions générales. Elles comportent cependant des appréciations de détail qu'il est utile de retenir, comme termes de comparaisons. Il sera bon de vérifier si elles concordent avec les observations faites dans les régions voisines, et jusqu'à quelles contrées cette concordance peut s'étendre.

Voici ce qui paraît résulter des fouilles ci-dessus décrites :

Creusement des vallées. — Une grande extension des cours d'eau a coïncidé avec la première partie de l'époque du Moustier : dès ce moment les vallées du Voultron et de la Nizonne étaient complètement creusées et comblées en partie (1).

Remplissage des grottes. — Les matériaux qui ont comblé les vallées ne sont pas de même nature que ceux trouvés dans les grottes. Ces dernières contiennent :

(1) Voir page 299, 301, 302, coupe de la Nizonne, p. 300 ; coupe du Voultron, p. 313. — G. Chauvet, *Ass. Fr. Av. Sc.*, 1882. La Rochelle, p. 602.
— G. Chauvet, *Collection G. Chauvet, cartons de l'Exposition de Poitiers*, 1887, p. 5, 10, 11.

1° De fines argiles plus ou moins sableuses, apportées par les eaux de source ou d'infiltration ;

2° Des stalactites, stalagmites, concrétions diverses, provenant de l'effritement des parois ;

3° Surtout des débris apportés par l'homme ou descendus des plateaux par des fissures (1).

Climat, faune. — Vers la fin de la période des grandes pluies la température était froide, le renne était commun. Cependant la terre ne devait pas être couverte de glaces ou de neiges, car, avec le renne, vivait une faune abondante d'herbivores, équidés, bovidés, etc...

D'autres stations de la même époque nous montreront aussi des troupeaux d'éléphants, de rhinocéros, de saïgas, etc...

Il restera à examiner quelle peut être l'influence des migrations annuelles d'animaux sur la composition de cette faune (2).

(1) Voir p. 302.

(2) MM. Boule, Dawkins et plusieurs paléontologistes pensent, avec raison, que les migrations d'animaux, soit périodiques, soit annuelles, ont dû jouer un rôle important dans la composition de la faune quaternaire. Elles sont, aujourd'hui, très difficiles parce que l'homme à pris possession du sol et garde avec soin ses cultures et ses villages. — *Revue d'anthropologie,* 1888, p. 672. — *L'Anthropologie,* 1891, p. 56.

M. Élisée Reclus en cite un exemple récent observé sur les bords de l'Amour. *Géographie...*, t. VI, p. 816.

Une maigre végétation s'étend sur la steppe, et des bandes d'animaux appartenant, il est vrai, à un petit nombre d'espèces, parcourent la contrée...; les tigres s'y aventurent aussi.

De continuelles migrations de bêtes sauvages ont lieu du sud au nord, à travers les steppes daouriennes.

De l'autre côté de l'Amour se font des migrations analogues, causées aussi par les changements de climat. Les chevreuils savent très bien si l'hiver doit être rude et surtout s'il doit tomber une grande quantité de neige; alors ils émigrent en foule sur la rive droite de

La tourbe a dû se former dans la vallée de la Nizonne et du Voultron après l'époque des racloirs (moustérien), probablement après l'époque des grattoirs (magdalénien) (1).

Campement. — Les os de La Quina tombés au bas du talus et ceux de La Micoque, qui se trouvaient à la surface du sol, ne sont pas rongés.

Ces deux stations n'étaient cependant pas enfermées dans des grottes, elles devaient être entourées de palissades pour empêcher les carnassiers d'arriver jusqu'aux débris de cuisine.

L'absence d'hyènes à La Quina et leur abondance relative au Ménieux, avec deux industries identiques, ne doit-elle pas être attribuée à la nature des stations? L'hyène, abondante dans la grotte, fait défaut dans la station en plein air. Ne peut-on pas se demander quelquefois si une portion de la faune trouvée dans les débris de cuisine ne provient pas des argiles primitives du sous-sol, et, dans certains cas, si les restes de ces carnassiers ne nous ont pas été laissés pendant les périodes où l'homme avait abandonné les grottes?

Mélange d'industries. — Dans une couche paraissant en place, le mélange des industries paléolithiques peut provenir d'un remaniement ancien, comme dans la terrasse de la grotte de Gavechou, ou de travaux

l'Amour. En 1867, lorsque les forêts de Boureya furent soudain couvertes de neiges abondantes, les chevreuils émigrèrent en Mandchourie.

Il est bon de faire observer qu'à l'époque quaternaire la France était soudée aux Iles-Britanniques qui seules restent, aujourd'hui, de vastes terres affaissées sous la mer. Les migrations des animaux du nord vers le sud étaient alors faciles; elles ont été rendues impossibles par la formation de la Manche et du Pas-de-Calais.

(1) P. 302.

récents, comme le remblai de la route du Pontaroux.

Ces remaniements peuvent souvent se reconnaître en examinant avec soin les objets, *avant de les nettoyer,* au moment où on les recueille (1).

Domestication. — Les os brisés trouvés dans les stations quaternaires appartiennent-ils à des animaux sauvages tués à la chasse ou à des animaux domestiques ?

Il est probable que la domestication ne commence qu'avec la période néolithique.

Quelle que soit, du reste, la réponse donnée, on se heurte à de sérieuses difficultés. Si l'on croit à la domestication des animaux quaternaires, il faut admettre que les anciens troglodytes avaient simultanément des troupeaux de bœufs, de chevaux et de rennes, gardés ensemble ou séparément (La Quina); ou, au moins, des troupeaux de chevaux (La Micoque). C'est bien complexe pour un état de civilisation aussi rudimentaire. En outre, comment expliquer que ces os n'ont jamais été rongés par les chiens ?

Si nous sommes en présence d'ossements d'animaux tués à la chasse, comment expliquer que parmi les nombreuses espèces de la faune quaternaire, susceptibles d'être mangées, les chasseurs n'aient tué que le cheval, à La Micoque, et que trois espèces à La Quina ?

Pourquoi ne trouve-t-on pas traces des autres : antilopes, cerfs, etc... (2) ?

Il est bon d'observer aussi qu'à La Quina les côtes des grands animaux sont assez communes. On en tuait donc au moins quelques-uns sur place.

(1) P. 254, 307.
(2) P. 265; faune, p. 261, 316, 320.

Diversité d'industries. — Les vallées du Voultron et de la Nizonne nous ont montré des industries quaternaires différentes et nettement caractérisées, tantôt juxtaposées, comme la partie nord et la partie sud de La Quina; la couche B (coupe n° 1) de la grotte de Gavechou et la petite grotte voisine; tantôt séparées par quelques centaines de mètres seulement, comme la grotte de Gavechou, l'abri de Fieux, l'abri de Font-Froide; et, dans la vallée du Voultron, La Quina et les petites grottes de La Malsaisie.

La station de La Micoque, voisine des Eyzies, de Laugerie et de Gorge-d'Enfer, montre que cette diversité d'industrie n'est pas une exception propre à la Charente (1).

Les grandes haches, types de Chelles, communes dans les alluvions de la Charente, notamment à Saint-Amand-de-Graves (2), ne se sont pas rencontrées, dans les stations que nous venons de décrire, avec les pointes, racloirs, grattoirs et lames.

A La Micoque, les élégantes haches, types de Saint-Acheul, finement taillées et les pointes, bombées sur les deux faces (3), étaient associées aux pointes et racloirs (types du Moustier); il n'y avait pas de grandes haches, types de Chelles, mais seulement quelques pièces rarissimes pouvant se rapporter aux grattoirs et aux lames.

Les pointes, types du Moustier, ont leur maximum de fréquence à La Micoque, où elles sont associées aux haches, types de Saint-Acheul. Elles sont beaucoup plus rares quand ces haches font défaut, comme au

(1) P. 256, 260, 285, 286, 307, 312, 321, 323, XCIII.
(2) Voir au musée d'Angoulême les belles séries de haches données par M. H. Germain.
(3) P. 223, XCII.

Ménieux et à La Quina, où le type principal est le racloir (1).

Les racloirs ont leur maximum de développement au Ménieux, surtout à La Quina, et alors ils ne sont plus associés aux haches types de Saint-Acheul; les pointes à face plate ne sont pas très communes et les pointes bombées font défaut (2).

Les grattoirs ont leur maximum d'importance au Ménieux, petite grotte, à La Quina sud, à l'abri de Fieux et à l'abri de Font-Froide. Ils ne sont pas associés aux haches, types de Chelles, ou de Saint-Acheul, aux pointes ni aux racloirs. Ils sont souvent accompagnés d'os ou bois de rennes taillés et quelquefois de lames à tranchant rabattu. Exceptionnellement on rencontre quelques grattoirs, généralement taillés d'une façon grossière, avec les haches acheuléennes, les pointes et les racloirs, mais dans une proportion très faible : moins de 1 0/0, par exemple (3).

Les petites lames à dos rabattu ne se rencontrent pas avec les haches, types de Chelles ou de Saint-Acheul, ni avec les pointes et racloirs, types du Moustier (4).

Les lames de silex allongées, dites couteaux, se trouvent très exceptionnellement avec les haches, types de Saint-Acheul, les racloirs et les pointes. Elles sont très communes avec les grattoirs, les lames à tranchant rabattu et même avec les haches polies (5).

(1) P. 306, 315, planche de la p. 252, XCIV.
(2) P. 306, 315.
(3) P. 260, 289, 305, 316, 319, XCIV.
(4) P. 289 à 296.
(5) Pour les lames mêlées aux haches polies, voir p. 304. — G. Chauvet, fouilles de sept tumulus de la pierre polie, La Boixe; *Ass. Fr. Av. Sc.*, 1875. Nantes, p. 853. — G. Chauvet : Deux sépultures néolithiques, près de Fouqueure, *Bull. Soc. arch. et hist. de la Charente,* 1881, pl. fig. 4, 5, 7.

Stratigraphie. — Si l'on admet que les phases de l'évolution industrielle sont caractérisées par l'arme ou l'outil le plus en usage dans chacune d'elles, il est important d'observer avec soin l'ordre de superposition de ces objets dans les stations, pour en déterminer l'époque relative.

Les fouilles qui précèdent nous ont donné, à ce sujet, trois observations intéressantes :

1° Au Ménieux, grotte de Gavechou, les racloirs et les pointes, types du Moustier (fig. 3, 10, 12, p. 252), sont en place dans la couche inférieure (B, coupe n° 1) et surmontés par les grattoirs, burins et lames allongées analogues aux figures 1 et 2, p. 252 (1).

2° A La Quina (nord), les racloirs et les pointes, types du Moustier (pl. I, p. 317), se trouvent dans la couche supérieure des graviers du Voultron (coupe n° 4, p. 313), mêlés à quelques grandes pièces bombées sur les deux faces, rappelant les types de Chelles.

Ils semblent donc remonter à la dernière période des grandes crues de nos rivières.

3° Les graviers plus anciens, correspondant aux grandes pluies quaternaires (Tilloux, Saint-Amand-de-Graves), contiennent bien quelques racloirs et pointes, mais ils sont surtout caractérisés par les haches types de Chelles ou types de Saint-Acheul, suivant les lieux d'où ils viennent (2).

D'après ces observations, il semble permis de conclure que dans la Charente les silex les plus anciens sont les haches types de Chelles et de Saint-Acheul, contemporaines des plus anciens dépôts de graviers, et de la grande extension de nos rivières (3).

(1) Voir planche à la page 252.

(2) Voir au musée d'Angoulême, collection H. Germain.

(3) Voir les types de ces haches. — Alexandre Bertrand : *La Gaule avant les Gaulois.* Paris, Ernest Leroux, 1891, fig. 11 à 23. — Gabriel

Viennent ensuite les pointes et racloirs types du Moustier, derniers dépôts de sables, dernière période des grandes pluies (1).

Plus tard les grattoirs, burins, flèches à cran, os et bois de rennes travaillés semblent avoir été en usage après le dépôt complet des sables, et avant la formation de la tourbe (2).

Les descriptions des autres stations nous permettront, dans un prochain mémoire, d'établir, dans le premier et le troisième de ces groupes d'industries, des subdivisions constatées nettement par la stratigraphie (3).

et Adrien de Mortillet : *Le Musée préhistorique,* Paris. C. Reinwald, 1881, fig. 25 à 59.

(1) Voir planche de la grotte de Gavechou, p. 252, fig. 3, 10, 12. — Planche ds La Quina, station nord, pag. 316.

(2) Voir planche de la grotte de Gavechou, p. 252, fig. 1, 2, 5, 6, 7, 9, 11. — Planche de l'Abri de Fieux, pag. 293. — Planche de La Quina, station sud, pag. 320.

(3) Voir *Ass. Fr. Av. Sc.,* 1891, Marseille, t. I, p. 616, la coupe que j'ai donnée de la grotte du Placard. commune de Vilhonneur, avec huit couches superposées. Par une erreur commise lors de l'impression du volume, l'explication de la coupe au lieu d'être à sa place véritable, sous la figure, a été reportée aux errata, p. 1075, à la fin du volume.

EXPLICATION DES PLANCHES

Page 252. *Station du Ménieux (Grotte de Gavechou) :*

Fig. 1. Grand grattoir en silex à patine blanche, trouvé dans la terrasse, devant la grotte;
Fig. 2. Racloir-burin en silex, à patine blanche, trouvé aussi dans la terrasse;
Fig. 3. Pointe moustérienne, plate en dessous, en silex gris, trouvée dans la couche superficielle remaniée, à l'intérieur de la grotte;
Fig. 4. Poinçon en silex jaune, lustré, sans patine; même provenance;
Fig. 5. Pièce en silex gris, sans patine (la terrasse);
Fig. 6. Flèche solutréenne en silex, à patine blanche, trouvée dans le couloir latéral (pag. 255);
Fig. 7. Flèche solutréenne en silex, à patine blanche, (la terrasse);
Fig. 8. Lame en silex gris, finement retouchée à la pointe, plate en dessous. Couche superficielle de l'intérieur de la grotte;
Fig. 9. Fine lame de silex, très mince, plate en dessous; même provenance;
Fig. 10. Racloir en jaspe jaune, avec veines blanches, plat en dessous; même provenance;
Fig. 11. Grattoir en silex gris, plat en dessous (la terrasse);
Fig. 12. Racloir finement taillé en silex brun; même provenance.

Page 261. *Grotte de Gavechou* ou *du Ménieux :* ossements provenant de la couche moustérienne B, coupe n° 1 :

Fig. 1 et 2. Canines de chien ou de loup;
Fig. 3 et 6. Molaires de castor;
Fig. 4 et 5. Métacarpien et métatarsien de canis;

Fig. 7. Canine supérieure de panthère ;
Fig. 8. Deuxième métacarpien de panthère ;
Fig. 9. Première phalange de panthère ;
Fig. 10. Fragment de carapace de tortue ;
Fig. 11 et 12. Esquilles d'os polies à la pointe ;
Fig. 13, 14 et 15. Dents d'hyènes.

Page 269. *Ossements d'équidés :*

Les fig. 1, 2, 3, 5, 6, 7, viennent d'une brèche de la Tour-Blanche (Dordogne). — La fig. 4, vient de la couche moustérienne B coupe nº 1 (Grotte de Gavechou).

Page. 293. *Abri de Fieux :*

Tous les objets figurés sur cette planche sont en silex, généralement noir; la partie non figurée est plate. A l'exception de la fig. 18, qui est la base d'un harpon en os poli.

Page 316. *La Quina (nord) :*

Toutes les pièces reproduites sur cette planche sont plates en dessous et proviennent de La Quina, station nord. Elles sont en silex gris.

Page 320. *La Quina (sud) :*

Toutes les pièces de cette planche proviennent de La Quina, station sud.
Les fig. 1 à 7 sont en silex recouvert d'une épaisse patine d'un blanc roux; la face non représentée est plate.
La fig. 8 est une dent de renard percée d'un trou de suspension à la racine.
Fig. 9. Plaquette d'os polie sur l'une de ses faces et percée de deux trous à ses extrémités.
Fig. 10. Cornillon de renne percé d'un trou à la base.
Fig. 11. Lame polie en os.

TABLE

Note préliminaire : importance de l'industrie humaine pour le classement des terrains quaternaires, 222. — Classification industrielle. — Ordre d'apparition des principaux éléments industriels, 223. — Chronologie, 224.

Index bibliographique, 226 à 236.

Statistique des stations humaines quaternaires de la Charente, avec les sources à consulter, 238 à 251.

Station du Ménieux, 252. — *Grotte de Gavechou :* stratigraphie, industrie, 253 à 259. — Faune, 260. — Chien, 265. — *Deux équidés,* 269. — Opinion de M. Sanson, p. 270. — Observations de M. Harlé, p. 273 à 278. — Difficultés de la question, 278. — Les gravures quaternaires d'équidés, 281. — Tortue, 284. — Abri de Font-Froide, 285. — Abri en face de Fieux, p. 286. — Industrie, p. 268. — Petites lames à dos rabattu, comparaison, 289. — Faune, 297. — Petites grottes du Ménieux, 298. — Grottes et abris de La Papeterie, 298. — La Vallée, 299. — Remplissage des cavernes, 302.

Station de La Quina. — Vallée du Voultron, 303. — Grotte sépulcrale du Pontaroux, 304. — Petites grottes de La Malsaisie, 305. — Abris de de La Quina, 306. — Historique, 307. — Station nord, moustérienne, p. 314. — Industrie, p. 315. — Faune, p. 316. — Boules, 318. — Station sud, magdalénienne, industrie, p. 319. — Faune, 320.

Juxtapositions d'industrie, p. 321.

Classification industrielle, p. 323.

Résumé, p. 329.

Station quaternaire de La Micoque, p. XCII.

Explication des planches, p. 337.

Index des noms de personnages, p. 341; Géographique, p. 345; Archéologique, p. 349.

INDEX

DES

NOMS DE PERSONNES

Abbott (Lewis), 293.
Arcelin (Adrien), XCVII.
Arnaud (Émile), 297.
Arnaud, 228, 239.
Audierne (l'abbé), 318.
Ault-Dumesnil (d'), XCIV.
Bailleau (Dr), 290.
Baye (baron de), 230, 241, 285.
Beaudouin (Jules), 279.
Bellucci (J.), 294.
Benoist, 239.
Bertrand (Alexandre), 335.
Boule (Marcellin), 224, 235, 265, 266, 279, 290, 292, 297, 330.
Bourgeois (l'abbé), 227, 228, 229, 231.
Bourlot (J.), 227.
Broca (Dr Paul), 228, 229, 284.
Brun (Victor), 293.
Cabanne (P.), XCVII.
Capitan (Dr), 224, 236.
Cartailhac (E.), 243, 282, 292. 294, 295, 297.
Cazalis de Fondouce, 283, 291.
Chantre (Ernest), 292.
Chauveau et **Arloing**, 277.
Christy (Henry), 282, XCVII.
Collin (Émile), XCVIII.
Condamy, 247, 307.
Cor, 243, 245, 247.
Coutil (L.), XCVIII.
Cuvier, 266, 273, 324.
Daleau, 274, 292.
Daly, 239.
Daressy (G.), 262.
Daubenton, 266.
Dawkins, 330.
Débouchaud, 247.
Delaunay (l'abbé), 227, 228.
Delgado (J.-F.-N.), 264, 267, 294.
Denise, 293.
Depéret, 279.
Desbrandes, 247.
Doigneau (E.), 293.
Dupont, 293.
Evans (J.), 293.
Farnarier (F.), 291.
Féaux (Maurice), 291.
Fermond (A.), 228, 236, 245, 251.
Ferrière (de), 245, 251.
Fleury (Édouard), 318.
Fortoul, 291.
Fournier, 310, 318, 322.
Fraipont (Julien), 294.
Frossard (Ch.-L.), 268.

Garrigou (Dr), 291.
Gaudry (Albert), 230, 232, 233, 245, 265, 266, 279, 324.
Germain (Henri), 232, 234, 239, 243, 245, 247, 249, 333.
Gervais (P.), 279.
Girard de Rialle, 264.
Girod (Dr P.), 282, 283.
Gosse (Dr), 265.
Granet (Léonce), 292.
Haina du Frétay, XCVIII.
Hamy (Dr), 236, 263, 279.
Hardy (Michel), 291.
Harlé (Édouard), 235, 239. Détermination de la faune, 260, 262, 267. Observations sur les équidés, 273 à 278, 283, 297, 316.
Helbig (W.), 282.
Herodote, 264.
Hervé (Georges), 235.
Krause (E.), 294.
Lafay (Gilbert), XCVII.
Lalande (Philibert), 241.
Lambert, 304.
Landesque (l'abbé), XCVII.
Lartet (E.), 279, 282, 296, XCVII.
Latteux, 229, 284.
Laurière (de), 310, 311, 323.
Le Blant (Ed.), 324.
Leguay, 285.
Lenormant (F.), 265.
Lepic (vicomte), 267, 279.
Lièvre (A.-F.), 229, 230, 231, 234, 310, 322.
Lubac (Jules de), 267, 279.
Lubbock (J.), 263, 280.
Magnant, instituteur, 239.
Maret (Arthur de), 230, 245, 249.
Massénat (E.), 282, 283.
Mensignac (de), XCVII.
Mercey (N. de), XCVII.
Mérejkowski, (C. de), 294.
Mestorff (Mlle), 282.
Michon (J.-H.), 226.
Milne-Edwards, 281.
Morgan (J. de), 262.
Mortillet (A. de), 255, XCVIII.
Mortillet (G. de), 223, 227, 229, 231, 234, 265, 280, 326, XCIV,
Mourlon, 281.
Nadaillac (marquis de), 233, 295.
Nehring (A.), 265, 276, 277, 280, 283.
Nicaise (Auguste), 292.
Ollier de Marichard, 291.
Paignon, 245.
Pallary (Paul), 295.
Perrier Du Carne, 235, 255, 311, 322.
Perrot (Georges), 282.
Petitot (le R. P.), 289.
Pierrepont (E. de), 294.
Piètrement, 265, 269.
Piette, 223, 263, 281. Dessins quaternaires d'équidés, 281 et suivants, 289, 290, 296.
Pommerol (Dr), 280.
Poutjatine (le prince), 264, 295.
Prunières (Dr), 228, 284.
Puydt Marcel de), 293.
Quatrefages (de), 264, 265, 268.
Ramonet (Ph.), 233, 309, 310, 315, 318, 322.
Raspail (X.), 265.
Reclus (Élisée), 329.
Régnault (Félix), 223, 263, 264, 265.
Reinach (Salomon), 234, 243, 265.
Reynier, XCVIII.
Ribeiro (C.), 294.
Rivett-Carnac (J.-H.), 295.
Rivière (E.), 223, 231, 232, 233. 267, 280, 290, 297, 309, 310, 311, 318, 323.
Rochebrune (Alphonse Trémeau de). Voir Trémeau.
Roujou, 280.
Saint-Venant (J. de), 291.
Salmon (Ph.), 293.

Sanson, 269; son opinion sur les équidés, 270, 273, 281, 283.
Schliemann (H.), 282.
Schmerling (P.-C.), 262, 266, 278, 282, 297.
Siret (H. et L.), 294.
Sirodot, 281.
Smirnov (J.) 264.
Steenstrup, 266, 293, 294.
Tommasini (Paul), 295.
Tournal, 265.
Trémeau de Rochebrune (Alphonse). 226, 227, 228.
Vauvillé (O.), 235, 281.
Vergnaud, 304, 306, 318, 322.
Vibraye (de), 226, 231, 241.
Vieille (Edmond), 290.
Wheller, 285.
Worsaæ, 241.
Zaborowski, 265.

INDEX GÉOGRAPHIQUE

Afrique centrale, 264.
Albaréa (Grotte d'), Alpes-Maritimes, 267,
Algérie, 295.
Allemagne, 294.
Almérie (Espagne), 294.
Angeac, 238.
Angleterre, 293, 327, 331.
Angoulême (Musée), 238, 239, 241, 245, 247, 249.
Anqueville, commune de Saint-Même, 248.
Arche (L'), commune d'Angoulême, 238,
Arudy (Grotte d'), Basses-Pyrénées, 283.
Asie-Mineure, 282.
Aurensan (Grotte d'), Bagnère de Bigorre, 268.
Badegoule (Dordogne), 296.
Balme (Grotte de La), Isère, 292.
Balzac, 238.
Banda (Inde), 295.
Barro, 238.
Baoussé-Roussé (Alpes-Maritimes), 290.
Bastide-d'Engras (Gard), 291.
Belgique, 262, 293, 294, 327.
Beaulieu, commune d'Angoulême, 238.
Blanzaguet, 238.
Bois-du-Roc, commune de Vilhonneur, 248, 268.
Boixe (Tumulus de La), 284,
Bologoje (Russie), 295.
Bordeaux (Musée de), 239, 241, 243, 245, 251.
Bourg-Charente, 238.
Brandard (Le), commnne de Nersac, 246.
Brulé (Le), commune de Vilhonneur, 250.
Bruniquel (Tarn-et-Garonne), 293.
Breuty, commune de La Couronne, 240.
Cap-Roux (Alpes-Maritimes), 290.
Celle-sous-Moret (Seine-et-Marne), XCVIII.
Chabots (Sablière des), commune de Balzac, 238.
Chadurie, 238.
Chaise (Grottes de La), Vouthon, 250, 274.
Chalais, 238.
Chamoulard, commune de Puymoyen, 246.
Champignon (Le), commune de Gardes, 306.
Champ-Morisset, commune de Saint-Amand-de-Graves), 246.
Châteauneuf, 238.
Châtelperron (Grotte des fées de), (Aisne), 290.
Chaumes-de-Crage, commune de Puymoyen. 246.
Chebrac, 238.

Chez-Nadaud, commune de Vilhonneur, 248.
Chez-Pigeassou, commune de Chancelade (Dordogne), 291.
Clergon, commune de Puymoyen, 246.
Cœuvres (Aisne), 281.
Coincy-l'Abbaye (Aisne), 290.
Combe (La), commune de Vilhonneur, 250.
Combe-Capelle (Dordogne), XCVII.
Combe-à-Roland, commune de La Couronne, 240.
Combiers, 238.
Congo, 261.
Couronne (La), 240.
Crimée, 294, 295.
Croix-Fringant, commune de Louzac, 244.
Dalignac, commune de Voulgézac, 250).
Dené de l'Amérique du Nord, 289.
Deux-Goules (Grotte des), 297.
Dirac, 240.
Dordogne, 318.
Édon, 240, 242, 252.
Egypte, 295.
Engis (Belgique), 297.
Espagne, 294.
Europe Centrale, 283.
Eyzies (Les), Dordogne, XCII, XCIII, 333.
Fadets (Grotte des), commune de Vilhonneur, 248.
Fère en Tardenois (La) (Aisne), 290.
Fieux (Abri de), commune d'Édon, 240, 286 à 298.
Finnois, 264.
Fléac, 242.
Font-Froide (Abri de), commune d'Édon, 240, 285.
Forges (Les), commune de Combiers, 238.
Fouquebrune, 242.
France, 327.
Furnina (Grotte de), Portugal, 267.
Gabon, 261.
Gardes, 242.
Gavechou (Grotte de), commune d'Édon, 240, 252 et suivants.
Gélie (Grotte de la), commune d'Édon, 242.
Gensac-la-Pallue, 242.
Gerbai (Grotte de), Italie, 267.
Gond (Le), commune de L'Houmeau, 244.
Gorge-d'Enfer (Dordogne), XCIII, XCIV.
Gourdan (Haute-Garonne), 263.
Grange-de-la-Forêt, commune de Combiers, 238.
Gravette (La) (Dordogne), 296.
Grèce, 282.
Grelet, commune d'Angoulême, 238.
Hargicourt (Aisne), 318.
Hédouville (Seine-et-Oise), 293.
L'Houmeau-Pontouvre, 242, 244.
Iles Gambier, 264.
Isle-d'Espagnac, 242.
Italie, 282, 294.
Ixelles-lès-Bruxelles, 281.
Jarnac, 242.
Jarsac, commune de Mouthiers, 244.
Javrezac, 242.
Justice (La), commune de Mouthiers, 244.
Keramouster-en-Guengat (Finistère), XCVIII.
Lacanau (Landes), 292.
Latinne (Belgique), 293.
Laugerie basse (D.), 255, 281, 283, 291, XCIII.
Laugerie haute, XCIV.
Lichères, 244.
Lizonne ou **Nizonne** (rivière), 252.

Lourdes (Grotte de) (Haute-Garonne), 268.
Lympia (Grotte de) (Alpes-Maritimes), 297.
Louzac, 244.
Madeleine (La) (Dordogne), 296.
Mainxe, 244.
Malarnaud (Ariège), 263.
Malsaisie (Grotte de), commune de Gardes, 242, 304, 305.
Martins (Les), commune de Mouthiers, 244.
Mas-d'Azil (Ariège), 289, 290.
Menadeau, commune de Mouthiers, 246.
Memphis, 262.
Ménieux, commune d'Édon, 224, 240, 310; observations sur les équidés, 273, 274.
Micoque (La) (Dordogne), 223, XCII, 331, 332.
Montbron, 244.
Mont-Dol (Ille-et-Vilaine), 281.
Mongaudier (Grotte de), commune de Montbron, 244.
Montigny-sur-Loing (Seine-et-Marne), 293.
Montoussé (Hautes-Pyrénées), 297.
Montsaunès (Haute-Garonne), 262.
Mougnac, commune de La Couronne, 240.
Moulin-Quina, 310, 311.
Mouthiers, 244, 246.
Murcie (Espagne), 294.
Néron (Caverne de) (Ardèche), 267, 279.
Nersac, 246.
Nizonne ou **Lizonne** (rivière), 252, 286, 299, 301, 329.
Nouvelle-Calédonie, 264.
Nouvelle-Zélande, 264.
Oyes (Marne), 285.
Pageyral (Abri) (Dordogne), 297.
Pair-non-Pair (Grotte de (Gironde), 274.
Papeterie, commune de Puymoyen, 246.
Parc (Le), commune de Sers, 248.
Paris (Muséum), 263.
Pelletrie (La), commune de Châteauneuf, 238.
Petite-Garenne (La), commune d'Angoulême, 238.
Petit-Puyrousseau (Dordogne), 291.
Petit-Rochefort, commune de Puymoyen, 246.
Péruze (La), commune de Mouthiers, 246.
Peux (Le), commune de Nersac, 246.
Pinier (Le), commune de Vilhonneur, 248.
Placard (Grotte du), commune de Vilhonneur, 248, 336.
Planes (Les), commune de Saint-Yrieix, 248.
Pontaroux, commune de Gardes, 304, 307.
Pontbreton, commune de Nersac, 246.
Portugal, 294.
Puymoyen, 246.
Quina (Station de la), commune de Gardes, 224, 242, 262, 302, 306, 321, 330; station nord, 314; station sud, 320.
Rancogne, 246.
Reilhac (Grotte de) (Lot), 270, 292, 297.
Renfermis, commune de La Couronne, 240.
Rhin (région du), 327.
Robinière (La), commune de Vilhonneur, 250.
Rochandry, commune de Mouthiers, 246.
Roffit, commune de L'Houmeau-Pontouvre, 242.

Roquemaure (Grotte de) (Gard), 292.
Russie, 295.
Russie Américaine 268.
Saint-Amand-de-Graves, 246, 314, 333.
Saint-André-des-Combes, 246.
Saint-Angeau, 248.
Sainte-Catherine (Bouches-du-Rhône), 291.
Saint-Julien-de-la-Liègue (Eure), XCVIII.
Saint-Laurent (Basses-Alpes), 291.
Saint-Martin-s/-le-Pré (Marne), 292.
Saint-Martory (H^te^-Garonne), 261.
Saint-Même, 248.
Saint-Yrieix, 248.
Salpêtrière (Grotte de la) (Gard), 291.
Seine (bassin de la), 280.
Sénétrière (La) (Mayenne), XCVII.
Sers, 249.
Solutré, 276, 279, XCVII.
Soubérac, commune de Gensac, 242.
Suisse, 327.
Tardoire, 236.
Teyjat (Dordogne), 255.
Thayngen, 282.
Tilloux (Sablières de), commune de Bourg, 224, 238, 314, XCIV.
Toulouse (Musée), 276.
Tourasse (La), commune d'Angoulême, 238.
Touérat, commune de Fléac, 242.
Tour-Blanche (La) (Dordogne), 261, 269; équidés, 273, 274.
Tourette (La), commune de La Couronne, 240.
Touvre, 248.
Tunisie, 295.
Vaucluse, 297.
Vendôme (Musée de) 251.
Verger (Le), commune de Puymoyen, 246, 310.
Vergne (La) (Vienne), 316.
Vézère (rivière), XCIII.
Vilhonneur, 248, 250, 336.
Viti (Iles), 264.
Votiaks, 264.
Voulgézac, 250.
Voultron (ruisseau), 303, 308, 309, 314, 329.
Vouthon, 250.

INDEX ARCHÉOLOGIQUE

Acheuléen, 222, XCIV, XCVII, XCVIII.
Age du bronze, 224.
Amulettes crâniennes, 228, 229, 284.
Amulettes, 264, 284.
Ane, 270; dents, 272, 273, 281, 283.
Animaux domestiques (voir Domestication), p 33.
Anthropophagie, 264.
Arc, 255,
Argiles, 257, 301, 302, 306, 314.
Art quaternaire, 233 (voir Os taillés).
Bâton de commandement, 232, 233.
Boules (voir Pierres de jet).
Bovidés, 256, 260, 261, 297, 316, 320, XCIII.
Burins, 223, 260, 325.
Canidés, 260, 267, 268, 269, 312; chacal, 318.
Castor, 257, 261, 298.
Cavernes (Remplissage des), 302, 329.
Cerf, 261, XCIII.
Chat, 261, 262, 318.
Chelléen, 222, 223, 224, 308, 309, 325, 333, XCIV, XCVII.
Chevreuil, 318.
Chien, 265, 266, 267, 268.
Chronologie, 221, 224.
Classification industrielle, 298, 323, 325.
Classification des temps quaternaires, 222, 223, 234, 235, 326.
Climat, 221, 330.
Disques, XCIV.
Domestication, 265, 268, 269, 332;
Éclairage préhistorique, 228.
Éléphants, 224, 235, 261, 325.
Équidés, 256, 260, 261, 269 à 284; dents, 272, 306, 312, 316, 320.
Dessins quaternaires, 281 et suiv.; 297, XCIII.
Équidé (Petit), 261, 269 à 284.
Observations de M. Harlé, 273 à 278.
Opinion de M. Sanson, 270.
Faune, 221, 222, 223, 330.
Grotte de Gavechou, 260 et suiv.; abri de Fieux, 297; La Quina, 316, 320. (Voir éléphants, 321.)
Faux (voir truquage).
Feu, foyers, 286, 287, 319, XCVIII.
Flèches à ailerons, 325.
Flèches à cran, 255, 260, 295, 325.
Glaciaire (Époque), 221.
Glaciers (Pas traces de), 303.
Grattoirs, 224, 260, 289, 305, 312, 316, 319, 321, 323, 334.
Graviers, 301, 314, 335.
Gravures, 223.
Haches acheuléennes, XCIV, XCVII, 333.

Haches polies, 325, 334.
Harpons, 223, 296, 325.
Hémione, 277, 281.
Hiatus, 223, 228, 229, 290, 292.
Homme (os), 259, 261, 262, 304.
Hyène, 257, 261, 262, 331.
Industrie humaine (évolution), 222, 223, 224, 253, 325, 327, 333.
La Quina, 315, 319.
La Micoque, XCIV.
Juxtaposition d'industries, 224, 307, 308, 311, 312, 316, 321, 323, 333.
La Micoque, XCIII.
Kœjkkenmœdings, 293.
Lacune (voir Hiatus).
Lames de silex, 286, 304, 305, 321, 334, XCIV.
Lapin, 297.
Lasso (voir Pierres de jet).
Lièvre, 261, 320.
Loup, 265, 266, 267.
Magdalénien, 222, 224, 235, 255, 258, 278, 286, 290, 294, 296, 298, 307, 311, 327. (Voir Burins, Os taillés, Harpons, Gravures.)
Mélange d'industries, 254, 307, 331.
Moustérien, 222, 224, 232, 254, 255, 257, 258, 278, 301, 302, 307, 308, 311, 314, 315, 321, 322, 333, XCIV. (Voir Racloirs, Pointes moustériennes.)
Néolithique, 224, 291, 292, 304, 306, 312.
Nucleus, 288, 298.
Ornements, 285.
Os (mode de croissance), 271.
Os et **Bois** de rennes gravés, 61 et suiv.
Os taillés, 223, 229, 257, 260, 311, 319, 322, XCIII.
Ours, 261, 312, 318, 320.
Paléontologie, 222, 324.
Panthère, 261.
Patine, 259.
Pendeloques, 312, 320.
Percuteurs, 319.
Petites lames à dos rabattu, 289 à 296, 334.
Pierres de jet, 231, 232, 257, 309, 310, 312, XCIV.
Boules de La Quina, 318, 319.
Placard (Grotte du), 224.
Pluies quaternaires, 302, 303.
Poinçons, 224, 289, 298, 320.
Pointes bombées sur les deux faces, 334, XCIV, XCVII.
Pointes moustériennes, 223, 306, 312, 315, 333, XCIV, XCVII.
Pointes solutréennes, 223.
Polissoirs, 230, 296.
Poteries, 257, 259, 260, 288, 299, 305, 321.
Propulseur à crochet, 255.
Racloirs, 223, 260, 306, 308, 309, 310, 311, 312, 315, 319, 321, 323, 334, XCIV.
Remaniements de couches, 254, 331.
Renard (voir Canidés), 266, 320.
Renne, 221, 257, 260, 261, 312, 316, 319, 320, XCIII, XCVII.
Rhinocéros, 261.
Rivières quaternaires, 301, 303, 308, XCIII.
Ruminant (Petit), 261.
Sacrifices humains, 264.
Saïga, 230, 235, 261, 278.
Scies en silex, 227.
Sépultures, 263, 264, 304.
Solutréen, 222, 224, 229, 235, 254, 255, 258, 278, 295, 296, 319, 327. (Voir Pointes solutréennes.)
Spermophiles, 278.
Stratigraphie, 222, 253, 258, 314, 335.

Superposition d'industries, 257, 335, 336.
Taille des silex, 320.
Tortue, 229, 261, 284.
Tourassien, 223.
Tourbe, 302, 331.
Trépanations, 228.
Truquage, 232.
Vallées, 299, 301, 329.
Remplissage des vallées, 301, 302.
Zèbre, 281, 283.



ERRATA

Page LXVII, ligne 33, *au lieu de :* originaux conservés, *lisez :* copies contemporaines conservées.

Page LXV, ligne 30, *au lieu de :* pouvait, *lisez :* parait.

Page XC, ligne 22, *au lieu de :* ouvrages, *lisez :* moulages.

Page XCIV, ligne 6, *au lieu de :* 123, *lisez :* 133.

Même page, ligne 18, *au lieu de :* 348, *lisez :* 358.

Page 19, ligne 11, *au lieu de :* 1709, *lisez :* 1769.

Page 23, ligne 1, *au lieu de :* MATIEU, *lisez :* MATHIEU.

Page 63, ligne 31, *au lieu de :* boug, *lisez :* bourg.

Page 73, ligne 13, *au lieu de :* PIERRE DUSSIEUX, *lisez :* PIERRE DUSSIEUX.

Page 94, ligne 14, *au lieu de :* 1799, *lisez :* 1699.

Même page, même ligne, *au lieu de :* 1702, *lisez :* 1701.

Même page, ligne 15, *au lieu de :* 1701, *lisez :* 1702.

Page 283, note 2, ligne 4, *au lieu de :* Langerie, *lisez :* Laugerie.

Page 357, ligne 29, *au lieu de :* meule, *lisez :* mule.

TABLE DES MATIÈRES

I. — ÉTAT DE LA SOCIÉTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1896.

Pages.

Membres du bureau pour l'année 1895....... I
État des précédents bureaux de la Société.................. II
Membres honoraires.. IV
Membres titulaires.. V
Membres correspondants.................................... XIII
Sociétés correspondantes et ouvrages reçus dans l'année...... XV

II. — PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

Séance du 8 janvier 1896.................................. XXI

Démission de M. Triou, secrétaire adjoint; de M. Dubois, membre titulaire. — Dépôt des ouvrages reçus. — M. le Président signale : 1° D'après le *Bulletin de la Société académique de Bordeaux,* la découverte d'un atelier monétaire gaulois ; 2° D'après la *Revue tunisienne,* une étude sur la découverte de sépultures à Carthage. — Sépultures trouvées à Saint-Front. — Découverte par M. Abel Lefranc, à la Bibliothèque nationale, d'un manuscrit de compositions inédites dues à Marguerite d'Angoulême; analyse de ces compositions. — Récolement des inventaires des meubles renfermés dans le château d'Angoulême, de 1526 à 1538, communiqué par M. Dujarric-Descombes. — Communication de M. Favraud sur la découverte à Chives de constructions gallo-romaines. — Autorisation d'échanger nos publications contre celles de la Société normande

Pages.

d'études préhistoriques. — Nomination de la commission de publication. — Élection de membres titulaires. — Présentation.

ANNEXES : I. — Récolement d'inventaires au château d'Angoulême (1529-1538.)

II. — Établissement gallo-romain de Bellevue.

Séance du 12 février 1896 XXX

Lettre de M. Debect demandant à la Société d'intervenir pour la conservation de la litre funèbre de l'église de Blanzaguet. — Dépôt des ouvrages reçus. — M. le Président signale une étude de M. Ed. Piette, *Hiatus et lacune; Vestiges de la période de transition dans la grotte du Mas-d'Azil.* — Il annonce la nomination du R. P. Scheil à la chaire d'assyriologie créée par Arthur Amiaud. — M. Moro présente un silex taillé trouvé dans la commune de Nersac. — M. de Fleury annonce que M. de Puybaudet a obtenu le n° 1 de sortie à l'École des Chartes. — Analyse de la thèse qu'il a soutenue et dont le titre est : *Étude sur les sires de Lusignan, de Hugues Ier à Hugues VIII.* — Il dépose les statuts de l'*Association des photographies documentaires.* — M. Biais combat l'interprétation donnée par l'abbé Michon, du chameau sculpté dans l'église abbatiale de La Couronne. — Communication de M. Favraud sur la grotte du Luquet, près du Quéroy. — Démission de M. Delavalle. — Nomination de M. Mouchère en qualité de secrétaire adjoint. — Élection d'un membre titulaire. — Présentation.

ANNEXE. — Les grottes de la Chaume-du-Luquet.

Séance du 11 mars 1896 XXXVI

Dépôt du *Bulletin* de l'année 1895. — Dépôt des ouvrages reçus. — M. le Président signale dans le *Bulletin de la Société archéologique du Limousin,* une étude de M. Arbellot sur les origines chrétiennes de la Gaule et sur l'apostolat de saint Martial. — Il rend compte des fouilles faites dans le cimetière barbare de Saint-Germain, commune de Saint-Front. — Don par M. Billaud

Pages.

d'une hache en pierre taillée. — Nombre des visiteurs du musée en 1895. — Rapport par M. Boilevin au nom de la commission des finances et adoption des comptes de 1895, présentés par M. le Trésorier. — Élection d'un membre titulaire.

Annexe. — Cimetière barbare de Saint-Germain, commune de Saint-Front.

Séance du 15 avril 1896....... XLVIII

Dépôt des ouvrages reçus. — M. le Président rend compte du Congrès des Sociétés savantes. — Il signale : 1° Deux mémoires de M. Lièvre; l'un relatif à l'évolution du menhir, l'autre sur les taïfales du Poitou; 2° Deux mémoires dus, l'un à M. l'abbé Bosseboeuf, l'autre au P. de La Croix sur un temple païen trouvé à Izeures et transformé en chapelle chrétienne. — M. Chauvet donne lecture du rapport de M. R. du Vignaud sur les fouilles du cimetière de Chez-Chante, commune de Messeux. — Lettre de M. l'abbé Legrand relative à la découverte de poteries gallo-romaines au hameau de Chez-Rivière, commune de Saint-Preuil. — M. Georges commence la lecture de notes topographiques sur l'ancien Angoulême. — Démission.

Annexe. — Cimetière gallo-romain de Chez-Chante, commune de Messeux.

Séance du 13 mai 1896...................................... LIV

Dépôt des ouvrages reçus. — M. le Président signale : 1° Une étude de M. Dujarric-Descombes : *Le Présidial de Périgueux érigé en cour souveraine (1590)*; 2° Une circulaire de M. le Ministre de l'instruction publique relative à la participation des instituteurs aux recherches archéologiques. Il donne lecture d'une nouvelle lettre de M. Debect relative à la litre funèbre de l'église de Blanzaguet. — Communication de M. Favraud à ce sujet. — La Société décide de souscrire à deux ouvrages de M. l'abbé Blanchet : *Le Clergé de la Charente pendant la Révolution* et *M. l'abbé Descordes*. — M. Chauvet lit une lettre de M. Ph. Delamain relative aux cimetières de Herpes et de

Pages.

Saint-Front. — Il signale un rapport de M. Tarnaud sur ce dernier cimetière, dans le *Bulletin de la Société des amis des sciences et arts de Rochechouart,* t. V, n° VI. — M. George continue la lecture de notes relatives à la topographie du vieil Angoulême. — Communication de M. Chauvet sur les poteries anciennes trouvées en Gaule.

ANNEXE. — Les cimetières de Saint-Germain et d'Herpes.

Séance du 7 juin 1896.. LXII

Dépôt des ouvrages reçus. — M. le Président signale les ouvrages offerts par Mme la comtesse Ouvaroff : 1° *Matériaux pour l'archéologie du Caucase;* 2° *Travaux du VII° congrès d'archéologie russe à Jaroslaw ;* 3° *Journal de la Société archéologique de Moscou.* — M. Chauvet résume ensuite quelques-uns des principaux travaux relatifs à l'archéologie russe. — Il dit quelques mots sur les Aryas. — Observation de M. Touzaud à ce sujet. — Réponse de M. Chauvet. — Dépôt par M. de Fleury de cinq ordonnances de François Ier, transcrites par M. de Puybaudet. — M. Chauvet signale : 1° Une cachette de haches en bronze trouvées à Biarge, commune de Chassiecq ; 2° Une nécropole de l'époque préhistorique, découverte en Egypte. — M. Chauvet donne lecture de son mémoire sur la statistique des stations quaternaires de la Charente. — Autorisation d'échanger nos *Bulletins* contre ceux de la Société archéologique de Bruxelles. — M. le Président donne connaissance d'une circulaire ministérielle relative à la 21° session des sociétés des beaux-arts en 1897. Démissions. — Extrait du programme du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne en 1897.

Séance du 8 juillet 1896.. LXXIV

Dépôt des ouvrages reçus. — M. le Président signale dans la *Revue d'Aunis et Saintonge :* 1° La découverte de haches polies mélangées à des objets gallo-romains, dans la commune de Salignac-en-Pons ; 2° Une note relative à Melin de Saint-Gelais; 3° Une étude sur Bernard Palissy. — Observations de M. Biais sur les faïences de Saint-Porchaire. — Don pour notre bibliothèque des mémoires et

Pages.

procès-verbaux de l'Académie des inscriptions et belles lettres. — M. Touzaud signale la mention honorable accordée par l'Académie des inscriptions à MM. Chauvet et George pour leur travail : *Une cachette d'objets en bronze découverte à Vénat.* — M. Biais rappelle la nomination de M. Chabaneau comme chevalier de la Légion d'honneur. — Il signale la vente des tapisseries du château de Chalais. — Il propose la célébration du cinquantenaire de la Société. — Réponse de M. le Président à ce sujet. — Observations présentées par M. Touzaud au sujet des Aryas. — Réponse de M. Chauvet. — Autorisation accordée au bureau d'approuver le procès-verbal de la séance de juillet.

Séance du 11 novembre 1896.................................. LXXXIX

Récompenses obtenues par M. Castaigne et M. l'abbé Rousselot. — Dépôt des ouvrages reçus. — M. le Président signale : 1° La *Biographie de M. le chanoine Descordes,* par M. l'abbé Blanchet; 2° *En Charente,* plaquette éditée par M. Coquemard; 3° Un mémoire de M. de Mortillet sur les monuments mégalithiques de la Charente. — Moulages de sculptures préhistoriques offerts à la Société. — M. le Président signale ensuite le travail d'ordre général entrepris par la Commission des monuments mégalithiques; chargé d'étudier la Charente, il demande des renseignements à ses collègues. — M. Chauvet offre le rapport présenté par M. Rivière et lui sur la station de la Micoque. — M. Biais donne lecture de notes relatives aux tapisseries du Château de Chalais. — M. Favraud signale la découverte d'un fer de meule au milieu de fragments de poterie du IX° au XII° siècle. — Il signale aussi la tradition relative au Roc-Grizou. — Décès de M. le comte de Poncins. — Démissions. — Présentations.

ANNEXES : I. — Station quaternaire de la Micoque (Dordogne).

II. — Les tapisseries du château de Chalais.

Séance du 9 décembre 1896.................................. CIX

Circulaires de M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts relatives au Congrès des Sociétés savantes et à la session de la Société des beaux-arts des départements.



Pages.

— Dépôt des ouvrages reçus. — Lecture d'une étude de M. l'abbé Fourgeaud sur la chapelle et le tombeau d'Ansac. — M. Biais signale le mauvais état de la chapelle du château de Montmoreau. — Compte-rendu des recettes et dépenses de 1896. — Nomination de la commission des finances. — Election de membres titulaires. — Présentations. — Renouvellement du bureau pour l'année 1897.

III. — MÉMOIRES ET DOCUMENTS INSÉRÉS AU PRÉSENT BULLETIN.

M. l'abbé Ad. Mondon.

Notes historiques sur la baronnie de Marthon en Angoumois.. 1

M. G. Chauvet.

Sations humaines quaternaires de la Charente................ 221

FIN DE LA TABLE.



PRIX DES PUBLICATIONS

DE LA

SOCIETÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE LA CHARENTE

Première Série.

Tome Ier (1845). — 1er et 2e trimestres, *épuisés.* — 3e et 4e trimestres.	2 f.	»
Tome II (1846). — 1er semestre, *épuisé.* — 2e semestre..............	2	»
Tome III (1847-48-49). — 1 vol., *épuisé.*		
Tome IV (1850). — 1er semestre, 3 fr. — 2e semestre..................	3	»
Tome V (1851-52). — 1 livraison..	3	»

Deuxième Série.

Tome Ier (1855-56). — 1 vol., *épuisé.*		
Tome II (1856-57-58, 1re partie). — 1 vol....................................	5	»
Tome II (1856-57-58, 2e partie). — 1 vol.....................................	5	»

Troisième Série.

Tome Ier (1859). — 1er trimestre, *épuisé.* — 2e trimestre, 1 fr. — 3e trimestre, *épuisé.* — 4e trimestre..	1	»
Tome II (1860). — 1er trimestre, *épuisé.* — 2e trimestre, 1 fr. — 3e et 4e trimestres..	2	50
Tome III (1861). — 1 vol..	6	»
Tome IV (1862). — 1er trimestre, 2 fr. — 2e, 3e et 4e trimestres......	2	50

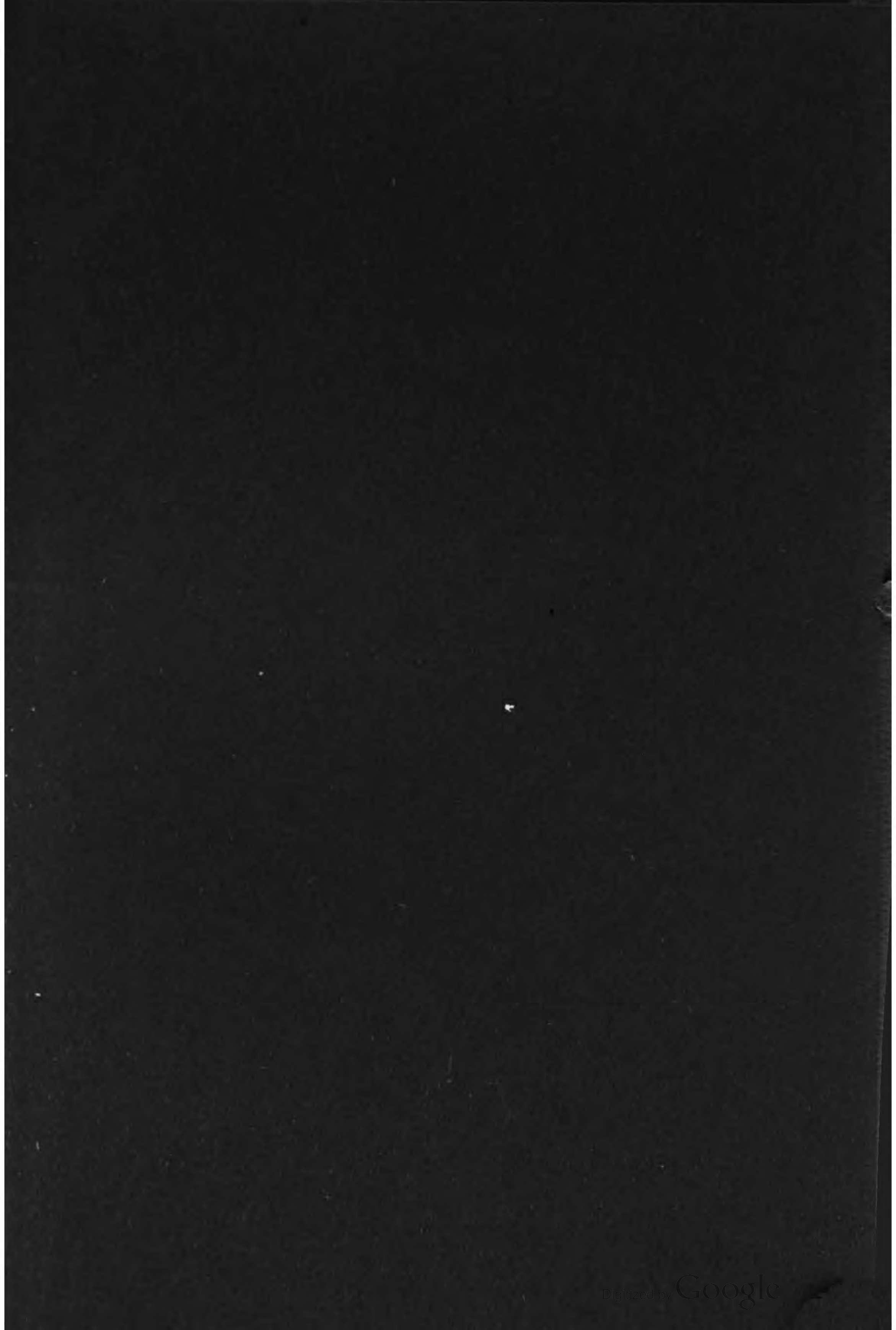
Quatrième Série.

Tome Ier (1863). — 1 vol., *épuisé.*		
Tome II (1864). — 1 vol..	5	»
Tome III (1865). — 1 vol...	8	»
Tome IV (1866). — 1 vol...	8	»
Tome V (1867). — 1 vol...	10	»
Tome VI (1868-69, 1re partie). — 1 vol...	10	»
Tome VI (1868-69, 2e partie). — 1 vol..	10	»
Tome VII (1870). — 1 vol..	10	»
Tome VIII (1871-72). — 1 vol...	8	»
Tome IX (1873-74). — 1 vol..	8	»
Tome X (1875). — 1 vol..	8	»
Tome XI (1876). — 1 vol..	10	»

Cinquième Série.

Tome Ier (1877). — 1 vol., *épuisé.*		
Tome II (1878-79). — 1 vol...	10	»
Tome III (1880). — 1 vol..	10	»
Tome IV (1881). — 1 vol..	10	»
Tome V (1882). — 1 vol..	8	»
Tome VI (1883). — 1 vol..	10	»
Tome VII (1884-1885). — 1 vol...	10	»
Tome VIII (1886). — 1 vol..	10	»
Tome IX (1887). — 1 vol..	10	»
Tome X (1888). — 1 vol...	10	»
Tome XI (1889). — 1 vol..	10	»

Voir la suite au dos de la couverture






UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 01079 6376

